



st-ambroise de kildare



un
village
au Québec
J.-Claude Lapierre

Don de :

J.-Claude Lapierre

Pat Horan
Estate

Un village

au

Québec

St-Ambroise

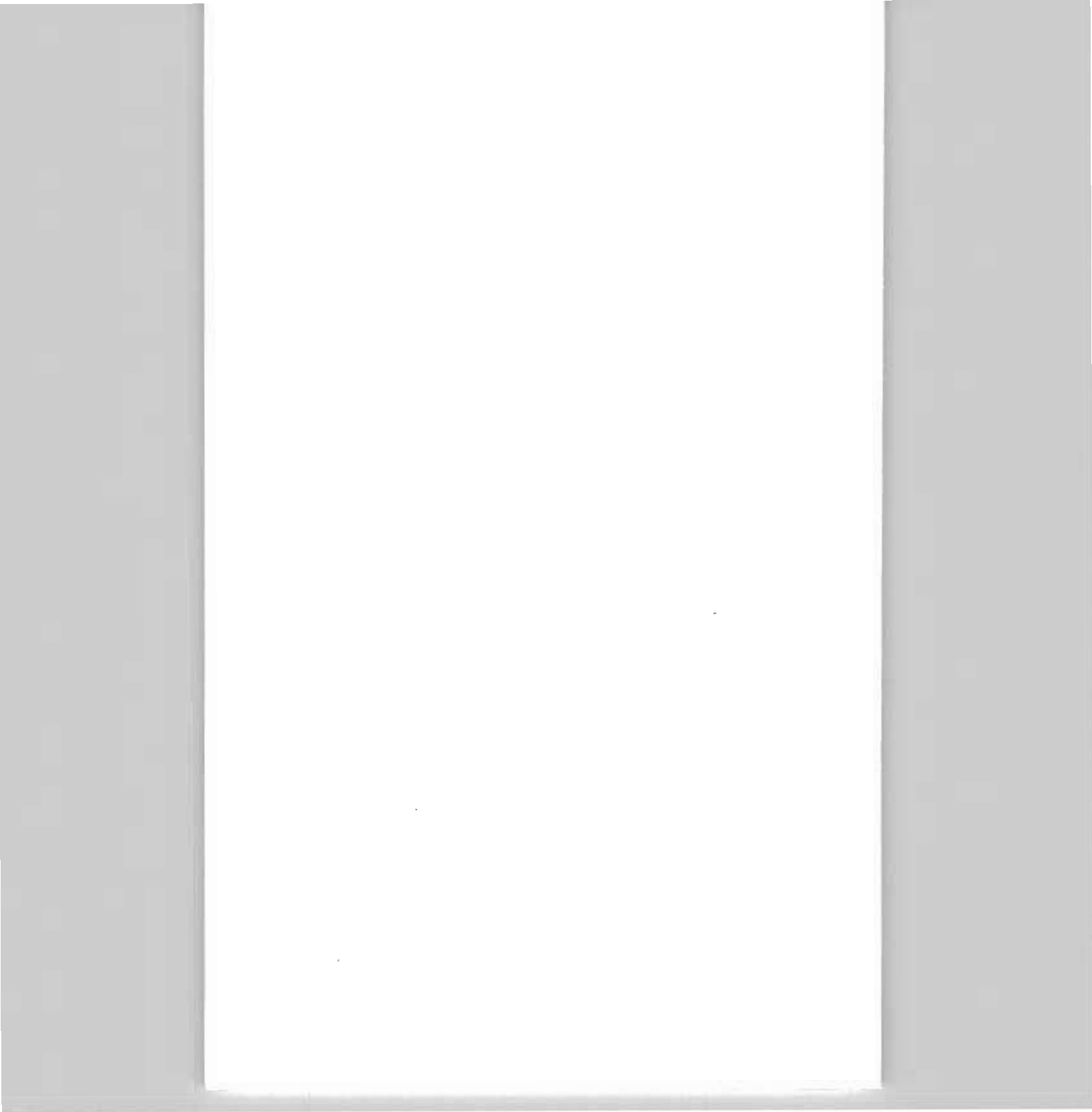
de

Kildare

Lloyd McManis
Oyette Perreault

Vil.

134



Saint-Ambroise
de
Kildare

PROPRIÉTÉ DE :
RÉGIONALE OTTAWA - CARLETON
SOCIÉTÉ FRANCO - ONTARIENNE
D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE
C.P. 7291
VANIER, ONTARIO
K1L 8E3

L'histoire du village de Saint-Ambroise de Kildare a été écrite et publiée afin de rendre hommage à tous ceux qui l'ont tissée jour après jour, durant les cent-cinquante années de son existence.

A nos aïeux, nos grands-parents, nos pères et mères, merci pour ces racines dans un passé encore récent mais déjà si riche!

Il est tiré de cette édition trente unités reliées en cuirette. Ces volumes sont hors commerce et numérotés de 1 à 30.

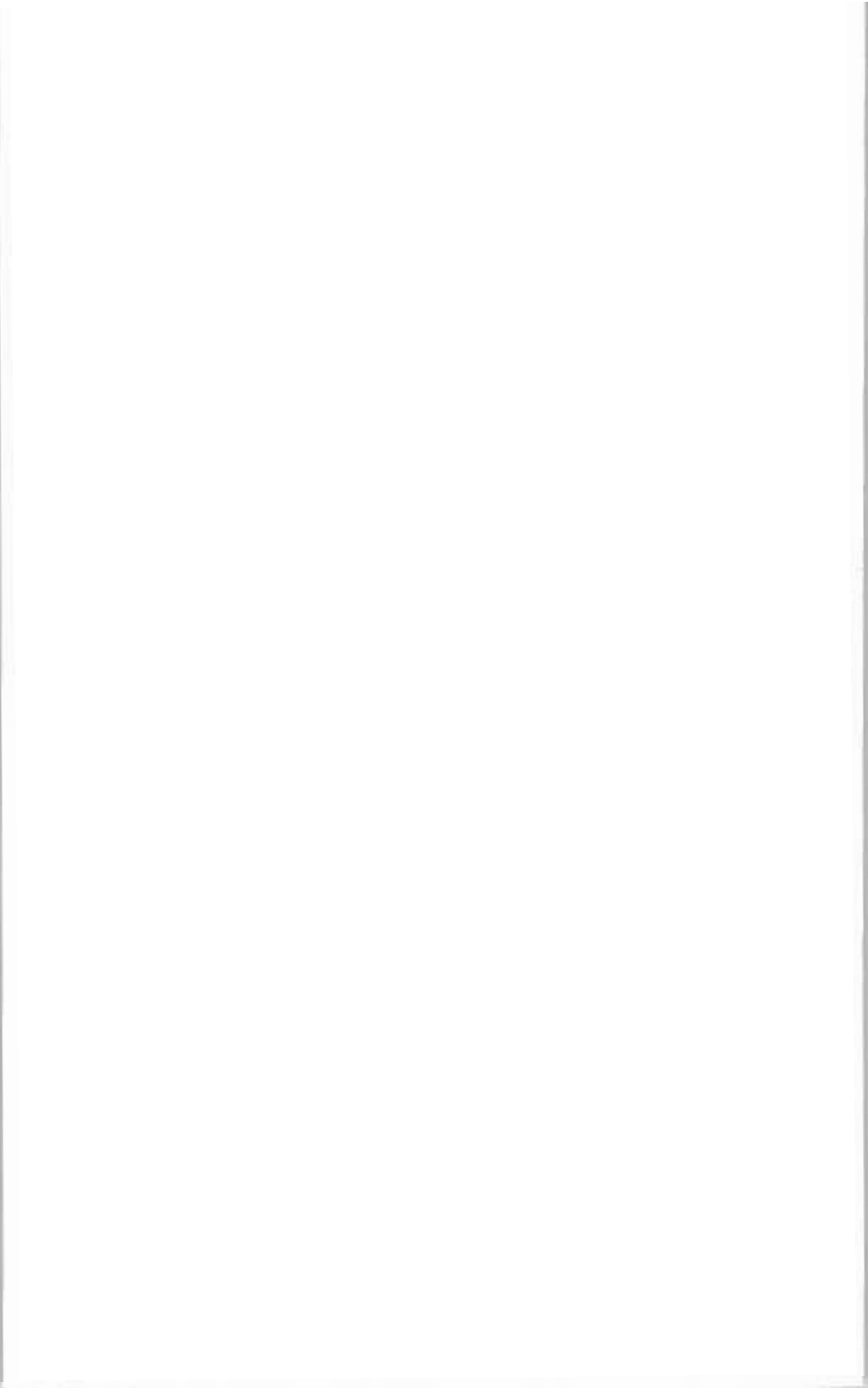
Dès les premières lignes de ce livre je désire remercier publiquement ma fille Danielle, d'avoir accepté de faire la première lecture de cet ouvrage, et ensuite, d'assumer la correction des textes.

Elle a su apporter à ces pages, une forme et un poli qui manquaient au manuscrit.

Je lui suis très reconnaissant pour toutes les heures qu'elle a consacrées à ce travail.

En plus d'être fier du produit fini, je garderai toujours un souvenir agréable des moments que nous avons passés ensemble à réaliser cet ouvrage.

J.-Claude L.



La publication de ce livre est due à l'initiative du Comité des Fêtes du Cent-cinquantième Anniversaire de Saint-Ambroise de Kildare. Le même Comité en assumera l'édition.

Une équipe de recherche a été organisée par le club de l'âge d'or de Saint-Ambroise: le Club des Quatre Saisons. Monsieur Jean Perreault et Mademoiselle Lucille Coutu étaient les responsables de cette équipe. Ce groupe était composé de quatre étudiants: Patrice Lefebvre, Danielle Masse, Sylvain Perreault et Danielle Jodoin. Ils ont glané, ramassé et colligé avec patience tous les renseignements et informations nécessaires à la rédaction de cet ouvrage.

Avant-propos

Ami lecteur,

Le but que j'ai escompté atteindre en vous proposant ce livre, est de vous aider à prendre connaissance des faits de notre histoire qui ont contribué à faire de notre municipalité ce qu'elle est aujourd'hui.

Nos cent-cinquante années d'existence sont émaillées d'événements que nous devons connaître car ils sont la cause directe de ce que nous sommes.

N'ayant ni la compétence de l'historien, ni la plume de l'écrivain, je n'ai par cet écrit pas d'autre prétention que de vous communiquer les mille et un gestes qu'ont posés ceux qui nous ont précédés. J'espère que vous parcourerez ce livre avec des yeux indulgents; et que vous y verrez surtout l'admiration et la gratitude que j'éprouve envers ceux qui ont bâti ce pays.

L'histoire de la municipalité de Saint-Ambroise qui jadis couvrait toute l'étendue du canton de Kildare, est abordée ici dans son ensemble, car les jalons de ce passé chevauchent autant Sainte-Mercelline, Saint-Charles-Borromée que les limites actuelles de notre territoire.

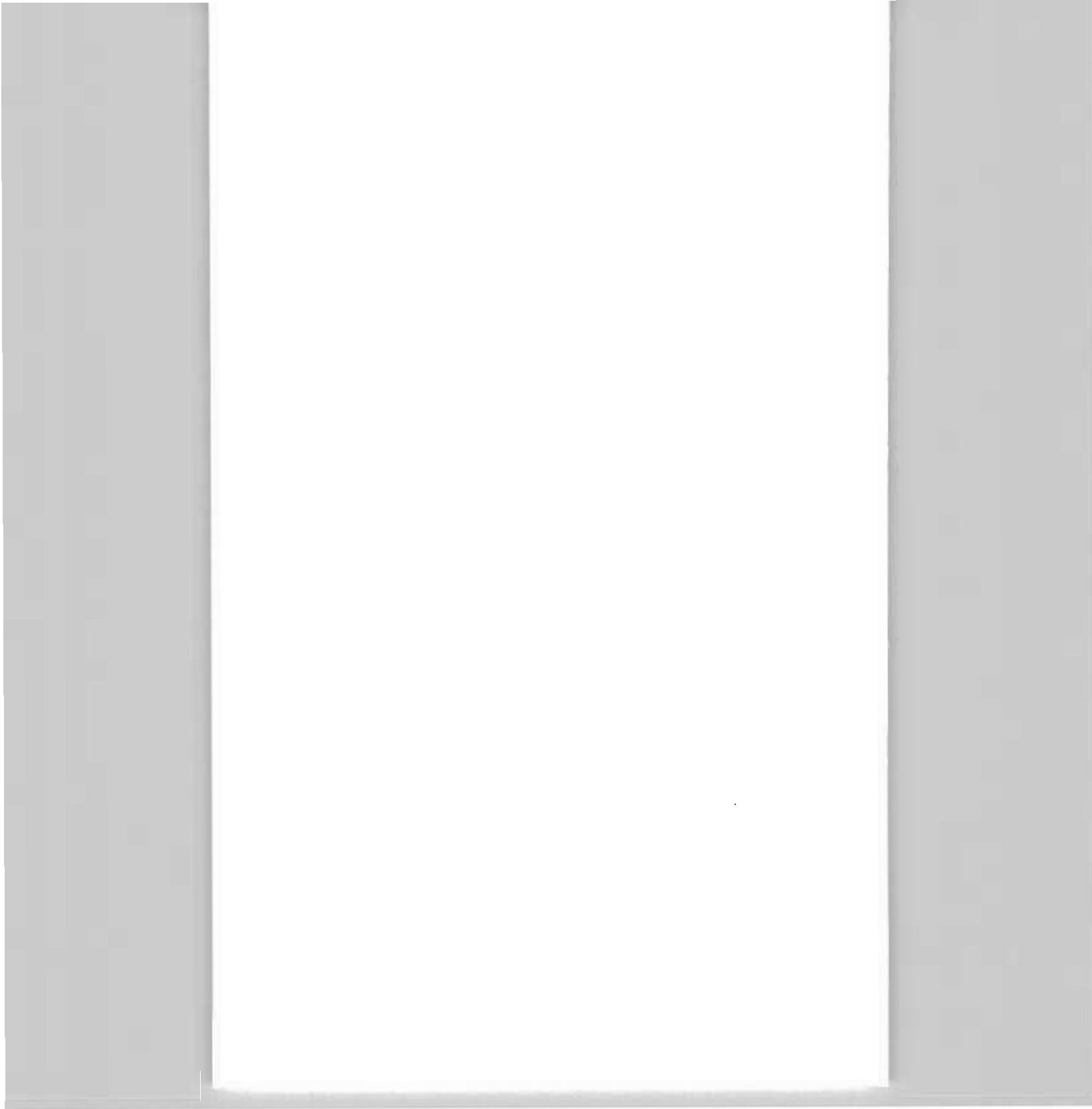
Maintes fois, devant l'obligation de choisir entre la beauté de l'écriture, ou un texte truffé de dates, de statistiques et de précisions répétitives, j'ai choisi de vous communiquer les éléments de notre histoire de la façon la plus précise possible, même si la lecture en devient plus ardue.

C'est donc volontairement que dans ce récit l'accent sera plutôt sur les faits et l'authenticité de l'histoire, que sur le style et la présentation.

Je ne peux pas terminer ce préambule sans souligner le travail magnifique exécuté par l'équipe d'étudiants qui fut chargée des recherches historiques essentielles à la mise en marche de ce livre. A toutes les étapes, celle de l'élaboration d'un plan de travail, de la recherche, de la classification, de la vérification, cette équipe fut toujours remarquable par son application et son enthousiasme.

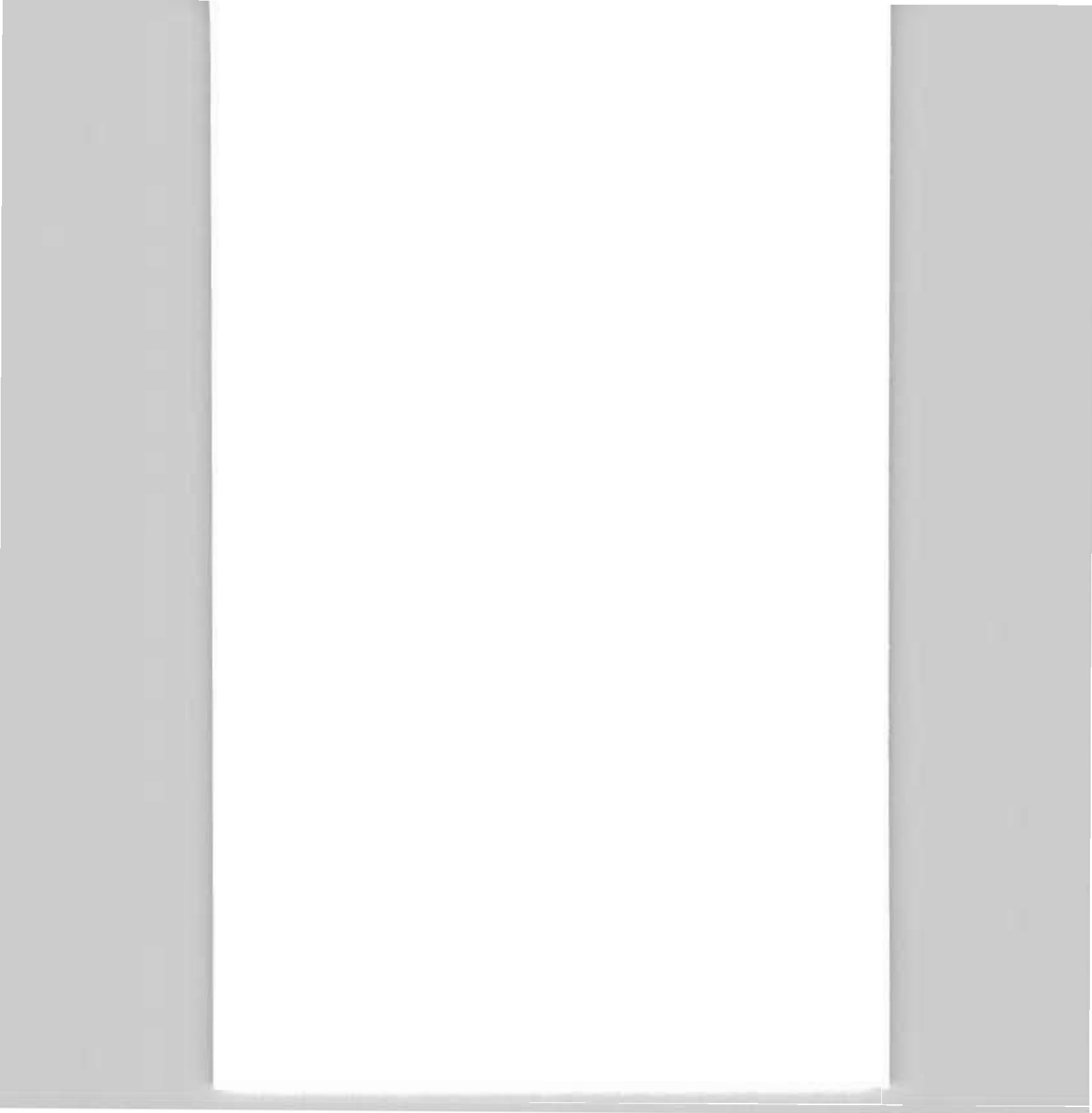
J'espère qu'à la parution de cet ouvrage tous ceux qui ont participé à sa réalisation trouveront avec moi, la récompense de leurs efforts.

A handwritten signature in black ink, reading "Roland Jaeger". The signature is written in a cursive, flowing style with a long horizontal stroke at the end.



Chapitre I

Saint-Ambroise de Kildare
aujourd'hui



Environnement géographique

La municipalité de Saint-Ambroise de Kildare est située dans le comté de Joliette, à environ quatre-vingts kilomètres * (1) au nord de Montréal. Les deux villes les plus proches sont Joliette, à douze kilomètres * (2) au sud, et Rawdon à la même distance à l'ouest.

Notre municipalité est bornée au sud par les limites de Saint-Charles-Borromée, banlieue immédiate de la ville de Joliette; à l'est, par quelques centaines de pieds de la rivière l'Assomption, et ensuite par Sainte-Mélanie; au nord, par Sainte-Marcelline; enfin, à l'ouest, par les municipalités de Rawdon et de Saint-Liguori.

Les coordonnées géographiques de l'église sont 73,³³ degrés de longitude ouest et 46,⁰⁴ degrés de latitude nord; l'élévation géodésique est 93,²⁶ mètres * (3) au-dessus du niveau de la mer. La superficie totale de notre territoire est de 20,056 arpents carrés * (4) dont 93% est couverte par la zone agricole.

Nous sommes situés dans la plaine du Saint-Laurent. Nos terres sont planes, coupées par une petite rivière communément appelée "*La rivière Blanche*", qui coule d'est en ouest et par quelques ruisseaux ici et là.

Des maisons propres, des granges-étages bien entretenues, pourvues d'équipement moderne, des champs cultivés avec compétence, et des troupeaux de vaches de qualité, sont les signes visibles de la prospérité de notre patelin.

La beauté de notre paysage vient de l'ensemble de ces champs de cultures diverses, parsemés de boisés qui offrent un panorama coloré, selon les différentes époques de l'année.

* *Références:*

(1) 50 milles

(2) 8 milles

(3) 306 pieds

(4) "*Le comté de Joliette*" de M. J.-P. Beaulieu)

Environnement climatique

Les Laurentides qui bordent la municipalité au nord, nous offrent à l'automne ce kaléidoscope de couleurs que seule la nature de chez-nous peut produire. La première richesse de notre municipalité est d'être au centre de ce paysage enchanteur, constamment en changement, mais toujours merveilleux.

Cet emplacement géographique, dans la plaine, au pied des montagnes, a un effet direct sur notre climat. L'été la température oscille entre 10 et 30 degrés Celcius; l'air y est pur et sec, les nuits sont légèrement fraîches ce qui rend la période estivale agréable. Le cycle de végétation dure de 115 à 120 jours.

L'hiver, notre climat est rigoureux. La température durant les belles journées se situe aux environs de 0 degré Celcius; mais celle-ci peut descendre jusqu'à -30 degrés à plusieurs reprises durant cette saison et à -40 une ou deux fois par hiver. La proximité des Laurentides nous abrite des vents du grand Nord.

Depuis la dernière décade, les sports d'hiver jouissent d'une très grande popularité. Ils nous font apprécier cette saison. Le confort douillet que les progrès techniques ont apportés dans nos maisons nous la rendent moins longue que jadis.

Environnement naturel

Le sol de notre municipalité présente deux textures différentes. Dans les rangs deux et trois, et les quelques arpents les plus au sud des terres du quatrième rang, on y trouve une terre jaune, légère, friable et très sablonneuse. Par contre du quatrième rang jusqu'au neuvième rang, au pied des montagnes, le sol est lourd et argileux.

Ce sol dit, de terre forte est assez inusité ici, car nous observons chez nos voisins de Sainte-Mélanie et de Rawdon, que la terre est sablonneuse, identique à celle de Joliette et celle du sud de notre territoire.

Cet enclave d'argile, un sol riche et fertile, est probablement un vestige de la période glaciaire d'il y a plusieurs milliers d'années. Époque où notre région était complètement immergée par la mer Champlain, qui recouvrait entièrement les terres de la vallée du Saint-Laurent.

Quand la forêt fut défrichée, et que la période d'auto-suffisance fut terminée, notre milieu agricole se développa au rythme de l'évolution technologique. Les fermes situées sur des terres franches et de texture argileuse, où le foin et le grain poussent dru et donnent des récoltes abondantes, offrent aujourd'hui un rendement enviable.

Dans la partie sud où le terrain n'offrait pas les mêmes avantages, les cultivateurs ont su diversifier leurs activités agricoles afin de mieux s'adapter aux possibilités offertes par leur sol, et maximiser le rendement de leurs terres. Ils ont prospéré au même rythme que leurs concitoyens du nord.

La Forêt

Quand les colons ont défriché nos terres, ils y ont laissé suffisamment de forêt pour répondre aux besoins des générations à venir: La construction des bâtiments et le bois de chauffage.

Aujourd'hui ces mêmes boisés empêchent l'érosion de nos terres arables et nous permettent l'exploitation des produits de l'érable, de plus ils embellissent notre environnement. En regardant ces forêts qui autrefois recouvraient tout le Québec, nous avons un aperçu du pays avant que nos aïeux l'ait défriché.

Outre les érables à sucre qui sont l'essence majeure de notre flore, nous trouvons, parmi les bois durs, des plaines, hêtres, merisiers, frênes et encore quelques noyers et chênes que la hache et la scie mécanique ont épargnés. Depuis quelque vingt ans, les beaux grands ormes avec leurs cimes en forme de parasol, meurent inexorablement les uns après les autres atteints de la maladie dite: "*de Hollande*"; il n'en reste presque plus.

Parmi les bois de service, appelés comme tel parce que nous les employons dans la construction de nos maisons et de nos bâtiments, il y a les pins, les épinettes, les sapins, les pruches et les tilleuls que nous appelons ici le bois blanc.

On trouve aussi des mélèzes, des trembles, des bouleaux, des cèdres et des saules; quelques arbres à fruits comestibles: le pommier, le prunier, le cerisier et le "snellier". On voit aussi des lilas. Enfin, notons les buissons de framboisiers, de mûriers, de gadeliers et de groseilliers. Le sol de notre forêt est tapissé de fougères, de thé des bois et de mille et une autres espèces de plantes aussi odorantes que colorées.

La Faune

Aujourd'hui, seuls de petits animaux composent notre faune: des renards, des marmottes, des belettes, des rats musqués, des mouffettes, des chats sauvages, des lièvres, des écureuils et aussi quelques loups habitent encore nos bois. Notre civilisation bruyante et la promiscuité des hommes ont fait fuir depuis une vingtaine d'années, les derniers ours et chevreuils qui s'y trouvaient encore.

Parmi les occupants des bois, il ne faut pas oublier la gent ailée. Au gré des saisons, on peut voir et entendre la corneille fidèle au rendez-vous des sucres, bientôt suivie du carouge à épauettes. Puis viennent l'alouette qui aime faire son nid dans les labours, et l'hirondelle. Au cours de l'été, plusieurs espèces habitent les parages; citons l'étourneau, le chardonneret jaune, la grive, le rouge-gorge, le geaie. A l'automne, on entend quelques envois de perdrix et quelques oiseaux migrateurs: canards sauvages, outardes, butors ou hérons. Et puis quelques-uns plus braves affrontent l'hiver avec nous: le moineau souvent appelé passereau, le pic-bois, la chouette, le hibou et la chauve-souris.

Kildare

Le nom Kildare fait tendre l'oreille et nous voyons une pointe d'interrogation dans les yeux de ceux qui l'entendent pour la première fois. Il est d'abord presque totalement inconnu et sa consonnance anglaise dans notre milieu francophone est aussi inusitée que surprenante. Pourtant il est pour nous le rappel constant de tous ces anglo-saxons, militaires loyalistes ou colons qui se sont installés chez-nous de 1820 à 1875, en particulier ceux de descendance irlandaise qui, en mémoire d'une vieille ville disparue autour du Ve siècle, de leur pays natal, ont désigné notre région à leur arrivée par son nom "*Kildare*".

Avec eux nous avons construit ce village, et aujourd'hui même si ces pionniers de la première heure sont presque tous partis, nous sommes toujours fiers "*d'être de Kildare*".

Environnement économique

Notre municipalité est avant tout rurale. Les cent-dix-huit agriculteurs qui cultivent la terre sont la base de notre économie et ils conditionnent l'ensemble de notre environnement. Les 2,400 personnes qui composent les 620 foyers de Saint-Ambroise, sont plus ou moins impliquées à différents niveaux au milieu agricole.

Parmi ceux qui ne travaillent pas la terre, on rencontre des frères et des fils de cultivateurs, ayant grandi sur une ferme, qui offrent des services ou exercent des métiers complémentaires et indispensables aux agriculteurs.

D'autres qui habitent ici, travaillent dans les industries ou commerces de la région; par leur présence au sein de nos institutions municipales, ils font bénéficier notre collectivité de leur philosophie sociale.



Edifice municipal où sont: Le bureau du secrétaire, la salle pour les séances du conseil, la bibliothèque, la salle paroissiale, la caserne des pompiers.

Le Village

L'église de notre Village, édifice principal autant par son ampleur, que par sa beauté, est le centre de rencontres où tous les paroissiens viennent assister et participer aux activités religieuses.

L'édifice municipal, où sont logés le bureau du secrétaire-trésorier, la salle du conseil, la salle municipale, la caserne des pompiers et la Bibliothèque municipale, est un centre important du village où s'exercent les activités civiques de notre municipalité.

L'école Notre-Dame de la Paix, la Caisse Populaire, le Salon funéraire, le Bureau de poste, la Résidence des personnes âgées, sont réunis au village, pour offrir leurs services à tous les citoyens.

Des épiceries, boucheries, dépanneurs, quincailleries, boutiques, garages, salons de coiffure et restaurants viennent compléter

cet ensemble. De plus on y vend des roulottes, des automobiles, des bicyclettes motorisées, des moto-neige, des meubles et des antiquités.

Quelques industries y sont établies: une compagnie de transport, un atelier de couture où une vingtaine de femmes travaillent, et une fabrique métallurgique qui embauche quinze hommes.



La résidence des personnes âgées.



Le bureau de poste.

Les Rangs

Il existe dans nos rangs une activité commerciale presque aussi importante qu'au village. Des commerçants sont établis ici et là. Ils offrent leurs services aux voisins immédiats et aussi à tous les habitants de la collectivité. Il y a des soudeurs mécaniciens, des bouchers, des opérateurs de machinerie de toutes sortes tant agricole qu'industrielle, des contracteurs en bâtiment et aussi quelques ébénistes.

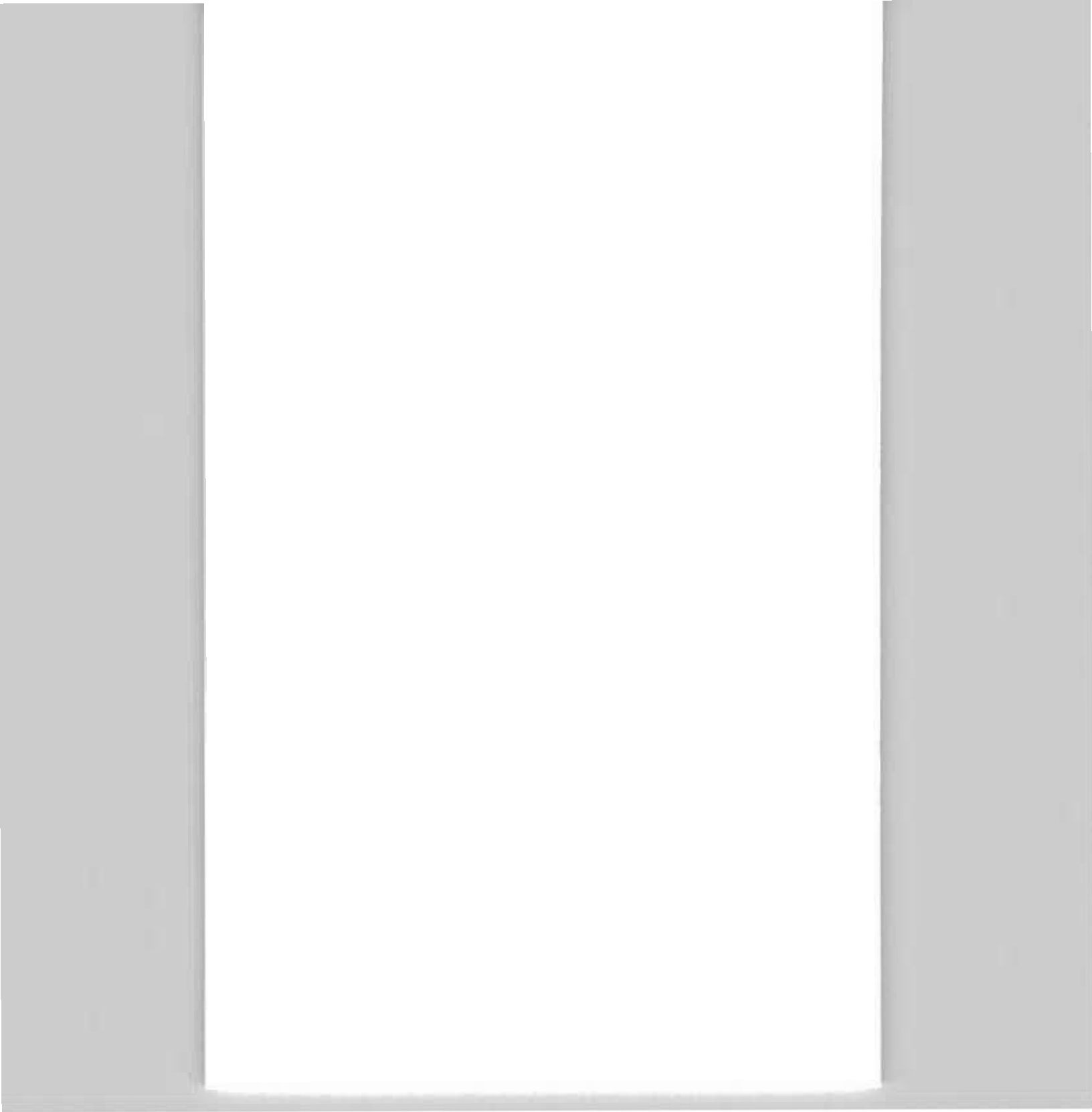
Dans nos rangs, l'industrie laitière prime sur la production de la volaille et du porc. On y voit l'expansion d'une agriculture moderne, qui bien qu'elle soit moins traditionnelle est tout aussi efficace. Par exemple: la culture des tomates de serre, des fleurs, de pommes de terre, de fraises et de framboises et la production de quelques jardiniers maraichers. On voit aussi des élevages de bovins de boucherie et même de chèvres et de moutons. Au printemps quelques cabanes à sucre ouvrent leurs portes à tous les gens désireux de renouer avec la tradition et de goûter le bon sirop d'antan.

Le ciné-parc et la piste d'atterrissage confirment que nous vivons bien en 1982 à l'ère des fusées spatiales et de l'électronique.

Toutes ces activités font de notre municipalité un milieu vivant. Ce n'est ni une banlieue dortoir, ni un royaume pour financiers, mais un endroit qui offre à chacun de ses résidents les multiples avantages de la campagne et la proximité des centres urbains. Un village où il fait bon vivre.

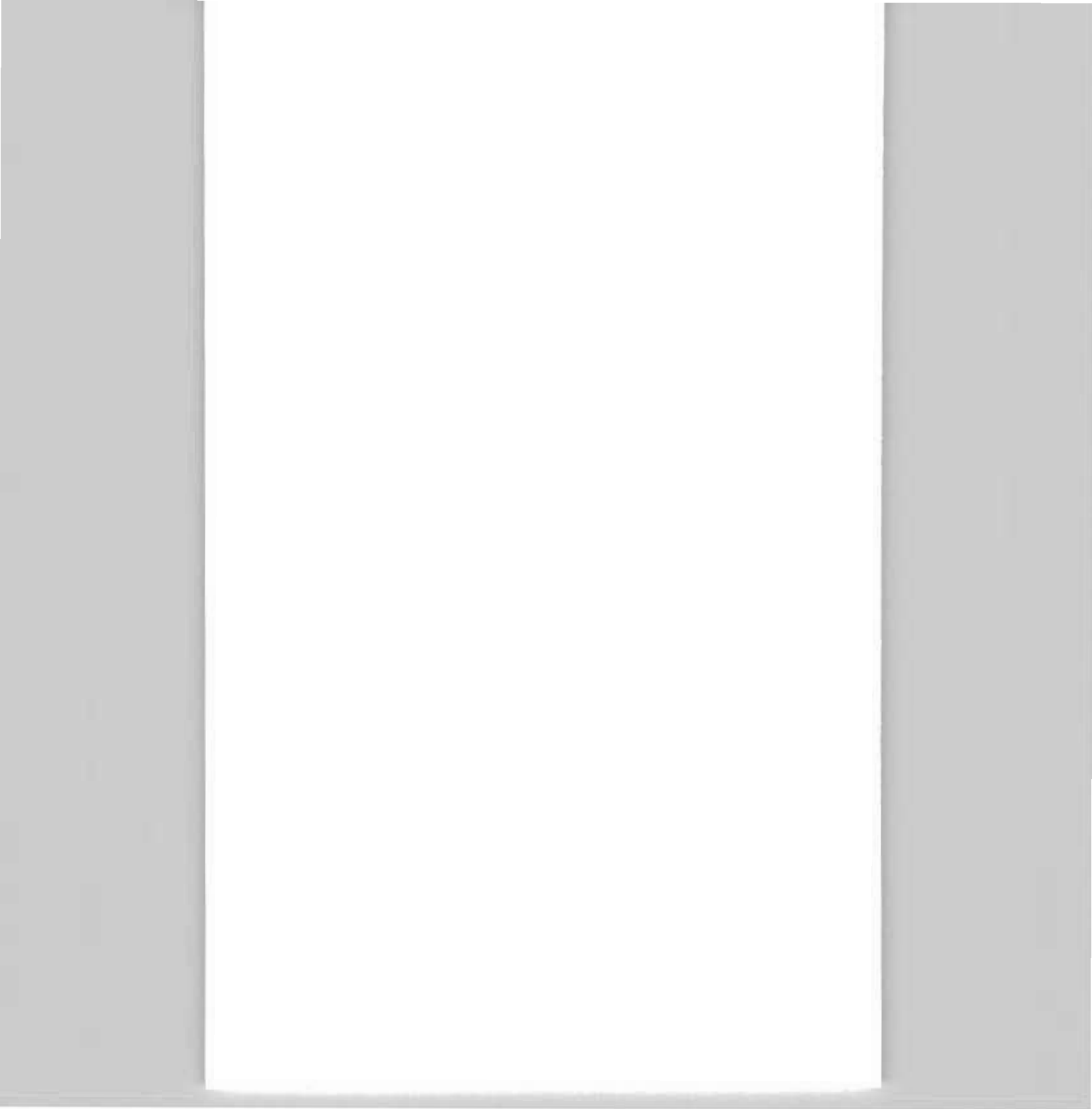


Une des belles vieilles maisons anciennes qui a gardé son allure d'antan. Elle est sise au centre du village; elle est la propriété de M. et Mme Hermidas Simard.



Chapitre II

La Seigneurie
de
Lavaltrie



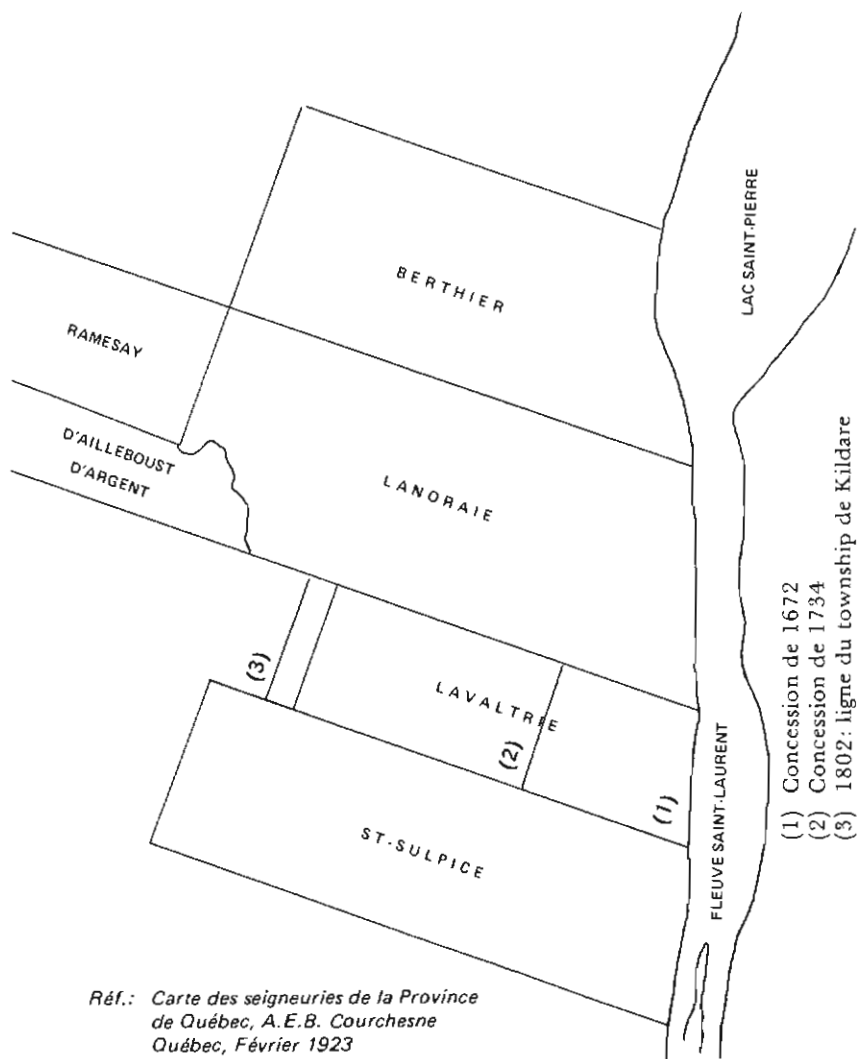
Lorsqu'on aborde l'histoire d'une ville ou d'un village, il est nécessaire de prendre un peu de recul, afin de situer dans son contexte le sujet qui nous intéresse. L'arrivée de colons dans une région donnée se faisait en fonction d'une politique de colonisation qui englobait un territoire plus vaste que celui d'une seule paroisse, et la naissance de celle-ci n'était souvent que la conséquence de faits antérieurs, aujourd'hui oubliés, mais qui à une autre époque furent déterminants.

Bien avant que les terres qui sont actuellement celles de Saint-Ambroise ne soient défrichées, les terres riveraines du Saint-Laurent étaient cédées à leurs propriétaires. Ce fut d'abord les terres voisines de Québec, que l'on octroya en seigneuries. Ensuite, Trois-Rivières devint un nouveau centre et ce furent les terres environnantes qui devinrent des seigneuries. Plus tard, on s'orientera vers le sud. En 1640, l'Ordre des Sulpiciens reçut du Roi de France une seigneurie qui, selon les règles de l'époque, devait être concédée par lots à des colons pour le défrichage. Cette seigneurie se composait de deux parties; la plus grande couvrait toute l'île de Montréal et devait devenir plus tard la métropole du Canada. La seconde, plus petite, était située en bordure du fleuve Saint-Laurent; elle avait deux lieues de largeur par six lieues de profondeur. * (5)

Quand M. de Maisonneuve vint, deux ans plus tard fonder Ville-Marie avec quelques colons, il poursuivait un but bien précis; c'était une première démarche dans le plan d'occupation de tout le territoire environnant. C'est ainsi que furent octroyées au Sieur Pierre Le Gardeur de Repentigny en 1647, la seigneurie de Repentigny; à M. Charles de Villier Sieur de La Chenaye, un riche marchand de Ville-Marie, en 1670, celle de Lachenaie; au Sieur de Verchères, le père de Madeleine de Verchères, le 29 octobre 1672, celle de Verchères; à cette même date, à Séraphin Marganne de La Valtrie, celle de Lavaltrie. L'année suivante on accorda celle de Terrebonne (ou Verbois) au Sieur André Daulier des Landes et aussi celle de Lanoraie.

(5) Une lieue correspond à environ 3 milles ou 4 km.

Cette dernière, occupera le dernier espace disponible sur la rive nord du Saint-Laurent car toutes les autres avaient déjà été cédées d'abord de Québec, ensuite de Trois-Rivières jusqu'à Berthier inclusivement.



Réf.: *Carte des seigneuries de la Province de Québec, A.E.B. Courchesne Québec, Février 1923*

L'octroi des seigneuries était la méthode usuelle que la France employait pour le développement de ses nouveaux territoires. Le système seigneurial accordait aux seigneurs un espace de terre, que ceux-ci divisaient en lots et concédaient à leur tour aux colons.

Le nouveau seigneur était choisi la plupart du temps parmi les nobles ou les militaires qui s'étaient illustrés au service du roi. Il recevait en même temps que ses terres son titre de "*Seigneur*", qui tout en étant une marque de noblesse comportait des privilèges en regard du droit féodal.

En effet, l'état français avait fixé de façon bien précise les droits et devoirs réciproques que se devaient les seigneurs et censitaires, un représentant royal, l'intendant, voyait à l'application de ces règles pour le bien de tous, et du Roi et de la France.

La superficie d'une seigneurie variait selon la générosité du Roi et les mérites du seigneur, quand on octroyait une terre, les limites de celle-ci, étaient spécifiées dans l'énoncé de l'acte qui créait cette seigneurie. Son territoire était habituellement de forme rectangulaire, on y accédait en général par un cours d'eau, qui baignait sa partie la plus étroite. Le fleuve et les rivières étaient, rappelons-le, le principal moyen de locomotion.

*Le seigneur réservait pour son usage personnel, une étroite bande de terre, habituellement au centre de la seigneurie, où il bâtissait son manoir. Le domaine du seigneur devenait le noyau de la vie communautaire, et c'est dans son voisinage immédiat que l'on construisait l'église, le presbytère et l'école. * (6)*

Comme nous l'avons vu précédemment, le titre de seigneur était honorifique et habituellement son titulaire se hâtait d'afficher son nouveau statut social, en construisant sur son domaine une demeure à la hauteur de son titre.

(6) *En collaboration, Canada Québec, Synthèse historique, Ottawa. Edition Renouveau pédagogique inc. 1970.*

A l'église, le premier banc de la grande allée du côté de l'épître lui était réservé, et lors de son décès il avait le privilège d'être enterré sous les dalles de son banc. Son successeur occupait le banc suivant. D'ailleurs, notons ici que dans certaines petites églises de l'île d'Orléans, le banc seigneurial, à cause des nombreuses successions au titre, était vers la fin du régime situé dans les allées latérales.

* * *

Les revenus de la seigneurie provenaient des impôts payés par les colons qui s'installaient sur ses terres. D'abord chacun devait payer un impôt symbolique, le cens. * (7) D'autre part une rente annuelle était perçue; on pouvait la payer en nature ou en argent. Enfin pour éviter les ventes de lots concédés, le seigneur pouvait appliquer le droit de "lods" * (8) quand un colon cédait son lot à une autre personne; ce droit consistait ici en Nouvelle-France en un impôt de huit et demi pour cent du prix de vente, payable au seigneur. Cette taxe avait pour but de décourager les transferts de propriétés à l'intérieur d'une seigneurie.

Pour les travaux d'entretien du manoir seigneurial et de ses dépendances, le seigneur avait droit d'exiger quatre ou cinq jours de travail par année de chacun de ses censitaires.

Enfin le seigneur devait construire un moulin à farine; celui-ci jouissait du privilège de banalité, * (9) qui lui permettait de prélever le quatorzième des minots de grains que les colons apportaient pour faire moudre.

Les devoirs du seigneur envers le Roi et l'Etat l'obligeaient à diviser ses terres en lots, à y accueillir les colons, à créer un milieu de vie où chacun trouverait pour ses besoins essentiels les services nécessaires: église, école, moulin, chemins, etc...

(7) *Cens: redevance due par un tenancier au seigneur.*

(8) *Lods: Droit féodal, droit de mutation dû au seigneur en cas d'aliénation d'une censive.*

(9) *Banalité: Droit féodal qui était une servitude consistant dans l'usage obligatoire et public d'un objet appartenant au seigneur. Ce droit s'appliquait essentiellement aux moulins, fours et pressoirs.*

Cette technique de colonisation permit à notre pays de se développer de façon constante et ordonnée pendant les deux siècles de la présence française en Nouvelle-France. En 1760, l'Arrivée des Anglais, qui préconisaient une autre forme de colonie, vint modifier l'ordre des choses.

* * *

Afin de suivre les étapes de notre développement, il faut reprendre l'évolution chronologique des faits en ce qui concerne notre région, à partir de la concession à Monsieur Séraphin Margane de LaValtrie * (10) d'une seigneurie, telle que décrite dans le registre de l'Intendant Talon, dont voici un extrait :

Le 29 octobre 1672

Acte de concession de Jean Talon, Intendant de la Nouvelle France, au sieur de La Valterye lieutenant de la compagnie de au régiment de la quantité d'une lieue et demie de terre de front, sur pareille profondeur à prendre sur le bord du fleuve St-Laurent, Bordé d'un côté les terres appartenant au Séminaire de Montréal, et de l'autre, celle non concédée, avec les deux ilets qui sont devant la dite quantité de terre, et la rivière St-Jean comprise. En fief et seigneurie et justice.

Selon les équivalences en milles, la concession de M. de Lavaltrie, qui avait une lieue et demie de largeur, avait donc environ quatre milles et demi de largeur, par la même profondeur.

M. Séraphin Margane de Lavaltrie demeurait sur l'île de Montréal, et ne vint jamais habiter son domaine; c'est son fils Pierre-Paul, qui après avoir épousé Marie-Charlotte d'Ailleboust en 1732, vint s'établir à la seigneurie de Lavaltrie. * (11) Il s'installa près du fleuve au village qui porte toujours le nom de Lavaltrie.

(10) Note de l'Auteur: Le nom de Lavaltrie tel que nous l'utilisons maintenant, a subi plusieurs modifications quant à son orthographe. Dans certains documents il est écrit "La Valterye", ou "LaValtrie" ou enfin sous sa forme actuelle "Lavaltrie", que nous utiliserons ici afin de simplifier la lecture, sauf dans les documents officiels.

(11) Le sieur d'Ailleboust d'Argenteuil obtiendra sa seigneurie quatre ans plus tard, soit le 6 Octobre 1736.

Pierre-Paul prit en main le développement de son domaine et, peu après son arrivée, il sent la nécessité pour réaliser ses projets, de demander l'agrandissement de ses terres. Sa requête devait être raisonnable, car on acquiesça tout de suite à sa demande. Nous observons au registre des concessions, en date de 1734, qu'on lui cède:

. . . une lieue et demi de front sur deux lieues et demie de profondeur, à prendre le dit front au bout de la profondeur et limite de la lieue et demie de profondeur du fief de LaValtrie pour estre la dite prolongation en profondeur unie et jointe au dit fief de LaValtrie, et ne faire ensemble qu'une seule et même seigneurie, laquelle se trouvera estre d'une lieue et demie de front sur quatre lieues de profondeur.

Quarante-sept ans plus tard, en 1781, le nouveau seigneur de Lavaltrie, Pierre-Paul fils de Pierre-Paul, remettait au Gouverneur Haldeman un rapport dans lequel il établissait les bornes de sa seigneurie à six lieues de profondeur. * (12) Ce rapport affirmait que les limites nord étaient continues entre celles de ses voisins; mais ni ce rapport, ni les prétentions de Monsieur de Lavaltrie ne furent acceptées et les limites réelles de son domaine se situaient en deçà de ce qu'il eût désiré.

On s'explique facilement son acharnement à vouloir agrandir son domaine, lorsque l'on voit que ses deux voisins immédiats possédaient l'un et l'autre deux lieues de largeur par six lieues de profondeur.

L'arrivée du régime anglais ne diminue en rien les ambitions du seigneur de Lavaltrie, et en 1792 il demande aux nouvelles autorités de tracer les limites du futur township, dans le but d'acquérir une partie de ces nouvelles terres. Ce n'est qu'en 1802 que M. Louis Legendre, arpenteur au service du Gouvernement, viendra délimiter le township de Kildare. Il situera la borne sud de celui-ci à l'endroit où se trouve actuellement le rang de la Petite-

(12) Conférence de M. Claude Amyot, le 18 Octobre 1976, déposée aux archives historiques de Joliette.

Noraie, donc parallèlement aux limites de la seigneurie, et M. Legendre spécifie dans son rapport que cette ligne est à 6,075 pieds des limites de la seigneurie de Lavaltrie. Il confirme donc ces limites à environ 40 pieds au nord de la rue Précieux-Sang dans la ville actuelle de Joliette. * (13)

La bande de terre comprise entre les limites nord de la seigneurie et le futur township de Kildare, soit 2,116 acres, fut cédée au seigneur de Lavaltrie le 20 février 1812 par le Gouverneur Prévost. Le seigneur de l'époque était M. Charles Gaspard de Lanaudière, époux de Suzanne Antoinette de Lavaltrie.

* * *

Toutefois, le régime seigneurial ne plait guère aux colons anglais, et la demande de terres, pour la période comprise entre la conquête en 1760 jusqu'à la législation sur la colonisation adoptée en 1792, connaît une période de stagnation. Cette nouvelle loi (1792) est agréée par les colons et plusieurs townships seront ouverts.

* * *

Avant d'aborder l'histoire de notre Township, je crois utile ici d'ouvrir une parenthèse afin de commenter les raisons pour lesquelles notre région est désignée et connue sous le nom de Lanaudière.

Le premier membre de la famille de Lanaudière est arrivé en Nouvelle France en 1665, quand débarqua Thomas-Xavier de la Noguère ou Naudière à Québec. Il faisait parti du régiment de Carignan, envoyé par Monsieur de Mézi pour mâter les Iroquois.

Après s'être illustré à la guerre, M. de Lanaudière, reçut de l'intendant Talon, à l'instar d'autres militaires, en reconnaissance pour les services rendus à la couronne de France, la seigneurie de la Pérade. Celle-ci se situe à quelque vingt lieues au sud de Québec,

(13) Conférence de M. Claude Amyot, 18 Octobre 1976.

sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Cet endroit est bien connu aujourd'hui à cause de la pratique très populaire de la pêche en hiver des "p'tits poissons des chenaux".

La famille de Lanaudière habita cette terre de génération en génération. Un siècle plus tard naquit un fils que l'on baptisa Charles Gaspard Tariou de Lanaudière. Quand il fut en âge d'étudier, sa famille l'envoya pour ce faire dans un collège d'Angleterre. Une fois ses études terminées, il revint au pays où il est nommé tout de suite, à cause de sa formation, Capitaine Aide-Majord à la division militaire de Lavaltrie.

Dans ce village, il y rencontre la fille du seigneur, la Demoiselle Suzanne Antoinette de Lavaltrie, et l'épouse le 22 octobre 1792. Nait de ce mariage, le 31 octobre 1795, une fille que l'on baptise Marie-Charlotte. Elle portera le nom de Lavaltrie de par sa mère, et le nom de Lanaudière de par son père. Quand elle sera en âge de se marier, elle deviendra Madame Barthélémy Joliette. Mademoiselle Marie-Charlotte Tariou de Lanaudière épouse de Barthélémy Joliette deviendra Seigneur de Lavaltrie. * (14)

(14) Joliette 1864-1964.

LA FAMILLE DE LAVALTRIE

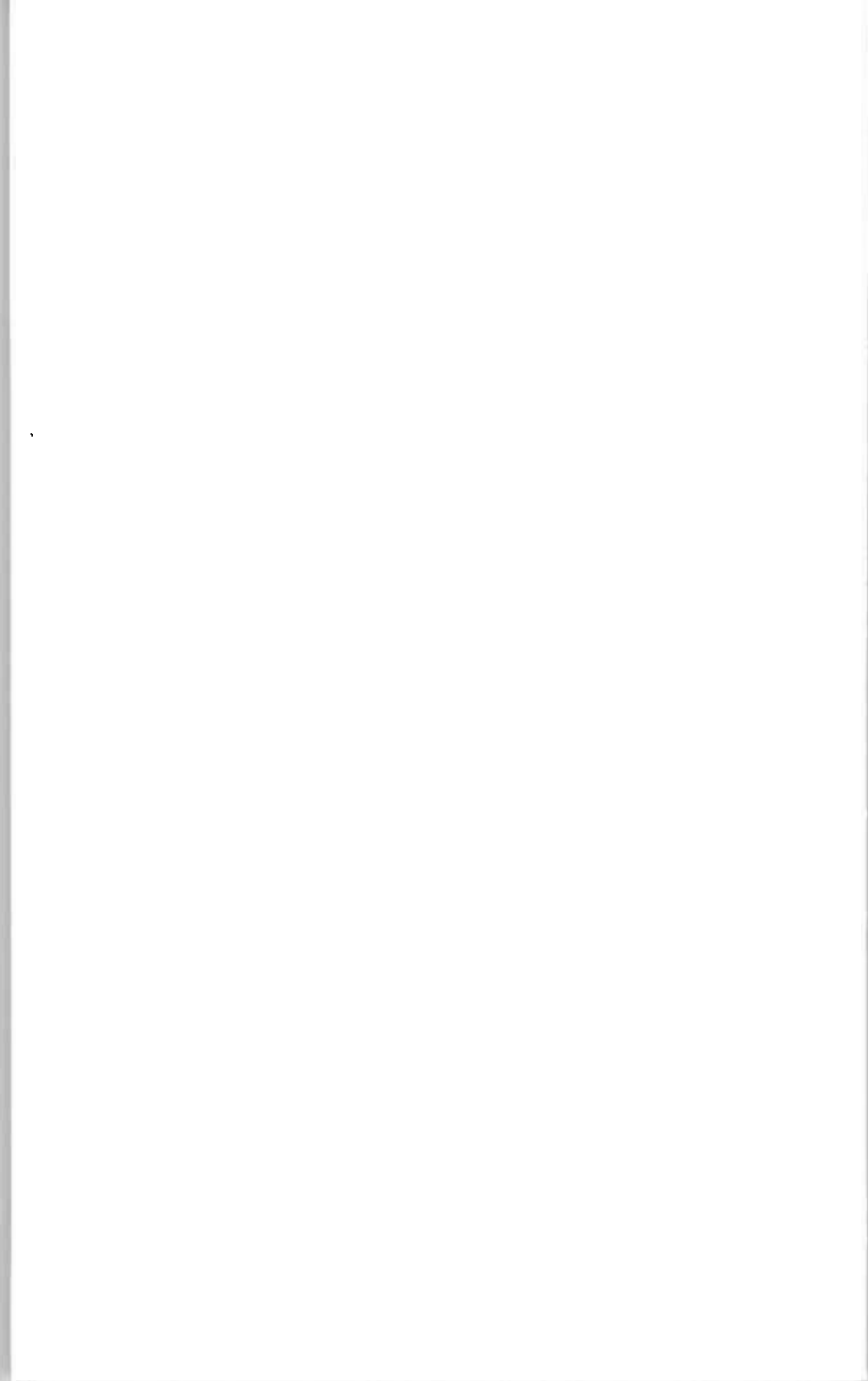
Date	Jour	Événement
1668	12 Août	Séraphin Margane de LaValtrie se marie à Québec
1679		Naissance de Pierre-Paul
1732		Pierre-Paul épouse Marie-Charlotte d'Ailleboust
1743	14 Août	Naissance de Pierre-Paul fils.
1766		Pierre-Paul fils épouse Marie-Angéline de la Corne.
****		Naissance de Suzanne-Antoinette de LaValtrie.
1792	22 Oct.	Suzanne-Antoinette épouse Charles Gaspard Tareu de Lanaudière.
1795	31 Août	Naissance de Marie-Charlotte de Lanaudière.
1803	27 Sept.	Marie-Charlotte de Lanaudière épouse Barthélémy Joliette.

LA FAMILLE DE LANAUDIÈRE

Date	Jour	Événement
1665	été	Arrivée de Thomas-Xavier de la Noguère ou Naudière
1672	16 Oct.	Thomas-Xavier De Lanaudière, épouse Marguerite René Denny.
1667	11 Sept.	Naissance de Pierre, Thomas, Xavier de la Pérade, qui après la mort de son frère portera le nom de Pierre, Thomas, Xavier de Lanaudière.
1706	... Sept.	Pierre Thomas Xavier, épouse Marie-Madeleine de Verchères (l'héroïne)
1710	4 Nov.	Naissance de Charles-François Tariou
1743	6 Janv.	Charles-François Tariou, épouse Geneviève Deschamps de Boishébert
1764	12 Janv.	Second mariage de Charles-François Tariou avec Catherine Lemoine
1769	9 Sept.	Naissance de Charles, Gaspard, Tariou
1792	22 Oct.	Charles Gaspard Tariou, épouse Suzanne Antoinette De LaValtrie
1795	31 Août	Naissance de Marie-Charlotte de Lanaudière
1813	27 Sept.	Marie-Charlotte épouse Barthélémy Joliette

Chapitre III

Le
"Township of Kildare"



Après que la Nouvelle-France ait été conquise par les Anglais en 1760, la nouvelle province de Québec connut plusieurs changements, en maints domaines. Au sujet de la colonisation on établit un système dit de "commun socage" * (15). Ce système démodé ne fut pas très populaire auprès des nouveaux immigrants anglophones.

Ce n'est qu'en 1792, soit un an après "L'Acte constitutionnel de 1791" qui divise le territoire laurentien de la nouvelle colonie en deux provinces, l'une française (Bas-Canada), l'autre anglaise (Haut-Canada), que le Gouvernement britannique définit de nouvelles normes de concessions de terres pour le Canada. Sir Alured Clark, Lieutenant-Gouverneur à Québec, reçut de nouvelles directives et le 7 février 1792 émit la proclamation suivante:

A tous ceux qui désirent s'établir sur les terres de la Couronne, dans le Bas-Canada:

Voici un résumé des conditions à remplir:

- 1. Les terres à concéder doivent faire parti d'un "Township".*
- 2. Les personnes qui désirent obtenir des terres, doivent le faire par une pétition * 16), et démontrer qu'elles les cultiveront.*
- 3. Les deux septième de chaque "Township" seront réservés pour le maintien du Clergé protestant et pour l'établissement de futures réserves de la Couronne.*
- 4. Les concessions de terre seront faites par lettres patentes.*

** (17)*

(15) Socage: Dans l'Angleterre médiévale, statut de tenancier ne dépendant de son seigneur que sur le plan de la juridiction.

(16) Pétition: Ecrit d'un groupe ou d'une personne qui font une demande.

(17) Rawdon - 175 ans d'histoire, par Marcel Fournier.

Habituellement le Township a une forme presque carrée; il a dix milles et cinq chaînons * (18) de façade, par dix milles et cinquante-cinq chaînons de profondeur. Il est divisé en dix rangées de terres. Chacune de ces rangées a vingt-huit lots et chaque lot a une superficie de deux cents acres, soit dix acres de façade par vingt de profondeur.

Tel qu'exigé précédemment, un septième de la superficie totale est réservé à l'usage du Clergé et un autre septième pour celui de la Couronne.

Cette nouvelle procédure jouit d'une grande popularité et la colonisation au Bas-Canada connaît un essor considérable. On assiste à la naissance de plusieurs cantons notamment les "*Cantons de l'Est*", d'autres en Gaspésie, tous situés en périphérie des anciennes seigneuries.

Les autorités mettent sur pied de nouveaux organismes pour donner suite à toutes les demandes. Il y a d'abord un comité des terres qui reçoit et classe les demandes. Ensuite un bureau d'arpentage est chargé de l'étude et de la vérification sur place des plans des futurs "*township*" soumis par les pétiteurs. Enfin un autre comité vérifie la "*capacité de cultiver*" exigée par le Gouverneur.

La création du nouveau système et de ses structures administratives et le nombre imposant des demandes cumulées expliquent le délai écoulé entre la présentation de la demande du Sieur Pierre-Paul Margane De la Valtrie (1792) et la venue de l'arpenteur du Gouvernement (1802).

La délimitation des bornes du "*township*" permet enfin au Seigneur de Lavaltrie de faire tracer les plans de ce nouveau "*township*". C'est M. Vondenvelden qui à la demande du Seigneur dessinera les plans qui doivent accompagner la pétition.

(18) *Chaînon*: Une mesure linéaire de 66 pieds.

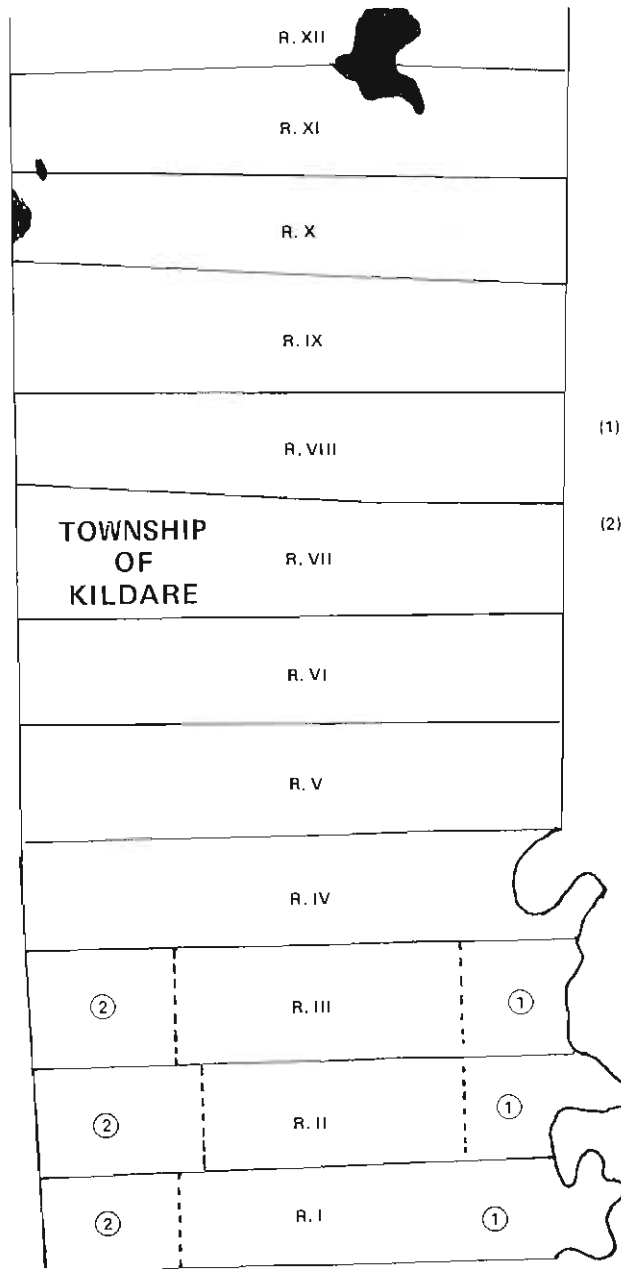
C'est donc le 24 juin 1803 que sont déposés à Québec les plans complets et détaillés du "*Township of Kildare*". La journée même du dépôt des documents, ils sont acceptés et le "*township*" officiellement créé.

Le "*township*" de Kildare présente certaines particularités qui en font une exception. Ouvert alors que les terres voisines étaient déjà concédées, il est donc encastré entre la Seigneurie de St-Sulpice et le "*township*" de Rawdon à l'ouest, la Seigneurie d'Ailleboust à l'est, et la Seigneurie de Lavaltrie au sud. Sa largeur n'est que de cinq milles au lieu de dix; chaque rangée de terre par conséquent ne comprend donc que treize lots plutôt que vingt-huit. Toutefois il a douze rangs ou rangées de terres, soit deux de plus que le "*township*" type. Les lots ont dix acres de largeur comme dans le "*township*" normal, mais ils ont vingt-quatre acres de profondeur- et même certains vingt-six-, au lieu de vingt.

Le premier rang était, on se souviendra, le rang de la Petite-Noraie actuel. Le douzième, lui, était situé à l'extrémité nord du Lac des Français. D'ailleurs le 7 août 1840, on annexera les augmentations du "*Township de Kildare*", soit quatre rangs qui font maintenant parti du territoire de la Municipalité de St-Alphonse. * (19)

Vous trouverez ci-contre la carte du "*Township of Kildare*" telle que présentée par les pétiteurs en 1803.

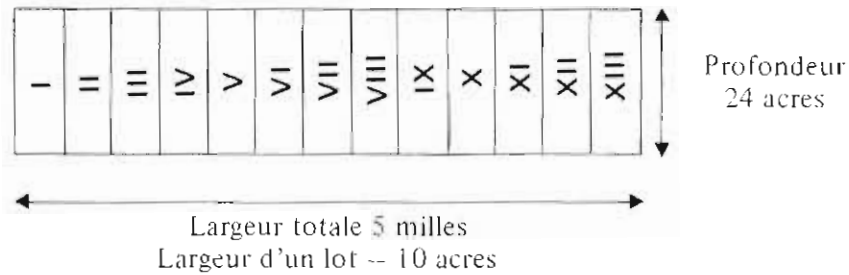
(19) *North-West Gore of Kildare, 7 Août 1840, Reg. K, folio 167.*



TOWNSHIP OF
KILLOARE
1803

- (1) En 1845 le rang 1 est cédé à Saint-Charles Borromée et les parties de droite des rangs 2 et 3
- (2) En 1853 la partie gauche des rangs 2 et 3 fut détachée en faveur de Saint-Liguori.

RANGÉE TYPIQUE DE LOTS – KILDARE



Note de l'auteur: un arpent et un acre sont habituellement des unités de mesure de surface. Pour les besoins de cet ouvrage nous les emploieront aussi comme unités de mesure linéaires équivalent à:

un arpent = 191,8 pieds
 un acre : 208,71 pieds.

Le "township of Kildare" fut ouvert à la demande du seigneur de Lavaltrie. Le jour même de la reconnaissance officielle du "township", on enregistre l'octroi de terre dans la partie sud du territoire - les rangs 1 à 6 - tandis que la partie nord - les rangs 7 à 12 - est réservée pour les militaires qui désireront s'établir au Bas-Canada.

En page 42 vous est présenté un extrait du registre des terres qui nous permet de voir en détail les lots concédés ce jour là, la grandeur de ceux-ci, les noms des propriétaires, etc...

A partir de ce moment, on observe des tractations inusitées. En effet le même jour, les concessionnaires des terres au sud du septième rang cèdent tous par contrat leurs nouvelles propriétés soit au seigneur de Lavaltrie, soit à Monsieur William Vondenvelden, et ce pour une somme dérisoire.

Dans le contrat de cession on fait mention d'un montant d'une livre trois shillings et quatre pennies, donné en échange des lots désignés à chacune des personnes mentionnées. * (20)

(20) Une livre valait à cette époque \$4.50. Shillings et pennies pouvaient porter ce montant à \$5.00.

Canton Kildare - érigé le 24 juin 1803, Reg. B, Grants, folio 151

Noms concession.	No lots concédés	Rangs	Acres	Dates
P. P. Marganne De la Valtrie	1,2,4,5,6, 1	8	1120	} 24 juin 1803
François Angers	{ 13 1,3,4,6, 7	2 } 3 }	1129a Or. 2p	
Joseph Angers, fils de François	{ 8,10,11,13 1, 2	3 } 4 }	1129a Or. 12p	
Pierre Angers	4,5,6,8,9,11	4	1200	
Joseph Angers, fils de Pierre	{ 7,8,10,11,12 1	6 } 7 }	1200	
Jacques Angers	{ 12,13 2,3, 5	4 } 5 }	929a Or. 12p	
J. F. Béland	{ 13 1,3,4, 5	5 } 6 }	929a Or. 12p	
Joseph Delisle, sr	{ 9,11,12,13 2, 3	1 } 2 }	1129a Or. 12p	
Joseph Delisle, jr	5,6,7,9,10,12	2	1200	
Jean Bte Matte	5,6,7,9,12	5	1000	
Hannah Mendenhall	1,2,4,5,6, 8	11	1200	
Daniel Pastorius	9	11	200	
Sarah Pastorius	{ 13 13	11 } 12 }	200	
John T. Doyle	{ 1,3,½N.O. 2,3,4,6, 7	4 } 10 } 12 }	1200	

Ce document enregistré auprès du notaire Larue à Neuville, en banlieue de Québec, fait allusion à une entente précédente conclue et enregistrée, elle aussi auprès du même notaire quelques mois auparavant, à l'effet que tous les concessionnaires devraient rendre les lots reçus; ils servaient ainsi de prête-nom.

Voici le texte intégral de ce contrat appelé "Le contrat dentelé". Il doit son nom aux hachures faites sur les quatres bords des pages du document.

LE CONTRAT DENTELE

Fait à Neuville dans la province du Bas Canada, entre William Vondenvelden Ecuyer, résidant en la ville de Québec agissant pour et au nom de Marganne de la Valtrie, écuyer, ses hors et ayant cause, et agissant aussi pour lui en son propre nom et ses hors et ayant cause, à cause des lots à lui cédés par le dit Marganne De la Valtrie, écuyer, dans les quatrième, cinquième et sixième rang du Township de Kildare suivant qu'il appert par... sous seing privé signé De la Valtrie en date du dix sept septembre mil-huit-cent-deux, et demeuré annexé à la minute deuxième contrat déposé selon la forme française aujourd'hui par le notaire soussigné pour y avoir recours en cas de besoin d'une part, Et sieurs François Angers, Joseph Angers fils de François, Pierre Angers, Joseph Angers fils de Pierre, Jacques Angers, Jean-François Beland, Joseph Delisle père, Joseph Delisle fils, Jean-Baptyste Matte. Tous habitants cultivateurs résidant en la paroisse de Neuville de la pointe aux trembles d'autre part.

Témoigne et certifie qu'en conséquence de certains actes d'accord entre les dit François Angers, Joseph Angers fils de François, Pierre Angers, Joseph Angers fils de Pierre, Jacques Angers, Jean-François Beland, Joseph Delisle père, Joseph Delisle fils, Jean-Baptyste Matte et le dit William Vondenvelden, écuyer, comme procureur fondé du dit Marganne De la Valtrie comment fait et exécuté de la pointe aux trembles en cette province du Bas Canada le neuf septembre dans l'année de notre Seigneur mil-huit-cent-deux devant nous François Xavier Larue de Neuville sus dit notaire public et témoin et en date des jours et an sus dites. Et aussi en considération que le dit William Vondenvelden, écuyer, aux dits

noms a fait arpenter à ses propres frais et dépents une certaine espace de terre connue sous le nom de Township de Kildare et a fait les demandes et obtenu des lettres patentes sous le grand sceau de la dite province érigeant la dite espace de terre en township sous le nom de Kildare et a fait insérer les noms des dits François Angers, Joseph Angers fils de François, Pierre Angers, Joseph Angers fils de Pierre, Jacques Angers, Jean-François Beland, Joseph Delisle père, Joseph Delisle fils, Jean-Baptyste Matte, dans les dites lettres patentes comme donatrice. Chacun pour environ douze cents acres de terre en superficie dans le dit Township de Kildare. Suivant les termes des dits accords sus-datés. Et encore en considération des grands troubles soutenus par le dit William Vondenvelden dans les prémisses aussi pour et en considération de la somme d'une livre, trois shellings et quatre pennies courant de la province du Bas Canada payer en main à chacun des dits François Angers, Joseph Angers fils de François, Pierre Angers, Joseph Angers fils de Pierre, Jacques Angers, Jean-François Béland, Joseph Delisle père, Joseph Delisle fils, Jean-Baptyste Matte, dont et dutout les dits susnommés reconnaissent la réception et le payement et dont et dutout ils déchargent et acquittent pour toujours par les présentes, le dit William Vondenvelden aux dit nom, ses héritiers, exécuteurs, curateurs, administrateurs et ayants cause de chacun des dits; François Angers, Joseph Angers fils de François, Pierre Angers, Joseph Angers fils de Pierre, Jacques Angers, Jean-François Béland, Joseph Delisle père, Joseph Delisle fils, Jean-Baptyste Matte, ont par les présentes volontairement, vendu, cédé, quitté, transporté, abandonné, délaissé et confirmé dès maintenant et pour toujours et par

les mêmes présentes, vendent, cèdent, transportent, délaissent et confirment au dit Marganne De La Valtrie, écuyer,... acceptant acquéreur pour lui, ses héritiers et ayant causes, à perpétuité le dit William Vondenvelden, écuyer, les lots de terre et prémisses suivants situés dans le dit Township de Kildare dont les dits vendeurs et cédants sont propriétaires. Tous en vertu des lettres patentes émanées du grand sceau de cette province en date du vingt-quatrième jour du mois de juin dernier de la présente année mil-huit-cent-trois.

Savoir le dit François Angers les lots numéros treize dans le deuxième rang du dit township de Kildare, et numéros un, trois, quatre, six et sept dans le troisième rang du dit township. Le dit Joseph Angers fils de François, les lots numéros huit, dix, onze et treize dans le troisième rang du dit township. Le dit Joseph Delisle père, les lots numéros neuf, onze, douze, treize dans le premier rang du dit township et les lots numéros deux et trois dans le second rang du dit township de Kildare. Le dit Joseph Delisle fils les lots numéros cinq, six, sept, neuf, dix et douze dans le second rang du dit township.

Et le dit William Vondenvelden, écuyer, ce acceptant acquérir pour lui-même et ses héritiers et ayant droits et causes à perpétuité c'est à savoir les lots et parties de terre situés dans le dit township de Kildare ci-après mentionnés. Savoir le dit Joseph Angers fils de François les lots numéros un et deux dans le quatrième rang du dit township de Kildare. Du dit Pierre Angers les lots numéros quatre, cinq, six, huit, neuf et onze dans le quatrième rang du dit township. Le dit Joseph

Angers fils de Pierre les lots numéros sept, huit, dix, onze, douze dans le sixième rang et le lot numéro un dans le septième rang du dit township. Le dit Jacques Angers les lots numéros douze et treize dans le quatrième rang et les lots numéros deux, trois, et cinq dans le cinquième rang du dit township. Le dit Jean-François Béland le lot numéro treize dans le cinquième rang et les lots numéros un, trois, quatre et cinq dans le sixième rang du dit township, et Jean-Baptyste Matte les lots numéros six, sept, neuf, dix, douze dans le cinquième rang.

Scellé. William Vondenvelden

Signé et délivré en présence de:

L. Laurence

F. Gauvin

F. X. Larue avec paraphe

pour vraies copies F. X. Larue

Voici un tableau qui représente les résultats de tous ces transferts. On y voit les terres réservées pour le clergé et la couronne, celles qui appartiennent à Monsieur De Lavaltrie et aussi celles de Monsieur Vondenvelden. On trouvera aussi désigné les lots concédés par le gouvernement à Monsieur Beauchamp Colclough en 1824.

lot rang	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
12-	***				***			***				***	
11-			***				***						
10-		***											
9-							***			BAU	***		BAU
8-		***			BAU	***		BAU			***		
7-	VON				BAU	BAU	***	BAU	BAU	BAU			BAU
6-	VON	***	VON	VON	VON	***	VON	VON	***	VON	VON	VON	***
5-	***	VON	VON	***	VON	VON	VON	***	VON	VON	***	VON	VON
4-	VON	VON	***	VON	VON	VON	***	VON	VON	***	VON	VON	VON
3-	LAV	***	LAV	LAV	***	LAV	LAV	LAV	***	LAV	LAV	***	LAV
2-	***	LAV	LAV	***	LAV	LAV	LAV	***	LAV	LAV	***	LAV	***
1-	LAV	LAV	***	LAV	LAV	LAV	***	LAV	LAV	***	LAV	LAV	LAV

*** lots réservés pour le clergé et le roi.
 LAV lots de Monsieur de Lavaltrie
 VON lots de Monsieur Vondenvelden
 BAU lots de Monsieur Beauchamp Colclough 1824

Dorénavant, Messieurs De la Valtrie et Vondenvelden seront en quelque sorte concessionnaire des terres pour la partie sud du "township"; ils utiliseront ce droit selon la tradition seigneuriale.

Le développement de la partie nord fût confié au Major Beauchamp Colclough qui en tant qu'Agent des terres distribuait celles-ci aux membres de l'armée qui désiraient s'établir.

Lorsqu'un militaire demandait la concession d'un lot, il obtenait d'abord de l'Agent des terres un billet de location pour une période de deux ans. S'il avait rempli toutes les exigences énumérées dans le billet de location, il recevait à l'échéance du billet ou avant, les lettres patentes qui en réalité étaient ses titres de propriété.

Voici la traduction libre d'un formulaire *Ticket of location* qu'émettait habituellement l'Agent des terres.

BILLET DE LOCATION

NO.....

A MONSIEUR.....

Vous êtes par la présente autorisé à prendre possession et à occuper la moitié du lot No.... dans le.... rang du canton de aux conditions ci-dessous énoncées, dans les jours de cette date, à savoir défricher vingt pieds de chemin sur la moitié du lot qui vous est octroyé, et ce avant de commencer à défricher le dit lot. A défaut de ce faire ce billet de location sera nul et sans valeur. Il est aussi exigé quand il vous le sera demandé par l'Agent des terres d'aider au défrichement du chemin de front sur le lot réservé

au Clergé qui sera le plus près de celui que vous occupez, mais non pas celui qui précède le vôtre. Vous devrez répondre immédiatement à cette demande. Le chemin sur ce lot sera défriché par les six propriétaires des lots précédents celui du Clergé; et il est aussi stipulé que vous défricherez sur toute la largeur du dit demi-lot, par un acre de profondeur et ceci dans une période de deux ans après la date d'émission de ce billet de location, à défaut de quoi vous perdez par le fait même tous vos droits. Vous serez entièrement garant de la moitié du dit lot jusqu'à ce que l'Agent des terres ait constaté la réalisation des conditions et ce d'ici une période de deux ans.

Donné dans le Canton de ceième
jour du mois dedans l'année de Grâce mil-huit-
cent-vingt-

.....
(signature)

Agent des terres pour le
Canton de.....

Parmi les documents les plus anciens que nous ayons retracés sur l'histoire de notre municipalité il faut mentionner ici les lettres patentes émises en faveur de M. Beauchamp Colclough. Par ce document il échange un lot qu'il possède déjà contre un lot réservé pour le Clergé. Il s'agit en fait des lots numéros dix et douze du septième rang. Ces lettres patentes sont particulièrement intéressantes car on y retrouve les droits et privilèges de l'Etat et du propriétaire.

Voici la traduction des lettres patentes émises par le Lieutenant-Gouverneur Francis Nathaniel Burton pour M. Beauchamp Colclough le 22 Septembre 1824.

Fiat: Province du Bas-Canada,

Enregistré au Bureau des enregistrements, à Québec,

lundi le 22ième jour de septembre 1824, dans le 7ième Régistre des Lettres Patentes des terres, Lettre A, page 65.

Ls Montzambert Assistant du Régistraire de la province.

Entré au Bureau de l'auditeur le 2 octobre 1824 dans le livre du Déchargeur, B, Folio 332.

Samuel Ulsha Ass. Auditeur
(signature)

Francis Burton,

(Kildare)

Lieutenant-Gouverneur

Georges IV, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni, de Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi

A tous ceux à qui ces Présentes pourront parvenir ou pourront concerner en quelque manière,

Salut.

Attendu que, par Nos Lettres Patentes sous le Grand Sceau de Notre dite Province du Bas-Canada, datées de Notre Chateau de Saint-Louis, dans Notre cité de Québec, le trente-et-unième jour de Mai maintenant écoulé, Nous, par Notre grâce spéciale, une certaine reconnaissance et une simple proposition,

avons accordé et accordons à Beauchamp Colclough Ecuyer, les lots nos. 5, 6, 8, 9, 12 et 13 dans le septième rang du Canton de Kildare; et les lots nos. 5 et 8 dans le huitième Rang du Canton; et aussi les lots nos. 10 et 13 dans le neuvième rang dudit Canton.

Et attendu qu'il Nous a été humblement représenté par le dit Beauchamp Colclough qu'une partie de l'un des dits lots, savoir cent-soixante acres du lot No. 9 dans le septième rang a été, dans et par les dites Lettres Patentes soustrait et réservé, alloué et approprié pour le maintien et le support d'un Clergé Protestant dans la dite Province;

Et attendu qu'il Nous a été humblement demandé par le dit Beauchamp Colclough d'annuler les dites Lettres Patentes et d'accorder à nouveau les dits lots de terre à lui, ses héritiers et ayant droit pour toujours, incluant les dits cent-soixante acres de terre, faisant partie du dit lot No. 9 dans le dit septième rang déjà désigné, soustrait et réservé alloué et approprié tel que déjà dit plus haut;

En Conséquence, maintenant, Sachez que Nous avons pensé équitable de révoquer, de déterminer et rendre nulles et par ces Présentes, Nous révoquons, déterminons et rendons nulles les dites Lettres Patentes, ainsi que toutes les matières et choses qui y étaient contenues, et Nous avons donné, accordé et confirmé, et par ces Présentes, Nous donnons, accordons et confirmons au dit Beauchamp Colclough, et à ses héritiers et ayant droit pour toujours, les lots Nos 5, 6, 8, 9, 10 et 13 dans le septième rang; les lots Nos 5 et 8 dans le huitième rang; et les lots Nos 10 et 13 dans le neuvième rang du Canton de Kildare.

Chacun des dits lots contient environ 200 acres et l'indemnité habituelle pour les chemins publics, excepté les lots Nos. 13 dans le septième et neuvième rangs, contenant chacun 100 acres; la somme des dits lots équivaut à environ 1,800 acres de terre, en plus des réserves habituelles pour les chemins publics.

Pour Avoir et Détenir les dits lots variés de terre et prémisses ci-dessus décrits et ci-devant donnés, accordés et confirmés à Notre dit Concessionnaire, ci-devant nommé par Nous, Nos héritiers et successeurs, à lui, à ses héritiers et ayant droit, et à l'usage et avantage de ses héritiers et ayant droit du dit Concessionnaire, et par chacun d'eux individuellement et respectivement, en Franc et Commum Socage, par loyauté seulement, plutôt que tout autre et tout genre de Rentes, services, amendes, droits, dûs, taves, requêtes et demandes quelles qu'elles soient en pareil cas où les terres sont maintenant possédées en Franc et Commun Socage en cette partie de la Grande-Bretagne, nommée Angleterre;

Et en vertu de ce document, Nous donnons et accordons par Nous-Mêmes, Nos Héritiers et Successeurs à Notre dit Concessionnaire, ses Héritiers et ayant droit, plein pouvoir et liberté d'utiliser, d'occuper, de cultiver et de jouir des lots de terre et prémisses qui lui sont ici accordés, de quelque manière que, lui ou eux, jugeront équitable, soit en coupant les arbres poussant sur ce terrain, soit en cultivant la surface du sol ou soit par tout autre moyen en vue de quelque progrès, et d'utiliser les profits selon leur propre besoin et avantage.

Autre condition pour toujours: Nous nous réservons expressément pour Nous, Nos Héritiers et Successeurs toutes les Mines d'Or et d'Argent qui existent maintenant ou qui seront découvertes sur les dits Lots de terre et Prémisses accordés ici, ou aucun d'eux, ou sur quelque partie, de sorte que les dites Mines et chacune d'elles appartiendront à Nous-Mêmes, Nos Héritiers et Successeurs, d'une manière aussi totale et intégrale que si cette concession n'avait jamais été faite. Et ici pareillement, Nous réservons expressément pour Nous-Mêmes, Nos Héritiers et Successeurs libre pouvoir, droit et autorité de faire et utiliser toutes routes, chemins et passages pour les dits lots de terre et prémisses ici accordés ou quelque partie que ce soit. et aussi de prendre, d'arrêter, de détourner et d'utiliser toutes Rivières, cours d'eau et masses d'eau qui seront, par Nous ou par eux, jugés nécessaires et convenables pour le travail et exploitation des dites Mines ou aucune d'elles. Pourvu aussi que si une ou plusieurs Mines étaient trouvées sur aucun lot ou lots de terre ici accordés, le ou les concessionnaires possédant ces lots ou ses héritiers ou ses ayant droit à posséder ce ou ces lots, ou aucun d'eux, devra, en dedans de 6 mois après la découverte avertir d'une telle découverte Notre Gouverneur de Notre dite Province ou Notre Lieutenant-Gouverneur, ou la personne administrant le Gouvernement de Notre dite Province présentement en fonction; et si lui ou eux négligeaient de le faire, en conséquence, la présente concession, en autant que cette même concession concerne ou concernera en quelque façon tel ou tels lots, deviendra nulle après les dits six mois qui suivront cette découverte de quelque mine ou mines d'Or ou d'Argent et un tel ou tels lots de terrain et toutes les parties concernées ici concédés, retourneront et échoieront à Nous, Nos Héritiers et

Successeurs, et, en conséquence, deviendront entière et absolue propriété de Nous ou Eux, tout comme si cette présente concession n'avait jamais été faite, toutes choses s'opposant à cet article en aucune manière étant d'absolue nullité.

Et vu que, dans l'avenir, il peut devenir nécessaire pour les habitants de la dite Province du Bas-Canada qu'une ou plusieurs routes publiques, ou grandes routes, soient construites sur certaines parties des propriétés ici concédées, alors Nous Nous réservons ici, pour Nous et pour Nos Héritiers et Successeurs, un droit de construire autant de chemins publics ou grandes routes d'une largeur ne dépassant pas cent pieds, en quelque partie des dites prémisses que ce soit, excepté ces parties où quelque résidence ou autres maisons ou encore autres habitations seront érigées.

Et vu que dans l'avenir, il peut devenir nécessaire pour les habitants de la dite Province du Bas-Canada qu'une ou plusieurs forts ou forteresses soient construits pour la paix et la sécurité de notre dite Province, ou de réaliser d'autres travaux pour la défense militaire, alors, ici encore, Nous réservons pour Nous, Nos Héritiers et Successeurs, le plein pouvoir et l'autorité d'ériger et de construire forts ou forteresses ou d'accomplir n'importe quels autres travaux pour la défense militaire sur quelque partie que ce soit de ces dites propriétés concédées ci-dessus, et de faire usage, occuper et retenir en Nos mains, pendant le temps que Nous jugerons nécessaire, de telles parties des dites propriétés accordées ici selon qu'il sera nécessaire pour les dites intentions, toutes les fois que Nous, Nos Héritiers et Successeurs, signifieront être Notre ou Leur bon plaisir d'agir ainsi sur un ordre donné par Nous,

Nos Héritiers et Successeurs, dans Notre ou leur Conseil privé en Grande-Bretagne, ou chaque fois qu'il sera jugé nécessaire et à conseiller d'agir ainsi par Notre Gouvernement, Lieutenant-Gouverneur ou administrateur du Gouvernement de notre dite Province par et avec l'avis de Notre Conseil Exécutif de Notre dite Province.

Et pourvu aussi qu'aucune partie de la dite parcelle de terre ici accordée à Notre dit Concessionnaire et à ses héritiers ne soient dans ces espaces déjà réservés pour Nous, Nos Héritiers et Successeurs, par Notre Surveillant Général des Forêts ou son Député légitime; en pareil cas, Notre dite concession de telle partie de terrain ici donnée et accordée à Notre dit Concessionnaire et ses héritiers, pour toujours, tel que déjà dit, après arpentage dûment fait et pour la partie comprise dans les réserves que Nous aurons faites, sera nulle, non avenue et d'aucun effet, nonobstant toutes dispositions contraires.

Et selon la formule du statut en pareil cas fait et pourvu d'une spécification de ce terrain par Nous choisi et approprié pour le soutien et entretien d'un Clergé Protestant dans Notre dite Province à l'égard du terrain ici accordé, Sachez de plus que de nombreux lots de terrain dans lesquels le dit Township de Kildare a été subdivisé et qui, sur le graphique ou description du dit Township de Kildare, selon Nos dites Lettres Patentes, a été annexé et décrit, Nous avons retenu et réservé et ici Nous réservons et retenons expressément pour Nous, Nos Héritiers et Successeurs, et Nous assignons et attribuons pour le maintien et entretien d'un Clergé Protestant dans Notre dite Province, le lot No. 2 au montant de 200 acres; la moitié Sud-Est du

lot No. 9, de 100 acres; et soixante acres de la moitié Nord-Ouest du dit lot No. 9, dans le huitième rang du dit Township de Kildare, contenant au total environ 360 acres et les réserves habituelles pour les chemins publics;

Sachez aussi que Nous avons encore retenu et réservé, et par les présentes, Nous réservons expressément et Nous retenons pour Nous, Nos Héritiers et Successeurs dans le dit Canton de Kildare les lots Nos. 3 dans le septième rang, d'environ 200 acres; la moitié Sud-Est du lot No. 6, de 100 acres de terre, et 60 acres de la moitié Nord-Ouest du dit lot No. 6 dans le huitième rang contenant en tout environ 360 acres de terre et les réserves habituelles pour les chemins publics, les dites réservations étant en autant que les circonstances et la nature du cas le permettent d'une valeur égale aux deux septième du terrain ci-devant accordé.

Et par les présentes, nous ordonnons et prescrivons qu'en dedans de 6 mois une copie de cette concession devra être enregistrée à Notre Bureau d'Enregistrement en Notre Cité de Québec dans Notre dite Province et qu'une mention de cette concession soit également enregistrée à Notre Bureau des Auditeurs, en Notre Cité de Québec en Notre dite Province, et, qu'à défaut de ceci, toutes ces prémisses ci-devant concédées Nous reviendront et Nous échoieront à Nous, Nos Héritiers et Successeurs, et deviendront Notre ou Leur absolue propriété, de la Même manière que si la présente concession n'avait jamais été faite, nonobstant toutes dispositions contraires. De plus, de par Notre grâce spéciale, une certaine reconnaissance et Notre simple proposition, Nous agréons que Nos Présentes Lettres Patentés, étant enregistrées et une mention d'icelles selon les indications

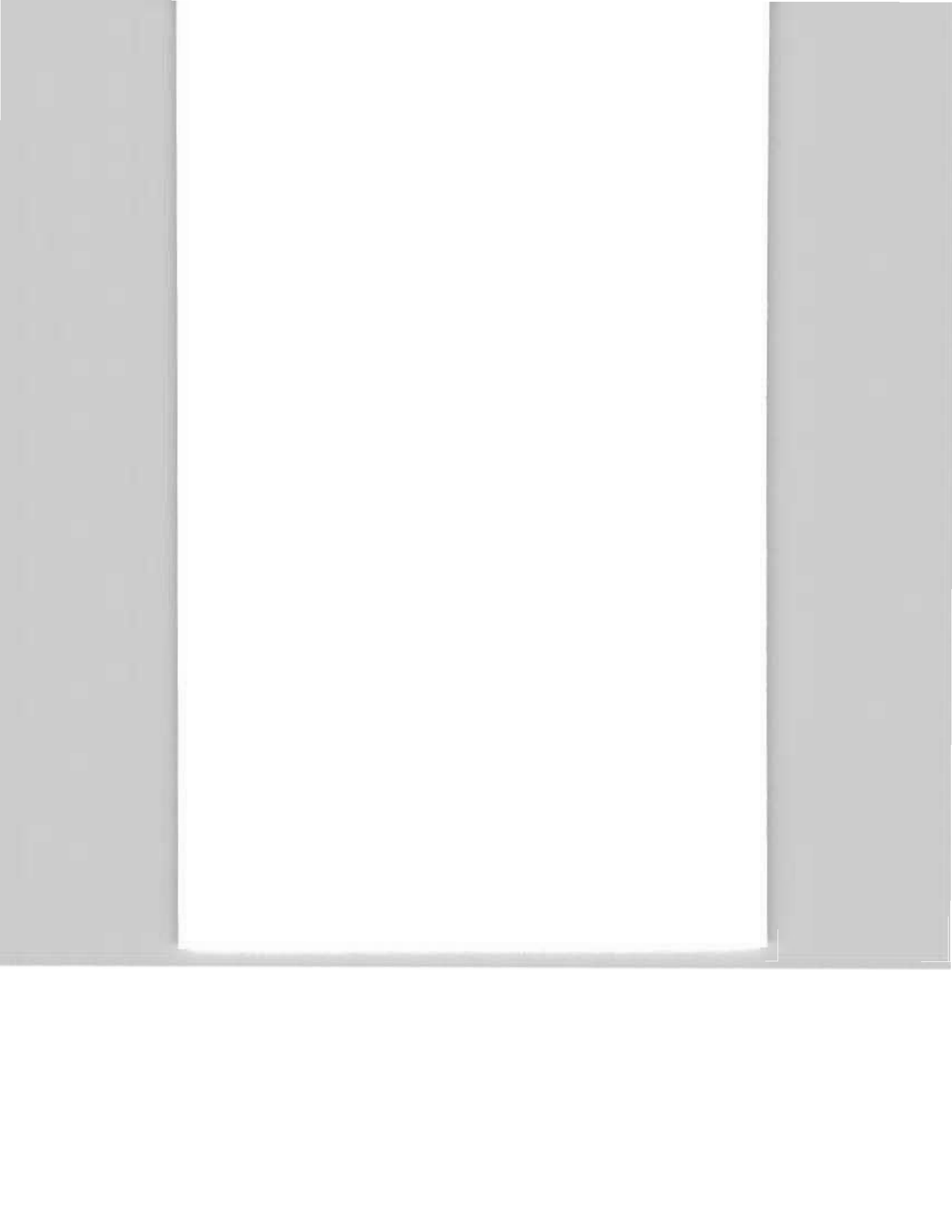
et prescriptions antérieures, soient valables et effectives, à toutes fins que de droit, constructions et projets quelconques contre Nous, Nos Héritiers et Successeurs, ne tenant pas compte des erreurs de citation, limitée au nom, ou autre imperfection ou omission de l'employé public ou quelque façon concernant cette concession ci-devant accordée, ou mentionnée ici, ou les lots de terre et prémisses devant être accordés ou quelque'une de ces parties.

En foi de ce que ci-dessus, Nous avons émis et rendu Nos Lettres, que nous avons rendues Patentes, et avons fait apposer sur elles le Grand Sceau de Notre dite Province du Bas-Canada; Témoïn; Notre fidèle et bien-aimé Sir Francis Nathaniel Burton, Chevalier Grande-Croix de l'Ordre Royal de Guelphes de Hanovre, Notre Lieutenant-Gouverneur en et sur Notre dite Province du Bas-Canada, etc, etc, etc.

Fait à notre Chateau de Saint-Louis, dans Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province, le 22ème jour de Septembre de l'an du Seigneur mil huit cent vingt-quatre, dans la cinquième année de Notre Règne.

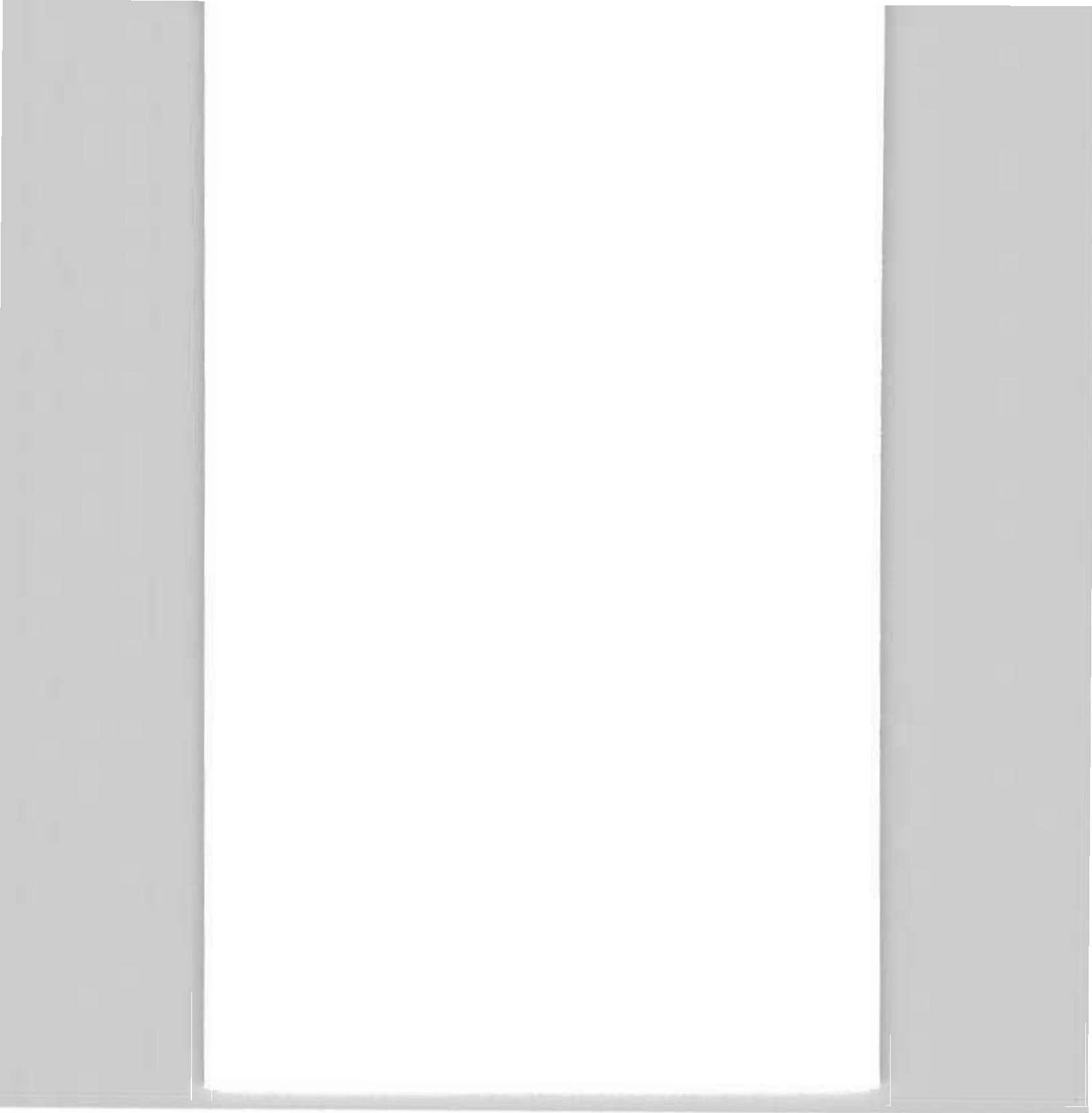
Francis Burton (signature)
Lieutenant-Gouverneur

Louis Montizambert, (signature)
Assistant du Secrétaire Provincial.



Chapitre IV

Nos pionniers



Comme nous l'avons vu précédemment, le développement du territoire du "*Township of Kildare*" se fit de façon différente pour les rangs du sud et du nord.

Les pionniers, certains venus du milieu francophone, d'autres anglophone, se créèrent des habitudes de vie bien différentes. Ces diverses appartenances eurent pour conséquence trois noyaux distincts de colonisation, indépendants les uns des autres.

Les rangs 1, 2 et 3

La partie régie par le seigneur de Lavaltrie est exploitée selon le système seigneurial. Les structures administratives étant déjà en place, les nouvelles terres sont simplement annexées à la seigneurie.

D'abord, chacun des lots concédés à Monsieur de Lavaltrie sont subdivisés en deux ou trois parcelles, de façon à obtenir de nouveaux lots de deux à trois arpents de largeur, par vingt-six de profondeur; la superficie totale des nouveaux lots varie de 56 à 78 arpents carrés. En définitive, on compte pour les trois premiers rangs 117 lots. Selon le plan initial, il n'y avait que 39 lots sur cette même surface.

En 1809, un premier colon, Monsieur Louis Gauthier, s'installe sur le lot No. 1 * (21) du premier rang, soit le rang de la Petite-Noraie, côté Saint-Liguori. La même année Monsieur Louis Laporte occupe le lot No 2. Ce sera son fils qui prendra le lot suivant, mais seulement cinq ans plus tard, en 1814.

C'est l'arrivée de quinze colons en 1817, et de treize autres en 1818 qui font entrer définitivement ce territoire dans son ère de colonisation. En 1822 tous les lots du premier rang, ainsi que la moitié des lots du deuxième rang sont concédés à l'exception des lots réservés au Clergé et à la Couronne.

(21) Ces numéros correspondent à la nouvelle subdivision.

Un grand nombre de ces colons sont originaires de Lavaltrie ou de Saint-Paul. La plupart d'entre eux, bien qu'occupant des terres dans le "*Township de Kildare*" continuent à fréquenter la paroisse de Saint-Paul, tant pour leur religion que pour leurs échanges commerciaux. Chez certains cette fidélité persistera longtemps après la création de notre paroisse.

Outre les registres de baptêmes et de mariages de l'église de Saint-Paul, qui attestent l'existence de ces pionniers, bien peu de documents sont témoins de leur histoire. Il faut se rappeler qu'à cette époque la majorité des Canadiens francophones étaient analphabètes.

En ce qui concerne les trois premiers rangs, le registre terrier de la seigneurie de Lavaltrie, conservé aux archives de l'Évêché de Joliette, est le principal document historique. Une partie de ce document reproduit en page 63 nous permet de connaître les noms de ceux à qui furent concédés les premiers lots, le numéro des lots que chacun reçut et la date de la concession.

Ensuite vient la liste des lots acquis en 1823 par Messieurs Barthélémy Joliette et ses deux beaux-frères Pierre-Paul de Lavaltrie et Peter Loedel dans les rangs 4, 5 et 6. Ces lots avaient été achetés et joints au patrimoine seigneurial quand le gouvernement ayant abandonné ses droits sur les lots dits *réservés pour la couronne* les avait mis en vente.

Liste des colons inscrits au Livre Terrier
de la Seigneurie de Lavaltrie
du 16 février 1809 - 31 mars 1849

Les concessions cédées dans le Rang No. 1
(aujourd'hui appelé Rang de la Petite Noraie de
la paroisse Saint-Charles-Borromée)

Numéro	Noms des propriétaires	Date de cession
1	François Gauthier	16 fév. 1809
2	Louis Laporte père	16 fév. 1809
3	Louis Laporte fils	17 déc. 1814
4	Louis Rivet	19 fév. 1819
5	Alexis Rivet	19 fév. 1819
6	Louis Duplessi	19 fév. 1819
7	Joseph Gaudin	19 fév. 1819
8	Jean-Baptiste Benonie Duplessi	4 déc. 1819
9	Pierre Laporte fils	25 oct. 1819
10	Jacques Magneron	3 juil. 1817
11	François Pellerin	1 juil. 1817
12	Pierre Marion	2 juil. 1817
13	Joseph Bonin	23 juin 1817
14	François Caron	18 juin 1817
15	Jean-Baptiste Brisson	18 juin 1817
16	Jean-Baptiste Houlté	28 juin 1817
17	François Caron	2 juil. 1817
18	Jean-Baptiste Bolduc	2 juil. 1817
19	Pierre Bonin	1 juil. 1817
20	Louis Amable Vigneux	2 juil. 1817
21	Joseph Magneron	3 juil. 1817
22	François Bourdon	30 mai 1818

23	François Desautels	27 avr.	1820
24	Joseph Frédéric Faust	4 nov.	1817
25
26	François Therrien	30 mai	1818
27	Cuthbert Larochelle	29 oct.	1817
28	Joseph Rondeau	11 juif.	1818
29	François George Wagner	29 oct.	1817
30	François Guilbault père
31
32
33
34	François Lorrion
35	François Léonard Mondor
36	Cuthbert Gaudron Larochelle
37
38
39	François Beaudoin

Le deuxième Rang (aujourd'hui appelé
Rang Double côté sud)

40	Basile Desautels	9 mars	1822
41	Jean-Marie Amyot fils	1 déc.	1821
42	Jean-Marie Amyot fils	1 déc.	1821
43	Louis Langlois fils	6 nov.	1819
44
45	Joseph Augé	21 déc.	1821
46	Pierre Goulet père	9 nov.	1821
47	Basile Laporte St-Georges	23 nov.	1821
48 à 67	(rien)
68	Joachim Laporte	3 nov.	1821
69	Gabriel Berthelot	15 oct.	1821

70	Gabriel Berthelot	15 oct. 1821
71	Gabriel Mandeville	10 nov. 1821
72	Gabriel Mandeville	10 nov. 1821
73
74	Gabriel Berthelot père	7 nov. 1821
75

Le troisième Rang (aujourd'hui Rang Double
côté nord)

Numéro	Nom des propriétaires	Date de cession
76	Michel Champoux	20 nov. 1820
77	Louis Langlois père	14 oct. 1819
78	Joseph Augé	26 oct. 1819
79	Joseph Ruel St-Jean	12 oct. 1820
80	Pierre Chalut	10 oct. 1820
81	Ant. Gaudin	2 nov. 1820
82	François Lacombe fils	8 oct. 1820
83
84	Jean-Baptiste Charland	2 nov. 1820
85	Louis Duplessi Moreau	2 nov. 1820
86 à 89	(rien)
90	Narcisse Augé fils	30 juin 1824
91	François Marion	7 nov. 1824
92	Antoine Marion fils	7 nov. 1824
93	André Marcille père	30 avr. 1833
94 à 113	(rien)
114	Antoine Jetté fils
115	Maxime Vézina	16 mai 1846
116	Jean-Baptiste Perreault fils	2 fév. 1846
117	André Langlois dit Lachapelle	2 fév. 1826

Lots dans le quatrième rang

Numéro	Nom des propriétaires	Date de cession
7	2 arpents à Pierre Caisse	11 jan. 1843
	nouveau propriétaire: Alexis Ayot	1844
	2 arpents à Charles Laporte	16 nov. 1832
	nouveau propriétaire: Michel Tellier dit Lafortune	1844
	2 arpents à André Laporte	11 nov. 1833
	nouveau propriétaire: Maxime Beaugrand dit Champagne	1844
	2 arpents à Louis Beaudoin	1833
	2 arpents à Jean-Baptiste Rivet	1833

Lots dans le cinquième rang

Numéro	Nom des propriétaires	Date de cession
1	Narcisse Lorrion	4 nov. 1824
	nouveau propriétaire: Jean-Baptiste McCraw	1833
	Gabrielle Mandeville	8 nov. 1824
	nouveau propriétaire: Toussaint Gareau	
	Michel Hubert	26 juil. 1824
	nouveau propriétaire: Joseph Noël dit Champagne	

Lots dans le sixième rang

Numéro	Nom des propriétaires	Date de cession
13	Charles Héту	2 avr. 1835
	nouveau propriétaire: Alexis Paquin	1840
	nouveau propriétaire: Joseph Bastien	1845
	Ambroise Huneau	16 oct. 1832
6	nouveau propriétaire: Pierre Héту fils de Joseph	1845
	2 arpents à veuve Bénonie Bonnemane dit Beauregard	1833
	1 arpent à veuve Bonne- mane dit Beauregard	22 avr. 1837
	nouveau propriétaire: Xavier Bruneau	1844
	autre partie à Nicolas Blanchard	24 oct. 1831
nouveau propriétaire: François-Xavier Racette	31 mars 1849	



Maison ancienne, qui a gardé son caractère original. Le crépît des murs extérieurs, la galerie, et ses volets pleins sont les principaux éléments qui caractérisaient les anciennes maisons d'autrefois.

On peut voir celle-ci dans le 5ème rang, ouest.

Les rangs 4, 5 et 6

On se souviendra qu'à la suite du Contrat dentelé * (22) la totalité des lots disponibles des rangs 4, 5 et 6 deviennent propriété de Monsieur William Vondenvelden.

L'importance que ce personnage joue dans les débuts de notre histoire, nous a poussé à faire quelques recherches biographiques à son sujet.

Lorsque M. William Vondenvelden arriva au Canada en Juillet 1777, il était Lieutenant-adjutant du "Corps of Hesse Hanau Chasseurs". Ce régiment prussien était à la solde des Anglais au cours de la guerre de l'indépendance Américaine; il était chargé de la défense des territoires canadiens.

(22) Chapitre 3 page 43.

Après avoir servi quelques années au sein de son régiment, M. Vondenvelden quittait l'armée, et s'engageait pour le gouvernement à titre d'Ingénieur-Arporteur. Comme premier travail il est envoyé en 1784 en Gaspésie à la Baie des Chaleurs faire des relevés de terres. Le Lieutenant-Gouverneur Cox lui demande aussi de faire pour le Gouvernement les cartes des rivières Restigouche et Saint-Jean. En 1789 on lui confie la charge de tracer des cartes de l'Île Bonnaventure et en 1792, il fait le tracé de la ville New-Carlisle et d'un petit Village de pêcheurs appelé Percé. A cette même époque il fut nommé par le gouvernement Juge de Paix.

M. Vondenvelden parlait couramment anglais et français et connaissant désormais les territoires de la péninsule gaspésienne on le rappelle à Québec où il est promu Assistant de l'Arporteur Général de la Province de Québec: Lord Dorchester.

Tous ses travaux d'arpentage ne l'empêchèrent pas d'être élu député à l'Assemblée Législative du Québec comme représentant de Gaspé. Il siège à la chambre de Juillet 1800 à Juin 1804. C'est au cours de son mandat qu'il épouse Suzanne Voyer, fille du notaire Charles Voyer de Québec.

C'est dans l'exercice de ses fonctions au Bureau de l'Arporteur Général que M. Vondenvelden prend connaissance des multiples problèmes auxquels les promoteurs des nouveaux "township" doivent faire face. Plusieurs des demandes qui sont soumises sont incomplètes, irrecevables. Certains des requérants n'ont pas la possibilité, faute de gens compétents en la matière, de faire tracer les plans des "township", tel qu'exigé par la loi.

C'est donc dans ce contexte que William Vondenvelden offre ses services pour l'arpentage des futurs "township" et sur place, il pilotera ces projets auprès des autorités jusqu'à leur adoption définitive. En guise d'honoraires on lui cédera des terres.

Dans les documents que nous avons eu le loisir de consulter, il est fait mention de terres dans les régions de la Gaspésie, la Mauricie, près de Nicolet et dans la seigneurie de Terrebonne qui lui ont été concédées en paiement de ses services.

C'est vraisemblablement ainsi qu'il connût M. de Lavaltrie et accepta de tracer les plans du "Township of Kildare". Par le biais du contrat dentelé, il reçût donc les lots disponibles des rangs 4, 5 et 6.

Bien entendu, ses fonctions au bureau de l'Arpenteur Général lui laissaient peu de temps pour gérer toutes ses propriétés. C'est pourquoi, il est contraint de vendre certaines d'entre elles; toutefois, il ne céda jamais les terres du "Township of Kildare".

M. Vondenvelden exploita ses terres à la manière française, soit selon le système seigneurial. N'étant pas sur place, souvent il demandait à M. de Lavaltrie de veiller à ses intérêts. Une correspondance s'établit entre les deux hommes bientôt poursuivie avec M. Delanau dière, parmi ces lettres, en voici quelques-unes où il est fait mention du "Township of Kildare".

Lettre de W. Vondenvelden à Marganne De Lavaltrie

Bureau de l'Arpenteur Général
Québec, le 9me Novembre, 1795

Monsieur

L'Arpenteur Général m'ayant chargé du soin de son bureau, votre lettre du 28me du passé m'a été remise pour y répondre.

Je ne connois pas l'acquéreur de la Seigneurie d'Argenteuil, mais s'il a fait des demarches pour obtenir la Seigneurie de Kildare que vous avez demandée au Gouvernement, je ne crois pas que jusqu'à présent, il est en aucune réussite.

Je remarque que vous avez païé à M. William Fortune Quinze Guinées, tandis que ni dans notre registre ni par l'ordre d'Arpentage il paroît que vous

avez païé aucune partie des fraix de l'arpentage fait par M. Fortune dans Kildare, une circonstance qui pourroit vous porter préjudice et qu'il vous convient d'éclaircir vis-à-vis du Gouvernement, puisqu'il paroît évidemment qu'il y a une méprise quelque part dans cette affaire.

Le premier d'Août dernier étoit limité pour que les chefs des applications pour des Townships produisent leurs associés, et comme vous ne paroissez pas vous y être conformé, joint à ce qu'on suppose ici que vous n'avez rien contribué aux fraix de votre arpentage, vous vous trouvez effectivement exposé à déchoir de vos prétentions.

Si je puis vous offrir un avis c'est de ne pas perdre un instant pour envoyer la liste de vos associés ce dont le marché vous est sans doute connue.

Au cas que vous ne puissiez les produire sous peu, il seroit de votre intérêt de charger quelqu'un ici pour qu'il expose votre cas dans un petit mémoire à son Excellence le Milord, le suppliant de vous accorder un délai pour le faire.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur

Votre très humble et très
obéissant Serviteur,

William Vondenvelden

P.S. M. Colland étant privé, par ses infirmités, du plaisir de vous répondre lui même me charge de vous faire ses compliments et ses assurances de respects à Madme de Lavaltrie qui j'espère voudra bien me permettre de lui présenter les miens.

Lettre de William Vondenvelden
à L'honorable Chs de Lanaudière

Québec, le 11ème Janvier 1796

Monsieur,

Ci-joint j'ai l'honneur de vous envoïer une copie de la Township de Kildare demandée par M de la Valtrie, inscrite d'une traduction des remarques qui se trouvent sur le plan le plus correct dans le bureau de l'Arpenteur Général ainsi que vous l'avez désiré.

J'observerai de plus, que Kildare dans son entier, ne contient guere plus que la moitié de 64000 arpens, la surface d'une Township entière. En outre, si on s'en rapporte à M. Fortune, il n'y a que la partie ABkh qui soit propre à cultiver, et suivant les anciens titres, dans le bureau du Secrétaire, l'espace ABCD n'appartient pas à la seigneurie de la Valtrie. Or, si M. de la Valtrie n'a point de titres pour cette espace, il me paroît avantageux pour lui de s'en assurer en l'acceptant comme partie de Kildare, plutot que de courir le risque que quelqu'autre personne la demande et l'obtienne du Roi. Je suis même surpris que plusieurs applications n'ayent déjà été faites pour un morceau de terre aussi avantageusement situé.

A l'égard des £15 ou 15 Guinées que M. de la Valtrie a païé à M. Fortune, en tirant une partie des lignes de Kildare, Je dois le répéter, rien n'en a été reçu à l'office de l'Arpenteur Général. Si M. de la Valtrie veut me donner la préférence de l'arpentage de Kildare lorsqu'il en fera faire la subdivision, Je lui garantirai une opération juste, et il se trouvera exempt de pareils inconvéniens.

J'ai l'honneur d'être avec respect

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant Serviteur

Willm Vondenvelden
Député Arpenteur

**Lettre d'affaires de M. Vondenvelden
à Gaspard Delanaudière**

Québec, 27^{me} Novembre 1805

Monsieur,

Votre dernière m'est dument parvenue, quoiqu'un peu plus tard que suivant sa date elle auroit dû faire. Je suis très obligé de son contenu.

J'ai été informé depuis mon retour ici que le bled a haussé de prix dans toute la province, de sorte que je n'ai pas été surpris de vos informations à cet égard. J'espère pourtant que vous pourrez vous assurer de la quantité de 50 minots au prix que vous mentionnez, cela servira pour ma famille et pour ma semence. S'il falloit payer le tout, tirez sur moi.

N'est-il pas surprenant que Fuller qui insistoit à avoir mes conditions par écrit par le retour de Burd, n'ait encore rien fait en conséquence quoiqu'il accepte mes offres.

Dans tous les cas vous trouverez ces gens les mêmes. Il faut s'en méfier. Ne souffrez pas, je vous prie, que rien de ce que M. Delavalltrie a bien voulu faire pour moi avec les sucreries soit changé. Au reste je doute que jamais Fuller procure un seul habitant de bonne foi qui s'établisse chez moi.

Les americains n'ont aucune confiance en leurs compatriotes. Je vous envoie ci-inclus dans la plus grande hâte les propositions d'assurance avec le plan dont M. Delavalltrie pourra faire usage lorsqu'il le jugera à

propos. Excusez ce griffonnage. Presentez je vous prie mes respects à la famille et croyez moi avec des sentiments distingués.

Monsieur

Votre très humble et
très obéissant serviteur

Will Vondenvelden

Note de l'Auteur: M. Fuller était un loyaliste américain qui par une entente précédente devait recruter parmi ses concitoyens d'éventuels colons.

M. Burd était lui un commissionnaire.

Lettre de William Vondenvelden à G. Delanaudière

Ste Marie, Nouvelle Beauce,
10me Juillet, 1806

Monsieur,

Je prens la liberté de vous envoyer ci-inclus une lettre au Capitaine Fuller; elle est ouverte, vous en verrez le contenu et après l'avoir lue ayez la complaisance d'y mettre une oublie.

Il vous remettra sa réponse, ouvrez-la, s'il vous plaît, et mettez moi dans la votre sur mes gardes si par quelque fausse information il cherchoit à m'induire en erreur.

Si mes sucreries dans Kildare ont produit quelque rente de sucre et que quelcun de vos voisins voulut l'acheter j'en serai bien aise vu qu'on en fait beaucoup ici.

P. S. Vous voyez comme je griffonne vous aurez de la peine à lire mon écriture. J'en suis bien aise, cela pourra vous engager à vous donner moins de peine en m'écrivant, de sorte que vos lettres en seront plus longues. Dites m'en bien long sur mes tenanciers dans Kildare et leurs travaux; s'ils vous paroissent sérieusement disposés à s'établir...

Lettre de William Vondenvelden à Gaspard Delanaudière

Québec, le 6me Mars, 1809

Monsieur,

Dans l'instant même je viens de recevoir votre très obligeante lettre qui ne mérite pas moins que celle qui la précède mes remerciemens et ma reconnoissance. Vous aurez sans doute appris avant que la présente vous parvienne que j'ai écrit tout au long à M. Rottot au sujet du bois qu'on dit être coupé sur mes terres à Kildare; et vous aurez sans doute su toute ce que je lui marque à ce sujet et à d'autres égards.

Je l'ai chargé entr'autre de demander payement des rentes dues par les Américains depuis le tems de leur prise de possession suivant leur convention et de faire ce payement à vous, laquelle liberté vous voudrez bien excuser, quoique je crois qu'ils ne vous incommoderont pas avec ces payemens. J'ai conseillé à M. Rottot de prendre Youpel avec lui lorsqu'il ira sur mes terres, et au cas qu'il ne le connoisse pas je lui ai conseillé de s'adresser à vous.

Si vous le voyez avant qu'il s'y transporte, priez-le de ma part de m'écrire bien explicitement sur tous les points de ma lettre; car c'est sur cette réponse qu'il faut que j'agisse et si son information n'étoit pas exactement suivant les faits elles pourroient m'induire dans des erreurs graves et couteuses. Ce n'est pas que je n'aie une entière confiance de M. Rottot; c'est la conséquence de l'objet qui me rend si inquiet. Comme ma lettre à M. Rottot est partie jeudi dernier j'espère qu'il la recevra assez tot pour que Youpel ne parte pas sans lui, ce que vous aurez peut être le moyen d'empêcher.

Enfin, assuré de vos bontés, je m'y repose entièrement et attendrai avec confiance la réponse de M. Rottot, lequel je vous prie de recommander d'être très exact en prenant les Numeros des lots. Une erreur à cet égard me seroit fatale en rendant mes démarches contre les infractaires entièrement inutiles.

C'est pour ne pas manquer l'occasion de M. Paul Lacroix que je griffonne ainsi. Vous aurez de la peine à la lire.

Présentez mes très humbles respects à Madame Delanaudière et à Monseigneur. La rigueur de corps et d'esprit m'ont fait un sensible plaisir. Si vous vouliez en écrivant à Madme De la Valtrie l'assurer de mes respectueuses soumissions vous m'obligeriez infiniment.

Madme V très sensible à vos civilités me charge de vous en faire ses remercimens et de ses respects à toute la famille.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur

Votre très humble et
très obligé Serviteur

Wm Vondenvelden

Cette lettre datée du 6 Mars 1809 est le dernier document que nous possédons de lui; il décéda au cours de cette même année. Madame Vondenvelden fut autorisée à gérer les propriétés familiales comme tutrice de son fils; toutefois il n'était pas en son pouvoir de vendre les biens. Par conséquent, le développement de cette partie du township fut ralenti considérablement.

Ce n'est qu'en 1818 que Suzanne Vondenvelden obtint du Juge de la Cour Suprême de la province de Québec, l'autorisation d'administrer, vendre ou céder, en son nom et en celui de son fils, encore mineur, les terres qu'ils possédaient en commun dans Kildare.

Peu de temps après l'ordonnance du Juge, plusieurs lots sont concédés. Les nouveaux propriétaires sont des canadiens français; plusieurs sont originaires de Ste-Elisabeth et de Berthier, où réside Mme Vondenvelden.

En 1822 lorsqu'à la requête des habitants des 5e et 6e rangs, le Grand Voyer du District de Montréal * (23) ordonne d'ouvrir un chemin de front entre les deux rangs, tous les habitants sont énumérés, et nous avons donc ainsi les noms de tous les résidents de l'époque dans les rangs 5 et 6. * (24) D'ailleurs plusieurs noms sont encore présents dans la municipalité.

En 1824, plusieurs contrats sont signés à l'Etude du notaire Badeau à Trois-Rivières, confirmant ainsi les colons dans leurs droits de propriétaires et attestant qu'ils ont défriché, cultivé leurs terres, construit leurs maisons et payé leurs rentes.

* * *

William Vondenvelden fils, termine ses études et est reçu avocat en 1828. Il s'établit à Berthier-en-haut avec sa mère, d'où ils administrent leurs propriétés communes de Kildare.

(23) *Le grand Voyer: Titre de la personne responsable des chemins. Notre de l'Auteur: Ne pas confondre ici avec le nom de naissance de Mme Vondenvelden: Suzanne Voyer.*

(24) *Document page 80.*



Le magasin général en face de l'église aujourd'hui la propriété de Monsieur Claude Geoffroy. Photo prise en 1901.

Copie des Procès verbaux pour l'usage
du Conseil local de St-Ambroise de Kildare
Comté de Joliette

No. 353

Procès verbal d'un chemin de front et d'une
route pour les 5ème et 6ème rangs du township
de Kildare paroisse Ste-Elizabeth

Nous Louis René Chaussegros de Lery Ecr.
Grand Voyer du District de Montréal

A la requête de Jacques Lanoix, Benony Apelin,
François Desilets, Louis Lanoix, Bazile Brisset, Bazile
Charpentier et François Brisset, habitans propriétaires
de terre dans le Township de Kildare dans la Paroisse
Ste-Elizabeth demandans l'établissement suivant la loi
d'un chemin de front pour le cinquième et sixième rang
et une route le long de la ligne Seigneuriale de Daille-
bout pour parvenir au chemin de front le long de la
rivière L'Assomption.

Et en vertu de notre ordre requérant tout et
chaque intéressé de connaître en personne au presby-
tère de Ste-Elizabeth le vendredi vingt cinq Octobre
Mil huit cent vingt deux à quatre heures après midi,
la dite requête et notre dit ordre sur icelle ayant été
lus et publiés à la porte de l'Eglise de la dite paroisse
issu de l'office divin du matin, dimanche le vingt Octo-
bre de la sus dite année, selon le certific... Sieur Jean-
Bte St-Louis inspecteur des chemins de la dite paroisse,
Nous Nous sommes..... transporté aux heures et jour sus
dits presbytère sus dit où s'étaient assemblés

étaient présents, Jean-Bte St-Louis, Pierre Loizeau, Pierre Grandchamp, Bazile Brisset et autres intéressés auquel nous avons fait lecture de la requête et demandé les avis et opinion sur icelle, et après avons entendu les intéressés sus dits nous avons remis et fixé notre visite des lieux au jour suivant afin que les intéressés puissent nous y accompagner s'ils le jugeaient à propos.

En conséquence ce jour le vingt six Octobre Mil huit cent vingt deux, à dix heures du matin accompagné de Pierre Grandchamp, François Desilets, Bazile Brissette et de presque tous les intéressés, Nous avons fait la visite annoncée, et après avoir entendu les intéressés présents le tout d'ailleurs murement considéré nous avons ordonné et ordonnons

1^o Un chemin de front commun au cinquième et sixième rang du Township de Kildare depuis la ligne du Township de Rawdon jusqu'à une coulée près la ligne Seigneuriale de Daillebout, à l'exception qu'à raison d'une coulée considérable le chemin sera placé dans le cinquième rang sur les terres d'Antoine Gingras, Benjamin Chevalier et Joseph Charpentier. Le chemin sera de même en entier dans le sixième rang sur la terre de Bazile Charpentier. Il sera construit un pont sur la coulée qui coupe la dite terre, et il y sera fait deux côtes pour rejoindre le chemin ordonné sur la terre de Joseph Charpentier. Nous ordonnons que toutes les fois que le chemin de front laissera le cordon alors il sera fait et entretenu par le propriétaire de la terre qui le portera.

Le pont sur la terre de Pierre Desmarais sera public et aura quinze pieds de hauteur les côtes en seront adoucies autant que possible, le dit pont sera fait et entretenu par Pierre Desmarais pour deux terres, Jean-

Bte Maleau, Louis Lanoix et par tous ceux qui y amèneront de l'eau. Le pont sur la terre de Bazile Charpentier sera fait et entretenu par Bazile Charpentier, Pierre Grandchamp, Modeste Dehayes, Joseph Dehayes, Joseph Charpentier, François Desilets, Alexis Guinan, Augustin Gladu, Charles Camaire et par ceux qui amèneront de l'eau. Les ponts auxquels il n'est pas pourvu que le présent procès verbal seront faits et entretenus par ceux qui y égoutent les eaux de leurs terres.

2^o Une Route dans l'endroit pratiqué actuellement laquelle se continu.e depuis le chemin de front cy dessus établi jusqu'au chemin de front le long de la rivière L'Assomption, mais en deça des ponts elle suivra la ligne Seigneuriale sur la terre de Louis Durant.

Cette route telle qu'ordonnée cy dessus sera faite et entretenue par tous les habitants des cinquième et sixième rang du dit Township, à l'exception de Louis Durant qui en sera exempté parce qu'il la porte en entretien sur sa terre. Les ponts sur les coulées qui coupent la dite route seront faits et entretenus par tous les habitants sus dits des cinquième et sixième rang savoir Louis Durant, Grégoire Savoie, Bte Forcier, Cuthbert Savoie, Joseph Durant, Ambroise Savoie, Joseph Charpentier, Benjamin Chevalier, Antoine Gingras, François Deserre, François Enouille, Amable Boucher, Pierre Loiseau, Louis Enouille, Gabriel Bérard, Julien Belle, JBte Blondeau, Joseph Ferrière, Xavier Grandpré, Pierre Etuve, Joseph Charpentier, Pierre Delorme, François Bourdon, Joseph Cornellier, Charles Loiseau, Bazile Brisset, Louis Bonnin, François Pariseau, Joseph Loviou, Frs. Loviou, Joseph Desmarais, Louis Enouille, Laurent Labrecque, Etuve, Chs. Nadeau, Jacques Enouille, Frs. Rivet, Chs Camaraire, Augustin Gladu, Alexis Guinan, Frs. Desilets,

Joseph Charpentier, Joseph Dehayes, Modeste Dehayes, Pierre Grandchamp, Bazile Charpentier, Louis Valois, François Desilets, Louis Enouille, Pierre Desmarais, Bazile Maleau, Gabriel Bérard, Charles Guilbault, Louis Laurin, Vincent Fournier, Benonie Bonnemanne, Louis Berthiaume, Louis Bonin, Amable Neveux, Louis Bonin, Joseph Delorme, Joseph Brisset, Bazile Charpentier, François Eneau, Chs. Desilets, François Gougé, JBte Lavigne et tous autres des dits rangs qui auraient été oubliés dans la nomanclature cy dessus.

Nous ordonnons Sieur JBte St-Louis Inspecteur des chemins de la paroisse de Ste-Elizabeth de faire lire et publier le présent procès verbal à la porte de l'Eglise de la dite paroisse issue de l'office divin du matin, le premier dimanche après sa réception, et d'annoncer alors que nous en poursuivons l'homologation le dix de Janvier Mil huit cent vingt trois dans la cour de Session de Quartier de la paix qui se tiendra ce jour là dans la ville de Montréal, de garder en outre le dit Procès Verbal après sa dite publication pendant huit jours consécutifs dans sa maison à l'expiration desquels il lui sera renvoyé et après son homologation l'inspecteur et les Sous-Voyers le mettront en exécution selon sa forme et sa teneur.

Donné à Ste-Elizabeth les jours et au cy dessus

(Signé) L. R. C. de Lery G. V.

Le soussigné Inspecteur des chemins de la paroisse de Ste-Elizabeth certifie que le présent procès verbal a été lu et publié à la porte de l'Eglise de la dite paroisse issue de l'office divin du matin dimanche le quinze Décembre Mil huit cent vingt deux et qu'annonce a été

faite alors que l'homologation en sera poursuivie le dix de janvier Mil huit cent vingt trois dans la Cours de Session de Quartier de la Paix qui se tiendra ce jour là dans la ville de Montréal, je certifie de plus que depuis sa dite publication j'ai gardé chez moi le dit procès verbal pendant huit jours consécutifs conformément à la loi.

Ste-Elizabeth le 24 Décembre Mil huit cent vingt deux.

(signé) JBte St Louis Inspr.

Pour vraie copie.

A.N. Gélinas s. du M. F. A.

Les rangs 7 à 12

Si le sud du "township" de Kildare se développa sous la gouverne de Messieurs de Lavaltrie et Vondenvelden, il en fut autrement pour les rangs du nord. A cette époque, la mère-patrie - l'Angleterre - voulant développer les territoires nouvellement conquis, offrait aux militaires en mission au Canada des terres pour les inciter à demeurer sur place à la fin de leur service. *(25)

C'est par le biais de l'Armée que la couronne concédait les terres. Ici dans le "township" de Kildare, la concession des lots des

(25) La loi de Lord Bathurst: 1- Octroi de terres gratuites. 2- Versement d'un an de solde. 3- Le gouvernement procurait des instruments aratoires. 4- Les frais de transport payés pour le militaire et sa famille.

rangs sept à douze fut confiée au Major Beauchamp Colclough. Il était à Berthier le militaire détenant le plus haut grade du régiment qui y avait ses quartiers. Le 103^e Régiment était composé en majeure partie de soldats irlandais.

Le Major entretenait des relations étroites avec le Gouverneur de Québec, Sir Burton. Ses contacts lui conféraient beaucoup d'importance. Parmi les documents des archives de l'Evêché de Joliette, on peut prendre connaissance d'un différend qui opposait Messieurs De Lanaudière et Monsieur Joliette à un cultivateur au sujet de la contestation des droits de propriété d'une terre. Ce cultivateur demanda l'assistance du Major, qui fit un rapport très sévère au Gouverneur concernant les agissements douteux de Monsieur Joliette.

De par ses fonctions et son prestige, M. Colclough était bien considéré de la Noblesse et des dignitaires de la région. Il n'était donc pas surprenant qu'en 1824, il fut nommé Concessionnaire et Agent des terres de la Couronne pour le "township" de Kildare.

L'Armée tenait à jour un registre des concessions des terres. Il s'agit du Registre Crawford; on y inscrivait les noms des propriétaires, la date de la cession, et les numéros des lots concédés.
* (26)

La grandeur des terres accordées variait selon le grade du bénéficiaire. Un simple soldat obtenait la demie d'un lot, soit 130 arpents carrés. Un Sergent ou un Capitaine avait droit à un lot complet.

L'arrivée des pionniers dans cette région du "township" se fit donc progressivement. Souvent arrivaient plusieurs membres d'une même famille. Par exemple, en 1820, les trois frères Millichap dans le douzième rang à proximité du Lac des Français; en 1822, dans le huitième rang, les Dixon (six frères et quatre soeurs) et les Daly (un père et ses fils); aussi en 1822, les Gass (trois frères, le premier dans le 7^e rang, les deux autres dans le neuvième rang.)

(26) *Registre Crawford disponible au Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Extrait p. 86.*

**REGISTRE CRAWFORD
TOWNSHIP OF KILDARE**

Names	No	Ranges	Date of location
Sem. Clendillon	2	7	3 June '23
A. and J. Shoult	3	7	7 Oct. '23
Louis Marcoux Sen. & Jun.	4	7	do
Major Colclough	5	7	do
Do	6	7	do
Do	8	7	do
Do	9	7	do
Sergeant Gass	10	7	23 Dec. '23
G. C. Colclough	11	7	1 Sept. '22
Major Colclough	12	7	do
Do	13	7	do
R. McLaughling	1/2 of 1	8	30 Dec. '23
James Daly	Rst of 1	8	27 July '22
John Daly	1/2 of 3	8	5 Aug. '23
Hugh Daly	Rst of 3	8	do
Thomas Byrne	1/2 of 4	8	28 Sept. '22
Robert Goodfellow	Rst of 4	8	9 Oct. '22
Major Colclough	5	8	do
Gordon Hurton	1/2 of 5	8	28 Dec. '23
William Hurton	Rst of 5	8	do
O. Hurton Sen. & Jun.	7	8	do
M. Colclough	8	8	28 Dec. '23
Th. J. Dixon	10	8	17 Oct. '22
William Gass	1/2 of 3	9	28 Aug. '22
John Hurton	Rst of 3	9	2 Sept. '23
John Heaters	1/2 of 6	9	do
Robert Heaters	Rst of 6	9	3 Oct. '22
William Gass Senr	8	9	12 Aug. '23
Agent	9	9	do

**REGISTRE CRAWFORD
TOWNSHIP OF KILDARE
(suite)**

Names	No	Ranges	Date of location
Major Colclough	10	9	do
Agent	12	9	do
Major Colclough	13	9	do
George Millichap	SE part 9	12	27 Dec. '20
John Millichap	SE part 10	12	27 Dec. '20
Thomas Millichap	SE part 11	12	27 Dec. '20

Même si les terres des 9, 10, 11 et 12^{èmes} rangs sont situées dans les montagnes et moins faciles à cultiver, par leur paysage montagneux et les quelques lacs qui s'y trouvent, elles offrent une image qui rappelle un peu l'Irlande. Et c'est pourquoi elles étaient aussi populaires.

Aujourd'hui même si les descendants de ces pionniers anglophones nous ont quittés pour l'Ontario ou les Etats-Unis, il nous reste encore des vestiges qui témoignent de ce passé.

Ces immigrants britanniques possédaient des avantages que leurs concitoyens francophones n'avaient pas: la liberté de propriétaires n'ayant aucune redevance à payer annuellement, et l'instruction. La plupart des soldats savaient lire et écrire. De plus l'esprit de décision acquis par leur formation militaire, en faisaient des gens dynamiques. C'est pourquoi durant soixante-quinze ans - de 1825 à 1900 - ils jouèrent un rôle important dans le développement de Kildare.

Rappelons enfin que possédant des terres plus grandes que celles des francophones des rangs du sud, leur population était moins dense, et qu'au plus fort de leur concentration, ils ne représentaient que 13.5% de la population totale de notre municipalité.

Afin d'illustrer la vie quotidienne des rangs 7, 8 et 9, voici l'histoire de trois familles qui les ont habités. Deux d'entre-elles jouirent pendant plusieurs années d'un grand prestige dans notre communauté naissante: Les Daly et Les Dixon.

La troisième, celle des Gass, représente très bien la vie des pionniers anglophones, sans aucune particularité exceptionnelle qui ont donné à cette partie de notre municipalité ses premières assises.

La famille Daly

James Daly, qui était un catholique d'origine irlandaise, obtint en juillet 1822 la moitié nord-est du lot No 1 du huitième rang du canton de Kildare. Il arriva ici avec son épouse Ann McQuirch et un de ses fils, Patrick le 5 Août 1823.

Deux autres de ses fils John et Hugh, également militaires, se partagèrent le lot No 3 du même rang. Ils étaient à proximité de leur père, séparés seulement par le lot No 2, réservé à l'usage de la Couronne. Quelques années plus tard, lorsque les lots de la Couronne sont mis en vente, James Daly achète ce lot No 2 pour y établir Patrick, le benjamin.

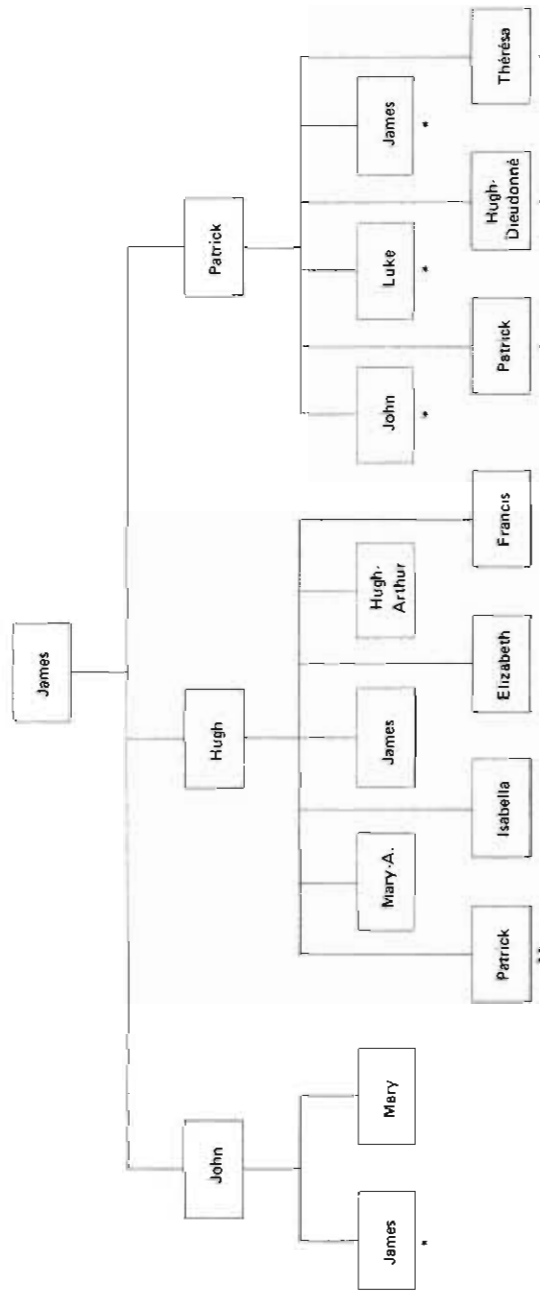
Patrick Daly et sa descendance

Quelque vingt ans plus tard, Patrick et son épouse possèdent un lot de onze arpents de largeur par vingt-six de profondeur. De leur union étaient issus: John, Luke, James, Patrick, Hugh-Dieudonné et Thérèse.

Pour établir leurs fils, le couple partage ses terres. Le 14 Juillet 1873, Luke épouse Arzelie Garceau fille de Porsper Garceau. Patrick Daly vend donc moyennant \$1,200.:

Une terre située dans le huitième rang du Township de Kildare, dépendant des lots No 1 et 2, en la paroisse de St-Ambroise de Kildare, dans le comté de Joliette, cette terre contenant trois arpents et demi de front sur vingt-six de profondeur, le tout plus ou moins borné devant au Chemin Public, derrière aux terres du neuvième rang du dit Township, tenant de chaque côté aux donateurs, bâtie de grange et écurie.

La famille Daly



* Ils émigrèrent à Cohoes aux Etats-Unis
 ** Il émigra au Michigan

Puisqu'il n'y a pas de maisons sur cette terre, M. et Mme Daly s'obligent:

. . . de faire construire pour le donataire, leur fils, une maison de vingt-quatre pieds sur une face et de vingt-six sur l'autre, en planche et en bardeaux, avec un solage, lambrissée, une cheminée en briques, les planchers, hauts et bas avec des enduits en dedans, enfin une maison habitable ou plutôt de la livrer le clé en mains, et cela dans deux ans.

En attendant la finition de la maison, les parents: . . . les nourriront à leur table et habilleront convenablement, mais ils devront travailler pour le compte et profit des donateurs, durant deux ans consécutifs. Pendant cette période les parents resteront en jouissance de la terre donnée.

M. et Mme Daly donneront à leur fils Luke les objets suivants: 1 cheval sous poil blond, 1 pouliche sous poil cendré, 3 vaches, 6 moutons, 1 charrue, 1 herse double, 2 paires de traits de fer, 1 petite charrette avec les roues, 1 carriole, 1 robe de buffle, 1 harnais complet, 1 harnais de travail, 1 poêle double avec tuyau, 2 cochons et 6 poules.

L'année suivante l'aîné, John, épousera Exilda Belanger. Il devra déboursier la même somme que son frère pour obtenir une terre mesurant trois arpents et demie de large et vingt-six de profond. Sur cette terre une maison est en voie de construction ainsi qu'une grange et une étable. Puisque les bâtiments ne sont pas prêts pour le mariage qui a lieu le 6 Avril 1874, les parents hébergeront les nouveaux époux et:

nourriront et habilleront aussi longtemps qu'ils demeureront avec eux, mais ces derniers devront travailler pour eux aussi longtemps qu'ils demeureront chez eux.

La terre est affectée des mêmes charges que celle de Luke, et les parents donnent donc à peu près les mêmes articles, soit: 1 jument sous poil cendré, 1 cheval sous poil brun, 3 vaches à lait, 6 moutons, 2 cochons, 6 poules, 1 charrue, 1 herse double avec les traits et les baculs, 1 petite charrette peinte, 1 harnais propre

complet, 1 harnais de travail, 1 carriole, 1 robe de buffle, 1 poêle double avec le tuyau, 1 table, 1 garde-manger, 6 chaises, 1 canard, 1 lèche-frite, 1 seau ferré, le tout à être livré à l'été de 1875.

Maintenant que les aînés sont établis, M. et Mme Daly se donnent à leur fils James. La donation enregistrée devant le notaire Bourgeois, le 10 Juillet 1874 est pour une terre de quatre arpents de largeur par vingt-six de profondeur, bâtie de maison, hangar, grange et autres dépendances. Le contrat précise en outre que James aura aussi: *les animaux, voitures, instruments aratoires, et autres effets*, mais les Daly se réservent *leur lit en jouissance, les meubles meublants qu'ils voudront se servir, ainsi que la batterie de cuisine, le tout pour le temps de leur vie durant ou l'un d'eux*. Ils se réservent aussi de jouir de deux chambres du côté nord-est de la maison, plus *la jouissance de la grande chambre, le droit d'aller dans tout l'intérieur de la maison, de se servir du poêle, de la cave, grenier, cheminée, etc...* James Daly devra payer annuellement \$100.00 comme rente alimentaire; \$50.00 comme rente d'habillement; \$10.00 pour louage de voitures pour aller où ils voudront, mais *les sommes de deniers seront réduites de moitié à la mort de l'un d'entre eux*. Le contrat de donation indique aussi que les articles promis par les parents aux deux frères Luke et John n'ont pas encore été livrés.

Dans ce même contrat, James s'engage envers sa soeur Thérèse à lui donner \$100.00 à sa majorité, plus un lit garni et une commode; il devra la nourrir et l'habiller jusqu'à son mariage, mais elle devra travailler pour lui sans gages. Envers ses jeunes frères, Patrick et Hugh-Dieudonné, il s'engage à *les nourrir, habiller et entretenir convenablement, tant qu'ils ne seront point établis, et sans être tenu de leur payer des gages*.

James épouse en 1876 Edwidge Belanger.

Dès le début de leurs mariages, John et Luke font un premier séjour à Cohoes aux Etats-Unis. Ils reviennent à Kildare; mais peu après le décès de leur père, vers 1881, la famille complète immigre définitivement aux Etats-Unis.

John Daly et sa descendance

John, l'aîné de James, obtint en 1823 un lot de cinq arpents par vingt-six, selon le rapport Crawford. Il était à peine âgé de dix-neuf ans à cette époque. Il continua son service dans l'armée, et ne vint habiter ses terres qu'après son mariage avec Helen Carrol en mai 1831. Le couple eut deux enfants: James en 1832 et Mary en 1833.

Malheureusement la mort le guettait, le 9 Septembre 1834 il rédige son testament devant notaire: le 26 du même mois, il mourait âgé de trente ans à peine, laissant une veuve et deux enfants, dont la famille se chargera ultérieurement selon ses dernières volontés.

Dans son testament, il léguait à son fils James Daly, tous ses biens. Son frère Hugh devint le tuteur des enfants; il administra la propriété pour son neveu, une terre juxtaposée à la sienne, et ce jusqu'à ce qu'il ait atteint sa majorité.

En 1861, James épouse Mary Green. Ils ne vivront pas longtemps à St-Ambroise, et quitteront la paroisse en 1863 pour Cohoes. Avant de partir, ils vendront une parcelle de leur terre, soit trois arpents par onze, sans bâtisses, à leur oncle Hugh Daly en mars 1863. Celui-ci gèrera leur terre jusqu'au moment de la vente. James Daly qui vit à l'étranger depuis 30 ans vend sa terre en 1890 à M. Joseph Dubeau.

Mary Daly pour sa part épouse James Dignan le 22 Juin 1858; elle habitera Rawdon où son mari possède une terre.

Hugh Daly et sa descendance

Hugh, le second fils de James, est de toute cette famille le personnage qui revêt le plus d'importance dans notre *petite histoire*, tant par sa personnalité que par ses réalisations.

Il avait obtenu sa première terre, la partie sud-est du lot No 3 du huitième rang en 1823, alors qu'il n'était âgé que de quinze ans. Il poursuivit sa carrière dans l'armée et y obtint un grade de Lieutenant-colonel de Milice.

Bien que ne vivant à Kildare que sporadiquement, il fait exécuter des travaux sur sa propriété: le défrichage, l'essouchage, la culture, etc.... A compter de 1834, il administre en plus de sa terre celle de son frère John décédé prématurément. En 1837-38, il s'associe à l'un de ses voisins, James Hayes du neuvième rang, et ils développent le lot No 2 du septième rang, un lot abandonné par un soldat du 103ème Régiment, M. Thomas Faviel. Ayant cultivé et défriché cette terre pendant plusieurs années, les associés obtiennent enfin les lettres patentes pour la partie sud-est du lot en 1848. Les titres de la partie nord-ouest du lot leur sont donnés en 1849.

Entre-temps, Hugh Daly avait acquis de M. Jean-François-Cyriaque Ouellette, gentilhomme de Montréal, une terre juxtaposée au lot des associés. C'était une terre de trois arpents et demi par trente de profondeur. Dès l'acquisition des titres de propriété du lot No 2, les associés partagèrent le lot par contrat notarié de la façon suivante: Hugh Daly aura quatre arpents du côté nord-est du lot - touchant le lot acquis de M. Ouellette. Quant à James Hayes, il prend les six arpents par trente du côté sud-ouest * (27)

Hugh Daly est maintenant marié. En effet, il épousait Isabelle McDonald le 9 Février 1841. L'Abbé J.-D. Charland, curé d'Argenteuil bénissait leur mariage; voici l'acte tel que rédigé à Rawdon:

(27) *Grefte du notaire Bourgeois.*

On the ninth day of February 1841, after publication of three bans of marriage at the prone of the masses of this parish, same publications in Montreal as it appears by the Reverend Mr. Fay's certificate between Hugh Daly of Kildare, and Isabella McDonald of the City of Montreal, and whereas no impediment having appeared, we, Parish-Priest of St-Andrew, having been authorized at this effect, have received their mutual consent of marriage and given the nuptial benediction in presence of Alexander Daly, Goerges Dixon and Benjamin Dixon, and John Green, who signed with us.

Isabelle McDonald

Hugh Daly

George Dixon

Benjamin Dixon

Alexander Daly

J.-D. Charland, ptre

(signatures)

A compter de son mariage, il habite St-Ambroise. En 1853, il fait construire une maison sur la terre achetée de M. Ouellette. C'est lui-même qui avait conçu les plans. L'édification de cette demeure se fit en deux temps: d'abord on érigea le carré de la maison en 1853 ensuite on finit l'extérieur en 1856 en lui donnant l'aspect qui lui valut beaucoup d'admiration à l'époque.

Hugh Daly s'adressa pour la construction à M. Gonzague Bérard dit Lépine, un menuisier de St-Ambroise. Une entente notariée obligeait le dit Gonzague Bérard à:

. . . tailler et lever une maison de vingt-six pieds sur une face et trente-six par l'autre, à construire sur la propriété de Hugh Daly, avec autant d'ouvertures que Hugh Daly jugera à propos, ou plutôt suivant le plan que lui fournira Daly; couvrir en planches et en bardeaux la maison, ainsi que la pignonner en planches embouvetées seulement; blanchir les poutres; poser les lambourdes; faire et laisser un excédent devant cette maison de quatre pieds, et derrière, un autre excédent de deux pieds; faire et pratiquer une lucarne de la manière que le voudra Hugh Daly...

Le menuisier s'engageait à livrer ces travaux pour le 20 Août 1853, à peine de dommages et intérêts envers Hugh Daly. Ce dernier devait fournir les matériaux nécessaires et payer \$27.00 dont \$5.00 comptant. Le solde devait être versé de la façon suivante:

\$13.50 en 13 minots et demi de blé de la même qualité que celui qu'aurait eu Bérard avant.

\$ 8.50 payables à la demande de Bérard.

Durant la période des travaux, Bérard était nourri aux frais de Daly. Un dénommé Jean-Baptiste Morin de St-Paul "se portait caution" du menuisier et se rendait par le fait même responsable du marché; si le menuisier mourrait ou était incapable d'exécuter ses travaux, alors il devait rembourser Hugh Daly des sommes versées à ce jour. * (28)

La famille Daly entra donc dans une maison inachevée vers la fin de l'été 1853. Les travaux furent complétés trois ans plus tard par un autre menuisier de St-Ambroise: François Fleury. Voici un extrait du contrat passé entre les deux hommes:

Le dit François Fleury promettant au dit Hugh Daly, ses héritiers ou ses représentants, de faire ou de faire faire - bien et dûment, à dire d'experts - les ouvrages ci-après mentionnés à la maison qu'il habite actuellement au septième Rang du Canton de Kildare, le dit François Fleury disant connaître pour l'avoir vue, savoir:

De lambrisser cette maison en petits bois debout blanchis, avec une baguette sur le joint, embouvetés, à l'exception du pan de derrière qui sera lambrissé de bois portant sa largeur, mais embouveté et avec une baguette sur le joint blanchi; faire les pignons en déclin encore embouveté et pareillement blanchi; boiser les saules de ces pignons; faire et poser des renvois d'eau partout où besoin sera; boiser et cadrer une lucarne dehors, ainsi que les cheminées; doubler l'excédent des pignons; peindre par deux couches la couverture, les pignons, enfin tous les ouvrages entrepris par les présentes.

(28) Greffe du notaire Bourgeois No 2207.



Maison que fit construire M. Hugh Daly en 1853, dans le rang de Kildare sur le lot No. 312. Elle fut détruite par le feu en 1966. Elle était la propriété de Monsieur Damien Perreault. Photo prise en 1898.

Quant aux conditions de l'entreprise, les voici:

1. François Fleury s'oblige à livrer tous ces ouvrages dûment faits - à dire d'experts, cela s'entend - le 1er jour de Juillet prochain, à peine de dommages envers le dit Daly.

2. Monsieur Daly fournira et livrera à François Fleury tous les matériaux et choses nécessaires, et cela à sa demande.

3. Monsieur Daly s'engage à nourrir François Fleury et la personne qui l'aidera dans ses travaux, tout le temps qu'il prendra pour faire ces dits ouvrages.

4. Enfin, Monsieur Daly paiera une somme de 5 Louis - soit environ \$20.00 -, soit en argent, soit en effets, lors de la livraison de ces ouvrages.

5. Enfin les parties déclarent que le dit François Fleury aura à fournir ses outils seulement, et pas autre chose. * (29)

Depuis quelques années, Hugh Daly s'implique davantage dans la vie sociale municipale. Ses talents reconnus d'homme d'affaire avisé, ainsi que le prestige que son grade militaire lui mérite, lui gagnent la popularité auprès de ses concitoyens. Voilà pourquoi à compter de cette époque on le voit occuper les postes de:

- Président des Syndics responsables de la construction de l'église et de la sacristie
- Maire de la municipalité de 1860 à 1862 et de 1868 à 1876, et représentant du Conseil de Comté, durant toute cette période
- Président de la Commission scolaire.

Son épouse Isabella lui donna au fil des ans sept enfants: Mary-Ann née en 1841, James en 1843, Hugh Arthur en 1846, Patrick en 1849, Isabella en 1851, Elizabeth Jane en 1853 et enfin Francis Frederick en 1855.

En 1861, Hugh Daly marie sa fille aînée Mary-Ann à Georges Laporte hôtelier de St-Ambroise. Il marie sa fille Isabella en

(29) Greffe du notaire Bourgeois No 2901.

1874 à Narcisse Massicotte, lui aussi de la paroisse. Lorsqu'en 1875 son fils Hugh Arthur désire se marier, il lui donne une terre de quatre arpents par vingt-six (le lot No 398 du cadastre actuel) dans le huitième rang et une parcelle de terrain, soit un arpent six perches par trente, dans le septième rang (partie du lot 313 dans le cadastre actuel). Maintenant établi, Hugh Arthur épouse Béatrice Chaput le 8 Février 1875. Au cours de l'année 1879, c'est au tour de la plus jeune de ses filles, Elizabeth d'épouser Magloire Beaugrand dit Champagne.

Hugh Daly meurt le 22 juin 1886, âgé de soixante-dix-huit ans. Il avait fait de son épouse sa légataire universelle. Lorsque trois ans plus tard elle partage ses biens entre ses fils, trois de ses enfants sont déjà décédés: Mary-Ann, James, Elizabeth-Jane. Voici de quelle façon elle répartit les propriétés qu'elle possédait:

A Hugh-Arthur:

Lot No 399: trois arpents et demi par vingt-trois.

A Francis Frédéric:

Lots No 311, 312 et 403. Elle se réserve toutefois le droit d'habiter la maison située sur le lot 311. Voisin de la maison paternelle. * (30)

A Patrick, qui habite désormais Muskogan, Michigan: La somme de \$7,000.00

Francis Frédéric qui habite la maison paternelle se marie à Armésine Grenier de St-Liguori, en 1895. L'année suivante son frère Hugh-Arthur meurt à l'âge de quarante-neuf ans. Il semble qu'aucun de ses dix enfants ne lui succédera sur ses terres. En 1898, Mme Hugh Daly meurt et cède tous ses biens à Francis.

Au cours de la brève période que dura son mariage, l'épouse de Francis Daly lui donne trois enfants: Abraham, Mary-Ann, J. Patrick. * (31) Elle meurt en 1901.

(30) *Maison de Gaston Breault*

(31) *Patrick, fils de Francis Frederick fut bien connu à St-Ambroise; il exerça les fonctions de bedeau et d'encanteur pendant de nombreuses années.*

A la suite de difficultés financières, Francis se verra contraint de se défaire de ses terres une à une. D'abord une terre à bois (No 397 du cadastre actuel) à M. Albert Perreault en 1923. Ensuite à Joseph Chevrette, fils de Ludger, une terre de soixante-huit arpents carré avec grange et chaudières à sucre en 1924 (No 403 du cadastre actuel), et enfin il cède à Mme Eudora Perreault le lot 312, celui où était sise la maison paternelle, en 1925.

Les Daly quittaient donc le rang Kildare après y avoir vécu pendant 102 ans et y avoir possédé à certaines époques plus de 850 arpents carrés de terre. * (32)

(32) *La famille Daly, notes du Chanoine Yves Mélançon.*

TABLEAU DES PROPRIÉTÉS EN 1850

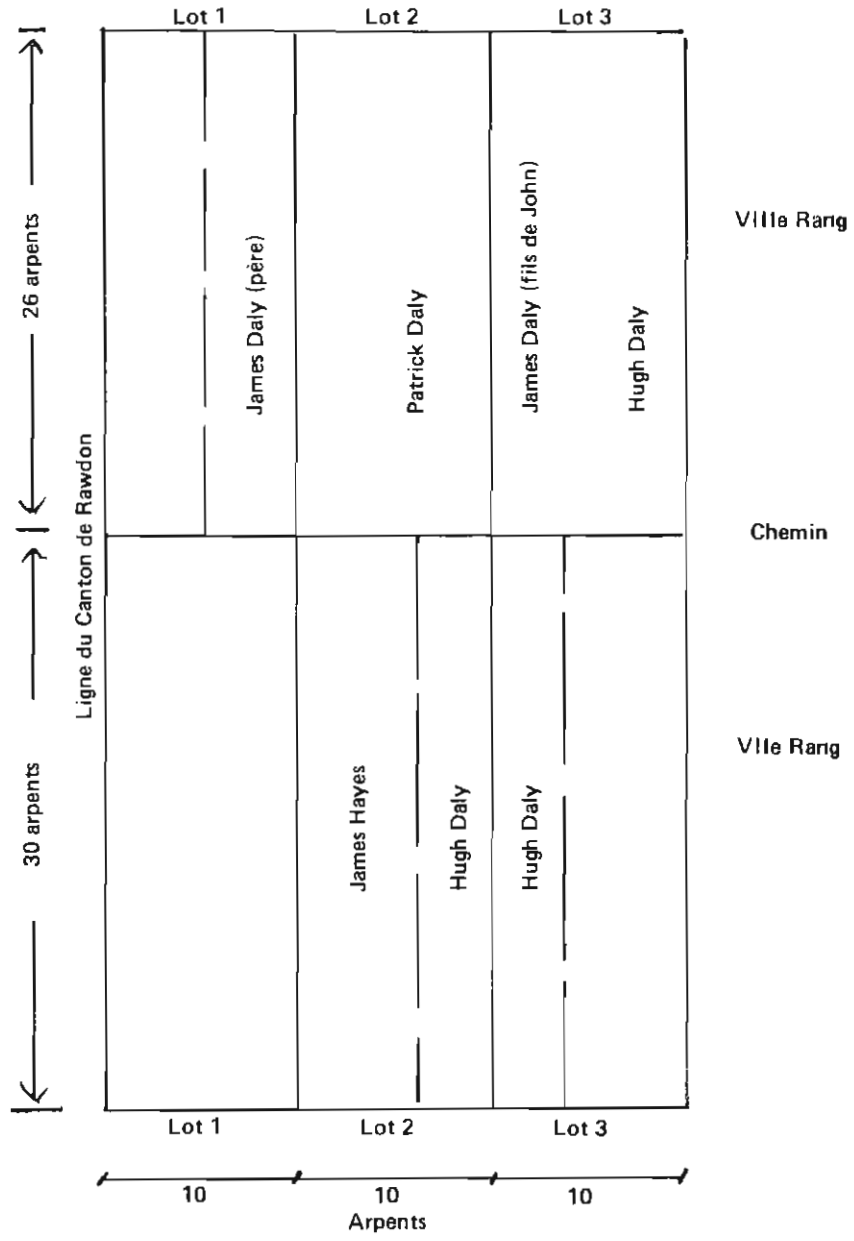


TABLEAU DES PROPRIETES EN 1875

	Hugh et Patrick Daly	
	John Daly	
	Luke Daly	
Hugh Daly	James Daly (fils de Patrick)	
Hugh Daly	James Daly (fils de John)	Hugh Daly
	Hugh Daly	

Ville Rang

Chemin

Ville Rang

TABLEAU DES PROPRIETES EN 1889

No 310			Francis F. Daly	No 403
	No 311	Francis F. Daly		
	No 312	Francis F. Daly		
			Hugh-A. Daly	No 399
No 313			Hugh-A. Daly	No 398
			Francis	No 397

Ville Rang

Chemin

Ville Rang



La maison construite par James Dixon en 1833. Il n'en reste qu'un carré délabré qui aujourd'hui sert de remise. Elle est sise sur la terre de M. Robert Bourgeois, à quelques arpents du chemin du pied de la montagne à Sainte-Marcelline.

La famille Dixon

Si les Daly ont grandement participé au développement de l'ouest du Rang Kildare, les Dixon eux ont concentré leurs activités aux environs de la croisée des chemins du rang Kildare et du chemin de ligne reliant le village de St-Ambroise à Radstock * (33).

Les Dixon sont les enfants d'une nombreuse famille qui habitait le village de Barrow, du comté de Carlow en Irlande. Le père étant décédé, c'était sa seconde épouse qui se chargeait de neuf des dix enfants: la dixième, une fille était mariée. C'est le troisième des fils, Thomas Dixon, Capitaine de milice, dans l'Armée britannique, qui obtint le 17 Octobre 1822, un lot de dix arpents par vingt-six, le lot No 10 du huitième rang.

Il y bâtit une maison que toute la famille vint habiter: George, James, Henry, John, Benjamin, Jane et deux autres jeunes sœurs, la mère et lui-même.

Formant une équipe efficace, oeuvrant pour le bien-être familial, ils ne tardèrent pas à exploiter la totalité du lot; cinq ans plus tard, ils doivent prendre de l'expansion, et James achète donc de Beauchamp Colclough, le lot No 9 du neuvième rang.

En 1831, soit neuf ans après leur arrivée, Thomas désire se marier. La famille se voit dans la nécessité de partager les avoirs. Un contrat fut donc rédigé instaurant John et Benjamin propriétaires du lot du neuvième rang. Le lot du huitième rang, est partagé entre Thomas et James. Ils le séparent en deux parties égales, le divisant sur la longueur; ceci leur donne deux lots de dix arpents par treize de profondeur. Thomas garde la partie sud déjà bâtie

(33) La route 343.

de maisons et de bâtiments. James, lui, se construira une maison, grange, étable et hangar * (34), à l'extrémité nord de sa terre. A cette époque un chemin à la limite nord des terres du huitième rang desservait la maison. Cette route était le prolongement du neuvième rang actuel, à l'est du chemin de ligne maintenant Rte 343.

Lors du partage, il fut aussi convenu que Thomas continuerait d'héberger sa mère et son frère George. Ses soeurs étaient maintenant mariées: Jane avait épousé John Woods et vivait désormais avec ses beaux-parents dans le dixième rang. Les deux autres soeurs étaient devenues Mrs John Purcell et Mrs Charles Huston. Henry qui était tailleur, s'établit à Berthier où il y ouvrit une boutique. John et Benjamin quittèrent la maison familiale pour leur propriété du neuvième rang.

C'est à peu près vers cette époque que leur soeur Helen, qui était restée en Irlande, vint rejoindre le groupe avec sa famille. Son mari William Lawler était instituteur. Ils s'installèrent à proximité de la famille il construisit une école et commença à enseigner aux jeunes anglophones de Kildare.

Dès que la construction de sa maison fut terminée, James Dixon, déjà âgé de quarante et un ans, épousa France Finlay, une demoiselle de vingt-cinq ans, qui habitait elle aussi le rang Kildare. Elle donna le jour à cinq enfants: Jane-Maria née en 1834, James-Ramsay en 1836, Elizabeth-Martha en 1838, Richard-Benjamin en 1840 et Thomas-Mortimer en 1843. Cette dernière naissance devait lui coûter la vie.

James demanda à sa nièce Catherine Lawler de prendre soin des enfants et de jouer le rôle de maîtresse de maison. A son arrivée, Catherine était âgée de vingt et un ans. Elle demeura de nombreuses années parmi eux; elle se chargea de l'éducation des enfants, mais elle manquait incontestablement de fermeté, en particulier envers le bébé Thomas-Mortimer. Vers cette époque George, le frère de James vint habiter avec eux.

(34) Photo page 104.

Au fil des années James se porta acquéreur de nombreuses propriétés: en 1839, il achetait une partie du lot No 4 du huitième rang, en 1845 il acquit le lot No 8 du même rang, en 1847, il acheta sept lots dans le "Village of Kildare".

Pendant ce temps, John qui partageait une terre avec son frère Benjamin, décide d'acheter le moulin à scie de Radstock. Il vend sa partie de terre à Benjamin, et probablement aidé financièrement par son frère Georges, il débute dans cette affaire qui s'avère très rentable. A cette époque où tous les habitants défrichent leurs terres, il y a beaucoup de bois à transformer pour construire maisons, granges, étables, etc... Son frère Benjamin se joindra à lui pour exploiter le moulin. Ils posséderont aussi le moulin à farine adjacent. Cette industrie fonctionnera pendant dix-sept ans sous leur gouverne. Ils posséderont en outre le moulin de St-Alphonse aujourd'hui propriété de M. Belleville. Au cours de cette période John acheta les lots No 335 et No 338 du septième rang.

En 1869, une crise économique atteint l'industrie des moulins et les deux frères font faillite, engloutissant ainsi les investissements de plusieurs de leurs compatriotes.

Les enfants de James

En 1854, Jane-Marie, l'aînée épousa son cousin de Berthier, James-Smith Dixon, fils d'Henry Dixon le tailleur. Leur mariage eut lieu dans le temple anglican St-John, dans le rang Kildare. Son père lui offrit une dot de \$1000.00.

Deux ans plus tard, James-Ramsay atteint de tuberculose décéda le 5 Janvier 1856. Il fut enterré dans le cimetière à côté de sa mère, on y trouve encore leurs pierres tombales.

Vers cette époque, James achète une terre dans le septième rang à proximité du temple. * (35) Il y fait bâtir une maison semblable à celle qu'il habite depuis près de trente ans. Il viendra l'ha-

(35) Daniel Simard, ancienne terre de William Boucher.

biter avec ses enfants, Richard-Benjamin, Elizabeth-Martha et son frère Georges, laissant ainsi la terre qu'il cultivait depuis son mariage à Thomas-Mortimer. Un an plus tard, le 3 Novembre 1862, James maintenant âgé de soixante-onze ans partage ses biens entre ses fils, Richard-Benjamin et Thomas-Mortimer. Dans le contrat de donation, n'ayant que très peu confiance en l'esprit religieux de ses fils, il y met une clause exigeant que ceux-ci versent une somme annuelle de \$4. au pasteur desservant leur temple. En outre:

*"Le sieur James Dixon promet, donne et livre au dit sieur Richard-Benjamin Dixon un cheval sous poil blanc et un autre sous poil roux, un poulain sous poil gris et ce livrable à demande. Et le sieur James Dixon donnera à demande à Thomas-Mortimer Dixon, son fils, un cheval sous poil gris, un cheval sous poil roux et une vache à son choix, après celui fait de son frère Richard." * (36)*

Cet extrait du contrat nous permet d'évaluer la fortune du donataire; celui-ci permettant le choix de cinq chevaux et d'une vache dans son étable. Le simple fait de posséder tous ces chevaux étant en soi une preuve de richesse peu commune à l'époque.

Il donne à la même occasion à sa fille Elizabeth-Martha âgée de vingt-quatre ans la somme de \$1000.00, montant égal à la dot de sa soeur aînée. Il lui promet en outre de la garder chez-lui comme par le passé, tant qu'elle ne sera pas mariée. Celle-ci en retour travaillera pour son père, si elle peut le faire. La dot lui sera remise en deux versements de \$500. les 1er Février 1864 et 1865. La maison qu'il habite maintenant depuis 1861, deviendra propriété de Richard-Benjamin; toutefois il se réserve le droit d'habiter la maison avec sa fille.

James Dixon croyait ses soucis terminés, sa fille aînée bien mariée, ses deux fils bien établis, l'avenir de sa cadette assuré. Cette dernière en plus de cette dot possédait d'autres argents, héritage de son oncle George décédé quelques mois auparavant avec lequel elle acheta une terre de cinq arpents par treize, bâtie de maison, dans le neuvième rang.

(36) Conférence prononcée par M. Mélançon à la Société Historique de Joliette, le 30 Mai 1968.

Quelle ne fut pas la surprise et la colère de James lorsqu'il apprit qu'elle désirait épouser un jeune homme du voisinage, Magloire Chaput, un canadien français, catholique de surcroît, qui était de six ans son cadet. Il tenta de raisonner sa fille: têtue elle ne voulut rien entendre.

James Dixon était très pieux; lui et son frère George avaient joué un grand rôle dans la construction du temple anglican en notre paroisse. Pour cet homme, voir sa fille épouser un catholique était une mésalliance inacceptable. Chez les Chaput, où deux des soeurs aînées étaient religieuses chez les Soeurs de Ste-Anne, on désapprouvait tout autant ces fréquentations. Dans toute la municipalité, que l'on soit catholique ou protestant, tous s'accordaient à désavouer cette union.

Le couple s'adressa à St-Ambroise, à Rawdon, à Berthier, tant aux curés qu'aux pasteurs; nul n'accepta de les unir dans le mariage. A l'automne 1863, tous apprirent que les amoureux s'étaient mariés secrètement. Ils s'établirent dans le neuvième rang, sur la propriété d'Elizabeth-Martha.

Une autre contrariété attendait James Dixon. En effet, Richard-Benjamin qui lui aussi s'était marié quelques mois avant sa soeur, décida d'immigrer vers l'Ontario. Ce père qui avait si bien nantis ses enfants, qui avait participé à élaborer une société anglophone ici, pour eux, eût beaucoup de peine à accepter que son fils quitte tout ce qu'il lui avait offert, pour l'inconnu. Néanmoins, il dut accepter la réalité.

N'ayant pas le courage de vivre seul dans cette maison, et sa colère s'étant estompée, James invita Elizabeth-Martha et sa famille à cohabiter avec lui. Magloire Chaput qui était un jeune homme de bonne entente et facile à vivre accepta de bonnes grâces cet arrangement.

Et la vie reprit son cours normal. Ils recevaient le pasteur qui venait jouer aux cartes et entretenaient avec leurs voisins tant catholiques que protestants des rapports amicaux. Les époux pratiquaient leurs cultes respectifs.



Le temple Anglican de Kildare, fut démonté, les matériaux furent transportés à Rawdon, et la chapelle actuelle rebâtie sur la propriété de M. Earle Moores le fut avec ses matériaux et son ameublement original. Elle était voisine du Cimetière protestant dans le rang Kildare.



Cimetière Anglican dans le rang de Kildare.

Toutefois les divergences d'appartenances religieuses devaient causer encore quelques soubresauts dans cette histoire. Magloire Chaput et son épouse au moment de leur mariage avaient conclu une entente que personne ne connaissait à l'époque: à savoir, que les enfants qu'ils auraient, les garçons seraient baptisés à l'église catholique et les filles le seraient au temple anglican. Donc, lors de la naissance de leur premier enfant, un fils, ils allèrent voir le curé Laporte pour le faire baptiser. Mais celui-ci mal remis du scandale que leur mariage avait suscité refusa de baptiser l'enfant. Magloire le fit donc baptiser à Ste-Mélanie deux semaines plus tard.

Le deuxième enfant fut encore un fils; cette fois le curé Laporte le baptisa. Le troisième fut une fille; elle fut baptisée le jour même, ceci rompant exceptionnellement avec la tradition protestante, qui baptisait les enfants à l'âge de deux ou trois mois. Peut-être le pasteur craignait-il que Magloire change d'avis? Ils eurent quatre autres filles qui furent toutes baptisées au temple St-John, l'une à l'âge de quatre jours, la seconde de dix jours, la troisième de vingt-deux jours et la dernière à l'âge de deux mois. La crainte du pasteur se dissipait graduellement.

Le 7 Octobre 1874, après onze ans de mariage survint la mort subite d'Elizabeth-Martha. Une semaine après le décès, Magloire Chaput amène ses filles à l'église catholique pour les faire baptiser. Quelques temps plus tard, elles reviendront vivre avec la famille Dixon et seront rebaptisées au culte protestant.

Il était évident que le grand-père James ne pouvait demeurer avec son gendre et ses sept enfants maintenant que sa fille était morte. C'est bien avec regret qu'il dut retourner vivre chez son fils Thomas-Mortimer, dans cette maison qu'il avait construite quarante-deux ans plus tôt.

Thomas-Mortimer, communément appelé "Ti-Tom", était devenu un homme coléreux et ivrogne. Qu'il ne fut pas respectueux de la religion heurtait son père dans ses convictions, et qu'il boive au point de s'endetter n'avait rien d'agréable à ses yeux. Quelques années auparavant, lors du partage des terres, son père l'avait menacé de le rayer de son testament. Maintenant obligé de retourner vivre chez ce fils difficile, celui-ci exigea d'abord de son

père qu'il refasse son testament. Pendant les trois ans qui suivirent, il vit peu à peu son fils dilapider tous ses biens. Il mourut enfin âgé de quatre-vingt-quatre ans, la veille de Noël 1877.

Après la mort de son père, Thomas-Mortimer continua sa vie de débauche à tel point qu'en 1883, son épouse voyant venir la ruine complète convoqua le conseil de famille et obtint de la Cour qu'un curateur soit nommé pour gérer le reste des avoirs familiaux. Ce fut George Dixon, fils de Benjamin, qui prit les choses en main. Il y eut alors une période d'accalmie qui dura six ans. Le décès prématuré du curateur fut pour Thomas-Mortimer l'occasion d'une rechute qui dura jusqu'à sa mort, le 31 Janvier 1895.

Maggie Dixon, sa veuve vendit ce qui restait, paya les dettes que son mari avait accumulées et quitta Kildare pour l'Ontario avec sa famille.

Les Dixon quittaient St-Ambroise de Kildare avant le début du siècle, nous laissant quand même le fruit de leur ingéniosité, des moulins, plusieurs terres défrichées, un temple et un cimetière protestants des écoles. Chacun des frères Dixon avait marqué de sa personnalité l'histoire de Kildare: George fut un financier, James un très grand propriétaire terrien. John et Benjamin les inséparables, furent de grands commerçants; bien que leur entreprise connut finalement un échec, elle avait apporté pendant plus de quinze ans la prospérité parmi les citoyens de la municipalité.

Tous ils avaient la vocation d'hommes d'affaires, un esprit d'initiative et un dynamisme qui furent économiquement profitable à notre milieu.

Quand on fait la somme des terres possédées par la famille Dixon, il faut y inclure celles qui ont appartenues à John-Samuel Lawler. Il était le fils d'Hellen Dixon et de William Lawler. Celui-ci en plus d'enseigner toute sa vie dans notre région, fut un grand propriétaire terrien; il possédait des terres dans les rangs huit et neuf.

**VOICI LA LISTE DES TERRES
QUE LES MEMBRES DE LA FAMILLE DIXON
ONT POSSEDEES**

7ème rang

lot No. 321 - Dominique Chevette	John Dixon
355 - Louis-Charles Parent (Jean Parent)	John Dixon
338 - Jacques Parent (Alcide Parent)	John Dixon
339 - Jean-Noël Perreault	Thomas Dixon
340 - Daniel Simard (William Boucher)	James Dixon

8ème rang

lot No. 361 - Yves Forest (les sept lots de la ville Kildare)	James Dixon
369 - Jean-Guy Lamontagne (Paul Lamontagne)	Thomas Dixon
370 - 373 - Jean-Claude Simard (Donatien Simard)	William Lawler
375 - Daniel Simard (Denis Simard)	Georges Dixon
374 - 376 - Jean (Damien) Perreault	Georges Dixon
376 - 377 - 378 - Lorne McManiman	John Lawler
379 - 382 - Louis Simard	John Lawler
379 - 382 - Guy Simard (Fernand Simard)	John Lawler
389 - Lawrence Roy	James Dixon
390 - Gaston Landry	James Dixon
391 - Marcel Roy (Roger Roy)	James Dixon
392 - André Bruneau	John Lawler

9ème rang, dans Sainte-Marcelline

432 - 433 - 434 - Aurélien Grégoire	George Dixon
471 - 473 - 474 - Robert Gourgeois	Benjamin Dixon
475 - 476 - Bernard Gariépy	Elisabeth Dixon
478 - Albert Stafford	John Lawler
479 - Yves Forest	John Lawler

Tableau des terres possédées par
Les Dixon

No 13				
No 12	64h			
No 11	84h			
No 10	74h			
No 9	54h			
No 8	44h	378	378	
No 7	43h	374	374	338
No 6		372	372	333
No 5		378	378	
No 4		379	379	
		376	376	
		379	379	
				321

Route 343



La maison de M. John Gass, bâtie en 1852, achetée par M. Euclide Forest en 1879, aujourd'hui elle est la propriété de M. Yvon Forest. Photo prise en 1897.

La famille Gass

Le Sergent John Gass fut l'un des premiers colons à habiter le septième rang. En effet, il obtint en 1821 la concession d'un lot de 260 arpents carrés, le lot No 10. * (37)

Ayant obtenu son lot, le Sergent écrivit à ses frères William et James à Cootehill en Irlande du Nord, afin de les inciter à venir s'établir au Canada. Ses deux frères, tous deux anciens militaires avaient combattu au cours de la guerre de l'indépendance américaine de 1812 à 1815; ils avaient droit à des terres. John les informa des avantages offerts par la loi de Lord Bathurst; même les frais de voyage étaient assumés par le Gouvernement, pour eux et leur famille.

Les deux frères furent séduits par ce projet et arrivèrent en mai 1822. William le frère aîné était accompagné de son épouse et ses trois enfants, tandis que James, célibataire, était seul.

Au début ils habitèrent chez John, dans le septième rang. Ils concertèrent leurs efforts et défrichèrent son lot. Enfin en août 1823, James et William Gass obtenaient conjointement le lot No 8 du neuvième rang; William qui avait le grade de capitaine de milice, avait droit à un lot complet. On lui donna aussi la demie du lot No 3 du même rang. Dès qu'ils eurent leur lot, les deux frères défrichèrent et construisirent une maison, deux granges, un hangar et une porcherie. James qui était toujours célibataire habitait chez William et tous deux travaillaient ensemble. En 1835, ils signèrent un contrat où ils s'engageaient à couper et livrer du bois à Messieurs Barthélémy Joliette et Peter Loedel. Voici un extrait de ce contrat:

(37) Ce lot était au sud du lot de Thomas Dixon, et du cimetière anglican.

1,000 billots de pin de 12 1/2 pieds de longueur et 22 pouces de grosseur au petit bout. Ces billots seront de bois sain, loyal et marchand pour le marché de Québec.
* (38)

Les deux frères coupèrent le bois dans la Seigneurie d'Ailleboust et mirent les troncs sur la glace de la rivière L. Assomption. Ils les firent descendre sur l'eau au printemps; selon le contrat, s'il leur était impossible de tous les faire descendre au printemps, ils devaient profiter de toutes hautes eaux de l'été et de l'automne prochain pour livrer le bois le plus tôt possible au moulin de Messieurs Joliette et Loedel. * (39) Toutefois les propriétaires du moulin devaient construire un "boom" * (40) pour intercepter les troncs. Les frères Gass reçurent \$0.70 du billot pour ce travail.

L'année suivante, James qui jusqu'ici vivait chez son frère vend la partie du lot qui lui appartient, soit la demie nord du lot, et part à son tour pour l'Ontario, où son frère John est installé depuis quelques années.

La famille de William est maintenant nombreuse; il y a sept enfants: William Jr né en 1817, Jane en 1818, John en 1820 (tous trois nés en Irlande) et Margaret née en 1823, Benjamin en 1826, Rachel en 1830 et une autre fille Ann dont il nous a été impossible de retracer la date de naissance.

Le Capitaine Gass et ses fils étaient de grands gaillards ayant une réputation d'honnêtes travailleurs. Ils étaient anglicans; leur tempérament d'anglo-saxons en faisait des gens peu exhubérants et très sages. Ils géraient leurs propriétés sainement; ils étaient reconnus pour exécuter du beau travail.

Mais la respectable famille Gass n'était pas à l'abri du scandale, et c'est ce qui se produisit lorsque William Jr âgé de 27 ans devint amoureux de Mary Baxter, une jeune fille du septième rang qui n'avait que quinze ans. Ses parents indignés n'approuvèrent pas

(38) Notaire J. O. Leblanc de Joliette.

(39) Ce moulin est devenu par la suite le Moulin Gohier à Joliette.

(40) Boom: Barrage de billots reliés entre eux par des chaînes pour contenir la "pitoune".

ce mariage inconvenant, et n'ayant pu faire entendre raison à cet amoureux buté en viennent à le déshériter. Le jeune William que rien n'aurait su décourager épousa la jeune fille, et des amis lui servirent de témoins. Les Baxter hébergèrent les nouveaux mariés.

Ce ne sera que cinq ans plus tard, que William Sr réconcilié avec son fils lui achète deux terres afin de lui donner une certaine indépendance vis-à-vis ses beaux-parents. La première terre d'un demi arpent par vingt-six * (41), et la seconde d'un arpent par vingt-six sont contiguës et toutes deux voisines de la terre des Baxter.

Vers 1851, le Capitaine achète dans le neuvième rang une terre de cinq arpents par vingt-six, sans bâtisses. Au cours des deux années suivantes, ils agrandissent l'espace cultivable en défrichant; le bois ainsi bûché est envoyé à la scierie Dixon et sert à la construction d'une grange, d'un hangar, d'une porcherie et d'une maison. * (42) Enfin prêt, John épouse Eliza Keating, une voisine, au temple anglican de Kildare.

Au cours de la semaine qui suit le mariage de John, William Sr qui a maintenant soixante-onze ans se donne à son fils Benjamin. Ce fils, le seul qui soit né à St-Ambroise, est un jeune homme doux; éduqué à l'école de William Lawler, il acquit le savoir du vieil instructeur. Au moment de la donation, hormis ses deux frères, seule l'aînée des filles, Jane est mariée. Les demoiselles Gass à l'instar des hommes de la famille étaient grandes et fortes; leur physique n'était pas très populaires auprès des garçons. En conséquence, Benjamin accepte donc de loger son père et ses trois soeurs jusqu'à leur mariage. Il s'engage aussi à leur verser une dot de \$200. à chacune d'elles lors de leur mariage.

Le contrat de donation souligne l'aisance financière de la famille. Au chapitre de l'inventaire, où sont énumérés les meubles et les instruments aratoires, on constate leur abondance. La grande maison comptait parmi son mobilier, 2 poêles, 3 garde-manger, 3 tables (dont une était ronde), 1 horloge, 3 lits de plumes, 6 chaises à barreaux et 6 chaises empaillées, etc... Parmi le "roulant de la

(41) Actuellement propriété de M. Gaston Landry.

(42) Cette maison appartient maintenant à M. Yvon Forest.

ferme" il y avait 2 charrettes, 6 roues, 1 petite charrette et une grande charrette, 2 sleigh à charge, 2 tomberaux, 2 traîneaux, 2 sleigh entourés, 1 sleigh bourré, 1 carriole, 2 charrues grées, 2 fusils, . . . 16 bêtes à cornes, 30 moutons, 2 chevaux, 1 jument, 1 poulin de 3 ans, 6 cochons et 15 petits cochons.

En retour Benjamin s'engage à lui fournir 80 cordes de bois pour le chauffage, 2 chemises de flanelle et deux paires de chaussons de laine par année, 1 cheval attelé de bonnes voitures en toutes saisons et nourri de 400 bottes de foin et de 52 minots d'avoine par an. Le Capitaine se réserve le droit de se choisir 2 vaches laitières au printemps, qu'il lui rendra à l'automne lorsqu'elles seront taries. Benjamin devra aussi labourer un jardin d'un demi-arpent carré et lui verser une rente bi-annuelle de \$60. dûe en mars et septembre.

Les filles se marièrent à tour de rôle, Margaret devint Mrs Henry Fiche, sa soeur Rachel Mrs Boyce. Elles vécurent à Rawdon. Ann épousa un veuf de cinquante-cinq ans, sans enfants, Mr Robert Winters en 1859. * (43) Elle lui donna trois enfants avant qu'il ne meure les éleva et exploita la terre jusqu'à ce que son fils soit en âge de prendre la relève. William Sr vint terminer ses jours auprès d'elle et mourut à l'âge de 89 ans, le 13 Octobre 1870. On l'enterra au cimetière anglican de Kildare auprès de son épouse et de sa fille Jane, épouse de Benjamin Dixon.

Benjamin pour sa part épousa Mary Coultra de Rawdon vers 1857. Ils eurent six enfants: cinq garçons et une fille. Au cours de ces années, il administra ses terres, fit plusieurs transactions. Mais la tuberculose fait beaucoup de ravage à cet époque, et il semble que dès 1872, il en soit atteint; en effet dans les contrats qu'il signe à compter de cette date, il fait allusion à sa succession et à ses héritiers. Il en est victime le 11 Novembre 1873. Ce qui rend ce décès pathétique, c'est la mort de son épouse deux mois plus tard, le 11 Janvier 1874, laissant six orphelins dont l'aîné a seize ans. On demande à Catherine Lawler de s'occuper des enfants. Leur oncle John était leur tuteur.

Benjamin Gass et son épouse furent enterrés au cimetière de Kildare, où un monument témoigne encore de leur existence.

(43) Il habitait la terre de Gilles Godet anciennement terre de M. Jean-Paul Desrochers du quatrième rang.

Les enfants cultivèrent tant bien que mal la terre paternelle et au bout d'un certain temps, les aînés répondirent aux invitations pressantes de leurs cousins d'Ontario et allèrent à Renfrew rejoindre la famille du Sergent Gass. Pendant ce temps les plus jeunes habitaient chez leur oncle John qui à son tour immigra vers 1879.

Désormais seul William Jr Gass habite encore Kildare. Après avoir vécu douze ans avec les Baxter, William et sa famille quitte la terre du septième rang. Ils s'installent sur une des terres qu'il possède et qui par coïncidence avait appartenu au Capitaine Gass quelque vingt ans plus tôt.

Au moment où il déménage, William Jr est père de quatre enfants: Mathilda âgée de 11 ans, Rachel en avait 9, William (3e du nom) 7 ans, et Charles John deux ans.

William Jr était un personnage qui sortait un peu de l'ordinaire; il est devenu au fil des ans un héros de légendes. C'est ainsi que sa grandeur et sa force ont donné lieu à plusieurs anecdotes. Il y en a une qui veut entre autres qu'il ait lutté contre un ours et l'ait étranglé. Une autre raconte qu'il avait conclu une entente avec son voisin Goodfellow au sujet de la location d'un champs. Gass l'avait ensemencé; mais au moment de la récolte, Goodfellow armé d'un fusil interdit l'accès de son champs à Gass, contrairement à leur entente. Gass pénétra quand même sur le terrain, défiant ainsi l'homme armé. Le fusil heureusement n'était pas chargé; mais Gass était dans une telle fureur qu'il administra une correction à Goodfellow * (44) et faillit le tuer.

William Gass mourut dans le neuvième rang à l'âge de soixante-deux ans, en 1880. Seul son fils William habita St-Ambroise; il était voiturier et avait quelques terres dans le huitième rang. Il épousa Ellen Knox et eut trois enfants, dont la dernière naissance coûtait la vie de son épouse. Catherine Lawler vint à nouveau s'occuper des enfants, mais elle était maintenant très âgée. Elle habita avec eux de 1887 à 1898, soit jusqu'à sa mort. A ce moment William III quitta à son tour Kildare pour rejoindre sa famille en Ontario.

(44) Ce dernier ne portait pas très bien son nom: Goodfellow peut se traduire par "bon camarade".

La famille Gass était simple: elle ne se distinguait pas des autres par sa richesse, comme les Dixon, ou par ses réalisations sociales, comme les Daly. Elle était à l'image des autres colons qui arrivèrent ici, découvrant des forêts à défricher, et tout à construire: la maison et les bâtiments, jusqu'à la terre à travailler avant qu'elle ne puisse produire le strict nécessaire. Courageux, ils ont vaincu les éléments et donné à nos terres leurs dimensions actuelles.

A la suite de la faillite des Dixon, la communauté anglophone est appauvrie et ébranlée. Depuis quelques années déjà il arrive ici plus de francophones catholiques que d'anglophones et ils réalisent qu'ils ne pourront pas créer chez nous une Irlande Nouvelle. C'est pourquoi ils abandonnent peu à peu Kildare tantôt pour les Etats-Unis, tantôt pour l'Ontario.

Bien que peu de leurs descendants soient encore parmi nous, nous nous souvenons du travail qu'ils ont accompli et nous leur rendons hommage au même titre que nos aïeux.

"Village of Kildare

Parallèlement au développement du rang Kildare, M. Beauchamp Colclough caressait un rêve: celui de créer une ville résidentielle pour les retraités militaires, qui auraient pu ainsi terminer leurs jours entre amis.

A cette époque, ni Joliette, ni Rawdon n'existaient, et il était logique qu'un centre administratif desserve cette région. C'est ainsi que prit naissance le projet du "Village of Kildare". Le Major choisit un emplacement pour la ville: à proximité des lots qu'il possédait dans les rangs 7, 8 et 9; les lots Nos 12 et 13 du huitième rang, soit les lots à l'extrémité Nord-est du rang Kildare. Il soumit son projet au Gouvernement qui l'accepta.

Sa ville était située au sud des terres colonisées par les militaires, entre le Canton de Rawdon, où s'installaient beaucoup d'anglophones et la Seigneurie d'Ailleboust, retraite choisie par quelques militaires de la guerre 1812-1815. Tous ces gens représentaient une éventuelle clientèle.

PLAN

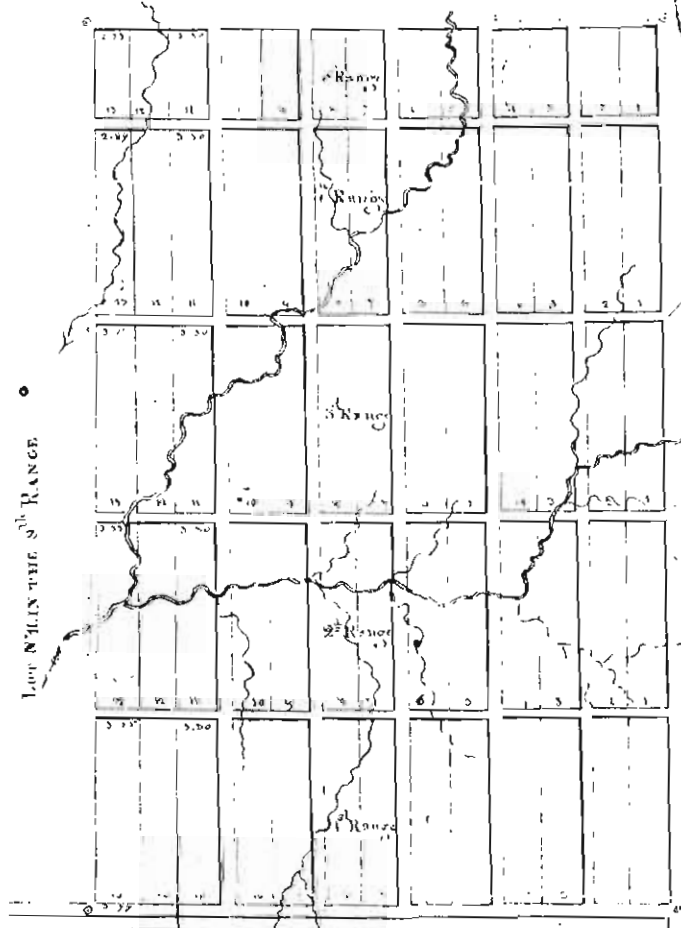
of the

VILLAGE of KILDARE

Surveyed, subdivided, and Bound in September 1845, in
Conformity to the original Diagram, By order of the
Hon^{ble} the Commissioner of Crown Lands.

By Act of 29 Geo. 4th c. 125.

Scale, Ten Chains to an Inch



Avec la permission du Gouvernement, il fit tracer des plans, y prévoyant même des sites pour les centres administratifs, tels une Cour municipale, une prison, un temple et une école. Et en 1821, avant même que le village de l'Industrie * (45) ne soit fondé la ville de Kildare existait.

Les plans enregistrés au Bureau du Surveillant général, dans les registres des Lettres patentes K, sont la version la plus ancienne qui soit disponible. Ils sont signés en date du 13 Février 1832 par M. Joseph Bouchette qui fut Arpenteur Général de la Province de 1804 à 1841. On y trouve une brève description du village :

Situé dans le canton de Kildare, et occupant les lots No 12 et 13 dans le huitième rang du dit canton, borné au sud-est par le septième rang, le dit canton de la seigneurie d'Ailleboust d'Argenteuil, et du côté sud-ouest par le lot No 11 dans le huitième rang, contenant environ 335 acres, en incluant les allocations ordinaires pour les chemins publics. Les rues sur le long ont soixante pieds de large, les rues de travers ont quarante-cinq pieds de largeur.

Joint à cette description, il y a les plans du village établis à une date antérieure.

Si un militaire désirait obtenir un lot dans le village, il devait adresser sa demande à l'Agent des terres du "township" de Kildare. Le Secrétaire civil de la Province délivrait alors un Billet de location * (46). Ce billet de location exigeait du futur propriétaire qu'il défriche un arpent sur toute la largeur du lot, et le chemin du devant du lot. Il devait aussi y bâtir une maison. Il s'engageait à payer une redevance annuelle de \$0.04 par arpent obtenu. A l'expiration du Billet, il pouvait en devenir propriétaire en payant un pourcentage du prix du terrain, acquittant ainsi définitivement la rente annuelle.

En 1833, les propriétaires des 3e, 4e et 5e rues font une demande pour les lettres patentes. Le 26 Octobre 1835, douze

(45) L'Industrie: nom de Joliette à ses débuts.

(46) Copie en page 48.

propriétaires recevront leurs titres: Gerst Savoy, Ornills Gibbs, Hugh Daly, William Clendillon, Charles Huston, Walter Farnham, Robert Winters, F.X. Ducharme, Henry Michaud. Thymothy Cléments, Henry Bassford, Daniel Conner.

Le promoteur du projet, M. Beauchamp Colclough, pour des raisons politiques fut démis de ses fonctions d'Agent des terres. Privé de son revenu, il connut de graves difficultés financières qui l'accablèrent à la faillite.

M. Charles Morrisson, à qui le Gouvernement devait alors une récompense politique, fut nommé à la place de M. Colclough. Une dissension se créa au sein de la communauté anglophone et le mouvement des militaires vers le "*Village of Kildare*" fut interrompu. M. Morrisson mourut quelques années plus tard, et c'est son cousin William Morrisson qui le remplaça. Ce dernier ne croyait pas en l'avenir de cette ville; le 29 Juillet 1836, il vendait les lots réservés pour les centres administratifs.

Le village ne fut jamais peuplé; mais une quinzaine de maisons et quelques granges y furent bâties.

A cause des différends qui existaient en haut lieu vingt-cinq lots changèrent de propriétaires en 1836, mais au cours des années suivantes, il n'y eut aucune transaction. En fin en 1844 on tenta de relancer le projet. C'est à cette occasion que l'on engagea M. James Dignan, Arpenteur-géomètre de Berthier, qui traça de nouveaux plans. * (47)

Ces plans sont beaucoup plus complets. Ce nouveau travail d'arpentage fut déposé au Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, le 15 Octobre 1845. Ce plan est un document précieux par sa précision. Voici un extrait du rapport qui l'accompagnait:

Plan du village de Kildare, arpenté, subdivisé et limité en Septembre 1845 en conformité au diagramme original, par ordre de l'Honorable Commissaire des terres de la Couronne.

(47) Plans en page 122.

L'emplacement du village de Kildare est formé par le lot complet No 12 et le lot incomplet No 13 dans le huitième rang du canton de Kildare. Il est borné en front, par le chemin séparant les septième et huitième rangs; en arrière par la ligne qui divise le huitième rang du neuvième; au nord-est, par la ligne entre le canton de Kildare et la Seigneurie d'Ailleboust; et sur l'autre côté, par le lot No 11 du huitième rang.

Dignan dans son rapport spécifie qu'il a retracé et vérifié les limites du village, et mesuré la surface; 352 arpents, 2 perches et 38 pieds. Il déclare que le village est subdivisé en cinq rangs, les quatre premiers ayant cinq acres de profondeur et le dernier deux acres et demi de profondeur. Chacun de ces rangs est divisé de l'autre par une rue de 53 pieds de largeur - un espace de quarante pieds ayant été réservé en front du premier rang et un espace semblable ayant été réservé en arrière du cinquième rang du village, pour une moitié des largeurs de rues en front et en arrière du village.

Chacun de ces lots était divisé en treize lots d'un acre de largeur; il étaient groupés deux par deux, et chaque groupe était séparé d'un autre par une rue de soixante-dix-neuf pieds de largeur parallèles à la ligne de la Seigneurie d'Ailleboust, à l'exception des groupes du sud-ouest qui eux comprenaient trois lots.

En effectuant l'arpentage, on posa une borne en pierre et on enfouit des débris de porcelaine dans le sol délimitant ainsi chacun des lots du village. De plus on posa un piquet carré de cèdre portant leur numéro.

Cette tentative n'eut pas le succès escompté, et le projet péreclita peu à peu, tandis que le village de l'Industrie sous la gouverne de M. Barthélémy Joliette connaissait une popularité grandissante.

Le 26 Décembre 1860, c'est la fin. En effet, on enregistre à cette date une résolution du Conseil Municipal de St-Ambroise à son sujet. M. Ambroise-Noël Gélinas répondant à la requête de Sieurs Pierre Bruneau, Norbert Riberdy, Jérôme Chaput, John

Gass, Léon Prévile, Patrick Daly et James Dixon, ordonne que
*"la route en usage actuellement dans le village de Kildare
prenant du cordon qui sépare le septième du huitième rang
sera et est par le présent procès verbal aboli, vu son inutili-
té public, et étant très onéreuse par les difficultés naturel-
les qu'elle porte." * (48)*

Les terrains furent vendus un à un et cultivés. Aujourd'hui
cet espace est occupé par cinq ou six fermes: mais au moment des
labours, on y trouve encore des débris de porcelaine dans les
sillons. Il n'en reste que l'anecdote d'une ville qui aurait pu être.
* (49)

Les propriétaires actuels des terres du village de Kildare
sont.

lot no 353 Daniel Simard
lot no 353 Bernard Gariépy
lot no 354 - 357 - 358 Jean-Pierre Goyet
lot no 355 Gilles Gravel
lot no 359 - 361 - 362 Yves Forest.

Avant de terminer ce chapitre sur les pionniers des rangs
7 à 12, vous trouverez deux documents, qui bien que n'ayant pas
trait aux faits relatifs précédemment représentant des images de la
vie quotidienne au siècle dernier.

Le premier * (50) est un contrat de mariage unissant
M. Léon Prévile* (51) à Mlle Claire Boisvert, le 8 Janvier 1848,
tous deux de St-Ambroise. Le père de la future épouse possédait
un moulin situé sur la rivière Blanche dans le huitième rang.

Le second * (52) est le compte rendu d'un encan qui eut
lieu en Janvier 1907, pour régler la succession de M. Russel Woods.
Ce document est une liste intéressante des objets domestiques
utilisés à la ferme et à la maison à cette époque, et les prix qui en
furent offerts.

(48) Livre des chemins, les archives du conseil municipal de St-Ambroise.

(49) Les notes de M. Mélançon sur une ville appelée "Village of Kildare".

(50) Page 127.

(51) M. Léon Prévile habitait le septième rang, chez M. Loyd McManiman.

(52) Page 132.

No 1087

Traité de mariage entre
Léon Prévile et Claire Boisvert
le 8 Janvier 1848

Devant les Notaires Publics dans et pour le Bas-Canada, résidant dans le district de Montréal, soussignés.

Furent présents: le Sieur Léon Prévile, menuisier de la paroisse de Saint-Ambroise de Kildare, homme majeur, né du mariage de Sieur Charles Prévile et de Dame Angèle Geoffroy, son épouse, ses père et mère, pour lui et en son propre nom, d'une part;

Et le Sieur Michel Boisvert, commerçant de bois, de la dite paroisse de Saint-Ambroise de Kildare, stipulant pour Demoiselle Claire Boisvert, sa fille mineure, de son consentement, issue de son mariage avec Dame Geneviève Mailloux, pour elle et en son nom, d'autre part;

Lesquelles parties de l'avis et conseil de leurs parents et amis pour ce assemblés; savoir, du côté de l'époux: ses père et mère, Sieur Joseph Prévile, son frère, Mlle Délima Prévile, sa soeur, Sieur Alexis Desilets et son épouse, ses amis;

Et de la part de la future épouse, sa mère, les Sieurs Norbert et Ambroise Boisvert, ses frères, Mesdemoiselles Angèle et Léocardie Boisvert, ses soeurs, Sieur Olivier Gautron, son beau-frère, Mérance Boisvert, sa soeur, Sieur Joseph Généreux et son épouse, son beau-frère et sa soeur, ont reconnu et confessé, par ces présentes avoir fait entre elles le traité de mariage qui suit:

Que le dit Léon Prévile et la dite Claire Boisvert promettent de se prendre et accepter l'un et l'autre pour mari et femme, et de faire la célébration du mariage en face de notre mère la sainte Eglise Catholique, selon qu'il sera avisé entre eux, et leurs parents.

Que les dits futurs époux seront commun en tous biens, meubles et conquets immeubles qu'ils feront acquisition durant leur mariage, en conformité à la coutume de Paris, qui régira leur future communauté;

Ne seront tenus les dits futurs époux des dettes faites et créées avant la célébration de leur mariage, et s'il s'en trouve, elles seront payées par celui ou celle qui les aura contractées;

Les biens des futurs époux sont, quant à présent: savoir: ses outils de métier, comme menuisier, une jument sous poil rouge, attelée un sleigh propre et une vache.

Le dit Charles Prévile et la dite Angèle Geoffroy, son épouse, de lui dûment autorisée, promettent sous la voie solidaire de garder avec eux les dits futurs époux et d'en prendre soin comme leurs autres enfants, pourvu que l'ouvrage des dits futurs époux soit commun et pour le profit en général de la famille et ce, durant l'espace de trois années consécutives; après la dite époque, le dit Charles Prévile et son épouse se font promesse au dit Léon Prévile, leur fils, et futur époux de lui consentir tant en sa faveur qu'à celle de Joseph Prévile, autre de leur fils à titre onéreux, les biens généralement quelconques qu'ils posséderont alors: le dit Léon Prévile n'étant point tenu d'accepter le dit acte, ni de demeurer tout le temps ci-dessus avec ses dits

père et mère, ce qui lui sera toujours loisible de faire comme il l'entendra; mais bien entendu et convenu entre les dites parties que le dit Léon Prévile, ni son épouse, ne pourra demander de récompense aucune pour son salaire ou autrement durant la dite période de trois ans, ou quand il cessera de vivre avec ses père et mère, n'apportera que ses biens seulement.

En faveur duquel mariage, le dit Michel Boisvert, et son épouse, promettent de livrer à leur fille, future épouse, le jour des épousailles, ce qui suit: savoir: - Une vache laitière, un rouet à filer, un buffet peint, une mère moutonne, un porc, un lit garni, sans tour de lit, six poules, six cuillères, six couteaux, six fourchettes, six tasses, six soucoupes, et une théière.

Qu'il n'y aura ni existera aucun douaires, soit coutumier soit préfix, pour le regard du futur mariage, auxquels douaires la dite future épouse renonce tant pour elle que pour ses héritiers légitimes; les dites parties ont dérogé à toutes lois, coutumes ou usage à ce contraire.

Le préciput sera réciproque au profit du survivant, de la somme de 150 Livres ancien cours (\$30.00) qui sera prise en deniers comptants ou meubles, suivant la prisée de l'inventaire qui en sera alors fait et sans crue, au choix du dit survivant; celui-ci prendra en outre un lit garni, un coffre ou un buffet, ses hardes et linge à son usage, et si c'est le futur époux, les outils de son métier, et la future épouse, son rouet et ses hardes, l'un ou l'autre survivant.

Arrivant la dissolution de la dite communauté, sera loisible à la dite future épouse, et aux enfants qui naîtront du dit mariage, d'accepter icelle, ou y renoncer;

et au cas de renonciation, reprendra tout ce qu'elle aura apporté, avec ce qui lui sera échu pendant icelui par succession, donation, legs ou autrement, même si elle survit, le dit préciput, sans qu'elle ni ses dits enfants soient tenus d'aucune dettes et charges de la communauté, encore qu'elle y eut parlé, s'y fut obligée ou y eut été condamnée, dont elle sera acquittée par ses héritiers et sur les biens du dit futur époux, pourquoi elle aura hypothèque sur iceux de ce aujourd'hui.

Et pour la bonne et sincère amitié que les dits futurs époux se portent l'un à l'autre, ils se sont fait et se font, par ces présentes, donation égale, réciproque et viagère, au profit du survivant d'eux, ce accepté, de tous et chacun les biens, meubles et immeubles, qui seront appartenir au premier mourant des dits conjoints, pour d'iceux en jouir par le dit survivant, sa vie durant et à sa caution juratoire, et en faisant faire un bon et loyal inventaire des dits biens, lesquels après le décès du dit survivant, retourneront aux dits héritiers de celui du côté duquel ils seront provenus; la présente donation toutefois faite pourvu qu'il n'y ait aucun enfant né ou à naître du futur mariage, auquel cas elle sera et demeurera nulle à toute fin quelconque.

Les présentes seront enregistrées par et au besoin sera; les dites parties autorisent le porteur d'icelles pour ce faire et d'en requérir acte.

C'est aussi que le tout a été convenu, traité, stipulé et accordé entre les dites parties.

Et pour l'exécution des présentes, les dites parties ont élu domicile à Saint-Ambroise de Kildare; auquel lieu et promettant exetc.

Fait et passé en la paroisse de Saint-Ambroise de Kildare en la maison de Michel Boisvert, l'an mil huit cent quarante-huit, le huitième jour de Janvier, sous le numéro deux;

et ont déclaré ne savoir signer de ce enquis, ont fait leurs marques ordinaires d'une croix, par les soussignés, et lecture faite.

L.-I. Désiel, N.P.
(signature)

J. Bourgeois, N.P.
(signature)

Encan
Pour régler la succession de
Russell Woods

L'inventaire des biens de la succession fut fait par le notaire Alexis Cabana de Joliette. L'encan fut annoncé à la porte de l'église de Saint-Ambroise, les 6 et 13 Janvier, par la voix du secrétaire trésorier de la paroisse, le docteur Riberdy.

La vente à l'encan public fut faite, en la résidence de feu Russell Woods. Les biens meubles, biens de ménage, ustensiles de cuisine, instruments d'agriculture, animaux et effets mobiliers furent mis à l'enchère par M. John McDonald, cultivateur de Saint-Alphonse.

Il fut convenu, qu'à l'encan, toute personne qui achèterait jusqu'au montant de \$5.00 serait tenu de payer comptant; si au dessus de \$5.00, elle aurait un délai de 12 mois sans intérêt, mais devrait signer un billet et donner caution à la satisfaction des intéressés, si elle est requise de le faire. Personne n'aura droit d'enlever les articles, sans avoir obtenu au préalable le consentement de Joseph Russell Woods. Voici le détail de cet inventaire et de cet encan.

Noms des Acheteurs	Articles Vendus	Prix Vendu
Anthime Rivest	- 1 chaudière, 1 porte voix et divers	\$0.17
Esdras Dubeau	- 1 bacul	\$0.25
Esdras Dubeau	- 1 balance avec poids	\$0.15

Noms des Acheteurs	Articles Vendus	Prix Vendu
Isidore Parent Jr.	- 1 plat et moulin à poivre	\$0.10
Anatole Grenier	- 1 côté de cuir	\$0.75
Thomas Porter	- 1 valise à main	\$0.20
James Stafford	- 3 pots en grès	\$0.15
Charles Marchand	- 3 pots en grès	\$0.16
Charles Marchand	- 1 moulin à poivre, 1 souri- cière, 2 cruches	\$0.22
Esdrum Dubeau	- 3 petites chaudières	\$0.03
Isodore Parent	- 1 cruche et 2 pots	\$0.17
Esdrum Duheau	- 1 boîte avec 1 lot de vieux couteaux et vieilles fourchettes	\$0.45
Georges Purcell	- 1 chaspas, 1 vieux fanal et divers	\$0.15
Gonzague Chevrette	- 1 lampe	\$0.10
James Purcell	- 1 pot et 1 plateau	\$0.25
Moïse Archambault	- 6 verres à bière	\$0.25
Fabien Neveu	- 1 service à vaisselle	\$4.00
Séraphin Morin	- 1 sofa	\$3.00
Félix Bruneau	- 1 peau de mouton	\$0.80

Noms des Acheteurs	Articles Vendus	Prix Vendu
Arthur Forest	- 1 image avec cadre	\$0.12
James Purcell	- 1 image avec cadre	\$0.12
Gonzague Chevrette	- 2 images avec cadre	\$0.10
Gonzague Chevrette	- 1 image avec cadre	\$0.30
Georges Purcell	- 1 image avec cadre	\$0.20
Thomas Porter	- 1 image avec cadre	\$0.10
Gonzague Chevrette	- 1 image avec cadre	\$0.25
James Purcell	- 2 images avec cadre	\$0.10
Arthur Forest	- 1 image avec cadre	\$0.05
Joseph Grégoire	- 1 image avec cadre	\$0.05
Peter Markey	- 1 pistolet avec sa boîte	\$0.50
Gonzague Chevrette	- 1 pot, 1 savonnier avec statuette	\$0.50
Gonzague Chevrette	- 1 vase de nuit	\$0.10
Arthur Forest	- 1 pot, 1 bol, 1 savonnier avec brosse	\$0.25
Joseph Grégoire	- 1 miroir	\$0.22
Georges Purcell	- 2 porte-brosses, 3 coussins	\$0.07

Noms des Acheteurs	Articles Vendus	Prix Vendu
Georges Purcell	- 1 thermomètre	\$0.13
Georges Purcell	- 1 lampion	\$0.07
Thomas Porter	- 3 poles pour rideaux	\$0.02
Félix Bruneau	- 4 poles pour rideaux	\$0.03
John McDonald	- 1 petite table	\$0.30
Isidore Parent Jr.	- 1 châte	\$0.40
Isidore Parent Jr.	- 1 tapis de table	\$0.40
Arthur Forest	- 1 grande table	\$5.00
John McDonald	- 1 poêle avec son tuyau	\$5.50
Norbert Perreault	- 1 lisière de tapis	\$0.35
Isidore Parent	- 1 lisière de catalogue	\$1.00
Félix Bruneau	- 2 rideaux à chassis	\$0.50
Félix Bruneau	- 1 rideau à chassis	\$0.50
Azarie Bourgeois	- 2 rideaux à chassis	\$0.25
Norbert Perreault	- 2 rideaux à chassis	\$0.55
Joseph Grégoire	- 1 portière	\$0.50

Noms des Acheteurs	Articles Vendus	Prix Vendu
Esdrum Dubeau	- 1 portière	\$0.40
Esdrum Dubeau	- 1 paire de rideaux	\$0.10
Narcisse Etu	- 1 paire de rideaux pour chassis	\$0.55
Félix Bruneau	- 1 paire de rideaux pour chassis	\$0.45
Narcisse Etu	- 1 paire de rideaux pour chassis	\$0.50
Félix Bruneau	- 1 paire de rideaux	\$0.14
Norbert Perreault	- 2 petites nappes pour lave-mains	\$0.07
Norbert Perreault	- 2 petites nappes pour lave-mains	\$0.17
Norbert Perreault	- 2 petites nappes pour lave-mains	\$0.20
Dame Eugène Bourgeois	- 2 taies d'oreillers	\$0.20
Dame George Purcell	- 3 taies d'oreillers	\$0.15
Dame George Purcell	- 2 taies d'oreillers	\$0.07
Anatole Grenier	- 3 petits tapis pour lampions	\$0.06
Norbert Perreault	- 1 couverture de lit	\$0.60
Norbert Perreault	- 1 couverture	\$0.07
Anatole Grenier	- 5 dessous de lit	\$0.02

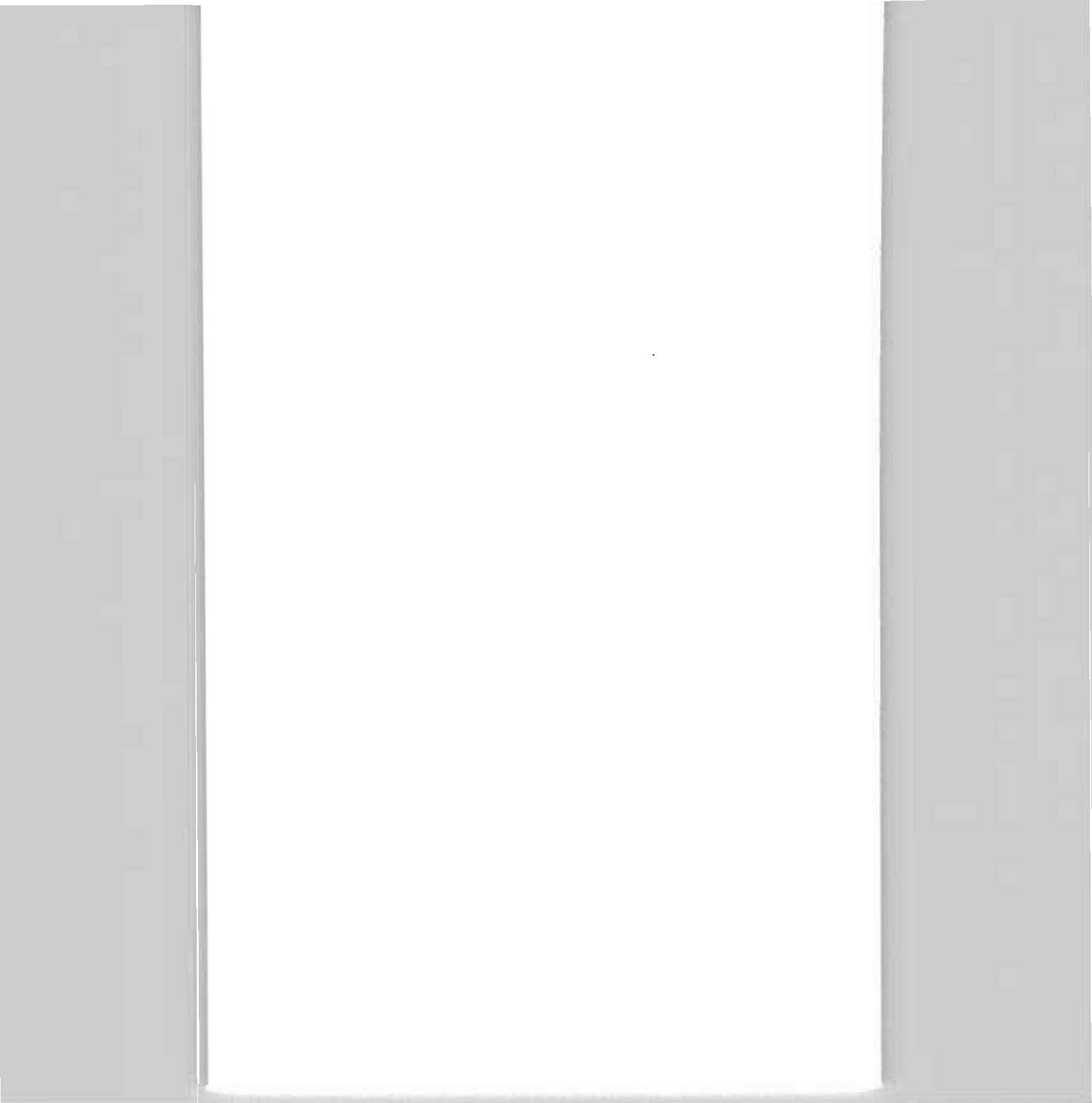
Noms des Acheteurs	Articles Vendus	Prix Vendu
Norbert Perreault	- 1 couverture de lit	\$0.70
Charles Marchand	- 1 châle	\$0.70
Fabien Hervieux	- 1 couverture de laine	\$0.60
Norbert Perreault	- 1 couverture de laine	\$0.60
Azarie Bourgeois	- 1 couverture de laine	\$0.60
Fabien Hervieux	- 1 couverture de laine	\$0.23
Fabien Hervieux	- 1 couverture de laine	\$0.35
Azarie Bourgeois	- 1 couverture de laine	\$0.60
Charles Marchand	- 1 couverture de laine	\$1.00
Azarie Bourgeois	- 1 couvre-pieds	\$0.15
Azarie Bourgeois	- 1 couvre-pieds	\$1.00
Norbert Perreault	- 2 oreillers	\$0.40
Norbert Perreault	- 2 oreillers	\$0.50
Israël Goyet	- 1 tapis de table, 1 pinceau et 1 brosse	\$0.30
Auguste Archambault	- 20 minots de patates à \$0.50 le minot	\$10.00
Thomas Porter	- 1 poêle avec son tuyau	\$0.50

Noms des Acheteurs	Articles Vendus	Prix Vendu
Esdrum Dubeau	- 1 canistre à lait	\$0.85
Alfred Boucher	- 1 râteau de fer, 1 pioche, 1 pelle	\$0.16
James Porter	- 1 petite scie	\$0.16
Sinaï Bordeleau	- 1 chaudron	\$2.00
Isidore Parent	- 1 chaîne à billots	\$0.70
Fabien Desmarais	- 1 tonne	\$0.45
Gonzague Chevrette	- 1 moulin à laver	\$1.25
Joseph Woods	- 2 scies, 1 cuve, 1 baratte et divers	\$1.00
Gonzague Chevrette	- 1 moulin à beurre, 1 scie	\$1.00
Jos Woods	- 1 moulin à beurre, 1 table	\$0.10
Anthime Rivest	- 1 tombereau, 2 roues, 1 râteau	\$0.50
Thomas Porter	- 1 grande charette	\$2.00
Philéas Robert	- 1 wagon	\$10.34
Georges Stevens	- 1 charrue	\$0.25
Alfred Boucher	- 1 charrue	\$0.25
Fabien Neveu	- 1 brouette	\$1.50

Noms des Acheteurs	Articles Vendus	Prix Vendu
Gonzague Chevrette	- 1 sleigh à bois	\$0.55
Alfred Boucher	- 1 herse en fer	\$1.40
Isidore Parent Jr.	- 2 lisses à sleigh	\$0.05
Joseph Grégoire	- 1 carriole	\$2.00
Esdrum Dubeau	- 2 robes de carrioles	\$0.50
Isaï Bourgeois	- 1 robe de carriole, 1 oreiller	\$1.75
Jos Woods	- 1 attelage propre	\$3.50
Jos Woods	- 1 lot d'attelage	\$0.10
Esdrum Dubeau	- 1 lot d'attelage	\$0.10
Esdrum Dubeau	- 1 lot d'attelage	\$0.25
Joseph Grégoire	- 2 traits en fer	\$0.40
Thomas Porter	- 3 mèches de ferrailles	\$0.40
Gonzague Chevrette	- 1 pioche, 1 pique	\$0.20
Arthur Forest	- 1 meule	\$0.40
Jos Woods	- 1 concorde	\$17.00
John McDonald	- 1 crible	\$1.00

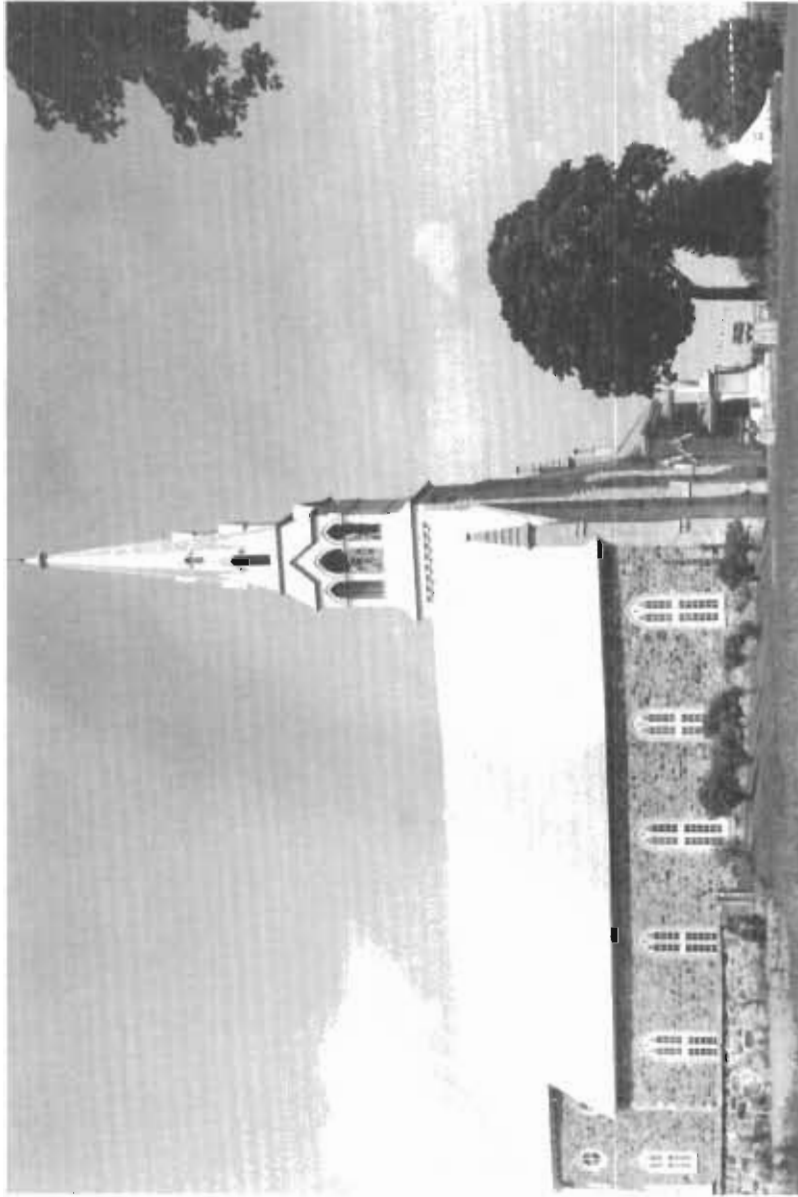
Noms des Acheteurs	Articles Vendus	Prix Vendu
Joseph Laurin	- 1 lot de paille	\$10.75
Emery Ducharme	- 1 lot de foin	\$14.75
Thomas Porter	- 1 sellette avec acculoir	\$1.70
Norbert Perreault	- 1 sellette avec acculoir	\$1.30
Norbert Perreault	- 1 collier, 1 bride et guides	\$1.85
Jos Woods	- 1 poulin de deux ans	\$50.00
Jos Woods	- 12 couples de poulets à \$0.70	\$8.40
Auguste Archambault	- 1 tonne, 1 vieux canistre	\$0.20
Emery Ducharme	- 1 boeuf	\$4.75
Parfait Perreault	- 1 taure de deux ans	\$13.25
John McDonald	- 1 vache à lait	\$12.00
Israël Goyet	- 1 taure de deux ans	\$15.00
Gonzague Chevrette	- 1 vache à lait	\$22.00
Pierre Nadeau	- 1 vache à lait	\$20.75
Anatole Desjardins	- 1 vache à lait	\$16.00
Jos Woods	- 1 taureau	\$10.00

Noms des Acheteurs	Articles Vendus	Prix Vendu
Azarie Bourgeois	- 75 minots d'avoine à \$0.56 pour 36 lbs	\$39.75
Ludger Pauzé	- 1 lot de foin	\$71.00
Fabien Neveu	- 25 minots d'avoine à \$0.53 pour 36 lbs	\$13.25



Chapitre V

L'église



L'église de Saint-Ambroise de Kildare.

Dans les chapitres précédents, nous avons vu que des pionniers habitaient nos terres et ce dès la proclamation du "township" de Kildare en 1803. Mais la plupart des historiens considèrent la date de l'ouverture des registres d'une paroisse pour déterminer sa "naissance" officielle. A Saint-Ambroise, ces documents anciens, datent de 1832. Ces registres furent ouverts au moment où nous eûmes une chapelle.

Revenons quelques années en arrière, vers 1829, à une époque où les différents groupes de la municipalité forment encore trois parties distinctes. En ce temps là, la cure de Ste-Elisabeth desservait un territoire immense, qui incluait les terres de Berthier à St-Félix, et de St-Cuthbert à St-Ambroise. Le curé Brossard était complètement débordé par l'ampleur de sa tâche. Lorsque les fidèles de Kildare lassés de la distance à parcourir et des difficultés d'obtenir des services, font parvenir une requête à l'évêque de Montréal Mgr Lartigue, pour demander la création de leur propre paroisse, il fut le premier à les appuyer.

Le curé Brossard précisait dans sa lettre datée du 24 mars 1830 que:

*"Les Pâques commencent à Ste-Elisabeth quinze jours avant le temps ordinaire. Il y a beaucoup d'habitants, et même des concessions presque entières qui ont l'habitude de ne jamais payer la dîme. Le nombre de communiants se monte à 2,050 ou 2,060. Dans D'Ailleboust, * (53) dans Ramsay * (54) et Kildare ils se montent à environ 850, dont la moitié pour Kildare et le reste pour D'Ailleboust et Ramsay; * (55)*

il terminait en faisant valoir les avantages pour lui d'une telle solution.

(53) Ste-Mélanie.

(54) St-Félix.

(55) Réf.: "Notre belle histoire de Ste-Elisabeth", par A.C. Dugas, ptre.

De leur côté dans la lettre que les résidants des 4, 5 et 6ème rangs lui firent parvenir en date du 4 Mai 1830. Ils soulignaient le fait qu'il y a "trois lieues" * (56) de Kildare à l'église de Ste-Elisabeth, et que durant certaines saisons de l'année, "qu'éprouvant beaucoup de difficultés à se procurer les secours spirituels, à cause de la difficulté des chemins et d'une rivière à traverser". D'ailleurs lorsqu'une personne mourait, il fallait porter sa dépouille sur toute cette distance à pied peu importe la saison, pour lui offrir des funérailles religieuses. Cette lettre était signée par cinquante personnes.

Les normes exigées, pour accorder à un nouveau territoire le statut de paroisse religieuse étaient que:

- le noyau de population devait atteindre une certaine densité.
- les ressources financières des fidèles devaient leur permettre d'assumer les frais encourus par la construction d'une chapelle ou d'une église et de faire vivre convenablement un curé.

La population du "township" à cette époque était d'environ cent soixante-quinze familles, quatre cent cinquante personnes. * (57) Leur demande fut acceptée et dès que Mgr Lartigue fit connaître sa décision il y eut diverses réactions de la part des gens des différents secteurs. Les résidants des rangs 1, 2 et 3 qui étaient très attachés à la paroisse de St-Paul, n'étaient pas enchantés par ce projet. La nouvelle église devait être construite au centre du territoire, et la distance qu'ils parcouraient vers St-Paul n'était guère plus grande que celle qu'ils auraient à couvrir pour se rendre à cette église. Ils adressèrent une lettre à l'Evêque de Montréal pour demander leur annexion à la paroisse de St-Paul. De ce fait, ils auraient été déchargés des sommes à payer pour la construction d'une nouvelle église.

L'amputation de ces trois rangs au territoire de la future paroisse remettait en cause l'autorisation obtenue précédemment, et c'est pourquoi, Mgr Lartigue rejeta leur requête, dans une lettre qu'il leur écrivit le 4 Juillet 1830.

(56) 9 milles.

(57) Recensement fait par le Gouvernement en 1831.

Les irlandais catholiques des rangs au nord du sixième rang, désiraient que l'église soit érigée dans le septième rang, qui selon eux était l'endroit le plus au centre du "township". Depuis quelques années, un treizième rang avait été ajouté au "township". * (58) Quelques membres de la communauté anglophone firent parvenir à M. Louis Lamotte Ptre, à Berthier, délégué de l'Evêque de Montréal dans cette affaire, une lettre dans laquelle ils exposaient leur point de vue. Ils précisèrent en outre les différents dons en argent ou en terrain qu'ils seraient disposés à faire si leur solution était adoptée. * (59) A cette époque, le "Village of Kildare" était un projet en pleine ascension et ils trouvaient logique que le temple catholique en fut à proximité. * (60)

Le choix du site que devait occuper l'église était un problème qui concernait les résidents de la future paroisse et M. Lamotte s'en remit à leur décision. On organisa donc une assemblée au Grand Ruisseau * (61) afin que la décision de la majorité soit décrétée. * (62)

(58) Trois rangs se coloniseront peu à peu et en 1840 on ajoutera officiellement les "Augmentations de Kildare" au territoire initial; ces trois rangs sont maintenant sur le territoire de la municipalité de St-Alphonse et en conséquence le septième rang était tout désigné pour eux.

(59) Si cet emplacement avait été choisi, notre église se trouverait du côté sud-est du septième rang, voisine de la terre de M. Léo Simard.

(60) Vous trouverez à la page 148 le texte de cette lettre et une copie de l'original.

(61) Nom de l'endroit qu'occupe actuellement le village de St-Ambroise.

(62) Vous trouverez le procès verbal de cette réunion en page 150.

5 Juin 1830

Monsieur

c'est pour informer votre révérence qu'il y a dans le Township de Kildare treize rangs toutes établis et qu'on trouve et tous accordent que le septième Rang dans le Township de Kildare est la place le plus convenable pour bâtir une Eglise pour la commodité de Kildare et grande Ruisseau.

Votre révérence pouvez aussi savoir que Monsieur Morriison et Monsieur Bouché son Beaufrère offre chacun cent Piastre en argent et Mr Morriison a offert aussi cinq arpens de terre et de payer aussi sa proportion comme les autres. Mr Fitzpatrick qui a à Moulin à Scie sur le 9^{me} Rang de Kildare offre scier toute le Bois pour l'Eglise.

On a oublié de mentionné que Mr Bouche offre aussi cinq arpens de terre.

Il y a une autre Township derrière de Kildare qui est accordé aux Miliciens Canadiens qui ont servi pendant la dernière guerre.

Kildare June 5th 1830

James Daly
Thomas Byrne
Ths Dignan
Antoine Sylvestre
(signatures)

Révérend
Monsieur Lamotte curé
de Berthier

Atte.

Le sieur *[illegible]* & le sieur *[illegible]* ont par la
leur le 20me fev. 1790. fait & fait de leur
et leur *[illegible]* par le sieur *[illegible]* Louis P. *[illegible]*
le 10me de la place de la Couronne. Les sieurs *[illegible]*
Eglise pour le Comte de Nidre et grande *[illegible]*

Le sieur *[illegible]* pour le sieur *[illegible]*
et Monsieur *[illegible]* Beauvais offre chacun cent *[illegible]*
en argent et Mr *[illegible]* offre et aussi cinq ardenes de terre
et de payer aussi sa Requisition comme les autres Mr
Fitzpatrick qui a s'acquiesce a son ser. le 9me d'aug. de
Nidre offre sainte terre le Bas pour le Eglise -

Il y a aussi de mentionne que Mr *[illegible]* offre aussi
cinq ardenes de terre.

Il y a aussi autres *[illegible]* de Nidre qui
est ordonne avec officiers *[illegible]* qui ont ser. pendant
le ser. *[illegible]*

Nidre le 10me 1790

James Waily

[illegible]
Monsieur *[illegible]*

Thomas Byers

au *[illegible]*

et *[illegible]*

Antoine *[illegible]*

Le 29 Juillet 1830, à la levée de l'assemblée, on dressa une croix sur le terrain offert pour la construction d'une chapelle. Quelques jours plus tard, soit le 3 Août de la même année, les donateurs rencontrèrent le notaire pour enregistrer la cession de terrain en faveur de la fabrique de la paroisse. * (63)

Lorsque Monseigneur Lartigue, Evêque de Telmesse, résidant à Montréal, assistant de l'Evêque de Québec, reçut le rapport de cette assemblée, il émit un décret qui érigeait en paroisse le "township of Kildare". On la baptisa Saint-Jacques le mineur; dans ce même document, il était mentionné que les conditions du seigneur Vondenvelden étaient acceptées, et que l'on consentait la construction de toutes les bâtisses énumérées dans le procès verbal de la réunion.

Ce ne fut que six mois plus tard qu'une nouvelle réunion fut organisée, chez M. Phillippe Corneillier, en vue d'élire les membres du syndic responsable de la construction d'une chapelle de bois. A la suite de cette assemblée, on rédige un acte d'accord notarié donnant aux syndics tous pouvoirs. Ce document est précieux pour nous; toutes les personnes intéressées à participer à la construction de l'édifice religieux en donnant des matériaux ou du temps signèrent ou firent leurs marques. * (64)

(63) Document en page 152.

(64) Document en page 153.

Procès verbal de l'Assemblée du 29 Juillet 1830

Nous prêtre soussigné, curé de Berthier, comme député de Monseigneur l'Evêque de Telmesse; vu la réponse de sa Grandeur en date du 21 Juillet dernier qui regarde comme non-avenue, la requête d'opposition des 3 premiers rangs de Kildare, munis de nouveaux ordres, nous nous sommes transportés le 29 du même mois, au 6^{me} rang appelé le Grand Ruisseau, où étaient assemblés les tenanciers du township de Kildare, en conséquence d'un avertissement donné par Monsieur Brossard prêtre,

curé de Sainte-Elisabeth; toute l'assemblée ayant déclaré ce sixième rang le lieu le plus convenable pour l'érection d'une chapelle; comme le centre du township; a en même temps accepté la donation des lieux, François Desilet et Louis Lanoix chacun un arpent et demi sur toute la profondeur; la dite terre déchargée par le seigneur de toute rente foncière sur laquelle seront bâtis:

1. Une chapelle en bois de 70 pieds sur 40.
2. Une sacristie en bois de 25 sur 24.
3. Un presbytère de 36 pieds sur 28 (qui sera seulement à l'usage du curé). Mesure française
4. De plus à l'usage du curé, jardin et cours bien clos.
5. Aussi la place pour bâtir une salle publique, maison d'école et une maison pour le bedeau.
6. 2 arpents de superficie pour le cimetière, dans lequel sera renfermée l'église et une place pour les voitures.

Tel fut énoncé, convenu et consenti unanimement par l'assemblée tenue ce 29 Juillet 1830. Nommément:

Jacques Emonville Lanoix
François Desilets, capitaine
Gonzague Brisset
Louis Emonville Lanoix
Olivier Asselin

Tous ont déclaré ne savoir signer, et ont fait leur marque ordinaire.

L. Lamotte Ptre

Ref. Le Livre de St-Ambroise de Kildare à l'Evêché.

Cession des terrains à la Fabrique

Le 3 Août 1830 François Desilet et Louis Lanoix, deux cultivateurs résidant dans le Township de Kildare ont reconnu avoir cédé et délaissé pour toujours une portion de terre située dans le sixième rang du dit township, contenant trois arpents de front sur la profondeur du lot tenant front à Charles Grandchamp en profondeur du lot No. 8 du septième rang, d'un côté au nord-est à Ethienne Paquin, et de l'autre côté à Louis Désilet sans bâtiment dessus construit.

Cette cession ainsi faite à la charge par les tenanciers de laisser bâtir sur la dite terre une église ou chapelle, presbytère ou autres bâtiments nécessaires pour l'usage du curé. Aussi pour un cimetière sera aloué deux arpents de terre et une place pour bâtir une maison pour le bedeau.

A ce est intervenu M. William Vondenvelden, écuyer, lequel a reconnu avoir déchargé la dite terre de toute rente financière, dette, hypothèque, redevances et autre charge. En tant que seigneur de la place, il demande que soit donné, à lui et sa famille, un banc en avant de la chapelle en échange de lever les droits seigneuriaux qu'il possède dessus.

Cette cession a été acceptée par Messire Louis Lamotte curé desservant la paroisse Ste-Geneviève de Berthier au nom des successeurs.

Ref. Livre des délibérations des Marguilliers.

No 1602

Le 25 Janvier 1831

Acte d'accord entre les tenanciers du Township de Kildare tenant à l'érection d'une chapelle dans le dit Township.

Par devant les notaires publics, pour la Province du Bas-Canada, résidant dans le comté de Berthier, sous-signés;

Furent présents les tenanciers et propriétaires de terres dans le Township de Kildare, District de Montréal, d'un commun accord, lesquels désirant construire une édifice en bois dans le dit Township sur le lot No 8 tenant d'un côté au lot No 7, sixième rang du dit township, pour y célébrer l'office divin. Se sont à cet effet, assemblés aujourd'hui en la maison de Sieur Phillippe Corneillier dans le dit Township, aux fins de nommer onze syndics pour être chargés de mettre à exécution et faire faire les travaux nécessaires à la construction d'icelui, et en conséquence ont nommés et nomment par ces présentes, les Sieurs Phillippe Corneillier et Edouard Lemire qui seront seulement chargés de la tenue des comptes des affaires concernant le dit édifice, de plus, les Sieurs Louis Lanoix, Modeste Dehaie, Gonzague Brissette, Alexandre Labrègue, Pierre Dubé, Pierre Etu, Antoine Pelletier, Joseph Bouchez dit Barbel et Pierre Landril, tous cultivateurs et propriétaires de terres dans le dit Township, y demeurants à présent et acceptants les dites charges et ont promis et se sont obligés par ces présentes de se conformer et exécuter ou faire exécuter le contenu au présent acte permis et ce, en conséquence, les dits tenanciers autorisent bien et dûment et

donnent plein et entier pouvoir aux dits syndics de pour eux et en leurs noms prendre toutes les mesures et les moyens nécessaires pour parvenir à la construction du dit édifice, qui sera de soixante-dix pieds sur quarante pieds, mesures française, avec une sactistie touchant par derrière de la dite édifice ou chapelle de vingt-cinq pieds sur vingt-quatre, même mesure de dedans en dedans, et de la faire suffisamment logeable pour y célébrer l'office divin aussitôt possible. Et ensuite sera parachevé à fur et mesure que leurs moyens le permettra, il est entendu qu'il y aura un cimetière de deux arpents en superficie, adjacent aux dits édifices, qui sera entouré en planches. A commencer les ouvrages à la construction des dits édifices le plus tôt que faire se pourra et continuer à y travailler sans interruption jusqu'à ce que le tout soit complétté c'est à dire logeable que dit est

Et pour parvenir à l'exécution de tout ce que dessus les dits tenanciers et propriétaires, soussignés par leur marques ordinaire d'une croix et de leurs propres signatures, se sont tous engagé par les dites présentes, et obligés chacun d'eux respectivement sous l'hypothèque de tous leurs biens généralement quelconques, à fournir et contribuer chacun d'eux pour leur qotte part, tant dans les fournitures et matériaux, argents, journées de corvée et (ce qui sera nécessaire à la construction de la dite chapelle) conjointement et en commun avec les dits syndics qui seront les dites quottes parts établis et réglés par les dits syndics cy-dessus nommés, et ce suivant la quantité de terre que chacun des dits tenanciers possèdent et pourront posséder à l'avenir dans le dit township, et par ces même présentes, les dits tenanciers ont nommé et appointé François Désilait, Ecuyer, Capitaine de milice, pour surveiller, aux travaux et aux affaires en général concernant le dit édifice, et notamment à faire

rendre compte aux syndics dessus nommés entendu de tous comptes réglé ou à régler, et ce toute fois quand il le jugera à propos et nécessaire, les dits tenanciers promettent et s'obligent de se soumettre et conformer, aux ordres, et demandes des dits syndics, eû égard au dit édifice, tous et chaque fois que le cas deviendra nécessaire, et ce en vertu des présentes qu'ils veulent et entendent leur servent, de répartition ou acte équipolent à icelle homologué.

En justice, il est expressement convenu qu'aucune des personnes qui n'aura joint le présent acte et à contribuer à la construction des dits édifices, ne sera admis dans iceux, ni ne pourra avoir aucuns droits ni privilèges dans la dite chapelle, à moins que tous et telles dites personnes veulent bien payer et contribuer conjointement avec les dits tenanciers aux frais de la dite construction d'édifice, au prorata de ce qu'ils pourront avoir monté, tant en matériaux, fournitures, argent et journées de corvées. Car ainsi a été convenu entre les parties, qui seront tenus de toutes pertes, dépens, dommages et intérêts encouru contre le contrevenant à l'exécution des présentes. Et pour l'exécution d'icelle, les parties ont élues leur domicile en leur demeure actuel auquel lieu. Car ainsi, promettant, obligeant, renonçant, fait et passé dans le dit Township de Kildare en la maison du dit Phillippe Corneillier, l'an mil huit cent trente et un, le vingt-cinq de Janvier après-midi et ont les parties signés et déclaré ne le savoir faire de ce enquis lecture faite.

Jean Bte + Corneillier
Gonzague + Corneillier
Joseph + Demarêt
François + Morency

Pierre + Loizeau
Charles + Désilait
François + Ducharme
François + Desert

Joseph + Codaire	Louis + Etu	
Charles + Etu	Pierre + Corneillier	
Jacques Enouille	D. Lanoix François	Briant
François + Desilait	Charles + Perrault	
Joseph + Lorion	Bélonie + Bouchez	
Culbert + Savoie	Antoine + Pelletier	
François + Parizeau	Jean-Bte + Demarêt	
Jean-Bte + Fouchez	Pierre + Landril	
Joseph + Marteau	Pierre + Lanoix	
Jean-Bte + Cardinal	Louis + Desilait	
	Ambroise + Luneau	
Louis + Maroie	Joseph + Charron	
Maxim + Vanasse	Benjamin + Etu	
Bazil + Carpentier	Flavien + Catrié	
Louis + Lanoix	Bélonie + Guinard	
Pierre + Demarêt	Jean-Bte + Guinard	
Alexis + Guinard	veuve + M. Morency	
Toussaint + Guilbault	Bélonie + Lanoix	
Jean-Bte + Mandeville	Joseph + Dussereau	
Pierre + Dubé	Bélonie + Asselin	
Benjamin Geoffroy	Pierre + Quiesse	
Gonzague + Brissette	François + Narcisse	
Pierre + Etu	Louis + Bernier	
Joseph + Dehaie	Joseph + Brissette	
François + Desilait	Pierre + Levesque	
Narcisse Corneillier	Ican + Savoie	
Phillipp Corneillier	Joseph + Chaussé	
Edouard + Lemyre	Joseph + Etu	
Antoine + Plante	François + Lorion	
Alexandre + Labrèque	Jean + Garseau	
Jean-Bte + Lafrenière	Moyse + Simard	
Benjamin + Chevalier	Alexis + Trucot	
Joseph + Lafrenière	Gonzague + Bérard	
Joseph + Ducharme		
Lambert + Charron		

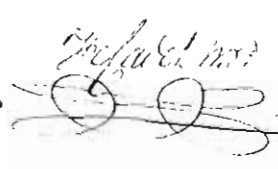
Charles + Garseau
 Jean-Bte + Chevalier
 Bélonie + Bonemanne
 Jean-Bte + Flageolle
 Antoine + Matte dit Belleil
 François + Collin dit Laliberté
 Jean-Bte + Rivet
 Louis + Collin dit Laliberté

Les marques des paroissiens
 telles qu'elles sont sur le document initial

Jean Bte ^{le} Cormeillein marque	Pierre + Loizeau marque
Josyph + Cormeillein marque	Charles + Désileit marque
Josyph + Dumarit marque	François + Ducharme marque
Ant. + Moranay marque	François + Desert marque
Josyph + LeDainc marque	Louis + Ette marque
Charles + Ette	Pierre + Cormeillein marque
Jacques Enouille marque	Ant. + Briant marque
Ant. + Désileit marque	Charles + Perrault marque
Josyph + Loricin marque	Bélonie + Macche marque

Edouard ^{de} Laroche marquis	Antoine ^{de} Bellin marquis
François ^{de} Parignon marquis	Jean ^{de} Demoulin marquis
Jean ^{de} Proulx marquis	(Cécile ^{de} Landru marquis)
Joseph ^{de} Laroche marquis	Comte ^{de} Laroche marquis
Jean ^{de} Cardinal marquis	Louis ^{de} Deslaur marquis
Charles ^{de} Deslaur marquis	Armand ^{de} Laroche marquis
Louis ^{de} Laroche marquis	Joseph ^{de} Charbon marquis
Maxime ^{de} Laroche marquis	Benjamin ^{de} Laroche marquis
Bazil ^{de} Laroche marquis	Alain ^{de} Laroche marquis
Louis ^{de} Laroche marquis	Delon ^{de} Laroche marquis
Marie ^{de} Laroche marquis	Jean ^{de} Laroche marquis
Stéphen ^{de} Laroche marquis	René ^{de} Laroche marquis
Thérèse ^{de} Laroche marquis	Delon ^{de} Laroche marquis
Jean ^{de} Laroche marquis	Joseph ^{de} Laroche marquis
Charles ^{de} Laroche marquis	Delon ^{de} Laroche marquis
Jean ^{de} Laroche marquis	
Pierre ^{de} Laroche marquis	
François ^{de} Laroche marquis	
Louis ^{de} Laroche marquis	
Joseph ^{de} Laroche marquis	

Francis Deslauriers margu	Pierre de Leuzgue margu
C. Parfite Cornelle margu	Jean de la Savai margu
Philipp Cornelle margu	Joseph de Chaupe margu
Edouard Lemay margu	Joseph de la page margu
Antoine Charte margu	Francis Lorie margu
Alexandre Levesque margu	Jean de Garsseau margu
Jean de la Guesnere margu	Maye de Garsseau margu
Benjamin de Chevalier margu	Alexis de Suet margu
Joseph de Lafontaine margu	Jean de Girard margu
Joseph de Ducharme margu	
Lambert de Charon margu	
Charles de Garsseau margu	
Jean de Chevalier margu	
Helonie de Bonnamant margu	
Jean de la Haye margu	
Antoine de la Roche margu	
Francis de Collin de Lalonde margu	
Jean de Suet margu	
Louis de Collin dit Lalonde margu	



Le premier Mars, on confia à M. Joseph Lefebvre, Ecuyer, Capitaine de milice et résidant de cette paroisse, le contrôle des travaux entrepris pour la construction de la chapelle: cette mesure visait à mettre un peu d'ordre, car il y avait beaucoup d'aides et on voulait éviter que le chantier ne devienne une tour de Babel. Dans le contrat qui liait M. Lefebvre aux syndics, on y précisait:

*"... désirant faciliter l'avancement de l'érection de la chapelle à être construite... dire et constater les nécessités de nommer une personne capable et qualifiée de donner un plan de direction." * (65)*

(65) Acte notarié passé devant les notaires G. Rolland et F.X. Favel.

Contrat pour la construction de la chapelle

Avenant aujourd'hui premier de Mars après-midi de l'année mil huit cent trente et un, sont comparus devant les notaires publics pour la Province du Bas-Canada soussignés; la partie des syndics dénommés désirant faciliter l'avancement de l'érection de la chapelle à être construite dans le Sixième rang du Township de Kildare, après une assemblée des dits syndics qui c'est tenu aujourd'hui en la maison de Sieur Philippe Corneillier dans le dit Township pour voir, dire et constater la nécessité de nommer une personne capable et califier de donner un plan et direction de la construction, d'icelle chappelle. Se sont en conséquence trouvé d'accord à nommer, nomment et appointe par ces présentes Joseph Lefebvre, Ecuyer, Capitaine de Milice de la Paroisse de Berthier, qui pour ce ici présent à bien voulu accepter le dit appointment, et a promis faire tout en son pouvoir pour donner les moyens, tant pour le pécuniaire que par nos avis et directions, à faire avancer la bâtisse de la dite cha-

pelle, ces pourquoi les dits syndics donnent tout pouvoir au dit Sieur Lefebvre comme premier syndics et propriétaire de terre dans le dit Township, de prendre tous les moyens et mesure nécessaire pour parvenir à la dite bâtisse et de surveiller conjointement avec François Désilait Ecr, Capitaine du lieu, à tous les affaires en générale de la dite bâtisse, promettant les dits syndics se soumettre et conformer aux ordres et directions du dit Sieur Joseph Lefebvre, Comme reposant leur confiance en Sa personne, pour promouvoir le bien et à l'exécution de tout le contenu au dit acte d'accord;

Fait en le dit Township de Kildare en la maison du dit Sieur Philippe Corneillier les jour et an sus dits, ont signé et déclaré ne le savoir faire de ce enquis Lecture faite.

Pierre + Landril	François + Désilait
Joseph + Bouchez	Gonzague + Brissette
Antoine + Pelletier	Louis + Lanoix
Edouard Lemyr	Alexandre + Labrèque
Phillippe Corneillier	Pierre + Dubé
Joseph Lefebvre	Pierre + Etu

On exécuta les travaux de Mars 1831 à Février 1832. La chapelle parachevée, on y célébra en plus des offices dominicaux, d'autres activités religieuses qui furent enregistrées dans les livres:

Le 1er Février 1832

Décès Julie Paquin

Julie Paquin, 2 ans, fille légitime de Jean Baptiste Paquin cultivateur de l'endroit, et de Julie Caron.

Décédée le 30 Janvier 1832.

Prêtre: L. M. Brossard

Le 5 Février 1832

Baptême Joseph Tenery Garnier

Joseph Tenery Garnier est le fils de M. Léon Garnier, cultivateur de l'endroit et de Marcelline Desjardins. Le parrain: M. Gonzague Bersence dit Laguire, la marraine: Emélie Desjardins.

Prêtre: L. M. Brossard

Le premier mariage fut enregistré en Juin:

Le 18 juin 1832

Mariage entre:

Jean Baptiste Faucher

fils majeur de Jean Baptiste Faucher et Eleure Gentrion dite Laroche de cette paroisse, et

Emerence Enouille

filie majeure de Jacques Enouille dit Lanoie et de Marie Clément aussi de cette paroisse

Témoins: Joseph Boucher et Noël Princense

Le mariage fut célébré par L. M. Brossard

Voici un tableau des actes au registre des cinq premières années:

Années	Baptêmes	Mariages	Sépultures	Total
1832	35	2	7	44
1833	40	8	17	65
1834	85	4	40	129
1835	77	4	14	95
1836	85	10	23	118
Total	322	28	101	451

C'est tout de suite en 1832 que l'Evêque change le nom de notre paroisse pour St-Philippe de Kildare. Nous conserverons cette nouvelle appellation pendant sept ans.

Notre paroisse depuis qu'elle a une chapelle est une desserte * (66) de Ste-Elisabeth. C'est donc le Curé Brossard qui continue d'offrir les secours spirituels à nos paroissiens.

(66) Les services de la cure étaient assurés par un curé résidant dans une autre paroisse.

Mais dès l'automne 1832 les territoires des deux paroisses Ste-Mélanie et St-Philippe sont détachés de la cure de Ste-Élisabeth et un curé est nommé pour desservir les deux nouvelles paroisses: il s'agit de Joseph Crevier. Il habite Ste-Mélanie. Il est remplacé en 1833 par G. S. Guinguet qui est originaire de Nancy en France. Tout comme le précédent curé il réside lui aussi au presbytère de Ste-Mélanie.

Le 15 Novembre 1837, on nomme Dennis McReavy curé de St-Philippe de Kildare et de la paroisse St-Grégoire de Rawdon. Il habite notre presbytère et assure les services religieux des fidèles de Rawdon deux fois par semaine.

En 1839, notre paroisse change à nouveau de patron, et c'est à compter de cette date qu'elle adoptera le nom qu'elle porte encore aujourd'hui: St-Ambroise de Kildare.

* * *

A cette époque, l'Eglise avait pour habitude de regrouper dans un même espace géographique les patrons contemporains ou originaires d'un même endroit. Il y a dans la province plusieurs exemples de cette tradition.

Sainte-Mélanie avait pour sa part reçu son nom à la demande du seigneur D'Ailleboust qui désirait que la paroisse porte le prénom de sa fille: Louise Mélanie Panet. La sainte patronne de la jeune fille était une romaine qui avait vécu de 383 à 439 ap. J.-C.

*"Mélanie avait treize ans seulement quand elle épousa Pinien. Ils eurent plusieurs enfants qui tous moururent en bas âge. Ils firent alors voeu de continence, affranchirent leurs esclaves, vendirent pour en donner le prix aux pauvres leurs biens d'Espagne et de Gaule. Ils voyagèrent en faisant le bien, fondèrent deux monastères; ils se fixèrent à Jérusalem où Mélanie décédait en 439." * (67)*

(67) Réf.: "Pages catholiques Les Saints de décembre" par Omer Englebert.

Bien que rien ne puisse confirmer que ce soit réellement cette raison qui ait motivé l'Evêque à choisir St-Ambroise comme patron pour notre paroisse, voisine de Ste-Mélanie, on peut quand même affirmer que lui aussi était, romain, et contemporain de Mélanie. Il vécut en Italy de 330 à 397 de notre ère. Voici quelques brides de son histoire.

Ambroise était le fils d'un grand seigneur romain qui était préfet du prétoire impérial dans les Gaules. Elevé par Marcellina, sa soeur, il fut éduqué dans l'esprit religieux; intelligent il accéda rapidement aux grandes charges publiques. En 360 Ambroise fut envoyé par le préfet de Rome à Milan à titre de Gouverneur. En 374, une foule nombreuse et agitée était réunie autour d'une église où les évêques étaient assemblés cherchant un nouvel évêque en remplacement de celui qui venait de mourir. En tant que gouverneur, Ambroise vint calmer la foule.

"Avec sa grâce et sa douceur habituelles, il arrangua la foule exhortant chacun à attendre en repos la décision des évêques qui serait dit-il celle de Dieu lui-même. Pendant qu'il parlait un enfant éleva la voix en criant: "Vive Ambroise! C'est lui qui les le véritable évêque! La multitude saisit ce mot avec enthousiasme et scanda immédiatement: "Ambroise évêque! Ambroise évêque!"

"Du forum le cri unanime et vainqueur gagna l'intérieur de la basilique où le clergé et les évêques l'accueillirent de même. L'élection était faite; un seul homme protestait, c'était Ambroise."

Après avoir résisté humblement à ce voeu du peuple pendant quelques jours et ne pouvant éviter de voir les signes que Dieu lui-même lui manifestait pour l'inciter à accepter, il déclara: *"Fonctionnaire de l'empire et ne pouvant être relevé de sa charge que par l'empereur, il en appelait à Valentinien de l'incroyable violence dont il était en ce moment victime."* La réponse de l'empereur de Rome fut que: *"Rien ne pouvait m'être plus agréable qu'un pareil choix. Je suis ravi d'apprendre qu'un gouverneur que j'ai nommé moi-même soit jugé par tout le monde digne de l'épiscopat. Retournez à Milan; dites à Ambroise que je lui*

ordonne d'accepter; assurez-le de plus que, tant que je vivrai, nul ne l'inquiètera dans son ministère" Ambroise fut donc sacré évêque.

La vie d'Ambroise était un modèle de vie épiscopale. *"Toujours levé avec l'aurore, après la célébration du saint-sacrifice Ambroise s'asseyait à sa table, dévorant des yeux un volume de l'écriture sainte."* Sa porte toujours ouverte, entraît qui voulait. Il était constamment à la disposition de ses fidèles pour leur prodiguer compréhension et aide. Puis la consultation finie il reprenait son livre ne s'inquiétant pas si des visiteurs importuns demeuraient pour le suivre du regard avec une indiscrete curiosité. Ainsi se passait le jour entier presque sans interruption, même pour le repas, car sauf deux jours par semaine, il jeunait jusqu'au soir. La nuit venue, c'était l'heure de la composition; il préparait alors ses homélies pour le dimanche suivant ou rédigeait quelque ouvrage dogmatique.

Durant les années de son ministère, il eut le bonheur de baptiser et de donner la première communion à un jeune fidèle qui plus tard devint le grand Saint-Augustin.

"En l'an 380, le pape Damasse, convoquant un concile à Rome et s'empressait d'y appeler Ambroise pour y être la principale lumière. A son arrivée dans la capitale du monde et de l'Eglise dirent les actes, ce fut un véritable triomphe".

A la suite d'une guerre, vers 398 Théodose l'empereur d'Orient vint s'établir à Milan et y vécut deux ans. Il se trouvait au comble de sa gloire et béni de l'Orient à l'Occident, lorsque tout à coup éclata l'affreux massacre de Thessalonique, ville de Grèce. Le crime était grand car pour un motif futile, l'arrestation d'un cocher de cirque, la population avait massacré les magistrats de la cité et lapidé le Gouverneur. En apprenant celà l'empereur Théodose frémissant de colère s'écria qu'il fallait décimer les habitants de la ville. Il fit réunir au forum toute la population *"sous prétexte d'une course de chars, fut cernée par les soldats qui égorgèrent tout sans distinction; le carnage dura trois heures et fit sept mille victimes"*.

"A cette horrible nouvelle, la douleur d'Ambroise fut sans bornes et son indignation lui inspira des actes d'une énergie sublime. Averti que Théodose se préparait à descendre à la basilique de Milan pour assister au service divin, il revêtit ses ornements pontificaux et attendit l'empereur à la porte de l'église. A l'aspect de son visage, Théodose frémit; il s'arrêta et demanda à l'évêque de le laisser passer. Ambroise lui demanda compte du sang qu'il avait versé, et comme Théodose insistait en suppliant et s'appuyait sur l'exemple de David bien coupable à qui Dieu avait pardonné, Ambroise répondit: "Prince, vous l'avez imité dans son crime, imitez-le dans sa pénitence".

"L'empereur courbant la tête se retira malgré les protestations de ses officiers et de ses courtisans. Pendant huit mois, il pria jeûna et après avoir donné au monde le scandale d'une grande chute, il lui donna l'exemple d'un grand repentir. Enfin, à la fête de Noël, il se présenta de nouveau à la porte de la basilique. Ambroise, pour dernière pénitence, sublime invention de sa charité, lui fit d'abord signer une loi portant que les sentences de mort et de confiscation recevraient désormais leur exécution trente jours après avoir été prononcées, pour laisser à la raison de revenir sur un premier accès de colère; ensuite il donna l'absolution au grand coupable." * (68)

Ambroise mourut à Milan le 4 Avril 397. Il nous laissait des ouvrages qui lui avaient mérité le titre de Docteur de l'Eglise, des hymnes que l'église chantera toujours.

* * *

Lorsqu'en 1902, une nouvelle paroisse fut créée sur le territoire de Kildare, il fut tout naturel qu'elle soit nommée Ste-Marcelline en l'honneur de cette soeur aînée à qui Ambroise devait beaucoup.

En 1840, notre paroisse qui portait son nouveau nom depuis un an, redevint une desserte de Ste-Mélanie. Plus nombreuse qu'à Ste-Mélanie, la population d'ici prévoyant ce fait adressa

(68) Réf.: "La Grande fleur de la vie des saints" par l'abbé Perrier.

une lettre à l'évêque de Montréal insistant pour obtenir un curé résidant * (69)

Leur demande fut rejetée et le curé Robert desservit donc St-Ambroise de 1841 à 1845.

(69) Texte de cette lettre page 167.

Saint-Ambroise de Kildare, le 4 Octobre 1840

A sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de
Montréal,

Les soussignés présentes les habitants de cette paroisse, ayant à adresser une requête à sa Grandeur pour obtenir un curé dans cette paroisse et ayant appris qu'elle devait être déservi par Remi Robert et qu'il devait déservir la paroisse de Ste-Mélanie et celle-ci. Ils n'auraient aucune objection contre Rémi Robert pourvu qu'il réside dans la place.

Ils sont prêts à faire les réparations qu'il faudrait au presbytère pour l'hiver, et en rebâtir un neuf au printemps prochain nous exposons aussi à sa Grandeur que nous sommes capables de faire vivre un curé en payant la somme promise par acte passé avant ce jour donc les cautions sont prêt à remplir leurs obligations.

Nous demeurons vos très humbles et obligeants serviteurs.

Michel Perreault (signature)
Marguillier en charge.

Ref. St-Ambroise, Livre No 1, à l'Evêché de Joliette

Nos registres font état de la dîme payée à cette époque et voici ce que reçut le curé pour l'année 1843:

Bled	=	46 minots	
Pois	=	105 3/4 minots	
Seigle	=	8 minots	
Orge	=	36 minots	
Sarrazin	=	4 minots	
Avoine	=	487 1/4 minots	* (70)

* * *

Le 16 juin 1845, St-Charles Borromé est fondé. Une partie de notre territoire est détachée au profit de la nouvelle municipalité. On retrancha de Kildare le rang No 1, "Petite Noraie" et les lots 11, 12 et 13 des rangs 2 et 3. Ces terres sont aujourd'hui les terrains en bordure du Chemin Visitation.

Au cours de cette même année, on nomma un nouveau prêtre résidant. A compter de cette date, il y aura toujours un prêtre résidant à St-Ambroise. Le nouveau venu était Louis Ignace Guyon. Il s'installe dans le vieux presbytère réparé. Dès 1846, un syndic fut nommé pour la construction d'un nouveau presbytère. En attendant, la situation ne semble guère confortable car le 3 Octobre 1847, le curé Guyon écrivait à son évêque une lettre où il disait:

*"Il m'est permis de rappeler à votre Grandeur que mon futur presbytère, qui devait être livré à la St-Michel * (71) comme on vous le promit l'an dernier, ne le sera que bien avancé dans l'hiver. De sorte que les gelées d'automne me tourmenteront encore dans ma misérable hutte, qui n'est rien de moins qu'un bâtiment de basse-cour converti en presbytère: voilà le gîte que j'habite depuis deux ans et demi." * (72)*

Bien que son séjour lui ait été difficile jusque là il demeurera chez-nous cinq ans.

(70) Bled: ancien orthographe de blé.

(71) 29 septembre.

(72) St-Ambroise Livre No 1 à l'évêché.

Dès 1850, on songea à construire une église. Cette décision coïncide avec l'arrivée d'un nouveau curé: Jean Olivier Giroux. Au cours d'une assemblée de propriétaires on signa une pétition afin d'appuyer la demande qui devait être envoyée à l'Evêque de Montréal pour obtenir la permission de bâtir une église et une sacristie en pierre pour remplacer l'ancienne chapelle en bois qui "menace ruine" * (73). Il fut décidé que M. le Curé adresserait cette requête à Monseigneur pendant qu'une autre demande serait faite auprès des Commissaires civils pour avoir l'autorisation d'élire un syndic qui serait responsable de cette édification.

Le 4 Août 1850 ayant obtenu les permissions nécessaires, il y eut élections; furent élus comme syndics:

Louis Langlois	Joseph Forêt
Pierre Laneville	Benjamin Geoffroy
Narcisse Corneillier	Hugh Daly
Alexis Marion	

tous cultivateurs et francs tenanciers de la paroisse. * (74)

Dès que les Commissaires civils ont ratifié leur mandat, les syndics entrent en action; ils font d'abord une estimation des coûts de la construction, et la répartition des frais pour chaque paroissien, proportionnellement à la grandeur de leurs terres.

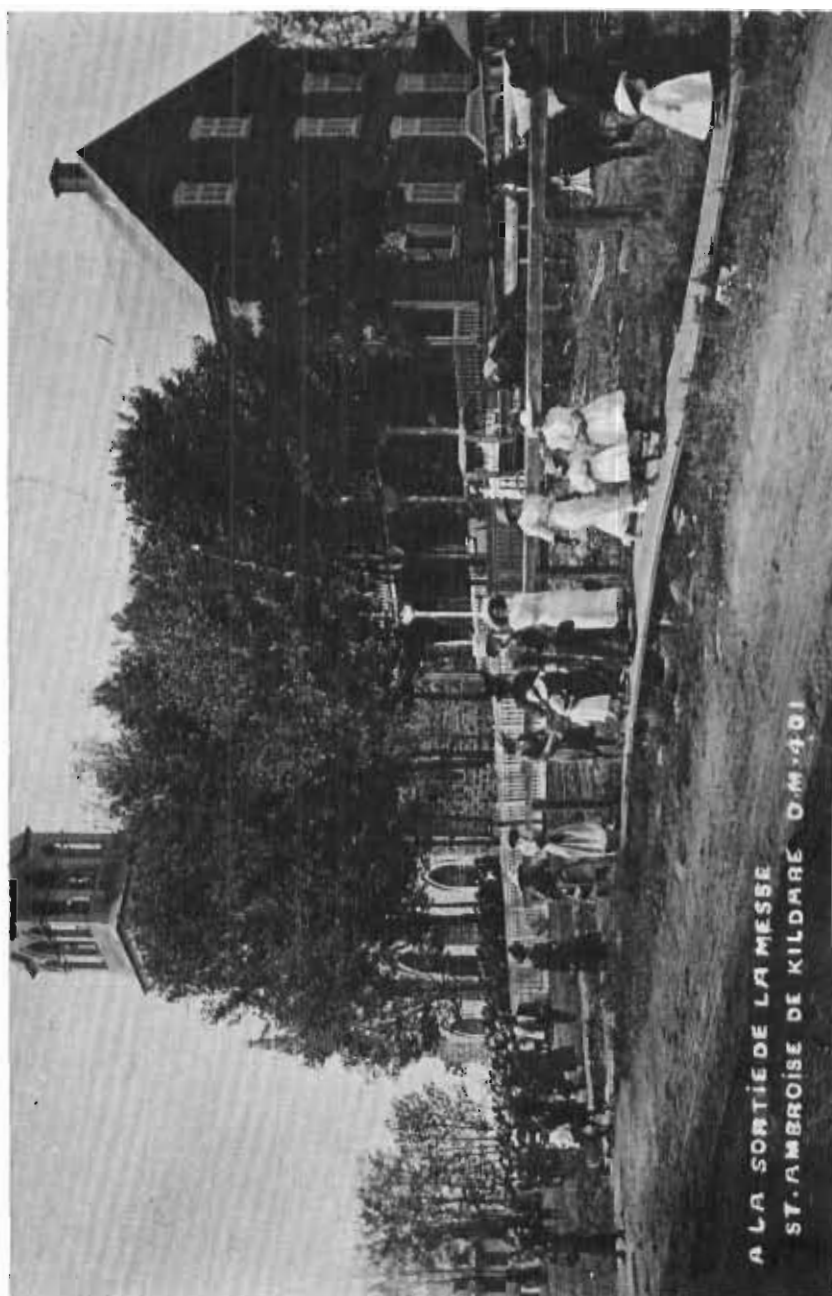
Au printemps suivant, le contrat pour la construction de l'église fut établi et signé entre les parties: M. Dominique Charron dit Ducharme, Architecte et menuisier de Berthier et le syndic. * (75)

Le devis est un document intéressant nous restituant les façons de construire de l'époque, les matériaux utilisés et les conditions de travail.

(73) Terme utilisé par les marguilliers.

(74) Le livre des Marguilliers.

(75) Document en page 171.



N^o 2663

Le 18 Mars 1851

Devis et Marché
entre Dominique Charron dit Ducharme
et Hugh Daly et autres syndics
de l'Eglise de Kildare

DEVIS

Devis des ouvrages de maçonnerie, Charpenterie, Couvertures, Menuiserie et Vitrierie qu'il convient faire pour la construction d'une Eglise de cinquante sept pieds de largeur, sur cent vingt pieds de profondeur de dedans en dedans, et une sacristie de vingt cinq pieds de largeur sur trente pieds de profondeur adjacente à la dite Eglise. A être érigées dans la paroisse de St-Ambroise de Kildare dans le District de Montréal sur la terre de la Fabrique de la dite paroisse, à l'endroit qui sera indiqué et déjà marqué; cette dimension suivant le plan mentionné dans le marché, ci-après fait, excepté que la tour qui doit être et sera retranchée ainsi que les contre-forts des longs pans du derrière de l'Eglise. Point de cordons, point de moulures ni de contre-forts en pierre de taille, ni les chassis de la flèche et la flèche sera unie. Les contre-forts du devant seront en bois et le Fronton de la grand'porte; les coins du devant de l'Eglise seront en pierre de taille ou à contre-forts en bois à la disposition des syndics, le Vitreau de la grand'porte du milieu fait suivant le plan des deux petites portes, soit l'une ou l'autre, et le tour de tous les portes, chas-

sis et Oeils de boeuf auront une pierre de taille, taillée de bavelle suivant le plan d'un des chassis de l'Eglise St-Patrick à Montréal. Les chassis adoptés sont ceux qui se terminent avec un tréfle par le haut et le tour des chassis de la sacristie seront taillés carrés à la manière ordinaire.

Excavation

Les fondations des murs ainsi que pour les piliers seront creusés d'une profondeur suffisante pour la solidité de l'ouvrage et de quatre pieds d'épaisseur pour les fondations, et les murs auront deux pieds et demi d'épaisseur et trente quatre pieds de hauteur jusqu'au rond-point et le tour du Sanctuaire aura quarante-cinq pieds et demi de hauteur, le roc sera bien aplani pour recevoir la maçonnerie. La maçonnerie sera faite en cailloux et en pierre (de carrière s'il y en a dans la paroisse, car au cas contraire la pierre telle qu'elle se trouve dans la dite paroisse), tous les joints seront bien tirés en dehors et en dedans avant de remplir les fondations, toute la maçonnerie sera crépie en dehors, tous les soupiraux en pierre brûte; au dedans des chassis seront de deux pieds sur huit pouces de largeur les coins de la sacristie seront en pierre de taille, le rang de la base sera en maçonnerie brûte, les escaliers du portail seront en bois de pin de deux pouces de deuxième qualité, les chassis de la sacristie seront faits avec des vitres ordinaires de sept pouces et demi sur huit pouces et demi et auront cinq verres de hauteur à deux volets, ferrés avec couplets de trois pouces et des tarjettes de six pouces, tous les chassis et portes de l'Eglise seront ferrés avec des couplets patent de quatre pouces et avec des tarjettes convenables.

Charpente

Les solives pour recevoir les lambourdes seront en pin ou en épinette rouge de dix pouces sur douze pouces, les lambourdes en cèdre ou épinette rouge de neuf pouces, Les piliers qui supporteront le comble, les solivaux et les semelles seront en pin ou en épinette rouge, le surplus de la charpente sera en épinette blanche, le clocher en pin ou épinette blanche, le pont de la lanterne ainsi que la flèche seront couverts en fer blanc, la charpente du clocher sera faite pour recevoir trois cloches, une croix de fer avec un coq en fer blanc, les arcs-boutans qui pousseront sur la flèche, le dessus sera peinturé et sablé à deux couches en imitation de pierre de taille ainsi que la corniche et le soubassement en haut de la lanterne, qui se trouve au tour de la flèche et les contre-forts en bois, les chevilles seront faites en chêne blanc, les trous seront percés pour que la charpente soit bien jointe et serrée, tous les entures nécessaires dans la charpente seront faites en trait de "Jubiter", Ferrures où il sera nécessaire pour que l'ouvrage soit solide, couvertures en planches et bardeaux, planches en pin communs et embouffetées, bardeaux de quinze pouces de longueur première qualité, de quatre pouces et demi d'échantillon, les planchers de l'Eglise du jubé et du haut de la sacristie seront faits de bois de pin de la deuxième qualité, de deux pouces d'épaisseur et pas plus de dix pouces de largeur embouffetées et à coupes perdues en embouffetées dans les bouts, les joints brisés à pas moins de deux pieds l'un de l'autre, les marches des balustres et le plancher du chœur et celui du bas de la sacristie seront faits de la même manière, mais seront de bois clair, sec et blanchi, tous les chassis et les portes seront faits suivant le plan adopté qui se terminent

par le haut en trèfle et de bois clair et sec, vitrés, mastiqués et peints à deux couches en blanc et à l'huile, ferrés avec des couplets de quatre pouces, des targes de huit pouces, des baguettes en dehors ou des doucines droites d'un pouce et demi et de deux pouces pour les portes.

S'il se trouvait quelque chose dans le plan qui ne serait pas de proportion par rapport au changement de l'ouvrage, l'entrepreneur sera maître de changer les dimensions après l'avoir expliqué aux syndics.

Tous les matériaux nécessaires et mentionnés seront fournis par l'entrepreneur; il sera posé des semelles dans les murs de deux pouces sur quatre pouces de largeur, posées de trois pieds en trois pieds pour recevoir les lattes, deux portes dans le portail de sept pieds de hauteur, quatre pieds et deux pouces de largeur, avec un vitreau de trois pieds et deux pouces au dessus, une grand'porte au milieu de sept pieds et neuf pouces de largeur, sur dix pieds huit pouces de hauteur, avec un vitreau de quatre pieds et neuf pouces de diamètre au dessus de la Porte et une corniche qui séparera la porte du vitreau de quinze pouces de hauteur, deux chassis de trois pieds et demi de largeur sur sept pieds et onze pouces de hauteur, un grand chassis au milieu de la façade de sept pieds de largeur sur quatorze pieds et huit pouces de hauteur, un oeil de boeuf de trois pieds et onze pouces de diamètre, les ouvertures de la lanterne seront de neuf pieds et cinq pouces de hauteur et de deux pieds et trois pouces de largeur, la lanterne dix huit pieds et demi de hauteur avec une Flèche de dix pieds et trois pouces de diamètre ce qui formera trente pieds de circonférence et de forme octogone en diminuant jusqu'au petit bout, formant cin-

quante pieds de hauteur, avec une boucle de deux pieds et deux pouces de diamètre, une croix de sept pieds et deux pouces de hauteur de quatre pieds et onze pouces de bras avec une Flèche qui s'élancera orientalement les arcs-boutants de sept pieds et deux pouces de hauteur, avec une rangée de trèfles d'un pied et onze pouces de largeur, il y aura des gouttes pendantes d'un pied et dix pouces de hauteur et largeur;

Dans chaque côté des longs pans, il y aura quatre chassis de treize pieds et onze pouces de hauteur et quatre pieds de largeur, deux chassis de neuf pieds et deux pouces de hauteur, quatre pieds de largeur, deux portes de trois pieds et un pouce de largeur et six pieds et dix pouces de hauteur, un vitreau au dessus de deux pieds et deux pouces de hauteur, il y aura six chassis de dix pieds de hauteur dans le sanctuaire, de trois pieds et dix pouces de largeur, une porte dans le sanctuaire joignant la sacristie, de huit pieds et un pouce de hauteur, de trois pieds et demi de largeur, six Rosas dans le sanctuaire de quatre pieds et deux pouces de diamètre, une porte dans la sacristie de trois pieds et trois pouces de largeur, sur six pieds et onze pouces de hauteur, deux chassis de trois pieds et trois pouces de largeur, sur cinq pieds de hauteur, chevrons pour la Flèche de huit pouces sur cinq pouces au nombre de huit, les petits chevrons du comble auront six pouces sur trois pouces, les gros chevrons qui appartiendront aux fermes auront dix pouces sur sept pouces, les piliers qui supporteront le comble auront douze pouces sur douze pouces, les entrails auront neuf pouces sur sept pouces, les filières huit pouces carrés, les soliveaux douze sur quatre pouces, les petites sablières qui joindront les piliers neuf sur sept pouces, les liens des petites voûtes auront six

pouces sur six, les traverses sur le devant du jubé six pouces sur douze, les petits poteaux qui supporteront le jubé auront trois sur trois pouces, la façade depuis le rez-de-chaussé à aller au bout de la Flèche mesurera cent cinquante huit pieds de hauteur, le portail sera monté en pierre d'épaisseur, les dits ouvrages finis seront reçus par les syndics ou leurs successeurs en office, sous peine de tous dépens, dommages et intérêts; mais l'entrepreneur sera tenu les garantir un an.

Si quelques accidents venaient à arriver par force majeur, durant l'érection des dites bâtisses et durant l'an de garantie l'entrepreneur n'en sera pas responsable, quoique la loi y pourvoie. Les bancs, les escaliers, les balustres, les confessionnaux, les voûtes, les corniches au bord de la couverture, les portes des tambours dans l'intérieur, la chaire, etc., etc. ne seront point faits par l'entrepreneur amoins que les syndics lui donnent ordre de les faire ainsi que divers autres ouvrages et seront faits et payés comme augmentations. Approuvé à St-Ambroise de Kildare le dix huit de Mars après-midi de l'an mil huit cent cinquante et un ont les parties signés excepté les dits Marion, Langlois, Forest, Laneville qui ont fait leur marque d'une croix ne sachant signé. Lecture faite. + + + +

D. C. Ducharme
Narcisse Grand Champs
R. Lafrenière Notaire
Hugh Daly
Benjamin Geoffroy
C. Coutu Notaire
(signatures)

N^o 2663

Par devant les notaires publics pour cette partie de la province du Canada qui constituait ci-devant la province du Bas-Canada résidans dans le District de Montréal soussignés; Fut présent Monsieur Dominique Charron dit Ducharme, Architecte, Menuisier et Entrepreneur de la Paroisse de Ste-Geneviève de Berthier dans le dit district:

Lequel reconnaît avoir marché en tâche et en bloc et promet, par ces présentes, à Messieurs Hugh Daly, Narcisse Corneillier dit Grandchamp, Benjamin Geoffroy, Alexis Marion, Louis Langlois, Joseph Forest et Pierre Laneville, tous cultivateurs de la Paroisse de St-Ambroise de Kildare dans le dit District de Montréal, et syndics légalement élus et nommés par la dite Paroisse de St-Ambroise de Kildare, et ainsi qualifiés dans un acte de cotisation reçu devant Mtre J. Bourgeois et collègue Notaire en date du deux de novembre mil huit cent cinquante; Lequel dit acte de cotisation bien et dûment homologué à la cour des commissaires pour l'érection civile des Paroisses à Montréal le vingt et un de novembre de la dite année mil huit cent cinquante, afin de faire ériger une Eglise et une Sacristie dans la dite Paroisse de Kildare; Lesquels dits Sieurs Hugh Daly, Narcisse Corneillier dit Grandchamp, Benjamin Geoffroy, Alexis Marion, Louis Langlois, Joseph Forest et Pierre Laneville ici présents et acceptans pour eux et leurs successeurs es-qualité de faire et parfaire bien et dûment au dire d'ouvriers et gens à ce connaissans, tous et chacuns, les ouvrages de Maçonnerie, de Charpente, Couverture. Menuiserie et autres mentionnés et déclarés au devis d'iceux ci-devant écrit, qu'il convient faire pour la construction d'une nou-

velle Eglise et Sacristie à être érigées sur le terrain de la Fabrique de la Paroisse de St-Ambroise de Kildare, suivant le dit devis et dessein ou Plan, expliquant la dimension, qui ont été faits à cet effet, présentement signés et paraphés par les parties et par nous notaires soussignés, ne varetur et le dit dessein ou plan mis es-mains du dit Dominique Charron dit Ducharme qui sera par lui représenté pour visiter les ouvrages toutes fois et quantes il plaira aux dits syndics; Et pour ce faire le dit entrepreneur fournira la pierre, chaux, sable, échafaudages, bois de charpente et tous autres matériaux nécessaires pour faire les dits ouvrages mentionnés au dit devis à ses frais; Lesquels dits ouvrages le dit Dominique Charron dit Ducharme promet livrer faits et parfaits à la Toussaint mil huit cent cinquante quatre, fermées aux dits syndics à peine de tout dépens dommages et intérêts;

Les dites parties promettent et s'obligent de se conformer en tout au dit devis sous peine des dommages en action par la loi, sauf les exceptions y énoncées.

Le présent marché ainsi fait pour et moyennant le prix et somme de deux mille cent livres cours actuel; Laquelle dite somme les dits Sieurs Hugh Daly, Narcisse Corneillier dit Grandchamp, Benjamin Geofroy, Alexis Marion, Louis Langlois, Joseph Forest et Pierre Laneville tant en leurs noms qu'és-qualité de syndics promettent et s'obligent conjointement et solidairement, sans aucune division, discussion ni.... à quoi ils renoncent, la baille et payer au dit Dominique Charron dit Ducharme, ou à son ordre en sept instalements ou versements égaux de trois cents livres cours actuel, en Février de chaque année; dont

le premier d'iceux instalemens deviendra dû et é-
chû en Février prochain et delà continuer d'année en
année même somme de Trois cents livres dit cours
jusqu'à parfait paiement de la dite somme de deux
mille cent livres cours actuel;

Il a été expressément convenu entre les parties
qu'aussitôt la confection des dits ouvrages, les dits
syndics ou successeurs en charge et en droit seront
tenus les recevoir de l'entrepreneur ou de ses succes-
seurs en droit; comme aussi convenu que le dit entre-
preneur ne se rend responsable d'aucune accident
de force majeur quoique la loi y pourvoie, sans ces
accidents l'entrepreneur garantie ses ouvrages un an
après l'expiration ou marché présent.

Et pour l'exécution des présentes les parties
ont élu leurs domiciles en leurs demeures actuelles
aux quels lieux et promettant et s'obligeant et renon-
çant de fait et passé en la dite Paroisse de St-Ambroise
de Kildare en la demeure de Jules Bourgeois notaire,
l'an mil huit cent cinquante et un, le dix huit du mois
de mars après midi sous le numéro deux mille six cent
soixante-trois, ont les parties signées, nous notaires,
excepté les dits Langlois, Laneville, Alexis Marion,
Joseph Forest auront fait leur marque d'une croix ne
sachant signer. Après lecture faite.

++++

D. Ducharme
N. Corneillier
R. Lafrenière Notaire

Hugh Daly
Benjamin Geoffroy
G. Coutu Notaire

(signatures)

Les plans et devis sont signés Victor Bourgeau. Cet architecte maintenant devenu célèbre était originaire de Lavaltrie. Il est le concepteur de plusieurs églises disséminées à la grandeur de la province. Entre autres, il fut l'un des deux architectes de la cathédrale de Montréal. Notre église fut inspirée de l'église St-Patrick de Montréal, et dans le devis il y est fait référence.

Construite de style gothique médiéval, notre église fut l'une des dernières que conçut Bourgeau dans ce style, puisque dès 1857 il dessine de nouvelles lignes "*importées*" de Rome où un nouveau style était en vogue: le néo-classique. La majorité des temples protestants construits à cette époque adoptaient le gothique, et l'Évêque de Montréal qui voulait distinguer ses églises catholiques des temples protestants encouragea ce nouveau courant architectural. Dans la région, Bourgeau dessina les plans des églises de St-Alexis en 1857, St-Félix en 1867 toutes deux de style néo-classique à façade baroque.

Du gothique, notre église en a le clocher en flèche, la forme des ouvertures; à l'intérieur, les bas-côtés sont surmontés d'arcades gothiques et la grande voûte est décorée de nervures agencées en conformité avec le style général. Les éléments de la décoration intérieure sont modestes mais s'harmonisent bien avec l'ensemble des lignes architecturales. Les vitraux du chœur et les oeils-de-bouc * (76) de la rotonde égaient la sévérité des lieux. Le tout forme un ensemble élégant, où le recueillement et la méditation sont naturels.

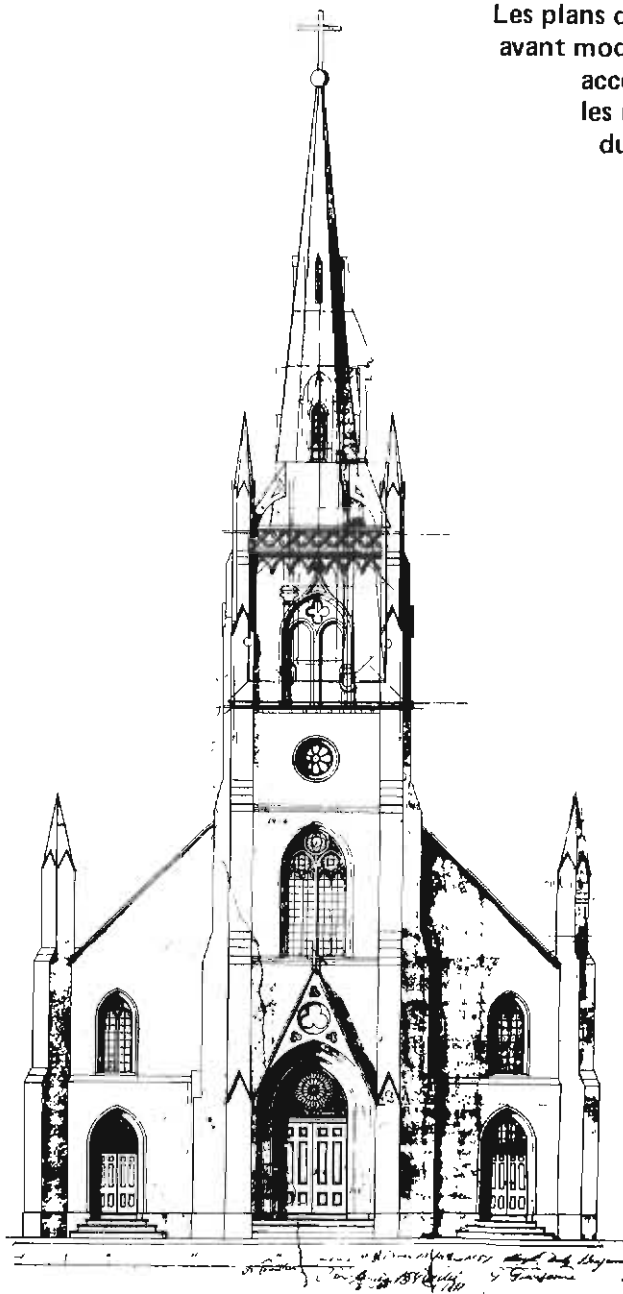
* * *

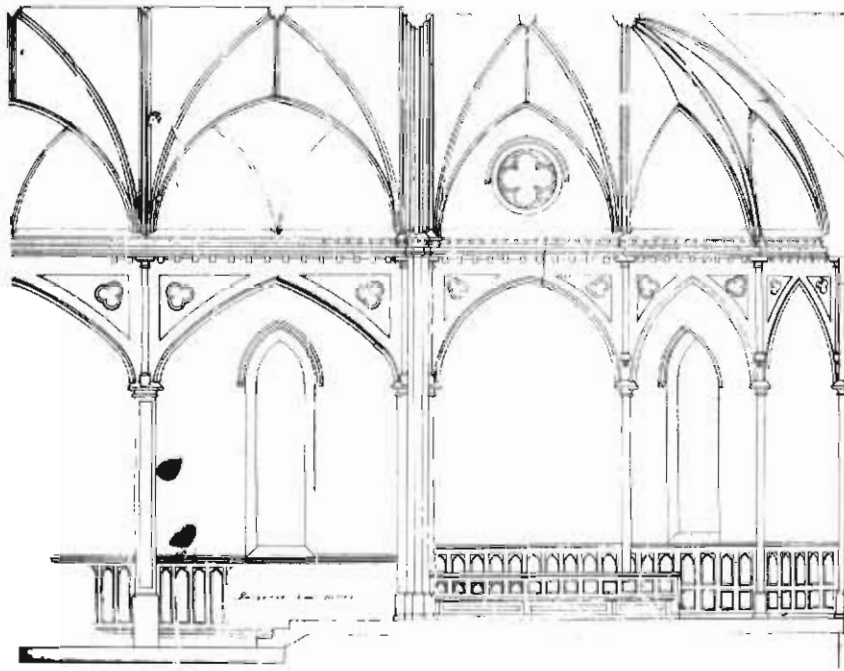
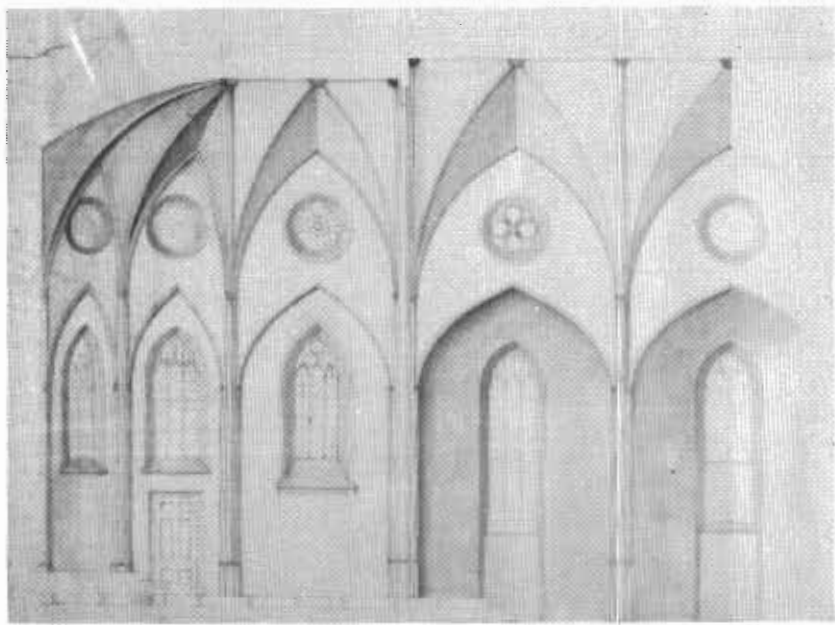
Dès l'automne 1851, M. Dominique Charron dit Ducharme donne un contrat à M. Narcisse Corneillier, où ce dernier s'engage à fournir "*la pierre quelconque, chaux et sable nécessaires pour tous les ouvrages de maçonnerie*", et les livrer sur les lieux de la construction. Dans le contrat, il y avait deux livraisons: la moitié "*l'année prochaine et le reste l'année suivante*". * (77) Nous savons que M. Narcisse Corneillier habitait le Grand Ruisseau et qu'en conséquence la pierre de notre église (les côtés et la sacristie) provient du village même. On paya pour ce contrat "*trois cent cinquante-sept Louis courant*" en deux versements.

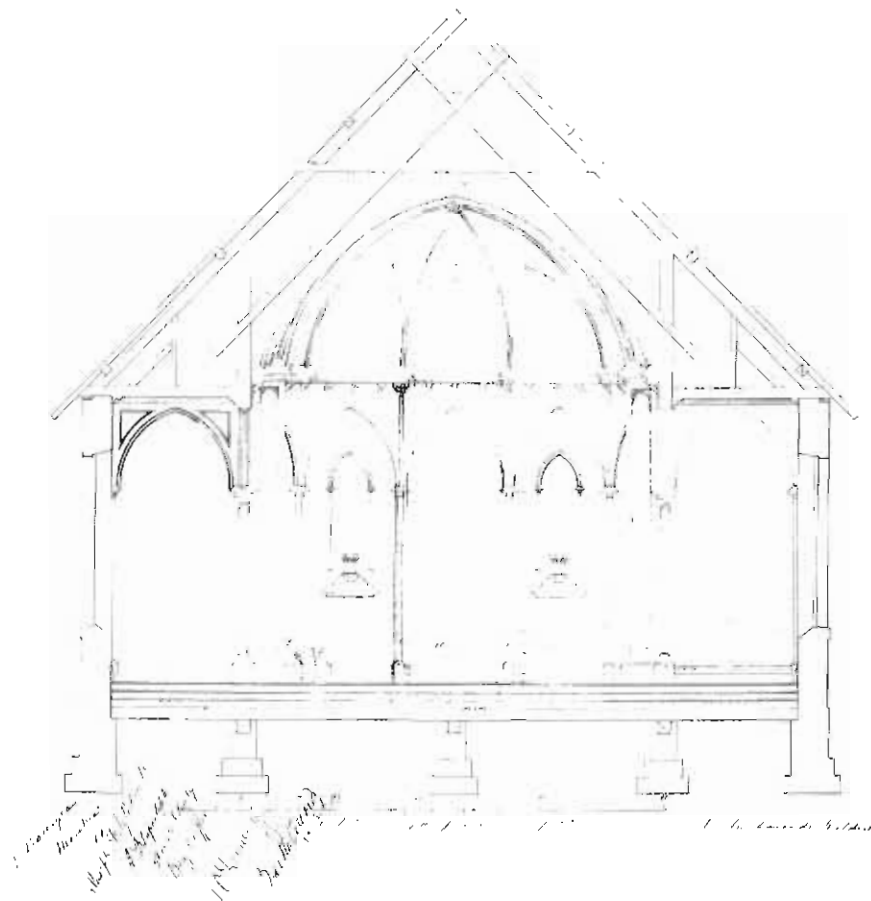
(76) *Petite fenêtre ronde.*

(77) *Contrat No 864 entre Narcissa Corneillier et D. Charron dit Ducharme.*

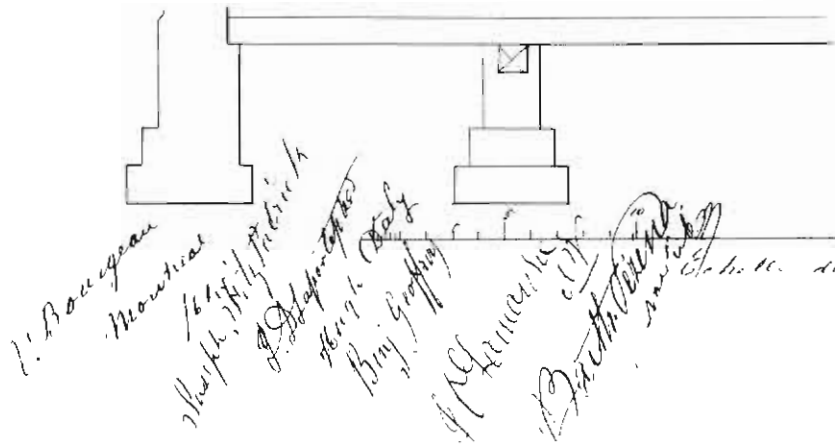
Les plans de l'église
avant modification
acceptés par
les membres
du Syndic.







Voici les signatures authentiques de l'Architecte qui a dessiné ces plans, Victor Bourgeau, et de ceux qui les ont acceptés.



Au cours de l'hiver M. Charron dit Ducharme signe d'abord un contrat avec Alexis Desrochers, Maçon et Tailleur de pierre de la paroisse Ste-Elisabeth pour les travaux de maçonnerie de l'église. Il en signe un autre avec M. Michel Boisvert, commerçant de bois de St-Ambroise. M. Boisvert promet livrer:

- 760 madriers de 2ème qualité de 2 po. d'épaisseur sur 10 po. de largeur.
- 250 madriers de première qualité de l'épaisseur et largeur ci-haut.
- 200 madriers de première qualité de 2 po. d'épaisseur sur la largeur que le bois pourra porter n'ayant pas moins de 11 po.
- 200 planches de la première qualité de 1 po. d'épaisseur.
- 130 morceaux de bois de sciage 1 1/2 po. d'épaisseur.
- 366 morceaux de bois de sciage 1 1/4 po. d'épaisseur moitié première qualité, l'autre 2ème qualité.
- 1,110 planches de bois de 1 po. d'épaisseur communs.
- 20 madriers de 3 po. d'épaisseur sur 11 po. de largeur première qualité.

Tout ce bois devait être livré pour le mois de Mai 1852. M. Boisvert reçut la somme de 1795 Livres pour ce contrat. * (78)

Il y avait un autre contrat pour le bois de charpente donné à M. Narcisse Corneillier.

M. Charron dit Ducharme et M. Alexis Desrochers, à la suite d'une visite des lieux choisis pour l'érection des nouveaux bâtiments, le 21 Juin 1852 signifiaient au Syndic qu'après avoir:

*"... visité et examiné le terrain de placement des dites bâtisses, l'avons trouvé désavantageux tellement que nous voulons point garantir la construction... vu les dangers qu'on y trouve tant par l'eau que par d'autres inconvénients qui empêchent certainement la solidité de l'ouvrage..." * (79)*

[78] Greffe du notaire Bourgeois No 931.

[79] Délibérations des marguilliers.

Ils recommandèrent donc de déplacer sur le même terrain la bâtisse pour qu'elle soit assise sur le "roc vif"; cette condition étant essentielle à la garantie de l'ouvrage.

* * *

Au cours du même mois, le 29 Juin 1852, des résidants de la paroisse St-Jacques, qui habitaient le "Lacouareau" érigeaient une croix sur le site choisi pour une nouvelle église, qui deviendra plus tard le centre de la paroisse de St-Liguori. Une cinquantaine de propriétaires du Rang Double * (80) demandèrent leur annexion à la desserte du "Lacouareau", pour être ainsi déchargés des frais encourus par la constructions de l'église de St-Ambroise. Lors d'une assemblée tenue par le curé Brossard représentant de Monseigneur Ignace Bourget de Montréal, le 10 Mars 1853, les requérants exprimèrent leurs opinions et enfin on recommanda leur annexion. Le 16 Mars 1853, ces terres furent détachées de Kildare à la faveur de St-Ligori. * (81)

* * *

Les travaux commencèrent cet été là et se poursuivirent tout au long de l'hiver. Les travaux de maçonnerie se terminèrent au cours de l'été 1853. Dès le printemps suivant on s'attaqua à l'ameublement et à la finition intérieure. M. Charron dit Ducharme construisit les bancs de style gothique tel que représentés sur le plan. Le 26 Septembre 1855 eut lieu la consécration de l'église et la bénédiction solennelle des cloches. L'Archevêque de Montréal étant en voyage à Rome, il délégua deux évêques administrateurs du Diocèse de Montréal. On invita à cette occasion le précédent curé Louis Guyon désormais curé de Ste-Elisabeth et Abraham Jacques curé à St-Viateur. En plus des trois cloches de l'église on bénit celle qui était destinée au couvent.

La voûte et le deuxième jubé ne furent construits qu'en 1861. Le contrat fut donné à M. Joseph FitzPatrick de cette paroisse par le curé Jean Damien Laporte et les marguilliers. * (82)

(80) Les rangs 2 et 3.

(81) Réf.: "Sous le clocher de St-Liguori".

(82) Voir contrat page 189.



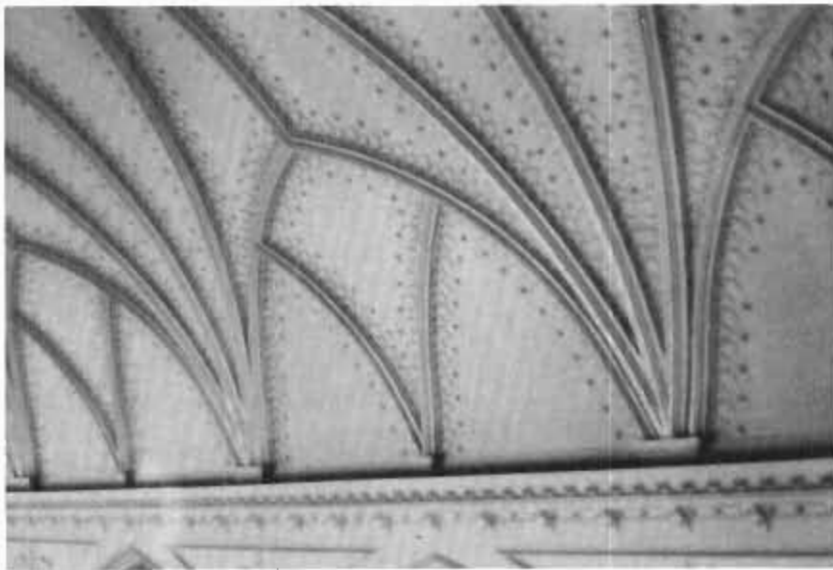
L'intérieur de notre église.



La peinture représentant Saint-Ambroise.



L'ancienne chaire sculptée, réinstallée dans le chœur.



Certains éléments de décoration.

N^o 11

Le 17 Mai 1861

Devis de la décoration de l'Eglise de
St-Ambroise de Kildare

Tous les ceintres nécessaires seront posés en bois de deux pouces et la plus grande distance qu'il y aura entre sera de 2 1/2 pieds.

Les longpans ainsi que le chœur seront foulés avec foulures d'1 1/4 de manière à recevoir les lattes... enduits à 3 couches en sable des grèves ou des champs les lattes devront être sciées et ne devront pas avoir plus de 1 pouce, et les clous devront avoir au moins 1 et une ligne de long. Toute la grande Voûte sera faite en bois de pin jaune ou en bois blanc, bois de pas plus de 4 pouces de large par un pouce d'épaisseur posé à coupe perdue, et embouveté dans les bouts, dans tous les joints et de plus les joints devront être collé avec de la peinture à l'huile.

Les joints qui se trouvent sous les nervures pourront être faits à joints carrés. Les plafonds des petites voûtes seront faits de la même manière que la grande Voûte, ainsi que les arcades. Tous les piliers seront faits en assemblage comme montré sur le plan, en bois de 2 pouces panneau de 3/4 de pouce. Toutes les moulures seront faites en bois de pin jaune ou en bois blanc.

Autour de chaque plafond des petites Voûtes, il y aura une moulure ainsi que sur toutes les arcades. Tous les chassis seront garnis de baguettes allégé. Chaque porte devra avoir son cadre. Tout l'ouvrage en bois sera peinturé en blanc, la première couche à l'huile et

les 2 autres couches à la thérébentine, comme montré sur les plans et les plafonds de la même manière que les plafonds des petites voûtes, les piliers de clocher seront boisés comme les autres piliers.

Les pleinthes feront tout le tour de l'Église et auront 15 pouces de hauteur avec moulures et panneaux.

L'Escalier de la Chaire partira de dessus les marches des balustrades et montera jusqu'à la hauteur de Chaire et le reste de la distance sera continuée par une galerie avec balustrade tournée de 2 pouces de diamètre.

La chaire sera faite comme le plan en bois de pin sec et bois clair et sain en un mat de la manière la plus propre que l'on puisse faire.

La distance des soliveaux des jubés d'en haut seront de 2 1/2 d'un centre à l'autre, et fait de la manière la plus solide que l'on puisse faire. Le plancher sera fait de la même manière que l'autre, l'escalier partira par dessus l'autre et sera fait de la même manière que l'autre.

Clause générale

Il est entendu que tous les matériaux devront être fournis par l'entrepreneur et devront tous être de première qualité excepté ceux dont la qualité est mentionnée dans ce devis. Tous les bois devront être sains et secs en un mot l'ouvrage devra être fait de la manière la plus propre et la plus solide que l'on puisse faire.

Les ouvrages mentionnés dans ce devis renvoient à 4 feuilles de plan accompagnées de fragments que l'entrepreneur examinera et s'obligera d'exécuter.

L'Entrepreneur tout en suivant les plans sera obligé de se conformer aux avis et aux ordres du Surintendant de l'ouvrage ou de l'architecte, ayant droit à des augmentations s'il y en a comme les propriétaires à des diminutions s'il y en a.

Pour tout ce qui ne serait pas compréhensible des explications et mesures seront données à demande pour la parfaite exécution de l'ouvrage, les profils pour moulures et consoles seront fournis.

Tous les bois seront stymés et séchés au poêle, un temps suffisent pour qu'il ne se dérange pas, et de plus l'Eglise devra être chauffée pendant que l'ouvrage se fera, d'une manière tempérée pour que l'ouvrage ne retire pas ni ne renfle pas.

Finis

L'Entrepreneur sera obligé de prendre les mesures sur l'Eglise qui est déjà faite afin qu'il n'y ait aucune erreur et que tout l'ouvrage forme un ensemble régulier.

Approuvé à St-Ambroise de Kildare en la maison presbytérale le dix-sept de Mai après midi, l'an mil huit cent soixante et un et ont les parties signé avec nous Notaires, excepté le dit Marguillier en charge qui a déclaré ne savoir signer de ce enquis a fait sa marque lecture faite.

Jean-Baptiste + Morin

Joseph FitzPatrick (signature)

J. D. Laporte Ptre (signature)

Hugh Daly (signature)

Benjamin Geoffroy (signature)

Barth. Vézina Not. Pub. (signature)

J. V. Lamarche N. P. (signature)

N^o 11

Le 17 Mai 1861

Marché entre
M. Joseph FitzPatrick
et
Messire J. D. Laporte
et autres

Devant nous Notaires Publics pour le Bas-Canada, soussignés, résidant dans le District de Joliette.

Ont comparu M. Joseph FitzPatrick, Entrepreneur de la Paroisse de St-Ambroise de Kildare, d'une part;

Messire Jean Damien Laporte Prêtre et Curé de la dite Paroisse, Hugh Daly, Benjamin Geoffroy tous deux cultivateurs du même lieu et Jean Baptiste Morin Cultivateur et Marguillier en Charge de l'Oeuvre et Fabrique de la dite Paroisse, lesquels ont été unanimement choisis, nommés et autorisés par et en vertu d'une résolution dûment inscrite dans les Régistres de la Fabrique de la susdite Paroisse de St-Ambroise de Kildare, d'une assemblée spéciale des Marguilliers anciens et nouveaux, tenue dans la Sacristie construite en bois, de la dite Paroisse le sept Avril dernier (1861), les dits Messire Jean D. Laporte Hugh Daly, Benjamin Geoffroy et Jean Baptiste Morin autorisés comme dit ci-dessus, pour surveiller et généralement faire tout ce qu'ils jugeront nécessaire et convenable de faire pour tous les travaux et ouvrages pour la construction d'une Voûte et d'un

Jubé dans l'Eglise de la susdite Paroisse. Les dits Messire J. D. Laporte et Jean Baptiste Morin seront remplacés par leurs successeurs en office d'autre part; Lesquels ont fait entre eux le marché qui suit, savoir

M. Joseph FitzPatrick s'oblige envers Messire J. D. Laporte M. M. Hugh Daly, Benjamin Geoffroy et Jean Baptiste Morin, ce acceptant ès dite qualité respective à faire et parfaire bien et dûment au dire d'Ouvriers et gens à ce connaissant tous les ouvrages mentionnés au Devis, qui après avoir été signé et paraphé des parties et par nous Notaires soussignés est demeuré annexé a la minute des présentes pour en faire partie et y recourir au besoin pour la construction d'une voûte et d'un Jubé dans l'Eglise de la dite Paroisse de St-Ambroise de Kildare et tous autres ouvrages mentionnés au dit Devis, pour lesquels ouvrages le dit Entrepreneur fournira tous les matériaux sans aucune exception.

Ces ouvrages seront faits conformément au Plan qui en a été dressé par Victor Bourgeau Ecuyer, Architecte de Montréal, et qui après avoir été signé et paraphé par les parties et nous Notaires soussignés a été à l'instant remis entre les mains du dit Messire J. D. Laporte, à la charge par lui et ses successeurs, de le laisser voir à l'Entrepreneur et autres personnes qui en auront besoin toutes les fois que demande lui en sera faite.

M. Joseph FitzPatrick, Entrepreneur s'oblige de faire progresser les ouvrages de la manière suivante savoir; depuis ce jour jusqu'au premier de Janvier mil huit cent soixante et deux (1862), il devra poser ou faire poser le premier enduit et les ceintrages pour

recevoir la voûte, lever la charpente des petites voûtes et faire un Jubé audessus de celui actuellement existant depuis le premier de Janvier mil huit cent soixante et deux (1862) jusqu'au premier de Janvier mil huit cent soixante et trois, l'entrepreneur s'oblige de finir complètement les enduits et plafonner les voûtes; depuis le premier de Janvier mil huit cent soixante et trois jusqu'au premier Janvier de mil huit cent soixante et quatre finir et parachever complètement tous les ouvrages pour la confection de la dite Voûte le tout d'après les Plan et Devis fournis et deplus le dit Entrepreneur s'oblige à faire une corniche extérieure autour de la dite Eglise, laquelle corniche a été omise au dit Devis mais mentionnée au dit Plan.

Le dit Entrepreneur ne sera nullement responsable des accidents de force majeure, quoique pourvus par la loi, et dans le cas de tels accidents, il pourra en par lui constatant les ouvrages faits, lors de tels accidents, recevoir et toucher le total paiement pour tous les ouvrages alors faits.

Les dits Messire J. D. Laporte, Hugh Daly, Benjamin Geoffroy et Jean Baptiste Morin pourront quand bon leur semblera visiter ou faire visiter les matériaux employés et examiner ou faire examiner les ouvrages déjà faits par personnes à ce habiles et compétentes et sur la décision de telles personnes l'entrepreneur sera arrêté dans ses ouvrages et obligé de recommencer les dits ouvrages faits, s'ils n'ont pas été exécutés d'après les Plan et Devis.

Ce marché est fait pour et moyennant le prix et somme de quatre mille quatre cents Piastres, cours légal, pour tous ces ouvrages, sur laquelle somme les

dits Messire J. D. Laporte, Hugh Daly, Benjamin Geoffroy et Jean Baptiste Morin ont présentement payé et avancé au dit Joseph FitzPatrick Entrepreneur qui le reconnaît la somme de douze cents Piastres, dont quittance d'autant et pour ce qui est de la somme de trois mille deux cents Piastres restant dûe, les dits Curé, Hugh Daly, Benjamin Geoffroy, Jean Baptiste Morin et ses successeurs en charge, promettent et s'obligent ès dite qualité respective conjointement et solidairement un d'eux seul pour le tout sans les renonciations de droit, de la payer au dit M. Joseph FitzPatrick, ou ordre comme suit; savoir: huit cents Piastres en Janvier mil huit cent soixante et deux (1862) huit cent Piastres en Janvier mil huit cent soixante et trois (1863) et seize cents Piastres en Décembre de la même année mil huit cent soixante et trois, pour final et parfait paiement pour tous les ouvrages, payable la dite somme de seize cents Piastres immédiatement après la livraison des ouvrages qui devra être finis et livrés comme dit plus haut en Décembre mil huit cent soixante et trois (1863) le tout sans aucun intérêt.

A ce faire étaient présents et sont intervenus M. M. Joseph Pelland et Jules Morin, tous deux Cultivateur de la Paroisse de St-Ambroise de Kildare.

Lesquels se sont par ces mêmes présentes volontairement obligés et portés pleiges et cautions solidaires du dit Joseph FitzPatrick Entrepreneur au profit des dits Messire J. D. Laporte, Hugh Daly, Benjamin Geoffroy, Jean Baptiste Morin et ses Successeurs, ce acceptant ès dite qualité respective, pour la sureté et garantie de l'entière et parfaite exécution des ouvrages à faire pour la construction d'une voûte dans l'Eglise de la dite Paroisse, à la garantie duquel cau-

tionnement et sous la solidarité ci-dessus exprimée lesdits Joseph Pelland et Jules Morin ont affecté et hypothéqué les terres qui seront ci-après désignées, sur lesquelles ils constituent une hypothèque pour la somme de six cents Piastres, cours légal, chacun sur leur terre respective pour et pendant tout le temps que les ouvrages à faire à la dite Voûte n'auront pas été livrés et reçus en conséquence le dit Joseph Pelland a hypothéqué spécialement sa terre sur laquelle il réside située en la dite Paroisse de St-Ambroise de Kildare contenant deux arpents et demi de front sur vingt six arpents de profondeur, bornée devant par le chemin de la Reine entre les cinquième et sixième rangs, derrière par le chemin de la Reine entre les quatrième et cinquième rangs du Township de Kildare tenant d'un côté à Charles Fisette et de l'autre côté à Edouard Paré avec une maison grange et autres bâtisses y érigées.

Et le dit Jules Morin a hypothéqué spécialement un terrain de forme irrégulière, sur lequel il réside situé dans la dite Paroisse de St-Ambroise de Kildare, contenant le dit terrain en totalité environ cent arpents de terre en superficie et faisant partie du lot Numéro neuf (N^o 9) dans le neuvième rang du dit Township, borné devant et d'un côté par Benjamin Dixon, derrière par Alexis Marion de l'autre côté partie au chemin de la Reine et partie à Benjamin et John Dixon avec une maison grange et autres bâtisses y érigées.

Et pour l'exécution des présentes les parties ont élu leur domicile en leurs demeures actuelles.

Dont acte sous Numéro onze.

Fait et passé à St-Ambroise de Kildare, en la maison presbytérale l'an mil huit cent soixante et un le dix sept de Mai après midi et ont les parties signé avec nous Notaires, exceptés les dits Marguilliers en Charge et Jules Morin Caution, qui ont déclaré ne savoir signer de ce enquis ont fait leurs marques après lecture faite.

Jean Baptiste + Morin

Jules + Morin

Hugh Daly
(signature)

Joseph Pelland
(signature)

J. D. Laporte Ptre
(signature)

Joseph FibzPatrick
(signature)

Benjamin Geoffroy
(signature)

Barth Véniza Not. Pub.
et J. V. Lamarche
(signatures)

Au cours de l'été 1871, le clocher de l'église est foudroyé. Il y a aussi des dégâts à l'intérieur de l'édifice. On répare les dégâts temporairement et on installe un paratonnerre; la toiture est réparée et goudronnée. La façade de l'église est refaite.

En 1883, on fait des réparations majeures tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Le clocher est reconstruit, les corniches refaites; on ajoute un chemin couvert, un hangar et des perrons. A l'intérieur on lave et repeint les murs de l'église et de la sacristie, et on s'attaque à la décoration. On commande un Maître autel et deux autels pour les petites nefs et un autre pour la chapelle d'hiver. On refait la chaire. Les oeils-de-bouc dans le chœur sont vitrés avec des carreaux de couleur. Toutes ces rénovations sont faites selon des plans et devis signés par les architectes Messieurs Bourgeau et Leprohon.

Monsieur J. FitzPatrick obtient le contrat des travaux le 26 Janvier 1883 * (83) pour une somme de \$1,020.

Les paroissiens participent à l'embellissement de leur église. Cinq tableaux sont offerts.

Celui derrière le maître Autel représentant Saint-Ambroise discutant avec Théodose, fut offert par des fils de la paroisse; anonyme à l'époque de leur don, nous savons maintenant qu'il s'agissait de:

J.E.R. Arnault Ptre	P.X. Geoffroy Ptre
P.B. Champagne Ptre	N. Préville Ptre
J.M. Landry Ptre	J.L. Vigneault Ptre

et de Mme J. H. Burton pour les deux toiles latérales représentant les Sacré Coeur de Jésus et de Marie.

Deux autres tableaux offerts à l'époque ne sont plus à l'église. Les cinq toiles furent peintes à Rome par M. Porta. Elles furent encadrées par Lucien Benoît, sculpteur de Montréal.

Plusieurs paroissiens s'unissent pour offrir les lustres, les vitraux du chœur et autres accessoires.

Les rénovations sont complétées en 1885 et dans le Journal "L'Etoile du Nord" du 28 Août de la même année, on lisait à ce sujet:

"Les paroissiens de cet endroit ont raison d'être fiers d'avoir un aussi beau temple qui d'ailleurs fait l'admiration de tous les étrangers."

Les autels ne seront livrés qu'en 1894, et le 4 Octobre Monseigneur Edouard Charles Fabre Archevêque de Montréal sera présent pour la consécration.

Notre église a désormais l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui. En 1902 viendra s'ajouter au mobilier un orgue Casavant. Aujourd'hui, il est considéré parmi les meilleurs instruments en usage dans la province de Québec.

(83) Document chez le Notaire Narcisse Lavoie.

L'église fut à nouveau rénovée en 1954. Le curé Gariépy qui supervisait les travaux de réfection fit preuve de bon goût et de beaucoup de discernement dans ce travail délicat. Des rénovations majeures furent entreprises. On combla la cave, installant un système de chauffage radiant dans le plancher. De nouveaux bancs installés à la place des anciens et les portes de bois de la façade furent remplacées par celles que nous lui connaissons. La toiture fut étanchée. Le cimetière près de l'église fut comblé et réaménagé.

Voici quelques points dignes d'intérêt concernant l'histoire de notre église:

Tableau des Estimations (pour les assurances)

	1871	1901	1918
Eglise	11,000	20,000	100,000
Sacristie	1,000	2,000	12,000
Presbytère	1,500	4,000	12,000
Dépandances	500	700	1,500

* * *

1er Novembre 1898

L'assemblée des marguilliers adopte une résolution à l'effet que "*dorénavant la dîme devra être payée en argent plutôt qu'en nature.*"

1905

Le premier système de chauffage à l'eau est installé en 1905; il y aura plusieurs modifications jusqu'aux rénovations de 1954.

1907

Le cimetière initial cotoyait l'église; vers 1907 on ouvrit un nouveau cimetière * (84). On acheta de M. Joseph Desserres un terrain de trois arpents carrés. Il fut lotti et chacun des lots se vendait de \$12. à \$15. A partir de l'année 1954, lors des rénovations de l'église les deux cimetières seront utilisés.

(84) Celui qui est sur la route 343.

1925

Un incendie mineur dans la cave de l'église sera contré * (85).

1932

Un autre incendie se déclare dans le grenier de la sacristie. Les dégats se limitent heureusement à cette seule partie.

La Cure

Depuis 1840, St-Ambroise a toujours eu son curé résidant. Le presbytère actuel fut bâti vers 1897.

En 1902, le curé de St-Ambroise célébra la première messe à la chapelle de Radstock; on nomma Ste-Marcelline cette nouvelle desserte. En 1926 un deuxième vicaire est affecté à la paroisse pour suppléer à cette charge. En 1927, Ste-Marcelline aura son premier curé résidant, et à compter de ce jour la cure de Saint-Ambroise sera allégée et la dîme payée par les gens des 10^e, 11^e et 12^e rangs sera désormais versée au curé de Ste-Marcelline.

Vous trouverez dans les pages suivantes quelques notes biographiques concernant les curés qui desservirent notre paroisse.

(85) Les délibérations des marguilliers.



Le presbytère photo 1913.



Le presbytère aujourd'hui.



La maison de M. Chalut, premier bedeau de la paroisse. Cette maison était sise entre celle de Gilles Courchesne et du magasin de M. Claude Geoffroy. Assise devant la porte, Philomène Chevalier, épouse de M. Chalut. Cette photo date de 1912.

**Tableau des prêtres et curés
responsables de St-Ambroise depuis 1829**

Durée du Mandat	Nom du Prêtre	Curé Résident	Mission de
1829 - 1832	L. M. Brossard		Ste- Elisabeth
1832 - 1833	Joseph Crevier		Ste-Mélanie
1833 - 1837	J. G. S. Guinguet		Ste-Mélanie
1837 - 1840	Dennis McReavy	X	
1841 - 1845	Rémi Robert		Ste-Mélanie
1845 - 1850	Louis Ignace Guyon	X	
1850 - 1851	Jean Olivier Giroux	X	
1851 - 1852	L. A. Maréchal	X	
1852 - 1897	Jean Damien Laporte	X	
1897 - 1904	O. Laferrière	X	
1904 - 1904	T. Gervais	X	
1904 - 1912	Isaï Clairoux	X	
1912 - 1923	J. B. Desrosiers	X	
1923 - 1931	Auguste Carière	X	
1931 - 1933	Clément Piette	X	
1933 - 1937	Emile Lachapelle	X	
1937 - 1940	J. M. Deschesnes	X	
1940 - 1951	A. Richard	X	
1951 - 1958	J. A. Gariépy	X	
1958 - 1968	Aimé Piette	X	
1968 - 1979	Gabriel Amireault	X	
1979 - 1980	Hervé Gouger	X	
1980 -	Jacques Houle	X	



Messire Louis-Moise Brossard

1829-1832

Naissance: Nicolet, le 25 octobre 1800
Père: Jean-Baptiste Brossard
Mère: Josephte Manseau
Etudes: Au collège de la paroisse
Ordination: Le 4 Janvier 1824

Emplois: Professeur au collège, un an.
Au cédres, vicaire deux ans.
Saint-Polycarpe, curé trois ans.
Saint-Elisabeth, curé 1829-.....

Note: Il s'occupera des besoins spirituels des colons du "township" de Kildare à titre de curé de Saint-Elisabeth de 1829 à 1832, et à titre de missionnaire de la paroisse de St-Jacques le mineur à partir de 1832.

Réf.: Notre belle histoire de Saint-Elisabeth, par M. Dugas ptre.

L'Abbé Joseph Crevier

1832-1833



Naissance: Au Cap-de-la-Madeleine,
comté de Champlain
le 18 mars 1786
Père: Antoine Crevier
Mère: Françoise Chèvrefils
Etudes: A Nicolet
Ordination: A Sandwich en Ontario, le 21 octobre 1816
Emplois: Il fut vicaire du littoral jusqu'à la tête du lac Supérieur de 1816
à 1825.
Il fut curé de cette immense paroisse de 1825 à 1832.
Il fut le premier titulaire de la paroisse de Sainte-Mélanie 1832-
1833.
Missionnaire à St-Philippe de Kildare 1832-1833
La paroisse de l'Acadie 1833-1840
La paroisse Saint-Pie de Bagot 1840-1866
Retraite: Il se retira à Marieville.
Décès: Le 19 Juin 1869.

Réf.: Evêché



L'Abbé Gaspard Suzanne Guinget
1833-1837

Naissance: A Nancy en France
Emploi: Sainte-Mélanie, curé 1833-1837
Missionnaire à Saint-Philippe de Kildare 1933-1937
Paroisse Saint-Jude
Paroisse à la Pointe Gatineau
Décès: Le 2 Juillet 1880

Dennis Mc Reavy
1837-1840

Emplois: Saint-Jacques, vicaire 1836
Saint-Philippe de Kildare le 15 novembre 1837-1840
Rawdon 1840
Note: Il fut résidant à Saint-Ambroise durant trois ans et desservait Rawdon comme missionnaire deux jours par semaine.

Réf.: "Rawdon 175 ans d'histoire," par Marcel Fournier.



Rémi Robert

1840-1844

Naissance: A Verchères, le 8 Avril 1811
Père: Jean-Baptiste Robert
Mère: Marie-Reine Boisvert
Ordination: A la Cathédrale de Montréal, le 24 septembre 1836
Emplois: A Varenne, vicaire 1837-1839
Paroisse de Sainte-Mélanie, curé 1839-1845
Il occupe comme missionnaire la desserte de Saint-Ambroise de 1840-1844
Paroisse de Saint-Polycarpe, curé 1845-1846
Paroisse de Saint-Jacques le mineur, curé 1846-1848
Paroisse de l'Acadie, curé 1848-1870
Décès: En 1870

L'Abbé Louis-Ignace Guyon

1844-1850



Naissance: A Verchères le 11 Juillet 1816
Père: Augustin Guyon
Mère: Marguerite Dansereau
Etudes: A Saint-Hyacinthe
Ordination: A Montréal, par Mgr Bourget, le 22 Octobre 1843.
Emplois: A Sorel, vicaire 1843-1844
Paroisse Saint-Aimé sur Yamaska, vicaire 1844-1845
Paroisse Saint-Ambroise, curé 1845-1850
Paroisse de Sainte-Elisabeth, curé
Paroisse de Saint-Eustache, curé
Décès: A Saint-Eustache le 21 Août 1894

Note: Il fut nommé Chanoine honoraire à la Cathédrale de Montréal en 1889.



L'Abbé Jean-Olivier Giroux

1850-1851

Naissance: Aux Cèdres dans le comté de Soulange
Père: François Giroux
Mère: Amable Bissonnet

Ordination: Le 11 Mai 1823
Emplois: A Charlesbourg, vicaire
Saint-Luc sur le Richelieu, curé 1825-1826
A Iberville, curé 1826-1829
A la Présentation, curé 1829-1832
Saint-Benoit des deux montagnes, curé 1833-1842
Laprairie, curé 1842-1850
Saint-Ambroise, curé 1850-1851
A Lanoraie, curé 1852-1859
Retraite: A Joliette
Décès: Le 21 Février 1870

L'Abbé Louis-Adolphe Maréchal

1851-1852



Naissance: Saint-Henri des tanneries
des Rolland à Montréal,
le 24 Janvier 1824
Père: Louis Dierre dit Maréchal
Mère: Geneviève Saint-Denis
Etudes: Collège et Grand Séminaire de Montréal
Ordination: Le 5 Janvier 1848
Emplois: Paroisse Saint-Jacques, vicaire 1848-1850
Paroisse de Saint-Ambroise, curé 1851-1852
Desservant la paroisse Saint-Alphonse 1851-1852
Paroisse Saint-Cyprien de Napierville, curé 1852
Aumônier des Soeurs de Sainte-Anne 1852-1858
Paroisse de Saint-Jacques, curé 1858-1882
Nommé par Mgr Fabre Vicaire Général 1882-1892
Il fut Chanoine doyen à Montréal
Décès: Le 26 Juillet 1892

Réf.: "Une nouvelle Acadie," par François Lanoue Ptre.



Jean-Damien Laporte
1852-1897

Naissance: A l'Assomption,
le 7 Novembre 1821
Père: Joseph Laporte
Mère: Marie-Josephte Ribehot

Etudes: Collège l'Assomption
Ordination: Par Mgr Bourget, le 19 Novembre 1849
Emplois: Berthier, vicaire 1849-1852
Paroisse-Saint-Ambroise, curé 1852-1897
Retraite: Dans une maison dans le village de Saint-Ambroise
(celle de M. Jean Perreault)
Décès: Le 17 Avril 1908, son corps fut enterré dans le cimetière près
de l'église.

Note: Il fut curé à St-Ambroise pendant 46 ans.

L'Abbé Olivier Laferrrière
1897-1904



Naissance: A Chertsey en 1854
Emplois: Il fut vicaire de 1880 à 1884
La paroisse de Saint-Ambroise, curé 1897-1904
La paroisse de Saint-Lin, curé 1904-1823
Il fut nommé Chanoine en 1919
Retraite: A Joliette
Décès: Le 24 Mai 1924



L'Abbé Joseph-Théodore Gervais
1904-1904

Naissance: A Berthier, le 18 Juin 1853
Père: Narcisse Gervais
Mère: Geneviève Tellier
Ordination: Le 20 Décembre 1879
Emplois: A Vaudreuil, vicaire 1879
A Saint-Jean d'Iberville, vicaire 1881
A Saint-Michel de Napierville, vicaire 1881-1893
La paroisse Sainte-Brigitte à Montréal, vicaire 1893-1896
Aumônier des Soeurs de la Providence à Montréal 1896-1904
La paroisse de Saint-Ambroise, curé 1904 (7 mois)
La paroisse la cathédrale de Joliette, curé 1904
La paroisse Saint-Félix de Valois 1905-1913
Décès: A Saint-Félix de Valois, le 9 Avril 1913.

L'Abbé Isaie Clairoux
1904-1912



Naissance: A Saint-Louis de Gonzague,
dans le comté de Beauharnois
le 5 Décembre 1862
Père: Godfroy Clairoux, forgeron
Mère: Emérence Leduc
Etudes: Le Séminaire de Joliette
Ordination: A Joliette, par Mgr Charles-Edouard Fabre, le 17 Mars 1889
Emplois: Professeur au collège de Joliette, 1889-1904
La paroisse de Saint-Ambroise, curé 1904-1912
A l'Épiphanie, curé 1912-1921
A Berthier, curé 1921-1927
Il fut nommé Chanoine en 1919
Décès: A Berthier le 16 Avril 1927



L'Abbé Jean-Baptiste Desrosiers

1912-1923

Naissance: A Saint-Paul de Joliette,
le 30 Février 1865
Père: Narcisse Desrosiers, cultivateur
Mère: Sophie Garceau

Etudes: Au Séminaire de Joliette, 1881-1887
A Varenne 1887-1891
Ordination: A la paroisse Saint-Jean-Baptiste, à Montréal par Mgr Charles-
Edouard Fabre, le 5 Août 1891
Emplois: Vicaire, 1891-1903
Paroisse Saint-Damien de Brandon, curé 1904-1912
Paroisse de Saint-Ambroise, curé 1912-1923
Paroisse Saint-Roch, curé 1923-1927
Il fut nommé Chanoine honoraire le 30 Décembre 1941
Retraite: A Joliette
Décès: Le 8 Août 1945

L'Abbé Auguste Carrière

1923-1931



Naissance: A Saint-Benoit du Lac
des Deux montagnes
Le 22 Février 1867
Père: Jean-Baptiste Carrière, cultivateur
Mère: Adélaïde Clairoux
Etudes: Etudes classiques, à Sainte-Thérèse, 1880-1887
Etudes ecclésiastiques à Sainte-Thérèse 1888-1892
Ordination: A Montréal, par Mgr Fabre, le 3 Juillet 1892
Emplois: A Saint-Jérôme, vicaire
A Sainte-Thérèse, vicaire
A Saint-Michel des Saints, curé 1897-1906
A Saint-Jean de Matha, curé
La paroisse Sainte-Marie Solomé, curé
La paroisse Saint-Ambroise, curé 1923-1931
La paroisse Saint-Félix de Valois, curé 1931-1939
Retraite: A Sainte-Thérèse, en 1939
Décès: Le 22 Novembre 1940



L'Abbi Clement Piette

1930-1933

Naissance: A Lanoraie, le 21 Novembre 1877
Père: Joseph Piette, cultivateur
Mère: Philomène Bonin
Etudes: Collège de Joliette
Grand Séminaire de Montréal

Ordination: A la Cathédrale de Montréal, par Mgr Paul Bruchesi le 29 Juin 1904.

Emplois: Professeur au Séminaire de Joliette, un an.
La paroisse Saint-Ambroise, vicaire, deux ans.
A l'Épiphanie, vicaire, trois ans.
La paroisse Saint-Paul de Joliette, vicaire, un an.
A l'Épiphanie, vicaire, 1910-1919
La paroisse Sainte-Béatrix, curé 1919-1930
La paroisse de Saint-Ambroise, curé 1930-1933

Retraite: A Lanoraie, en 1933

Décès: A Joliette, le 18 Novembre 1951.

Le Chanoine Emile Lachapelle

1933-1937



Naissance: A Joliette,
paroisse Saint-Charles Borromée,
le 28 Octobre 1884
Père: Euclide Lachapelle
Mère: Adéline Barette
Etudes: Séminaire de Joliette, 1897-1904
Séminaire de Montréal

Ordination: Dans la Cathédrale de Joliette, par Mgr Joseph-Alfred Archambault, premier évêque de Joliette, le 29 Juin 1908

Emplois: Secrétaire de Mgr Archambault, 1908-1913
Secrétaire de Mgr Forbe, 1913-1915
Chancelier du Diocèse, 1914-1927
Procureur Diocésain jusqu'en 1933
Il fut nommé Chanoine en 1919
La paroisse de Saint-Ambroise, curé 1933-1937
La paroisse de Saint-Esprit 1937-1939
La paroisse de Saint-Félix de Valois, curé 1939-1945

Retraite: A Joliette en 1945

Décès: Le 30 Août 1968, il fut enterré dans la crypte de la Cathédrale.



L'Abbé Viateur Miville-Deschênes

Naissance: A Saint-Elisabeth,
Comté de Joliette
le 5 Novembre 1874
Père: Fabien Miville-Deschênes, cultivateur
Mère: Julienne Pellerin

Etudes: Séminaire de Joliette
Grand Séminaire de Montréal
Ordination: A Montréal, par Mgr Bruchési, le 29 Juin 1904
Emplois: Sainte-Brigitte, vicaire 1904-1905
Saint-Barthélémy, vicaire 1905-1908
A la Cathédrale de Joliette, vicaire 1908-1915
Saint-Côme, curé 1915-1924
Saint-Damien, curé 1924-1932
Saint-Liguori, curé 1932-1936
Saint-Ambroise, curé 1937-1940
Retraite: A Saint-Elisabeth
Décès: A l'hôtel-Dieu de Montréal, le 23 Novembre 1940.

L'Abbé Arthur Richard

1940-1951



Naissance: A Saint-Jacques de Montcalm,
le 3 Avril 1886
Père: Alexis Richard
Mère: Justine Leblanc
Etudes: Séminaire de Joliette, 1901-1909
Grand Séminaire de Montréal, 1910-1912
Ordination: A la Cathédrale de Joliette, par Mgr Bruchési, le 6 Juillet 1913.
Emplois: Professeur au Séminaire de Joliette, un an.
A Rawdon, vicaire.
La paroisse de Sainte-Elisabeth, vicaire.
La paroisse de Saint-Norbert, vicaire.
A Mascouche, vicaire.
La paroisse de Saint-Edmond, curé 1924-1931
A l'Île du Pas, curé 1931-1940
La paroisse de Saint-Ambroise, curé 1940-1951
Retraite: A Crabtree en 1951
Décès: Le 30 Janvier 1959.



L'Abbé Arila Gariépy

1951-1958

Naissance: A Sainte-Béatrix,
le 17 Novembre 1893
Père: Zoël Gariépy, cultivateur
Mère: Béatrice Soumis

Etudes: Séminaire de Joliette
Grand Séminaire de Montréal
Ordination: A l'Eglise de Sainte-Béatrix, par Mgr Forbes le 19 Juin 1921.
Emplois: A Saint-Rock de l'Achigan, vicaire
La paroisse de Saint-Félix de Valois, vicaire
A Lanoraie, vicaire.
La paroisse de Saint-Ambroise, vicaire
La paroisse de Saint-Emile de Montcalm, curé 1933-1951
La paroisse Saint-Ambroise, curé 1951-1958
La paroisse de Saint-Félix, curé 1958-1963
Retraite: A Joliette

L'Abbé Aimé Piette

1958-1968



Naissance: A Berthier, le 9 Octobre 1899
Père: Louis-Joseph Piette
Mère: Eugénie Denis
Etudes: Séminaire de Joliette
Grand Séminaire de Montréal
Ordination: A la Cathédrale de Joliette, par Mgr Forbes, le 24 Juin 1924.
Emplois: Professeur au Séminaire de Joliette, deux ans.
La paroisse de Saint-Jacques, vicaire 1926-1950
La paroisse Notre-Dame de la Merci, curé 1951-1958
La paroisse Saint-Ambroise, curé 1958-1968
Retraite: A Sainte-Marcelline, en 1968.



L'Abbé Gabriel Amirault

1968-1979

Naissance: A Saint-Roch de l'Achigan
le 8 Janvier 1914
Père: Adolphe Amirault, cultivateur
Mère: Emilienne Lesage

Etudes: Séminaire de Joliette
Grand Séminaire de Montréal
Ecole Normale, une Année de Pédagogie.
Ordination: A la Cathédrale de Joliette, par Mgr Papineau le 11 Juin 1938.
Emplois: Professeur 1938-1949
La paroisse Saint-Pierre, vicaire
La paroisse Saint-Félix, vicaire
La paroisse Saint-Lin, vicaire
La paroisse Saint-Thomas, vicaire
A Mascouche, vicaire
A Chertsey, curé
La paroisse Saint-Ambroise, curé 1968-1979
Retraite: A Joliette en 1979.

Père Hervé Gouger

1979-1980



Naissance: L'Epiphanie, le 16 Novembre 1915
Père: Hervé Gouger
Mère: Marie-Alda Roch
Etudes: Collège Saint-Guillaume, l'Epiphanie, cours élémentaire
Séminaire de Joliette, cours classique, Bac ès-Art
Scolasticat Saint-Charles, Joliette, 1 an de Philosophie
4 ans de Théologie
Facultés Catholiques, Lyon France 1 an de Pastorale
Ecole d'Administration Intitutionnelle, Direction du personnel
Ecole nationale d'administration publique - Administration et
environnement - Relation de travail
Ordination: Par S.E. Mgr Joseph-Arthur Papineau, le 17 Juin 1945
Emplois: Ecole Normale de Rigaud: Aumônier et professeur de Philoso-
phie 1945-1948
Paroisse du Christ-Roi, Vicaire 1948-1952

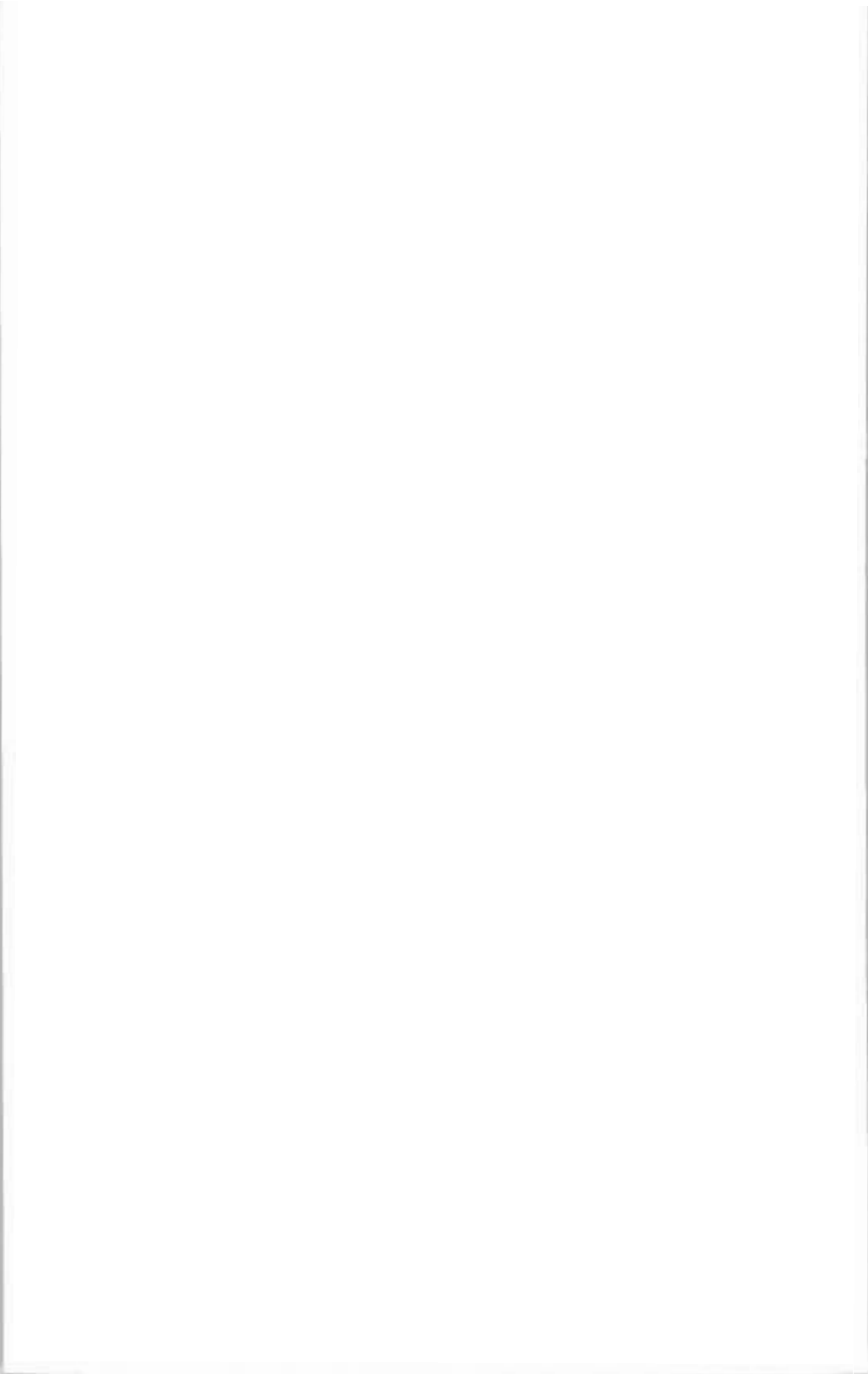
Collège St-Joseph, Berthierville, Aumônier et professeur 1953
Maison Querbes, Joliette, Directeur 1953-1955
Assistant-Provincial des C.S.V. de Joliette 1955-1958
Paroisse du Christ-Roi, curé 1955-1958
Supérieur Provincial des C.S.V. de Joliette 1959-1968
Institut des sourds, Charlesbourg, Québec - Directeur général
1969-1978
Econome provincial des C.S.V. de Joliette 1978-1981
Paroisse Saint-Ambroise, curé 1979-1980.

Jacques Houle c.s.v.

1980-.....

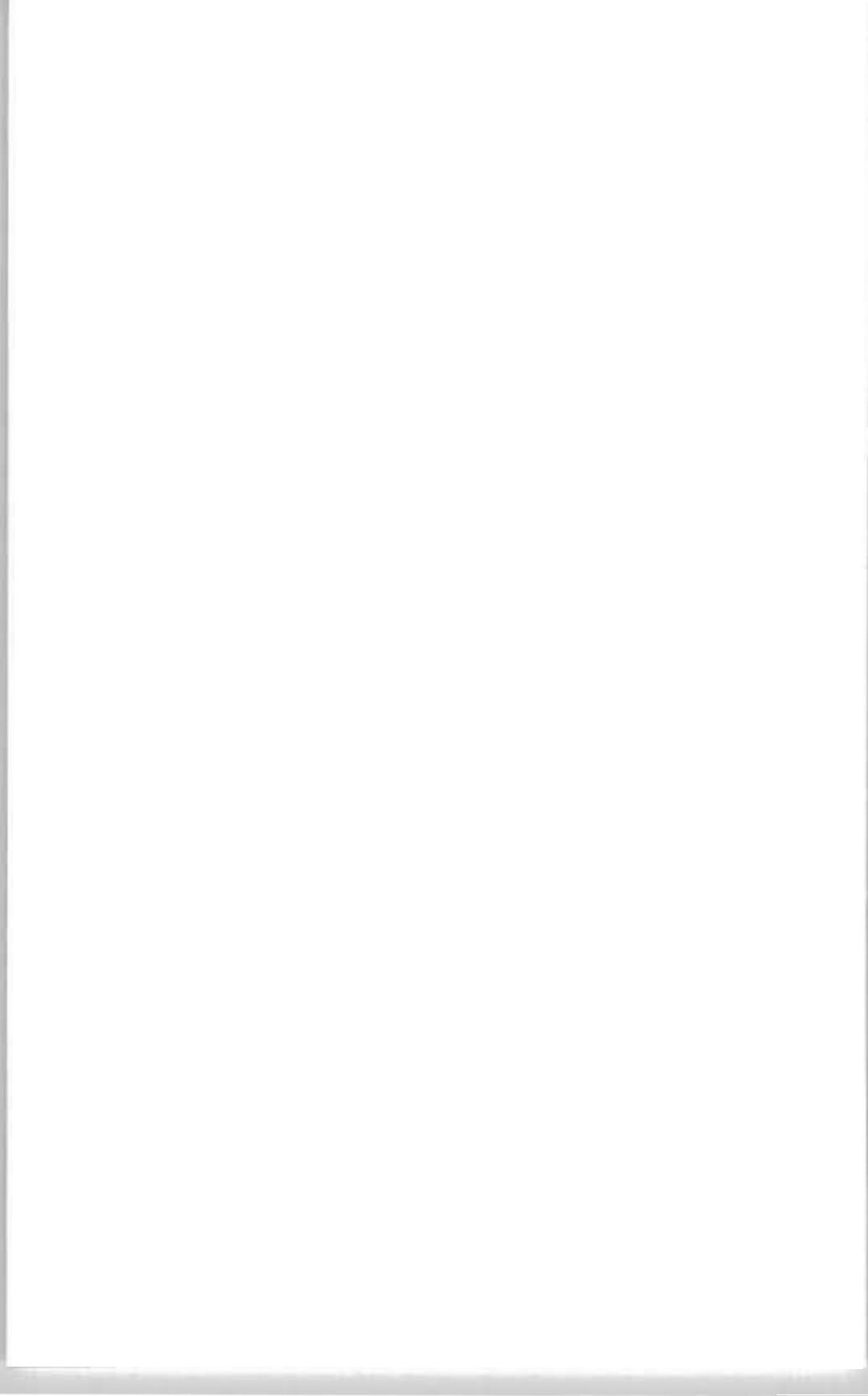


Naissance: Saint-Jérôme, le 14 Mai 1943
Père: Paul-Émile Houle
Mère: Ruth Trudel
Etudes: Séminaire de Joliette,
Scolasticat de Théologie des C.S.V. à Joliette
Université de Montréal
Ordination: Par Mgr René Audet, évêque de Joliette, à Saint-Jacques de
Montcalm, le 8 Juin 1969.
Emplois: Responsable du service de Pastorale à l'école polyvalente Cité
Etudiante de Roberval au Lac Saint-Jean de 1969 à 1977.
Animateur de pastorale au Séminaire de Joliette
Collaborateur à l'office de pastorale familiale du diocèse de
Joliette 1977-1979.
Paroisse Saint-Ambroise, vicaire à temps partiel 1979-1980
Paroisse de Saint-Ambroise, curé 1980-.....



Chapitre VI

La Municipalité de St-Ambroise de Kildare et ses services



A l'époque de la colonisation française, le système seigneurial remettait au Seigneur la responsabilité de l'érection des édifices publics tels l'église, le moulin, l'école, ainsi que la construction et l'entretien des routes. Les frais encourus étaient payés par la rente que le Seigneur percevait de ses censitaires.

Le système anglais lorsqu'il érigea les township confia aux agents des terres la responsabilité des routes. En 1815, le gouvernement anglais après quelques tentatives infructueuses dans le domaine municipal vota une loi qui permettait à toute agglomération de quinze maisons et plus de nommer un syndic de cinq membres qui avaient le pouvoir d'administrer les affaires locales.

Vers 1847 on retrouve les premiers documents attestant l'existence de notre entité municipale. Il s'agit de procès verbaux de réunions tenues par le Conseil de Berthier No 2, où nous étions représentés par un délégué de la paroisse. Une loi votée au cours de la même année visait à coordonner le développement municipal par région. Le conseil régional auquel nous appartenions englobait toutes les municipalités environnant Berthier.

Ce conseil était composé d'un représentant de chacune des paroisses. Ils choisissaient entre eux celui qui devait présider les travaux; qui portait le titre de Maire du Conseil.

Cette organisation fonctionnait de façon laborieuse; les distances à parcourir par chacun des membres du conseil, à une époque où le cheval était le moyen de locomotion le plus rapide était un inconvénient majeur. De plus le nombre imposant des membres rendait les prises de décisions difficiles. D'ailleurs cette loi comportait une lourde administration qui ralentissait énormément la marche de cet organisme.

L'existence même de ces Conseils régionaux créa en certaines circonstances des situations singulières. Par exemple en 1850, les membres du conseil choisissaient comme Maire du Conseil M. Bercy, représentant la petite municipalité de Ste-Mélanie; ses fonctions l'amenaient à régir le village de l'industrie (la ville de

Joliette qui déjà à cette époque comptait une population plusieurs fois plus nombreuse que celle de Ste-Mélanie.

Voici quelques décisions prises par ce Conseil régional concernant directement notre municipalité. Le 10 Décembre 1849, le conseil ordonne:

*"Que le chemin de front qui était déjà en usage entre les rangs 2 et 3, depuis la grande ligne de St-Jacques * (86) jusqu'au lot No 10 exclusivement devra continuer jusqu'à la ligne de séparation des paroisses de St-Ambroise et de St-Charles."*

Au cours de la même assemblée, le Conseil ordonne l'ouverture d'un chemin dans le 11ème Rang. Il en précise, dans une longue énumération, le tracé en détail.

Le 9 Septembre 1850, le Conseil impose qu'un chemin partant du "township" de Kildare se rende aux "Augmentations de Kildare" * (87)

Toutefois, après huit ans, la preuve était faite que ce système ne répondait pas aux besoins de la population. C'est pourquoi le 1er Juillet 1855, les législateurs provinciaux votaient la loi appelée: "L'Acte des Municipalités et des Chemins" * (88) en vertu de laquelle plus de trois cents municipalités furent créées; St-Ambroise de Kildare était du nombre.

* * *

A cette époque où les moyens de transport très limités ne permettaient pas aux gens de voyager facilement, la municipalité était pour plusieurs le principal centre d'activités. On voisinait les parents, les amis; l'église nourrissait la vie spirituelle des paroissiens. Le travail à la ferme n'obligeait pas les gens à se rendre à l'atelier ou à l'usine.

(86) A cette date St-Liguori n'est pas encore séparé; elle ne sera créée qu'en 1852.

(87) Référence (58) page 147.

(88) Victoria 18, Chapitre 100.

L'autorité locale en conséquence prenait beaucoup d'importance et les conseillers municipaux devaient jouir d'une réputation de respectabilité et d'honorabilité incontestables.

Les fonctions du Conseil municipal à l'époque était d'abord la construction et l'entretien des routes et des ponts. Une tâche qui lui revenait souvent était l'arbitrage dans les différends des voisins au sujet des bornes de leurs terres et de l'emplacement des clôtures, ou encore l'obligation pour un cultivateur négligeant d'entretenir sa part des clôtures.

Le Conseil municipal se faisait assister dans l'exercice de ses fonctions par des inspecteurs qui se chargeaient de l'entretien et des réparations nécessaires des routes et des ponts. Un inspecteur était nommé par le Conseil dans chaque rang; dans certains rangs de population plus dense, on en nommait deux. Trois inspecteurs agraires eux aussi désignés par le Conseil municipal, formaient une équipe chargée des différends entre fermiers. Enfin trois évaluateurs, toujours choisis par la municipalité estimaient le prix d'une terre ou de terrains lorsque la Municipalité devait exproprier ou encore pour le rôle d'évaluation. * (89)

Toutes les personnes qui occupaient ces postes étaient nommées d'office au cours d'une assemblée annuelle et ces dernières n'avaient pas la possibilité de décliner le poste. Il s'agissait en fait du même principe que la Justice utilise pour le choix de jurés.

En certaines occasions, quelques cultivateurs refusant d'exercer une fonction qu'ils ne désiraient pas, tentèrent d'éviter cette corvée. Le livre des minutes du Conseil municipal nous révèle qu'en 1881 deux inspecteurs désignés avaient décidé d'ignorer leurs nominations. Après quelques mois, le Conseil les rappela à l'ordre en leur imposant des amendes (un dollar) afin que chacun sût qu'il s'agissait d'abord d'un devoir envers la communauté et que chaque citoyen devait assumer ses responsabilités. * (90)

(89) *Séance du Conseil du 1 Mars 1880, page 244.*

(90) *Séance du Conseil de 4 Juillet 1881, page 247.*

* * *

Même si la majorité des membres du Conseil était de langue française, un ou deux membres de la communauté anglophone siégeait au sein du groupe. D'ailleurs de 1865 à 1876, Messieurs Joseph FitzPatrick et Hugh Daly qui étaient tout deux parfaitement bilingues furent maires. On lit au fil des pages dans le livre des minutes les noms de Thomas Knox, John Gass, Clement Farly et plusieurs autres qui à certaines époques furent conseillers.

L'entente entre les deux groupes ethniques était harmonieuse. Il n'y a aucune trace de querelles ou de conflits entre eux. Au contraire leurs relations furent toujours empreintes d'un respect réciproque. Une preuve de cette bonne entente est fournie par les résolutions annuelles qui étaient votées, où le conseil municipal octroyait une somme d'argent pour l'entretien des écoles. Chaque fois on y spécifiait le montant qui était versé aux dissidents * (91). Ce montant représentait approximativement 13,5% * (92), versé aux écoles protestantes et le reste aux écoles catholiques.

Voici un autre fait qui illustre bien cette bonne entente. Vers 1882, alors que la Fabrique décidait d'effectuer des réparations importantes à l'église, une requête présentée par les citoyens fut adressée au Conseil municipal pour l'emprunt d'une somme de \$4,000.; ceci évitait une dispendieuse "répartition". Au cours d'une séance du Conseil, une motion à cet effet fut présentée par Benjamin Geoffroy, Conseiller catholique et secondée par Thomas Knox, Conseiller protestant. * (93)

* * *

Dès 1845 le territoire initial de la paroisse qui couvrait tout le township avait été modifié lors de la fondation de St-Charles Borromée, et ensuite en 1853 lors de la création de St-Liguori. Vers 1894, une partie du douzième rang, soit les lots 559 à 567 du

6

(91) Protestants.

(92) Proportion de la population de langue anglaise.

(93) Séance du Conseil du 6 Février 1882, page 248.

nouveau cadastre * (94) furent détachés de la paroisse religieuse de St-Ambroise et rattachés à Ste-Béatrix. Au départ ce transfert uniquement ecclésiastique devait plus tard être confirmé par le Lieutenant-Gouverneur, sous le Grand Seau de la Province. Une résolution datée de 1895 nous montre que ce changement ne se fit pas sans opposition:

Le 4 Février 1895

Sur motion d'Urgel Perreault, secondée par Joseph Riopel, il est résolu que le Maire Hilaire Neveux soit et est autorisé de prendre des informations, et de se faire substituer si besoin est par un homme capable pour porter opposition à l'anexion civile d'une partie de St-Ambroise à la paroisse de Ste-Béatrix.

Si les archives municipales ne donnent pas suite à cette mention, l'histoire nous montre que la municipalité n'eut pas gain de cause en ce domaine.

Le territoire aujourd'hui occupé par la municipalité de Ste-Marcelline fut détachée officiellement le 1er Janvier 1956. Le décret en date du 13 Octobre 1955 spécifie que les concessions initiales des rangs 9, 10, 11 et 12, sur le nouveau cadastre les lots 407 à 511 inclusivement sont détachés et érigés en municipalité distincte.

* * *

Le 6 Mars 1905, le Conseil municipal demandait à M. Arsène FitzPatrick d'établir les plans pour la construction d'une nouvelle salle publique. Elle devait avoir 24 pieds de largeur par 40 pieds de profondeur. Cette bâtisse fut construite au cours de l'année 1906, pour la somme de \$1,000. Le 7 Janvier 1907 le Maire Ludger Landry, M. le Curé Isai Cléroux et les conseillers inauguraient le nouvel édifice. L'ancienne salle fut vendue à l'enchère à M. Gonneville pour la somme de \$56. Cette nouvelle salle agrandie en 1934 fut utilisée jusqu'au moment de la construction de l'édifice municipal actuel en 1966.

(94) Ce nouveau cadastre fut établi en 1880.

Le 5 Octobre 1964, le Conseil municipal rompait avec une vieille tradition qui voulait que le bureau du secrétaire-trésorier soit tenu dans la maison privée de ce dernier. Une salle au sous-sol de l'édifice de la Caisse Populaire fut louée et le premier bureau de la municipalité y est aménagé. Les heures d'affaires sont de 9 h à 5 h.

Les plans de notre Salle municipale furent dessinés par l'Architecte Jean Dubeau et la construction exécutée par M. Wilfrid Beauséjour. On l'inaugura le 19 Juin 1966 lors d'une cérémonie présidée par le Maire M. Gilles Courchesne.

Vers 1973 on agrandit l'édifice original pour y adjoindre une caserne de pompiers et relocaliser les bureaux municipaux. On s'adressa au même architecte pour les plans. Les travaux furent exécutés par Nova Construction de Rawdon. Cette Salle municipale en plus d'offrir un espace plus grand lors des ralliements publics dispose d'un local pour la Bibliothèque municipale aussi utilisé pour les réunions des organismes municipaux.

* * *

Les membres du Conseil furent influencés à travers les 127 ans de l'histoire civile par les politiques et les idéologies de leurs époques, confrontés aux problèmes de l'heure.

C'est ainsi qu'en 1900, le 2 Avril plus exactement la vente de liqueurs enivrantes ou alcooliques fut interdite. Ce règlement fut aboli le 6 Novembre 1967.

En 1917, on adopta un règlement instituant le vote secret, soit par bulletin de vote plutôt que de vive voix ou à mains levées.

Au cours de l'année 1953 la moralité était puritaine et à la suite de pression de la part de nombreux citoyens, la municipalité adoptait un règlement interdisant formellement l'existence de "*Salle de danse*" dans les limites de son territoire. Six mois plus tard un autre règlement défendait le port de "*shorts*" ou tout autre vêtement indécent dans les endroits ou chemins publics.

Depuis quelques années les politiques municipales s'orientent vers des besoins communautaires; la proximité de la ville exige que les services offerts rivalisent avec ceux des grandes agglomérations. C'est pourquoi au cours des vingt dernières années, la municipalité se portait acquéreur des aqueducs, instaurait un service de collecte d'ordures ménagères, faisait construire une maison à loyers modiques pour les retraités. Aujourd'hui où notre société s'oriente vers les loisirs, la municipalité aménage un terrain où pourront être pratiqués plusieurs activités de plein air. Au cours des années son rôle social s'accroît et c'est pourquoi désormais elle compte trois employés permanents: le secrétaire-trésorier, un secrétaire et un inspecteur.

* * *

Depuis le tout début de son existence, la municipalité fut gouvernée par treize maires. En hommages à ces hommes vous trouverez dans les pages suivantes quelques notes biographiques et leurs principales réalisations.

**Tableau des Maires de St-Ambroise
de Kildare**

Noms	Mandat
Charles Laporte	1855 - 1858
Benjamin Geoffroy	1858 - 1860
Hugh Daly	1860 - 1862
Benjamin Geoffroy	1862 - 1865
Joseph FitzPatrick	1865 - 1868
Hugh Daly	1868 - 1876
Hilaire Neveu	1876 - 1902
Nicolas Geoffroy	1902 - 1907
Ludger Landry	1907 - 1909
André Beauséjour	1909 - 1913
Fabien Neveu	1913 - 1923
Adélard Chevrette	1923 - 1941
Phidias Robert	1941 - 1954
Wilfrid Beauséjour	1954 - 1963
Gilles Courchesne	1963 -

Tableau des Secrétaires-Trésoriers

Noms	Mandat
D. Maigret	1855 - 1859
A. N. Gélinas	1859 - 1862
Olivier Vigneault	1862 - 1863
Antoine Dessert	1863 - 1864
Olivier Vigneault	1864 - 1899
Amédé Riberdy, médecin	1899 - 1907
F. Goyet Notaire	1907 - 1910
Arsène FitzPatrick	1910 - 1938
Emile Bruneau	1938 - 1956
Adrien Perreault	1956 - 1966
Pierre Perreault	1966 - 1972
Yvon Ducharme	1972 -



La maison construite et habitée par le premier maire de notre municipalité M. Charles Laporte. Elle fut démolie en 1902. Elle était sise voisine de chez M. Gilles Laporte.



Charles Laporte

1855-1858

M. Charles Laporte fut le premier maire de la municipalité de St-Ambroise de Kildare.

Il était cultivateur et habitait le village. Il était aussi un homme d'affaires; plusieurs propriétés lui appartinrent. Il fut propriétaire pendant plusieurs années d'un moulin à farine à L'Assomption et a possédé entre autres la terre et la maison seigneuriale d'Ailleboust à Ste-Mélanie.

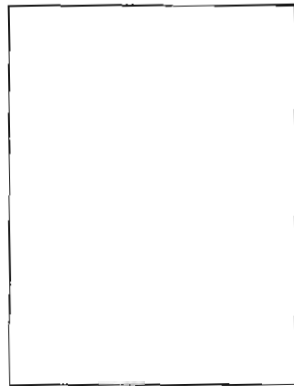
Benjamin Geoffroy

1858-1860

1862-1865



M. Benjamin Geoffroy était cultivateur dans le rang Kildare. Il fut le second maire de la municipalité.



Joseph FitzPatrick

1865-1868

La famille FitzPatrick était une famille irlandaise du rang Kildare.

Joseph FitzPatrick avait épousé une canadienne française, Odile Piquette en 1851. Il était menuisier de premier ordre; il construisait la voûte de l'église en 1861.

Hugh Daly

1860-1862

1868-1876



M. Hugh Daly était un militaire à la retraite. C'était un homme qui avait le sens des responsabilités sociales.

Il habitait dans le rang Kildare. Durant son mandat il fit un voyage à Ottawa pour récupérer les redevances seigneuriales. Il occupa aussi le poste de préfet du conseil de comté.



Hilaire Neveu

1876-1902

M. Hilaire Neveu habitait chez M. Paul Neveu dans le 5ème Rang Ouest. Il a occupé le poste de maire pendant 26 ans. Il serait superflu d'ajouter d'autres commentaires pour juger de son

efficacité. C'était un homme remarquable et apprécié de ses concitoyens.

Il a siégé au Parlement d'Ottawa à titre de Député Libéral pendant deux ans, de 1889 à 1891. Il occupa le poste de préfet de comté de 1878 à 1890; c'est sous son mandat que le premier aqueduc du village fut construit.

Nicolas Geoffroy

1902-1907



Nicolas Geoffroy, fils de Benjamin, habitait chez M. Gérald Grégoire; il était cultivateur. Il possédait un troupeau de vaches laitières de qualité.

Il fut cité en exemple par la Société d'Agriculture de l'époque, dans le journal "*L'Etoile du Nord*."

C'est au cours de son mandat que la première ligne téléphonique traversa notre municipalité.



Ludger Landry

1907-1909

M. Ludger Landry était cultivateur; il habitait le 5ème Rang Ouest, chez M. Raymond Landry.

C'est au cours de son mandat qu'un contrat fut donné à M. Arsène FitzPatrick pour la construction d'une salle publique. Il inaugura cette nouvelle bâtisse.

Il fit un voyage en Ontario pour voir les "chemins doubles"; il implanta cette nouvelle technique ici l'hiver suivant.

André Beauséjour

1909-1913



M. André Beauséjour était très estimé de la population pour son caractère doux et généreux. Il habitait le rang Kildare.

On ne lui connaissait qu'une passion: celle des chevaux. Après son mandat, il aménagea une piste de course chez lui.



Fabien Neveu

1913-1923

Fabien Neveu, fils d'Hilaire Neveu était cultivateur. Il habitait le septième rang, chez M. Jean Parent.

Durant son mandat la municipalité décida d'assumer toutes les dépenses des chemins et des ponts, et de prélever une taxe foncière pour en défrayer le coût. Dans tous les rangs tous les ponts de bois furent remplacés par des tuyaux de béton.

Adéland Chevette

1923-1941



M. Adéland Chevette habitait le 7ème Rang Ouest, chez M. Réal Chevette. Il fut reconnu comme un administrateur compétent.

C'est au cours de son mandat que la compagnie Electric Service Corporation obtint la permission de poser des poteaux et ses fils afin de fournir l'électricité aux résidents des rangs 5, 6, 7 et 8.

Au cours des 18 ans de son mandat, on fit le gravelage de tous les chemins de la municipalité et la route 42 (aujourd'hui 343) fut asphaltée.



Phidias Robert

1941-1954

M. Phidias Robert était cultivateur; il habitait la maison de M. Jean-Pierre Paré dans le 5ème Rang Ouest.

Pendant son mandat on termina l'électrification de la municipalité; douze lumières furent installées dans le village. C'est sous sa gouverne que le Conseil prit la décision d'ouvrir les chemins l'hiver. Vers la fin de son mandat, il obtint du gouvernement l'asphaltage du 5ème Rang Ouest.

Wilfrid Beauséjour

1954-1963



M. Wilfrid Beauséjour est né à Rawdon le 14 Octobre 1912. Il arriva à St-Ambroise de Kildare le 14 Avril 1936. Il habitait et habite toujours le 5ème Rang. Il fut cultivateur pendant 25 ans; il exerçait aussi le métier de menuisier.

Durant la période où il occupa le poste de maire, il a principalement travaillé au redressement et à l'élargissement des routes de notre municipalité et à leur asphaltage.

C'est sous son mandat que fut acheté le premier camion d'incendie. Il fit creuser des citernes et des réserves d'eau au village et dans les rangs. Il était en poste quand la municipalité de Ste-Marcelline fut détachée de notre territoire.



Gilles Courchesne

1963 - Aujourd'hui

M. Gilles Courchesne est né au village sur la ferme qu'il habite présentement. Il a la caractéristique d'être un villageois cultivateur. Il fut conseiller pendant trois ans avant de devenir maire. Parmi les réalisations du Conseil au cours de son mandat, signalons l'achat des aqueducs de la municipalité, la construction de l'édifice municipal, l'aménagement des terrains de stationnement, l'achat d'un second camion d'incendie, la construction d'une résidence pour personnes retraitées, un plan d'urbanisme municipal, l'achat et l'aménagement d'un terrain de Loisirs.

Voici quelques procès-verbaux de séances du conseil municipal de Saint-Ambroise. Ils vous permettront d'examiner les préoccupations et les besoins des citoyens à cette époque.

Ils ont été choisis pour illustrer la diversité des sujets qu'avaient à traiter nos élus.

Séance du Conseil – 6 Avril 1868

Séance annuelle du Conseil Municipal de la municipalité de St-Ambroise de Kildare Comté de Joliette tenue en la salle publique lieu ordinaire des séances, Lundi le sixième jour du mois d'Avril de l'année mil huit cent soixante huit.

Sont présents, Son honneur le maire Hugh Daly, messieurs les conseillers Clément Farly, Louis Comtois, Etienne Simard, Edouard Paré, et Robert Stafford.

Comme le conseil se trouvant en quorum, procède comme suit: Sur motion du Conseiller Clément Farly, secondé par le conseiller Louis Comtois, Il a été résolu que tous les Inspecteurs de chemins et ponts de la municipalité de St-Ambroise de Kildare soient et sont par les présentes autorisés de retirer et de percevoir l'argent cout et prix convenus pour l'entretien des chemins de lignes d'hiver, sur la frontière du terrain de chaque propriétaire sous le plus court délai. Agrée

Sur motion du Conseiller Clément Farly secondée par le Conseiller Etienne Simard Il a été résolu Que les inspecteurs des chemins et ponts du 7^{em} et 8^{em} Rang ainsi que ceux du 5^{em} et 6^{em} Rang et ceux du 4^{em} Rang qui ont des ponts à faire réparer soient et sont par les présentes autorisés de faire ou de faire faire les répartitions des sus dits ouvrages sous le plus court délai afin que les entrepreneurs soient payés de leurs ouvrages qui sont entrepris, savoir le pont de la rivière blanche entre le 7^{em} et 8^{em} Rang, le pont du bas du 5^{em} Rang chez M. Pierre Etu et le pont du 4^{me} Rang chez M. Constant La liberté. Agrée

Rien de plus devant le conseil, son honneur le maire lève le siège.

Les procédés de la séance précédente sont lus et adoptés.

Hugh Daly Maire
Olivier Vigneault Secrétaire Trésorier

Séance du Conseil – 4 Mai 1868

Séance mensuelle du Conseil municipal de la Municipalité de St-Ambroise de Kildare, Comté de Joliette tenue en la salle publique, lieu ordinaire des séances, Lundi le quatrième jour du mois de Mai de l'année mil huit cent soixante huit.

Sont présents son honneur le maire Hugh Daly, Messieurs les conseillers Clément Farly, Etienne Simard, Edouard Paré et Joseph Desmarais.

Comme le conseil se trouvant en quorum procède comme suit: Le conseiller Edouard Paré fait motion secondée par le conseiller Etienne Simard, Il a été résolu que le dit conseil autorise son honneur le maire Hugh Daly à prêter à la fabrique de St-Ambroise de Kildare toutes sommes de deniers qui se trouvent à la disposition du dit conseil, au taux de six par cent par an payable tous les six mois, il est de plus autorisé à accepter la reconnaissance de ces prêts cet argent prêté en attendant qu'il soit décidé de l'employer autrement. Agrée

Rien de plus devant le conseil son honneur le maire lève le siège. Les procédés de la séance précédente sont lus et adoptés.

Hugh Daly Maire
Olivier Vigneault Secrétaire Trésorier
(signatures)

Séance du Conseil — 4 Octobre 1869

A une assemblée du Conseil municipal de la paroisse de St-Ambroise de Kildare, dans le comté de Joliette tenue le quatrième jour de Octobre 1869 en la salle publique. Présents son Honneur le maire messieurs les conseillers Clément Farly, Joseph Desmarais, et Etienne Simard, comme le conseil se trouvant en quorum procède comme suit.

Le règlement No..... fut considéré et adopté. Règlement pour affecter les sommes payables après la date d'icelui au Township de Kildare constituant la paroisse de St-Ambroise de Kildare sous l'autorité du Chapitre 83 des Statuts Refondus du Canada.

Il est statué par le conseil municipal de la paroisse susdite, Que les sommes payables au dit Township (ou de la dite paroisse), après la date d'icelui. Soud l'autorité du Chapitre 83 des Statuts Refondus du Canada seront et sont par le présent affectée à la réparation de chemins et ponts et autres ouvrages publics qua le conseil jugera à propos. Agrée

Sur motion du Conseil Clément Farly secondée par le Conseiller Etienne Simard, Il a été résolu que ce conseil autorise Hugh Daly Ecuyer, maire su dit conseil à retirer de l'honorable receveur général toutes sommes d'argent actuellement dues et payables au Township de Kildare formant la paroisse de St-Ambroise de Kildare en vertu de l'acte seigneurial. Agrée

Sur motion du Conseiller Joseph Desmarais secondé par le conseiller Etienne Simard, Il a été résolu Que le Sieur Hugh Daly maire soit et est autorisé à cette effet, et il est par les présentes autorisé à demander et à retirer du receveur général les diverses sommes de de-

niers appartenant aujourd'hui à la municipalité Constituant la paroisse de St-Ambroise de Kildare en vertu du dit acte seigneurial, et que son honneur le maire se fasse substituer si besoin est de reçu de ces sommes en donner quittance valable, le conseil s'engageant de reconnaître tout paiement qui sera fait en vertu de la présente résolution. Agrée et adoptée

Sur motion du Conseiller Joseph Desmarais secondée par le Conseiller Clément Farly Il a été résolu que après examen de la liste des voteurs fait elle est révisée et approuvée par le conseil. Agrée

Rien de plus devant le conseil son honneur le maire lève le siège.

Les procédés de la séance précédente sont lus et adoptés.

Hugh Daly Maire
Olivier Vigneault Secrétaire trésorier
(signatures)

Séance du Conseil – 18 Octobre 1869

Séance spéciale du Conseil municipal de la paroisse de St-Ambroise de Kildare, Comté de Joliette tenue en la salle publique le dix huit de Octobre de l'année mil huit cent soixante neuf.

Sont présents son honneur le maire Hugh Daly, Messieurs les conseillers Clément Farly, Etienne Simard, Edouard Paré, Joseph Desmarais et Robert Stafford.

Comme le conseil se trouvant en quorum procède comme suit: Le conseiller Joseph Desmarais fait

Sur motion du conseiller Joseph Desmarais secondée par le conseiller Robert Stafford, Il a été résolu Que la somme de deux shillings et six deniers soit payée à Charles Loiseau pour avoir réparé le pont du grand ruisseau du chemin de ligne du 5^{em} Rang cette somme est prêtée de la part du conseil en attendant une répartition sur les intéressés. Agrée

Le conseiller Joseph Desmarais fait motion secondée par le conseiller Edouard Paré, Il a été résolu que M. Joseph Robichaud de St-Alphonse soit et est autorisé de prendre arrangement avec M. François Gagné père, pour le dommage qu'il a éprouvé dans un pont du Lac des Français le 11 du Courant au meilleur de sa connaissance et il autorisé de payer le dit François Gagné père s'il y a moyen. Agrée

Rien de plus devant le conseil son honneur le maire lève le siège. Les procédés de la séance présente sont lus et adoptés.

Hugh Daly Maire
Olivier Vigneault Secrétaire trésorier
(signatures)

Séance du Conseil – 1er Mai 1871

Séance mensuelle du conseil municipal de la paroisse de St-Ambroise de Kildare Comté de Joliette tenue en la salle publique lieu ordinaire des séances, Lundi le premier jour de Mai de l'année mil huit cent soixante onze.

Sont présents son honneur le Maire Hugh Daly, Messieurs les conseillers Louis Magnant, Etienne Sismard, Hilaire Neveux, Joseph Desmarais, et Benjamin Gass.

motion secondée par le conseiller Edouard Paré, Il a été résolu Que la somme de cinq Louis, dix sept shillings et neuf deniers soit payée à Hugh Daly Ecuyer, pour frais de son voyage à Ottawa pour retirer du receveur général les sommes dues à cette municipalité. Agrée

Le conseiller Etienne Simard fait motion, secondée par le conseiller Clément Farly, Il a été résolu que le conseil reconnais avoir reçu de Hugh Daly Ecuyer maire la somme de sept cents piastres et quarante huit cents provenant des droits seigneuriaux. Agrée

Le conseiller Clément Farly fait motion secondée par le conseiller Etienne Simard, Il a été résolu Que la somme de deniers appartenant à la municipalité soit prêtée a intérêt à six par cent à ceux qui en feront la demande par application à ce bureau principalement aux habitants de cette paroisse moyennant les conditions et solvabilités exigées. Savoir tout individu faisant application à cette fin sera tenu de procurer une valeur de biens de fonds de la valeur du rôle d'évaluation, il sera aussi tenu de procurer devant ce conseil tous les certificats des bureaux d'enregistrement de Berthier et de Joliette aussi de donner de bonnes garanties solvables, à tous les frais de la part de l'emprunteur, sans qu'il en coute un sou au dit conseil. Agrée

Sur motion du conseiller Robert Stafford, secondée par le conseiller Clément Farly, Il a été résolu Que celui qui aura déjà en main une certaine somme emprunté du conseil, n'en aura plus, quand même qu'il ferait de nouvelles applications avant que d'autres en aient qui n'en ont pas encore emprunter tout individu qui empruntera telle somme quelconque sera tenu de payer l'intérêt tout les six mois et le total payable à la demande du dit conseil. Agrée

Comme le conseil se trouvant en quorum, procède comme suit: Sur motion du Conseiller Hilaire Neveux secondée par le conseiller Benjamin Gass, Il a été résolu Que la somme de vingt huit piastres (\$28.) soit payée à M. Thomas Dixon fils de M. James Dixon pour réparation du pont de la rivière blanche dans le chemin de ligne du 8^{em} Rang. Cette somme est prêtée par le conseil en attendant qu'il soit fait une répartition sur les intéressés du dit pont. Agrée

Sur motion du Conseiller Hilaire Neveux secondée par le conseiller Benjamin Gass, Il a été résolu, Que la requête présentée à ce conseil par M. Joseph Loiseau demandant une licence pour tenir une auberge dans la paroisse de St-Ambroise de Kildare soit acceptée et la dite licence soit accordée à M. Joseph Loiseau pour une auberge. Agrée

Sur motion du Conseiller Benjamin Gass, secondée par le conseiller Etienne Simard, Il a été résolu Que la somme de douze piastres (\$12.) soit payée à ce Conseil par M. Joseph Loiseau non compris les autres sommes qu'il devra payer chez l'inspecteur des revenus ou ailleurs pour obtenir la dite licence la dite somme de douze piastres (\$12.) doit être payée avant que la dite requête sorte des archives. Agrée.

Rien de plus devant le conseil son honneur le maire lève le siège. Les procédés de la séance précédente sont lus et adoptés.

Hugh Daly Maire
Olivier Vigneault Secrétaire trésorier
(signatures)

Assemblée générale – 12 Janvier 1880

Province de Québec, municipalité de St-Ambroise de Kildare Comté et district de Joliette.

Assemblée générale des électeurs municipaux de la paroisse de St-Ambroise de Kildare tenue en la Salle publique lieu ordinaire des séances du conseil municipal de la dite paroisse le douzième jour du mois de Janvier mil huit cent quatre vingt.

Les électeurs présents ont fait choix pour conseillers municipaux de cette paroisse les messieurs suivants dont les noms suivent.

Savoir

Proposé par M. Joseph Bastien
Secondé par M. François Lamontagne,
Dosité Desrosiers pour conseiller municipal

Proposé par M. Joseph Bastien
Secondé par M. François Lamontagne,
Urgel Perrault pour conseiller municipal

Hilaire Neveux Président
(signature)

Séance du Conseil – 2 Février 1880

Première séance mensuelle du Conseil municipal de la paroisse de St-Ambroise de Kildare Comté et district de Joliette, tenue en la salle publique lieu ordinaire des séances du dit conseil. Lundi le deuxième jour du mois de Février de l'année mil huit cent quatre vingt,

Sont présents Messieurs les conseillers dont les noms suivent Savoir: Hilaire Neveux, Benjamin Geoffroy, François St-André, Constant Laliberté, Dosité Desrosiers, Urgel Perrault et Thomas Knox, les deux nouveaux conseillers ont prêté serment. Le conseil étant en quorum s'assemble afin de choisir un maire entr'eux, après délibérations faites, Ils ont fait choix et nommé Hilaire Neveux, Ecuyer, pour maire, le maire ayant prêté serment le conseil procède comme suit:

Sur motion du conseiller Benjamin Geoffroy secondée par le conseiller François St-André, Il a été résolu Que Hilaire Neveux, Ecuyer, soit élu et nommé maire pour le conseil municipal de St-Ambroise de Kildare pour cette année. Agrée

Sur motion du conseiller Thomas Knox secondée par le conseiller Benjamin Geoffroy, Il fut résolu Que le secrétaire trésorier continue sa charge de secrétaire trésorier comme par le passé. Agrée

Sur motion du Conseiller Constant Laliberté secondée par le Conseiller Benjamin Geoffroy, Il fut résolu Que la requête présentée à ce conseil à la séance de Janvier dernier par M. George Dixon demandant la cloture le long du chemin de front entre le 9^{em} et 10^{em} Rang, que la dite requête reste sur la table jusqu'à la séance mensuelle de Mars prochain. Agrée

Rien de plus devant le conseil son honneur le maire lève le siège. Les procédés de la séance précédente sont adoptés.

Hilaire Neveux Maire
Olivier Vigneault Secrétaire trésorier
(signatures)

Séance du Conseil – 1er Mars 1880

Séance mensuelle du Conseil municipal de St-Ambroise de Kildare, Comté et district de Joliette, tenue en la salle publique lieu ordinaire des séances du dit conseil. Lundi le premier jour du mois de Mars de l'année mil-huit-cent-quatre-vingt.

Sont présents, Son honneur le maire Hilaire Neveux, Messieurs les conseillers François St-André, Constant Laliberté, Dosité Desrosiers, Urgel Perrault, Benjamin Geoffroy et Thomas Knox.

Comme le conseil se trouve en quorum procède comme suit, le conseiller Benjamin Geoffroy Il fut résolu Que la nomination des officiers de voiries et autres que le conseil juge à propos de nommer, soit faite ainsi, les inspecteurs de chemins et ponts, les inspecteurs agraires, c'est-à-dire les inspecteurs de clôtures et de fossés, les estimateurs, et l'auditeur des comptes que les nominations soient écrites comme suit,

Savoir

Inspecteurs de chemins et ponts:

Joseph Rivet	pour le 2 ^{em} Rang
Henry Rouse	pour le 3 ^{em} Rang
Adolphe Farly	pour le haut du 4 ^{em} Rang
Joseph Paré	pour le haut des 5 ^{em} et 6 ^{em} Rang
Léon Desmarais	pour le bas des 5 ^{em} et 6 ^{em} do
Patrick Mc gill	pour le haut des 7 ^{em} et 8 ^{em} do
James Lane	pour le bas des 7 ^{em} et 8 ^{em} do
George Small	pour le 9 ^{em} Rang
Michel Marky	pour le 10 ^{em} Rang
John Knox fils	pour le 11 ^{em} Rang
Moyse Brisson	pour le 12 ^{em} do

Inspecteurs agraires:

Geoffroy Chaput
J B^{te} Boucher
Antoine Fleury

Estimateurs:

Xavier Etu
Thomas Dixon fils de James
Magloire Champagne

Auditeur des comptes:

Joseph Lippé Dr.

Sur motion du conseiller Constant Laliberté secondée par le conseiller Dosité Desrosiers il a été résolu Que les nominations ci-hauts soient adoptées unanimement. Agrée

Le conseiller Benjamin fait motion secondée par le conseiller François St-André Il a été résolu Que les inspecteurs de chemins et ponts les inspecteurs agraires, les estimateurs, et l'auditeur des comptes soient et sont autorisés d'agir selon leurs diverses charges, et que le secrétaire trésorier soit et est autorisé de signifier les notices aux divers officiers sus mentionnés sous le plus court délai. Agrée unanimement

Sur motion du conseiller Constant Laliberté secondée par le conseiller Benjamin Geoffroy Il fut résolu Que la requête de M. Georges Dixon reste suspendue jusqu'à nouvel ordre. Agrée

Sur motion du conseiller Dosité Desrosiers secondée par le conseiller Thomas Knox Il fut résolu que la somme de quarante centins soit payée à M. George Laporte pour avoir fait réparer le pont de l'équerre du chemin de ligne sixième rang, c'est prêté en attendant que les intéressés du pont payent la dite somme. Agrée

Sur motion du conseiller Constant Laliberté secondée par le conseiller Dosité Desrosiers Il fut résolu Que son honneur le maire soit autorisé de prêter quatre cent piastres à Urgel Perrault par obligation comme par le passé. Agrée

Rien de plus devant le conseil son honneur le maire lève le siège. Les procédés de la séance précédente sont lus et adoptés.

Hilaire Neveux Maire
Olivier Vigneault Secrétaire trésorier
(signatures)

Séance du Conseil – 4 Juillet 1881

Séance mensuelle du Conseil municipal de la paroisse de St-Ambroise de Kildare, Comté et district de Joliette, tenue en la salle publique lieu ordinaire des séances du dit conseil, lundi le quatrième jour du mois de Juillet de l'année mil-huit-cent-quatre-vingt-un.

Sont présents son honneur le maire Hilaire Neveux, Messieurs les conseillers Benjamin Geoffroy, Thomas Knox, Urgel Perrault, Dosité Desrosiers, Antoine Peltier et François St-André.

*

*

*

Sur motion du Conseiller François St-André, secondée par le conseiller Antoine Peltier, il fut résolu que le secrétaire trésorier soit autorisé de notifier les inspecteurs de chemin et de ponts des 5ème et 6ème rangs soit Léon Desmarais et Joseph Paré de venir payer une piastre comme amende pour négligence à faire leur devoir d'inspecteurs, sous le plus court délai, ou sinon le conseil prendra des moyens en loi contre eux, et en sus de faire réparer les chemins et les ponts ainsi que les fossés de leur arrondissement sous le plus court délai. Agrée

*

*

Hilaire Neveux Maire
Olivier Vigneault Secrétaire trésorier
(signatures)

Séance du Conseil – 6 Février 1882

Séance mensuelle du Conseil municipal de la paroisse de St-Ambroise de Kildare, Comté et district de Joliette, tenue en la salle publique, lieu ordinaire des séances du dit conseil, lundi le sixième jour du mois de Février de l'année mil-huit-cent-quatre-vingt-deux.

Sont présents Son honneur le maire Hilaire Neveux, Messieurs les conseillers Benjamin Geoffroy, Thomas Knox, Urgel Perrault, Dosité Desrosiers et Narcisse Laurin. Comme le conseil étant en quorum procède comme suit:

Sur motion du conseiller Urgel Perrault, secondée par le conseiller Benjamin Geoffroy Il fut résolu Que son honneur le maire Hilaire Neveux soit autorisé de prêter la somme de huit cent piastres (\$800.) à M. Napoléon Gareault par obligation comme par le passé. Agrée

Sur motion du conseiller Benjamin Geoffroy secondée par le conseiller Urgel Perrault il fut résolu Que la requête présentée à ce conseil par M. Moïse Brisson et signée par M.S. Moïse Brisson, Louis Perrault Nazère Bordeleau et autres demandant de l'aide dans le chemin de ligne du 12ème rang situé au Nord-Est du lac des Français que la dite requête reste sur la table jusqu'au premier Lundi de Mars prochain. Agrée

Sur motion du conseiller Benjamin Geoffroy secondée par le conseiller Thomas Knox Il fut résolu Que toutes résolutions qu'accordaient ou octroyaient certaines sommes pour venir en aide de payer une par-

tie des cotisations d'écoles et l'entretien des chemins de lignes d'hiver soient à l'avenir révoquées. Agrée

Sur motion du conseiller Urgel Perrault secondée par le conseiller Narcisse Laurin, Il fut résolu Que la requête présentée à ce conseil et signée par presque toute les propriétaires et occupants de terres de cette paroisse demandant une octroie pour la réparation extérieure de l'église catholique de la paroisse de St-Ambroise de Kildare, soit prise en considération après délibérations faites, en vue d'exempté une répartition légale sur la paroisse, il fut résolu sur motion du conseiller Benjamin Geoffroy, secondée par le conseiller Thomas Knox Que la somme de quatre milles piastres (\$4000.) payables en dix ans, c'est-à-dire quatre cents piastres (\$400.) par année sans intérêt, et en sus la part afférente aux dissidents sur la population comme par le passé soit payée par ce conseil à même les intérêts que la municipalité ou corporation retire chaque année du capital qu'elle a en main, provenant des droits seigneuriaux, cette somme sera payable comme suit. Savoir Quatre cent piastres (\$400.) tous les ans a commencer le premier de Décembre prochain c'est-à-dire en 1882 et de la part des dissidents au même temps et ainsi de suite tous les ans jusqu'à parfait paiement. Agrée

Sur motion du conseiller Dosité Desrosiers secondée par le conseiller Narcisse Laurin, Il fut résolu Que son honneur le maire Hilaire Neveux soit autorisé de passer des actes exigés par M. le Curé afin d'assurer la dite somme à ceux qui seront chargés de donner les travaux à faire. Agrée

Sur motion du conseiller Urgel Perrault secondée par le conseiller Narcisse Laurin, Il fut résolu que le marché passé entre l'inspecteur de chemin et de pont du 9ème Rang, M. George Small et M. Luc Arpin en date du 8 Novembre dernier (1881) soit approuvé par ce conseil. Agrée.

Sur motion du conseiller Narcisse Laurin secondée par le conseiller Dosité Desrosiers, Il fut résolu Que après la décision de M. F. X. Marion que le conseil a décidé de payer la somme de deux piastres à M. Thomas Dixon pour la réparation de sa voiture cassée dans le chemin de ligne du 5èm Rang sur le pont du grand ruisseau sur la terre de M. Honoré Dessert. Agrée

Sur motion du conseiller Narcisse Laurin secondée par le conseiller Urgel Perrault, Il fut résolu Que la requête présentée à ce conseil par M. F. X. Marion demandant un tracé d'un chemin d'hiver pour charroyer des billots et autres que la dite requête soit rejetée par ce conseil. Agrée

Rien de plus devant le conseil son honneur le maire lève le siège. Les procédés de la séance précédente sont lus et adoptés.

Hilaire Neveux Maire
(signature)

Olivier Vigneault Secrétaire trésorier
(signature)

Extrait du 5 Janvier 1891

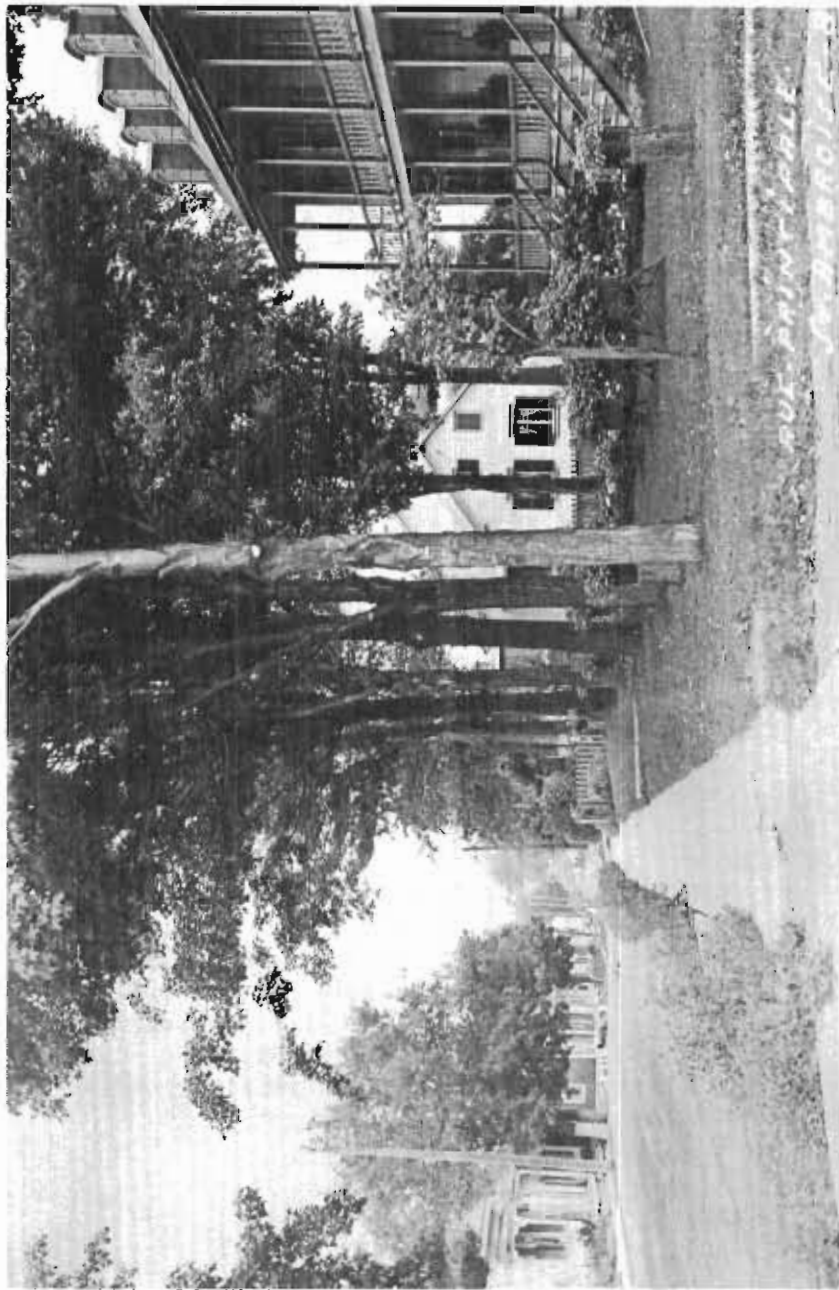
Sur motion du conseiller Urgel Perrault, secondée par le conseiller Honoré Dessert, il fut résolu Que le secrétaire-trésorier soit autorisé de faire disparaître le mauvais dix piastres de la The Consolidated Bank qui figure dans la caisse que pour cinq piastres, parce que M. Fabien Bélanger en a remis cinq, qu'il soit rentré dans les dépenses du Conseil pour le faire disparaître. Agrée

Extrait du 2 Juin 1902

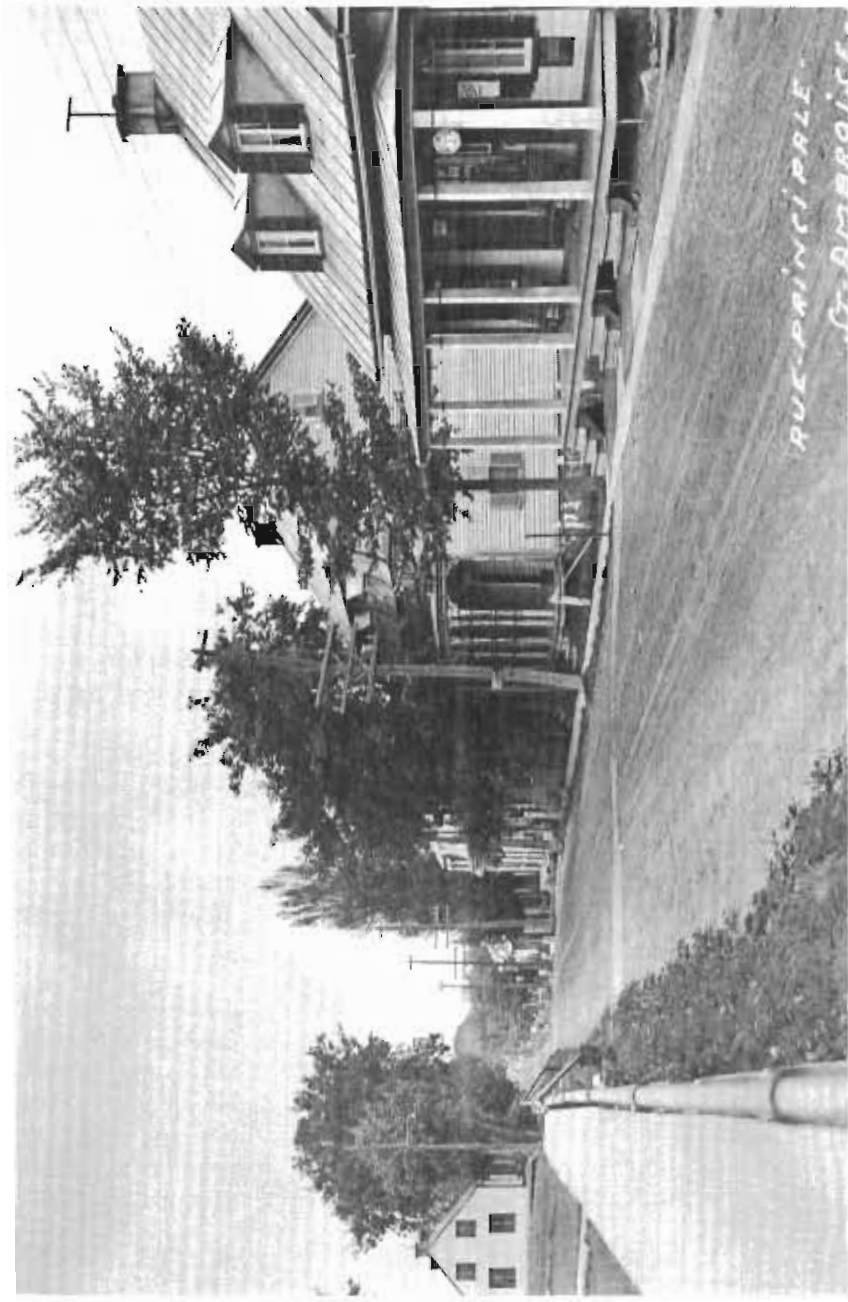
Proposé par M. le Conseiller Ludger Landry secondé par M. le Conseiller Edmond Sicard, Que la société par actions dite "La Compagnie de Téléphone de Joliette" composée de M. M. William Copping, François Octave Dugas, Joseph Mathias Tellier, Joseph Damien Arthur FitzPatrick, Joseph Pierre Octave Guilbeault et autres personnes de la ville de Joliette et autres lieux soient autorisé à utiliser à son profit les chemins de cette municipalité en y posant des poteaux et fils de téléphone pour l'installation et l'exploitation de son réseau de téléphone qu'elle entend établir pour relier certaines paroisses du comté de Joliette à leur chef-lieu que la dite Compagnie jouisse de ce droit tant et aussi longtemps que les poteaux et fils serviront à mettre cette municipalité en communication avec la ville de Joliette au moyen du téléphone ce droit étant aussi conféré à la condition que les poteaux et les fils soient placés de manière à ne pas gêner la circulation des voitures dans les dits chemins. Adopté.

N. Geoffroy Maire

A. Riberdy Secrétaire trésorier
(signatures)



252



Les aqueducs

Bien qu'aujourd'hui ce service soit assuré par la municipalité, autrefois ce même service était laissé à l'entreprise privée.

L'aqueduc le plus ancien qui ait existé sur notre territoire fut celui que l'on construisit dans le "*Village of Kildare*". Cet aqueduc prenait sa source au pied de la montagne, chez M. Yvon Forest. Il fut construit en tuyaux de bois embouffetés et goudronnés. Il longeait la terre située à l'extrémité Est du 8ème Rang.

A ce sujet, on peut lire dans le livre des minutes du Conseil de l'année 1952, qu'à part M. Albert Perreault et M. Armand Hétu, les deux propriétaires de l'aqueduc, il n'y avait qu'un seul client.

Le 4 Septembre 1876, le Conseil municipal, à une assemblée tenue à la demande des résidents des 2ème et 3ème rangs, accordait un permis de construction pour un aqueduc dans le rang Double à M. James Peyton, cultivateur de la cité de Montréal. On précisait que M. Peyton devait construire l'aqueduc à ses frais; on lui donnait la permission de passer les tuyaux nécessaires. Il pouvait demander aux usagers une compensation n'excédant pas cinq dollars annuellement. * (95)

Ce ne sera que vingt ans plus tard que le même besoin se fera sentir au village. En effet le 4 Novembre 1895, le Conseil adopte le règlement 29 qui permet au Dr Lippé la construction d'un aqueduc qui longe le chemin de ligne reliant les 6ème et 7ème Rangs * (96) et dessert les résidents des 5ème et 6ème Rangs du village.

Donc avant la fin du XIXe siècle deux aqueducs desservent certains secteurs de la municipalité. Mais les problèmes relatifs à l'approvisionnement en eau subsistent dans d'autres parties de la municipalité; en effet le 5 Juin 1911, le Conseiller Placide Tremblay secondé par M. Tancrede St-Georges propose de construire un aqueduc pour desservir les lots 16 à 55 inclusivement dans les 2ème et 3ème Rangs. Selon la proposition, l'aqueduc devait pren-

(95) Livre des minutes du Conseil 4 Septembre 1876.

(96) Actuellement Rue Laporte.

dre sa source sur le lot No 61; afin d'assurer la régularisation du service, on construisit un réservoir de bois dont les dimensions extérieures excédaient 3 pieds de largeur et 3 pieds de hauteur et 30 pieds de longueur.

Le constructeur devait fournir l'eau pour usage domestique à toute personne qui en faisait la demande; le client devait *s'abonner* pour un minimum d'un an et faisait à ses frais l'installation des tuyaux reliant l'aqueduc à ses bâtiments.

Les tarifs du service étaient les suivants, sur une base annuelle:

1. Pour les besoins domestiques ordinaires, par logement les taux ne devaient pas excéder \$5.00.
2. Pour chaque tête de bétail de l'espèce chevalin ou bovine, âgée d'au moins deux ans et approvisionnée d'eau à l'aqueduc pendant au moins 4 mois dans l'année \$0.25.
* (97)

Au fil des années la municipalité s'est portée acquéreur de la plupart des aqueducs sur son territoire, uniformisant ainsi les services et les coûts. Depuis quelques années les secteurs les plus résidentiels de la municipalité ayant réclamé ce service, on a créé de nouvelles installations et à l'instar des municipalités environnantes, adapte ses politiques aux besoins actuels.

* * *

Les pompiers

Le feu a toujours été un très grand fléau; en quelques heures un incendie anéantissait le résultat de plusieurs années de travail, jetant souvent les sinistrés à la rue. Avant que des moyens techniques n'existent pour contrer l'élément destructeur, lors d'un incendie, tous les voisins accouraient et faisant la chaîne avec des seaux arrosaient le feu; souvent on se limitait à tenter de sauver les autres bâtisses.

(97) *Livre des minutes du Conseil municipal, 5 Juin 1911.*

Vers 1916, Messieurs Rosario Laporte et Elphège Laporte, propriétaires d'une scierie au coeur même du village * (98) achetaient une pompe pour combattre les incendies qui se déclaraient fréquemment au moulin. Cette pompe était actionnée à bras d'hommes. Dès lors, à chaque fois qu'un incendie se déclarait dans la municipalité, Messieurs Laporte accouraient sur les lieux avec leur matériel, aidant ainsi à combattre le feu. Ils ne tardèrent pas à acquérir en la matière une expérience et une efficacité remarquables. Avec empressement on acceptait leurs directives afin de parvenir à maîtriser les flammes.

Ce n'est qu'en 1923, après avoir tergiversé pendant trois ans que le Conseil municipal se dotait d'un équipement convenable pour combattre les incendies. On acheta une pompe à gazoline, six pompes à bras et les accessoires nécessaires: boyaux, lances, etc. On paya le tout \$2,500.

Trois ans plus tard, on acheta une voiture sur laquelle on rangea tout l'équipement nécessaire aux pompiers. Cette voiture permettait de réduire au minimum les délais entre le moment de l'alarme et l'arrivée des pompiers sur les lieux de l'incendie. On loua un hangar pour remiser la voiture et son contenu. Au moment de l'alerte, il ne restait plus qu'à atteler le cheval!

Le Chef de la brigade des pompiers de l'époque était M. Rosario Laporte; il était assisté de M. Fernando Laporte.

Le 22 Avril 1925, vers 1 heure A.M. du couvent, Soeur Corona vit des flammes par un des soupiroux du sous-sol de l'église. Elle donna l'alerte. L'efficacité et la rapidité avec laquelle l'équipe de pompiers réagirent permirent de maîtriser l'incendie avant qu'il n'ait causé des dommages irréparables.

L'année suivante lors d'un incendie qui devait ravager la buanderie et la cuisine du couvent, nos pompiers par leur diligence contrèrent le feu et l'empêchèrent d'évoluer jusqu'à l'arrivée des pompiers de Joliette. Ces derniers disposant d'un équipement plus considérable maîtrisèrent l'élément destructeur.

(98) Celle-ci était située sur la terre de M. Gilles Laporte, à l'arrière de la maison de M. Jean-Marc Emery.

En 1932, un autre incendie se déclarait dans les combles de la Sacristie. Le feu gagna en amplitude en si peu de temps que plusieurs crurent l'église perdue. Mais une fois encore l'expérience et le travail faits par Messieurs Rosario et Fernando Laporte réussirent à maîtriser le feu et par le fait même de sauver l'église.

A plusieurs reprises des incendies se déclarèrent au coeur même du village exposant ainsi tous les villageois. Ormis les incendies de l'église et du couvent, il y eut celui de la boulangerie, celui des entrepôts et de la maison de M. Paul-Emile Gingras, enfin celui du Garage Alary qui devait causer aussi la perte de la boucherie et du restaurant de M. Azelus Garceau ainsi que la destruction de la Coopérative de beurre et tous ses entrepôts.

A une séance du Conseil, le 18 Juillet 1941, on décida d'acheter de M. Pierre Thibeault de Pierreville une unité sur voiture; dans le devis qui accompagnait l'offre de vente, il était spécifié que cet équipement comprenait aussi deux lances de type "*Underwriters*", six ajustages assortis, une "*connection*" à deux branches et douze clefs pour accoupler les boyaux. M. Thibeault s'engageait à fournir cet équipement au complet le premier Septembre 1941, pour la somme de \$1,857. Le vendeur acheta tout l'équipement que nous possédions; seul la voiture d'hiver n'était pas incluse dans la transaction.

Peu après on adopta une résolution pour l'achat de 800 pieds de boyaux de 2 1/2 po. au prix de \$1.00 le pied. A cette époque, le Conseil municipal engageait deux pompiers au taux de \$1.00 l'heure pour assister le Chef lors d'incendies.

A l'été 1942, on loua un garage \$5.00 par mois à M. Jean Lamontagne pour remiser l'équipement. Il était chauffé, mais la municipalité devait fournir le bois. Six ans plus tard on loua un espace dans le garage de M. Fernand Alary * (99) où l'on déménagea la remorque de pompiers.

Désormais disposant de matériel plus adéquat, on organisa des points d'eau où se ravitailler. En 1926, on creusait un puit

(99) Aujourd'hui le garage de M. Simon Grégoire.

entre l'église et le presbytère assurant ainsi une meilleure protection pour ces deux édifices et les maisons environnantes.

Le 5 Septembre 1944, le Conseil sollicita et obtint du Gouvernement provincial un octroi pour doter le village d'une citerne souterraine. Elle fut creusée chez M. Emile Bruneau * (100) au "bas" du village. Quelques années plus tard une autre citerne est aménagée chez M. Gilles Laporte à l'extrémité Est du village et un petit étang est creusé chez M. Camille Sicard partie ouest du village. Dans les rangs on aménagea des citernes semblables partout où il n'y avait pas de cours d'eau facilement accessible.

En 1962, la municipalité modernisa son équipement; elle acheta un camion citerne pouvant contenir 1,500 gallons d'eau, et les pompes nécessaires au réapprovisionnement. Cette réserve d'eau permettait de circonscrire les petits feux ou de contrôler l'incendie pendant l'installation des pompes.

Bien qu'il serait fastidieux d'énumérer toutes les sorties de nos pompiers durant les cinquante dernières années, il est important ici de rendre hommage à tous les pompiers volontaires qui par leur travail ont rendu de fiers services à la collectivité.

Parmi ceux qui assistaient Messieurs Rosario et Fernando Laporte, on retrouvait souvent M. Antonio Poirier, propriétaire d'un magasin général, et M. Oscar Prévile, le forgeron.

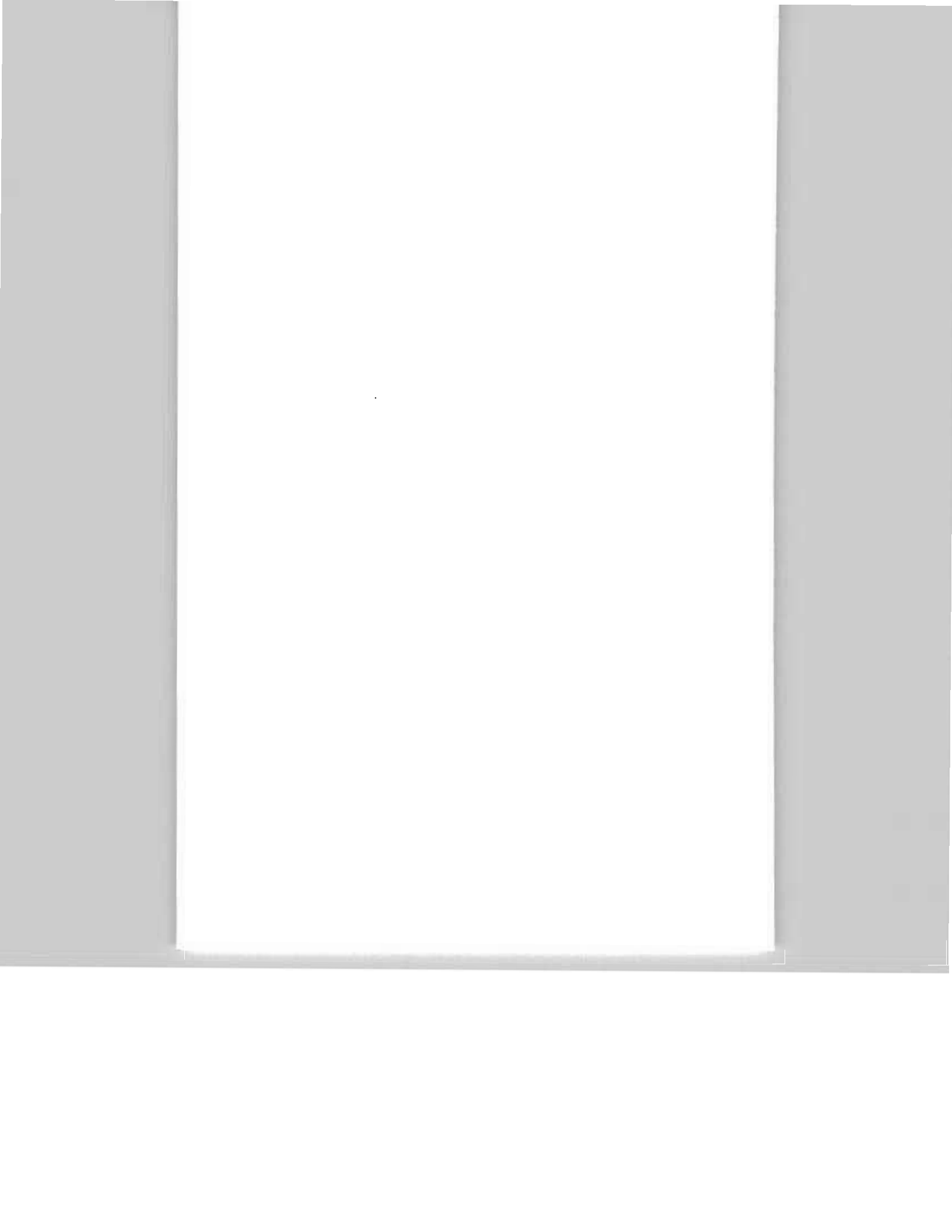
Après 1940, M. Lionel Laporte avait pris la succession de son père au poste de Chef pompier. Il était assisté de Messieurs Paul-Etienne Laporte, Gilles Laporte, Jacques Laporte, Raymond Blouin et Gilles Courchesne.

Aujourd'hui notre brigade de pompiers, sous la direction du Chef M. Yvon Ducharme est composé de Messieurs Robert Grégoire, Fernand Carrier et Gilles Desjardins. Quand les besoins l'exigent viennent sur appel Messieurs Paul-Etienne Laporte, Réal Ducharme, Raymond Perreault, et Claude Grégoire.

(100) Aujourd'hui chez M. Omer Comtois.

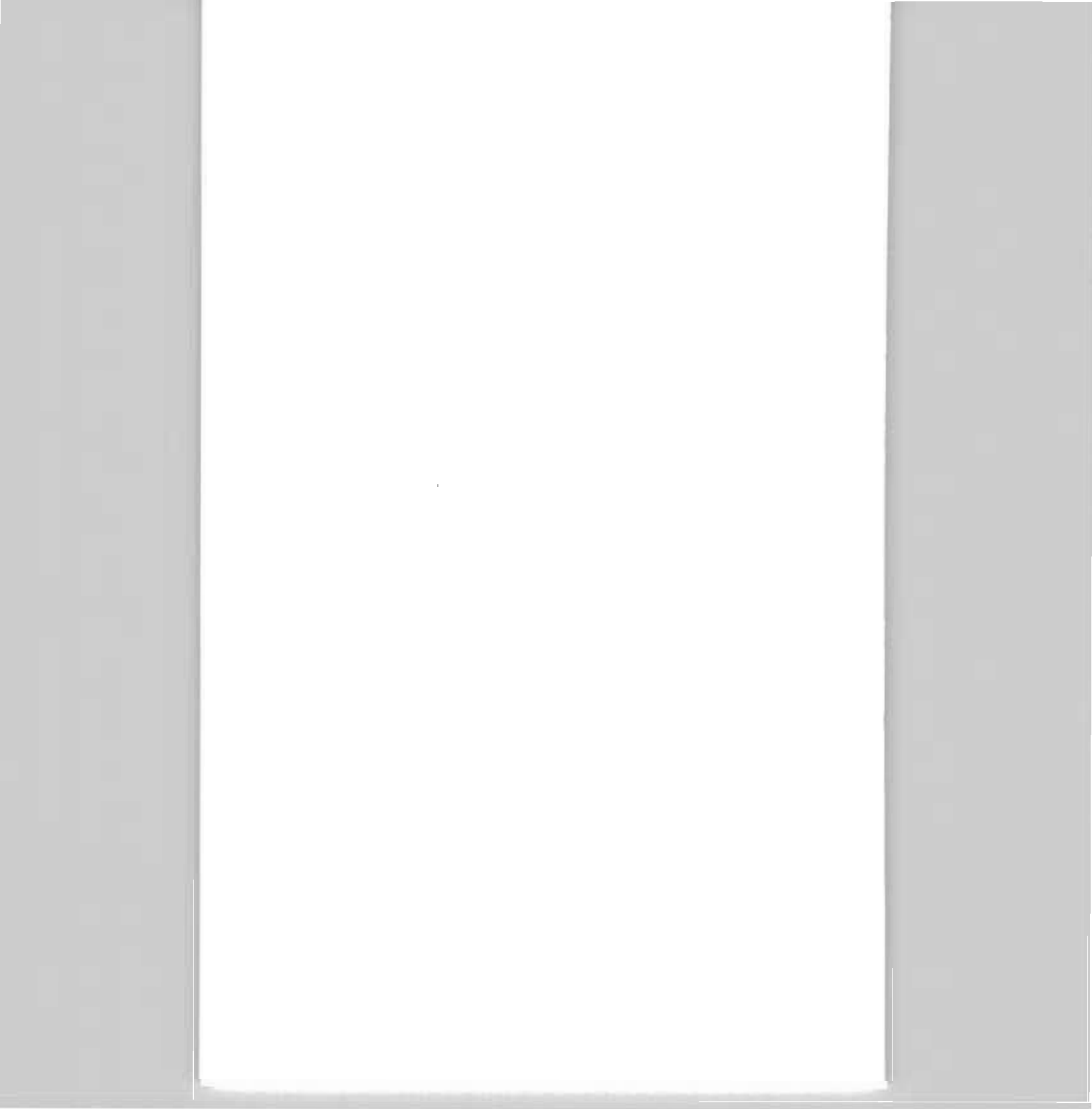
Depuis quelques années afin de répondre plus rapidement aux alertes, un service téléphonique avertit simultanément tous les membres de l'équipe des pompiers.

En 1971, on achetait un deuxième camion muni de tous les moyens techniques modernes. La municipalité possède ainsi un très bon service des incendies.



Chapitre VII

Les écoles et le couvent



Même si au début de la colonisation française on comptait peu de gens en Nouvelle-France, il y avait suffisamment d'instituteurs; les missionnaires enseignaient autant aux enfants des colons français qu'aux indiens. Jusqu'à la conquête, la population étant regroupée, il était facile de créer des établissements d'enseignement qui desservaient les environs. La majorité des francophones savaient lire et écrire.

Au moment de la conquête par les anglais, la noblesse française réintégra la France, et ce mouvement "migrateur" laissa parmi nous bien peu de personnes qualifiées pour l'enseignement; le clergé lui, resta sur place. D'ailleurs, on ouvrait de plus en plus de nouveaux secteurs de colonisation disséminant ainsi les gens sur des territoires immenses. C'est pourquoi vingt-cinq ans plus tard la grande majorité des canadiens français était devenue analphabète. La bourgeoisie était la seule à avoir les moyens financiers d'offrir à ses enfants l'instruction. Dans toute la colonie, un enfant sur vingt fréquentait une école. En conséquence, les postes de dirigeants dans tous les domaines étaient occupés par les gens de cette classe privilégiée, ou par les anglophones. Les gens du peuple ne possédant pas la formation nécessaire, ne pouvaient prétendre à ces postes, ni assumer des responsabilités sociales.

Vers 1800, face à cette situation, les politiciens voulurent poser un geste pour rendre plus accessible l'instruction. Par quelques lois timides on amorça une politique qui ne portera des fruits que plusieurs années plus tard.

Ce fut le 10 Mars 1801 que le Bas-Canada, sous dominance anglaise depuis quarante ans adopta la loi de "L'Acte pour établir des écoles gratuites et pour le progrès de l'instruction".

Un autre pas fut franchi en 1824 par une seconde loi intitulée "La loi des écoles de Fabriques". Cette législation accordait la permission, aux Fabriques, de déboursier jusqu'au quart de ses revenus pour l'enseignement ou la construction d'écoles, si nécessaire. L'état qui subventionnait déjà jusqu'à 50% les frais de construction des écoles par la loi de 1801, voulait ainsi donner aux fabriques, (souvent le seule organisme local en place,) les moyens d'organiser au niveau des paroisses un réseau scolaire. Mais cette

nouvelle loi ne créa pas encore les conditions nécessaires pour amorcer réellement le début de l'éducation au Bas-Canada.

C'est pourquoi un nouvel essai fut fait par le législateur en 1841, nommant Mr R. Simpson Jamieson, Surintendant de l'Instruction Publique. On lui adjoignit des inspecteurs régionaux qui devaient structurer un système fonctionnel. Une autre loi votée en 1846 devait enfin être le coup d'envoi de l'Education pour les Canadiens français du Bas-Canada. L'objet de cette dernière législation avait pour but de séparer les catholiques des protestants en instituant deux commissions scolaires. Le Docteur Meilleur, un des trois fondateurs du Collège de l'Assomption fut nommé Assistant du Surintendant de l'Instruction Publique pour la section catholique française.

A compter de ce moment, le clergé qui jusque là était réticent à encourager les enfants catholiques français à fréquenter les écoles qui étaient contrôlées par des protestants modifia son attitude en incitant les catholiques à s'instruire.



Une école de rang qui a gardé l'apparence du temps où elle était fonctionnelle.

* * *

Pour St-Ambroise, voici les informations les plus anciennes que nous détenons au sujet de l'éducation concernant les écoles anglaises. En 1831 il y avait deux professeurs qui enseignaient dans le "township of Kildare": Mr John Woods * (101) et Mr. William Lawler, professeur de l'Institut Royal.

M. William Lawler, le beau-frère des Dixon était arrivé depuis quelques années déjà. Dans un contrat passé vers 1834, entre Mr. Lawler et Mr. William Clendillon, pour la vente d'une terre, il est spécifié que le professeur possédait une école; donc il s'agissait d'une institution privée. Toutefois il recevait certaines subventions gouvernementales puisqu'il est spécifié dans le même document: "*Je m'engage à payer aussitôt le paiement de mon allocation du gouvernement comme Maître d'école*". Vers cette époque son salaire atteignait \$86.00 par an. * (102) M. William Lawler enseigna dans cette école toute sa vie.

Un autre document datant de 1833 nous signale que M. Charles Panuphle Anaclet Boucher était Commissaire d'école pour l'arrondissement No 1: le rang Kildare. A cette époque quelques francophones habitaient ce rang et M. Boucher représentait cette faction.

Voici le texte d'une lettre dont l'original se trouve au Musée provincial de Québec; il nous éclaire sur les activités scolaires de la communauté anglophone de notre municipalité vers 1843. * (103)

(101) Il était le fils de M. Russell Woods du 10ème Rang qui habitait la terre de M. Aurélien Grégoire .

(102) Cette école était située sur le lot 370, aujourd'hui propriété de M. Donatien Simard.

(103) Ce document écrit en anglais ici est traduit.

“Les matières enseignées sont l’écriture, l’arithmétique, la grammaire anglaise, la géographie et la mémorisation. L’école est maintenant en opération dans la maison que nous avons louée sur le chemin conduisant du 7ème au 9ème rang du canton. Il y a maintenant une assistance régulière de 26 enfants et 31 noms apparaissent au journal du Maître. Nous avons lancé une souscription de 15 Livres Sterling, 10 shillings et 6 pences. En conséquence nous espérons que Votre Honneur approuvera notre nouvelle école et notre professeur; et étant donné que notre école est depuis quelques mois en opération, vous voudrez bien nous donner quelques informations quant aux démarches nécessaires pour obtenir le remboursement du salaire du professeur pour la présente année.

George Dixon
Charles Huston
Wilford Heater
(signatures)

Commissaires pour les écoles protestantes du
Canton de Kildare”

En 1858, George et James Dixon donnèrent pour la construction d’une école un terrain sur le chemin reliant les 7ème et 9ème rangs, pour remplacer la maison louée précédemment. Ce fut John Lawler, leur neveu qui avait embrassé la même profession que son père qui y enseigna. Elle était construite à quelques pieds seulement de la grange actuelle de M. Jean Perreault. Les personnes âgées de la paroisse se souviennent que certains francophones la fréquentaient pour y perfectionner leur anglais. Elle demeura en opération jusqu’à 1910.

Vers la même époque un autre instituteur enseignait à l'école du Lac des Français: Mr Patrick Purcell. Ce qui portait à trois le nombre d'écoles pour la population anglophone du "Township of Kildare".

D'autres documents nous apprennent que la première Commission scolaire catholique fut établie en 1845. M. Hugh Daly en fut le premier président. Cette commission scolaire desservait la population francophone de St-Ambroise de Kildare.

Vous trouverez ci-dessous copie d'un document extrait de nos archives qui s'intitule: "Acte de division des arrondissements d'école dans la paroisse de St-Ambroise de Kildare et son annexe". Cet acte écrit en 1846, établit de nouveaux secteurs et situe l'emplacement de chacune des écoles.

Acte de division des arrondissements d'école
dans la paroisse de St-Ambroise de Kildare et son annexe

A une assemblée des Commissaires d'écoles de la paroisse de St-Ambroise de Kildare, tenue en l'étude de Jules Bougeois notaire public de la dite paroisse, lundi le 31 Août 1846.

Présents: M. Hugh Daly, Président, M. Louis Colin,
M. Narcisse Auger, M. Pierre Etu, M. Isai
Forest.

A été représenté qu'il était désirable que des nouveaux arrondissements d'école fussent formés pour le plus grand avantage des intéressés; en conséquence les dits commissaires d'école dans l'exercice des pouvoirs qu'ils tiennent de la loi actuelle, ont fait la division des arrondissements d'école qui suit, savoir: que les 2ème et 3ème rangs de la paroisse de St-Ambroise de Kildare formeront à l'avenir un arrondissement d'école sous le No premier. L'école d'icelui devra être fixée et établie

dans le point central de cette localité. Que le 4ème rang de cette paroisse, dans l'étendue de ses limites comprendra et fera seul l'arrondissement d'école connu sous No 2, et que l'école d'icelui soit celle maintenant en opération, établie sur la propriété de Louis Colin, dans le lot No 6. Que les 5ème et 6ème rangs de la sus dite paroisse, composeront et formeront à l'avenir l'arrondissement d'école désigné sous No 3 et l'école duquel sera établie où il sera trouvé convenable pour la plus grande facilité des habitants des dits rangs. Que les 7ème, 8ème et 9ème rangs composent dès à présent et feront à l'avenir l'arrondissement d'école portant le No 4 et que l'école de ce dernier soit fixée sur le lot No 6 du 8ème rang possédé par Gordon Huston, ainsi que l'on y remarque une maison en construction, destinée pour cet arrondissement. Que les 10ème, 11ème et 12ème rangs de la dite paroisse de St-Ambroise de Kildare, et le premier rang de St-Alphonse composent seuls, comme en effet feront et formeront l'arrondissement d'école désigné sous le No 5 et que l'école d'icelui continue exister sur No 8 du dit premier rang. Les 2ème, 3ème et 4ème rangs formeront et comprendront l'arrondissement d'école désigné sous le No 6 et l'école d'icelui sur le lot..... situé dans le 3ème rang de St-Ambroise sur la propriété de Joseph Basinais.

Ce fait les dit commissaires d'écoles y persistent et octroyent acte pour servir et valoir ce que de droit.

Fait et passé en duplicata au dit lieu, les jours, mois, et an ci-dessus. Et avons signé au préalable lecture faite

Hugh Daly, Président
(signature)

J. Bourgeois, Secrétaire trésorier
(signature)

C'est le seul document que nous possédions sur les activités de la Commission scolaire catholique vers cette époque. Ceux dont nous disposons ultérieurement sont datés de 1878, soit trente-deux ans plus tard, le livre des minutes qui couvrait cette période a été emprunté et malheureusement ne fut jamais rendu.

La commission scolaire anglophone pour sa part nous a laissé quelques témoignages du passé. Par exemple nous savons que Mr. William Gass occupa le poste de "*The trustees of the Kildare dissidents schools*". * (104) Vers 1866 il fut remplacé par Mr. William Henry.

Le rapport d'un inspecteur d'école qui est consigné dans les archives provinciales nous apprend qu'en 1865 un professeur recevait \$180. par an ou 42 Livres Sterling et qu'il enseignait à 48 élèves.

Nous savons par ailleurs qu'une autre école anglophone a existée; elle était située à proximité du temple méthodiste du 9ème rang, sur la terre actuelle de M. Albert Bordeleau.

Dans les compte-rendu des séances du conseil municipal, on remarque que la municipalité accordait certaines sommes d'argent aux commissions scolaires catholiques et protestantes. * (105) A cette époque cette aide financière était très appréciée car les revenus de la commission scolaire étaient limités. Le mode de taxation et les sommes d'argent à percevoir étaient déterminées chaque année à une réunion régulière des commissaires. * (106)

Si on établit à \$3,000. le prix moyen d'une ferme vers 1880, la taxe scolaire représentait environ ceci:

(104) *Trésorier des écoles protestantes de Kildare.*

(105) *Séance du Conseil municipal.*

(106) *Document en page 270.*

Taxe d'entretien	\$3,000 x 0.005	– \$15.00
Taxe de construction	\$3,000 x 0.0025	– \$ 7.50
		\$22.50

5 cents par mois x 10 mois – .50 par enfant.

* * *

Procès verbal d'une réunion des commissaires
5 Juin 1880

Province de Québec, municipalité de St-Ambroise de Kildare. A une session des commissaires d'écoles de la municipalité de St-Ambroise de Kildare dans le comté de Joliette, tenue en la salle publique, dans cette même municipalité, samedi le cinquième jour du mois de Juin Mil huit cent quatre-vingt, à une heure de l'après-midi, à laquelle session sont présents, M. Benjamin Geoffroy, M. Xavier Comtois et M. Edouard Paré, tous commissaires.

Le président Benjamin Geoffroy prend le Fauteuil. Le secrétaire trésorier est aussi présent. Monsieur le commissaire Xavier Comtois propose, secondé par le commissaire Edouard Paré, que le taux de la cotisation d'école soit fixée à une demie cent par piastre sur toute la municipalité pour le soutien des écoles, et à un quart de cent par piastre pour l'entretien et bâtir des maisons d'écoles s'il est nécessaire. Le tout payable en un seul paiement. Et la rétribution mensuelle à cinq cents par mois scolaire formant quarante centins par an pour chaque enfant, pour l'année qui doit finir le trente Juin Mil huit cent quatre-vingt-un.

Adopté unanimement.

Réf. Le livre des minutes de la Commission scolaire.

**Tableau des prix des propriétés
1833 à 1925**

Année	Description de la propriété	Valeur (\$)
1833	M. Anaclet Boucher achète un terrain au village. 1 arpent par 1/2 arpent	80.
1834	M. William Lawler achète une terre dans le rang Kildare. 3 x 13 arpents	110.
1852	Un terrain avec maison et bâtiment dans le 9ème rang. Estimation à cause d'un héritage. Aujourd'hui chez M. André Bruneau. Montant de l'évaluation:	400.
1852	Location d'une terre de 10 x 13 arpents Loyer annuel:	30.
1853	Terrain sans bâtisses 2 x 12 arpents Prix de vente:	578.
1853	Evaluation d'une terre bâtie de maison et d'étable. Aujourd'hui chez M. Siméon Ducharme du 9ème rang. Evaluation:	1,250.
1854	Une terre de 2 x 13 arpents sans bâtisses. Aujourd'hui propriété de M. Laurence McManiman. Prix de vente:	325.
1865	Une terre de 3 x 26 arpents, ancienne terre de M. William Boucher. Prix vendu:	1,440.
1879	Une terre aujourd'hui propriété de M. Louis Simard. Prix vendu:	2,100.
1886	M. Joseph Bruneau achète une terre de 6 x 12 arpents dans le 9ème rang et 2 x 12 arpents dans Kildare. Prix vendu:	4,000.

1887	Une terre aujourd'hui propriété de M. Jean-Noël Perreault. Avec bâtisses:	3,500.
1907	La terre de M. Russel Woods. 5 x 26 arpents. Aujourd'hui propriété de M. Hector Simard. Prix vendu:	2,002.
1925	M. Francis Daly vend une terre de 3 1/2 x 30 arpents bâtie. Ancienne terre de M. Damien Perreault:	9,000.

Le couvent

Ici dans notre paroisse, ce sera avec l'arrivée de Jean-Damien Laporte comme curé que l'avenir de l'instruction franchira un pas considérable.

En 1852, il fut nommé à St-Ambroise. A cause de la construction de l'église, on le choisit pour son dynamisme et son esprit d'initiative. A peine âgé de trente et un ans lors de sa nomination, il véhiculait des idées neuves, notamment au sujet de l'accessibilité à l'école pour les enfants de la paroisse.

Après trois ans parmi ses nouveaux paroissiens, il décida en 1855 le temps venu d'instaurer ici un couvent. Il rencontra la Supérieure de la jeune communauté des soeurs de Ste-Anne, récemment installée à St-Jacques; Soeur Marie-Anne consentit à envoyer trois de ses jeunes religieuses au village de St-Ambroise pour instruire les jeunes filles de la paroisse.

Pour hâter la réalisation du projet, le curé Laporte acheta (avec ses économies personnelles) une maison voisine du terrain de la Fabrique, du côté ouest de l'église. Cette résidence appartenait à Madame veuve Brunelle, à sa fille et son mari, M. et Mme Louis Henri Isaac Duhaut, Médecin. Ils avaient quitté St-Ambroise pour Ste-Elisabeth.

On entreprit donc les travaux pour la transformation de cette maison en couvent. En plus des classes, il fallait un dortoir un réfectoire, une chapelle et enfin l'espace essentiel pour la vie quotidienne. Les travaux se prolongèrent et la rentrée n'eut lieu qu'en octobre cette année-là.

Bien que nous n'ayons pu déterminer avec exactitude la date de l'arrivée des religieuses chez nous, nous savons qu'elles étaient présentes lors de la consécration officielle de l'église, le 26 Septembre 1855. D'ailleurs on profita de l'occasion pour bénir la cloche du couvent; comme l'exige la tradition une marraine Mme Marguerite Loiseau et un parrain, M. Joseph Loranger lui furent assignés. On la baptisa Marie-Anne-Angèle. * (107)

Les trois premières religieuses qui arrivèrent ici étaient:

Soeur Marie-de-la-Présentation âgée de 40 ans, elle était la Supérieure.

Soeur Marie-Louis âgée de 17 ans n'enseignait que depuis quelques mois.

Soeur Marie-Dosité âgée de 25 ans n'avait prononcé ses voeux que depuis un mois.

Cette équipe de pionnières enseigna pendant cinq ans avant qu'une autre religieuse ne vienne se joindre à elles. Ce fut soeur Marie-Michel; elle s'occupa particulièrement des élèves de l'externat qui désiraient s'instruire au couvent tout en habitant chez leurs parents.

Soeur Marie-Michel occupa pendant quelques mois le poste de secrétaire municipal pour dépanner le Conseil.

(107) Elle est propriété actuellement de M. Ronald Grégoire.



Le couvent des Soeurs de Sainte-Anne à Saint-Ambroise de Kildare.

Le couvent était très petit. Dans nos archives il est fait mention que la salle où vivaient les religieuses était très exiguë et que la chapelle ne comptait qu'une allée centrale de chaque côté de laquelle il y avait trois bancs, sans dossiers ni prie-dieu. C'est pourquoi en 1872, avec un nombre toujours croissant d'élèves, Soeur Marie-Philomène la Supérieure du couvent adressa à sa directrice une demande pour effectuer un agrandissement à l'édifice de l'époque. On ajouta donc vingt pieds à la longueur de la maison initiale.

* * *

La vie rurale à l'époque était une vie très simple. La vie au couvent reflétait celle du milieu. Les jeunes pensionnaires devaient le dimanche porter l'uniforme; le reste de la semaine elles portaient des vêtements ordinaires. En plus des matières prévues au programme de l'instruction publique, les jeunes couventines étudiaient la musique, la couture, le tricot et les bonnes manières.

On occupait les jours de congé par un chemin de croix et autres activités spirituelles. Au cours des repas de ces journées de repos, les religieuses se joignaient aux pensionnaires. Durant l'après-midi, il y avait des activités extérieures et le soir, quelques "anciennes" venaient "*veiller*" avec les pensionnaires.

Vers la fin de l'été une des activités préférées était la cueillette des fruits chez les cultivateurs des environs. Au printemps on attendait avec impatience l'invitation de M. le Curé à la cabane à sucre.

La vie des couventines était simple et enrichissante. D'ailleurs toutes celles qui y ont vécu ont plaisir à se remémorer leurs souvenirs.

Le prix pour la pension d'une jeune fille au couvent, était fixé à \$50.00 dollars par année. Il était payé comme suit:

\$17.00 dollars comptant
3 - quintaux de fleur *
40 - livres de beurre
30 - livres de lard
50 - livres de boeuf
10 - livres de graisse
25 - livres de morue
12 - livres de sucre
8 - livres de riz
2 - livres de thé
10 - douzaines d'oeufs
10 - minots de patates
1/2 - minot d'oignons
6 - poulets gras
1 - gallon de sirop d'érable
1 - corde de bois.

En 1883, cinq religieuses et onze pensionnaires (quatre seulement de St-Ambroise) habitaient le couvent. Dix-huit externes fréquentaient aussi le couvent. Deux ans plus tard on inscrivit vingt et un élèves, et il fallait construire un nouveau dortoir; la demande ne fut acceptée qu'en 1890. On construisit à cette occasion une aile de deux étages où l'on relocalisa la chapelle et le "cours". * (108) Les autres pièces furent réaménagées pour répondre aux nouveaux besoins. Pour payer ces travaux, le curé Laporte obtint du Gouvernement la somme de \$2,000. et du Conseil municipal \$4,000. Dès que l'on eut agrandi le couvent, il y eut trente-cinq inscriptions. On acheta un piano, et quelques mois plus tard un harmonium.

* Fleur, ayant la même prononciation que farine en anglais: floor, ce mot a été longtemps utilisé pour désigner de la farine.

(108) Grande salle utilisée pour les activités intérieures.



Les pensionnaires du couvent pendant la récréation durant une belle journée d'automne.

En 1901, Monseigneur Bruchésie, Evêque de Montréal vint faire une visite pastorale à St-Ambroise. A cette occasion il fut décidé que la Fabrique donnerait la somme de \$6,000. pour la construction d'une importante annexe. Cette nouvelle aile mesurait 30 pieds par 56 pieds, de deux étages avec un toit à pignons percé de lucarnes, tout comme le bâtiment initial auquel d'ailleurs elle s'appuyait à angle droit. Après trois ans de travail on interrompit les travaux faute de fonds. L'année suivante, la municipalité déboursait la somme nécessaire à l'achèvement de la construction: \$2,200. A l'automne de la même année, on inscrivit cinquante-cinq pensionnaires au couvent. On dû même agrandir la cour de récréation.

A cette époque les religieuses engagèrent un jeune garçon du village pour la traite des vaches, entrer le bois de chauffage et tirer l'eau du puits. En paiement de ces tâches, ce jeune garçon recevait \$0.60 par mois.

Le premier conventum eut lieu le 27 Mai 1915 à l'occasion du 60ème anniversaire de la fondation du couvent. Monsieur E. Dugas, Vicaire Général de l'Evêché de Joliette était l'invité d'honneur.

Lors du décès du Curé Laporte, en 1917, le couvent perdit son protecteur. Au fil des années, il avait fourni pour sa réalisation, ses conseils et un soutien constant. Il avait contribué à sa renommée qui déjà atteignait plus de cent milles à la ronde. Bien que les religieuses de Ste-Anne étaient les responsables de la qualité de l'enseignement qu'on y dispensait, ce fut Jean Damien Laporte qui rendit tout cela possible.



Toutes les jeunes filles qui ont fréquenté le couvent, reconnaîtront l'Harmonium qui a accompagné leur chant.

**Tableau des Soeurs Supérieures
du Couvent de St-Ambroise**

Années	Nom de la religieuse
1855-1857	Marie-de-la-Présentation
1857-1860	Marie-Xavier
1860-1878	Marie-Philomène
1878-1883	Marie-Justine
1883-1887	Marie-François-de-Borgia
1887-1896	Marie-Alexis
1896-1901	Marie-Eugène
1901-1907	Marie-Amédé
1907-1913	Marie-Alphonse-de-Liguori
1913-1919	Marie-Grégoire-de-Nazianze
1919-1922	Marie-Médéric
1922-1923	Marie-Alexandra
1923-1926	Marie-Thérèse
1926-1929	Marie-Bernardine
1929-1935	Marie-Céline
1935-1941	Marie-Thérèse-de-Saint-Augustin
1941-1946	Marie-Léopold
1946-1952	Marie-Evangéline
1952-1954	Marie-Louis
1954-1956	Marie-Rose-de-Lima
1956-1961	Marie-François-du-Carmel
1961-1967	Marie-Jeanne-Thérèse

**Soeurs de Ste-Anne
nées à St-Ambroise**

Nom de la Religieuse	Nom de baptême
Marie-de-l'Incarnation	Zoé Généreux
Marie-du-Carmel	Sophranie Chaput
Marie-Tarsile	Rosalie Geoffroy
Marie-Euphémie	Virginie Ricard
Marie-Louis-de-Gonzague	Virginie Lanoix
Marie-Anne-de-Jésus	Elisa Duppreault
Marie-Ambroise-de-Jésus	Christine Chaput
Marie-Athanasie	Cordélia Dalpé
Marie-Anysie	Elisa Dalpé
Marie-Camille-de-Lellis	Armanda FitzPatrick
Marie-Damien	Mélina Morin
Marie-Onésime	Elisabeth Préville
Marie-Narcisse	Enéma Sévigny
Marie-Séraphie	Euphémie Généreux
Marie-Ladislas	Elisabeth FitzPatrick
Marie-Clémentine	Olive Brouillette
Marie-du-Saint-de-Jésus	Poméla Beauséjour
Marie-Godefroy	Marie-Anne Chaput
Marie-Catherine-de-Jésus	Azélie Roch
Marie-Benoît	Marie-Louise FitzPatrick
Marie-Nicolas	Hildegarde Geoffroy
Marie-Clémentine	Marie-Elodie Courchesne
Marie-Ambroise	Rosana Landry
Marie-Régis	Dosila Laferrière
Marie-Damien	Parula Landry

**Religieuses d'autres communautés
nées à St-Ambroise (suite)**

Nom de religieuse/Communauté	Nom de baptême
Soeur Thérèse Communauté des Soeurs des Saints Apôtres	Marguerite Perreault
Soeur Noëlla Communauté des Soeurs de l'Immaculée Conception	Fille de Wilfrid Parent
Soeur Sainte-Alice Communauté des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame	Marguerite Bourgeois
Soeur Lorette Laurin Communauté des Soeurs Grises	Lorette Laurin
Soeur Antoinette-Marie Communauté des Soeurs Dominicaines	Antoinette Chaput
Soeur Pauline Charette Communauté des Soeurs Oblates de St-Joseph	Fille adoptive de Armand Héту
Soeur Thérèse d'Avila	Berthe Pelletier
Soeur Joseph de l'Enfant Jésus	Auréa Comtois
Soeur Marie de l'Incarnation	Mlle Marois
.....	Délia Martel
Communauté des Soeurs du Saint Coeur de Jésus et de Marie	
Soeur Sainte-Victorine	Zéphérine Robert
Soeur de l'Espérance	Lucie Robert

**Religieuses d'autres communautés
nées à St-Ambroise (suite)**

Nom de religieuse/Communauté	Nom de baptême
Soeur Sainte-Jeanne du Portugal	Juliette Ratelle
Soeur Saint Gabriel des Anges	Alida Courchesne
Soeur de la Sainte Famille Communauté des Soeurs de Sainte-Croix
Soeur Elène des Anges	Antoinette Tellier
Soeur Louise de la Croix	Léona Beauséjour
Soeur Elide	Marguerite Courchesne
Soeur Amélie de la Croix Communauté des Soeurs de la Providence	Carmélia Malo
Soeur-Georges-André	Marie-Reine Perreault Mlle Parent
Communauté des Soeurs du Saint Coeur de Jésus et de Marie	

L'année suivante, en 1918, le couvent interrompit ses activités à cause de la "*grippe espagnole*". On retourna les élèves dans leurs foyers évitant ainsi une épidémie au couvent même, et permettant aux jeunes filles d'apporter de l'aide dans leur famille.

Le samedi 5 Juin 1926 devint une journée tragique dans l'histoire du couvent de St-Ambroise. Une jeune religieuse de 26 ans, Soeur Marie-Jeanne-Elisabeth qui était cuisinière, travaillait à proximité du poêle. Elle renversa par mégarde de la cire liquide sur ses vêtements qui s'enflammèrent aussitôt. Elle courut vers la buanderie cherchant une sortie vers l'extérieur; malheureusement elle s'évanouit asphyxiée. Le feu se propagea au linge qui était

entreposé dans cette pièce dégageant une fumée intense. Nos pompiers aidés de plusieurs villageois circonscrirent les flammes et tentèrent de sauver la victime. Au cours de cette opération un de nos pompiers, M. Arthur Laporte fut incommodé par la fumée. Lorsqu'enfin on parvint jusqu'au corps de la jeune religieuse, elle était déjà décédée. Les pompiers de Joliette appelés à l'aide, éteignirent l'incendie qui n'avait touché que l'aile construite en 1901.

Dès le mois d'Août on organisa des corvées pour la reconstruction de cette partie du couvent. On déplaça temporairement quelques classes jusqu'en Janvier. La nouvelle aile avait 56 pieds par 26. On y relocalisa au rez-de-chaussé la cuisine, le réfectoire des religieuses et la buanderie; au second étage on aménagea des classes pour l'externat. Cette nouvelle construction coûta \$22.000. Le 12 Décembre 1926 Monseigneur Forbe bénissait et inaugurait la nouvelle partie.

En 1831, le curé Clément Picotte fonda l'Amicale. A cette occasion cent cinquante anciennes élèves répondirent à l'invitation. Les registres mentionnent pour les réunions subséquentes une participation toujours plus considérable.

En 1941, le couvent était reconnu comme Ecole ménagère moyenne. On enleva la cloison qui séparait les deux classes d'externat pour obtenir ainsi une pièce spacieuse consacrée aux travaux ménagers: des élèves des classes de 8ème et 9ème année. En plus du programme régulier, elles devaient consacrer six heures par semaine aux arts ménagers. Au cours de la première année de ce programme treize étudiantes étaient inscrites à ce cours.

En 1955, on fêta le Centenaire du couvent avec éclat. Une messe pontificale fut célébrée à l'église; l'homélie fut prononcée par le père Roméo Beauséjour O.M.I. Monseigneur Papineau, Evêque de Joliette était l'invité d'honneur du repas qui fut offert au couvent après l'office religieux.

La vie quotidienne dans nos "petites écoles"

Les "*maîtresses d'école*" dans nos campagnes commençaient à professer très jeunes. Les femmes à cette époque ne "*travaillaient*" pas à l'extérieur. L'enseignement était un des seuls métiers qu'une femme pouvait exercer sans qu'elle ne soit l'objet de critique. C'était aussi la seule profession qui leur permettait de travailler dans leur milieu.

Les citoyens en général et, en particulier les anciennes institutrices désormais mariées, leur témoignaient beaucoup de considération. Tous appréciaient leur dévouement, leur patience et l'instruction qu'elles donnaient aux enfants.

L'école de rang était un édifice très sobre. Une grande salle, haute de plafond et éclairée par de grandes fenêtres était la pièce principale. En général il y avait deux pièces adjacentes: une cuisine et une chambre, composant le logement de l'institutrice.

Le confort des écoles était très limité et le mobilier scolaire rudimentaire. Il y avait des pupitres qui souvent étaient jumelés (quelques fois trois par trois), une tribune et une chaise pour le professeur. Une carte géographique et un ou deux tableaux noirs composaient l'équipement pédagogique. Un gros poêle de fonte ou à fourneau occupait le centre de la classe. D'ailleurs au cours des grands froids hivernaux, la maîtresse rassemblait autour du poêle les enfants, car c'était le seul endroit où il faisait suffisamment chaud pour travailler.

L'entretien des écoles laissait souvent à désirer. Il fallait aller puiser l'eau et utiliser les toilettes à l'extérieur; on devait aller chercher le bois de chauffage dans le hangar. Il fallait pelleter la neige l'hiver; les "*grands*" aidaient quelques fois pour ces corvées. Tous ces travaux rendaient la tâche de l'institutrice difficile. Mais c'était surtout les soirées solitaires qui rendaient la vie de maîtresse d'école pénible; plusieurs des jeunes maîtresses demandaient à une jeune fille, soeur, cousine ou voisine de venir habiter avec elles.

Après le souper, l'institutrice corrigeait les devoirs à la chandelle et préparait sa classe du lendemain pour toutes les divisions.

Canada
Province de Québec

Engagement des institutrices: Mlle Marie Rose Marier, Mlle Philomène Basinai, Mlle Arméline Geoffroy, Mlle Délima Farly, Mlle Virginie Archambault, Mlle Céline Laurin.

L'an 1879, le trentième jour du mois d'août, il est convenu et arrêté entre les commissaires d'école pour la municipalité de St-Ambroise de Kildare dans le comté de Joliette représenté par M. Benjamin Geoffroy leur président, en vertu d'une résolution des dits commissaires adoptée le vingt-quatrième jour du mois d'août 1878 et les nommées institutrices. Mlle Rosalie Marier, Mlle Philomène Bazinais, Mlle Arméline Geoffroy, Mlle Délima Farly, Mlle Virginie Archambault et Mlle Céline Laurin résidentes à St-Ambroise de Kildare, comme suit. Les dites institutrices sont porteuses de diplômes d'école élémentaire, et s'engagent aux dits commissaires d'école par le terme et espace d'un an, c'est à dire deux cent huit jours d'école à compter du deuxième jour du mois de septembre, à moins de révocation des diplômes des dites institutrices, ou tout autres empêchements légaux, pour tenir l'école. Mlle Rosalie Marier dans l'arrondissement No 1, Mlle Philomène Bazinais dans l'arrondissement No 2, Mlle Arméline Geoffroy dans l'arrondissement No 3 des garçons, Mlle Délima Farly dans l'arrondissement No 4, Mlle Virginia Archambault dans l'arrondissement No 5 elle s'oblige d'enseigner deux langues Anglais et Français. Mlle Céline Laurin dans l'arrondissement No 6 elle s'oblige d'enseigner l'Anglais et le Français, elle sera aussi tenue d'enseigner aux enfants de l'arrondissement No 5 qui se trouvent à proximité de son école, elle s'oblige à fournir une sous-maîtresse

pour l'Anglais si elle n'est pas capable seule, conformément à la loi, aux règles et règlements établis ou à établir par les autorités compétentes, entr' autre d'exercer une surveillance effective sur les élèves qui fréquentent l'école. Enseigner les matières qui sont autorisées et ne se servir que des livres d'enseignement dûment approuvés; remplir les blancs et les formules qui leur seront remises par le département de l'instruction publique, les inspecteurs ou les commissaires; tenir les registres d'école prescrits. Garder dans les archives de l'école tels cahiers et autres travaux des élèves qu'elles auront ordre de mettre à part, tenir les salles de classe en bon ordre et ne les faire servir à d'autre usage sans une permission à cet effet et remettre les maisons d'école en bon ordre et propre à la fin de l'année; suivre quant à la discipline et aux punitions les règlements qui sont établis; garder avec soin le journal de l'instruction publique, en un mot remplir tous les devoirs de bonnes institutrices, tenir l'école tous les jours excepté le dimanche, les jours de fêtes, les jours de congé autorisés par les commissaires ou accordés par les autorités légitimes.

Les commissaires s'engagent à payer aux dites institutrices les sommes suivantes: à Mlle Rosalie Marier la somme de cent piastres (\$100.) à Mlle Philomène Bazin la somme de cent piastres (\$100.) à Mlle Arméline Geoffroy la somme de cent vingt piastres (\$120.) à Mlle Délina Farly la somme de cent vingt piastres (\$120.) à Mlle Virginie Archambault la somme de cent piastres (\$100.) à Mlle Céline Laurin la somme de cent piastres (\$100.) pour la dite année scolaire.

Comme suit, un quart du prix convenu dans le mois de Janvier prochain, un quart aussitôt l'octroi législatif touché, un quart en mai prochain et finalement un

quart à la fin de l'année scolaire et après l'octroi législatif touché en bon argent et non autrement, et le secrétaire-trésorier ni aucune autre personne ne pourra changer ce mode de paiement, lequel doit être en argent aux dites institutrices. Les dites institutrices s'obligent au chauffage de leur maison d'école les jours de classe ainsi que durant les vacances. Elles chaufferont le samedi et dimanche ainsi que les salles de leurs classes respectives. Les dits commissaires déclarent se soumettre aux dispositions de la loi quant au paiement des dites institutrices, et quant à la poursuite en recouvrement s'il y a lieu, par le surintendant s'il le juge à propos. Une copie du présent est transmise au surintendant. A défaut d'autre engagement, le présent continuera à valoir entre les parties jusqu'à révocation légale. Et toutes les parties ont signé lecture faite. Faite en tréplicata à St-Ambroise de Kildare le trentième jour du mois d'août mil huit cent soixante-dix-neuf.

Benjamin Geoffroy Président des commissaires
d'école

(signature)

Déliima Farly

(signature)

Céline Laurin

(signature)

Harméline Geoffroy

(signature)

Marie Rose Marié

(signature)

Virginie Archambault

(signature)

Philomène Bazinet

(signature)

Avec quelle joie elles retournaient dans leur famille le samedi et dimanche. Quelques fois un voisin obligeant se chargeait de venir allumer le feu, permettant ainsi à la maîtresse de n'arriver que le lundi matin et trouver une classe plus accueillante. Celles qui n'avaient pas cette chance payaient quelqu'un pour cette tâche afin de profiter au maximum de leur période de repos.

L'enseignement offert dans nos écoles de rang suivait les normes du département de l'instruction publique. Un inspecteur passait dans les écoles, deux fois l'an, vérifier si les connaissances des élèves étaient conformes au programme. Après sa visite il remettait un rapport aux commissaires. Ceux-ci s'y référaient au moment de réengager les professeurs.

Il y avait une coutume qui permettait à certaines élèves (les filles) parmi celles qui terminaient l'école, et qui n'avaient pas les moyens financiers de poursuivre leurs études au couvent, de refaire une seconde fois la dernière année. Ils aidaient la maîtresse auprès des plus petits, et en retour celle-ci débordant le programme leur apportait des connaissances supplémentaires.

L'année scolaire se terminait avec la visite officielle du Curé et des commissaires. Les élèves devaient passer un examen sommaire; M. le Curé questionnait les enfants sur le catéchisme, les commissaires demandaient aux uns de lire, à d'autres d'écrire. Certains commissaires ne s'attardaient pas, ne sachant que très peu lire eux-mêmes. Les examens terminés, on remettait les prix. Il y avait un prix pour l'assiduité, un autre pour la bonne conduite, un aussi pour l'instruction religieuse. Il y avait un prix pour les meilleures notes de chacune des matières.

Le système en place changea très peu de 1855 à 1960. Les commissaires étaient des gens conservateurs. Voici à ce sujet une anecdote.

On électrifia les maisons de St-Ambroise vers 1925; mais les commissaires ne jugeaient pas nécessaire d'installer "*la lumière*" dans nos écoles. Les maîtresses devaient corriger les devoirs à la lampe.



Une école de rang recyclé comme habitation familiale, méconnaissable pour ceux qui n'ont pas connu sa première fonction.

Un dimanche de 1945, le curé Richard qui désirait sensibiliser les paroissiens à ce problème disait en chaire, dans le langage imagé qui lui était coutumier: *"Dans les écoles de rangs de notre paroisse, les maîtresses s'éclairent toujours à la chandelle, tandis que les cochons à Guertin vivent dans des porcheries électrifiées"*.

Le 2 Avril 1949, on électrifia toutes les écoles de St-Ambroise. L'électricien qui obtint le contrat, exécuta les travaux pour la somme de \$1,560.

* * *

Au début dans les écoles on enseignait les quatre degrés. A compter de 1930, on y étudiait jusqu'à la septième année. Voulant permettre aux garçons qui désiraient poursuivre au delà de la septième, on engagea un professeur masculin: M. André Michaud. Le 30 Août 1936, le Curé annonça que l'école du village aurait une septième et une huitième années. Voici le texte de cette annonce au prone du dimanche:

"L'école du village aura un professeur qui enseignera les 7e et 8e années. Pour ces deux classes, tous les garçons des rangs seront admis. Je crois que c'est un progrès et vous devez en faire profiter vos garçons. La situation n'est plus la même qu'il y a 25 ans. Les découvertes, les perfectionnements de toutes sortes, même dans les choses agricoles, les facilités de communications ont compliqué les affaires. L'instruction qui pouvait suffire en ce temps-là ne suffit plus aujourd'hui. Vous pouvez vous en rendre compte par les difficultés que vous rencontrez à tout instant.

Pour suivre le mouvement agricole qui évolue, il y a des lectures à faire, des conférences à suivre, des rapports de toutes sortes à préparer, des transactions à faire qui demandent une assez grande variété de connaissances qui sont devenues nécessaires. Nos jeunes d'aujourd'hui en sentent le besoin. Les enfants se développent plus vite qu'autrefois. Pour donner une bonne formation et discipline, c'est une main d'homme qu'il faut. Et je crois que l'engagement d'un professeur est une grande amélioration à ce point de vue et il ne vous en coûtera guère plus. Faites-en profiter vos garçons, ils vous en remercieront plus tard."

** (109)*

L'année suivante M. Michaud fut remplacé par M. Rosaire Rochon. Il était originaire de Brownburg, Ontario. Après quelques années, en plus du programme régulier, M. Rochon décida d'installer un atelier de menuiserie pour que les garçons acquièrent quelques notions de travail manuel. Les classes trop nombreuses l'obligèrent à mettre fin à cette initiative.

Le trait caractéristique de M. Rochon était la discipline. L'éducation et la formation qu'il apporta aux jeunes gens fit de lui un homme fort apprécié.

Sa rigueur était compensée par une participation active aux organisations sociales de la paroisse: un club de hockey, des courses de chevaux, des carnivals et une foule d'activités connexes. Il

(109) Archives, presbytère.

demeura à St-Ambroise pendant 17 ans; il y accomplit une tâche remarquable.

* * *

Evolution de l'éducation :

Comme nous l'avons souligné précédemment, le système scolaire institué en 1855 conserva ses structures jusqu'en 1960. Pendant un siècle, de générations en générations on fréquentait les mêmes écoles et apprenait les mêmes matières.

Mais après la guerre, la province de Québec connut un essor économique qui atteignit aussi nos campagnes. En 1945, le salaire annuel des institutrices fut porté de \$400. à \$600. En 1955, dix ans plus tard il fut élevé à \$1,000; le 14 Octobre 1957 une autre augmentation le porta à \$1,800. A cette période le secrétaire-trésorier de la municipalité gagnait \$300. par an.

Dès 1951, des écoles spécialisées se créèrent et cette année-là huit étudiants de St-Ambroise fréquentèrent l'Ecole d'Agriculture de St-Barthélémy. Vers 1950, plusieurs des jeunes du milieu rural immigrèrent vers les villes. L'industrie était en pleine expansion et représentait pour les jeunes une existence plus facile et un salaire stable. On ne tarda pas à mesurer le besoin de main d'oeuvre spécialisée; l'instruction dispensée ne répondait plus aux besoins de l'industrie.

Dans le but de solutionner ce problème, on institua une enquête qui fut à l'origine du célèbre rapport Parent. On mit dix ans pour transformer le système scolaire.

Dans notre municipalité ce renouveau débuta en 1956; nos commissaires décidèrent que toutes les jeunes filles qui désiraient terminer leurs huitième et neuvième années seraient reçues au couvent. On paya \$8. par étudiante, par mois, pour défrayer le salaire de la religieuse enseignante.

En 1958, les commissaires décidèrent de remplacer la vieille école du village par un édifice neuf. On acheta un terrain sur la

terre de M. Louis Hétu et un contrat fut accordé à M. Gaspard Parent pour la somme de \$54,000. Mgr Papineau inaugura la nouvelle école "Notre-Dame de la Paix" le 16 Août 1959.

En 1960, tous les garçons et filles de 7e, 8e et 9e années poursuivirent leurs études au village. Dès l'année suivante un système de transport scolaire fut organisé pour déplacer les étudiants vers des écoles pourvues d'équipement pédagogique adéquat, à Joliette.

Les classes laissées vacantes par les étudiants du niveau secondaire furent utilisées pour la centralisation de l'enseignement. Désormais, les élèves du niveau primaire allaient tous au village; toutes les filles, et les garçons de 1ère et 2ème années au couvent, les autres garçons à l'école Notre-Dame de la Paix. On ferma les écoles de rang.

En novembre 1961, un encan mit fin à la tradition qui régnait depuis plus d'un siècle: les écoles de rang. Elles furent vendues; la plupart furent transformées en maison, et dans certains cas la transformation est telle qu'il est impossible d'y reconnaître l'ancienne école.

A l'encan elles furent vendues à Messieurs:

Ecole No	Endroit-rang	Acheteurs	Prix
1	Rang Double	M. Jacques Lafond	\$3,125.
2	4	M. Joseph Mayer	\$3,025.
3		M. Victor Auger	\$2,350.
4			
5		M. Camille Sicard	\$2,600.
6		M. Camille Sicard	\$2,800.
7	Kildare-Ouest	M. Joseph Grégoire	\$3,000.

* * *

Le nouveau système scolaire évolua. Le couvent, bâtiment vieux et peu sécuritaire ne répondait plus aux exigences. Une demande fut adressée au Ministère de l'Éducation pour l'agrandissement de l'École Notre-Dame de la Paix. On voulait y adjoindre douze classes et un gymnase. Elle fut acceptée cinq ans plus tard.

N'ayant plus d'élèves, les religieuses durent réévaluer la situation, et à grands regrets prirent la décision de fermer le couvent et de quitter la paroisse.

Cette grande bâtisse toute de bois, vieille et abandonnée était devenue un danger pour le feu. Un projet de construction sur ce terrain d'une maison pour personnes âgées, hâta la démolition du couvent, à l'automne 1969. Aujourd'hui trois vieux érables demeurent les seuls témoins de cette page d'histoire.

Au moment de la construction de la nouvelle aile à l'école Notre-Dame de la Paix, un projet était à l'étude au sujet de la formation d'une Commission scolaire régionale. On désigna M. Gilles Neveu, Président de la Commission scolaire de St-Ambroise à cette époque, pour représenter notre municipalité.

Le résultat de cette étude étant favorable, une résolution fut votée en 1969 pour la fusion des Commissions scolaires de St-Thomas, Crabtree, St-Paul et St-Ambroise en une Commission scolaire régionale. Mais la population n'était pas encore convaincue de la nécessité de ce changement; nos commissaires durent patienter.

Enfin le 25 juin 1971, un décret gouvernemental créa la Commission Scolaire Régionale Lanaudière. M. Réjean Beauséjour fut nommé au conseil provisoire de la nouvelle Commission scolaire. Le 29 Juin 1972, à une assemblée où étaient présents M. Maurice Parent Président, M. Pierre Perreault Secrétaire, M. Réjean Beauséjour, M. André Courchesne, on décida de se joindre à la fusion; à compter de cette date, la Commission scolaire de St-Ambroise de Kildare était dissoute.

* * *

**Tableau des Présidents de la
Commission scolaire de St-Ambroise de Kildare**

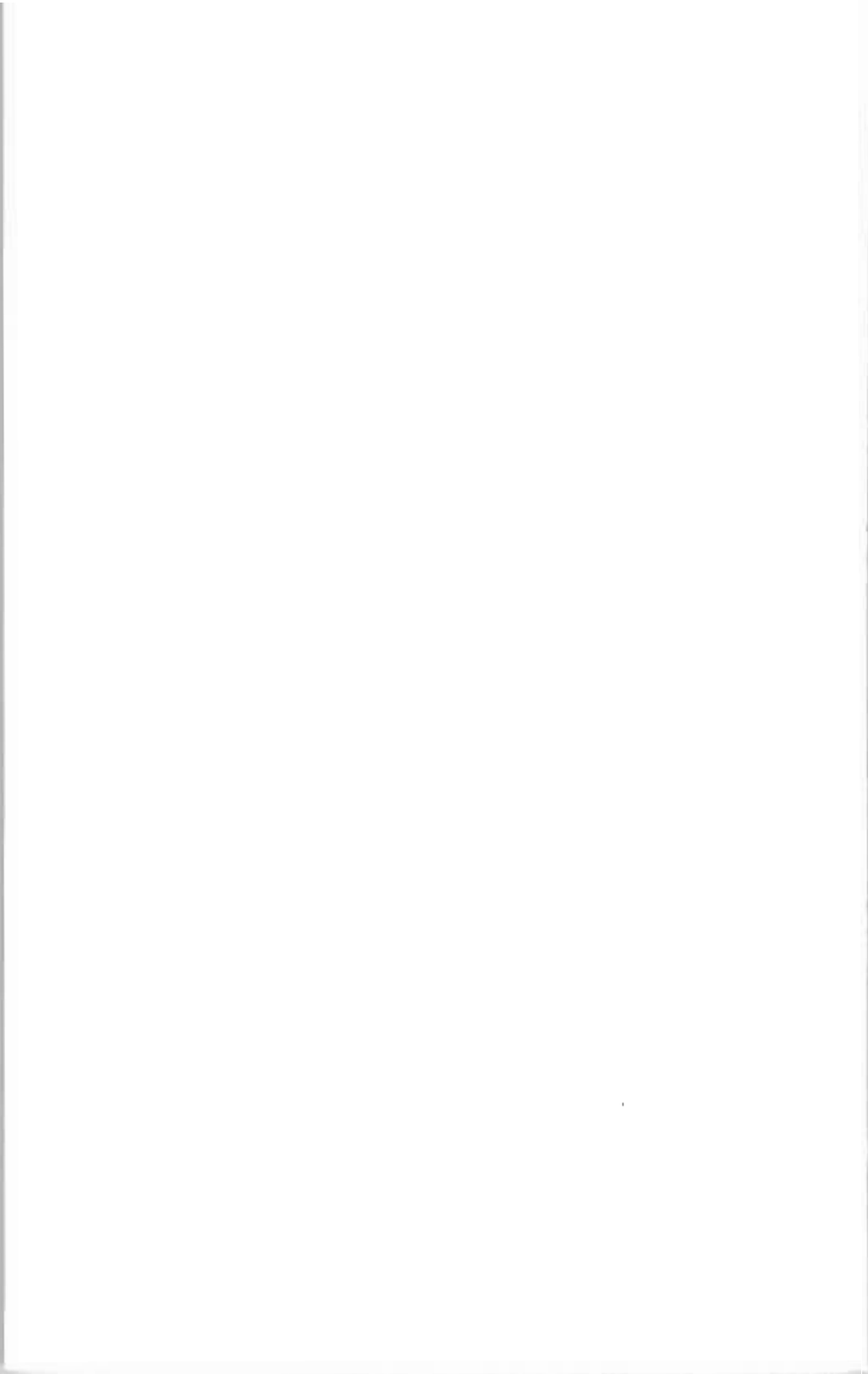
Nom des Présidents	Durée du mandat
Hugh Daly	1845-.....
.....
Benjamin Geoffroy	1879-1882
François-Xavier Héту	1882-1885
Urgel Perrault	1885-1889
Nicolas Geoffroy	1889-1893
Charles Loiseau	1893-1894
Euclide Forest	1894-1896
Dosité Desrosiers	1896-1897
Napoléon Gareau	1897-1898
Zénon Bellerose	1898-1903
Placide Tremblay	1903-1905
Joseph Courchesne	1905-1909
François Blouin	1909-1910
Adélarд Simard	1910-1911
André Perreault	1911-1912
Georges Neveu	1912-1914
Joseph Lafrenière	1914-1916
Damien Neveu	1916-1924
Sinaï Forest	1924-1929
Joseph Neveu	1929-1934
Albert Chevrette	1934-1935
Joseph Boucher	1935-1937
.....	1937-1938
Adrien Perreault	1938-1941
Wilfrid Chevalier	1941-1942
Arsène Simard	1942-1945

**Tableau des Présidents de la
Commission scolaire de St-Ambroise de Kildare
(suite)**

Nom des Présidents	Durée du mandat
Viateur Comtois	1945-1947
Lionel Desrochers	1947-1948
Maximilien Beauséjour	1948-1950
Edouard Beaudry	1950-1957
Jean-Paul Parent	1957-1960
Gilles Neveu	1960-1971
Maurice Parent	1971-1972

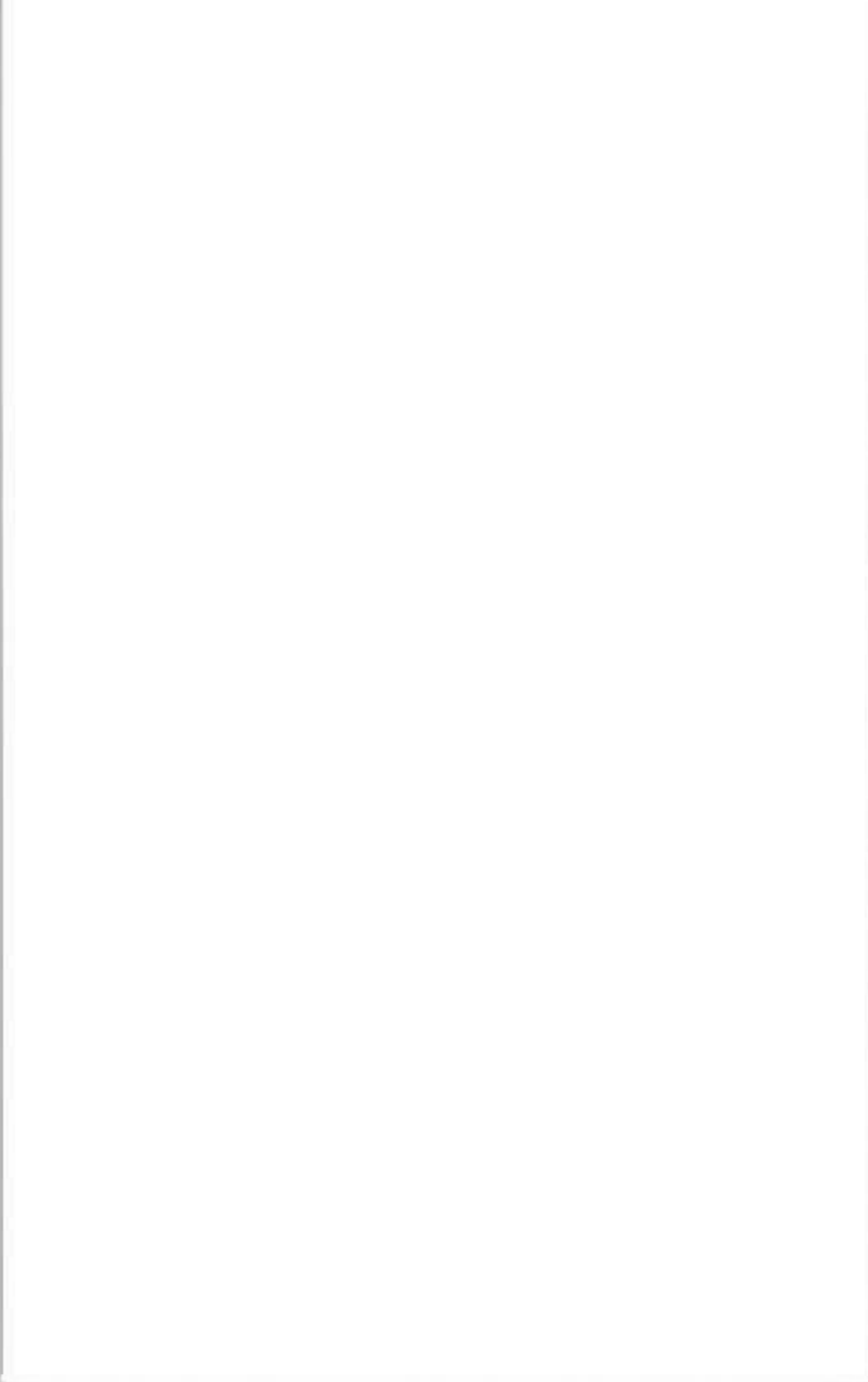
**Liste des Secrétaires-Trésoriers
de la Commission scolaire**

Nom des Secrétaires-Trésoriers	Période en poste
Jules Bourgeois	1855-1858
A. M. Gélinas	1858-1860
Antoine Dessert	1860-1863
Olivier Vigneault	1863-1899
J. A. Riberdy	1899-1907
J. F. Goyet	1907-1910
J. J. Arsène Fitzpatrick	1910-1938
Emile Bruneau	1938-1956
Adrien Perreault	1956-1966
Pierre Perreault	1966-1972
Yvon Ducharme	1972-.....



Chapitre VIII

La vie économique



Les chemins

Un réseau routier est le premier outil que doit posséder une population pour lui permettre de développer son économie.

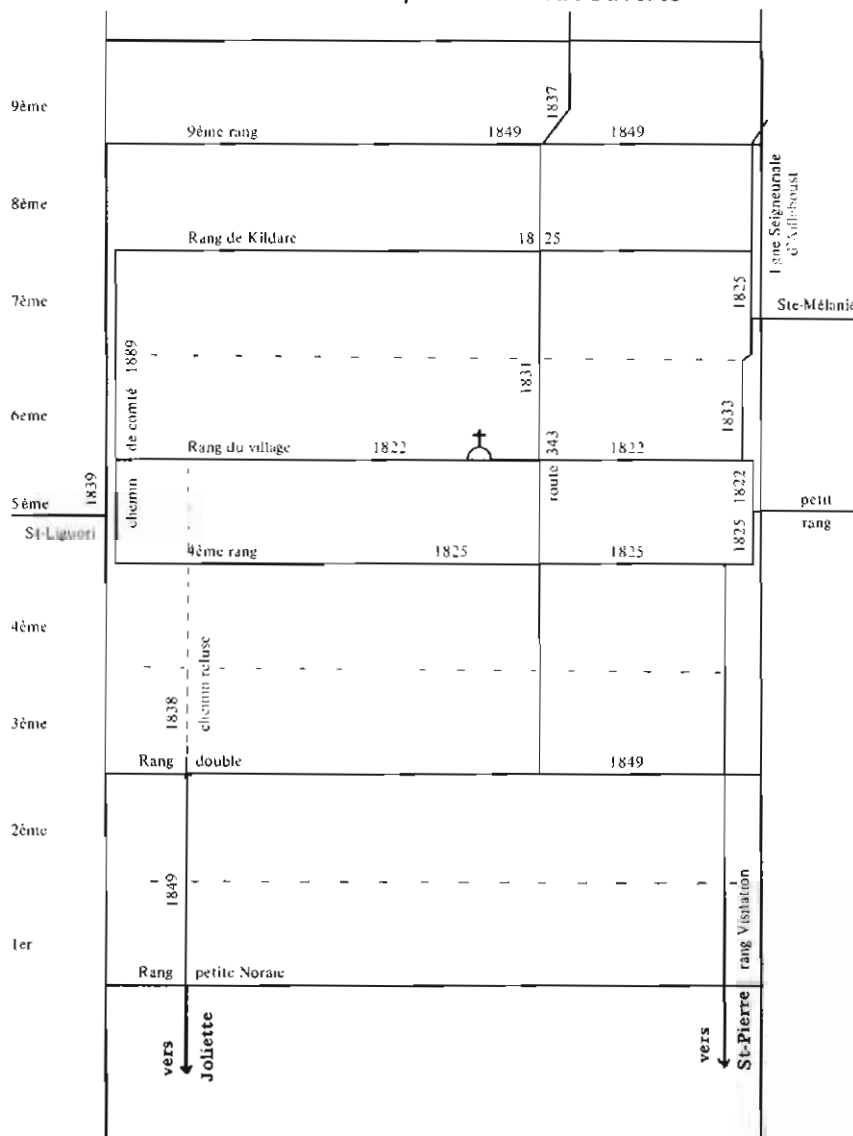
Durant les premières années, tous les déplacements se faisaient à pied, parce que peu nombreux et sur de courtes distances. L'augmentation de la population, l'arrivée des chevaux, le transport du bois, et la présence des voitures, rendirent vite nécessaire l'ouverture de chemins plus fonctionnels.

Il était prévu dans les exigences fixées tant par les règlements des seigneuries que ceux des "Township" lors de la cession d'un lot, de défricher en façade du lot accordé un espace prévu pour la construction d'un chemin. Aussitôt que tous les lots d'une rangée de terre étaient octroyés et les colons installés, il était coutume que ceux-ci présentent au grand-voyer - le responsable des chemins - une requête pour déterminer le tracé officiel du chemin et le faire homologuer par les autorités. La procédure voulait que le Grand Voyer tienne une assemblée afin de consulter tous les intéressés, ensuite il visitait les lieux ; et enfin il ordonnait quand il le jugeait nécessaire la construction du chemin en précisant les parties que chacun devait assumer, les ponts à construire, et les fossés à creuser.

Quand les chemins de front que nous appelons aujourd'hui les rangs, furent ouverts, des sentiers de communication furent tout de suite utilisés par les habitants pour aller d'un rang à l'autre. Ils étaient tracés selon les besoins des résidents aux endroits les plus pratiques, où le terrain le permettait. Plus tard les usagers présentèrent des requêtes pour faire verbaliser ces sentiers. Ils désiraient qu'ils soient transformés en routes plus convenables et entretenues par tous les usagers. Ces sentiers sont devenus nos chemins de ligne.

Le premier fut utilisé par les colons du 1er rang et ceux du rang double, pour aller au village de Saint-Paul. Les résidents des rangs quatre cinq et six pour leur part avaient un sentier le long de la ligne seigneuriale de D'Ailleboust pour rejoindre le premier rang de Sainte-Mélanie.

Réseau Routier de la municipalité de Saint-Ambroise et l'année où chaque section fut ouverte



Afin de suivre l'évolution du réseau routier de notre paroisse, je veux vous communiquer les textes qui accompagnaient les décisions des autorités en poste à cette époque. En plus de nous informer, ils sont souvent émaillés de détails savoureux et intéressants.

Le rang Double

La décision concernant l'ouverture du rang de la petite Noraie et du rang double fut prise par le seigneur de Lavaltrie. Nous ne possédons aucun document à ce propos; le seul que nous ayons; est l'ordonnance qui prolongeait le rang double elle fut émise par le conseil municipal de Berthier No. 2, en date du 10 Décembre 1849.

Municipalité de Berthier No 2.

Le maire et les conseillers de la municipalité de Berthier numéro deux assemblés en conseil au village de l'industrie en la paroisse Saint-Charles Borromée suivant la loi, le dixième jour de Décembre mil huit cent quarante-neuf, à dix heure du matin, ordonnent et statuent, et il est par les présentes ordonné et statué:

Que le chemin de front déjà en usage entre les deuxième et troisième rangs du township de Kildare, depuis la grande ligne de St-Jacques jusqu'au lot no. dix exclusivement sera continué jusqu'à la ligne de séparation des paroisses de St-Ambroise de Kildare et de St-Charles Borromée, lequel aura trente pieds de largeur entre deux fossés de trois pieds de largeur chaque, creusés à la profondeur nécessaire à l'égoutement des eaux, et sera fait réparé et entretenu, ainsi que les ponts, clôtures et fossés, à l'exception des ponts ci-dessus désignés

par les propriétaires ou occupants de terres des dits deuxième et troisième rangs, sur la largeur de leur terre respective.

Le pont qui se trouve sur le premier lot à une distance de sept ou huit arpents de la grande ligne de St-Jacques, sera fait de la largeur de dix huit pieds à une hauteur d'environ treize pieds du fond du ruisseau afin d'éviter la force de l'eau du printemps, il aura vingt six pieds d'échasses sur des quais de quinze pieds de longueur, il sera fait, réparé et entretenu, par les propriétaires ou occupants de terres des troisième et quatrième rangs du dit Township de Kildare qui y amènent les eaux de leurs terres.

2 - Le pont sur la première terre du cinquième lot du dit troisième rang, devra avoir dix huit pieds de largeur et dix huit pieds de longueur fait à une hauteur de six pieds du fond du ruisseau et sera fait réparé et entretenu par tous les propriétaires ou occupants de terres sur le troisième rang du dit Township de Kildare depuis la ligne nord-est du quatrième lot jusqu'à la grande ligne de division des paroisses de St-Ambroise de Kildare et de St-Charles Borromée.

Il est de plus Statué que l'inspecteur et les sous-voyers de l'arrondissement dans lequel se trouve le dit chemin de front sont chargés de faire mettre à exécution la présente ordonnance.

Il est encore statué que les frais encourus pour la légalisation du chemin sus mentionné seront payés par les intéressés suivant la répartition qui en sera faite conformément à la loi.

(signé)

L.A. Delorme

M.B. no. 2

Lorsqu'on mentionne la terre portant le No. 10, on veut dire la terre qui porte aujourd'hui le numéro de cadastre 61. Elle est la propriété de Monsieur Guy Lachapelle, le fils de Monsieur Frank Lachapelle.

Le quatrième rang

Voici une partie de l'ordonnance émise par Monsieur Chausse-Gros de Léry Grand Voyer le 12 Septembre 1925, concernant la création de ce chemin de front.

Un chemin de front lequel commencera au township de Rawdon et de là se continuera dans le quatrième rang le long du cordon qui sépare le cinquième du dit quatrième rang dans le dit township de Kildare jusqu'à ce qu'il rencontre la rivière l'Assomption, lequel dit chemin à raison de certains obstacles déviara à droite sur les terres de Louis Collin, Joseph Collin et François Morency. Le pont sur le grand ruisseau aura dix pieds de haut et quarante pieds de long y compris les levés ou quais, lequel sera fait et entretenu par ceux du quatrième rang et du cinquième qui mènent les eaux de leur terre, pourvu toujours qu'ils ne couvrent pas déjà leurs eaux par quelqu'autres ponts publics.

Une route qui commencera au chemin de front cy dessus secondement ordonné, dans la ligne mitoyenne des lots numéro onze et douze laquelle se continuera jusqu'à ce qu'elle rencontre le chemin le long de la rivière l'Assomption laquelle dite route sera faite et entretenue par les habitants du dit quatrième rang dont le chemin de front vient d'être cy dessus dernièrement ordonné.

(signé)

L.R. C. de Léry G.V.

Un siècle plus tard, le 5 Novembre 1928, le conseil approuve un règlement qui déplace le chemin de front du 4ème rang, vis-à-vis le lot No 65, du cadastre officiel en voici une partie du texte:

Attendu que pour éviter les détours que fait faire la rivière l'Assomption vis-à-vis le no. 65 du cadastre dans le chemin de front du 4ème rang de Kildare, le conseil, par résolution a décidé de changer cette partie de chemin.

Qu'à la distance de 471 pieds de la ligne sud-ouest du lot 213 du cadastre du 5ème rang propriétaire Jean-Baptiste Latour en allant vers l'est, le chemin de front du 4ème rang de Kildare tournera vers le nord et se continuera dans cette direction jusqu'à la ligne entre les lots 213 et 214., du cadastre, là ou arrive le chemin de comté entre Sainte-Mélanie et Saint-Ambroise.

Le cinquième rang

Octobre 1822

Procès Verbal d'un chemin de front et d'une route pour les rangs cinq et six du township de Kildare.

Monsieur Louis Chausse-Gros de Léry, écuyer, Grand Voyer du district de Montréal, à la requête des habitants du township ordonne:

L'ouverture du chemin de front entre les 5ème et 6ème rang. Tel rang à partir de la ligne du township de Rawdon jusqu'à une coulée près de la ligne seigneuriale de D'Ailleboust.

(Réf. Ordonnance complète et détaillée page 80)

Le rang de Kildare

Nous, Louis Chausse-Gros de Léry, écuyer, Grand Voyer du district de Montréal, à la requête de Louis Collin, François Morency, Pierre Lorrion, et autres Antoine Peltier et aussi à la réquisition de Charles Morisson et autres propriétaires de terre dans le Township de Kildare paroisse de Sainte-Elisabeth, demandants par icelle l'établissement de plusieurs chemins de front et des routes de communication pour le dit Township.

Et en vertu de nos ordres requèrent tous les intéressés de comparaître en personne le dix de septembre mil huit cent vingt cinq à cinq heures après midi au presbytère de Sainte-Elisabeth. La dite requête et notre dit ordre sur icelle ayant été lus et publiés à la porte de l'église de la dite paroisse à l'issue de l'office divin du matin Dimanche le quatre septembre dans la sus dite année selon le certificat de Sieur Alexis Coutu Inspecteur des chemins de la paroisse sus dite.

Nous nous sommes exprès transporté les dits dixième jour de Septembre à cinq heures après-midi au presbytère de Sainte-Elisabeth où s'étaient assemblés et étaient présents Charles Morisson, écuyer, Pierre Larochelle, Thomas Byrnes, Emmanuel Hubert, Louis Collin, Bazile Carpentier, François Morency, et un grand nombre de propriétaires de terre dans le dit Township, auxquels nous avons fait lecture de la dite requête et demandé avis et opinions sur icelle et après avoir entendu les intéressés présents nous avons remis et fixé notre visite à ce jour le douze de Septembre à dix heures du matin afin que les intéressés puissent nous y accompagner s'ils le jugent à propos.

En conséquence ce jour le douzième jour de **Septembre à dix heures du matin**, accompagné de Charles Morisson, François Boucher, écuyer, Pierre Larochelle, Thomas Byrnes, Emmanuel Hubert, Louis Collin, Bazile Charpentier, François Desilets, François Morency et autres intéressés, nous avons fait la visite ainsi annoncée, et après avoir entendu les parties intéressées qui se sont réunies dans la maison de ferme de François Boucher, écuyer, le tout d'ailleurs murement considéré; nous avons ordonné et ordonnons

1- Un chemin de front à commencer de la ligne de la Seigneurie D'Ailleboust lequel se continuera dans le **cordons** qui sépare le septième du huitième rang du Township de Kildare sur les terres des propriétaires suivant, savoir: au sud Alexandre Colclough, François Boucher, Charles Morisson, Joseph Lefévre, Charles Morisson, James McTew, Pierre Larochelle, Emmanuel Hubert, un lot du clergé, Alexandre Colclough, Major Colclough, Joseph Chale, Pierre Larochelle, Siffroy Grégoire, Antoine Sylvestre, un lot du clergé, et Madame Vondenvelden, et du côté du nord sur les terres de Horace Gibbs, deux lots, François Rivet, deux lots, Harry Gibbs, Horace Gibbs, James Daly, Robert Turner, James Daly, Beauchamp Colclough, junior, Charles Huston, Gordon Huston, Major Colclough, Thomas Byrnes, John Daly, Patrick Daly, Turner et Baxter.

2- Une route d'environ quatorze arpents de long sur le Township de Kildare laquelle se continuera le long de la ligne de la seigneurie D'Ailleboust, jusqu'au chemin de front établi dans la dite Seigneurie laquelle route sera faite et entretenue par les habitants des septième et huitième rangs du dit Township dont le chemin de front est établi par le présent procès verbal.

Les ponts sur les coulées ou ruisseaux seront faits et entretenus par les habitants des terres sur lesquelles les dits ponts seront construits et par ceux des septième et huitième rangs qui y mènent les eaux de leurs terres.

(Signé) L.R.C. de Léry G.V.

Le neuvième rang

Dans l'ordonnance de la création du 9ème rang, nous constatons en premier lieu que ce rang commençait à trente arpents de la ligne qui séparait le township de Rawdon de celui de Kildare. Ce chemin était à la limite des terres du 8ème rang et celles du 9ème. Il traversait la route 343 et continuait en ligne plus ou moins droite jusqu'à la ligne seigneuriale D'Ailleboust.

Ce chemin fut fait tel qu'énoncé. Il fut réparé et amélioré quelques années plus tard. Les maisons qui sont aujourd'hui éloignées de la route du pied de la montagne avec la façade tournée vers le sud; celle de Monsieur Bourgeois, M. Gariépy, M. Forest, étaient en bordure du 9ème rang à cette époque.

Vous trouverez le document dans lequel est citée la réparation du pont qui traversait la rivière blanche pour cette partie du 9ème rang partie aujourd'hui complètement disparue, il est cité dans son entier car en plus de nous rappeler des faits historiques il est un document typique que nous retrouvons lors de la construction des ponts en ce temps là.

Le 9 Décembre 1850, le maire et les conseillers de la municipalité de Berthier No. 2 ordonnent et statuent que:

"Il y aura un chemin de front entre le 8ème et le 9ème rang du township of Kildare qui commencera au lot No. 3 et qui continuera jusqu'à la ligne D'Ailleboust.

Le pont sur la rivière blanche, 9ème rang.

Je, Antoine Dessert, soussigné, surintendant spécial pour les chemins et ponts dans la paroisse de Saint-Ambroise de Kildare dans le comté de Joliette, aux termes d'une résolution passée et adoptée par le conseil municipal de la paroisse de Saint-Ambroise de Kildare en date du deuxième jour d'octobre de la présente année, la dite résolution m'enjoignant de faire la visite du pont établi par le procès verbal au rapport du grand voyer en date du neuf Septembre mil huit cent cinquante, connu et distingué sous le No. 2 de la municipalité de Berthier et enfin la dite résolution requérant de faire rapport de telle visite.

Que conformément à la dite résolution j'ai donné et affiché des avis publics à la porte de l'église catholique de la paroisse de Saint-Ambroise de Kildare, qui ont été lus à l'issue du service divin du matin les dimanches huit et le quinze du mois d'Octobre dernier, faisant connaître aux intéressés du pont dans le neuvième rang du Township de Kildare en la paroisse de Saint-Ambroise de Kildare, tel qu'ordonné par le procès verbal ou rapport ci-dessus mentionné que le seizième jour du mois d'Octobre dernier à dix heures de l'avant midi, je me transporterai et tiendrais une assemblée des habitants du dit neuvième rang chez Monsieur Benjamin Gazz près duquel est le dit pont en question.

Qu'en obéissance aux dits avis publics je me suis transporté au jour et heure y mentionné sur les lieux où étaient présents et prirent part à l'assemblée les individus ci après nommés auxquels j'ai donné audience, pris et reçu d'eux des renseignements se rattachants à ce dont il s'agit, savoir: Benjamin Gass, William Gass, Russell Woods senior, Robert Stafford, et d'autres.

Qu'en leur présence et de leur accompagnement j'ai visité le pont érigé sur la rivière blanche se trouvant

sur le lot no. 9 tout en y faisant un examen sérieux et attentif; d'ou il résulte de ma visite, toutes considérations faites ce qui suit, savoir: que le pont en question doit avoir six pieds de hauteur et trente pieds d'échasse et ce entre deux quais, le pontage du dit pont sera de bois équarri ou de madriers sciés d'une épaisseur de trois pouces et ce douze pieds de longueur, le bois entrant en sa construction sera de cèdre, pin, pruche ou épinette rouge, et devra être livrable et ouvert au public en mai prochain (1872) il devra être posé des gardes fous au dit pont et le long des attéragés, les attéragés du dit pont devront avoir pas moins de cent cinq pieds de long, devront être faite en bouldins et facines bien terrassés d'une hauteur suffisante pour faciliter l'embarquement du dit pont. Il devra y avoir trois lambourdes de huit pouces sur dix pouces, le dit pont devra être fait à la place actuelle lequel pont ainsi que les attéragés de chaque côté du dit pont seront faits et entretenus par les propriétaires ou occupants de terre du neuvième rang du Township de Kildare.

Dont acte de rapport que j'octroie pour servir et valoir à faire amender le procès verbal au rapport du Grand Voyer en date du neuf Septembre mil huit cent cinquante tel que déjà relaté.

Je soussigné réclame ses honoraires pour la visite du pont en question, la rédaction d'actes et lectures des avis publics annonçant telle visite et le coût du présent rapport y compris les notices du secrétaire trésorier, montant à la somme de sept piastres et trente six centins.

Fait et dressé à Saint-Ambroise de Kildare le troisième jour de Novembre mil huit cent soixante et onze. Le tout humblement soumis.

(signé) Ant. Dessert
Surintendant Spécial des chemins.

Amélioration dans le 9ème rang, côté est

Province de Québec
Comté et district de Joliette
Municipalité de la paroisse de Saint-Ambroise de Kildare

Je Benjamin Geoffroy cultivateur résidant en la paroisse de Saint-Alphonse de Rodriguez dans le comté et district de Joliette Soussigné Surintendant Spécial nommé et appointé par le conseil municipal de la paroisse de Saint-Ambroise de Kildare par et en vertu d'une résolution du dit conseil passée dans sa session générale du septième jour du mois d'avril dernier aux fins de faire une visite au chemin de frontière de la partie nord-est du neuvième rang du Township de Kildare et d'en faire un rapport ou d'en dresser un procès verbal afin de faire droit à la requête de Monsieur Euclide Forest, Luc Arpin, et autres.

Je déclare qu'au jour et heure ci-dessus mentionnés lundi le quatrième jour du mois de mai courant en l'année de notre Seigneur mil huit cent quatre vingt cinq, sur les dix heures de l'avant midi conformément à l'avis public publié et affiché tel qu'il appert par le certificat ci annexé, Je me suis exprès transporté à la demeure de M. Euclide Forest dans la dite paroisse de Saint-Ambroise de Kildare dans le neuvième rang du Township de Kildare étant le lieu fixé d'après l'avis sus-précité pour y tenir une assemblée des personnes intéressées ou concernées dans le sus-dit chemin et que de là et après avoir donné audience à tous ceux qui s'y trouvaient présent; je me suis d'abord transporté dans le dit chemin afin de visiter les améliorations qu'il y aurait à faire dans le chemin pratiqué aujourd'hui accompagné de Messieurs François Perreault, Louis Moussin, Euclide Forest,

Godfroy Chaput, George Dixon, Russell Woods et un grand nombre d'autres intéressés dans le dit chemin de frontière du neuvième rang de Kildare et là nous avons commencé à visiter les lieux à la résidence de Monsieur Ambroise Généreux et avons continué du côté du sud-ouest jusqu'au chemin de ligne et avons trouvé le chemin très mauvais et en très mauvaise place c'est à dire qu'il s'y trouve plusieurs grandes côtes et qu'il serait très dispendieux pour les mettre praticables.

Et ensuite nous nous sommes rendu à la demeure de M. Joseph Généreux toujours accompagné de tous les intéressés ci-dessus nommés; et après avoir suivi, vu et examiné les dits lieux, avoir pris tous les renseignements utiles et nécessaires et entendu les dits intéressés, j'ordonne ce qui suit, savoir:

1- Qu'un chemin de front commencera à environ un demi arpent à l'ouest de la maison de Joseph Généreux c'est-à-dire au chemin de front du dixième rang, passera devant la maison de Joseph Généreux, et de là descendra la côte en tournant un peu vers le Nord c'est-à-dire trente à quarante pieds en haut de la vieille côte;

2- Il y aura un pont sur le ruisseau fait sur des quais qui devront avoir onze pieds de largeur sur sept de longueur et six pieds de hauteur et l'échasse entre les deux quais aura six pieds de large; le pont sera posé sur quatre lambourdes en cèdres sain qui devront avoir huit pouces au petit bout; Les quais seront faits en cèdres, en pruche ou en épinette rouge; ce bois sera laissé rond et l'écorce devra être enlevée et les coins seront taillés en queue d'aronde; le pontage sera fait en pruche, en pin ou en épinette rouge étant en pièces de pas moins de trois pouces d'épaisseur les garde-corps seront faits en

épinette blanche, rouge, pruche ou pin. La semelle de chaque côté du pont devra voir six pouces par huit pouces carrés; le vide qui se trouvera chaque côté des quais sera rempli de pierres ou de loges d'au moins de quatorze pieds de large et couvert de terre.

3- Et à partir du pied de la côte Nord-Est, la côte tournera au sud et arrivera en haut de la côte vis-à-vis une souche à fleur de terre et de là le chemin se continuera en ligne dans la même direction que la côte en tournant un peu au Nord pour rejoindre une cloture en travers que le chemin suivra environ un arpent et demi et de là laissera le travers en rangeant au Sud-Ouest pour arriver à la ligne Est à environ trois quarts d'arpent en bas du travers ci-haut désigné;

4- Le pont ci-haut désigné et les côtes; le dit Luc Arpin, François-Xavier Marion, Russell Wood s'obligent de faire le dit pont et les dites côtes à leurs frais et dépends une fois pour tout et le reste du dit chemin ci-haut désigné sera fait et entretenu par les lots no. 371, 372 dans le huitième rang et no. 471, 473, 474 dans le neuvième rang, le pont et les côtes à l'avenir seront entretenus par les mêmes numéros ci-haut désignés et ensuite le chemin se continuera sur le lot 475, suivra la sucrerie et passera au Nord de la cabane à sucre et range-ra un peu au Sud-Est pour se rendre au no. 476 et ensuite se continuera dans la même direction jusqu'à environ un arpent et ensuite rangera au Nord-Est et se continuera dans la même direction jusqu'au no. 478 et de là se continuera dans la même direction trois arpents et de là tournera un peu au sud pour rejoindre la ligne d'environ deux arpents en haut de la maison de Thomas Stafford et de là traversera sur le lot 479 et se continuera à environ un arpent dans la même direction et traversera une petite coulée et au Nord-Est de cette petite côte le

chemin tournera au Sud-Est à environ un demi arpent de la ligne Nord-Est du dit lot où il y a une petite savane qui nécessitera environ cinquante pieds de pontage et de là le chemin se continuera à la ligne dans la même direction et ensuite traversera sur le lot no 480 et de là se continuera à peu près dans la même direction jusqu'à ce qu'il rejoigne un bois blanc qui se trouve à environ deux arpents et demi de la ligne et de là tournera au Nord mais le dit chemin devra passer en bas du bois blanc et descendra la côte et traversera sur le lot 480 où passe un ruisseau sur lequel sera fait un pont sur deux quais qui devront avoir onze pieds de large sur huit pieds de long et le terrain en arrière du quai et chaque côté devra être creusé au niveau du fond du ruisseau; les quais devront avoir six pieds de haut et une échasse de dix-huit pieds sera entre les deux quais, le pontage sera posé sur quatre lambourdes qui devront avoir huit pouces d'épaisseur sur onze pouces de hauteur si elles sont en pruche; si elles sont en cèdre elles pourront servir ronde pourvu qu'elles aient huit pouces au petit bout le pontage sera en pièces ou en madriers de pas moins de trois pouces d'épaisseur sur les semelles de chaque côté du pont auront six pouces par huit pouces carrés, tout le bois qui devra entrer dans la construction des dits ponts sera en pruche pin cèdre ou épinette rouge de première qualité, les quais seront faits sur le même plan que celui du premier pont désigné c'est-à-dire le bois des quais sera laissé rond et l'écroce otée et les coins taillés à queue d'aronde; les terrasses de chaque côté des quais seront remplies de loges couverts de facines et de terre à la hauteur du pont de chaque côté pour rejoindre les côtes et ces terrasses devront avoir quatorze pieds de largeur; et ensuite le chemin se continuera en rangeant du côté Nord-Est pour faire le tour d'une butte de terre et ensuite tourner un peu au Sud-Est pour se rendre à

la grande ligne de Ste-Mélanie d'Ailleboust et pour arriver sur la tête d'une petite côte; de là le chemin descendra le long de la grande ligne sur le lot no. 481 environ à un arpent et demi ou se trouve une petite coulée où il devra avoir un pont d'environ cinq pieds de hauteur et douze pieds et demi de largeur et de là se continuera pour rejoindre le chemin du Comté de Joliette.

5- Le dit chemin de frontière et de ligne devra avoir vingt-six pieds de largeur entre les deux clôtures.

6- Qu'il sera fait de chaque côté du dit chemin, un fossé creusé d'une profondeur suffisante à l'écoulement des eaux, là où il sera possible et utile d'y faire des fossés.

7- Le chemin depuis le lot no. 475 inclusivement, pour rejoindre la grande ligne sera fait et entretenu par tous les lots ou parties de lots depuis le lot no. 475 jusqu'à la grande ligne sur le lot no. 481 inclusivement dans le neuvième rang depuis le lot no. 354 inclusivement au lot no. 363 inclusivement dans le huitième rang qui ont leur frontière sur le neuvième.

8- Le pont en dernier lieu désigné dans le chemin de frontière ainsi que les terrasses, les garde-corps seront faits et entretenus par tous les lots ou parties de lots qui ont leur frontière dans le dit neuvième rang et par tous les lots ou parties de lots du huitième rang qui ont leur frontière au neuvième rang.

9- Le dit chemin de ligne le long de la grande ligne sera fait et entretenu et clôturé par le propriétaire du lot no. 470, 450, 451, ainsi que le petit pont qui se trouve dans le dit chemin de ligne et cela avec le plein consentement du propriétaire est ordonné.

10- Si le présent procès verbal est homologué, tout bois qui a servi dans la construction des ponts en usages pourra être enlevé pour servir aux autres ponts.

11- Le chemin verbalisé devra être libéré à la circulation du public le quinze Octobre prochain.

12- Le jour que le chemin ci-haut verbalisé sera ouvert au public le chemin pratiqué actuellement depuis le lot no. 470 inclusivement jusqu'à la grande ligne d'Ailleboust sera aboli et cessera d'être chemin.

13- Que tous les travaux par le présent ordonné seront faits par le commandement et sous la surveillance des officiers de voirie où se trouvent les dits travaux chacun dans son arrondissement respectif.

14- Le conseil pourra nommer une personne pour recevoir le chemin, les côtes et les ponts ci-dessus mentionnés pour adjoindre aux officiers de voirie.

Et à l'égard des frais encourus pour la légalisation des susdits chemins de frontière et de ligne tant pour les avis de visite, et la visite, même que pour le présent rapport se montent à la somme de seize piastres cours actuel je suis d'avis qu'il soit payé par le conseil municipal de la paroisse de St-Ambroise de Kildare sur et à même les fonds municipaux. Le tout néanmoins humblement soumis fait et daté à Saint-Ambroise de Kildare le douzième jour du mois de mai en l'année Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt cinq.

(signé) Benjamin Geoffroy
Surintendant Spécial

Le 10ème rang

Date inconnue, environ 1850

Le maire et les conseillers de Berthier, ordonnent qu'il ait un chemin de front entre le 9ème et le 10ème. Le dit chemin partira du lot No 3, jusqu'au chemin de ligne qui dessert sur le lot No 8.

Mai 1861, Monsieur Ambroise Gélinas ordonne que le chemin en usage comme chemin de front entre le 9ème et le 10ème rang, depuis la maison de Louis Archambeault jusqu'à la ligne seigneuriale de D'Ailleboust, soit élargi à trente pieds entre deux fossées de trois pieds.

Il ordonne de plus que le chemin existant et étant en utilisation sur les lots No 8 et 9 du 10ème rang qui est privé devienne publique.

Le 11ème rang

Le 10 Décembre 1849. Il a été ordonné et statué, par le maire et les conseillers de la municipalité de Berthier No 2, assemblés en conseil, au village de l'industrie en la paroisse de Saint-Charles Borromé, qu'il y aura un chemin de front depuis la grande ligne de D'Ailleboust sur le 10ème rang, qui suivra tout le long le bas d'une montagne, courbant tantôt sur le 10ème rang, tantôt sur le 11ème et qui passera sur la rivière blanche, ou il devra y avoir un pont, se continuera ensuite et ira tomber dans le chemin de ligne du 9ème lot. Ce chemin aura trente pieds de large, entre deux fossés de trois pieds de large.

Nouvel arrangement du chemin de front du 11ème rang le 21 avril 1886, *"il est ordonné par Monsieur François Xavier Marion, faisant suite à une demande des habitants du 11ème rang, de ranger de 25 pieds vers le sud le chemin de front du 11ème rang à partir du chemin de ligne, à cause du débordement des eaux du lac des Français. Le chemin devra être achevé le 1er juillet 1886."*

Le 12ème rang

Le 9 Septembre 1850, le maire et les conseillers de la municipalité de Berthier No 2, assemblés en conseil en leur salle au village de l'industrie en la paroisse de Saint-Charles Borromé, ont ordonné et statué qu'il y ait un chemin de frontière entre le 12ème rang du Township de Kildare et le premier rang des augmentations de Kildare.

Le chemin de ligne du rang double vers Saint-Pierre

"Le 10 Septembre 1849, le maire et les conseillers de la municipalité de Berthier No. 2, assemblés en conseil, en leur salle, au village de l'Industrie, de la paroisse de Saint-Charles Borromée, ordonne et statue qu'il y aura un chemin de communication ou route entre les terres de Monsieur Fleury et de monsieur Louis Grenier entre les lots no. 5 et 6 du deuxième rang du township de Kildare allant du chemin de front passant le long de la seigneurie de Lavaltrie paroisse de Saint-Paul."

Ce règlement était la confirmation d'un sentier existant depuis trente ans que tous les colons utilisaient déjà.

Le chemin de comté entre Saint-Liguori et Saint-Ambroise

Le 20 Juin 1839, le dit chemin communiquant du chemin de base entre le 5ème et 6ème rang à celui du 4ème rang sera à l'avenir considéré comme une voie publique et comme telle sera faite et parachevée de la largeur de 20 pieds entre deux fossés de trois pieds chacun.

Le chemin de comté entre Saint-Liguori et Saint-Ambroise

En 1889, le bureau des délégués de comté de Joliette et de Montcalm, nommé Mr Alexis Cabana, notaire de la ville de Joliette, Surintendant Spécial afin de légaliser un chemin de ligue à partir du rang double dans la paroisse de Saint-Liguori, en suivant la ligne du Township of Kildare côté ouest, en passant sur les terres du troisième rang et du quatrième rang de Saint-Ambroise de Kildare et se continuerait sur la ligne de division du comté de Joliette et de Montcalm jusqu'au pied de la montagne dans le huitième rang de cette paroisse.

Après avoir rencontré les usagers concernés, et avoir visité les lieux, Mr. Cabana dresse un procès verbal recommandant la réalisation du chemin tel que décrit plus haut.

Le bureau des délégués de comté, de Joliette et de Montcalm, à une session spéciale tenue le trois Juillet 1890 sous la présidence de Mr. Hilaire Neveu ont décidé d'homologuer ce chemin mais seulement à partir du chemin de front du quatrième rang, passerait dans les terres des 5ème, 6ème, 7ème, et se terminerait au chemin de front entre les 7 et 8ème rang.

Chemin de ligne Joliette - Sainte-Béatrix

Des tronçons de la route Joliette - Sainte-Béatrix qui sont dans les limites de notre paroisse sont parmi les plus anciens. La partie entre le 5ème et le petit rang de Ste-Mélanie date de 1822. La section entre le 4ème rang et le petit rang existe depuis 1825. Cette année là, la section qui va du rang de Kildare au grand rang de Ste-Mélanie fut aussi ouverte. Les habitants ont vite tracé un sentier qui reliait le grand rang de Ste-Mélanie au cinquième rang de St-Ambroise, qui passait à l'emplacement de la route actuelle entre les terres de M. J.-Claude Lapierre et de Gérald Grégoire. Ce sentier devint chemin publique en 1860 quand Monsieur Ambroise-Noël Gélinas surintendant des chemins de Saint-Ambroise légalise ce chemin en usage depuis longtemps. Plusieurs années plus tard; en 1882;

"Il est ordonné que les habitants de Saint-Ambroise, de Sainte Mélanie, et de Sainte-Béatrix, à qui bénéficiera le chemin, fassent la route qui partira du 4ème rang de Sainte-Mélanie et qui descendra jusqu'au chemin du 5ème rang de Saint-Ambroise."

En 1883, le conseil prend la décision de faire exproprier une partie des terres de Ludger Lemire (Gérald Grégoire) dans le 7ème rang, et une partie de celles de Joseph Bastien (J.-Claude Lapierre) et de François-Xavier Héту (Gérald Grégoire) dans le 6ème rang de Saint-Ambroise.

A cette fin: A la séance du conseil municipal de Saint-Ambroise lundi 5 Février 1883, *"sur motion du conseiller Romuald Bordeleau, secondé par le conseiller Antoine Peltier, il fut résolu que le secrétaire trésorier soit autorisé de notifier les trois estimateurs de faire l'estimation du terrain exproprié destiné à l'usage du chemin de ligne du comté de Joliette sur la terre de Monsieur Ludger Lemire dans le septième rang du canton de Kildare et sur les terres de Messieurs Joseph Bastien et de François-Xavier Héту dans le sixième rang du dit canton de Kildare, et de commencer les procédures au dix-neuf du courant et de se conformer à l'article 912 et les autres du code municipal de la province de Québec."*

Les propriétaires, n'étant pas satisfaits du prix octroyé par les estimateurs pour les parties de terre expropriées; à la séance du conseil qui eut lieu, lundi le 2ième jour du mois d'Avril 1883, *"sur motion du conseiller Dosisté Desrosiers secondé par le conseiller Thomas Knox. Il fut résolu que la somme de trois piastres soit payé à monsieur Joseph Bastien, et trois piastres à monsieur Xavier Héту de plus que les estimateurs leur ont accordé pour l'expropriation du terrain destiné pour l'usage du chemin de ligne du comté de Joliette, pour exempter la nomination de nouveaux estimateurs. Faisant en tout la somme de 113.00 chacun."*

"Sur motion du conseiller Urgel Perreault, secondé par le conseiller Dosisté Desrosiers, il fut résolu que la somme de dix piastres soit payé à monsieur Ludger Lemire de Sainte-Mélanie, de plus que les estimateurs lui ont accordé pour l'expropriation du terrain destiné pour l'usage du chemin de ligne du comté de

Joliette pour exempter la nomination de nouveaux estimateurs, formant en tout la somme de vingt piastres."

La route 343 - Joliette - Saint-Alphonse

Le 2 Février 1831, Monsieur Barthélémy Joliette, député à Québec, qui désire voir rayonner sa nouvelle ville. Le Village de l'Industrie, aujourd'hui la ville de Joliette, demande au gouvernement un octroi de 650 livres * (110) pour aider à ouvrir une route publique du fond des terres non concédées dans les profondeurs des augmentations du Township de Kildare jusqu'au chemin de ligne existant entre le quatrième et le cinquième rangs du dit Township.

Nous n'avons pas de renseignements sur la suite donnée à cette requête, mais dans l'énoncé du Grand Voyer pour l'ouverture du chemin de ligne entre le cinquième rang et le lac des français; Monsieur Panel y dit ceci: "*Les Ponts déjà faits et érigés aux frais de la province sur le huitième rang.*" * (111) Nous permet de croire que les travaux avaient déjà été amorcés.

Le chemin de ligne entre le 1er rang et le 6ème rang

Le 25 Janvier 1838, une requête est présentée au Grand Voyer du district de Montréal pour ouvrir un chemin qui partirait "*du cordon qui sépare St-Paul de Kildare, se continuerait sur les terres du premier rang jusqu'au deuxième, et ensuite sur les deuxième, troisième, quatrième et cinquième rang dans les lignes des terres suivantes savoir: sur le deuxième rang entre les terres de Louis Langlois et Charles St-Amour, sur le troisième rang, entre les terres de Louis St-Jean, sur le quatrième rang, entre les terres de Jean-Bte Foucher et Joseph Champagne, et enfin sur le cinquième entre celles de Jean-Bte Desmarests et François Lorrion;*"

A l'assemblée tenue pour rencontrer tous les intéressés, le 8 Février 1838, il s'est manifesté une opposition de la part des

(110) Environ \$2,925.00.

(111) Page 328.

habitants des quatrième et cinquième rangs; ceux-ci affirmaient que si un chemin était nécessaire, il devait être plus au centre de la paroisse.

Le 17 Janvier 1839, une autre requête fut présentée avec un nouveau tracé; celui où se trouve le chemin de ligne qui va du rang double au rang du village. Le document concernant ce chemin étant incomplet; je vous livre la partie que nous avons dans nos registres:

... le dit chemin communiquant du chemin de base entre le cinquième et le sixième rang à celui du quatrième rang, sera à l'avenir considéré comme une route publique et comme telle sera faite et parachevée de la largeur de vingt pieds entre deux fossés de trois pieds de large chaque, dans les endroits où il est pratiqué actuellement, à l'exception cependant qu'en approchant de la côte nord du grand ruisseau interceptant le dit chemin, il sera redressé, la distance d'environ un demi arpent, à prendre vis à vis d'un orme qui se trouve près, et au nord-est du dit chemin pour éviter un croche qu'il fait à cet endroit et aussi à l'exception qu'à prendre du haut de la côte sud du dit grand ruisseau le dit chemin se continuera, en droite ligne et parallèlement aux lignes latérales de la terre du dit Joseph Lefèbvre écuyer, jusqu'au chemin de front du dit quatrième rang.

Les côtes des deux coulées qui interceptent le dit chemin et celle du sus dit grand ruisseau seront adoucis, les ponts nécessaires à être faits sur les dites coulées et le dit grand ruisseau lorsque ceux qu'il y a maintenant demanderont à être renouvelés seront de hauteur suffisante pour n'être pas endomagés par les eaux du printemps, ils seront appuyés de chaque côté sur des quais solides, faits en pièces de bois équarries et remplis de

pierres. Les dits ponts auront chacun cinq lambourdes de grosseur suffisante pour supporter toutes charges roulantes, sur les dites lambourdes seront chevillées les pièces de pontage de six pouces d'épaisseur et de vingt pieds de longueur chacune et il sera posé au dit pont de bons et solides gardes-corps de trois pieds de hauteur.

Tout les bois qui entreront dans la construction des dits ponts seront de pin pruche ou épinette rouge.

La partie du dit chemin près et au sud du pont sur le dit grand ruisseau sera élevée en terre et facines et mise de niveau avec le dit pont.

Le chemin de toute ci-dessus légalisé sur le dit cinquième rang, les fossés et les clôtures du dit chemin seront à la charge de tous les propriétaires ou occupants de terres du dit cinquième rang à l'exception du dit Joseph Lefèbvre sur les terres duquel se trouve le dit chemin, lequel cependant sera tenu de contribuer à l'érection, réparation, entretien ainsi qu'au rétablissement au besoin des ponts ci-dessus ordonnés. Conjointement avec les autres propriétaires et occupants de terres des rangs voisins dans le dit township de Kildare qui peuvent ou pourront par la suite passer les eaux de leurs terres sous les dits ponts et qui n'auront pas déjà couvert les dites eaux par d'autres ponts publics.

Quant à la partie du chemin demandée par les requérants pour communiquer du premier rang de Kildare, au chemin de base entre le second et le troisième rang, je réserve à faire droit par un procès verbal ultérieur sur la partie de la requête qui y a rapport, ayant pour le présent des doutes, s'il serait à propos et avantageux aux habitants du premier et second rang de fixer

le chemin dans la ligne des terres des nommés Joseph Laporte et Louis Langlois dit Larochelle dans le dit second rang qui m'avait été indiqué comme l'endroit le plus propice pour y établir le dit chemin.

Le prix du terrain nécessaire à l'ouverture des routes ci-dessus ordonnées, sera payé conformément à la loi aux propriétaires de tel terrain s'ils l'exigent.

Toutes répartitions nécessaires à la mise à exécution du présent procès verbal seront faites par les sous-voyers des chemins de la paroisse de Saint-Ambroise de Kildare ou la majorité d'entre-eux.

Les frais du présent procès-verbal et de son homologation seront répartis sur les intéressés obligés à faire et entretenir les routes et les ponts légalisés par le dit procès verbal, et seront payés par les dits intéressés conformément à la loi.

Dont et du tout j'ai dressé le présent procès verbal et je déclare que j'en poursuivrai l'homologation dans la cours des sessions générales de quartier de la paix de ce district qui se tiendra dans la ville de Montréal le vingt quatre du mois d'Octobre prochain.

Donné sous mon seing à Montréal le vingt du mois de juin mil huit cent trente neuf.

(signé) P. L. Panet G.V.

Le chemin de ligne du 6ème rang au lac des français

Je soussigné grand voyer du dit district de Montréal sur la requête des Sieurs Alexis Marion, François Rousse, et autres cultivateurs, résidants dans le township de Kildare dans la paroisse de St-Philippe de Kildare, Tendante la dite requête à obtenir l'établissement légal d'une route ouverte aux frais de la province, depuis le cordon entre le cinquième et sixième rang du dit Township jusqu'au neuvième rang et de là, à faire continuer la dite route jusqu'à la débouche du lac des français dans le onzième rang du dit township concluant les dits requérants à mon transport sur les lieux.

Et en vertu de mon ordre en date du quinze du mois de Novembre dernier lu et publié avec la dite requête à la porte de l'église de la paroisse de St-Philippe de Kildare Dimanche le vingt sept du dit mois de Novembre à l'issue de l'office Divin du matin, prévenant par mon dit ordre que je me trouverais le quatorze du mois de Décembre suivant à onze heures de l'avant midi à la maison du Sieur William Gass Inspecteur des chemins de la dite paroisse de St-Philippe de Kildare pour y entendre une assemblée des personnes intéressées dans la requête et requérant toutes et chacune des dites personnes intéressées de se trouver à la dite assemblée pour m'y donner des informations nécessaires.

Je me suis trouvé conformément à mon dit ordre au jour et à l'heure y mentionnés à la sus dite maison du dit Sieur William Gass dans la dite paroisse de St-Philippe de Kildare, où étaient présents et s'étaient assemblés quelques uns des requérants et plusieurs autres propriétaires de terre du Township de Kildare auxquels j'ai fait lecture de la requête et ai demandé les avis et opinions

sur icelle, et après avoir entendu les raisons et informations qui m'ont été donnés par les dits requérants et autres présents à l'assemblée qui sont presque tous convenu de la nécessité de la route demandée étant en même temps d'opinions que les habitants de chaque rang fussent chargés de faire et entretenir les parties de la dite route située sur leur rang respectif.

J'ai alors annoncé que je remettais et fixais la visite des lieux au Vendredi suivant, à dix heures de l'avant midi, notifiant les intéressés présents de s'y trouver, s'ils le jugeaient à propos.

Je me suis en conséquence transporté le seize du mois de Décembre dernier à l'heure indiquée sur les lieux en question et ai fait la visite et examen de la route demandée par les requérants de sa continuation jusqu'au lac des Français.

Et après ma visite faite, avoir entendu les intéressés qui m'y ont accompagnés m'être satisfait de la nécessité de pourvoir à l'établissement de ces chemins, j'ai à cet effet ordonné et j'ordonne ce qui suit, savoir: 1 - Que le chemin de route ouvert aux frais de la Province commençant au chemin de front commun aux cinquième et sixième rang de Kildare, se poursuivant de là sur le sixième rang entre la terre de Louis Dugas et celle de Jean-Bte Grandchamp et sur le septième rang entre la terre de John Dixon et celle de Olivier Mercille à l'exception d'une distance de quelques arpents où le dit chemin dévie un peu de la ligne et passe entièrement sur la terre du dit Dixon. Jusqu'au chemin de front entre le septième et le huitième rang, de là se continuant sur le huitième rang entre la terre de George Dixon et de celle d'Amable Marchand jusqu'au neuvième rang, sera

fait, complété et ensuite réparé et entretenu de vingt pieds de large entre deux fossés de trois pieds de large chaque conformément à la quatrième section du Statut Provincial de la 36ème Geo. 3 chap. 9. par les propriétaires ou occupants des terres des sixième, septième et huitième rang du dit Township de Kildare, chaque propriétaire ne devant cependant travailler qu'à la partie du chemin situé sur son propre rang.

2- Que du chemin de route ci-dessus légalisé, il en sera continué un autre sur le neuvième rang entre la terre du Sieur William Gass et celle du Sieur François Archambault jusqu'au pied d'une montagne d'où la dite route déviera un peu à droite pour rejoindre un sentier pratiqué actuellement, dans lequel sentier elle se poursuivra jusqu'à la maison du Sieur Louis Archambault, de là le chemin déviera à gauche, et se continuera en suivant des plaques faites aux arbres et des baguettes plantées jusqu'à la maison de Pierre Marion, à prendre de cette maison le dit chemin suivra un sentier pratiqué dans le bois jusqu'au dixième rang et de là se poursuivra en suivant le dit sentier sur le lot numéro huit et partie du lot numéro neuf du dit dixième rang et ensuite sur le lot numéro neuf du onzième rang jusqu'à la distance d'environ deux arpents et demi plus loin que la ligne de division entre ces deux derniers rangs, enfin de là le chemin déviera à gauche du sentier pratiqué et se continuera en suivant des plaques faites aux arbres dans le bois et tel que je l'ai fait marquer sur le dit lot numéro neuf du onzième rang et ensuite sur le lot numéro huit du dit rang jusqu'au bord du lac des Français.

La route ci-dessus ordonnée sur les neuvième, dixième et onzième rangs sera faite, réparée et entretenue de vingt pieds de large entre deux fossés de trois

pieds de large chaque conformément à la quatrième section du statut Provincial de la 36ème Geo. 3. chap. 9. de la manière et par les personnes ci-après mentionnées, savoir;

1- La partie de la route sur le neuvième rang à prendre de la maison du sieur Louis Archambault jusqu'à la distance de dix arpents en allant au sud, sera faite et entretenue par le dit Sieur François Archambault propriétaire du lot numéro neuf du neuvième rang qui a offert et consenti à se charger pour sa part de ces dix arpents de chemin.

2- Le reste de la route sur le dit neuvième rang par les autres propriétaires ou occupants de terre de ce rang.

3- Enfin la partie de la route sur les dixième et onzième rang par les propriétaires ou occupants de terres de ces deux derniers rangs, chaque propriétaire ne devant cependant travailler qu'à la partie de la route située sur sa concession. Et comme la plupart de ceux obligés par le présent procès verbal à l'ouverture de la route sur les neuvième, dixième et onzième rangs sont pauvres, et que plusieurs lots de terre dans ces rangs peuvent appartenir à la couronne ou au clergé, ou enfin à des concessionnaires originaires de la couronne, lesquels, à moins qu'ils ne cultivent ou n'occupent les dits lots, ne sont point obligés en loi, de travailler aux chemins publics, j'ai cru devoir, sur la demande qui m'en a été faite par plusieurs des intéressés à accorder aux dits intéressés un délai de trois années pour compléter l'ouverture de la route sur ces trois rangs, pourvu toujours que dans le cours de la première année à compter de l'homologation du dit procès verbal, les ponts nécessai-

res soient faits, que les arbres et taillis de chaque côté de la route soient abattus sur une largeur de vingt cinq pieds et que la dite route soit suffisamment travaillée pour pouvoir y passer commodément en charrette, et que dans le cours de la seconde année la moitié de la route sur sa longueur soit faite et parachevée avec un fossé là où il sera nécessaire.

Les ponts nécessaires à être faits sur les ruisseaux ravines ou décharges traversant les deux routes ci-dessus ordonnées et légalisées, seront faits et réparés et entretenus et rétablis au besoin conformément à la loi par ceux obligés à l'entretien des parties des dites routes où les dits ponts se trouveront situés.

Les ponts déjà faits et érigés aux frais de la Province sur le huitième rang seront réparés et entretenus par les propriétaires ou occupants de terres de ce rang, mais comme ces ponts sont considérables, j'ordonne que lorsqu'il deviendra nécessaire de les rétablir, ils seront refaits tant par les sus dits propriétaires et occupants de terres du huitième rang que par tous les autres propriétaires ou occupants de terres du township de Kildare qui passent ou seront par la suite reconnus passer les eaux de leurs terres sous les dits ponts.

Les répartitions nécessaires pour la mise à exécution du présent procès verbal seront faites par les sous-voyers des chemins de la paroisse St-Philippe de Kildare ou par la majorité d'entre-eux.

Le prix du terrain défriché nécessaire pour compléter l'ouverture des deux routes ci-dessus légalisées sera payé aux propriétaires de tels terrains, suivant les sections cinq et six du sus dit statut Provincial de la 36ème George 3 cap. 9.

Les frais d'homologation du présent procès verbal seront payés en premier lieu par les requérants et ensuite remboursés à ces derniers la quote-part des dits frais qu'ils pourront devoir comme intéressés toute fois déduite par les propriétaires et occupants de terres obligés par le dit procès verbal à faire et entretenir les deux routes y ordonnées et sur lesquelles les dits frais et tous les autres frais nécessaires pour sa mise à exécution seront répartis par les sous-voyers des chemins de la dite paroisse de St-Philippe de Kildare ou par la majorité d'entre-eux, en raison de ce que chacun des dits propriétaires possèdent de terre en superficie.

Dont et du tout j'ai dressé procès verbal et je déclare que j'en poursuivrai l'homologation dans la cours de quartier de sessions générales de la paix de ce district, qui se tiendra dans la ville de Montréal, le douze du mois de juillet prochain sera le présent procès verbal lu et publié à la porte de l'église de la paroisse de St-Philippe de Kildare dans le Township de Kildare un dimanche ou fête d'obligation à l'issue du service Divin du matin, et après avoir été ainsi lu et publié, il restera déposé chez l'inspecteur des chemins de la dite paroisse pendant huit jours francs et exécutif, à l'expiration desquels il me sera renvoyé.

Donné sous mon seing à Montréal le vingt sept du mois de mars mil huit cent trente sept.

(signé) P.L. Panet G.V.

Les moulins à scie

Le premier obstacle que rencontrait le colon à son arrivée était aussi la première richesse: le bois, qui recouvrait tout le pays.

Dès qu'il voulait s'installer, il lui fallait dégager un espace où dresser sa cabane. En même temps il avait en main le matériau nécessaire pour ce faire. Notre climat exigeait à cette époque une abondante provision de bois de chauffage, en défrichant sa terre, le colon satisfaisait ce besoin.

Nos premières maisons furent construites en bois à peine équarri à la hache; mais nos ancêtres ne mirent pas longtemps à installer des moulins à scie qui leur permettaient d'utiliser ce précieux matériau de façon plus adéquate. Le bois sera dans la province de Québec le matériau de base employé dans la plupart des constructions jusqu'en 1950.

Dans nos campagnes, nos maisons, nos granges-étables, et les autres bâtisses étaient toutes construites en bois. Même les toits étaient recouverts de bardeaux de bois. Les ouvrages tels les digues, les ponts, qu'il fallait ériger, le furent aussi en bois.

Quelques-uns de ces vieux ponts couverts nous rappellent la beauté et la qualité de ces ouvrages d'antan. Celui qui enjambe la rivière Bayonne près de Berthier en est un bel exemple. Un autre, qui fut transporté et restauré, existe au "village Canadiana" à Rawdon.

Dans nos villes, les maisons d'habitation et aussi plusieurs édifices plus spacieux, sous leur revêtement de briques ou de pierres sont aussi construits en bois.

Dès les premières années cette richesse fut exploitée par les premiers arrivants. Plusieurs villes et villages dans la province de Québec doivent leur naissance à la venue des bucherons; et à l'implantation d'un moulin à scie, la ville de Joliette est de celle-là.

Les exportations de ce matériau vers l'Europe et dans les villes de l'est des États-Unis d'Amérique nous incita à créer une

industrie forestière : elle devint vite florissante et permit à plusieurs colons de vivre durant leur installation.

* * *

Parmi tous les moulins à scie qui ont existé à Saint-Ambroise, il faut citer :

Le moulin d'Arthur Perreault

Le premier moulin pour scier le bois fut construit à Saint-Ambroise en 1828 ou 1829, à peine cinq ou six ans après l'arrivée des premiers défricheurs dans cette partie de la paroisse. Ce moulin fut bâti dans le 9^{ème} rang sur le terrain voisin de l'église actuelle dans le village de Sainte-Marcelline. De ce moulin il ne reste aujourd'hui, qu'une digue qui fut reconstruite dernièrement pour remplacer celle qui permettait jadis de canaliser l'eau pour obtenir la force motrice qui faisait fonctionner le moulin.

Un peu plus bas, en aval, un moulin à farine fut construit en 1833. Il existe encore dans la rivière à cet endroit, une chaussée qui avait pour fonction de régulariser le débit d'eau pour alimenter de façon constante la turbine qui faisait tourner les meules du moulin.

Cette chaussée construite de troncs d'arbres entrecroisés et empilés avec science, est ancrée de lourdes pierres. Le fait d'être toujours en place aujourd'hui ne peut que nous étonner ; cette digue faite avec le peu de moyens et avec les matériaux disponibles sur place, témoigne du savoir faire de nos ancêtres.

Ce moulin à farine était une construction de trois étages. Pendant plusieurs années quatre moulages furent en opération pour répondre au besoin de l'époque.

Au pied de la montagne, toujours alimenté par le même cours d'eau, un moulin à carder complétait cet ensemble, en plus de carder la laine, on pouvait la faire fouler et même la faire teindre. Dans ce bâtiment, pour ne rien perdre de la force motrice que

fournissait la rivière, il y avait un tour à bois; on y tournait des barreaux de chaises, et des rouleaux de toutes sortes.

Ces deux derniers moulins à farine et à carde ont fonctionné jusqu'en 1940.

C'est Monsieur Francis FitzPatrick qui construisit ce premier moulin à scie en 1828; quand Monsieur Archambault vint construire son moulin à farine en 1833 ils formèrent une compagnie pour gérer ensemble les deux moulins. En 1843, M. Archambault devint le seul propriétaire, en 1846 il céda les deux moulins à Monsieur Brugière, qui lui les vendit en 1852 à Messieurs John et Benjamin Dixon. Ceux-ci firent fonctionner ces moulins pendant dix-sept ans. En 1869 une faillite mit fin à leur entreprise. Monsieur Luc Arpin racheta les deux moulins, et les tint en opération pendant dix-huit ans; il les céda à son fils qui lui aussi les garda pendant dix-huit ans. En 1906 M. Eugène Bourgeois achète le moulin à grain, et cinq ans plus tard un employé de M. Arpin; M. Wilbrod Perreault achetait le moulin à scie. Neuf ans plus tard M. Bourgeois devenait propriétaire des trois moulins. Il les vendit à M. Anatole Latendresse en 1925, qui lui les céda à M. Arthur Perreault en 1932. Si les moulins à farine et à carde ont cessé de tourner en 1940, le moulin à scie a fonctionné jusqu'en 1960.

Le moulin des Soeurs

Dans la partie sud du canton de Kildare, Monsieur Scallon ami et associé de Monsieur Barthélémy Joliette, de qui il avait acheté le terrain, fit bâtir en 1853 sur la rive sud-ouest de la rivière l'Assomption à quelques arpents du rang double, un moulin à scie et à farine.

Longtemps on identifia ce moulin à Monsieur Berthiaume qui en fut le meunier pendant plus de vingt ans. mais c'est sous le nom de "*moulin des Soeurs*" qu'on le retrouve dans la mémoire de ceux qui l'ont connu.

Des ruines assez importantes existent toujours de ce vieux moulin, elles nous permettent de constater la grandeur de cet

ouvrage 70 pieds par 40 pieds. Nous pouvons aussi voir l'emplacement exact qu'il occupait en bordure de la rivière l'Assomption. Dans ces ruines existe encore les arches en pierre où passait l'eau pour faire tourner les cinq roues motrices du moulin. Ces vestiges sont situés à l'arrière de l'Hôtel des Gouverneurs * (112) en bordure de la rivière sur la propriété de M. Robert.

Quand Monsieur Scallon construisit ce moulin, il dut demander au Seigneur de Lanoraie la permission pour asseoir une chaussée dans la rivière l'Assomption, qui aurait une emprise sur les terres de celui-ci. Un contrat au greffe du notaire Leblanc daté du dix-sept Novembre 1853 nous confirme que les Demoiselles Georgiana et Mary Cuthbert, Seigneur de Lanoraie; "*ont fait acte de cession du droit demandé, à ce même endroit où le Sieur Scallon a commencé à bâtir*".

(112) Ancien restaurant Kambo.



Une partie des vestiges du moulin des Soeurs sur la rivière l'Assomption.

Des tiges d'acier plantées dans le rock au fond de la rivière confirment l'existence de ce barrage. * (113)

Le moulin de M. Scallon était une entreprise considérable, sa position sur la rivière l'Assomption lui permettait de recevoir le bois qui était coupé à de grandes distances de là; les bucherons dans les chantiers au nord du township de Kildare, de la Seigneurie de D'Ailleboust, du township de Brandon et d'autre plus au nord; plaçaient leur bois sur la rivière l'Assomption, et au printemps le dravaient jusqu'au moulin. Durant plusieurs années le nombre de billots sciés dépassait 20,000.

Le 10 Juillet 1858, monsieur Scallon vend son moulin à M. Peck de Portland U.S. pour la somme de \$20,000. dollars. En 1862 il est acheté par "Ottawa Lumber" qui elle le cède en 1865 à la Corporation Episcopale. Dix ans plus tard il devient la propriété des Soeurs de la Providence. En 1879, elles vendront le moulin à scie à Monsieur Copping mais elles garderont le moulin à farine. Il y eut à proximité un moulin à carder qui fut construit par Monsieur Calixa Bernard en 1882. Toutes activités cessèrent dans ces entreprises autour des années 1910.

A quelque deux cents pieds en amont du moulin, il y avait un pont de bois qui reliait Sainte-Julie, à la Visitation, et permettait de circuler facilement d'une rive à l'autre.

Une fois les moulins abandonnés, les glaces ne mirent pas longtemps pour emporter ces ouvrages; pont et chaussée.

En 1914, durant la guerre, un nouveau propriétaire achète ces bâtisses, fait des réparations, et installe des clôtures de fils barbelés tout autour de la propriété. Le bruit cours qu'on y organise une usine de munition. Quelques mois plus tard, la police militaire qui cherchait certains conscrits évadés, vint faire une visite surprise à cette usine difficile d'accès; elle y découvre une Grosse Distillerie de boisson frelatée qui fonctionne à plein rendement. Ce fut le dernier usage de ces vieilles bâtisses avant leur disparition.

(113) *En été à cet endroit de la rivière, il ne coule que de quinze à dix-huit pouces d'eau.*

Le moulin Laporte

Le premier moulin qui a existé dans le village de Saint-Ambroise fut celui de Monsieur Laporte. M. Clément Laporte le construisit sur sa terre vers les années 1885. il était voisin de la maison habitée actuellement par M. Gilles Laporte. M. Clément Laporte a exploité cette entreprise avec ses fils pendant plusieurs années.

Ce sont ses fils Fabien et Wilfrid Laporte qui ont pris la relève. A l'époque où ils géraient cette entreprise, celle-ci connut une période d'activité intense; car pour satisfaire les besoins des cultivateurs, ils durent travailler durant certaines saisons 20 heures par jour avec deux équipes d'hommes.

La force motrice de ce moulin, était fournie par un engin à vapeur; celui-ci était alimenté par un "boiler" que l'on chauffait avec les résidus de sciage.

Le moulin passa de la direction des frères Laporte à leurs fils respectifs. Messieurs Rosario Laporte et (son cousin) Ephège Laporte furent les propriétaires du moulin jusqu'en 1917. A ce moment-là, M. Pellerin achetait l'entreprise, il la gardait en opération jusqu'en 1924.

Le moulin Boisvert

Dès 1837, un moulin fut construit sur la rivière Blanche, à peu près au milieu du rang de Kildare, juste à côté du pont qui enjambe aujourd'hui la rivière sur le chemin "Wilbrod" qui relie le rang de Kildare au neuvième rang.

Construit par Monsieur Michel Collin, maître constructeur de moulin demeurant dans le village de l'industrie de Saint-Paul (la ville de Joliette) il fut acheté tout de suite par Monsieur Michel Boisvert en 1838. Celui-ci devint vite un marchand de bois important dans notre municipalité. C'est lui qui 20 ans plus tard, fournira le bois nécessaire pour la construction de l'église. Le contrat

signé en 1852 par Michel Boisvert et Dominique Ducharme, nous permet de juger de l'importance de ce marché. * (114)

Deux ans plus tard, un autre contrat signé par Ambroise Boisvert et Dominique Ducharme, nous permet de constater que Monsieur Boisvert avait cédé son moulin à ses deux fils. Ce contrat en date du 21 Septembre 1854, engageait les frères Boisvert à livrer à Monsieur Ducharme. *"A deux mois de cette date, des mardriers et de la planche de pin au prix de \$15.75 le mille pieds de toise. Ce bois servit à la construction des bancs de l'église."*

Ce moulin a cessé d'exister.

En 1936, Monsieur Wilbrod Perreault, reconstruisit un nouveau moulin au même endroit. Lui et son fils Fleurimond, scieront les billots des cultivateurs des environs pendant quelques années. Un printemps où la crue des eaux fut plus importante que d'habitude, l'eau et la glace emportèrent la digue et une partie de l'équipement. Ce fut la fin définitive du moulin à scie de la rivière Blanche.

Le moulin de Wilbrod Perreault

Monsieur Wilbrod Perreault qui avait appris son métier chez Monsieur Arpin, au moulin à scie de Radstock avait acheté ce moulin à scie en 1911. Il y travailla pendant quelques années, et le revendit à M. Bourgeois qui possédait le moulin à farine un peu plus bas.

Il vint s'établir au village, où il construisit un autre moulin, c'était à l'arrière de la maison qu'habite aujourd'hui M. Marcel Perreault dans le rang du village. Ce moulin était en pleine opération quand il construisit celui de la rivière blanche. Après la disparition du moulin Laporte, il fut pendant plusieurs années le seul à fournir les services de sciage et de mouture au cultivateur du 5e rang et du village.



Le barrage et le moulin à scie construit par M. Wilbrod Perreault dans le 9^{ème} rang sur la rivière blanche.

A cette époque, M. Perreault possédait deux moulins à scie, et à farine, et de plus un moulin à scie portatif avec une troisième équipe d'hommes, qui pouvait se déplacer selon les besoins. Il y avait aussi une boutique à bois, muni des machines nécessaires pour faire la préparation du bois. Durant les périodes moins occupées, dans cette boutique ont y faisait des travaux à contrat; des boites à beurre, etc... On y fit même quelques cercueils.

Cette entreprise restera en fonction à cet endroit jusqu'en 1958, à cette date elle déménagea sur la route 343, sur un emplacement plus approprié; après quelques années ses fils, la transformeront en commerce de matériaux de construction.

Le moulin Chevalier

Le seul moulin qui existe encore dans la municipalité de Saint-Ambroise, est celui que l'on trouve dans le haut du village. Il fut construit par Monsieur Chevalier vers 1935. Il le vendit à M. Gagné qui lui le céda à M. Henri Therrien, celui-ci le fit fonctionner jusqu'à sa retraite. C'est un de ses fils, qui en prit la charge. Depuis une couple d'années, ce moulin n'a fonctionné que de façon sporadique.

Le Moulin de Souverin Perreault

Dans le neuvième rang, Monsieur Souverin Perreault construisit un moulin en 1890. Il le garda jusqu'en 1919, quand son fils en prit la direction. Celui-ci le céda à son frère en 1924. Après dix ans, Monsieur Gérald Grégoire achète la terre et le moulin; au printemps le moulin fonctionnait pour les besoins des cultivateurs des environs pendant quelques mois. En 1954, Monsieur Grégoire démantelle le moulin et en vend la machinerie.

* * *

La caisse populaire

La récession économique qui sévissait entre les années 1875 et 1900, incita plusieurs familles à immigrer pour trouver en d'autres lieux des jours meilleurs.

Plusieurs Québécois sont allés en Nouvelle Angleterre qui, avec ses usines, offrait une vie plus facile. D'autres partirent pour les mêmes raisons vers les plaines de l'Ouest Canadien.

A cette période l'agriculture se transformait; les fermiers devaient se spécialiser, moderniser leurs équipements, accroître leurs troupeaux et la superficie des terres cultivées. Mais pour réaliser tout cela, ils n'avaient pas d'autres revenus que ceux de la terre, qui leur permettait à peine de vivre. Pour prendre l'expansion absolument nécessaire, il ne leur restait qu'un seul moyen: l'emprunt à la banque.

Les conditions des prêts à court terme et les taux d'intérêts de 8, 10, 12 et souvent plus rendaient les transactions coûteuses et souvent hasardeuses.

Face à cette réalité, M. Joseph Edward Caron, alors ministre de l'Agriculture dans le cabinet du gouvernement Gouin et plus tard celui de Tachereau, n'hésitait pas à déclarer dans un discours: *"qu'un cultivateur qui emprunte, se ruine."*

M. Alphonse Desjardins, qui était sténographe à la chambre des communes, eût l'occasion d'assister à plusieurs débats des députés sur ce grave problème qui affligeait le milieu rural.

Après y avoir réfléchi longtemps, et en avoir discuté avec des amis à plusieurs reprises, après avoir échangé multiples correspondances avec d'autres personnes qui étudiaient le même problème à travers le monde, il proposa en 1900 une nouvelle formule afin d'apporter une solution à ce problème difficile.

Le 6 Décembre 1900, une caisse populaire prit naissance à Lévis dans le but spécifique de combattre l'usure, et d'améliorer le sort des classes laborieuses et rurales.



L'édifice de la Caisse Populaire de Saint-Ambroise.

La forme nouvelle que conçoit M. Desjardins est une institution coopérative où l'épargne précède, alimente et soutient le crédit, et le consent à ceux-là même qui épargnent. Il voulait faire en sorte que l'épargne populaire devienne la source du crédit populaire.

S'inspirant des modèles européens de son temps qu'il a étudiés à fond, Alphonse Desjardins transforma le modèle des banques Mutuelles d'épargne Américaines en une institution coopérative d'épargne et de crédit à responsabilité limitée.

Selon cette conception, les gens du peuple devinrent les propriétaires et les usagés de l'institution, de telle sorte que leurs épargnes alimentaient effectivement leur crédit et les libéraient des usuriers.

Les principes de la Caisse Populaire sont:

1. Les opérations d'épargne et de prêt sont limitées aux membres.
2. Les opérations d'épargne et de crédit mutuel sont décentralisées. Elles sont restreintes à la paroisse ou à la municipalité, c'est-à-dire un territoire restreint où les gens se connaissent et sont disposés à s'entraider.
- 3- Le capital social est variable.
- 4- Les prêts doivent être utiles et avantageux aux emprunteurs.
- 5- L'autorité administrative est partagée aux emprunteurs:
Le conseil d'administration et
La commission de crédit.

Bref, Alphonse Desjardins conçut une institution financière coopérative d'un nouveau genre qui, après 80 années d'activités, rend toujours les services attendus et beaucoup d'autres, imprévus à la fondation et permet aujourd'hui l'affirmation des Québécois dans les milieux financiers.

Afin de répandre ses idées, M. Desjardins demanda de l'aide à ses amis dans le milieu journalistique où il avait travaillé étant plus jeune. Il contacta le clergé afin d'avoir leur support moral et leur adhésion comme membre.

Après quelques hésitations, le clergé répondit à ses attentes et se fit un grand propagandiste de cette idée des Caisses Populaires.

Chez nous, c'est par une réunion d'information que l'abbé Lafortune, représentant de l'Union Régionale de Montréal, vint nous faire connaître les avantages de ces établissements.

Quelques jours plus tard, sur l'invitation de M. Albert Chevalier, curé de St-Alphonse, et sous la présidence de M. le Curé Augustin Carrière de St-Ambroise, une réunion eût lieu le 22 Mars 1927 pour fonder la Caisse Populaire de St-Ambroise, malgré la présence d'une succursale de la Banque Canadienne Nationale et d'une succursale de la Banque Provinciale du Canada. La première Caisse Populaire du diocèse de Joliette fut fondée. La déclaration de fondation ayant été signée, on nomma le premier conseil d'administration:

M. Adélarde Chevette, président
M. J. J. Arsène FitzPatrick, gérant
M. Jean-Damien Neveu
M. Théodore Loyer
M. Hector Simard
M. Ovila Généreux
M. Firmain Desrosiers

A la commission de crédit:

M. Oléus Grégoire
M. Donat Bordeleau
M. Wilbrod Perreault

Au conseil de surveillance:

M. Wilfrid Parent
M. l'abbé Victor Bérard
M. Joseph Courchesne

Président d'honneur:

M. Augustin Carrière, curé

Le salaire du gérant fut fixé à \$10.00 par année.

Le lieu des opérations de la caisse sera dans la boutique que M. FitzPatrick habite où il y a déjà son bureau de secrétaire municipal. Cette boutique existe toujours, elle est sise dans le haut du village, voisine de la maison au No 940, rue Principale, habité par M. Julien Janelle.

Dix ans plus tard, le bureau de la caisse fut déménagé chez M. Emile Bruneau il y demeura jusqu'en 1940. A cette date, il se fixait chez M. Omer Boucher qui venait d'être nommé gérant, fonction qu'il occupa jusqu'en 1960.

Dans ses dix premières années, la caisse a connu plusieurs difficultés. La rareté de l'argent, le manque de moyen financier des sociétaires, ainsi que la crise économique de 1929 à 1939 en furent les causes principales.

Un jour, durant cette période, un sociétaire voulut faire un retrait de \$100. Le gérant lui fit savoir que s'il le faisait, la caisse n'ayant pas les fonds en main elle déclarait faillite. Le client comprit le problème et remit à plus tard sa demande.

Le 11 Octobre 1941, le conseil d'administration demandait à M. Boucher d'organiser l'épargne scolaire.

Le 13 Novembre 1944, la caisse de St-Ambroise participait à la création de l'Union des Caisses Populaires de Joliette et achetait cinq parts de capital social à \$10. chacune pour un total de \$50.

Durant la période d'exercice de M. Omer Boucher, la caisse a connu une période d'expansion marquée. L'actif, qui était à son arrivée en 1940 à \$7,555.49 est passé à son départ en 1960 à \$351,183.84.

En 1960, le conseil d'administration de la caisse a nommé M. Camille Garceau gérant de la caisse, au salaire de un dollar par année. Son fils Michel, qui était en fait la personne choisie, malgré son jeune âge fut nommé assistant-gérant au salaire de cent dollars par mois.

Durant la période d'exercice de M. Michel Garceau, qui devint gérant quelques années plus tard, l'actif dépassa le chiffre magique d'un million de dollars.

Le 27 Septembre 1960, le conseil d'administration fit l'acquisition d'un terrain de M. Louis Héту, situé à l'angle de la rue Principale et de la rue des Commissaires, pour y construire une caisse moderne.

Mais ce n'est que 4 ans plus tard, le 17 Février 1964, qu'on demanda à M. Julien Perreault, architecte de Joliette, de tracer les plans et devis pour cet ouvrage.

Par contre, M. Jean-Jacques Lane, contracteur de Rawdon, a obtenu le contrat pour construire la nouvelle bâtisse dès le 11 Juin 1964.

La bénédiction et l'ouverture officielle eurent lieu le 13 décembre 1964. Tous les sociétaires furent invités à célébrer cet événement au Restaurant le Kambo.

C'était la coutume lorsque les citoyens de St-Ambroise réalisaient quelque chose dont ils étaient fiers, ils manifestaient cette satisfaction par une fête.

La population de St-Ambroise a appréciée l'arrivée le 1er Octobre 1975 de M. Jacques Lefebvre comme gérant, un enfant de la paroisse. Il possédait toutes les qualifications requises pour faire progresser cette organisation vers des sommets toujours plus hauts.

Parti depuis quelques années, il revenait après un stage dans le système bancaire, riche d'une expérience que tous les sociétaires ont appréciée.

En 1980, un personnel qualifié, des techniques modernes dont l'informatique, et un actif de 6 millions sont un gage d'un avenir plein de promesse.

**Tableau des présidents de la caisse populaire
depuis sa fondation jusqu'à nos jours**

M. Adélarde Chevette	22 mars 1927 au 7 décembre 1937
M. Adrien Perreault	7 décembre 1937 à son décès en février 1966
M. René Grégoire	"Por internum" en 1966
M. Léo Grégoire	2 mars 1966 au 10 janvier 1973
M. Denis Simard	10 janvier 1973 à aujourd'hui

Aujourd'hui, ayant regardé tous ce cheminement, M. Paul Lamontagne se rappelle avec plaisir le jeune homme qu'il était en 1927, ayant ramassé ses économies, produit d'un commerce qu'il possédait; 100 poules qui, dit-il en riant, me rapportaient des profits car elles étaient nourries à même les "carrés à grain" de mon père. Il acheta de la caisse deux parts sociales à cinq dollars chacune.

Une fois toutes les formalités remplies et les parts payées, il apprit avec surprise qu'il était le premier sociétaire en règle avec la caisse, Livre de caisse No. 1.

Aujourd'hui, toujours membre actif, il sourit en voyant tout le chemin parcouru.

L'agriculture

Tel que nous l'avons vu antérieurement du début de la municipalité jusqu'en 1880, toutes les énergies furent consacrées à défricher la terre, à construire des maisons, des granges, des étables, à ouvrir des chemins, à construire des ponts. Tous ces travaux nécessaires étant effectués dans le but de se diriger vers l'agriculture.

Le principal objectif à cette époque était pour chacune des familles: l'auto-suffisance. Pour l'atteindre, elle avait son potager, et un petit morceau de terre cultivé où poussait un peu de grain et de lin. Quand il devenait possible de posséder quelques animaux de ferme, on notait une amélioration considérable dans la qualité de la vie. Même si le cheptel au début ne comprenait qu'une truie avec quelques porcelets et deux ou trois brebis, ils fournissaient un peu de viande et la laine nécessaire à la confection des vêtements et des couvertures.

Un peu plus tard, une vache ou deux comblaient les besoins en produits laitiers; lait, crème, beurre et fromage. Enfin le cheval allégeait le travail, et permettait d'agrandir plus rapidement l'espace cultivé. Cette évolution se fit lentement durant les soixante premières années.

Jusqu'en 1880, tous les hommes qui ne travaillaient pas à leur installation ou celle de leur famille, étaient en forêt; le bûchage, le travail au moulin à scie, le commerce du bois apportaient à tous et chacun des revenus nécessaires pour se procurer des animaux, des outils agricoles et autres objets essentiels.

Quelques rares colons qui avaient défriché plusieurs arpents de terre sur leur lot, produisaient déjà plus de foin que le petit nombre de têtes de bétail existant dans notre municipalité pouvaient consommer. Pour disposer de l'excédent des récoltes, un commerce de foin fut mis sur pied dès les années 1860.

Thomas-Mortimer Dixon, communément appelé "*Ti-Tom*" fils de James Dixon, s'était associé à son cousin Thomas Dixon, fils de Thomas Dixon pour acheter tout le fourrage disponible dans

la municipalit  de Saint-Ambroise et des municipalit s environnantes. Ce foin  tait livr    la gare des chemins de fer   Joliette, voisine de l'H tel Grand-Nord, o  "Ti-Tom" tenait des quartiers presque en permanence. Il chargeait le foin sur des "wagons" et l'exp diait   Montr al o  Monsieur Ralph Peckmam un ancien r sident de Radstock le recevait et le vendait aux propri taires de chevaux dans la M tropole.

Ce commerce surv cut plusieurs ann es malgr  les graves probl mes qu' prouvaient nos commer ants   traiter leurs affaires   l'H tel Grand-Nord, o  souvent l'alcool drainait une grande partie des recettes. Face   des difficult s financi res toujours croissantes, le 3 Mai 1975 "Ti-Tom" dut emprunter du conseil municipal de Saint-Ambroise la somme de six cents dollars, pla ant sa terre en garantie, pour payer certains fournisseurs qui exigeaient leurs dus. Quelques ann es plus tard, ne s' tant pas assagi, il  tait impliqu  dans un proc s qu'il perdit, avec Monsieur Pierre H tu qui r clamait le paiement "des 4000 bottes de foin livr es pour le prix de \$400. dollars." Monsieur Dixon "Ti-Tom" dans sa d fense avouait ne pas se rappeler les avoir re ues.

De 1880   1910, plusieurs colons passent de l'auto-suffisance   l' tat de cultivateur-producteur. L'espace de terre qu'ils cultivent est plus vaste; ils peuvent garder plus d'animaux. Il y a dans plusieurs  tables dix vaches et plus, des truies, et souvent deux et m me trois chevaux. Les troupeaux de moutons comptant un plus grand nombre de t tes, quelques cultivateurs produisent suffisamment pour aller vendre au march .

Pour encourager les cultivateurs   augmenter leur production, le gouvernement provincial cr e quelques programmes agricoles, et il met en  vidence les succ s de certains cultivateurs. Voici le texte d'un article paru dans le journal "L'Etoile du Nord" publi  le 2 Ao t 1884 disant ceci:

Monsieur Nicolas Geoffroy cultivateur de Saint-Ambroise, propri taire d'un troupeaux de dix vaches, a vendu l'an dernier 1,450 livres de beurre   part la provision de la famille. Le soin et le bon entretien des animaux est une source abondante et s re de bons revenus chez les

cultivateurs qui comme Monsieur Geoffroy prennent un intérêt spécial à cette importante partie du programme agricole."

Par cet article nous constatons qu'à cette époque il existait déjà dans notre municipalité des cultivateurs progressifs et avant-gardistes. La fondation d'un cercle agricole en 1893, qui avait pour objectif de renseigner les cultivateurs sur les techniques de production et d'élevage, nous confirme que cet esprit n'était pas le fait d'un seul homme.

Voici le compte rendu des minutes de l'Assemblée de fondation du "*Cercle Agricole de Saint-Ambroise:*"

Le cercle agricole de Saint-Ambroise, fut formé le 29 avril 1893. Il y avait à cette assemblée de fondation 51 personnes qui souscrivirent \$1.00 dollar chacune.

Furent nommés à cette assemblée:

J. Damien Laporte, curé, Président honoraire
J. Lippé, médecin, Président
Zéphérin Denis, Vice-Président
Olivier Vigneault, Secrétaire-trésorier
Nicolas Geoffroy
Euclide Forest
Joseph Loiseau
Jérôme Simard
Joseph Dubeau

Le livre des minutes du cercle agricole de Saint-Ambroise, nous apprend qu'il y eut dans le mois d'Août 1893, deux assemblées pour étudier avec les cultivateurs, l'amélioration du rendement des terres.

A la première assemblée, une conférence fut donnée par le révérend F. Geoffroy, expliquant la manière d'égoutter et d'ameublir les terres ainsi que les moyens à prendre pour détruire la mauvaise herbe. Il parla aussi de la culture des légumes et du blé-d'Inde.

A la seconde assemblée, le conférencier était le docteur Lippé. Il informa son auditoire sur les façons de soigner les vaches. Il encouragea les cultivateurs à posséder des animaux reproducteurs de choix. A chacune de ces assemblées, le livre des minutes mentionne qu'une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Recensement de la population

Année

1871	1868	personnes
1881	1786	"
1891	1706	"
1901	1712	"
1911	1501	"
1921	1459	"
1931	1584	"
1941	1602	"
1951	1683	"

En 1956, après la séparation de Ste-Marcelline, il restait 284 familles, 1419 personnes.

En 1860, la population était de 2189 personnes, dont 1874 étaient françaises. * (115)

(115) *Etude sur la colonisation de Sta. Drapeau.*

L'augmentation des troupeaux, met en branle le commerce des animaux. Vers les années 1910, Monsieur Joseph Woods, et son associé Monsieur Cailloux se rendaient à Saint-Alphonse ou dans les paroisses environnantes pour acheter les animaux que les cultivateurs désiraient vendre. Ils convoaient ces bêtes à pied dans le chemin public arrêtant ici et là pour acheter tantôt un boeuf, tantôt un veau ou un mouton, cheminant doucement vers la municipalité de Saint-Ambroise où une halte pour la nuit était prévue dans l'enclos aménagé à cette fin chez M. Woods qui demeurait sur la route 343, entre le rang de Kildare et le neuvième rang: cette ferme est aujourd'hui la propriété de Monsieur Hector Simard.

Le lendemain matin, tous, animaux et commerçants repartaient toujours à pied vers la ville de Joliette. Chemin faisant ils achetaient d'autres sujets. Rendus à destination, on dirigeait ce troupeau vers le chemin de fer, où il était chargé sur des "wagons" en parlances pour les abattoirs de Montréal.

D'autres commerçants venant des paroisses limitrophes à la nôtre procédaient de la même manière.

Quelques années plus tard, un cultivateur du rang double Monsieur Ulric Desrosiers avec ses fils organisait chez lui un abattoir. Les bêtes étaient amenés par les cultivateurs des environs en voiture quand elles étaient légères, et à pied dans le cas des plus lourdes. Ces animaux étaient abattus, débités, et vendus au marché à Joliette.

Monsieur Parent bâtit lui aussi un abattoir, en plus de vendre au marché, il organisa une ronde en voiture pour offrir aux résidents de la municipalité tant dans les rangs qu'au village; de la viande fraîche. Devant le succès de cette entreprise, monsieur Garceau ouvrira un abattoir et un comptoir de boucherie dans le village même.

L'arrivée du transport par camion vers les années 1935, viendra bouleverser les méthodes établies. Le transport rapide vers les marchés de Montréal, fera disparaître graduellement les abattoirs locaux.

Le tabac

Une des premières productions commerciales en agriculture fut la production du tabac à pipe et à cigares. Tous les cultivateurs dans notre région plantaient un ou deux arpents de tabac par année, dépendant de l'aide qu'ils pouvaient escompter des membres de leur famille; cette culture exigeait plusieurs heures de travail mais elle apportait un revenu d'appoint très important. C'est de cette époque que date tous les séchoirs à tabac qui existent encore en grand nombre parmi nos bâtiments de ferme même s'ils sont convertis à d'autres fins.

Nous avons vu antérieurement que la crise économique avait obligé les cultivateurs à trouver des solutions à leurs problèmes financiers, dont la fondation des caisses populaires. Cette idée de se regrouper faisant son chemin, permit de fonder ainsi la crèmerie coopérative.

Les Beurreries

Mais avant d'aborder cette phase de la coopération, il serait utile de commenter l'étape de l'arrivée des premières beurreries dans notre municipalité.

La plus ancienne que nous connaissions fut celle de Monsieur Wilfrid Laporte. Il l'avait construite à l'endroit même où est la maison de M. Jean-Marc Emery dans le bas du village. Déjà en 1900, on y écrémait le lait, et une baratte faisait le beurre. En 1917, elle fut achetée par Monsieur Pellerin qui après quelques années, la convertit en poste d'écémage pour alimenter la nouvelle beurrerie qu'il venait d'aménager dans le rang de Kildare.

Une autre fut construite et opérée par Monsieur Saint-Georges dans le rang double vers les années 1912 ou 1915. Elle était sise au coin du chemin qui conduit vers le rang Saint-Pierre. Un peu plus tard, M. Beauregard en aura une au bout du cinquième rang du côté ouest. Et à la limite de Rawdon et de Saint-Ambroise, dans le rang de Kildare Monsieur Clovis Blouin faisait aussi du beurre mais il était surtout connu pour la production de son fromage.

La présence de toutes ces beurreries, encourageait implicitement les cultivateurs à augmenter leur troupeau laitier.



Deux livraisons de lait à dix ans d'intervalle à la beurrerie de M. Beauregard.

La Coopérative

Depuis 1924, la crème livrée aux beurreries était payée selon la quantité de gras qu'elle contenait. Il était difficile pour les cultivateurs d'accepter les variations qu'il y avait constamment dans les épreuves de gras. Plusieurs producteurs avaient l'impression d'être lésés par les propriétaires de beurreries. C'est pourquoi en 1929 quelques cultivateurs de notre paroisse décident de rencontrer l'Agronome de Joliette pour lui faire part du désir de bâtir une coopérative de beurre à Saint-Ambroise.

A la suite de cette rencontre, Monsieur Joseph Neveu envoyait le 24 Décembre 1929 une demande formelle à cette fin au ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du gouvernement. La bureaucratie étant déjà la bureaucratie, cette demande fut transmise à Monsieur Cloutier inspecteur des beurreries. Celui-ci après l'avoir examinée la fit parvenir à M. Alexandre Dion de la section de l'industrie laitière. Le 27 Janvier 1930, M. Dion suggérait à l'Agrocome de ne pas s'occuper de cette question et de laisser cette responsabilité aux inspecteurs de beurreries.

Face à cette inertie, dès le lendemain, le 28 Janvier 1930, 42 cultivateurs signent un document par lequel ils s'engagent à participer à la création d'une Coopérative de beurre. Trois jours plus tard, 70 producteurs y ont déjà apposé leur signature.

Cette beurrerie fut construite au premier jour du printemps, au coût de \$9,475.00 dollars. Durant la première année d'opération, du 26 Mai au 31 Décembre 1930, elle a fabriqué 98,617 livres de beurre vendues à \$0.28 sous la livre, ce qui laissait à l'entreprise un profit net de \$2,280.85. Cette coopérative a été en fonction jusqu'à sa fusion avec celle de Granby en 1970.



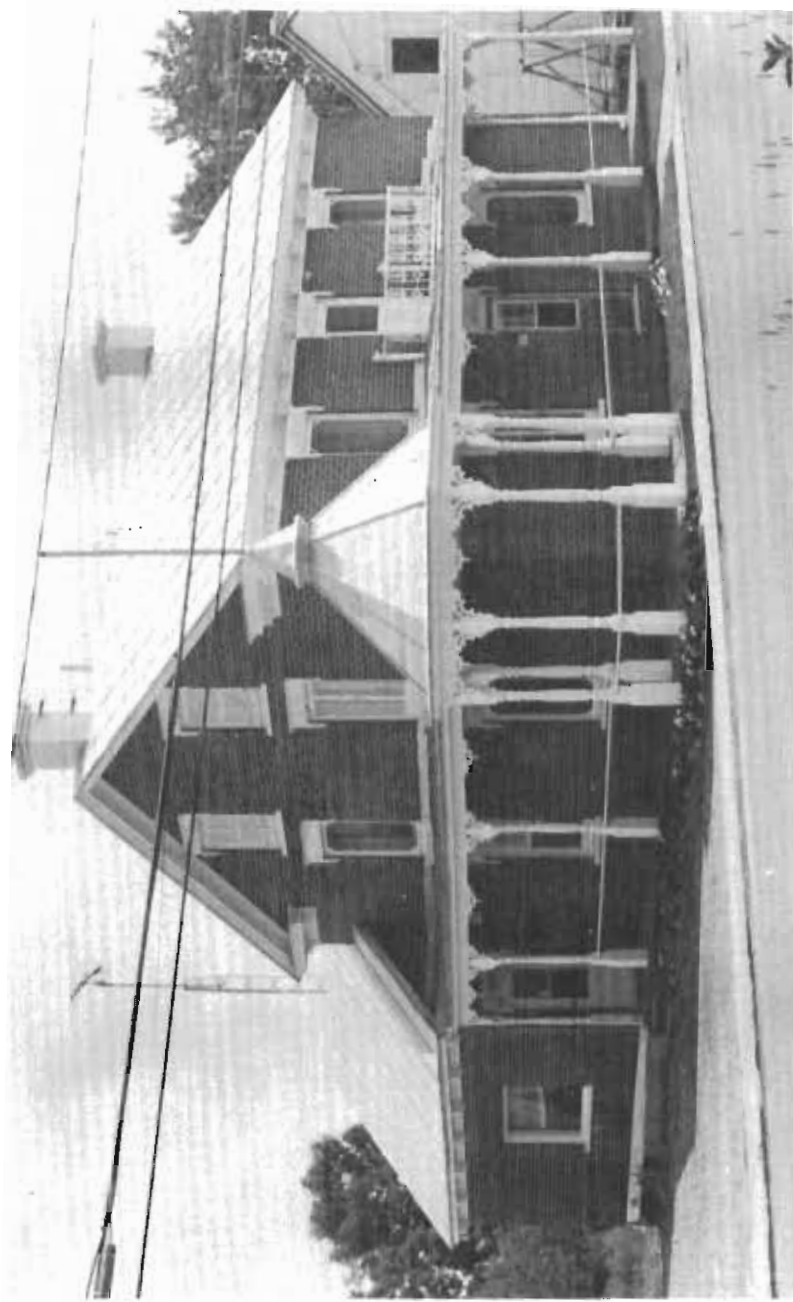
Le dernier édifice occupé par la coopérative de beurre de Saint-Ambrose.

**Voici la liste des Présidents de la Coopérative de Beurre
de Saint-Ambroise**

Joseph Neveu
Hector Simard
Joseph Boucher
Antonio Lemire
Joseph Chevrette
Armand Héту
Lionel Desrochers
Joseph Chevrette
Wilfrid Beauséjour
Wilfrid Parent
Damien Boucher
Louis Simard
Alvas Brouillette
Bernard Boucher
Bernard Lépine (de St-Liguori)

Les Secrétaires de la Coopérative

Charles-Auguste Courchesne
Mme Charles-Auguste Courchesne
Joseph Neveu
Emile Bruneau
Gilles Laporte
Lionel Parent
Bernard Boucher
André Forcier



Maison natale de M. Charles Auguste Courchesne. Sise au coeur du village à quelques pas de l'église.

M. Charles-Auguste Courchesne

A cette époque de la naissance de la caisse populaire et de la coopérative de beurre, il faut signaler le travail réalisé par Monsieur Charles-Auguste Courchesne. Diplômé de l'école d'Agriculture d'Oka, à titre d'Agronome, il avait refusé un poste du gouvernement du Québec, pour se consacrer à l'exploitation de la terre paternelle; celle qu'habite et cultive aujourd'hui son fils M. Gilles Courchesne. Il fut un des premiers artisans du mouvement coopératif dans notre paroisse. Avec ses connaissances techniques, et son désir de servir ses concitoyens, il a apporté un élan important dans la mise en place de ces nouvelles institutions.

* * *

Durant les années 1925 à 1930, une expérience qui s'est révélée très positive fut tentée; sous l'initiative de Messieurs Joseph et Damien Neveu, les cultivateurs avaient acheté en vrac les grains nécessaires pour l'hivernement. Ce grain était livré dans des wagons à la gare de Montcalm à Saint-Liguori, sur la ligne des chemins de fer qui déservait Joliette - Rawdon - Saint-Jérôme. A l'arrivée des grains, chaque cultivateur se rendait en voiture à Montcalm, empochait la quantité de grain qu'il avait commandé et rapportait le tout chez lui. C'était déjà à cette époque presque une coopérative d'achat.

Durant ces mêmes années c'était à Montcalm que les producteurs de foin livraient celui qui partait pour Montréal.

En même temps, dans la paroisse voisine, Saint-Félix, plusieurs cultivateurs étaient à mettre sur pied l'industrie du poulet. Une meunerie coopérative fut mise en marche pour les approvisionner. Celle-ci canalisa les achats de grains de plusieurs cultivateurs de Saint-Ambroise. Par la même occasion quelques uns débutèrent dans la production avicole en élevant quelques centaines de poulets. Vers 1950 nous avions dans notre municipalité plusieurs producteurs de poulets. Mais aujourd'hui avec la spécialisation et les quotas de production, il ne reste que trois ou quatre poulaillers; mais ceux-ci produisent de quarante à cinquante milles poulets par période de production; environ dix semaines.

D'autres expériences furent tentées. Monsieur Joseph Boucher décidait de produire des porcs en plus grande quantité. Il les livrait à M. Sansregret à Joliette qui les abattait, préparait la viande, fumait les jambons et revendait en gros aux étals des bouchers dans la ville de Joliette. Après cinq années, une production constante s'était organisée pour fournir ce marché.

Pour améliorer les rendements laitiers de nos troupeaux, Messieurs J. David Courchesne, Philius Rivest, Joseph Boucher, Emery Grégoire, et Arthur Forest débutent dans l'élevage des animaux pur-sang et enregistrés. Ils participent à des expositions agricoles, y remportent des prix et deviennent après quelques années des éleveurs reconnus comme possédant des troupeaux de choix.

* * *

Quand la meunerie coopérative de Joliette fut créée, en 1950; les cultivateurs de Saint-Ambroise participèrent d'emblée à sa fondation. Ils y furent vite un noyau important. En 1955, on y comptait 98 membres de notre paroisse, dont le président, un cultivateur du rang double: Monsieur Eloi Rivest.

* * *

Une marque de l'esprit progressif de la classe rurale de la municipalité de Saint-Ambroise, est le nombre d'enfants qui ont fréquenté l'école d'agriculture de Saint-Barthélémy. Plusieurs sont devenus des agriculteurs de premier ordre, les autres sont dans notre société des hommes qui par leur formation se distinguent dans les activités diverses qu'ils exercent. Chez chacun, un trait commun existe; acquis en partie par la formation donnée par cette école: la fierté d'appartenir au milieu rural.

**La liste des garçons de la paroisse
qui ont suivi des cours à l'école d'agriculture
de Saint-Barthélémy**

Gaétan Beauséjour	Gérald Grégoire
Marcel Beauséjour	Guy Grégoire
Roméo Beauséjour	Jean Grégoire
Bernard Boucher	Robert Hétu
Jacques Boucher	Réal Hétu
Jean Boucher	Jacques Larivière
Réginald Boucher	Gilles Laporte
Jean-Marc Brouillette	Jean-Pierre Paré
André Bruneau	Maurice Parent
André Courchesne	Paul-Emile Parent
Pierre Courchesne	Jean Perreault
Abel Chevrette	Jean-Noël Perreault
Florian Chevrette	Clément Simard
Gilles Chevrette	Denis Simard
Roger Chevrette	Guy Simard
William Chevrette	Jean-Maurice Simard
Jean-Paul Clermont	Léo Simard
Joseph Ducharme	Marcil Ratelle
Aurélien Grégoire	

Marcel Ladouceur,
à l'école d'agriculture d'Oka

Dans son livre "Le comté de Joliette" Monsieur J.P. Beaulieu nous donne des renseignements intéressants sur le portrait de notre municipalité de l'année 1956. Je désire vous communiquer quelques unes des observations de M. Beaulieu.

Il établit la superficie totale de notre municipalité à 20,056 acres de terre, dont 15,711 en culture et 4,345 en bois. Il précise que 189 cultivateurs sont actifs. En parlant des techniques modernes, il constate qu'ils ont employé 500 tonnes de chaux et 200 tonnes d'engrais. Un peu plus loin il nous dit que les cultures les plus populaires sont celle de l'avoine et celle du foin. Nous avons consacré 9,381 acres à ces deux cultures.

Cette année-là, nous pouvions compter dans notre municipalité: 45 silos; 100 érablières avec environ 1,500 entailles chacune qui apportait un revenu approximatif de \$400 dollars par producteur; il y avait une vingtaine de planteurs de tabac à pipe et à cigare qui cultivaient 67 acres de terre consacrés à cette production.

On dénombrait 150 tracteurs, 260 chevaux, 1,900 vaches laitières et 500 truies d'élevage qui ont mis bas 5,500 porcelets.

40 cultivateurs étaient membres du comptoir avicole de Saint-Félix, parmi eux, un possédait 1,000 pondeuses, et tous ensemble 8,000 oiseaux.

Il y avait comme association professionnelle: La société coopérative de beurre, Le cercle de l'union des cultivateurs, La caisse populaire, Le cercle des fermières, et celui des jeunes agriculteurs.

Tableau des cultures en 1956

Blé	24 acres
Avoine	2,951 "
Orge	75 "
Grain mélangé	49 "
Seigle	45 "
Sarrasin	49 "
Pois secs	60 "
Fèves sèches	28 "
Foin	6,430 "
Maïs Fourager	216 "
Pommes de terre	262 "
Plante racine	85 "
Tabac	88 "

Notre température moins favorable que celle du bas de la vallée, est probablement la principale cause du fait que nous occupions si peu de place sur le marché Maraîcher de Montréal. La facilité que nous avons à produire du lait, en est probablement une autre. Mais quand même certains cultivateurs firent quelques tentatives. La famille Ladouceur est de celle-là.

Après quelques années de production de quelques variétés de légumes qui étaient vendus sur le marché, une demande constante de ses clients incite M. Ladouceur à produire de façon intensive surtout des carottes.

Cette entreprise, Monsieur Ladouceur s'est associée ses deux fils, cultive 115 arpents de carottes sur leurs terres. À l'automne elles sont récoltées et entreposées dans des caves réfrigérées, et durant la saison hivernale avec quelques employés ils en

font la préparation et la mise en marché. 30,000 sacs de carottes (50 lbs) sont classés, lavés, pesés, ensachés sur place, pour être ensuite livrés sur le marché de gros et de détail.

Depuis peu d'autres expériences sont tentées par certains cultivateurs pour produire; des tomates ou des fleurs dans des serres chauffées.

On trouve aussi dans notre paroisse six ou huit cabanes à sucre commerciales. Elles offrent au printemps un mode de restauration qui est très populaire chez les citoyens qui nous visitent. Ces commerces engagent une main-d'oeuvre d'appoint et apportent chez-nous des revenus appréciables.

**Voici un tableau de la production agricole
de la municipalité de St-Ambroise pour l'année 1979**

	Arpents
Superficie en propriété	13,210
Superficie louée	2,453
Superficie en culture	11,334
Superficie en boisée	2,152
Superficie drainée	3,110
Avoine	846
Blé	133
Orge	596
Grain mélangé	71
Maïs grain	421
Maïs épis	79
Maïs ensilage	561
Foin 60% et luzerne	1,071
Tout autre foin	4,780
Pâturage	2,901
Patates	7
Pois de conserverie	6

**Voici un tableau de la production agricole
de la municipalité de St-Ambroise pour l'année 1979**

(suite)

Fèves de conserverie	1
Fraise	23
Framboises	6
Pois vert	8
Haricots jaunes/verts	5
Maïs sucré	<u>3</u>
Entaille chaudières	35,225
Entailles tubulures	3,800
Silo fourage	37
Silo à grain	13
Entrepos à légumes	5
Serres	3
Etangs de ferme	2
Relève agricole	71
Vaches laitières	2,056
Taures laitières	535
Taureaux laitiers	56
Vaches de boucherie	107
Taures de boucherie	78
Taureaux de boucherie	90
Truies	2,654
Porcs engraisés par élevage	10,666
Poules, oeufs consommation	13,303
Poules oeufs d'incubation	60
Chèvres	82
Poulets à grillés - quota	108,978
Chevaux, trait et selle	20
Brebis	50
Agneaux	43
Lapins	42

Voici la liste des présidents qui ont dirigé le mouvement syndical agricole de notre paroisse: "Union Catholique des Cultivateurs (U.C.C.)

Adélard Chevrette
Hector Simard
Emery Neveu
Wilfrid Parend
Bernard Boucher
Guy Grégoire
Florent Ducharme
Jean Grégoire

Ce mouvement, (U.C.C.) est devenu: Union des Producteurs Agricoles U.P.A. En 1970, Monsieur Bernard Boucher était le président de la région de Joliette de ce mouvement. Il a occupé ce poste jusqu'en 1978. Il fut membre du Conseil Exécutif Provincial pendant trois ans.

Le 21 Janvier 1975, eut lieu dans la salle municipale une assemblée pour fonder le syndicat U.P.A. Kildare D'Ailleboust. Ce syndicat regroupait les paroisses suivantes: St-Côme, St-Alphonse, Ste-Marcelline, Ste-Béatrix, Ste-Mélanie, St-Ambroise, Notre-Dame de Lourdes, et Rawdon.

Le président élu fut: M. Jean Grégoire
et le secrétaire: M. Joseph Ducharme.

Les anciens métiers

L'importance des entreprises et des institutions qui ont déjà été citées dans l'évolution de la vie économique de notre municipalité, a toujours été relative à la valeur et au sens de responsabilités des personnes qui les dirigeaient.

Je m'en voudrais toutefois de ne pas citer le nom de quelques artisans qui par leur compétence ont assuré eux aussi les services nécessaires au bien-être de notre communauté au fil des années.

En 1849, Monsieur Baxter, résident de Kildare exerçait le métier de ferblantier.

En 1863, Monsieur Prosper Garceau, pratiquait le métier de "Tanneur" sa boutique était dans le bas du village, voisine de la maison habitée par les Demoiselles Généreux.

Un autre "Tanneur" travaillait dans le neuvième rang, c'était Monsieur Norbert Boisvert, le fils du propriétaire du moulin à scie.

En 1864, Monsieur Damasse Brien Desrochers exerçait le métier de forgeron.

Monsieur William Gass, le troisième du nom, donnait en 1880, comme fonction, "Voiturier".

En 1882, Monsieur Nazaire Gareau était menuisier.

Monsieur Hector Simard, a pratiqué le métier de forgeron de 1890 à 1898. Sa boutique était sur le terrain où est aujourd'hui la maison de Monsieur Gaétan Trudel dans le haut village.

Autour des années 1900, vivaient à l'extrémité du village, côté ouest, les soeurs Mathilde, Odille et Sophie Lépine. Pour gagner leur vie, elles faisaient toutes sortes de travaux: elles tissaient le lin, elles faisaient de la toile, elles confectionnaient toutes sortes de choses au tricot, au crochet, à coudre ou à piquer.

Une boutique pour travailler le bois existait en face de la forge dans le haut du village. Les frères FitzPatrick y oeuvraient. Comme nous l'avons dit précédemment, cette boutique fut convertie en bureau de secrétaire municipal, durant les années où M. Arsène FitzPatrick a occupé cette fonction.

Dans le bas du village, une autre boutique à bois existait; c'était celle de Monsieur Donat Bordeleau. Cette boutique après maintes transformations, est devenue une maison de deux logements qui appartient à M. Denis Gingras. M. Bordeleau y faisait des portes et des fenêtres, des voitures, des chaloupes et tous autres objets que ses clients lui commandaient.



La maison dans laquelle le curé J. Damien Laporte s'est retiré après ses 46 ans de service auprès de ses paroissiens. Il y vécut quelque vingt ans.

En face de la salle municipale, Monsieur Oléus Grégoire possédait à l'arrière de sa maison une boutique de "Cellier". Depuis 1916 il faisait et réparait des attelages pour les chevaux. Il a exercé ce métier jusqu'en 1950. Durant toutes ces années, il fut aussi bedeau.

Voisin de Monsieur Grégoire, M. Ulric Marchand confectionnait des souliers. Il en faisait la réparation au besoin. Plus tard, c'est Monsieur Paré qui a exercé le métier de cordonnier au village.

Monsieur Gingras avec ses fils furent longtemps les boulangers de notre municipalité. En plus de servir les villageois, ils assuraient une tournée dans tous les rangs de la paroisse et des paroisses environnantes pour approvisionner les cultivateurs.

Monsieur Oscar Prévile fut le forgeron de notre municipalité de 1925 à 1955. Sa boutique était au centre du village, où réside aujourd'hui M. Albert Perreault. Elle fut longtemps le rendez-vous des rentiers du village; pendant que le forgeron travaillait à ferrer les chevaux, ou à réparer les outils agricoles des cultivateurs, rentiers et clients discutaient autour du poêle de la politique de leurs gouvernements, et dans le même souffle réglèrent tous les problèmes de notre municipalité.

En 1929 Monsieur Viateur Malo devenait "Postillon" du bureau de poste de Kildare. Ce travail, il le fit pendant près de cinquante années, jusqu'au mois de juin 1978.

Durant toutes ces années, il a distribué le courrier de porte en porte en voiture durant l'été, et en sleigh en hiver, peu importe la température et sans égard aux saisons. La distribution de la "Malle" était son travail officiel mais il ajoutait de sa propre initiative les mille et un messages qu'il transmettait d'une famille à l'autre, d'un rang à l'autre.

Il acceptait de faire les "commissions" afin d'éviter aux cultivateurs des déplacements à une époque où les communications n'existaient à peu près pas. Il ne comptait jamais ses efforts quand il devait rendre service à son prochain. Quand ses concitoyens le taquinaient sur la qualité de sa belle voix, parce qu'il chantait toujours durant les longues heures que durait sa tournée, il savait que derrière ces blagues tous l'estimaient et l'appréciaient.



La maison occupée par le docteur Lippé en 1890. Cette maison a gardé toute la beauté de cette époque révolue.

Messieurs Camille Laporte et Alvarez Perreault, ont exercé dans notre paroisse le métier de couvreur et de ferblantier. Ils ont tous les deux fait ce travail toute leur vie, et rares sont les cultivateurs qui n'ont pas eu recours à leurs services.

Je désirerais ajouter à toutes ces personnes qui se sont dévoué au service de notre communauté, une liste partielle des notaires et des médecins qui ont pratiqué leur profession chez-nous. Ignorant la durée exacte de leur séjour parmi nous, les dates citées ne veulent que vous situer la période approximative où ils ont professé chez-nous.

Les notaires

F. X. Brunelle	1833-1837
Laurent Désaulniers	1838-1841
Jules Bourgeois	1840-1881
Magloire Granger	1867-
Maxime Savoie	1883-
Jean Goyet	1900-1915
Octave Beaulieu	1900-1906
Albert Ratelle	1918-1950
Jean Ratelle	1942-1950

Les médecins

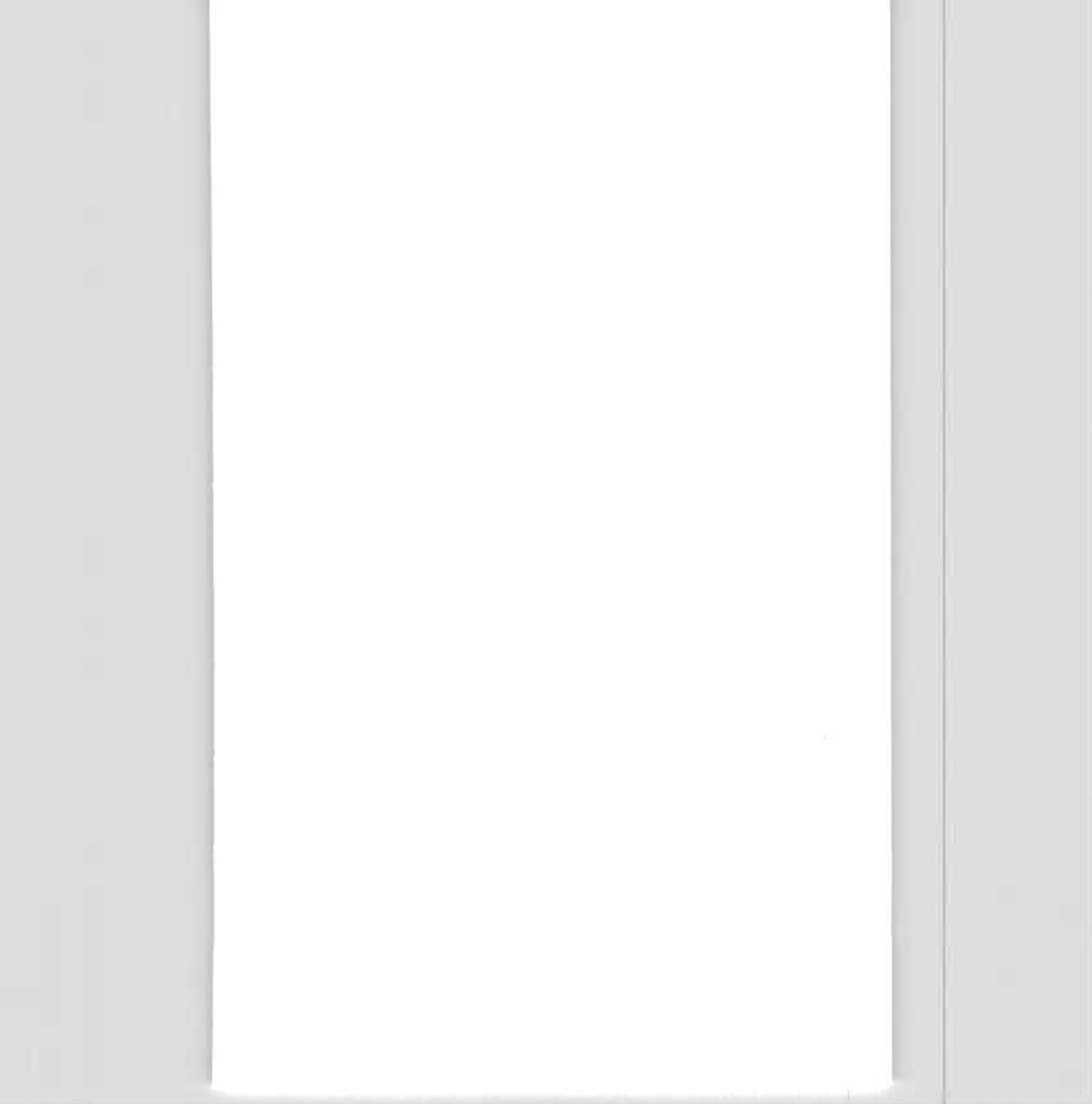
Charles Panuphle	-
Anaclet Boucher	1832-1837
James Leprohon	-----
Joseph Lippé	1884-1890
Amédé Riberdy	1895-1907
..... Pelletier	1913-1925
Maurice Giroux	1924-1942
..... Brissette	1940-
Camille Roussin	1948-
Jean-Paul Mireault	1945-1950
Roger Gosselin	1953-1958

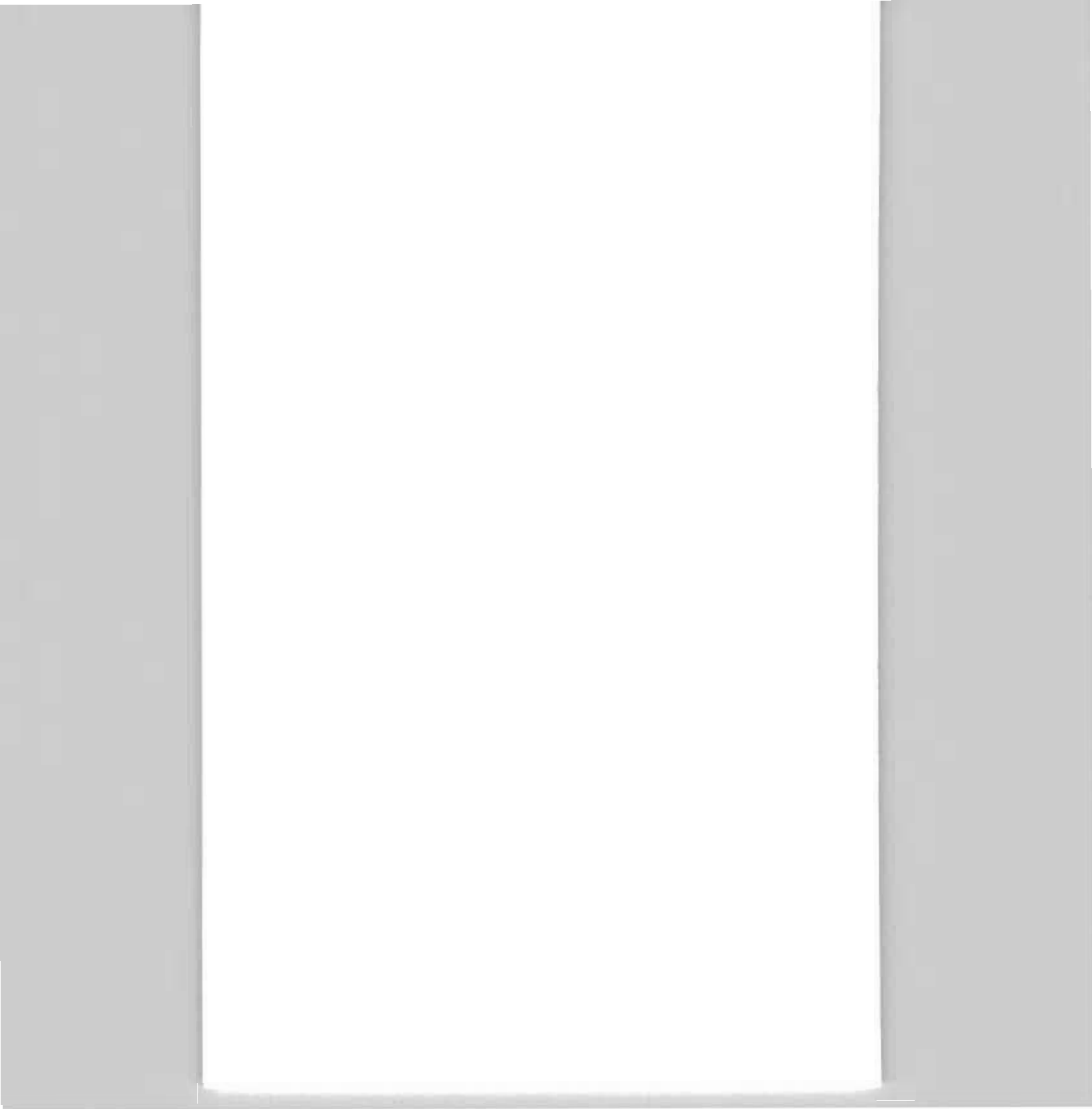
Remerciements

Parmi toutes les personnes qui ont aidé à réaliser ce volume, Monsieur le Chanoine Yves Mélançon, Monsieur le curé Jacques Houle, Monsieur le secrétaire municipal Yvon Ducharme, méritent des remerciements particuliers pour leur patience, leur disponibilité, et leur collaboration. Ils m'ont permis de consulter longuement et à maintes reprises les documents en leurs possessions et ce, toujours avec bienveillance.

Messieurs Marcel Roussin, Claude Amyot de Saint-Paul et Jacques Rainville de Berthier, ont fait des recherches particulières pour trouver des informations de première importance, je les en remercie.

A tous ceux qui m'ont permis l'accès à des documents de famille, à ceux qui m'ont fourni des photos, aux autres qui m'ont donné quelques heures de leur temps, et en particulier à ceux et celles qui ont rassemblé les informations sur les anciennes familles, je désire réitérer mon appréciation de cette collaboration. Je m'abstiens de donner une liste de toutes ces personnes de crainte d'en oublier car elles sont nombreuses.

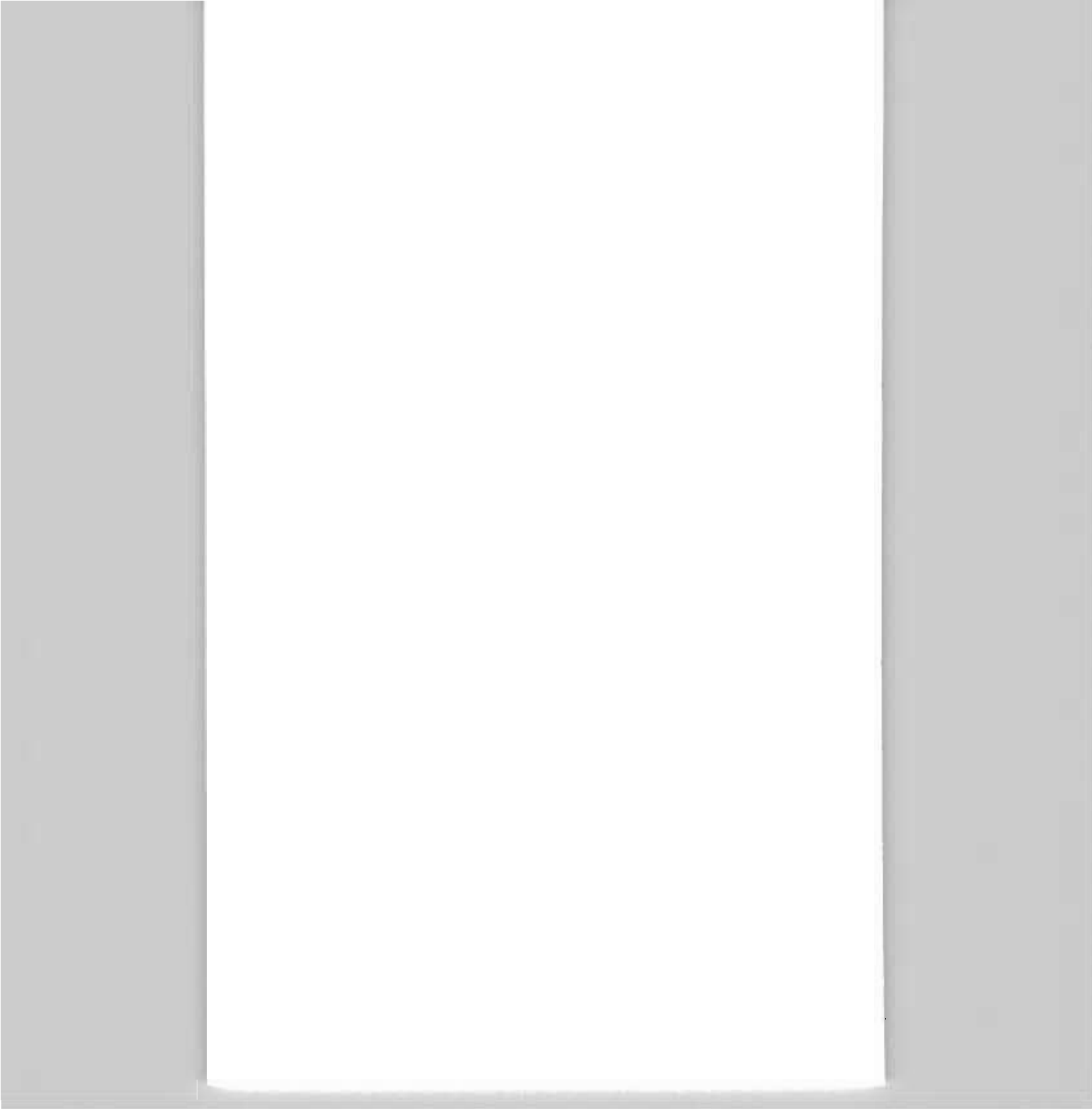




Annexe



Les anciennes familles



Il y a dans notre paroisse plusieurs personnes qui peuvent se réclamer de sentir couler dans leurs veines le même sang qui animait nos ancêtres en 1860 et même avant. Ils ont raison d'en être fiers.

Par cette annexe, nous désirons faire connaître la trame familiale de ceux qui ont bâti notre paroisse, plusieurs noms de ces anciennes familles sont encore portés par leurs descendants; mais maintes personnes portant des noms différents, n'y sont pas moins rattachées par leur affiliation maternelle.

Il est impossible de citer toutes les vieilles familles de la paroisse. Par contre il serait impensable de ne pas faire la nomenclature de quelques unes d'entre elles. Celles qui ne sont pas mentionnées dans cet ouvrage, ne démeritent en rien, et j'espère que leurs membres savent que dans leur anonymat elles n'en sont pas moins grandes, et aussi importantes.

Notes explicatives de l'annexe

- 1- Quelques lignes pour faire connaître certains détails concernant l'arrivée des ancêtres des familles qui sont citées.
- 2- Dans la colonne de gauche de l'annexe, est inscrit le nom de l'ancêtre. Dans la même colonne, à la génération suivante sont les noms de ses enfants qui ont vécu dans notre paroisse. A la troisième génération, nous y trouvons les enfants des familles de la deuxième génération qui sont aussi demeurés dans notre municipalité. Et ainsi de suite.
- 3- Sous le nom de chaque personne inscrite dans cette colonne, est cité le nom du père ou de la mère de celle-ci. Cette référence est inscrite pour vous permettre de trouver si nécessaire dans la génération précédente l'affinité, surtout dans le cas des filles, qui à cause de leur mariage changeaient de nom. Exemple: Danielle Lapierre, fille de Denise Préville.
- 4- Les familles qui sont inscrites dans cette annexe ont vécu dans la paroisse, les enfants y furent baptisés à quelques exceptions près. Tous ceux et celles qui ont quittés, qui sont décédés jeunes, ou que leur descendance s'est éteinte, n'ont pas été reporté dans les générations suivantes.

- 5- Les noms des conjoints, les dates de mariage, les années de naissance sont là pour Vous permettre de différencier les nombreuses personnes qui ont porté les mêmes noms à différentes époques.
- 6- Dans plusieurs cas, vous verrez à la dernière génération de plusieurs familles l'exemple suivant:

Père	Mère	date de mariage
enfants: Pierre 1955, Jean 1958, Jacques 1962, Marie 1965		
Pierre	célibataire	
Jean	célibataire	

Les noms de Jacques et de Marie ne sont pas reportés parce qu'ils sont nés après 1960.

- 7- Il faut toujours garder à l'esprit que cette annexe n'est pas l'arbre généalogique des familles. C'est plutôt l'illustration de la continuité des familles qui ont bâti cette paroisse.
- 8- A la page 377 vous trouverez un index qui vous avise dans quelle ancienne famille votre nom peut être inscrit.
- 9- A quelques reprises certains noms surviennent sans être mentionnés dans la génération précédente; deux raisons peuvent en être la cause:
 - 1- cette personne peut avoir été baptisée à l'extérieur de la paroisse
 - 2- le nom qu'elle porte peut être différent de celui qui est inscrit aux registres. Un fait que nous avons rencontré à plusieurs reprises au cours de nos recherches.
- 10- La plus grande partie des renseignements concernant ces anciennes familles nous a été fournie par des membres de chacune de celle-ci. Ces listes n'ont pas été vérifiées ni corrigées, nous vous les présentons avec toutes ses imperfections et sans aucune prétention. J'espère que le plaisir que vous aurez à parcourir ces pages vous fera oublier les erreurs que vous pourrez y relever.

Voici la liste des ancêtres, qui ont débuté nos anciennes familles.

François-Xavier Blouin	Joseph Lafrenière
Olivier Blouin	François Lamontagne
Joseph Boucher	Joseph Landry
Bonaventure Brouillette	Charles Laporte
Benjamin Chevalier	Pierre Loiseau
Jean-Baptiste Chevrette	Urgel Malo
Louis Comtois	Gonzague Neveu
Jean-Baptiste Courchesne	Louis Parent
James Daly	Charles Préville
Joseph Desrosiers	François-Xavier Robert
François Ducharme	Louis Sicard
Charles Garceau	Etienne Simard
Benjamin Geoffroy	Jean Simard
Jean-Baptiste Grégoire	Jérôme Simard
Pierre Hétu	

Votre nom	Les anciennes familles
Arbour	Chevrette, Ducharme, Hétu, Perreault.
Ayotte	Parent.
Beaudry	Chevrette, Grégoire, Malo, Neveu, Perreault, Sicard, Simard.
Beaulieu	Chevrette, Ducharme, Perreault.
Beauséjour	Blouin, Brouillette, Chevalier, Ducharme, Hétu, Laporte, Neveu, Perreault, Sicard, Simard.
Blouin	Courchesne, Ducharme, Grégoire, Landry, Neveu
Bordeleau	Malo.
Boucher	Courchesne, Ducharme, Lafrenière, Neveu, Parent, Perreault, Simard.
Bourgeois	Garceau, Grégoire.

Brien	Courchesne
Brouillette	Chevrette
Bruneau	Chevrette, Ducharme, Garceau.
Charland	Blouin, Landry.
Chevalier	Chevrette, Garceau.
Chevrette	Chevalier, Ducharme, Lafrenière, Laporte, Neveu, Perreault, Simard.
Codère	Ducharme, Neveu.
Comtois	Blouin
Couchesne	Chevrette, Grégoire, Héту.
Coutu	Ducharme, Neveu.
Daly	Perreault.
DeGrandpré	Geoffroy.
DeSerre	Héту.
Desjardins	Garceau, Neveu, Simard.
Desrochers	Boucher, Courchesne.
Dubeau	Chevrette, Laporte, Robert.
Ducharme	Boucher, Brouillette, Chevrette, Courchesne, Grégoire, Lafrenière, Neveu, Perreault, Simard.
Dupuis	Brouillette.
Fafard	Boucher, Courchesne.
Filion	Geoffroy, Lamontagne, Laporte.
Forest	Héту, Laporte.
Gagné	Héту, Laporte.
Garceau	Daly, Grégoire, Neveu, Perreault, Simard.
Gaudet	Héту, Parent.
Généreux	Courchesne, Héту.
Geoffroy	Neveu, Simard.
Gervais	Neveu.
Giguerre	Héту, Laporte.
Gingras	Ducharme, Neveu.

Grégoire	Brouillette, Chevrette, Ducharme, Geoffroy, Lamontagne, Laporte, Malo, Neveu, Perreault, Robert, Simard.
Grenier	Boucher, Courchesne, Perreault, Simard.
Héroux	Malo, Préville.
Hétu	Préville.
Ingram	Loiseau.
Joly	Ducharme, Neveu, Simard.
Lachapelle	Brouillette, Chevrette.
Lacourse	Chevrette, Ducharme, Neveu, Simard.
Ladouceur	Lafrenière.
Lafrenière	Neveu.
Lamontagne	Garceau, Geoffroy, Grégoire, Lafrenière.
Landry	Ducharme, Grégoire, Hétu, Neveu.
Lapierre	Préville.
Laporte	Blouin, Chevrette, Daly, Ducharme, Garceau, Geoffroy, Hétu, Lamontagne, Neveu, Parent, Simard.
Larivière	Neveu, Parent, Perreault, Simard.
Larochelle	Courchesne, Ducharme, Neveu.
Latour	Blouin.
Laurin	Desrosiers.
Lebel	Perreault.
Lefebvre	Geoffroy, Lafrenière, Lamontagne.
Lemire	Perreault, Simard.
Lemonde	Loiseau.
Lépine	Chevrette, Robert.
Malo	Chevrette, Ducharme, Grégoire, Neveu, Perreault, Simard.
Marchand	Garceau.
Marois	Laporte.
Morneau	Chevrette, Ducharme, Grégoire, Neveu.

Mongrain	Geoffroy, Lamontagne.
Neveu	Ducharme, Grégoire, Préville, Simard.
Noury	Garceau, Grégoire, Neveu, Simard.
Paré	Chevrette, Robert.
Parent	Chevrette, Desrosiers, Ducharme, Héту, Neveu, Perreault.
Perreault	Chevrette, Ducharme, Geoffroy, Grégoire, Héту, Laporte, Malo, Neveu, Préville, Robert, Simard.
Picard	Simard.
Plante	Héту, Neveu, Simard.
Préville	Ducharme, Malo.
Racette	Garceau.
Ratelle	Laporte.
Riberdy	Boucher, Couchesne.
Rivest	Parent, Simard.
Robert	Chevrette, Garceau.
Robillard	Ducharme, Grégoire, Neveu, Simard.
Roy	Blouin, Chevrette, Ducharme, Grégoire, Landry.
Saint-André	Héту.
Sicard	Chevrette, Ducharme, Héту, Simard.
Simard	Brouillette, Chevrette, Courchesne, Ducharme, Héту, Laporte, Neveu, Perreault.
Stafford	Garceau, Geoffroy, Grégoire, Lamontagne.
Thouin	Chevrette, Grégoire.
Turgeon	Chevrette, Grégoire.
Tremblay	Ducharme, Neveu.
Trudel	Courchesne, Ducharme, Laporte, Neveu, Perreault, Simard.
Valois	Héту.
Venne	Boucher, Courchesne, Ducharme, Garceau, Neveu, Simard.
Vincent	Ducharme, Malo, Neveu.

LA FAMILLE BLOUIN

François-Xavier Blouin était originaire de Sainte-Anne de Québec. Il épousait, le 3 août 1847, à Saint-Joachim (Québec), Justine Gagnon. Il vint à Saint-Ambroise quelque temps plus tard car il a déjà un enfant à son arrivée. Le premier document qui nous confirme sa présence est l'enregistrement du baptême de son second enfant, en 1849. Il s'est installé sur une ferme dans le 6ème rang aujourd'hui habitée par Monsieur Maurice Blouin et sa famille.

François-Xavier Blouin *épouse Justine Gagnon, le 3 août 1847.*
enfants: Joseph....., Philibert 1849, Eleuthère
1851, Théophile 1857, François.....

2ème GENERATION

Eleuthère Blouin *épouse Célina Mercier, le 16 janvier 1877.*
fils de *enfants: Flore 1879, Emma 1881, Elisabeth*
François-Xavier *1883, Régina 1885, Marguerite 1888,*
Joseph 1890.

Théophile Blouin *épouse Marguerite Brien dit Desrochers, le 9 jan-*
fils de *vier 1888.*
François-Xavier *enfants: Paméla 1889, Hélène 1890, Ludger*
1894, Marcel 1896, Antoinette 1898,
Lucien 1900, Léon 1902, Délia-Alice
1904.

François Blouin *épouse Edwibge Simard, le 16 janvier 1877.*
fils de *enfants: Ernest 1879, Octavien 1885, Camille*
François-Xavier *1890, Annie 1892, Paméla 1895,*
Roméo 1898, Adrien 1900.

3ème GENERATION

Elisabeth Blouin *épouse Wilfrid Laporte, le 1 février 1923.*
fille de
Eleuthère Blouin

Régina Blouin *épouse Trefflé Comtois, le 4 octobre 1910.*
fille de *enfants: Annette 1916, Laurette 1918, Omer*
Eleuthère Blouin *1922, Léo 1926, Jean 1928, Thérèse*
1930.

Marguerite Blouin *épouse Alfred Comtois, le 3 octobre 1911.*
fille de *enfants: Laurent 1912, Berthe 1914.*
Eleuthère Blouin

La famille Blouin (suite)

Joseph Blouin
fils de
Eleuthère Blouin

*épouse Clémentine Dupuis, le 16 juin 1920.
enfants: Lucienne 1921, Yvette 1923, Léon
1925, Rollande 1927, Jeannine 1929,
Pauline 1929, Maurice 1930, Jean-Marie
1932, Yvonne 1935, Florian 1937.*

* * * *

Octavien Blouin
fils de
François Blouin

*épouse Emélie Landry, le 11 février 1920.
enfants: Charlemagne 1923, Laurence 1924,
Jeanne 1927.*

Annie Blouin
fille de
François Blouin

*épouse Jean-Baptiste Latour, le 8 janvier 1917.
enfants: Yvanoë 1920, Yvana 1924, Germain
1928, Julien 1930.*

Roméo Blouin
fils de
François Blouin

*épouse Gertie Lane, le.....
enfants: René 1921, Aurélien 1927, Raymond
1931, Laurent 1933.*

4ème GENERATION

Omer Comtois
fils de
Régina Blouin

*épouse Cécile Beauséjour, le 14 juin 1945.
enfants: Diane 1950, Alain 1954.*

* * * *

Maurice Blouin
fils de
Joseph Blouin

*épouse Marie-Claire Laliberté, le 19 octobre 1957
enfants: Michel 1958, Nicole 1960, France 1963,
Mario 1966, Martin 1972.*

Yvonne Blouin
fille de
Joseph Blouin

*épouse Marcel Beauséjour, le 27 avril 1957.
enfants: Marcelin 1963, Julie 1968.*

* * * *

Laurence Blouin
fille de
Octavien Blouin

*épouse Lawrence Roy, le 14 août 1943.
enfants: Doris 1944, Jean 1947, Jacqueline
1953, Louise 1956.*

* * * *

La famille Blouin (suite)

Germain Latour *Célibataire*
fils de
Annie Blouin

5ème GENERATION -----

Diane Comtois *Célibataire*
fille de
Omer Comtois

Alain Comtois *épouse Lise Pagé, le 20 août 1977.*
fils de *enfant: Karine 1980.*
Omer Comtois

* * * *

Jacqueline Roy *épouse Jocelyn Charland, le 23 juin 1973.*
fille de *enfants: Hélène 1974, Céline 1976, Patric 1979*
Laurence Blouin

Louise Roy *Célibataire*
fille de
Laurence Blouin

LA FAMILLE OLIVIER BLOUIN

Olivier Blouin et François-Xavier étaient probablement deux frères. Ils sont arrivés à peu près à la même époque. Olivier était déjà marié à son arrivée, il avait 28 ans quand il fit baptiser son fils Romain le 3 mai 1844. C'est le premier acte où son nom figure dans les registres de la paroisse de Saint-Ambroise.

Olivier Blouin *époux de Angèle Charbonneau.*
enfants: Olivier-Romain 1844, Clovis 1849,
Appoline 1853, Marie 1855.

2ème GENERATION

Clovis Blouin *épouse Hélène Grégoire, le 7 février 1874.*
fils de *enfants: Donat 1875, Ernest 1876, Damien-*
Olivier Blouin *Wilfrid 1877, Siméon Emery 1878,*
Clovis 1880, Philorum 1885, John 1887
Agnès 1891, Octavie 1893, Apollinaire
1898.

3ème GENERATION

Clovis Blouin *épouse Louisa Robitaille, le 6 juillet 1903.*
fils de *enfants: Lionel 1904, Joseph 1906, Adrien 1908*
Clovis Blouin *Dolorès 1909, Lucien 1912, Viateur*
1914, René 1917.

Philorum Blouin *épouse Marguerite Bastien, le 28 janvier 1918.*
fils de *enfants: Gertrude 1918, Simone 1924, Damien-*
Clovis Blouin *Robert-Wilfrid 1927.*

Donat Blouin *épouse Rose-Anna Grenier, en 1899.*
fils de *enfants: Antonio 1900, Léo 1904, Lucienne*
Clovis Blouin *1906, Irène 1910, Imelda 1912, Hélène*
1916, Deliphat 1918, Eva 1922, Ronald
1924.

4ème GENERATION

Hélène Blouin *épouse William Roy, le 28 décembre 1936.*
fille de *enfants: Raymond 1939, Raymonde 1942.*
Donat Blouin

Olivier Blouin (suite)

5ème GENERATION

Raymond Roy *Célibataire*
fils de
Hélène Blouin

Raymonde Roy *Célibataire*
fille de
Hélène Blouin

LA FAMILLE JOSEPH BOUCHER

La famille de Monsieur Joseph Boucher habite dans la paroisse depuis 1844. Le baptême de son fils Jules, le 15 septembre 1844, en fait foi. La terre paternelle était sise dans le 4ème rang, où demeure aujourd'hui Monsieur Jean-Claude Malo.

Joseph Boucher épouse Charlotte Roy
 enfants: Jules 1844, Vitaline 1845, Louis 1847,
 Emélie 1848, Azarie 1850.

2ème GENERATION

Louis Boucher épouse Elisa Marion.
fils de enfants: Vitaline 1869, Isaie 1871, Azarie 1873,
Joseph Boucher Louis 1877, Delmina 1881, Léon 1883,
 Joseph 1885, Hervé 1887, Lydia 1890.

3ème GENERATION

Joseph Boucher épouse Rose-Ida Courchesne, le 23 juillet 1912.
fils de enfants: Réginald 1914, Victorin 1916, Marie-
Louis Boucher Thérèse 1918, Bernard 1920, Madeleine
 1921, Laurette 1922, Claire 1924,
 Jean 1926, Jeannine 1927, Pierrette
 1930, Louis 1932, Jacques 1937, Paul
 1937.

4ème GENERATION

Réginald Boucher épouse Alice Lane, le 16 septembre 1939.
fils de enfants: Roger 1940, Jacqueline 1941, Monique
Joseph Boucher 1943, Agathe 1948, Louis 1950, Michel
 1953, Jules 1955.

Victorin Boucher épouse Réjeanne Nadeau, le 6 février 1943.
fils de enfants: Robert 1944, Jeanne 1945, Marguerite
Joseph Boucher 1950, Yves 1954.

Marie-Thérèse Boucher épouse Donation Riberdy, le 26 août 1944.
fille de enfants: Hélène 1945, Huguette 1947, Eveline
Joseph Boucher 1949, Jacinthe 1951, Jean-Pierre 1952,
 Lucie 1955, François 1957.

Joseph Boucher (suite)

- Bernard Boucher
fils de
Joseph Boucher
*épouse Fernande Simard, le 24 juin 1944.
enfants: Louise 1945, Claude 1949, Marcel 1951
Rolland 1953, Alice 1954, Angèle 1957,
Guy 1961.*
- Madeleine Boucher
fille de
Joseph Boucher
*épouse Jean-Paul Desrochers, le 5 août 1948.
enfants: Diane 1949, François 1950, Rollande
1951, François 1953.*
- Laurette Boucher
fille de
Joseph Boucher
*épouse Joseph Ducharme, le 26 décembre 1946.
enfants: Paul 1948, Jeannine 1950, André 1952,
Ginette 1954, Micheline 1957.*
- Jean Boucher
fils de
Joseph Boucher
*épouse Florida Ricard, le 7 mai 1949.
enfants: Marielle 1950, Joseph 1951, Micheline
1953, Lise 1955, Pierre 1958, Denis
1962, Christiane 1965.*
- Jacques Boucher
fils de
Joseph Boucher
*épouse Cécile Turcotte, le 26 octobre 1963.
enfants: Rita 1964, Sylvain 1965, Paul 1967.*

5ème GENERATION

- Louis Boucher
fils de
Réginald Boucher
*épouse Francine Prud'homme.
enfant: Julie 1978*
- Michel Boucher
fils de
Réginald Boucher
*demeure avec Johanne Neveu
enfant: Frédéric 1979.*
- * * * *
- Hélène Riberdy
fille de
Marie-Thérèse Boucher
*épouse Normand Faffard, le 29 juin 1973.
enfants: Chantal 1974, Yanik 1976, Annie 1979.*
- Huguette Riberdy
fille de
Marie-Thérèse Boucher
Célibataire.

Joseph Boucher (suite)

Jean-Pierre Riberdy
fils de
Marie-Thérèse Boucher

Célibataire

François Riberdy
fils de
Marie-Thérèse Boucher
* * * *

Célibataire.

Louise Boucher
fille de
Bernard Boucher

*épouse Réal Grenier, le 18 septembre 1965.
enfants: Stéphane 1968, Gyslain 1979.*

Marcel Boucher
fils de
Bernard Boucher

*épouse Lisette Gagnon, le 22 juillet 1978.
enfant: Francis 1980.*

Holland Boucher
fils de
Bernard Boucher

*demeure avec Thérèse Plante.
aucun enfant.*

Alice Boucher
fille de
Bernard Boucher

Célibataire.

Angèle Boucher
fille de
Bernard Boucher
* * * *

Célibataire.

Diane Desrochers
fille de
Madeleine Boucher

Célibataire.

François Desrochers
fils de
Madeleine Boucher
* * * *

*épouse Chantal Préville, le 19 juin 1976.
aucun enfant.*

André Ducharme
fils de
Laurette Boucher

Célibataire

Joseph Boucher (suite)

Ginette Ducharme
fille de
Laurette Boucher

*épouse Denis Venne, le 8 juin 1974.
enfants: Sébastien 1977, Patrice 1980.*

* * * *

Pierre Boucher
fils de
Jean Boucher

Célibataire.

Joseph Boucher
fils de
Jean Boucher

*épouse Denise Lafrenière, le 7 juin 1975.
enfants: Audrey 1978, Patrice 1980.*

LA FAMILLE DE BONAVENTURE BROUILLETTE

Bonaventure Brouillette était originaire de L'Assomption. Il est arrivé ici après son mariage avec quelques enfants. Il est inscrit au registre de la paroisse; lors de la naissance et du décès d'un enfant en 1834. La terre habitée par Monsieur George-Albert Emery, dans le rang double, était la terre ancestrale.

Bonaventure Brouillette épouse *Véronique Dalbec*, à l'Assomption, le 13 octobre 1817.
 enfant: *Joseph* 1832.

2ème GENERATION

Joseph Brouillette épouse *Angélique Desrosiers*, le 7 novembre 1854
 fils de enfants: *Joseph* 1855, *Marie-Louise* 1863, *Gaspard* 1865, *Damien* 1867, *Aristide* 1869
 Bonaventure Brouillette *Rose-Anna* 1870, *Alfred* 1877.

3ème GENERATION

Joseph Brouillette épouse *Malvina Laurin*, le 12 juillet 1904.
 fils de enfants: *Marie-Blanche-Irène* 1907, *Joseph* 1912.
 Joseph Brouillette

Gaspard Brouillette épouse *Marie-Anne Coutu*, le 10 novembre 1891.
 fils de enfants: *Marie-Aurore* 1893, *Wilfrid* 1894, *Osius* 1896, *Jean-Baptiste* 1897, *Albert* 1899, *Arcade* 1901, *Rose-Délia* 1902, *Ulric* 1903, *Marie-Ange* 1905, *Azélus* 1907, *Omer* 1909, *Rosaire* 1911, *Elvas* 1913, *Marie-Jeanne* 1917, *Maurice* 1919.
 Joseph Brouillette

Aristide Brouillette épouse *Marie-Louise Bastien*, le 4 février 1896.
 fils de enfants: *Marie-Flore* 1897, *Joseph-Wilfrid-Ulric* 1892, *Régina* 1903, *Adélard* 1905, *Alma* 1909.
 Joseph Brouillette

4ème GENERATION

Joseph Brouillette épouse *Laurette Geoffroy*, le 26 septembre 1936.
 fils de enfants: *Lise* 1937, *André* 1939, *Micheline* 1944, *Jacques* 1945, *Marcel* 1946, *Robert* 1949, *Francine* 1950, *Pierre* 1956.
 Joseph Brouillette

* * * *

Bonaventure Brouillette (suite)

Alvas Brouillette *épouse Laurette Préville, le 1 juillet 1939.*
fils de *enfants: Jean-Marc 1941, Françoise 1943, Denise*
Gaspard Brouillette *1945, Gisèle 1947, Thérèse 1950, Denis*
 1953, Madeleine 1954, Luc 1959.

* * * *

Alma Brouillette *épouse Adrien Dupuis, le 24 avril 1927.*
fille de *enfants: Georges 1934, Huguette 1936, Thérèse*
Aristide Brouillette *1938, Bernard 1940. Rosaire 1945,*
 Francine 1948.

5ème GENERATION

Lise Brouillette *épouse Paul Lachapelle, le 7 septembre 1959.*
fille de *enfants: Johanne 1962, Pierre 1963, François*
Joseph Brouillette *1965.*

André Brouillette *épouse Victoire Tremblay, le 17 août 1963.*
fils de *enfants: Denis 1964, Daniel 1964.*
Joseph Brouillette

Jacques Brouillette *épouse Cécile Tremblay, le 25 juillet 1970.*
fils de *enfants: Pascal 1974, Luc 1976.*
Joseph Brouillette

Robert Brouillette *épouse Francine Lagacé, le 29 mai 1971.*
fils de *enfants: Eric 1974, Martin 1977.*
Joseph Brouillette

Francine Brouillette *épouse Pierre Grégoire, le 12 août 1972.*
fille de *enfant: Sébastien 1977.*
Joseph Brouillette

Pierre Brouillette *épouse Jeanne Sanregret, le 14 décembre 1974.*
fils de *enfant: Patric 1975.*
Joseph Brouillette

* * * *

Denise Brouillette *épouse Roméo Beauséjour, le 1 juillet 1967.*
fille de *enfants: Annie 1973, Nadine 1976, Pascale 1979*
Alvas Brouillette

Bonaventure Brouillette (suite)

Gisèle Brouillette *épouse Guy Simard, le 1 juillet 1967.*
fille de *enfants: François 1969, Bruno 1973, Caroline*
Alvas Brouillette *1976.*

Thérèse Brouillette *épouse Yvon Ducharme, le 2 juin 1973.*
fille de *aucun enfant.*
Alvas Brouillette

Denis Brouillette *épouse France Chevrette.*
fils de *enfant: Valérie 1979.*
Alvas Brouillette

LA FAMILLE BENJAMIN CHEVALIER

Benjamin Chevalier était originaire de l'Isle du Pas. Il avait épousé, dans cette paroisse, Josephthe Bélisle-Germain, le 23 octobre 1821. La naissance d'une fille appelée Rose, baptisée le 26 juin 1832, nous fait connaître la date approximative de son arrivée chez nous. A cette date, il avait un fils de neuf ans nommé Cyprien qui sera celui qui assurera la continuité des Chevaliers dans la paroisse.

Benjamin Chevalier *avait pour épouse Josephthe Bélisle-Germain.*
enfants: Cyprien 1823, Rose 1832.
2ème noce: Angèle Christin, le 29 juillet 1833.
enfants: Elise 1834, Elisabeth 1835, Philomène
1840, Arméline 1843, Julie 1846,
Cléophas 1847.

2ème GENERATION

Cyprien Sulpice Chevalier *épouse Louise Héту, le 20 octobre 1851.*
fils de *aucun enfant.*
Benjamin Chevalier *2è noce: Joséphine Laforest, le 7 janvier 1874.*
enfants: Joseph 1875, Euclide 1883.

3ème GENERATION

Joseph Chevalier *épouse Rose-Anne Beauregard, le 1 février 1904.*
fils de *enfants: Léo 1907, Philippe 1909, Armand 1910*
Cyprien Chevalier

Euclide Chevalier *Célibataire.*
fils de
Cyprien Chevalier

4ème GENERATION

Léo Chevalier *épouse Elmira Versaille, le 1 juin 1932.*
fils de *enfants: Rose-Aimée 1933, Victor 1938, Julien*
Joseph Chevalier *et Jules 1943.*

Philippe Chevalier *épouse Madeleine Grégoire, le 1935.*
fils de *enfants: Cécile 1937, Yvette 1940, Noella 1941,*
Joseph Chevalier *2ème noce: Gilberte Chevrette, le 4 août 1942.*
aucun enfant.

Benjamin Chevalier (suite)

Armand Chevalier
fils de
Joseph Chevalier

*épouse Laura Tremblay, le 30 décembre 1936.
enfants: Réal 1938, Jeanne 1940, Jean 1941,
Rolland 1946, Florian 1947, Lise 1952.*

5ème GENERATION

Julien Chevalier
fils de
Léo Chevalier

*épouse Lise Garceau, le 25 juin 1966.
enfants: Christine 1967, Marie-Claude 1969.*

* * * *

Cécile Chevalier
fille de
Philippe Chevalier

*épouse Gaétan Beauséjour, le 15 août 1959.
enfants: Sylvain 1960, Yvan 1961, Chantal 1963,
Guylaine 1965, Marysol 1974.*

Yvette Chevalier
fille de
Philippe Chevalier

*épouse Maurice Beauséjour, le 20 juillet 1963.
enfants: Martin 1964, Joel 1966, Dany 1975.*

Noëlla Chevalier
fille de
Philippe Chevalier

*épouse Jean-Claude Chevrette, le 18 juillet 1964.
enfants: Tommy 1965, Nancy 1968, Sammy
1980.*

6ème GENERATION

Sylvain Beauséjour
fils de
Cécile Chevalier

Célibataire.

LA FAMILLE JEAN-BAPTISTE CHEVRETTE

Jean-Baptiste Chevette est venu s'établir à Saint-Phillipe de Kildare, avec son épouse et ses deux fils Jean-Baptiste et Rémi, en 1832.

La même année, il va chez le notaire de la paroisse de Saint-Phillipe pour faire son testament; par celui-ci, il cède à son fils Jean-Baptiste une terre sise dans le 5ème rang, sur le lot No. 10. (Cette terre est aujourd'hui habitée et cultivée par un de ses arrières petits-fils, Bertrand Chevette) A son fils Rémi, une terre sise dans le rang de Kildare sur le lot No. 5. Celle-la aussi est habitée et cultivée par un de ses arrières petits-fils, Ronald Chevette.

Jean-Baptiste et Rémi, quatre ans plus tard, par contrat notarié, échangeront leurs terres.

Jean-Baptiste s'établira sur la ferme de Kildare et en sera propriétaire jusqu'au jour où il la cédera à son fils Gonzague, celui-ci la laissera à son tour à son fils Albert qui, par la suite, la légua à Ronald. Cette terre, portant le No. de lot 318, appartient sans interruption de père en fils à la famille Chevette depuis 1832.

Jean-Baptiste Chevette *épouse Marie-Antoinette Houle.*
enfants. Jean-Baptiste 1805, Rémi 1807.

2ème GENERATION

Jean-Baptiste Chevette *épouse Julie Luneau, le 5 février 1835.*
fils de *enfants: Isaie 1840, Gonzague 1853, Ludger*
Jean-Baptiste Chevette *1857.*

3ème GENERATION

Gonzague Chevette *épouse Octavie Charette.*
fils de *enfants: Adélard 1882, Mathilda 1884, Joseph*
Jean-Baptiste Chevette *1886, Anna 1889, Albert 1891.*

Ludger Chevette *épouse Marie-Erménégilde Perreault, le 5 février*
fils de *1883.*
Jean-Baptiste Chevette *enfants: Anna 1884, Adélard 1888, Rodolphe*
 1890, Joseph 1892.

Jean-Baptiste Chevette (suite)

4ème GENERATION

Adélarde Chevette
fils de
Gonzague Chevette

épouse *Amenda Ducharme*, le 21 février 1905.
enfants: *Flore-Ida* 1905, *Léo* 1907, *Josephat*
1908, *Doralice* 1910, *Annette* 1913,
Yvette 1920, *Florian* 1923, *Gilles* 1925,
Réal 1927.

Mathilda Chevette
fille de
Gonzague Chevette

épouse *Phidias Robert*, le 26 septembre 1904.
enfants: *Adrien* 1907, *Irène* 1909, *Damien* 1910,
Jeanne 1912, *Blanche* 1914, *Annette*
1916.

Joseph Chevette
fils de
Gonzague Chevette

épouse *Marie-Blanche Marchand*, le 16 juin 1909.
enfants: *Conrad* 1910, *Jeanne* 1912, *Marie* 1915,
Bernard 1916, *Blandine* 1918, *Abel*
1919, *Georgette* 1921, *Clara* 1922, *Gon-*
zague 1924, *Alfred* 1925, *Dominique*
1927, *Aline* 1929, *Guy* 1930, *Denise*
1937.

Anna Chevette
fille de
Gonzague Chevette

épouse *Pierre Robert*, le 20 septembre 1909.
enfants: *Marie-Ange* 1911, *Alice* 1913, *Viateur*
1917, *Louis-Joseph* 1918, *Médéric* 1921

Albert Chevette
fils de
Gonzague Chevette

épouse *Lucie Perreault*, le 7 juillet 1914.
enfants: *Fleur-Ange* 1916, *Fernand* 1917, *Si-*
mone 1919, *Gilberte* 1919, *Marcel*
1920, *Ronald* 1922, *Fleurimond* 1923,
Jean-Paul 1925, *Louis-Joseph* 1928,
Monique 1930, *Ronald* 1932.

* * * *

Anna Chevette
fille de
Ludger Chevette

épouse *Joseph Grégoire*, le 26 janvier 1904.
enfants: *Emilien* 1904, *Alfred* 1906, *René* 1908,
Adélarde 1912, *Ronald* 1914, *Marcel*
1918, *Lucien* 1920, *Simone* 1926.

Adélarde Chevette
fils de
Ludger Chevette

épouse *Marie-Louise Ducharme*, le 29 juin 1909.
enfants: *Lauréa* 1912, *Antoinette* 1914, *Simone*
1921, *Diane* 1929.

Jean-Baptiste Chevette (suite)

Rodolphe Chevette
fils de
Ludger Chevette

*épouse Alida Ducharme, le 8 juillet 1913.
enfants: Alice 1914, Irène 1915, Fleurette 1916,
Paul 1918, Roger 1920, Jean 1922,
Jeannette 1925, Yvonne 1926, Jacques
1933.*

Joseph Chevette
fils de
Ludger Chevette

*épouse Emélie Roy, le 13 janvier 1914.
enfants: Orise 1914, William 1916, L.ély 1917.
2ème épouse: Azilda Simard, le 23 mars 1920.
enfants: Véronique 1921, Gérald 1922, Sylvette
1924.*

5ème GENERATION

Flore-Ida Chevette
fille de
Adélarde Chevette
à Gonzague

*épouse Onésime Simard, le 22 avril 1931.
enfants: Denis 1932, Clément 1934, Léo 1935,
Jean-Maurice 1937, Madeleine 1938,
Bertrand 1940, Jules 1942, André 1944,
Hubert 1946, Denise 1948.*

Doralice Chevette
fille de
Adélarde Chevette
à Gonzague

*épouse Emile Bruneau, le 7 août 1937.
aucun enfant.*

Réal Chevette
fils de
Adélarde Chevette
à Gonzague

*épouse Agnès Poirier, le 27 août 1949.
enfants: Ginette 1950, André 1952, Léo 1954,
Raymonde 1956, Daniel 1961, Manon
1966.*

* * * *

Irène Robert
fille de
Mathilda Chevette

*épouse Pierre Paré, le 24 octobre 1936.
enfants: Noella 1937, Jean 1938, Denise 1941,
Pierrette 1942, Suzanne 1943, Jean-
Pierre 1945.*

* * * *

Abel Chevette
fils de
Joseph Chevette
à Gonzague

*épouse Jacqueline Leblanc, le 23 octobre 1947.
enfants: Danielle 1948, Luce 1952, Jacinthe
1953, France 1955, Serge 1956, Benoît
1963.*

Jean-Baptiste Chevrette (suite)

Georgette Chevrette
fille de
Joseph Chevrette
à Gonzague
épouse *Gérald Grégoire, le 4 octobre 1943.*
enfants: Jacques 1946, Micheline 1947, Pierre
1949, Luc 1952, Sylvie 1955.

Dominique Chevrette
fils de
Joseph Chevrette
à Gonzague
épouse *Andrée Leblanc, le 10 août 1949.*
enfants: Claude 1951, Nicole 1953, Carmen
1955, Yves 1957, Marc 1961, Sylvain
1963, Romain 1967.

Aline Chevrette
fille de
Joseph Chevrette
à Gonzague
épouse *Guy Grégoire, le 2 octobre 1950.*
enfants: Jean-Guy 1951, Gilles 1953, Angèle
1954, Bernard 1959.

* * * *

Marie-Ange Robert
fille de
Anna Chevrette
épouse *Gérard Lépine, le 26 juin 1940.*
enfant: Jean-Claude 1952.

Alice Robert
fille de
Anna Chevrette
épouse *Isaie Perreault, le 28 décembre 1938.*
enfant: Marielle 1953.

Viateur Robert
fils de
Anna Chevrette
épouse *Hermine Grégoire, le 12 novembre 1946.*
enfants: Jean-Pierre 1947, Luc 1949, Gratien
1951, Anne-Marie 1959.

Médéric Robert
fils de
Anna Chevrette
épouse *Germaine Champagne, le 4 octobre 1945.*
enfants: Monique 1946, Michel 1949, Denis
1952, Gaston 1954.

* * * *

Gilberte Chevrette
fille de
Albert Chevrette
épouse *Phillipe Chevalier, le 4 août 1942.*
aucun enfant.
2ème époux: Sarto Bertrand, le 28 juin 1972.

Jean-Paul Chevrette
fils de
Albert Chevrette
épouse *Laurette Perreault, le 4 septembre 1947.*
enfants: Marie 1948, Suzanne 1949, Françoise
1951, Aluin 1955, Bertrand 1956,
Carmen 1959, Lyne 1966.

Jean-Baptiste Chevette (suite)

Louis-Joseph Chevette
fils de
Albert Chevette
*épouse Claire Perreault, le 26 octobre 1950.
enfants: Jeannine 1951, Michel 1953, Richard
1956, Liette 1958. Reine 1959, Angèle
1962.*

Ronald Chevette
fils de
Albert Chevette
*épouse Gisèle Gariépy, le 27 août 1955.
enfant: Christian 1959.*

* * * *

Alfred Grégoire
fils de
Anna Chevette
*épouse Eléonore Perreault, le 24 octobre 1928.
enfants: Emilien 1929, Bernadette 1930, Agathe
1933, Estèle 1931, Bernard 1934.
2ème nocé: Berthe Massicotte, le 16 juin 1937.
enfants: Omer 1938, Yvette 1940, Reine 1941,
André 1942, Armande 1945.*

René Grégoire
fils de
Anna Chevette
*épouse Aurore Perreault, le 27 juin 1928.
enfants: Rolland 1930, Bertrand 1932, Made-
leine 1933, Guylaine 1941, Lise 1945.*

Ronald Grégoire
fils de
Anna Chevette
*épouse Yvette Bourgeois, le 9 juin 1937.
enfants: Pierrette 1938, Huguette 1939, Ray-
monde 1940, Nicole 1941, Jean-Guy
1946.*

Marcel Grégoire
fils de
Anna Chevette
*épouse Fernande Coutu, le 25 juillet 1942.
enfants: Ginette 1944, Claude 1945, Normand
1947, Réjean 1949, Francine 1950,
Diane 1951, André 1953, Jocelyn
1956, Danielle 1958, François 1961.*

* * * *

Simone Chevette
fille de
Adélarde Chevette
à Ludger
*épouse Romulus Roy, le 25 octobre 1944.
enfants: Robert 1945, Manon 1954, Ginette
1956, Michelle 1959.*

Diane Chevette
fille de
Adélarde Chevette
à Ludger
*épouse Jean Sicard, le 14 juillet 1955.
enfants: Daniel 1957, Pierre 1958, Richard
1960, Maryse 1962, Marc 1964, France
1965.*

* * * *

Jean-Baptiste Chevette (suite)

Jean Chevette
fils de
Rodolphe Chevette
épouse Hortense Ducharme, le 5 janvier 1949.
enfants: Thérèse 1949, Rolland 1950, Clémence
1953, Robert 1955, Denise 1957, Ghys-
lain 1957, Mario 1959.

Jacques Chevette
fils de
Rodolphe Chevette
épouse Marcelle Simard, le 1 juin 1957.
enfants: Angèle 1958, Raymonde 1959, Jacinthe
1960, André 1960, Sylvie 1963.

* * * *

William Chevette
fils de
Joseph Chevette
à Ludger
épouse Claire Lafrenière, le 27 décembre 1937.
enfants: Gérald 1941, Michel 1942, Jean-Claude
1943, Lise 1945, Micheline 1948, Fran-
çois 1954, France 1956.

Sylvette Chevette
fille de
Joseph Chevette
à Ludger
épouse Lionel Laporte, le 6 septembre 1947.
enfants: Jacinthe 1958, Sylvie 1961.

6ème GENERATION

Denis Simard
fils de
Flore-Ida Chevette
épouse Lucille Roy, le 6 octobre 1956.
enfants: Michel 1957, Daniel 1958, Robert
1960, Serge 1961, Paul 1965.

Léo Simard
fils de
Flore-Ida Chevette
épouse Céline Courchesne, le 7 septembre 1957.
enfants: Marie-France 1958, Jean-François 1960,
Josée-Michelle 1962, Maryse 1963.

Jean-Maurice Simard
fils de
Flore-Ida Chevette
épouse Louise Raymond, le 17 septembre
1966.
aucun enfant.

* * * *

Ginette Chevette
fille de
Réal Chevette
Célibataire

André Chevette
fils de
Réal Chevette
épouse Manon Contré, le 11 août 1979.
aucun enfant.

Jean-Baptiste Chevette (suite)

Léo Chevette
fils de
Réal Chevette

*épouse Monique Lavigne, le 29 mai 1976.
enfants: Hugo 1978, Simon 1980.*

* * * *

Jean-Pierre Paré
fils de
Irène Robert

*épouse Francine Marion, le 22 juin 1968.
enfants: Geneviève 1969, Roseline 1971.*

* * * *

France Chevette
fille de
Abel Chevette

*épouse Denis Brouillette, le 26 août 1975.
enfant: Valéry 1979.*

Serge Chevette
fils de
Abel Chevette

*épouse Colombe Paré, le 20 mai 1978.
enfant: Pascal 1980.*

* * * *

Pierre Grégoire
fils de
Georgette Chevette

*épouse Francine Brouillette, le 12 août 1972.
enfant: Sébastien 1977.*

* * * *

Claude Chevette
fils de
Dominique Chevette

*épouse Monique Robert, le 14 juillet 1973.
enfants: Julie 1976, Eric 1978.*

Nicole Chevette
fille de
Dominique Chevette

*épouse René Lachapelle, le 2 août 1975.
enfant: Annie 1980.*

Yves Chevette
fils de
Dominique Chevette

*épouse Maryse Lépine, le 29 juillet 1978.
aucun enfant.*

* * * *

Gilles Grégoire
fils de
Aline Chevette

*épouse Francine Rivest, le 29 mai 1976.
enfant: Viviane 1980.*

Jean-Baptiste Chevette (suite)

Bernard Grégoire
fils de
Aline Chevette

* * * *

Célibataire

Jean-Claude Lépine
fils de
Marie-Ange Robert

* * * *

*épouse Louise Gagnon, le 2 août 1975.
enfants: François 1976, Nathalie 1979.*

Marielle Perreault
fille de
Alice Robert

* * * *

*épouse Jacques Dubeau.
aucun enfant.*

Gratien Robert
fils de
Viateur Robert

* * * *

*épouse Johanne Marseille, le 28 septembre 1973.
enfants: Audrey 1975, Nicolas 1977.*

Gaston Robert
fils de
Médéric Robert

* * * *

*épouse Gisèle Pellerin, le 10 septembre 1977.
enfant: Mélanie 1981.*

Françoise Chevette
fille de
Jean-Paul Chevette

*épouse Denis Perreault, le 9 juin 1973.
aucun enfant.*

Alain Chevette
fils de
Jean-Paul Chevette

*épouse Réjeanne Gauthier, le 19 novembre 1977.
enfant: Stéphane 1979.*

Bertrand Chevette
fils de
Jean-Paul Chevette

*épouse Sylvie Gauthier, le 11 novembre 1978.
enfant: Danny 1980.*

Carmen Chevette
fille de
Jean-Paul Chevette

* * * *

*épouse Paul Beaulieu, le 3 juin 1978.
enfant: Valéry 1980.*

Jean-Baptiste Chevette (suite)

Jeannine Chevette
fille de
Louis-Joseph Chevette *épouse Julien Parent, le 10 juin 1972.*
enfants: Nany 1975, Geneviève 1978, François
1979.

Michel Chevette
fils de
Louis-Joseph Chevette *épouse France Forget, le 28 juin 1975.*
enfants: Stacy 1979, Jimmy 1980.

Richard Chevette
fils de
Louis-Joseph Chevette *épouse Lucille Goyet, le 18 octobre 1975.*
enfants: Steve 1978, Benoît 1981.

Liette Chevette
fille de
Louis-Joseph Chevette *épouse Alain Arbour, le 25 juin 1977.*
enfant: Cynthia 1981.

* * * *

Christian Chevette
fils de
Ronald Chevette *Célibataire*

* * * *

Emilien Grégoire
fils de
Alfred Grégoire *épouse Agathe Valois, le 5 juin 1954.*
enfants: Michel 1955, Lyne 1956, Sylvie 1958,
Eliane 1960, Pascale 1965.

Bernadette Grégoire
fille de
Alfred Grégoire *épouse Marcel Ducharme, le 6 août 1955.*
enfants: Richard 1956, Andrée 1958, Guylaine
1959, Pierre 1964, Martin 1961.

Agathe Grégoire
fille de
Alfred Grégoire *épouse Ronald Malo, le 14 avril 1956.*
enfants: Sylvain 1957, Alain 1961, Danielle
1966.

Omer Grégoire
fils de
Alfred Grégoire *épouse Nicole Stafford, le 1 septembre 1960.*
enfants: Benoît 1961, Joël 1964, Caroline 1972.

Yvette Grégoire
fille de
Alfred Grégoire *épouse Gilles Thouin, le 27 septembre 1969.*
enfant: Frédéric 1979.

* * * *

Jean-Baptiste Chevette (suite)

- Rolland Grégoire** épouse *Denise Lamontagne*, le 20 août 1956.
fils de enfants: *Daniel 1957, Serge 1962, Gaby 1965,*
René Grégoire *Sylvain 1960, Marie-Josée 1971.*
- Bertrand Grégoire** épouse *Lise Malo*, le 5 septembre 1959.
fils de enfants: *Christian 1961, Martin 1965, Stéphane*
René Grégoire *1972.*
- Madeleine Grégoire** épouse *Marcel Beaudry*, le 12 juillet 1958.
fille de enfants: *Lynda 1961, Diane 1965.*
René Grégoire
* * * *
- Raymonde Grégoire** épouse *André Courchesne*, le 28 juillet 1962.
fille de enfants: *Bruno 1963, Nicolas 1967.*
Ronald Grégoire
- Jean-Guy Grégoire** épouse *Marielle Laporte*, le 6 septembre 1969.
fils de enfants: *Sherley 1973, Mélisa 1977.*
Ronald Grégoire
* * * *
- Claude Grégoire** épouse *Denise Brissette*, le 4 mai 1968.
fils de enfants: *Stéphane 1969, Annie 1972, Michel*
Marcel Grégoire *1976.*
- Normand Grégoire** épouse *Lucette Brissette*, le 4 mai 1968.
fils de enfants: *Sylvain 1969, Joël 1971, Martin 1972,*
Marcel Grégoire *Dominique 1975.*
- Réjean Grégoire** épouse *Réjeanne Chevette*, le 24 août 1974.
fils de enfants: *Josée 1978, Rémi 1980.*
Marcel Grégoire
- Francine Grégoire** épouse *Réjean Morneau*, le 21 août 1973.
fille de enfants: *Marie-France 1974, Ghyslain 1977.*
Marcel Grégoire
- André Grégoire** épouse *Sylvie Desfossés*, le 10 septembre 1977.
fils de enfant: *Marie-Eve 1978.*
Marcel Grégoire
* * * *

Jean-Baptiste Chevrette (suite)

Robert Roy
fils de
Simone Chevrette

* * * *

*épouse Carmen Morin, le 2 septembre 1967.
enfants: Marie-Josée 1968, Marc-André 1974.*

Thérèse Chevrette
fille de
Jean Chevrette

* * * *

*épouse Marcel Lacourse, le 25 janvier 1969.
enfants: Martin 1969, Michel 1972, Marco 1975,
Mélanie 1976.*

Angèle Chevrette
fille de
Jacques Chevrette

Célibataire

Jacinthe Chevrette
fille de
Jacques Chevrette

Célibataire

André Chevrette
fils de
Jacques Chevrette

* * * *

Célibataire

7ème GENERATION

Daniel Simard
fils de
Denis Simard

* * * *

*épouse Clémence Alary, le 17 mai 1980.
aucun enfant*

Jean-François Simard
fils de
Léo Simard

* * * *

Célibataire.

Andrée Ducharme
fille de
Bernadette Grégoire

* * * *

*épouse Gaétan Turgeon, le 31 juillet 1976.
enfants: Pascal 1977, Mathieu 1980.*

Daniel Grégoire
fils de
Rolland Grégoire

*épouse Louise Perreault, le 1 juillet 1978.
enfant: David 1980.*

LOUIS GILBERT DIT COMTOIS

Louis Comtois est arrivé à Saint-Ambroise marié avec des enfants. Nous constatons au registre qu'il fait enterrer un fils décédé à l'âge de 17 mois, le 8 septembre 1857.

Louis Comtois *épouse Adéline Robert, le*
enfants: Jacques 1858, Henriette 1860, Ulric
1863.

2ème GENERATION

François-Xavier Comtois *épouse Joséphine Saint-André, le 26 juillet 1870.*
fils de *enfants: Narcisse 1876, Elida 1886.*
Louis Comtois

Jean-Baptiste Comtois *épouse Luce Boulé-Dalphon.*
fils de *enfants: Trefflé, Arthur 1881, Rose-Alba*
Louis Comtois *1883, Anna 1886, Clara 1888, Albert*
1893, Ernestine 1896, Joseph 1899,
Omer 1902.

3ème GENERATION

Trefflé Comtois *épouse Régina Blouin, le 4 octobre 1910.*
fils de *enfants: Annette 1916, Laurette 1918, Omer*
Jean-Baptiste Comtois *1922, Léo 1926, Jean 1928, Thérèse*
1930.

4ème GENERATION

Omer Comtois *épouse Cécile Beauséjour, le 14 juin 1945.*
fils de *enfants: Diane 1950, Alain 1954.*
Trefflé Comtois

5ème GENERATION

Diane Comtois *Célibataire.*
fille de
Omer Comtois

Alain Comtois *épouse Lise Pagé, le 20 août 1977.*
fils de *enfant: Karine 1980.*
Omer Comtois

LA FAMILLE BRISSETTE DIT COURCHESNE

Nous voyons sur le contract d'engagement signé par les colons en 1831 pour la construction d'une église, les noms de Gonzague et de Joseph Brissette. Certains membres de cette famille étaient donc dans la paroisse lors de sa fondation. Les descendants de cette famille qui habitent aujourd'hui Saint-Ambroise sont de lignée Hilaire Brissette, qui est arrivé chez-nous quelque temps avant son mariage le 5 octobre 1847.

Jean-Baptiste Brissette
dit Courchesne

*épouse Marguerite Masson, à l'Île du Pas.
enfants: Hilaire 1821, Pierre, Jacinthe, Jean-
Baptiste, Geneviève, Marguerite.*

2ème GENERATION

Hilaire Courchesne
fils de
Jean-Baptiste Brissette
dit Courchesne

*épouse Marie-Anne Riberdy, le 5 octobre 1847.
enfants: Dieudonné 1852, Oscar 1855, Marie
1859, Philomène 1861, Joseph 1864,
Damien 1866, Hilaire 1868, Anna 1871,
Eloïse 1874.*

3ème GENERATION

Dieudonné Courchesne
fils de
Hilaire Courchesne

*épouse Marie Lord, le 23 février 1887.
enfant: Joseph-David 1888.*

Oscar Courchesne
fils de
Hilaire Courchesne

*épouse Emma Marion, le 23 février 1887.
enfants: Arthur 1888, Clémentine 1893.*

Philomène Courchesne
fille de
Hilaire Courchesne

Célibataire

Joseph Courchesne
fils de
Hilaire Courchesne

*épouse Alphonsine Beaudry, le 22 septembre
1891.
enfants: Elide 1893, Charles-Auguste 1894, Mar-
guerite-Marie 1896, Louis-Philippe 1898
Eugène 1900, Cécile 1901, Géraldine
1903, Cécile 1905, Isaïe 1908, Jeanne
1910, Claire-Hermence 1912.*

Brissette dit Courchesne (suite)

Damien Courchesne
fils de
Hilaire Courchesne épouse Delmina Desilets, le 22 février 1891.
 enfants: Rose-Ida 1893, Alida 1894, Rosario
 1895.

Hilaire Courchesne
fils de
Hilaire Courchesne épouse Paméla Perreault, le 7 janvier 1902.
 aucun enfant.
 2ème épouse: Ernestine Beaudry, le 14 février
 1905.
 aucun enfant.

Anna Courchesne
fille de
Hilaire Courchesne épouse Ludger Brien, le 23 février 1892.
 aucun enfant.

Eloise Courchesne
fille de
Hilaire Courchesne épouse Ovila Généreux, le 31 juillet 1900.
 enfants: Paul 1901, Philippe 1902, Estelle 1904.

4ème GENERATION

Joseph-David Courchesne épouse Fabiana Héту, le 17 juillet 1911.
fils de aucun enfant.
Dieudonné Courchesne 2ème épouse: Antoinette Plante, le 4 janvier
 1919.
 aucun enfant.
 3ème épouse: Corinthe Brien, le 12 juin 1924.
 enfants: Bernard 1925, Bernadette 1926, Mario..

* * * *

Elide Courchesne Célibataire.
fille de
Joseph Courchesne

Charles-Auguste Courchesne épouse Gertrude Fleury, le 10 octobre 1922.
fils de enfants: Gilles 1924, Marguerite 1926, Michelle
Joseph Courchesne 1929, Gaston 1934.

* * * *

Brissette dit Courchesne (suite)

Rose-Ida Courchesne
fille de
Damien Courchesne

*épouse Joseph Boucher, le 23 juillet 1912.
enfants: Réginald 1914, Victorin 1916, Marie-
Thérèse 1918, Bernard 1920, Made-
leine 1921, Laurette 1922, Claire 1924,
Jean 1926, Jeannine 1927, Pierrette
1930, Louise 1932, Jacques 1937,
Paul 1937.*

Rosario Courchesne
fils de
Damien Courchesne

*épouse Mignonne Gagnon, le 9 février 1929.
enfants: Pierre 1931, Céline 1935, Pauline 1937,
André 1940, Louise 1941, Suzanne
1941, Francine 1946.*

* * * *

5ème GENERATION

Gilles Courchesne
fils de
Charles-Auguste Courchesne

*épouse Gervaise Perreault, le 25 août 1951.
enfants: Michelle 1954, Josée 1956, Martine
1957, Nicole 1967.*

* * * *

Réginald Boucher
fils de
Rose-Ida Courchesne

*épouse Alice Lane, le 16 septembre 1939.
enfants: Roger 1940, Jacqueline 1941, Monique
1943, Agathe 1948, Louis 1950, Michel
1953, Jules 1955.*

Victorin Boucher
fils de
Rose-Ida Courchesne

*épouse Réjeanne Nadeau, le 6 février 1943.
enfants: Robert 1944, Jeanne 1945, Margue-
rite 1950, Yves 1954.*

Marie-Thérèse Boucher
fille de
Rose-Ida Courchesne

*épouse Donatien Riberdy, le 26 août 1944.
enfants: Hélène 1945, Hughette 1947, Eveline
1949, Jacinthe 1951, Jean-Pierre 1952,
Lucie 1955, François 1957.*

Bernard Boucher
fils de
Rose-Ida Courchesne

*épouse Fernande Simard, le 24 juin 1944.
enfants: Louise 1945, Claude 1949, Marcel 1951
Roland 1953, Alice 1954, Angèle 1957,
Guy 1962.*

Madeleine Boucher
fille de
Rose-Ida Courchesne

*épouse Jean-Paul Desrochers, le 5 août 1948.
enfants: Dianne 1949, François 1950, Rolande
1951, François 1953.*

Brissette dit Courchesne (suite)

Laurette Boucher
fille de
Rose-Ida Courchesne
*épouse Joseph Ducharme, le 26 décembre 1946.
enfants: Paul 1948, Jeannine 1950, André 1952,
Ginette 1954, Micheline 1957.*

Jean Boucher
fils de
Rose-Ida Courchesne
*épouse Florida Ricard, le 7 mai 1949.
enfants: Marielle 1950, Joseph 1951, Micheline
1953, Lise 1955, Pierre 1958, Denis
1962, Christiane 1965.*

Jacques Boucher
fils de
Rose-Ida Courchesne
*épouse Cécile Turcotte, le 26 octobre 1963.
enfants: Rita 1964, Sylvain 1965, Paul 1967.*

* * * *

Pierre Courchesne
fils de
Rosario Courchesne
*épouse Gisèle Landry, le 21 mai 1953.
enfants: Ginette 1954, Johanne 1954, Paul
1961, Sylvie 1964.*

Céline Courchesne
fille de
Rosario Courchesne
*épouse Léo Simard, le 7 septembre 1957.
enfants: Marie-France 1958, Jean-François 1960,
Josée-Michelle 1962, Maryse 1963.*

Louise Courchesne
fille de
Rosario Courchesne
*épouse Claude Blouin, le 12 juin 1965.
aucun enfant.*

André Courchesne
fils de
Rosario Courchesne
*épouse Raymonde Grégoire, le 28 juillet 1962.
enfants: Bruno 1963, Nicolas 1967.*

6ème GENERATION

Michelle Courchesne
fille de
Gilles Courchesne
*épouse Normand Trudel, le 14 mai 1976.
enfant: Edith 1979.*

Josée Courchesne
fille de
Gilles Courchesne
*épouse Guy Larochelle, le 20 mai 1977.
aucun enfant.*

* * * *

Brissette dit Courchesne (suite)

Louis Boucher
fils de
Réginald Boucher

*épouse Francine Prud'homme.
enfant: Julie 1978.*

Michel Boucher
fils de
Réginald Boucher
* * * *

*demeure avec Johanne Neveu.
enfant: Frédéric 1979.*

Hélène Riberdy
fille de
Marie-Thérèse Boucher

*épouse Normand Fajard, le 29 juin 1973.
enfants: Chantal 1974, Yanik 1976, Annie 1979.*

Huguette Riberdy
fille de
Marie-Thérèse Boucher

Célibataire.

Jean-Pierre Riberdy
fils de
Marie-Thérèse Boucher

Célibataire.

François Riberdy
fils de
Marie-Thérèse Boucher
* * * *

Célibataire.

Louise Boucher
fille de
Bernard Boucher

*épouse Réal Grenier, le 18 septembre 1965.
enfants: Stéphane 1968, Gyslain 1979.*

Marcel Boucher
fils de
Bernard Boucher

*épouse Lisette Gagnon, le 22 juillet 1978.
enfant: Francis 1980.*

Rolland Boucher
fils de
Bernard Boucher

*demeure avec Thérèse Plante.
aucun enfant.*

Alice Boucher
fille de
Bernard Boucher

Célibataire

Brissette dit Courchesne (suite)

Angèle Boucher fille de Bernard Boucher * * * *	<i>Célibataire</i>
Diane Desrochers fille de Madeleine Boucher	<i>Célibataire</i>
François Desrochers fils de Madeleine Boucher * * * *	<i>épouse Chantal Prévile, le 19 juin 1976. aucun enfant.</i>
André Ducharme fils de Laurette Boucher	<i>Célibataire.</i>
Ginette Ducharme fille de Laurette Boucher * * * *	<i>épouse Denis Venne, le 8 juin 1974. enfants: Sébastien 1977, Patrice 1980.</i>
Pierre Boucher fils de Jean Boucher	<i>Célibataire.</i>
Joseph Boucher fils de Jean Boucher * * * *	<i>épouse Denise Lafrenière, le 7 juin 1975. enfants: Audrey 1978, Patrice 1980.</i>
Jean-François Simard fils de Céline Courchesne	<i>Célibataire.</i>

LA FAMILLE JAMES DALY

James Daly *épouse Ann McQuirch.*
enfants: John, Hugh, Patrick, Patrice, Alexandre.

2ème GENERATION

John Daly *épouse Helen Caroll, en 1831.*
enfants: James 1832, Mary 1833.
fils de
James Daly

Hugh Daly *épouse Isabella McDonald, le 9 février 1841.*
enfants: Mary-Ann 1841, James 1843, Hugh-
Arthur 1846, Patrick 1849, Isabella
1851, Elizabeth-Jane 1853, Francis-
Frédéric 1855.
fils de
James Daly

Patrick Daly *épouse Mary-Ann Daly*
enfants: Ann 1842, Isabelle 1844, John 1846,
Luke 1849, James 1853, Thérèse 1856,
Patrick 1858, Hugh-Dieudonné 1865.
fils de
James Daly

3ème GENERATION

James Daly *épouse Mary Green.*
enfants: Helen-Elizabeth 1857, Mary-Ann 1859,
Sarah-Ann 1863, Thomas 1867, Hugh-
James 1870, Mary 1874, Catherine
1876.
fils de
John Daly

* * * *

Mary-Ann Daly *épouse Georges Laporte, le 21 octobre 1862.*
enfants: Alexandre 1864, Albert-James 1866,
Elizabeth-Amenda 1868, Virginie-Al-
phonsine 1870, Emélie 1872, Lumina-
Hildegarde 1873, Daria-Albertina 1874,
Louise-Anne 1876, Hildège 1880.
fille de
Hugh Daly

Hugh-Arthur Daly *épouse Béatrice Chaput, le 8 février 1875.*
enfants: Hildephonse 1876, Victoria 1878, Par-
side 1880, Hugh 1881, Parmeline 1883,
Alexandre 1888, Albert 1890, Flore
1892, Omer 1894.
fils de
Hugh Daly

Francis Daly *épouse Armésine Grenier, le 20 septembre 1895.*
enfants: Abraham-Emile 1896, Marie-Isabella-
Yvonne 1897, Patrick 1898.
fils de
Hugh Daly

* * * *

James Daly (suite)

John Daly
fils de
Patrick Daly

*épouse Azilda Bélanger, le 6 avril 1874,
enfants: Normand 1875, Patrick 1877, Thomas
1879, Eve 1882, Herman 1886.*

Luke Daly
fils de
Patrick Daly

*épouse Azélie Gareau, le 14 juillet 1873.
enfants: Emélie 1879, Luke 1883, Albert 1885,
Martha 1886, Alexandre 1888, Hugh
1890, Elizabeth 1875.*

James Daly
fils de
Patrick Daly

*épouse Edwige Bélanger.
enfants: James 1878, Edward 1879.*

4ème GENERATION

Patrick Daly
fils de
Francis Daly

*épouse Isabella Simard, le 23 février 1927.
enfants: Marielle 1930, Réjean 1936.*

5ème GENERATION

Marielle Daly
fille de
Patrick Daly

*épouse Jacques Garceau, le 25 juin 1951.
enfants: Jocelyn 1952, Johanne 1953, Alain
1955, Serge 1961, Nelson 1961, Joel
1966.*

Réjean Daly
fils de
Patrick Daly

Célibataire.

LA FAMILLE JOSEPH DESROSIERS

Joseph Desrosiers *épouse Cordélia Fleury.*
enfants: Florida 1866, Marie-Anne 1868, Wilfrid
1877, Ulric 1879, Hermas 1883, Firmin
1896, Léon 1899, Hélène 1901.

2ème GENERATION

Ulric Desrosiers *épouse Anna Auger, le 13 juin 1899.*
fils de *enfants: Alphéda 1905, Albert 1906, Dianna*
Joseph Desrosiers *1907, Sylvio 1908, Antoinette 1912,*
Marie-Rose 1913, Gérard 1914.

Hermas Desrosiers *épouse Hélène Saint-Jean.*
fils de *enfants: Irène 1922, Georges 1924, Laurent*
Joseph Desrosiers *1926, Victor 1927, Conrad 1929,*
Claire 1930, Rose-Hélène 1933, Lucien
1932, Jacques 1936, Normand 1937.

Firmin Desrosiers *épouse Marie-Rose Parent.*
fils de *enfants: Fleurette 1925, Florimond 1927, Aga-*
Joseph Desrosiers *the 1928, Gervaise 1931, Lise 1935,*
Florist 1932, Jean-Guy 1936.

3ème GENERATION

Sylvio Desrosiers *épouse Irène Venne, le 23 septembre 1931.*
fils de *enfants: Gisèle 1932, Jacqueline 1933, Thérèse*
Ulric Desrosiers *1936, Monique 1937, Cécile 1938,*
Paul 1942.

Marie-Rose Desrosiers *épouse Royal Parent, le 23 novembre 1938.*
fille de *enfants: Maurice 1939, Bernard 1941, Rosaire*
Ulric Desrosiers *1942, Léon 1945, Guy 1947, Lise 1948,*
Paul 1951.

Gérard Desrosiers *épouse Jeanne Dupuis, le 4 octobre 1933.*
fils de *enfants: Anna 1936, Liette 1938, Jean 1939,*
Ulric Desrosiers *Gilles 1942, Denis 1945, Noel, Pierrette,*
Noella.

* * * *

Fleurimond Desrosiers *épouse Claire Lane.*
fils de *enfants: Manon 1955, Sylvain 1960, Lynda 1964*
Firmin Desrosiers *Daniel 1969.*

Joseph Desrosiers (suite)

4ème GENERATION

Paul Desrosiers
fils de
Sylvio Desrosiers

*épouse Claire Messier, le 10 février 1963.
enfants: François 1964, Martin 1966.*

Gisèle Desrosiers
fille de
Sylvio Desrosiers.
* * * *

*épouse Raynald Laurin.
enfants: Guy 1969, Marie-Claude 1964.*

Gilles Desrosiers
fils de
Gérard Desrosiers

*épouse France Venne, le 29 juillet 1967.
enfants: Sophie 1975, Josée 1978.*

Denis Desrosiers
fils de
Gérard Desrosiers

*épouse Claire Mayer, le 3 septembre 1966.
enfants: Nathalie 1968, Vicky 1975.*

Maurice Parent
fils de
Marie-Rose Desrosiers

*épouse Claire Turcotte, le 11 juin 1960.
enfant: Pierre 1964.*

Léon Parent
fils de
Marie-Rose Desrosiers

*épouse Irène Beauséjour, le 6 juillet 1967.
enfants: Martin 1969, Stéphane 1975.*

LA FAMILLE CHARON DIT DUCHARME

L'ancêtre de la famille Ducharme, François Charron dit Ducharme, est arrivé à Saint-Ambroise à l'âge de 43 ans, avec femme et enfants. Il fait baptiser un fils, Cuthbert, le 25 août 1835. Didace, qui assurera la lignée des Ducharme, avait 15 ans à son arrivée.

François Ducharme épouse *Julie Coutu*.
 enfants: *Didace 1820, Cuthbert 1836, Marie 1839.*

2ème GENERATION

Didace Ducharme épouse *Marguerite Deshaies, le 19 février 1844.*
fils de enfants: *Armeline 1849, Pétronille 1850, Georges 1853, Florentine 1854, Cordélia 1856, Emma 1857, Elisabeth 1860, Léa 1861, Elisabeth 1866, Amanda 1867, Joseph 1869, Emery 1870.*
François Ducharme

3ème GENERATION

Armeline Ducharme épouse *Hilaire Neveu, le 20 juin 1867.*
fille de enfants: *Léa 1868, Emma 1869, Emery 1871, Amenda 1873, Fabien 1874, Dëlina 1875, Georges 1878, Damien 1879, Joseph 1883, Parmélia 1888, Alida 1890, David 1896.*
Didace Ducharme

Edmond Ducharme épouse *Léocadie Lemire, le 15 janvier 1883.*
fils de enfants: *Amenda 1883, Joseph 1886, Gaspard 1887, Marie-Louise 1889, Paméla 1893, Florida-Doria 1903.*
Didace Ducharme

Emery Ducharme épouse *Victoria Savoie, le 17 janvier 1893.*
fils de enfants: *Alida 1894, Arthur 1895, Emma 1899, Marie-Rose 1904, Viateur 1910.*
Didace Ducharme

Charon dit Ducharme (suite)

4ème GENERATION

Emma Neveu
fille de
Armeline Ducharme

*épouse Isidore Parent, le 13 janvier 1890.
enfants: Eléonore 1891, Léopold 1896, Armand
1894, Wilfrid 1898, Aurore 1900,
Marie-Ange 1902. David 1904, Alcide
1905, Marie-Blanche 1907, Louis-Char-
les 1909.*

*2ème époux: Joseph Asselin, le 16 novembre
1920.*

Emery Neveu
fils de
Armeline Ducharme

*épouse Victoria Tessier dit Lavigne, le 21 février
1898.*

*enfants: Osias 1899, Amida 1904, Alzéma 1905,
Sylvio 1907, Emery 1909.*

Fabien Neveu
fils de
Armeline Ducharme

*épouse Albina Perreault.
enfants: Albina 1898, Wilfrid 1900, Maria 1901,
Florida 1902, Hélène 1903, Antoinette
1905, Joseph 1906, Paul-Emile 1907,
Jeanne 1908, Louis 1910, Adrien 1911,
Cécile 1912, Blandine 1915, Philippe
1916, Alice 1918, Léonie 1919.*

Georges Neveu
fils de
Armeline Ducharme

*épouse Rose-Anna Chevrette, le 11 octobre 1904
enfants: Alphéda 1908, Florian 1910, Georges-
Albert 1911.*

*2ème épouse: Alphonsine Coutu.
enfants: Irène 1915, Lorenzo 1916, Angéline
1918, Blanche 1920, Rose 1921.*

Damien Neveu
fils de
Armeline Ducharme

*épouse Azilda Descroisselles.
enfants: Damien 1909, Aurélien 1911, Irène
1915, Rolland 1919, Rollande 1920,
Juliette 1924, Jean-Robert 1925.*

Joseph Neveu
fils de
Armeline Ducharme

*épouse Louisée Grégoire, le 11 janvier 1910.
enfants: Laurette 1911, Annette 1913, Thérèse
1915, Gilbert 1916. Paul 1918, Gilles
1920, Gertrude 1925, Marielle 1927.*

Parmélia Neveu
fille de
Armeline Ducharme

*épouse Emery Grégoire, le 24 août 1909.
enfants: Fernand 1916, Marie-Ange 1918, Gérald
1921, Aurélien 1923, Jeannette 1928,
Jean-Roger 1930, Madeleine 1931.*

Charon dit Ducharme (suite)

Alida Neveu
fille de
Armeline Ducharme
*épouse Adrien Coutu, le 25 septembre 1917.
enfants: Fernande 1919, Yvette 1920, Lucille
1921, Fleur-Ange 1922, Noella 1923,
Simone 1925.*

* * * *

Amenda Ducharme
fille de
Edmond Ducharme
*épouse Adélard Chevrette à Gonzague, le 21
février 1905.
enfants: Flore-Ida 1905, Léo 1907, Joséphat
1908, Dora-Alice 1910, Annette 1913,
Yvette 1920, Florient 1923, Gilles 1925
Réal 1927.*

Joseph Ducharme
fils de
Edmond Ducharme
*épouse Edwidge Bélanger, le 20 octobre 1914.
enfants: Jean 1915, Louis 1916, Françoise 1917,
Gertrude 1919, Gillette 1920, Joseph-
Henrie 1922, Colette 1926, Monique
1928, Jacques 1930.*

Gaspard Ducharme
fils de
Edmond Ducharme
*épouse Alida Simard, le 16 janvier 1912.
enfants: Rita 1913, Alfred 1915, Athanas 1916,
Dominique 1919, Rosario 1920, Joseph
1921, Florent 1923, Hortense 1924,
Giselle 1926, Ange-Albert 1927, Thè-
rèse 1929, Rachelle 1930, Gabrielle
1932, Marie-Laure 1934.*

Marie-Louise Ducharme
fille de
Edmond Ducharme
*épouse Adélard Chevrette à Ludger, le 29 juin
1909.
enfants: Lauréa 1912, Antoinette 1914, Simone
1921, Diane 1929.*

Paméla Ducharme
fille de
Edmond Ducharme
*épouse Arthur Prévile, le 27 juin 1916.
enfant: Alger 1923.*

Doria Ducharme
fille de
Edmond Ducharme
*épouse Adélard Perreault, le 13 janvier 1926.
enfants: Laurette 1927, Claire 1928, Marcel
1930, Denis 1931, Réjeanne 1933,
Rolande 1935, Georgette 1940, André
1944.*

* * * *

Charon dit Ducharme (suite)

Alida Ducharme
fille de
Emery Ducharme

*épouse Rodolphe Chevrette, le 8 juillet 1913.
enfants: Alice 1914, Irène 1915, Fleurette 1916,
Paul 1918, Roger 1920, Jean 1922,
Jeannette 1925, Jacques 1933.*

Viateur Ducharme
fils de
Emery Ducharme

*épouse Annette Neveu, le 30 septembre 1939.
enfant: Marcel 1940.*

5ème GENERATION

Eléonore Parent
fille de
Emma Neveu

*épouse Barthélémy Perreault, le 5 avril 1910.
enfants: Blandine 1911, Sylvio 1914.*

Léopold Parent
fils de
Emma Neveu

*épouse Germaine Lachapelle, le 30 avril 1919.
enfant: Jean 1920.
2ème épouse: Aurore Lachapelle, le 24 janvier
1923.
aucun enfant.*

Armand Parent
fils de
Emma Neveu

*épouse Marie-Rose Chevalier, le 6 mars 1916.
enfants: Lucien 1918, Aline 1922, Lionel 1924,
Laurent 1930.*

Wilfrid Parent
fils de
Emma Neveu

*épouse Béatrice Asselin, le 4 janvier 1922.
enfants: Fleurette 1923, Eléonore 1924, Marie-
Claire 1925, Noella 1926, Thérèse
1928, Florient 1929, Paul-Emile 1935,
Réjeanne 1936, Réal 1939.*

Alcida Parent
fils de
Emma Neveu

*épouse Géraldine Perreault, le 5 juillet 1933.
enfants: Marielle 1934, Jacques 1936, Claude
1938, Gertrude 1941, Jean-Noël 1943,
Réginald 1945, Carmen 1947, Liette
1951.*

Aurore Parent
fille de
Emma Neveu

*épouse Armand Trudel.
enfants: Laurette 1921, Laurent 1923, Fernande
1925.*

* * * *

Charon dit Ducharme (suite)

- Emery Neveu *épouse Emela Jubinville, le 24 septembre 1938.*
fils de *enfants: Denis 1943, Michel 1947, Marcel 1951.*
Emery Neveu
* * * *
- Alphéda Neveu *épouse Paul-Emile Gingras, le 6 février 1935.*
fille de *enfants: Marcelle 1937, Raymonde 1938, Pierre*
Georges Neveu *1943.*
- Irène Neveu *épouse Gaston Landry, le 17 novembre 1945.*
fille de *enfant: Réal 1946.*
Georges Neveu
* * * *
- Rollande Neveu *épouse Fernand Beauséjour, le 15 août 1944.*
fille de *enfants: Roland 1954, Marcelle 1961.*
Damien Neveu
- Jean-Robert Neveu *épouse Alice Robert, le 11 février 1955.*
fils de *enfants: Johanne 1955, Madeleine 1956, Daniel*
Damien Neveu *1958, Jocelyn 1960, Richard 1967,*
 Martin 1969.
- * * * *
- Laurette Neveu *épouse Antonio Robillard, le 13 juillet 1944.*
fille de *aucun enfant.*
Joseph Neveu
- Annette Neveu *épouse Viateur Ducharme, le 30 septembre 1939.*
fille de *enfant: Marcel 1940.*
Joseph Neveu
- Thérèse Neveu *Célibataire.*
fille de
Joseph Neveu
- Gilberte Neveu *épouse Albert Perreault, le 6 octobre 1937.*
fille de *enfants: Jean 1938, Jeannine 1941, Lise 1942,*
Joseph Neveu *Claude 1943, Francine 1951.*

Charon dit Ducharme (suite)

Paul Neveu
fils de
Joseph Neveu

*épouse Yvette Nadeau, le 10 octobre 1946.
enfants: Odette 1948, Jacques 1949, André
1950, Réjean 1950, Nicole 1954.*

Gilles Neveu
fils de
Joseph Neveu

*épouse Bernadette Cardin, le 7 février 1950.
enfants: Lucie 1952, Simon 1953, Yvon 1955,
Alain 1956, Pierre 1958, Thérèse 1959.*

* * * *

Gérald Grégoire
fils de
Parmélia Neveu

*épouse Georgette Chevette, le 4 octobre 1943.
enfants: Jacques 1945, Micheline 1947, Pierre
1949, Luc 1952, Sylvie 1955.*

Aurélien Grégoire
fils de
Parmélia Neveu

*épouse Marie-Paule Roy.
enfants: Suzanne 1949, Charles 1951, France
1952, Danielle 1954, Hélène 1956,
Georges 1958, Céline 1961.*

Jeannette Grégoire
fille de
Parmélia Neveu

Célibataire.

* * * *

Fernande Coutu
fille de
Alida Neveu

*épouse Marcel Grégoire, le 25 juillet 1942.
enfants: Ginette 1944, Claude 1945, Normand
1947, Réjean 1949, Francine 1950,
Diane 1951, André 1953, Jocelyn 1956,
Danielle 1958, François 1961.*

Lucile Coutu
fille de
Alida Neveu

Célibataire.

Fleur-Ange Coutu
fille de
Alida Neveu

*épouse Paul Larochelle.
enfants: Michelle 1947, Alain 1948, Paulette
1949, Jacques 1950, Louise 1952,
Guy 1953, Carole 1955, René 1957.*

Noella Coutu
fille de
Alida Neveu

*épouse Gilles Malo, le 25 juin 1962.
enfants: Benoît 1963, Christian 1964.*

* * * *

Charon dit Ducharme (suite)

- Flore-Ida Chevette
fille de
Amenda Ducharme épouse Onésime Simard, le 22 avril 1931.
enfants: Denis 1932, Clément 1934, Léo 1935,
Jean-Maurice 1937, Madeleine 1938,
Bertrand 1940, Jules 1942, André 1944,
Hubert 1946, Denise 1948.
- Doralice Chevette
fille de
Amenda Ducharme épouse Emile Bruneau, le 7 août 1937.
aucun enfant.
- Réal Chevette
fils de
Amenda Ducharme épouse Agnès Poirier, le 27 août 1949.
enfants: Ginette 1950, André 1952, Léo 1954,
Raymonde 1956, Daniel 1961, Manon
1966.
- * * * *
- Rita Ducharme
fille de
Gaspard Ducharme épouse Wilfrid Beausejour, le 3 septembre 1938.
enfants: Gaétan 1939, Marie-Laure 1941, Moni-
que 1943, Jacqueline 1945, Réal 1946.
- Alfred Ducharme
fils de
Gaspard Ducharme épouse Laurence Lafrenière, le 30 décembre
1944.
enfants: Denise 1946, Yvon 1948, Réal 1950,
Jacinthe 1953.
- Rosario Ducharme
fils de
Gaspard Ducharme épouse Jacqueline Beauchamp, le 30 août 1947.
enfants: Louise 1948, Nicole 1950, Dianne 1960
- Joseph Ducharme
fils de
Gaspard Ducharme épouse Laurette Boucher, le 26 décembre 1946.
enfants: Jeannine 1950, André 1952, Ginette
1954, Micheline 1957.
- Florent Ducharme
fils de
Gaspard Ducharme épouse Jacqueline Lafond, le 21 août 1955.
enfants: Yvette 1956, Guy 1957, Lise 1959,
Céline 1961, Monique 1962, Ghys-
laine 1966.
- Hortense Ducharme
fille de
Gaspard Ducharme épouse Jean Chevette, le 5 janvier 1949.
enfants: Thérèse 1949, Rolland 1950, Clémence
1953, Robert 1955, Denise 1957,
Mario 1959, Ghyslain 1967.

Charon dit Ducharme (suite)

Gisèle Ducharme
fille de
Gaspard Ducharme

*épouse Marcel Laporte, le 26 décembre 1946.
enfants: Marielle 1947, Robert 1948, Charles
1949, Réjean 1951, Rolland 1955,
Yolande 1958, Jocelyn 1963.*

Rachelle Ducharme
fille de
Gaspard Ducharme

*épouse Jean-Claude Malo, le 26 septembre 1953.
enfants: Claire 1954, Francine 1956, Danielle
1959, Reine 1960, Paul 1965.*

* * * *

Simone Chevette
fille de
Marie-Louise Ducharme

*épouse Romulus Roy, le 25 octobre 1944.
enfants: Robert 1945, Manon 1954, Ginette
1956, Michel 1959.*

Diane Chevette
fille de
Marie-Louise Ducharme

*épouse Jean Sicard, le 14 juillet 1955.
enfants: Daniel 1957, Pierre 1958, Richard
1960, Maryse 1962, Marc 1964, France
1965.*

* * * *

Laurette Perreault
fille de
Doria Ducharme

*épouse Jean-Paul Chevette, le 4 septembre 1947.
enfants: Marie 1948, Suzanne 1949, Françoise
1951, Alain 1955, Bertrand 1956,
Carmen 1959, Lyne 1966.*

Claire Perreault
fille de
Doria Ducharme

*épouse Louis-Joseph Chevette, le 26 octobre
1950.
enfants: Jeannine 1951, Michel 1953, Richard
1956, Liette 1958, Reine 1959, Angèle
1962.*

Marcel Perreault
fils de
Doria Ducharme

*épouse Doris Baillargeon, le 26 juin 1955.
enfants: Céline 1959, Johanne 1960, Martin
1964, Maryse 1965, Ninon 1968.*

* * * *

Jean Chevette
fils de
Alida Ducharme

*épouse Hortense Ducharme, le 5 janvier 1949.
enfants: Thérèse 1949, Rolland 1950, Clémence
1953, Robert 1955, Denise 1957,
Ghyslain 1957, Mario 1959.*

Jacques Chevette
fils de
Alida Ducharme

*épouse Marcelle Simard, le 1 juin 1957.
enfants: Angèle 1958, Raymond 1959, Jacinthe
1960, André 1960, Sylvie 1963.*

* * * *

Charon dit Ducharme (suite)

Marcel Ducharme
fils de
Viateur Ducharme
* * * *

Célibataire.

6ème GENERATION

Sylvio Perreault
fils de
Eléonore Parent

*épouse Marie-Blanche Boucher, le 19 juillet 1941
enfants: Jacques 1943, Francine 1947, Michel
1948, Ginette 1950, Gilles 1951, Lau-
raine 1954.*

* * * *

Jean Parent
fils de
Léopold Parent

*épouse Réjeanne Tellier, le 30 août 1941.
enfants: Marie-Andrée 1942, Marcelle 1943,
Roland 1944, Nicole 1947, Louis-
Charles 1948, Pauline 1950, Julien
1952, Francine 1953, Johane 1957,
Christiane 1959, Guylaine 1966.*

* * * *

Paul-Emile Parent
fils de
Wilfrid Parent
* * * *

*épouse Ginette Roberge, le 7 mai 1977.
enfants: Benoît 1978, Audrey 1980.*

Jacques Parent
fils de
Alcide Parent

Célibataire.

Jean-Noël Parent
fils de
Alcide Parent

Célibataire.

Marielle Parent
fille de
Alcide Parent
* * * *

Célibataire.

Charon dit Ducharme (suite)

Laurette Trudel
fille de
Aurore Parent

épouse Edouard Tremblay, le 12 septembre 1942
enfants: Denise 1944, Marcel 1945, Alain 1947,
Marielle 1950, Claude 1953, Micheline
1955, Sylvain 1965.

* * * *

Marcel Neveu
fils de
Emery Neveu

épouse Danielle Lapierre, le 14 juin 1975.
enfants: Isabelle 1977, Philippe 1979.

* * * *

Pierre Gingras
fils de
Alphéda Neveu

Célibataire.

* * * *

Réal Landry
fils de
Irène Neveu

épouse Louise Bellefleur, le 22 avril 1965.
enfants: Lyne 1966, Andrée 1967, Anne-Marie
1969, Benoît 1973.

* * * *

Rolland Beauséjour
fils de
Rollande Neveu

épouse Diane Forest, le 13 octobre 1973.
aucun enfant.

* * * *

Johanne Neveu
fille de
Jean-Robert Neveu

demeure avec Michel Boucher.
enfant: Frédéric 1979.

* * * *

Marcel Ducharme
fils de
Annette Neveu

Célibataire.

* * * *

Jean Perreault
fils de
Gilberte Neveu

épouse Denise Saint-Amour, le 6 juin 1960.
enfants: Sylvain 1961, Maryse 1964, Carles
1972.

* * * *

Charon dit Ducharme (suite)

Jacques Neveu
fils de
Paul Neveu

Célibataire.

André Neveu
fils de
Paul Neveu

*épouse Yvette Ducharme, le 15 juillet 1978.
enfant: Elise 1980.*

Nicole Neveu
fille de
Paul Neveu

Célibataire.

* * * *

Lucie Neveu
fille de
Gilles Neveu

Célibataire.

Yvon Neveu
fils de
Gilles Neveu

Célibataire.

Pierre Neveu
fils de
Gilles Neveu

Célibataire.

Thérèse Neveu
fille de
Gilles Neveu

Célibataire.

* * * *

Pierre Grégoire
fils de
Gérald Grégoire

*épouse Francine Brouillette, le 12 août 1972.
enfant: Sébastien 1977.*

* * * *

Claude Grégoire
fils de
Fernande Coutu

*épouse Denise Brissette, le 4 mai 1968.
enfants: Stéphane 1969, Annie 1972, Michel
1976.*

Normand Grégoire
fils de
Fernande Coutu

*épouse Lucette Brissette, le 4 mai 1968.
enfants: Sylvain 1969, Joël 1971, Martin 1972,
Dominique 1975.*

Charon dit Ducharme (suite)

- Réjean Grégoire
fils de
Fernande Coutu
*épouse Réjeanne Chevrette, le 24 août 1974.
enfants: Josée, Rémi 1980.*
- Francine Grégoire
fille de
Fernande Coutu
*épouse Réjean Morneau, le 21 août 1973.
enfants: Marie-France 1974, Ghyslain 1977.*
- André Grégoire
fils de
Fernande Coutu
* * * *
*épouse Sylvie Desfossés, le 10 décembre 1977.
enfant: Marie-Ève 1978.*
- Alain Larochelle
fils de
Fleur-Ange Coutu
*épouse Gisèle Coté.
enfant: Annie 1978.*
- Guy Larochelle
fils de
Fleur-Ange Coutu
* * * *
*épouse Josée Courchesne, le 20 mai 1977.
aucun enfant.*
- Denis Simard
fils de
Flore-Ida Chevrette
*épouse Lucille Roy, le 6 octobre 1956.
enfants: Michel 1957, Daniel 1958, Robert
1960, Serge 1961, Paul 1965.*
- Léo Simard
fils de
Flore-Ida Chevrette
*épouse Céline Courchesne, le 7 septembre 1957.
enfants: Marie-France 1958, Jean-François 1960,
Josée-Michelle 1962, Maryse 1963.*
- Jean-Maurice Simard
fils de
Flore-Ida Chevrette
* * * *
*épouse Louise Raymond, le 17 septembre
1966.
aucun enfant.*
- Ginette Chevrette
fille de
Réal Chevrette
Célibataire.
- André Chevrette
fils de
Réal Chevrette
*épouse Manon Contré, le 11 août 1979.
aucun enfant.*

Charon dit Ducharme (suite)

Léo Chevette
fils de
Réal Chevette

*épouse Monique Lavigne, le 29 mai 1976.
enfants: Hugo 1978, Simon 1980.*

* * * *

Gaétan Beauséjour
fils de
Rita Ducharme

*épouse Cécile Chevalier, le 15 août 1959.
enfants: Sylvain 1960, Yvan 1961, Chantal
1963, Guylaine 1965, Marysol 1974.*

Marie-Laure Beauséjour
fille de
Rita Ducharme

*épouse Gilles Joly, le 21 juin 1969.
enfants: Sylvianne 1970, Nathalie 1973.*

* * * *

Yvon Ducharme
fils de
Alfred Ducharme

*épouse Térésè Brouillette, le 2 juin 1973.
aucun enfant.*

Réal Ducharme
fils de
Alfred Ducharme

*épouse Andrée Payette, le 9 décembre 1978.
enfant: Karine 1980.*

Jacinthe Ducharme
fille de
Alfred Ducharme

Célibataire.

* * * *

Louise Ducharme
fille de
Rosario Ducharme

*épouse Maurice Venne, le 18 septembre 1971.
enfants: Chantal 1973, Simon 1977.*

* * * *

Ginette Ducharme
fille de
Joseph Ducharme

*épouse Denis Venne, le 8 juin 1974.
enfants: Sébastien 1977, Patrice 1980.*

André Ducharme
fils de
Joseph Ducharme

Célibataire.

* * * *

Charon dit Ducharme (suite)

Yvette Ducharme
fille de
Florent Ducharme
* * * *

*épouse André Neveu, le 15 juillet 1978.
enfant: Elyse 1980.*

Thérèse Chevrette
fille de
Hortense Ducharme
* * * *

*épouse Marcel Lacourse, le 25 janvier 1969.
enfants: Martin 1969, Michel 1972, Marco 1975,
Melanie 1976.*

Marielle Laporte
fille de
Gisèle Ducharme

*épouse Jean-Guy Grégoire, le 6 septembre 1969.
enfants: Sherley 1973, Mélisa 1977.*

Robert Laporte
fils de
Gisèle Ducharme

*épouse Jocelyne Lussier, le 25 mars 1972.
enfant: Kathlene 1978.*

Charles Laporte
fils de
Gisèle Ducharme

*épouse Rita Delisle, le 14 juillet 1973.
enfants: Jean-Pierre 1977, Alexandre 1979.*

Rolland Laporte
fils de
Gisèle Ducharme
* * * *

*épouse Marie-Sylvie Johnson, le 9 juin 1979.
aucun enfant.*

Reine Malo
fille de
Rachel Ducharme
* * * *

Célibataire.

Robert Roy
fils de
Simone Chevrette
* * * *

*épouse Carmen Morin, le 2 septembre 1967.
enfants: Marie-Josée 1968, Marc-André 1974.*

Daniel Sicard
fils de
Diane Chevrette

Célibataire.

Charon dit Ducharme (suite)

Pierre Sicard
fils de
Diane Chevette

Célibataire.

Richard Sicard
fils de
Diane Chevette

Célibataire

* * * *

Françoise Chevette
fille de
Laurette Perreault

*épouse Denis Perreault, le 9 juin 1973.
aucun enfant.*

Alain Chevette
fils de
Laurette Perreault

*épouse Réjeanne Gauthier, le 19 novembre 1977.
enfant: Stéphane 1979.*

Bertrand Chevette
fils de
Laurette Perreault

*épouse Sylvie Gauthier, le 11 novembre 1978.
enfant: Danny 1980.*

Carmen Chevette
fille de
Laurette Perreault

*épouse Paul Beaulieu, le 3 juin 1978.
enfant: Valéry 1980.*

* * * *

Michel Chevette
fils de
Claire Perreault

*épouse France Forget, le 28 juin 1975.
enfants: Stacy 1979, Jimmy 1980.*

Jeannine Chevette
fille de
Claire Perreault

*épouse Julien Parent, le 10 juin 1972.
enfants: Nany 1975, Geneviève 1978, François
1979.*

Richard Chevette
fils de
Claire Perreault

*épouse Lucille Goyet, le 18 octobre 1975.
enfants: Steve 1978, Benoît 1981.*

Liette Chevette
fille de
Claire Perreault

*épouse Alain Harbour, le 25 juin 1977.
enfant: Cynthia 1981.*

* * * *

Charon dit Ducharme (suite)

7ème GENERATION

Louis-Charles Parent
fils de
Jean Parent

*épouse Monique Venne, le 25 septembre 1976.
aucun enfant.*

Julien Parent
fils de
Jean Parent

*épouse Jeannine Chevrette, le 10 juin 1972.
enfants: Nancy 1975, Geneviève 1978, François
1979.*

Francine Parent
fille de
Jean Parent

*épouse Jocelyn Vincent, le 6 octobre 1973.
enfant: Guillaume 1981*

Johane Parent
fille de
Jean Parent

*épouse Bertrand Blouin, le 6 août 1977.
aucun enfant*

Christianne Parent
fille de
Jean Parent

*épouse Mario Coderre, le 22 septembre 1979.
aucun enfant*

* * * *

Claude Tremblay
fils de
Laurette Trudel

*épouse Johanne Coutu, le 18 février 1978.
aucun enfant*

* * * *

Daniel Simard
fils de
Denis Simard

*épouse Clémence Alary, le 17 mai 1980.
aucun enfant*

* * * *

Jean-François Simard
fils de
Léo Simard

Célibataire

* * * *

Sylvain Beauséjour
fils de
Gaétan Beauséjour

Célibataire

* * * *

LA FAMILLE CHARLES GARCEAU

Charles Garceau était le fils de Jean Garceau de Yamachiche. Quand il fut en âge de s'établir, il épousa Marguerite Marcil de Sainte-Elisabeth, le 18 janvier 1830. Il vint s'établir à Saint-Philippe de Kildare quelques années plus tard. Il fait baptiser son fils Félix le 14 juillet 1834. La famille Garceau s'établit dans le cinquième rang sur la terre qui appartient à Monsieur Marcel Boucher, celle-la même qui fut possédée jusqu'à quelques années passées par Monsieur Hervé Garceau.

Charles Garceau *épouse Marguerite Marcil.*
enfants: Félix 1834, Désiré 1836, Caroline
1838, Onésime 1848, Téléphore
1850, Guillaume 1853.

2ème GENERATION

Félix Garceau *épouse Delphine Chevalier, le 19 février 1858.*
fils de *enfants: Aristide 1858, Louis-Joseph 1860, Sem*
Charles Garceau *1861, Léa 1863, Délia 1865, Téléphore*
1871, Joseph 1873, Cyrille.....

3ème GENERATION

Louis-Joseph Garceau *épouse Marie-Anne Jetté, le 7 juillet 1896.*
fils de *enfants: Maria 1898, Yvonne 1899, Alida 1900,*
Félix Garceau *Camille 1902, Hervé 1903, Marie-Anne*
1905, Antonia 1906, Florida 1908.

Sem Garceau *épouse Sophie McGowan, le 8 mars 1886.*
fils de *enfants: Anna 1887, Maria 1888, Régina.....,*
Félix Garceau *Viateur, Azéllus, Clara,*
Sarah, Albert

Léa Garceau *épouse Ulric Marchand, le 23 août 1886.*
fille de *enfants: Omer 1887, Alida 1888, Albert 1890,*
Félix Garceau *Nelly 1891, Blanche 1892, Eméla 1894,*
Méralda 1895. Alicia 1899, Alfred
1903, Arthur 1905, Philippe 1906.

Joseph Garceau *épouse Elisa Perreault.*
fils de *enfants: Albertina 1881, Philimina 1883, Emile*
Félix Garceau *1885, Antonia 1886, Camilla 1888,*
Camille 1889, Azéllus 1893, Dalila
1895, Stéphanie 1900.

Charles Garceau (suite)

4ème GENERATION

Yvonne Garceau
fille de
Louis-Joseph Garceau

*épouse Rémi Bruneau, le 27 février 1922.
enfants: Fernande 1924, Annette 1925, Robert
1930, Pierrette 1933, Yvon 1937,
Réal 1942.*

Alida Garceau
fille de
Louis-Joseph Garceau

*épouse Donat Robert, le 19 janvier 1927.
enfants: Guy 1936, Denise 1940, Madeleine
1942.*

Camille Garceau
fils de
Louis-Joseph Garceau

*épouse Jeanne Simard, le 15 avril 1931.
enfants: Raymond 1932, Georgette 1934, Denise
1940, Michel 1942.*

Hervé Garceau
fils de
Louis-Joseph Garceau

*épouse Jeanned-D'Arc Ratelle, le 27 octobre
1934.
enfants: André 1936, Lise 1938, André 1941,
Roger 1944, Jean-Paul 1947.*

* * * *

Alicia Marchand
fille de
Léa Garceau

*épouse Camille Laporte, le 18 août 1920.
enfants: Mariette 1921, Marcelle 1924, Jacques
1927, Claudette 1937, Pierre 1939.*

* * * *

Emile Garceau
fils de
Joseph Garceau

*épouse Eva L'Abbé, le 3 juillet 1916.
enfants: Marie-Berthe 1918, Cécile 1920, Marcel
1922, André 1926, Micheline 1928,
Gilles 1930, Denise 1932, Lise 1934.*

Maria Garceau
fille de
Joseph Garceau

*épouse Camille Venne, le 10 juillet 1928.
aucun enfant.*

Azéllus Garceau
fils de
Joseph Garceau

*épouse Albina Grégoire, le 7 janvier 1918.
enfants: Rachel 1918, Claire 1920, Grégoire
1921, Laurent 1923, Carmen 1926,
Maurice 1927, Jacques 1928, Paul
1930, Claude 1931, Jeannine 1933,
Pierrette 1935.*

Stéphanie Garceau
fille de
Joseph Garceau

*épouse Rodolphe Racette.
enfant: Yvanoe*

Charles Garceau (suite)

5ème GENERATION

Georgette Garceau
fille de
Camille Garceau

*épouse Gilles Desjardins, le 9 juillet 1955.
enfants: Richard 1956, Carole 1957, Sylvie 1963
Christian 1964, Bruno 1967, Eric 1970.*

Michel Garceau
fils de
Camille Garceau

*épouse Collette Robillard, le 12 août 1967.
enfant: Jean-François 1970.*

* * * *

Lise Garceau
fille de
Hervé Garceau

*épouse Julien Chevalier, le 25 juin 1966.
enfants: Christine 1967, Marie-Claude 1969.*

* * * *

Mariette Laporte
fille de
Alicia Marchand

Célibataire.

Jacques Laporte
fils de
Alicia Marchand

*épouse Jacqueline Massicotte, le 9 février 1945.
enfants: Ginette 1946, Robert 1955.*

* * * *

Claire Garceau
fille de
Azéllus Garceau

*épouse Bernard Lamontagne, le 15 juillet 1944.
enfants: Guy 1945, Andrée 1947, Michel 1947,
Claude 1949, Josette 1951, Carole
1953, Louise 1955, France 1956, Pierre
1958, François 1959.*

Carmen Garceau
fille de
Azéllus Garceau

*épouse Aurèle Noury, le 2 janvier 1948.
enfants: Francine 1948, Nicole 1950, Lisette
1955, Chantal 1957, Nancy 1968.*

Maurice Garceau
fils de
Azéllus Garceau

*épouse Rita Boucher, le 12 janvier 1951.
enfants: Danielle 1952, Lyne 1958, Sophie 1964*

Jacques Garceau
fils de
Azéllus Garceau

*épouse Marielle Daly, le 25 juin 1951.
enfants: Jocelyn 1952, Johanne 1953, Alain
1955, Serge 1961, Nelson 1963, Joël
1966.*

Charles Garceau (suite)

Claude Garceau
fils de
Azéllus Garceau

*épouse Rollande Laurin, le 6 septembre 1954.
enfants: Sylvie 1957, Charles 1960.*

6ème GENERATION

Carole Lamontagne
fille de
Claire Garceau

*épouse Daniel Stafford, le 6 juin 1981.
aucun enfant.*

Louise Lamontagne
fille de
Claire Garceau

Célibataire.

France Lamontagne
fille de
Claire Garceau

Célibataire.

François Lamontagne
fils de
Claire Garceau

Célibataire.

* * * *

Francine Noury
fille de
Carmen Garceau

*épouse André Bourgeois, le 10 août 1968.
enfants: Benoît 1969, Alex 1977.*

* * * *

Lyne Garceau
fille de
Maurice Garceau

Célibataire.

* * * *

Johanne Garceau
fille de
Jacques Garceau

Célibataire.

Alain Garceau
fils de
Jacques Garceau

Célibataire.

* * * *

Charles Garceau (suite)

Charles Garceau
fils de
Claude Garceau

Célibataire.

BENJAMIN GEOFFROY

Benjamin Geoffroy est arrivé dans le rang de Kildare peu après la fondation de la paroisse. Nous constatons aux registres qu'il fit baptiser un fils au nom de Benjamin le 3 mai 1834. La ferme ancestrale est habitée aujourd'hui par Monsieur Jean-Robert Héту.

Benjamin Geoffroy

épouse Catherine Tellier.

enfants: Benjamin 1834, François-Xavier 1835, Nicolas 1837, Rosalie 1838, Benjamin 1841, Nicolas 1844, Sara 1847, Arméline 1850, Marie-Anne 1853, Catherine 1854.

2ème épouse: Josephite Prud'Homme, le 3 août 1858.

enfant: Clara 1864.

2ème GENERATION

Benjamin Geoffroy
fils de
Benjamin Geoffroy

épouse Philomène Boulé-Dalphon, le 5 octobre 1863.

enfants: Marie-Anne 1864, Azilda 1866, Luména 1867, Rosalie 1871, Eugène 1873, Benjamin 1875, Elisabeth 1877.

Nicolas Geoffroy
fils de
Benjamin Geoffroy

épouse Marguerite Tellier, le 18 octobre 1864.

enfants: Rosana 1866, Wilfrid 1869, Alma 1875, Victoria 1880, Ernest 1885, Albert 1887, Antonio 1889.

Sara Geoffroy
fille de
Benjamin Geoffroy

épouse Fabien Laporte, le 7 janvier 1864.

enfants: Alphonsine 1866, Rose-Anna 1869, Alexandrina 1871, Alphonsine 1873, Jacques-Edelbert 1875.

3ème GENERATION

Alma Geoffroy
fille de
Nicolas Geoffroy

épouse Japhette Perreault, le 10 juillet 1894.

enfants: Antonio 1898, Yvonne 1900, Annette 1904.

Benjamin Geoffroy (suite)

- Victoria Geoffroy
fille de
Nicolas Geoffroy épouse *Hormidas Lamontagne*, le 25 septembre 1902.
 enfants: *Paul* 1904, *Germaine* 1905, *Hortence* 1906, *Yvon* 1908, *Jean* 1910, *Marcel* 1911, *Marie-Anne* 1913, *Bernard* 1914, *Blandine* 1916, *Géraldine* 1919, *Françoise* 1921.
- Ernest Geoffroy
fils de
Nicolas Geoffroy épouse *Dalila Morin*, le 23 novembre 1909.
 enfants: *Arthur*, *Bernadette* 1913.
- Antonio Geoffroy
fils de
Nicolas Geoffroy épouse *Yvonne Coutu*.
 enfants: *Jeannette* 1910, *Marie-Louise* 1912, *Simone* 1913, *Jean* 1918, *Guy* 1920, *Maurice* 1922, *Gilles* 1924, *Gisèle* 1927, *Claude* 1929.

4ème GENERATION

- Antonio Perreault
fils de
Alma Geoffroy épouse *Gabrielle Landry*, le 11 septembre 1920.
 enfants: *Jacques* 1924, *Maurice* 1927, *Mariette* 1929, *Gilles* 1933, *Louise* 1935.
* * * *
- Paul Lamontagne
fils de
Victoria Geoffroy épouse *Anita Lafrenière*, le 15 juin 1932.
 enfants: *Fleurette* 1933, *Gilles* 1934, *Jean-Guy* 1936.
- Marcel Lamontagne
fils de
Victoria Geoffroy épouse *Délicia Massicotte*, le 20 juin 1936.
 enfants: *Denise* 1937, *Denis* 1938, *Violette* 1941, *Diane* 1943, *Victor* 1945, *Lucien* 1946, *Murielle* 1948, *Gabriel* 1951, *Angèle* 1952, *Line* 1954, *Richard* 1956, *Sylvie* 1957.
- Bernard Lamontagne
fils de
Victoria Geoffroy épouse *Claire Garceau*, le 15 juin 1944.
 enfants: *Guy* 1945, *André* 1947, *Michel* 1947, *Claude* 1949, *Josette* 1951, *Louise* 1951, *Carole* 1953, *France* 1956, *Pierre* 1958, *François* 1959.

Benjamin Geoffroy (suite)

Géraldine Lamontagne
fille de
Victoria Geoffroy
*épouse Gilles Laporte, le 20 août 1941.
enfants: Liette 1942, André 1944, Suzelle 1946,
Danielle 1947, Jean-Robert 1950, Car-
mella 1953.*

* * * *

Claude Geoffroy
fils de
Antonio Geoffroy
*épouse Françoise Beaudry, le 5 mai 1950.
enfants: Serge 1951, Alain 1959, Martin 1965.*

5^{ème} GENERATION

Jean-Guy Lamontagne
fils de
Paul Lamontagne
*épouse Marielle Marchand, le 19 juillet 1959.
enfants: Guylaine 1958, Alain 1959, Francine
1960, Chantal 1963.*

* * * *

Denise Lamontagne
fille de
Marcel Lamontagne
*épouse Rolland Grégoire, le 18 août 1956.
enfants: Daniel 1957, Sylvain 1960, Serge 1962,
Gaby 1965, Marie-Josée 1971.*

Denis Lamontagne
fils de
Marcel Lamontagne
*épouse Claire Giroux, le 18 juin 1960.
enfants: Sylvain 1961, Sonya 1964, Dany 1966.*

Violette Lamontagne
fille de
Marcel Lamontagne
*épouse Paul Lefebvre, le 16 juin 1962.
enfants: Patrice 1963, Nathalie 1966.*

Diane Lamontagne
fille de
Marcel Lamontagne
*épouse Robert Mongrain, le 5 juin 1971.
enfants: Eric 1973, Pascal 1976.*

Victor Lamontagne
fils de
Marcel Lamontagne
*épouse Jeanne Arseneault, le 12 juillet 1975.
enfant: Annie 1981.*

Lucien Lamontagne
fils de
Marcel Lamontagne
*épouse Francine Laporte, le 19 juillet 1969.
enfants: Geneviève 1971, Yanick 1975.*

Benjamin Geoffroy (suite)

- Murielle Lamontagne *épouse Michel Stafford, le 27 mai 1972.*
fille de *enfants: Audrey 1976, Jimmy 1980.*
Marcel Lamontagne
- Gabriel Lamontagne *Célibataire.*
fils de
Marcel Lamontagne
- Angèle Lamontagne *Célibataire.*
fille de
Marcel Lamontagne
- Line Lamontagne *Célibataire.*
fille de
Marcel Lamontagne
- Richard Lamontagne *épouse Monique De GrandPré, le 12 septembre*
fils de *1981.*
Marcel Lamontagne *aucun enfant.*
- Sylvie Lamontagne *Célibataire.*
fille de
Marcel Lamontagne
* * * *
- Carole Lamontagne *épouse Daniel Stafford, le 6 juin 1981.*
fille de *aucun enfant.*
Bernard Lamontagne
- Louise Lamontagne *Célibataire.*
fille de
Bernard Lamontagne
- France Lamontagne *Célibataire.*
fille de
Bernard Lamontagne
- François Lamontagne *Célibataire.*
fils de
Bernard Lamontagne
* * * *

Benjamin Geoffroy (suite)

Suzelle Laporte
fille de
Géraldine Lamontagne

*épouse Jean-Paul Filion, le 21 juin 1969.
enfants: Julie 1977, Corine 1977.*

* * * *

Alain Geoffroy
fils de
Claude Geoffroy

Célibataire.

6ème GENERATION

Daniel Grégoire
fils de
Denise Lamontagne

*épouse Louise Perreault, le 1 juillet 1978.
enfant: David 1980.*

Jean-Baptiste Grégoire (suite)

3ème GENERATION

Désiré Grégoire
fils de
Siffroi Grégoire

épouse Maria Perreault.
enfants: Delvina 1880, Alfred 1881, Joseph 1883, Malvina 1884, Bertha 1886, Albina 1887, Hervé 1888, Corine 1891, Albert 1893, Marguerite-Albina 1894, Laura 1899.

* * * *

Simon jr. Grégoire
fils de
Simon Grégoire

épouse Emma Simard, le 22 janveir 1883.
enfants: Emery 1883, Léontine 1885, Louisée 1886, Oléus 1887, Alexandre 1889, Marie-Anne 1890, Arsène 1891, Germaine 1893, Aurélien 1894, Isaline 1896, Léo 1898, Marie-Ange 1899, Patrick 1901, Hermas 1903, Laurette 1905.

John Grégoire
fils de
Simon Grégoire

épouse Délia Simard, le 4 novembre 1884.
enfants: Alida 1885, Albina 1886, Cham 1888, Simon 1889, Marguerite 1891, Dalila 1892, Médéric 1893, Aurélien 1894, John 1896.

Salomé Grégoire
fille de
Simon Grégoire

épouse Ludger Landry, le 9 février 1885.
enfants: Alida 1886, Victoria 1887, Joseph 1888, Wilfrid 1889, Marie 1890, Marie-Louise 1891, Joseph-Euclide 1892, Sylvio 1894, Joseph-Antonio 1896, Emélie 1897, Marie-Anne 1899, Louise-Marie-Anne 1899.

Lumina Grégoire
fille de
Simon Grégoire

épouse Siffroy Roy, le 1 juillet 1890.
enfants: Elida 1896, Orize 1897, Délia 1899, Louisa 1905, Alfred 1907, Gérald 1909.

4ème GENERATION

Joseph Grégoire
fils de
Désiré Grégoire

épouse Anna Chevrette, le 26 janvier 1904.
enfants: Emilien 1904, Alfred 1906, René 1909, Ronald 1914, Marcel 1918, Lucien 1920, Simone 1926.

Jean-Baptiste Grégoire (suite)

- Albina Grégoire
fille de
Désiré Grégoire
- épouse Azéus Garceau, le 7 janvier 1918.
enfants: Rachelle 1918, Claire 1920, Grégoire
1921, Laurent 1923, Carmen 1926,
Maurice 1927, Jacques 1928, Claude
1931, Jeannine 1933, Paul 1934, Pier-
rette 1935.*
- * * * *
- Emery Grégoire
fils de
Simon Grégoire Jr.
- épouse Parmélia Neveu, le 24 août 1909.
enfants: Fernand 1916, Marie-Ange 1918, Gérald
1921, Aurélien 1923, Jeannette 1928,
Jean-Roger 1930, Madeleine 1931.*
- Louisée Grégoire
fille de
Simon Grégoire Jr.
- épouse Joseph Neveu, le 11 janvier 1910.
enfants: Laurette 1911, Annette 1913, Thérèse
1915, Gilberte 1916, Paul 1918, Gilles
1920, Gertrude 1925, Marielle.....*
- Oléus Grégoire
fils de
Simon Grégoire Jr.
- épouse Rose-Ida Robert, le 7 mai 1930.
enfants: Marie-Jeanne 1931, Françoise 1933,
Robert 1934.*
- Léo Grégoire
fils de
Simon Grégoire Jr.
- épouse Maximilienne Perreault, le 25 janvier
1928.
enfants: Guy 1928, Jean 1929, Jacqueline 1930,
Huguette 1932, Fernande 1933, Mi-
chelle 1939.*
- * * * *
- Cham Grégoire
fils de
John Grégoire
- épouse Alida Perreault, le 7 juillet 1908.
enfants: André 1909, Adrien 1911, Simon 1913,
Thérèse 1915, Lucien 1917, Gilberte
1920, Gabrielle 1922, Claire 1924,
Sam 1926, Joseph 1928, Monique 1931.*
- * * * *
- Joseph Landry
fils de
Salomé Grégoire
- épouse Rose-Alba Caillé, le 18 février 1925.
enfants: Cécile 1926, Réjeanne 1930, Raymond
1931, Noël 1933.*
- Emilie Landry
fille de
Salomé Grégoire
- épouse Octavien Blouin, le 11 février 1920.
enfants: Joseph-Ludger-Lévis 1921, Arsène-Char-
lemagne 1923, Laurence 1924, Jeanne
1927.*

Jean-Baptiste Grégoire (suite)

5ème GENERATION

Alfred Grégoire
fils de
Joseph Grégoire

épouse *Eléonore Perreault*, le 24 octobre 1928.
enfants: *Emilien* 1929, *Bernadette* 1930, *Agathe*
1933, *Estelle* 1931, *Bernard* 1934.
2ème épouse. *Berthe Massicotte*, le 16 juin 1937.
enfants: *Omer* 1938, *Yvette* 1940, *Reine* 1941,
André 1942, *Armande* 1945.

René Grégoire
fils de
Joseph Grégoire

épouse *Aurore Perreault*, le 27 juin 1928.
enfants: *Rolland* 1930, *Bertrand* 1932, *Made-*
leine 1933, *Guylaine* 1943, *Lise* 1945.

Ronald Grégoire
fils de
Joseph Grégoire

épouse *Yvette Bourgeois*, le 19 juin 1937.
enfants. *Pierrette* 1938, *Huguette* 1939, *Ray-*
monde 1940, *Nicole* 1941, *Jean-Guy*
1946.

Marcel Grégoire
fils de
Joseph Grégoire

épouse *Fernande Coutu*, le 25 juillet 1942.
enfants. *Ginette* 1944, *Claude* 1945, *Normand*
1947, *Réjean* 1949, *Francine* 1950,
Diane 1951, *André* 1953, *Jocelyn*
1956, *Danielle* 1958, *François* 1961.

* * * *

Claire Garceau
fille de
Albina Grégoire

épouse *Bernard Lamontagne*, le 15 juillet 1944.
enfants: *Guy* 1945, *André* 1947, *Michel* 1947,
Claude 1949, *Josette* 1951, *Carole* 1953,
Louise 1955, *France* 1956, *Pierre* 1958,
François 1959.

Carmen Garceau
fille de
Albina Grégoire

épouse *Aurèle Noury*, le 2 janvier 1948.
enfants: *Francine* 1947, *Nicole* 1950, *Lisette*
1955, *Chantal* 1957, *Nancy* 1968.

Maurice Garceau
fils de
Albina Grégoire

épouse *Rita Boucher*, le 12 janvier 1951.
enfants: *Danielle* 1952, *Lyne* 1958, *Sophie* 1964

Jacques Garceau
fils de
Albina Grégoire

épouse *Marielle Daly*, le 25 juin 1951.
enfants: *Jocelyn* 1952, *Johanne* 1953, *Alain*
1955, *Serge* 1961, *Nelson* 1963, *Joël*
1966.

Jean-Baptiste Grégoire (suite)

- Claude Garceau
fils de
Albina Grégoire
* * * *
- Gérald Grégoire
fils de
Emery Grégoire
- Aurélien Grégoire
fils de
Emery Grégoire
- Jeannette Grégoire
fille de
Emery Grégoire
* * * *
- Laurette Neveu
fille de
Louisée Grégoire
- Annette Neveu
fille de
Louisée Grégoire
- Thérèse Neveu
fille de
Louisée Grégoire
- Gilberte Neveu
fille de
Louisée Grégoire
- Paul Neveu
fils de
Louisée Grégoire
- Gilles Neveu
fils de
Louisée Grégoire
* * * *
- épouse Rollande Laurin, le 6 septembre 1954.
enfants: Sylvie 1957, Charles 1960*
- épouse Georgette Chevrette, le 4 octobre 1943.
enfants: Jacques 1946, Micheline 1947, Pierre
1949, Luc 1952, Sylvie 1955.*
- épouse Marie-Paule Roy, en 1948.
enfants: Suzanne 1949, Charles 1951, France
1952, Danielle 1954, Hélène 1956,
Georges 1958, Céline 1961.*
- Célibataire.*
- épouse Antonio Robillard, le 13 juillet 1944.
aucun enfant.*
- épouse Viateur Ducharme, le 30 septembre 1930.
enfant: Marcel 1940.*
- Célibataire.*
- épouse Albert Perreault, le 6 octobre 1936.
enfants: Jean 1938, Jeannine 1941, Lise 1942,
Claude 1943, Francine 1951.*
- épouse Yvette Nadeau, le 10 octobre 1946.
enfants: Odette 1948, Jacques 1949, André
1950, Réjean 1950, Nicole 1954.*
- épouse Bernadette Cardin, le 7 février 1950 . . .
enfants: Lucie 1952, Simon 1953, Yvon 1955,
Alain 1956, Pierre 1958, Thérèse 1959.*

Jean-Baptiste Grégoire (suite)

- Robert Grégoire
fils de
Oléus Grégoire
* * * *
- épouse Colette Perreault, le 17 octobre 1959.
enfants: France 1960, Richard 1962, Nathalie
1967.*
- Guy Grégoire
fils de
Léo Grégoire
- épouse Aline Chevrette, le 2 octobre 1950.
enfants: Jean-Guy 1951, Gilles 1953, Angèle
1954, Bernard 1958.*
- Jean Grégoire
fils de
Léo Grégoire
* * * *
- épouse Fernande Perreault, le 21 août 1954.
enfants: Nelson 1957, Christian 1963, Chantal
1964.*
- Simon Grégoire
fils de
Cham Grégoire
- épouse Pauline Forest, le 13 juillet 1940.
enfants: Claude 1942, Fernand 1944, Lucile
1945, Suzanne 1947, Marielle 1949,
André 1951, Gisèle 1953.*
- Lucien Grégoire
fils de
Cham Grégoire
- épouse Noella Forest, le 4 août 1951.
enfants: Jean-Yves 1954, Céline 1956, Lisette
1958.*
- Joseph Grégoire
fils de
Cham Grégoire
* * * *
- épouse Denise Perreault, le 5 juin 1954.
enfants: Alain 1956, Maryse 1957, Serge 1958,
Joelle 1962, Carol 1963, Martin 1965,
Précile 1966.*
- Raymond Landry
fils de
Joseph Landry
- épouse Alice Perreault, le 3 août 1957.
enfants: Denise 1958, Pierrette 1960, Céline
1962, Diane 1965.*
- Noël Landry
fils de
Joseph Landry
* * * *
- épouse Louise Joly, le 8 octobre 1960.
enfants: Christian 1970, Ginette 1974.*
- Laurence Blouin
fille de
Emélie Landry
- épouse Lawrence Roy, le 14 août 1943.
enfants: Doris 1944, Jean 1947, Jacqueline
1953, Louise 1956.*

Jean-Baptiste Grégoire (suite)

6ème GENERATION -----

Emilien Grégoire
fils de
Alfred Grégoire

*épouse Agathe Valois, le 5 juin 1954.
enfants: Michel 1955, Lyne 1956, Sylvie 1958,
Eliane 1960, Pascale 1965.*

Bernadette Grégoire
fille de
Alfred Grégoire

*épouse Marcel Ducharme, le 6 août 1955.
enfants: Richard 1956, Andrée 1958, Guylaine
1959, Martin 1961, Pierre 1964.*

Agathe Grégoire
fille de
Alfred Grégoire

*épouse Ronald Malo, le 14 avril 1956.
enfants: Sylvain 1957, Alain 1961, Danielle
1966.*

Omer Grégoire
fils de
Alfred Grégoire

*épouse Nicole Stafford, le 1 septembre 1960.
enfants: Benoît 1961, Joël 1964, Caroline 1972.*

Yvette Grégoire
fille de
Alfred Grégoire

*épouse Gilles Thouin, le 27 septembre 1969.
enfant: Frédéric 1979.*

* * * *

Roland Grégoire
fils de
René Grégoire

*épouse Denise Lamontagne, le 20 août 1956.
enfants: Daniel 1957, Serge 1962, Gaby 1965,
Sylvain 1960, Marie-Josée 1971.*

Bertrand Grégoire
fils de
René Grégoire

*épouse Lise Malo, le 5 septembre 1959.
enfants: Christian 1961, Martin 1965, Stéphane
1972.*

Madeleine Grégoire
fille de
René Grégoire

*épouse Marcel Beaudry, le 12 juillet 1958.
enfants: Lynda 1961, Diane 1965.*

* * * *

Raymonde Grégoire
fille de
Ronald Grégoire

*épouse André Courchesne, le 28 juillet 1962.
enfants: Bruno 1963, Nicolas 1967.*

Jean-Baptiste Grégoire (suite)

- Jean-Guy Grégoire
fils de
Ronald Grégoire
* * * *
- épouse Marielle Laporte, le 6 septembre 1969.
enfants: Sherley 1973, Mélisa 1977.*
- Claude Grégoire
fils de
Marcel Grégoire
- épouse Denise Brissette, le 4 mai 1968.
enfants: Stéphane 1969, Annie 1972, Michel
1976.*
- Normand Grégoire
fils de
Marcel Grégoire
- épouse Lucette Brissette, le 4 mai 1968.
enfants: Sylvain 1969, Joël 1971, Martin 1972,
Dominique 1975.*
- Réjean Grégoire
fils de
Marcel Grégoire
- épouse Réjeanne Chevrette, le 24 août 1974.
enfants: Josée 1978, Rémi 1980.*
- Francine Grégoire
fille de
Marcel Grégoire
- épouse Réjean Morneau, le 21 août 1973.
enfants: Marie-France 1974, Ghyslain 1977.*
- André Grégoire
fils de
Marcel Grégoire
* * * *
- épouse Sylvie Desfossés, le 10 septembre 1977.
enfant: Marie-Eve 1978.*
- Carole Lamontagne
fille de
Claire Garceau
- épouse Daniel Stafford, le 6 juin 1981.
aucun enfant.*
- Louise Lamontagne
fille de
Claire Garceau
- Célibataire.*
- France Lamontagne
fille de
Claire Garceau
- Célibataire.*
- François Lamontagne
fils de
Claire Garceau
* * * *
- Célibataire.*

Jean-Baptiste Grégoire (suite)

- Francine Noury
fille de
Carmen Garceau
* * * *
- épouse Andre Bourgeois, le 10 août 1968.
enfants: Benoît 1969, Alex 1977.*
- Lyne Garceau
fille de
Maurice Garceau
* * * *
- Célibataire.*
- Johanne Garceau
fille de
Jacques Garceau
- Célibataire.*
- Alain Garceau
fils de
Jacques Garceau
* * * *
- Célibataire.*
- Charles Garceau
fils de
Claude Garceau
* * * *
- Célibataire.*
- Pierre Grégoire
fils de
Gérald Grégoire
* * * *
- épouse Francine Brouillette, le 12 août 1972.
enfant: Sébastien 1977.*
- Marcel Ducharme
fils de
Annette Neveu
* * * *
- Célibataire.*
- Jean Perreault
fils de
Gilberte Neveu
* * * *
- épouse Denise Saint-Amour, le 6 juin 1960.
enfants: Sylvain 1961, Maryse 1964, Carles
1972.*
- Jacques Neveu
fils de
Paul Neveu
- Célibataire.*

Jean-Baptiste Grégoire (suite)

André Neveu *épouse Yvette Ducharme, le 15 juillet 1978.*
fils de *enfant: Elise 1980.*
Paul Neveu

Nicole Neveu *Célibataire.*
fille de
Paul Neveu
* * * *

Lucie Neveu *Célibataire.*
fille de
Gilles Neveu

Yvon Neveu *Célibataire.*
fils de
Gilles Neveu

Pierre Neveu *Célibataire.*
fils de
Gilles Neveu

Thérèse Neveu *Célibataire.*
fille de
Gilles Neveu
* * * *

France Grégoire *Célibataire.*
fille de
Robert Grégoire
* * * *

Gilles Grégoire *épouse Francine Rivest, le 29 mai 1976.*
fils de *enfant: Viviane 1980.*
Guy Grégoire
* * * *

Nelson Grégoire *Célibataire.*
fils de
Jean Grégoire
* * * *

Jean-Baptiste Grégoire (suite)

Claude Grégoire
fils de
Simon Grégoire

* * * *

*épouse Denise Brissette, le 4 mai 1968.
enfants: Stéphane 1969, Annie 1972, Michel
1976.*

Denise Landry
fille de
Raymond Landry

Célibataire.

Pierrette Landry
fille de
Raymond Landry

Célibataire.

7ème GENERATION

Andrée Ducharme
fille de
Bernadette Grégoire

* * * *

*épouse Gaétan Turgeon, le 31 juillet 1976.
enfants: Pascal 1977, Mathieu 1980.*

Daniel Grégoire
fils de
Rolland Grégoire

*épouse Louise Perreault, le 1 juillet 1978.
enfant: David 1980.*

Pierre Héту (suite)

3ème GENERATION

Alphonsine Héту
fille de
Pierre Héту (2)

*épouse Camille Laporte, le 24 octobre 1870.
enfants: Anthime 1871, Arthur 1873, Emma
1882.*

Eloïse Héту
fille de
Pierre Héту (2)

*épouse Mathias Landry, le 19 août 1890.
enfants: Eugène 1891, Edouard 1896, Marie-
Louise 1897, Paul-Emile 1899.*

Joseph Héту
fils de
Pierre Héту (2)

*épouse Alphonsine Généreux, le 19 janvier 1909.
aucun enfant.*

Marie-Louise Héту
fille de
Pierre Héту (2)

*épouse Ovíla Généreux, le 27 janvier 1909.
enfants: Julie 1911, Pierre 1912, Marie 1915,
Idola 1916.*

* * * *

Céline Valois
fille de
Louise Héту

*épouse Narcisse Parent, le 9 avril 1877.
enfants: Louise-Dorilda 1878, Rose-de-Lima
1881, Edmond 1882, Alida 1886, Lu-
mina 1887, Marguerite-Eva 1893.*

Azilda Valois
fille de
Louise Héту

*épouse Joseph Laporte, le 4 mars 1878.
enfants: Arthur 1878, Ulric 1880, Albina 1882,
Adélarđ 1884, Dorilda 1888, Joseph-
Albert 1893, Anna 1894, Georges 1895,
Alexandre 1897, Anthime 1898, Maria
1900, Henri 1903.*

Louis Valois
fils de
Louise Héту

*épouse Maria Poirier, le 3 avril 1894.
enfants: Oscar 1896, Elisabeth 1897, Arthur
1898, Rosario 1900, Rosilda 1901,
Vital 1903, William 1904, Marie-
Berthe 1906, Wilfrid 1908, Louis 1909,
Irène 1912.*

Joseph Valois
fils de
Louise Héту

*épouse Azilda Croze, le 4 novembre 1884.
enfants: Albertina 1889, Louise 1892, Arthur
1894, Alida 1896, Elisabeth 1898,
Zéphirina 1899, Hermas 1901, Télé-
phore 1903.*

* * * *

Pierre Hétu (suite)

Abondéus Hétu
fils de
Henri Hétu

*épouse Eva Beauséjour, le 19 février 1912.
enfants: Patricia 1914, Alban 1917, Angélic
1918, Léonard 1919, Rita 1921.*

Fabienne Hétu
fille de
Henri Hétu

*épouse Joseph-Davis Courchesne, le 17 juillet
1911.
aucun enfant.*

Antoinette Hétu
fille de
Henri Hétu

*épouse Joseph Saint-André, le 11 février 1929.
enfant: Martial 1930.*

* * * *

Elisabeth Hétu
fille de
François-Xavier Hétu

*épouse Emile Gaudet, le 20 octobre 1908.
enfants: Emilien 1910, Henriot 1911, René
1913, Bernadette 1917, Jeanne-D'Arc
1919, Yves 1920, Jean-Guy 1921,
Emilienne 1923, Henriette 1924.*

4ème GENERATION

Arthur Laporte
fils de
Alphonsine Hétu

*épouse Parcide Brien-Desrochers, le 12 juillet
1898.*

*enfants: Antoinette 1899, Annette 1900, Fer-
nando 1901, Germaine 1902, Made-
leine 1910, Solange 1914.*

Emma Laporte
fille de
Alphonsine Hétu

*épouse Sinai Forest, le 2 août 1904.
enfants: Doralice 1906, Théobal 1908, Colom-
bien 1909, Angélo 1913, Hermance
1916.*

* * * *

Eugène Landry
fils de
Eloïse Hétu

*épouse Rosana Bertrand en 1928.
enfant: Pierrette 1930.*

Edouard Landry
fils de
Eloïse Hétu

*épouse Marie-Rosa Bruneau, le 20 juillet 1927.
enfants: Gérald 1928, Gisèle 1933.*

* * * *

Pierre Héту (suite)

Julie Généreux
fille de
Marie-Louise Héту
* * * *

Célibataire.

Alexandre Laporte
fils de
Azilda Valois
* * * *

*épouse Laurette Desrochers, le 21 janvier 1925.
enfants: Laurent 1926, Lucille 1927, Lionel
1928, Irène 1931, Fleurette 1933,
Gilberte 1935, Denise 1951.*

Vital Valois
fils de
Louis Valois

Célibataire.

William Valois
fils de
Louis Valois

Célibataire.

Marie-Berthe Valois
fille de
Louis Valois

*épouse Joseph Sicard, le 29 octobre 1924.
aucun enfant.*

Wilfrid Valois
fils de
Louis Valois

*épouse Fernande Marcelais, le 12 mai 1938.
enfants: Gisèle 1939, Denis 1942.*

Louis Valois
fils de
Louis Valois
* * * *

*épouse Germaine Trudeau, le 26 octobre 1946.
enfants: Gilles 1949, Jean 1947.*

Louise Valois
fille de
Joseph Valois
* * * *

*épouse Raoul Simard, le 5 octobre 1914.
aucun enfant.*

Alban Héту
fils de
Abondius Héту
* * * *

*épouse Jeannette Préville, le 3 août 1946.
enfants: Claude 1948, Micheline 1952, Domi-
nique 1957, Gilles 1959.*

Pierre Héту (suite)

Henriot Gaudet
fils de
Elisabeth Héту
*épouse Thérèse DeSerre, le 23 novembre 1935.
enfants: Réal 1937, Raymond 1944, Denise
1952.*

Jeanne-D'Arc Gaudet
fille de
Elisabeth Héту
*épouse Réal DeSerre, le 11 mai 1944.
enfants: Claude 1947, Lise 1955, Andrée 1957,
Jean 1960.*

Yves Gaudet
fils de
Elisabeth Héту
*épouse Blandine Parent, le 8 octobre 1955.
enfants: Alain 1958, Josée 1962, Pierre 1967.*

Henriette Gaudet
fille de
Elisabeth Héту
*épouse Paul-Etienne Laporte, le 8 octobre 1955.
aucun enfant.*

5ème GENERATION

Antoinette Laporte
fille de
Arthur Laporte
*épouse Rosario Laporte, le 16 juillet 1919.
enfants: Lionel 1920, Paul-Etienne 1923, Berthe
Hélène 1925, Gisèle 1938.*

Fernando Laporte
fils de
Arthur Laporte
*épouse Jeanne Tellier, le 10 février 1934.
enfants: Michel 1941, Gratien 1946.*

Solange Laporte
fille de
Arthur Laporte
*épouse Emilien Gagné, le 23 mai 1946.
aucun enfant.*

* * * *

Colombien Forest
fils de
Emma Laporte
*épouse Jeanne Perreault, le 3 juin 1940.
enfants: Cécile 1941, Lucien 1942, Yvon 1943,
Réjeanne 1950, Dianne 1955.*

Hermance Forest
fille de
Emma Laporte
*épouse Donatien Simard, le 15 juin 1940.
enfants: Jean-Claude 1941, Jeannine 1942, Ma-
rielle 1943, Yvette 1944, Lucille 1945,
Normand 1948, Liette 1949, Lise 1950,
Monique 1951, Carmen 1953, Gisèle
1954, Dianne 1955, Martine 1962.*

* * * *

Pierre Hétu (suite)

Gérald Landry
fils de
Edouard Landry

*épouse Monique Gaudet, le 7 octobre 1954.
enfants: François 1956, Martine 1960, Lucie
1964.*

Gisèle Landry
fille de
Edouard Landry

*épouse Pierre Courchesne, le 21 mai 1953.
enfants: Ginette 1954, Johanne 1954, Paul 1961
Sylvie 1964.*

* * * *

Alain Gaudet
fils de
Yves Gaudet

Célibataire.

6ème GENERATION

Lionel Laporte
fils de
Antoinette Laporte

*épouse Sylvette Chevrette, le 6 septembre 1947.
enfants: Jacinthe 1958, Sylvie 1961.*

Paul-Etienne Laporte
fils de
Antoinette Laporte

*épouse Henriette Gaudet, le 8 octobre 1955.
aucun enfant.*

Gisèle Laporte
fille de
Antoinette Laporte

*épouse Claude Giguère, le 12 août 1967.
enfants: Claudine 1968, Nathalie 1970, Pascale
1971.*

* * * *

Gratien Laporte
fils de
Fernando Laporte

*épouse Jocelyne Desmarais, le 28 décembre 1968
enfants: Nancy 1974, Valérie 1978.*

* * * *

Céline Forest
fille de
Colombien Forest

*épouse Pierre Harbour, le 26 septembre 1964.
enfants: France 1967, Mario 1969.*

Dianne Forest
fille de
Colombien Forest

*épouse Rolland Beauséjour, le 13 octobre 1973.
aucun enfant.*

* * * *

Pierre Hétu (suite)

Jean-Claude Simard
fils de
Hermance Forest

*épouse Lucille Prud'Homme, le 23 août 1963.
enfants: Martin 1964, Marielle-Josée 1966, Clau-
de-Rolland 1973, Nicole-Annie 1973.*

Liette Simard
fille de
Hermance Forest

*épouse Pierre-Paul Plante, le 29 juin 1974.
enfant: Christine 1979.*

Monique Simard
fille de
Hermance Forest
* * * *

*épouse Raymond Perreault, le 24 juillet 1971.
enfants: Julie 1978, Karine 1980.*

François Landry
fils de
Gérald Landry

Célibataire.

Martine Landry
fille de
Gérald Landry
* * * *

Célibataire.

Johanne Courchesne
fille de
Gisèle Landry

Célibataire.

JOSEPH LAFRENIERE DIT DESROSIERS

Joseph Lafrenière épouse Domithilde Corneillier, le 18 février 1833
enfants: Joseph 1834, Henriette 1842, Dosité
1844, Maxime 1848, Eugénie 1850,
Marie-Arseline 1853, Edmond 1855,
Charles 1858.

2ème GENERATION

Dosité Lafrenière épouse Marcelline Desmarais, le 20 juillet 1874.
fils de enfants: Victoria 1875, Eugénie-Emma 1876, Jo-
seph Lafrenière seph 1879, Gaspard 1882, Arthur 1886.

3ème GENERATION

Emma Lafrenière épouse Aquila Lefebvre, le 30 septembre 1902.
fille de enfants: Léo 1903, Alexandre 1906, Cécile 1908
Dosité Lafrenière Paul-Emile 1909, Charles-Edouard 1909
Philippe 1916.

Joseph Lafrenière épouse Rose-Délina Marion, en 1905.
fils de enfants: Anita 1907, Simone 1908, René 1910,
Dosité Lafrenière Laurence 1911, Fernando 1912, Jean-
Paul 1913, Roger 1916, Marie 1918,
Annette 1919, Claire 1920, Alice 1922,
Raymond 1923, Alfred 1925.

Gaspard Lafrenière épouse Léontine Marion.
fils de enfants adoptifs: Jean-Paul, fils de Joseph.
Dosité Lafrenière Yvette, fille de Sham Marion.

4ème GENERATION

Annita Lafrenière épouse Paul Lamontagne, le 15 juin 1932.
fille de enfants: Fleurette 1933, Gilles 1934, Jean-Guy
Joseph Lafrenière 1936.

René Lafrenière épouse Dolorée Perreault, le 28 décembre 1935.
fils de enfants: Gisèle 1936, Jean 1943, Marcelle 1946,
Joseph Lafrenière Jules 1944, Pierrette 1947.

Laurence Lafrenière épouse Alfred Ducharme, le 30 décembre 1944.
fille de enfants: Denise 1946, Yvon 1948, Réal 1950,
Joseph Lafrenière Jacinthe 1953.

Lafrenière dit Desrosiers (suite)

Jean-Paul Lafrenière
fils de
Joseph Lafrenière

*épouse Yvette Hétu, le 2 septembre 1939.
enfants: Yves 1940, Denis 1942, Réjean 1944,
Réal 1945, Noël 1948. Reine 1951,
Denise 1953, Francine 1954.*

Claire Lafrenière
fille de
Joseph Lafrenière

*épouse William Chevette, le 27 décembre 1939.
enfants: Gérald 1941, Michel 1942, Jean-Claude
1943, Lise 1945, Micheline 1948. Fran-
çois 1954, France 1956.*

5ème GENERATION

Jean-Guy Lamontagne
fils de
Annita Lafrenière

*épouse Marielle Marchand, le 19 juillet 1957.
enfants: Guylaine 1958, Alain 1959, Francine
1960, Chantal 1963.*

* * * *

Yvon Ducharme
fils de
Laurence Lafrenière

*épouse Thérèse Brouillette, le 2 juin 1973.
aucun enfant.*

Réal Ducharme
fils de
Laurence Lafrenière

*épouse Andrée Payette, le 9 décembre 1978.
enfant: Karine 1980.*

* * * *

Denis Lafrenière
fils de
Jean-Paul Lafrenière

*épouse Lucille Lafrenière, le 1 juin 1974.
aucun enfant.*

Réal Lafrenière
fils de
Jean-Paul Lafrenière

*épouse Dianne Robillard, le 26 avril 1965.
enfants: Sylvain 1966, Sylvie 1968, Eric 1973,
Edith 1975.
2ème Mariage. Ginette Gaboury.
enfant: Julie 1979.*

Noël Lafrenière
fils de
Jean-Paul Lafrenière

*épouse Ginette Perreault, le 26 octobre 1968.
enfants: Nancy 1970, Josée 1973.*

Reine Lafrenière
fille de
Jean-Paul Lafrenière

*épouse Gilles Ladouceur, le 19 juin 1976.
enfant: Marie-Eve 1980.*

Lafrenière dit Desrosiers (suite)

Denise Lafrenière
fille de
Jean-Paul Lafrenière

*épouse Joseph Boucher, le 7 juin 1975.
enfants: Audrey 1978, Patrice 1980.*

Francine Lafrenière
fille de
Jean-Paul Lafrenière

Célibataire.

* * * *

Jean-Claude Chevrette
fils de
Claire Lafrenière

*épouse Noella Chevalier, le 18 juillet 1964.
enfants: Tommy 1965, Nancy 1968, Sammy
1980.*

LA FAMILLE LAMONTAGNE

Hyacinthe Lamontagne épousait dans notre paroisse Louise Ayotte, le 7 septembre 1835. Il est décédé à l'âge de 42 ans, le 28 mars 1846.

Il nous est impossible de trouver le lien entre Hyacinthe et François Lamontagne qui épousa Emilina Desilets, le 16 février 1862. Mais il est permis de croire que ce lien existait car il serait surprenant que ce fut un hasard qu'il y eut deux familles de Lamontagne différentes à cette époque dans notre paroisse.

François Lamontagne *épouse Emilina Desilets, le 16 février 1862.*
enfants: François 1865, Adélard 1866, Hormidas
1869, Omer 1871, Alfred 1873, Alber-
tina 1876, Gaspard 1880, Hervé 1882,
Wilfrid 1883, Marie-Louise 1887.

2ème GENERATION

Adélard Lamontagne *épouse Georgianna Loiseau, le 8 juin 1910.*
fils de *enfant: Dominique 1913.*
François Lamontagne

Hormidas Lamontagne *épouse Victoria Geoffroy, le 25 septembre 1902.*
fils de *enfants: Paul 1904, Germaine 1905, Hortence*
François Lamontagne *1906, Yvon 1908, Jean 1910, Marcel*
1911, Marie-Anne 1913, Bernard 1914,
Blandine 1916, Géraldine 1919, Fran-
çoise 1921.

3ème GENERATION

Dominique Lamontagne *épouse Rollande Gingras, le 27 novembre 1937.*
fils de *enfants: Monique 1938, Claire, Micheline, An-*
Adélard Lamontagne *dré, René.*

* * * *

Paul Lamontagne *épouse Anita Lafrenière, le 15 juin 1932.*
fils de *enfants: Fleurette 1933, Gilles 1934, Jean-*
Hormidas Lamontagne *Guy 1936.*

Lamontagne (suite)

- Marcel Lamontagne
fils de
Hormidas Lamontagne
*épouse Délicia Massicotte, le 20 juin 1936.
enfants: Denise 1937, Denis 1938, Violette
1941, Diane 1943, Victor 1945, Lucien
1946, Murielle 1948, Gabriel 1951,
Angèle 1952, Line 1954, Richard 1956,
Sylvie 1957.*
- Bernard Lamontagne
fils de
Hormidas Lamontagne
*épouse Claire Garceau, le 15 juin 1944.
enfants: Guy 1945, André 1947, Michel 1947,
Claude 1949, Josette 1951, Louise
1951, Carole 1953, France 1956, Pierre
1958, François 1959.*
- Géraldine Lamontagne
fille de
Hormidas Lamontagne
*épouse Gilles Laporte, le 20 août 1941.
enfants: Liette 1942, André 1944, Suzelle
1946, Danielle 1947, Jean-Robert 1950,
Carmella 1953.*

4ème GENERATION

- Jean-Guy Lamontagne
fils de
Paul Lamontagne
* * * *
*épouse Marielle Marchand, le 19 juillet 1959.
enfants: Guylaine 1958, Alain 1958, Francine
1960, Chantal 1963.*
- Denise Lamontagne
fille de
Marcel Lamontagne
*épouse Rolland Grégoire, le 18 août 1956.
enfants: Daniel 1957, Sylvain 1960, Serge 1962,
Gaby 1965, Marie-Josée 1971.*
- Denis Lamontagne
fils de
Marcel Lamontagne
*épouse Claire Giroux, le 18 juin 1960.
enfants: Sylvain 1961, Sonya 1964, Dany 1966.*
- Violette Lamontagne
fille de
Marcel Lamontagne
*épouse Paul Lefebvre, le 16 juin 1962.
enfants: Patrice 1963, Nathalie 1966.*
- Diane Lamontagne
fille de
Marcel Lamontagne
*épouse Robert Mongrain, le 5 juin 1971.
enfants: Pascal 1976, Eric 1973.*
- Victor Lamontagne
fils de
Marcel Lamontagne
*épouse Jeanne Arseneault, le 12 juillet 1975.
enfant: Annie 1981.*

Lamontagne (suite)

Lucien Lamontagne
fils de
Marcel Lamontagne

*épouse Francine Laporte, le 19 juillet 1969.
enfants: Geneviève 1971, Yanick 1975.*

Murielle Lamontagne
fille de
Marcel Lamontagne

*épouse Michel Stafford, le 27 mai 1972.
enfants: Audrey 1976, Jimmy 1980.*

Gabriel Lamontagne
fils de
Marcel Lamontagne

Célibataire.

Angèle Lamontagne
fille de
Marcel Lamontagne

Célibataire.

Line Lamontagne
fille de
Marcel Lamontagne

Célibataire.

Richard Lamontagne
fils de
Marcel Lamontagne

*épouse Monique De Grand Pré, le 12 septembre
1981.
aucun enfant.*

Sylvie Lamontagne
fille de
Marcel Lamontagne

Célibataire.

* * * *

Carole Lamontagne
fille de
Bernard Lamontagne

*épouse Daniel Stafford, le 6 juin 1981.
aucun enfant*

Louise Lamontagne
fille de
Bernard Lamontagne

Célibataire.

France Lamontagne
fille de
Bernard Lamontagne

Célibataire.

Lamontagne (suite)

François Lamontagne
fils de
Bernard Lamontagne

* * * *

Suzelle Laporte
fille de
Géraldine Lamontagne

* * * *

Célibataire.

*épouse Jean-Paul Filion, le 21 juin 1969.
enfants: Julie 1977, Corine 1977.*

5ème GENERATION

Daniel Grégoire
fils de
Denise Lamontagne

*épouse Louise Perreault, le 1 juillet 1978.
enfant: David 1980.*

LA FAMILLE JOSEPH LANDRY

La famille Landry est arrivée dans notre paroisse vers 1848. Nous en avons pour preuve le baptême du fils de l'ancêtre Joseph Landry, le 13 mars 1849. Dès leur arrivée, ils se sont installés sur le lot No. 296, du côté ouest dans le 6ème rang. Ils sont demeurés sur cette terre de génération en génération, sans interruption. Aujourd'hui, c'est la famille de Monsieur Raymond Landry qui demeure sur la terre ancestrale.

Joseph Landry épouse Angélique Gonneville-Lemire.
enfants: Onésime 1849, Euclide 1851, Hermeline 1853, Joseph 1856, Ludger 1859.

2ème GENERATION

Ludger Landry épouse Salomé Grégoire, le 9 février 1885.
fils de
Joseph Landry enfants: Alida 1886, Victoria 1887, Joseph 1888, Wilfrid 1889, Marie 1890, Marie-Louise 1891, Joseph-Euclide 1892, Sylvio 1894, Joseph-Antonio 1896, Emélie 1897, Louise-Marie-Anne 1899, Marie-Anne 1899.

3ème GENERATION

Joseph Landry épouse Rose-Alba Caillé, le 18 février 1925.
fils de
Ludger Landry enfants: Cécile 1926, Réjeanne 1930, Raymond 1931, Noël 1933.

Emélie Landry épouse Octavien Blouin, le 11 février 1920.
fille de
Ludger Landry enfants: Joseph-Ludger-Lévi 1921, Arsène-Charlemagne 1923, Laurence 1924, Jeanne 1927.

4ème GENERATION

Raymond Landry épouse Alice Perreault, le 3 août 1957.
fils de
Joseph Landry enfants: Denise 1958, Pierrette 1960, Cécile 1962, Diane 1965.

Noël Landry épouse Louise Joly, le 8 octobre 1960.
fils de
Joseph Landry enfants: Christian 1970, Ginette 1974.

* * * *

Joseph Landry (suite)

Laurence Blouin
fille de
Emélie Landry

*épouse Lawrence Roy, le 14 août 1943.
enfants: Doris 1944, Jean 1947, Jacqueline
1952, Louise 1955.*

5ème GENERATION

Denise Landry
fille de
Raymond Landry

Célibataire.

Pierrette Landry
fille de
Raymond Landry

Célibataire.

* * * *

Jacqueline Roy
fille de
Laurence Blouin

*épouse Jocelyn Charland, le 23 juin 1973.
enfants: Hélène 1974, Céline 1976, Patric 1979.*

Louise Roy
fille de
Laurence Blouin

Célibataire.

LA FAMILLE CHARLES LAPORTE

Charles Laporte est arrivé à Saint-Ambroise autour de l'année 1842. Nous constatons au registre paroissial que le 25 janvier 1842, il fit baptiser le quatrième de ses enfants, une fille nommée Sarah. Il est un propriétaire important, et possède en plus de plusieurs propriétés, un moulin à farine à l'Assomption. Peu d'années après son arrivée, il deviendra le premier maire de notre municipalité.

Charles Laporte épouse Rose-Marie Cottin Dugal, le 26 novembre 1832.
enfants: Charles 1835, Georges 1837, Fabien 1839, Sarah 1842, Camille 1845, Clément 1848, Ephrem 1851, Rose-de-Lima 1853, Henriette 1856, Emma 1857.

2ème GENERATION

Georges Laporte
fils de
Charles Laporte épouse Mary-Ann Daly, le 21 octobre 1862.
enfants: Charles-Alexandre 1863, Alexandre-Ambroise 1864, Albert 1866, Elisabeth-Amanda 1868, Victoria-Alphonsine 1870, Emilie-Eudoxie 1872, Lumina 1873, Doria 1874, Louise-Anne 1876, Patric-Wilfrid-Hidège 1880.

Fabien Laporte
fils de
Charles Laporte épouse Sara Geoffroy, le 7 janvier 1864.
enfants: Alphonsine 1866, Rose-Anna 1869, Alexandrina 1871, Alphonsine 1873, Jacques-Edelbert 1875.

Camille Laporte
fils de
Charles Laporte épouse Alphonsine Héту, le 24 octobre 1870.
enfants: Anthime 1871, Arthur 1873, Emma 1882.

Clément Laporte
fils de
Charles Laporte épouse Elisabeth Laporte-Saint-Georges.
enfants: Emma-Florisca 1876, Charles-Wilfrid 1879, Fabien 1878, Emile 1881, Anna 1883, Elphège 1887, Rose-Ange 1889, Omer-Eugène 1890, Marie 1890, Rosario 1892, Yvonne 1894, Aurore 1896.

Ephrem Laporte
fils de
Charles Laporte épouse Anna-Honorine Charon-Ducharme, en 1878.
enfant: Edelbert 1879.

Charles Laporte (suite)

3ème GENERATION

Fabien Laporte
fils de
Clément Laporte

*épouse Mélanie Hétu, en 1900.
enfant: Louis-Philippe 1902.*

Elphège Laporte
fils de
Clément Laporte

*épouse Florida Chevalier, le 23 février 1914.
enfant: Gilles 1918.*

Marie Laporte
fille de
Clément Laporte

*épouse Albert Ratelle, le 7 janvier 1915.
enfants: Jean 1917, Aline 1919, Jeannette
1919, Germaine 1924, Jacques 1927.*

Anna Laporte
fille de
Clément Laporte

*épouse Georges Dubeau, le 20 janvier 1913.
aucun enfant.*

Rosario Laporte
fils de
Clément Laporte
* * * *

*épouse Antoinette Laporte, le 16 juillet 1919.
enfants: Lionel 1920, Paul-Etienne 1923, Berthe
Hélène 1925, Gisèle 1938.*

Edelbert Laporte
fils de
Ephrem Laporte
* * * *

*épouse Emela Bordeleau, le 19 juin 1916.
enfants: Thérèse 1917, Marie-Laure 1918, Marcel
1922.*

Arthur Laporte
fils de
Camille Laporte

*épouse Parcide-Brien Desrochers, le 12 juillet
1898.
enfants: Antoinette 1899, Annette 1900, Fer-
nando 1901, Germaine 1902, Madeleine
1910, Solange 1914.*

Emma Laporte
fille de
Camille Laporte

*épouse Sinai Forest, le 2 août 1904.
enfants: Colombien 1909, Angelo 1913, Her-
mance 1916, Doralice.....*

4ème GENERATION

Gilles Laporte
fils de
Elphège Laporte

*épouse Géraldine Lamontagne, le 30 août 1941.
enfants: Liette 1942, Andrée 1944, Suzelle 1946
Danielle 1947, Jean-Robert 1950, Car-
melle 1953.*

Charles Laporte (suite)

* * * *

Jean Ratelle
fils de
Marie Laporte

*épouse Blandine Lamontagne, le 30 août 1941.
enfant: Luc*

* * * *

Lionel Laporte
fils de
Rosario Laporte

*épouse Sylvette Chevrette, le 6 septembre 1947.
enfants: Jacinthe 1958, Sylvie 1961.*

Paul-Etienne Laporte
fils de
Rosario Laporte

*épouse Henriette Gaudet, le 8 octobre 1955.
aucun enfant.*

Gisèle Laporte
fille de
Rosario Laporte

*épouse Claude Giguère, le 12 août 1967.
enfants: Claudine 1968, Nathalie 1970, Pascale
1971.*

* * * *

Marcel Laporte
fils de
Edelbert Laporte

*épouse Gisèle Ducharme, le 26 décembre 1946.
enfants: Marielle 1947, Robert 1948, Charles
1949, Réjeanne 1951, Roland 1955,
Yolande 1958, Jocelyn 1963.*

Thérèse Laporte
fille de
Edelbert Laporte

*épouse Robert Perreault, le 24 octobre 1942.
enfant: Lise 1949.*

Marie-Laure Laporte
fille de
Edelbert Laporte

*épouse Réal Trudel, le 24 juin 1944.
enfants: Jean-Lord 1947, Marie-Andrée 1951,
Normand 1953, Anne 1955.*

* * * *

Antoinette Laporte
fille de
Arthur Laporte

*épouse Rosario Laporte, le 16 juillet 1919.
enfants: Lionel 1920, Paul-Etienne 1923, Berthe
Hélène 1925, Gisèle 1938.*

Fernando Laporte
fils de
Arthur Laporte

*épouse Jeanne Tellier, le 10 février 1934.
enfants: Michel 1941, Gratien 1946.*

Charles Laporte (suite)

Solange Laporte
fille de
Arthur Laporte

* * * *

*épouse Emilien Gagné, le 23 mai 1946.
aucun enfant.*

Doralice Forest
fille de
Emma Laporte

*épouse Josephat Chevrette, le 21 octobre 1939.
enfants: Bernard 1940, Monique 1942, Hélène
1944, Jacqueline 1945, Michel 1948.*

Colombien Forest
fils de
Emma Laporte

*épouse Jeanne Perreault, le 3 juin 1940.
enfants: Cécile 1941, Lucien 1942, Yvon 1943,
Réjeanne 1950, Dianne 1955.*

Hermance Forest
fille de
Emma Laporte

*épouse Donatien Simard, le 15 juin 1940.
enfants: Jean-Claude 1941, Jeannine 1942,
Marielle 1943, Yvette 1944, Lucille
1945, Normand 1948, Liette 1949,
Lise 1950, Monique 1951, Carmen
1953, Gisèle 1954, Dianne 1955,
Martine 1962.*

5ème GENERATION

Suzelle Laporte
fille de
Gilles Laporte

* * * *

*épouse Jean-Paul Fillion, le 21 juin 1969.
enfants: Julie 1977, Corine 1977.*

Marielle Laporte
fille de
Marcel Laporte

*épouse Jean-Guy Grégoire, le 6 juin 1969.
enfants: Cherley 1973, Mélica 1977.*

Robert Laporte
fils de
Marcel Laporte

*épouse Jocelyne Lussier, le 25 mars 1972.
enfant: Kathleen 1978.*

Charles Laporte
fils de
Marcel Laporte

*épouse Rita Delisle, le 14 juillet 1973.
enfants: Jean-Pierre 1977, Alexandre 1979.*

Rolland Laporte
fils de
Marcel Laporte

* * * *

*épouse Sylvie Johnson, le 9 juin 1979.
aucun enfant.*

Charles Laporte (suite)

Lise Perreault
fille de
Thérèse Laporte

* * * *

*épouse Normand Beauséjour, le 28 juin 1969.
enfants: Annick 1971, Sébastien 1975.*

Jean-Lord Trudel
fils de
Marie-Laure Laporte

*épouse Louise Caillé, le 19 juillet 1969.
enfants: Eric 1970, Daniel 1972, Nathalie 1975.*

Marie-Andrée Trudel
fille de
Marie-Laure Laporte

*épouse Gérard Marois, le 6 juillet 1974.
enfants: Marilyse 1976, Jean-François 1979.*

Normand Trudel
fils de
Marie-Laure Laporte

*épouse Michelle Courchesne, le 14 mai 1976.
enfant: Edith 1979.*

Anne Trudel
fille de
Marie-Laure Laporte

* * * *

*épouse Paul Marois, le 16 juillet 1977.
enfant: Geneviève 1979.*

Gratien Laporte
fils de
Fernando Laporte

*épouse Jocelyne Desmarais, le 28 décembre 1968
enfants: Nancy 1974, Valérie 1978.*

LA FAMILLE DE PIERRE LOISEAU

La famille Loiseau est une des plus anciennes de notre paroisse. Elle était là dès le commencement. Nous constatons qu'en 1822, quand le 5^{ème} rang fut ouvert, dans l'Ordonnance pour l'ouverture du chemin, on signale les terres de Pierre et de Charles Loiseau.

Quelque huit ans plus tard, dans le contrat où tous les colons s'engagent à construire la chapelle, nous retrouvons le nom de Pierre Loiseau seulement. En 1834, dans nos registres paroissiaux, on y retrouve la date de naissance de Charles-Auguste, fils de Pierre Loiseau et de Henriette Déguire.

Pierre Loiseau *épouse, à Louiseville, Henriette Déguire, le 17 février 1824.*
enfants. Charles-Auguste 1834, Elmire 1836, Pierre-Charles-Onésime 1838, Louis-Es-cine 1839, Cuthbert 1840, Joseph-Antoine-Edward 1843, Emélie 1864.

2^{ème} GENERATION

Joseph Loiseau *épouse Victoria Tellier, le 25 decembre 1873.*
fils de *enfant: Louis 1874.*
Pierre Loiseau

3^{ème} GENERATION

Louis Loiseau *épouse Ziphirina Desmarais, le 16 février 1897.*
fils de *enfants. Antonio 1898, Régina 1899, Paul 1901, Marguerite 1902, Rosaire 1904, Marie-Edwidge 1905, Marie-Luce 1907, Alfred 1909, Marie-Thérèse 1910, Arméline 1912, Ida 1915, Viateur 1917, Marcel 1920.*
Joseph Loiseau

4^{ème} GENERATION

Marguerite Loiseau *épouse Donat Lemonde, le 24 août 1946*
fille de *aucun enfant.*
Louis Loiseau

Marie-Luce Loiseau *épouse Charles Ingram, le 28 juillet 1945.*
fille de *aucun enfant.*
Louis Loiseau

LA FAMILLE AYET DIT MALO

Monsieur Urgel Malo, à son arrivée, s'est installé dans le rang double, à la limite des paroisses de Saint-Ambroise et de Saint-Charles Borromée. Après quelques années, il acheta une terre dans le 4ème rang, et alla s'y installer. Celle-ci est la propriété de la famille de génération en génération depuis ce temps-là. Aujourd'hui, elle est habitée et cultivée par Monsieur Gilles Malo.

Urgel Ayet dit Malo *épouse Emérance Coutu, le 3 juillet 1860.*
enfants: Mélina 1861, Eugène 1862, Sinai 1864,
Napoléon 1865, Joseph-Damien 1866,
Isaïe 1868, Rosana 1869, Philias 1872,
Eugénie 1874, Diana 1875, Arthur 1876
Angéline 1879.

2ème GENERATION

Napoléon Malo *épouse Marie-Louise Beaudry, le 8 juin 1889.*
fils de *enfants: Maria 1890, Joseph 1892, Florida 1893,*
Urgel Malo *Exerina 1896, Eugène 1897, Armandina*
1898, Stéphanie 1900, Camille 1901,
Rosaire 1903, Viateur 1904, Irène 1908
Conrad 1909, Albert 1911.

Isaïe Malo *épouse Emela Pelletier, le 16 septembre 1895.*
fils de *enfants: Joseph-Edmond 1899, Euclide 1900,*
Urgel Malo *Marie-Anna 1902, Alida-Aurore 1903,*
Delmina 1904, Léo 1905, Marie-Ange
1906, Parmélia 1907, Osias 1909,
Marie-Antoinette 1909, Oscar 1911,
Joseph-Arthur-Normand 1913, Simone
1915.

Astérie Malo *épouse Louis Préville, le 15 août 1887.*
fille de *enfants: Arthur 1894, Emile 1901, Delmina*
Urgel Malo *1906, Orise 1909, Léopol 1910, Ida*
1912, Imelda 1915.

Arthur Malo *épouse Marie-Louise Ratelle.*
fils de *enfants: Marie-Ange-Irène 1905, Berthe-Simone*
Urgel Malo *1908, Paula 1910, Cécile 1914.*

Ayet dit Malo (suite)

3ème GENERATION

Camille Malo
fils de
Napoléon Malo

*épouse Adrienne Lachapelle, le 10 juillet 1925.
enfants: Denis 1927, Jeannine 1928, Raymond
1929, Marcelle 1930, Pierrette 1932,
Réal 1934, Fleurette 1935, Guy 1937,
Jacqueline 1940, René 1941, Lorraine
1944.*

Rosaire Malo
fils de
Napoléon Malo

*épouse Léona Héroux, le 12 février 1928.
enfants: Noël 1928, Gaston 1929, Jean-Claude
1931, Aurélien 1933, Alain 1945, Mi-
chel 1947.*

Viateur Malo
fils de
Napoléon Malo

*épouse Annette Dufort, le 28 décembre 1927.
enfants: Gérald 1929, Pierre-Paul 1930, Yolande
1931, Ronald 1932, Florian 1933,
Alban 1935, Yvanhoe 1936, Lise 1937.*

Irène Malo
fille de
Napoléon Malo

*épouse Albert Bordeleau, le 9 octobre 1943.
enfant: Normand 1944.*

Conrad Malo
fils de
Napoléon Malo

*épouse Blanche Valois, le 13 mai 1931.
enfants: Gilles 1932, Roland 1934, Jean-Paul
1936, Claudette 1937, Réal 1939,
Raymonde 1941, Denise 1942, André
1944.*

* * * *

Delmina Malo
fille de
Isaïe Malo

*épouse Arthur Beaudry, le 27 février 1924.
enfants: Noëlla 1926, Mariette 1930, Gaétan
1933, Champlain 1934, Claude 1941.*

* * * *

Emile Préville
fils de
Astérie Malo

*épouse Eglantine Cadieux, en février 1928.
enfants: Fernand 1929, Robert 1930, Jacque-
line 1931, Roger 1932, Maurice 1937,
Jacques 1938, Gisèle 1938, Thérèse
1940, Laurette 1942, Nicole 1943.*

Arthur Préville
fils de
Astérie Malo

*épouse Paméla Ducharme, le 27 juin 1916.
enfant: Alger 1923.*

Ayet dit Malo (suite)

Ida Prévaille
fille de
Astérie Malo

*épouse Léopold Héroux, le 23 avril 1931.
enfants: Réal 1932, Lise 1937.*

4ème GENERATION

Réal Malo
fils de
Camille Malo

*épouse Angéline Coutu, le 26 mai 1956.
enfants: Claude 1959, Pierre 1963, Benoît
1965, Joël 1966, Stéphane 1969,
Martin 1971*

Guy Malo
fils de
Camille Malo

*épouse Pierrette Fleury, le 8 février 1958.
enfants: Serge 1958, Michel 1960, Richard
1963, Nathalie 1965.*

Fleurette Malo
fille de
Camille Malo

*épouse André Vincent, le 11 juillet 1970.
enfants: Hugo 1974, Josée 1972.*

* * * *

Gaston Malo
fils de
Rosaire Malo

*épouse Monique Lane, le 7 juin 1958.
enfants: Jocelyn 1960, Sylvain 1961.*

Jean-Claude Malo
fils de
Rosaire Malo

*épouse Rachel Ducharme, le 26 septembre 1953.
enfants: Claire 1954, Francine 1956, Danielle
1959, Reine 1960, Paul 1965.*

Michel Malo
fils de
Rosaire Malo

Célibataire.

* * * *

Yolande Malo
fille de
Viateur Malo

Célibataire.

Ronald Malo
fils de
Viateur Malo

*épouse Agathe Grégoire, le 14 avril 1956.
enfants: Sylvain 1958, Alain 1961, Danielle
1966.*

Florian Malo
fils de
Viateur Malo

*épouse Lise Lapalme, le 22 août 1959.
enfants: Christiane 1961, Céline 1963.*

Ayet dit Malo (suite)

Yvanhoé Malo
fils de
Viateur Malo

Célibataire.

Lise Malo
fille de
Viateur Malo

*épouse Bertrand Grégoire, le 5 septembre 1959.
enfants: Christian 1961, Martin 1965, Stéphane
1972.*

* * * *

Normand Bordeleau
fils de
Irène Malo

Célibataire.

* * * *

Gilles Malo
fils de
Conrad Malo

*épouse Noella Coutu, le 25 juin 1962.
enfants: Benoît 1961, Christian 1964.*

Rolland Malo
fils de
Conrad Malo

*épouse Laurey Pin, le 15 août 1959.
aucun enfant.*

Jean-Paul Malo
fils de
Conrad Malo

*épouse Denise Perreault, le 18 juillet 1964.
enfants: Martin 1966, Nancy 1972.*

Claudette Malo
fille de
Conrad Malo

*épouse Gaétan Beaudry, le 1 juillet 1961.
enfants: Martine 1963, Marco 1971.*

Rhéal Malo
fils de
Conrad Malo

*épouse Jocelyne Perreault, le 3 août 1963.
enfants: Josée 1964, Dany 1967, Patrice 1973.*

* * * *

Gaétan Beaudry
fils de
Delmina Malo

*épouse Claudette Malo, le 1 juillet 1961.
enfants: Martine 1963, Marco 1971.*

* * * *

Ayet dit Malo (suite)

Jacques Préville
fils de
Emile Préville

*épouse Nicole Prud'Homme, le 9 juin 1962.
enfants: Yves 1963, André 1964, Sonia 1967,
Patrice 1970.*

Lise Héroux
fille de
Ida Préville

*épouse Jean Perreault, le 5 septembre 1959.
enfants: Louise 1960, Jules 1961, Evelyne 1964,
Jean-Yves 1974.*

5ème GENERATION

Louise Perreault
fille de
Lise Héroux

Célibataire.

* * * *

Reine Malo
fille de
Jean-Claude Malo

Célibataire.

LA FAMILLE GONZAGUE NEVEU

Monsieur Gonzague Neveu, à 17 ans, achetait de Monsieur Brissette dit Courchesne le 2 août 1822, une terre dans le 5ème rang. La maison paternelle de la famille Neveu fut toujours occupée par les descendants de Gonzague. Aujourd'hui, c'est son arrière-petit-fils, M. Paul Neveu, qui en est le propriétaire.

Gonzague Neveu *épouse Henriette Farley, en 1833.*
enfants: Marie-Louïsée 1834, Delphis 1837, Hilaire 1839, Clarisse 1841, Rémi 1846, David 1848.

2ème GENERATION

Delphis Neveu *épouse Hermeline Jodoin.*
fils de *enfants: Emma 1874, Ludger 1880, Philias 1882.*
Gonzague Neveu

Hilaire Neveu *épouse Hermeline Ducharme, le 20 juin 1867.*
fils de *enfants: Léa 1868, Emma 1869, Emery 1871, Amenda 1873, Fabien 1874, Délina 1875, Georges 1878, Damien 1879, Joseph 1883, Parmélia 1888, Alida 1890, David 1896.*
Gonzague Neveu

Clarisse Neveu *épouse Jérôme Simard, le 28 février 1862.*
fille de *enfants: Fabiola... Délia 1866, Albina 1868, Adélarde 1869, Hector 1871, Delmina 1873, Emelda-Edwilda 1878, Louisa 1879.*
Gonzague Neveu

3ème GENERATION

Ludger Neveu *épouse Rosalba Charette.*
fils de *enfants: Marie-Ange 1905, Yvan 1907, Irène 1909, Lély 1912, Albert 1915, Guy 1922, Jacques 1928.*
Delphis Neveu

* * * *

Gonzague Neveu (suite)

- Emma Neveu
fille de
Hilaire Neveu
*épouse Isidore Parent, le 13 novembre 1890.
enfants: Eléonore 1891, Léopol 1896, Armand
1894, Wilfrid 1898, Aurore 1900,
Marie-Ange 1902, David 1904, Alcide
1905, Blanche 1907, Louis-Charles
1909.*
- Emery Neveu
fils de
Hilaire Neveu
*épouse Victoria Lavigne, le 21 février 1898.
enfants: Osias 1899, Antonio 1903, Amilda
1904, Alzéma 1905, Sylvio 1907, Eme-
ry 1909.*
- Fabien Neveu
fils de
Hilaire Neveu
*épouse Albina Perreault.
enfants: Alida 1898, Wilfrid 1900, Maria 1902,
Antoinette 1905, Joseph 1906, Hélène
1903, Jeanne 1908, Cécile 1912, Louis
1910, Adrien 1911, Blandine 1915,
Phillipe 1916, Alice 1918, Léonie 1919.*
- Georges Neveu
fils de
Hilaire Neveu
*épouse Rose-Anna Charette, le 11 octobre 1904.
enfants: Alphéda 1908, Florian 1910, Georges-
Albert 1912.
2ème épouse: Alphonsine Coutu.
enfants: Irène 1915, Lorenzo 1916, Angéline
1918, Blanche 1920, Rose 1921.*
- Damien Neveu
fils de
Hilaire Neveu
*épouse Azilda Descroisselles.
enfants: Damien 1909, Aurélien 1911, Irène
1915, Rolland 1919, Rollande 1920,
Juliette 1924, Jean-Robert 1925.*
- Joseph Neveu
fils de
Hilaire Neveu
*épouse Louise Grégoire, le 11 janvier 1910.
enfants: Laurette 1911, Annette 1913, Thérèse
1915, Gilberte 1916, Paul 1918, Gilles
1920, Gertrude 1925, Marielle 1927.*
- Parmélia Neveu
fille de
Hilaire Neveu
*épouse Emery Grégoire, le 24 août 1909.
enfants: Fernand 1916, Marie-Ange 1918, Gé-
rard 1921, Aurélien 1923, Jeannette
1928, Jean-Roger 1930, Madeleine 1931*
- Alida Neveu
fille de
Hilaire Neveu
*épouse Adrien Coutu, le 25 septembre 1917.
enfants: Fernande 1919, Yvette 1920, Lucile
1921, Fleur-Ange 1922, Noella 1923,
Simone 1925.*

* * * *

Gonzague Neveu (suite)

- Délia Simard
fille de
Clarisse Neveu
épouse John Grégoire, le 4 novembre 1884.
enfants: Alida 1885, Maria 1886, Cham 1888,
Sam 1889, Joseph 1893, Sylvio 1894,
Jean 1896.
- Adélarde Simard
fils de
Clarisse Neveu
épouse Victorine Perreault, le 7 janvier 1890.
enfants: Exilda 1892, Alida 1892, Léona 1899,
Eméla 1902, Louis 1904, Jeanne 1906,
Blanche 1909, Ildephonse 1912.
- Hector Simard
fils de
Clarisse Neveu
épouse Laura Perreault, le 28 juillet 1893.
enfants: Fabiola 1894, Joseph 1896, Florida
1899, Jeanne 1903, Laurette 1905,
Onésime 1909.

4ème GENERATION

- Eléonore Parent
fille de
Emma Neveu
épouse Barthélémy Perreault, le 5 avril 1910.
enfants: Blandine 1911, Sylvio 1914.
- Léopold Parent
fils de
Emma Neveu
épouse Germaine Lachapelle, le 30 avril 1919.
enfant: Jean 1920.
2ème épouse: Aurore Lachapelle, le 24 janvier
1923.
aucun enfant.
- Armand Parent
fils de
Emma Neveu
épouse Marie-Rose Chevalier, le 6 mars 1916.
enfants: Lucien 1918, Aline 1922, Lionel 1924,
Laurent 1930.
- Wilfrid Parent
fils de
Emma Neveu
épouse Béatrice Asselin, le 4 janvier 1922.
enfants: Laurette 1923, Eléonore 1924, Marie-
Claire 1925, Noella 1926, Thérèse 1928,
Florian 1929, Paul-Émile 1935, Réjean-
ne 1936, Réal 1939.
- Alcide Parent
fils de
Emma Neveu
épouse Géraldine Perreault, le 5 juillet 1933.
enfants: Marielle 1934, Jacques 1936, Claude
1938, Gertrude 1941, Jean-Noël 1943,
Réginal 1945, Carmen 1947, Liette
1951.

Gonzague Neveu (suite)

Aurore Parent
fille de
Emma Neveu

* * * *

*épouse Armand Trudel.
enfants: Laurette 1921, Laurent 1923, Fernande
1925.*

Emery Neveu
fils de
Emery Neveu

* * * *

*épouse Emela Jubinville, le 24 septembre 1938.
enfants: Denis 1943, Michel 1947, Marcel 1951.*

Alphéda Neveu
fille de
Georges Neveu

*épouse Paul-Emile Gingras, le 6 février 1935.
enfants: Marcelle 1937, Raymonde 1938, Pierre
1943.*

Irène Neveu
fille de
Georges Neveu

* * * *

*épouse Gaston Landry, le 17 novembre 1945.
enfant: Réal 1946.*

Rollande Neveu
fille de
Damien Neveu

*épouse Fernand Beauséjour, le 15 août 1944.
enfants: Rolland 1954, Marcelle 1961.*

Jean-Robert Neveu
fils de
Damien Neveu

* * * *

*épouse Alice Robert, le 11 février 1955.
enfants: Johanne 1955, Madeleine 1956, Daniel
1958, Jocelyn 1960, Richard 1967,
Martin 1969.*

Laurette Neveu
fille de
Joseph Neveu

*épouse Antonio Robillard, le 13 juillet 1944.
aucun enfant.*

Annette Neveu
fille de
Joseph Neveu

*épouse Viateur Ducharme, le 30 septembre 1939.
enfant: Marcel 1940.*

Thérèse Neveu
fille de
Joseph Neveu

Célibataire.

Gonzague Neveu (suite)

Gilberte Neveu
fille de
Joseph Neveu

*épouse Albert Perreault, le 6 octobre 1937.
enfants: Jean 1938, Jeannine 1941, Lise 1942,
Claude 1943, Francine 1951.*

Paul Neveu
fils de
Joseph Neveu

*épouse Yvette Nadeau, le 10 octobre 1946.
enfants: Odette 1948, Jacques 1949, André
1950, Réjean 1950, Nicole 1954.*

Gilles Neveu
fils de
Joseph Neveu

*épouse Bernadette Cardin, le 7 février 1950.
enfants: Lucie 1952, Simon 1953, Yvon 1955,
Alain 1956, Pierre 1958, Thérèse 1959.*

* * * *

Gérald Grégoire
fils de
Parmélia Neveu

*épouse Georgette Chevrette, le 4 octobre 1943.
enfants: Jacques 1945, Micheline 1947, Pierre
1949, Luc 1952, Sylvie 1955.*

Aurélien Grégoire
fils de
Parmélia Neveu

*épouse Marie-Paule Roy.
enfants: Suzanne 1949, Charles 1951, France
1952, Daniel 1954, Hélène 1956, Georges
1958, Céline 1961.*

Jeannette Grégoire
fille de
Parmélia Neveu

Célibataire.

* * * *

Fernande Coutu
fille de
Alida Neveu

*épouse Marcel Grégoire, le 25 juillet 1942.
enfants: Ginette 1944, Claude 1945, Normand
1947, Réjean 1949, Francine 1950,
Diane 1951, André 1953, Jocelyn 1956,
Danielle 1958, François 1961.*

Lucile Coutu
fille de
Alida Neveu

Célibataire.

Fleur-Ange Coutu
fille de
Alida Neveu

*épouse Paul Larochelle.
enfants: Michelle 1947, Alain 1948, Paulette
1949, Jacques 1950, Louise 1952, Guy
1953, Carole 1955, René 1957.*

Gonzague Neveu (suite)

Noëlla Coutu
fille de
Alida Neveu

* * * *

Cham Grégoire
fils de
Délia Neveu

* * * *

Joseph Simard
fils de
Adélarde Simard

Azilda Simard
fille de
Adélarde Simard

Alida Simard
fille de
Adélarde Simard

Louis Simard
fils de
Adélarde Simard

* * * *

Fabiola Simard
fille de
Hector Simard

Jeanne Simard
fille de
Hector Simard

*épouse Gilles Malo, le 25 juin 1962.
enfants: Christian 1963, Benoît 1964.*

*épouse Alida Perreault, le 7 juillet 1908.
enfants: Simon 1913, Lucien 1917, Joseph
1928, Adrien 1911, André 1909,
Thérèse 1915, Gilberte 1920, Gabrielle
1922, Claire 1924, Monique 1931.*

*épouse Anna Morin, le 2 juillet 1918.
enfants: Donatien 1919, Fernand 1920, Réal
1927.*

*épouse Joseph Chevrette, le 23 mars 1920.
enfants: Véronique 1921, Gérald 1922, Sylvette
1924.*

*épouse Gaspard Ducharme, le 16 janvier 1912.
enfants: Rita 1913, Alfred 1915, Athanas 1916,
Dominique 1919, Rosario 1920, Joseph
1921, Florent 1923, Hortence 1924,
Gisèle 1926, Ange-Albert 1927, Thérèse
1929, Rachel 1930, Gabrielle 1932,
Marie-Laure 1934.*

*épouse Laurette Rainville, le 5 juin 1936.
enfants: Claudette 1937, Pauline 1939, Rollande
1943, Ginette 1947.*

*épouse Edouard Beaudry, le 7 avril 1920.
enfants: Laurette 1922, Laurent 1926, Françoise
1930.*

*épouse Camille Garceau, le 15 avril 1931.
enfants: Raymond 1932, Georgette 1934, Denise
1940, Michel 1942.*

Gonzague Neveu (suite)

Onésime Simard
fils de
Hector Simard

*épouse Flore-Ida Chevrette, le 22 avril 1931.
enfants: Denis 1932, Clément 1934, Léo 1935,
Jean-Maurice 1937, Madeleine 1938,
Bertrand 1940, Jules 1942, André
1944, Hubert 1946, Denise 1948.*

5ème GENERATION

Sylvio Perreault
fils de
Eléonore Parent

*épouse Marie-Jeanne Boucher, le 19 juillet 1941.
enfants: Jacques 1943, Francine 1947, Michel
1948, Ginette 1950, Gilles 1951, Lor-
raine 1954.*

* * * *

Jean Parent
fils de
Léopol Parent

*épouse Réjeanne Tellier, le 30 août 1941.
enfants: Marie-Andrée 1942, Marcelle 1943,
Rolland 1944, Nicole 1947, Louis-
Charles 1948, Pauline 1950, Julien
1952, Francine 1953, Johanne 1957,
Christiane 1959, Guylaine 1966.*

* * * *

Paul-Emile Parent
fils de
Wilfrid Parent

*épouse Ginette Roberge, le 7 mai 1977.
enfants: Benoit 1978, Audrey 1980.*

* * * *

Jacques Parent
fils de
Alcide Parent

Célibataire.

Jean-Noël Parent
fils de
Alcide Parent

Célibataire.

Marielle Parent
fille de
Alcide Parent

Célibataire.

* * * *

Gonzague Neveu (suite)

Laurette Trudel
fille de
Aurore Parent

épouse Édouard Tremblay, le 12 septembre 1942
enfants: Denise 1944, Marcel 1945, Alain 1947,
Marielle 1950, Claude 1953, Micheline
1955, Sylvain 1965.

* * * *

Marcel Neveu
fils de
Emery Neveu

épouse Danielle Lapierre, le 14 juin 1975.
enfants: Isabelle 1977, Phillippe 1979.

* * * *

Pierre Gingras
fils de
Alphéda Neveu

Célibataire.

* * * *

Réal Landry
fils de
Irène Neveu

épouse Louise Bellefleur, le 22 avril 1965.
enfants: Lyne 1966, Andrée 1967, Anne-Marie
1969, Benoît 1973.

* * * *

Rolland Beauséjour
fils de
Rollande Neveu

épouse Diane Forest, le 13 octobre 1973.
aucun enfant.

* * * *

Johanne Neveu
fille de
Jean-Robert Neveu

demeure avec Michel Boucher.
enfant: Frédéric 1979.

* * * *

Marcel Ducharme
fils de
Annette Neveu

Célibataire.

* * * *

Jean Perreault
fils de
Gilberte Neveu

épouse Denise Saint-Amour, le 6 juin 1960.
enfants: Sylvain 1961, Maryse 1964, Carles
1972.

* * * *

Jacques Neveu
fils de
Paul Neveu

Célibataire.

Gonzague Neveu (suite)

- André Neveu
fils de
Paul Neveu
*épouse Yvette Ducharme, le 15 juillet 1978.
enfant: Elise 1980.*
- Nicole Neveu
fille de
Paul Neveu
* * * *
Célibataire.
- Lucie Neveu
fille de
Gilles Neveu
Célibataire.
- Yvon Neveu
fils de
Gilles Neveu
Célibataire.
- Pierre Neveu
fils de
Gilles Neveu
Célibataire.
- Thérèse Neveu
fille de
Gilles Neveu
* * * *
Célibataire.
- Pierre Grégoire
fils de
Gérald Grégoire
* * * *
*épouse Francine Brouillette, le 12 août 1972.
enfant: Sébastien 1977.*
- Claude Grégoire
fils de
Fernande Coutu
*épouse Denise Brissette, le 4 mai 1968.
enfants: Stéphan 1969, Annie 1972, Michel
1976.*
- Normand Grégoire
fils de
Fernande Coutu
*épouse Lucette Brissette, le 4 mai 1968.
enfants: Sylvain 1969, Joël 1971, Martin 1972,
Dominique 1975.*
- Réjean Grégoire
fils de
Fernande Coutu
*épouse Réjeanne Chevrette, le 24 août 1974.
enfants: Josée 1978, Rémi 1980.*

Gonzague Neveu (suite)

Francine Grégoire
fille de
Fernande Coutu

*épouse Réjean Morneau, le 21 août 1973.
enfants: Marie-France 1974, Ghyslain 1977.*

André Grégoire
fils de
Fernande Coutu

*épouse Sylvie Desfossés, le 10 décembre 1977.
enfant: Marie-Eve 1978.*

* * * *

Alain Larochelle
fils de
Fleur-Ange Coutu

*épouse Gisèle Côté.
enfant: Annie 1978.*

Guy Larochelle
fils de
Fleur-Ange Coutu

*épouse Josée Courchesne, le 20 mai 1977.
aucun enfant.*

Simon Grégoire
fils de
Cham Grégoire

*épouse Pauline Forest, le 13 juillet 1940.
enfants: Claude 1942, Fernand 1944, Lucile
1945, Suzanne 1947, Marielle 1949,
André 1951, Gisèle 1953.*

Lucien Grégoire
fils de
Cham Grégoire

*épouse Noëlla Forest, le 4 août 1951.
enfants: Jean-Yves 1954, Céline 1956, Lisette
1958.*

Joseph Grégoire
fils de
Cham Grégoire

*épouse Denise Perreault, le 5 juin 1954.
enfants: Alain 1956, Maryse 1957, Serge 1958,
Joëlle 1962, Carol 1963, Martin 1965,
Précile 1966.*

* * * *

Donatien Simard
fils de
Joseph Simard

*épouse Hermance Forest, le 15 juin 1940.
enfants: Jean-Claude 1941, Jeannine 1942, Ma-
rielle 1943, Yvette 1944, Lucile 1945,
Normand 1948, Liette 1949, Lise 1950,
Monique 1951, Carmen 1953, Gisèle
1954, Diane 1955, Martine 1962.*

Fernand Simard
fils de
Joseph Simard

*épouse Noëlla Rivest, le 18 octobre 1939.
enfants: Jacqueline 1940, Yvon 1941, Guy 1943
Nicole 1944, Mario 1946, Cécile 1948,
Marcelle 1949, Jean-Noël 1953.*

* * * *

Gonzague Neveu (suite)

- Sylvette Chevrette
fille de
Azilda Simard
* * * *
- Rita Ducharme
fille de
Alida Simard
épouse Wilfrid Beauséjour, le 3 septembre 1938.
enfants: Gaétan 1939, Marie-Laure 1941, Monique 1943, Jacqueline 1945, Réal 1946.
- Alfred Ducharme
fils de
Alida Simard
épouse Laurence Lafrenière, le 30 décembre 1944.
enfants: Denise 1946, Yvon 1948, Réal 1950, Jacinthe 1953.
- Rosario Ducharme
fils de
Alida Simard
épouse Jacqueline Beauchamp, le 30 août 1947.
enfants: Louise 1948, Nicole 1950, Diane 1960.
- Joseph Ducharme
fils de
Alida Simard
épouse Laurette Boucher, le 26 décembre 1946.
enfants: Jeannine 1950, André 1952, Ginette 1954, Micheline 1957.
- Florent Ducharme
fils de
Alida Simard
épouse Jacqueline Lafond, le 21 août 1955.
enfants: Yvette 1956, Guy 1957, Lise 1959, Céline 1961, Monique 1962, Ghyslaine 1966.
- Hortense Ducharme
fille de
Alida Simard
épouse Jean Chevrette, le 5 janvier 1949.
enfants: Thérèse 1949, Rolland 1950, Clémence 1953, Robert 1955, Denise 1957, Mario 1959, Ghyslain 1967.
- Gisèle Ducharme
fille de
Alida Simard
épouse Marcel Laporte, le 26 décembre 1946.
enfants: Marielle 1947, Robert 1948, Charles 1949, Réjean 1951, Rolland 1955, Yolande 1958, Jocelyn 1963.
- Rachelle Ducharme
fille de
Alida Simard
épouse Jean-Claude Malo, le 26 septembre 1953.
enfants: Claire 1954, Francine 1956, Danielle 1959, Reine 1960, Paul 1965.
* * * *

Gonzague Neveu (suite)

Claudette Simard
fille de
Louis Simard
* * * *

*épouse Robert Perreault, le 31 août 1957.
enfants: Claude 1958, Chantal 1961, Myriane
1965.*

Laurent Beaudry
fils de
Fabiola Simard

*épouse Yolande Lépine, le 2 juillet 1949.
enfants: Raymonde 1951, Ginette 1953, Diane
1954, Lise 1956, Denis 1958.*

Françoise Beaudry
fille de
Fabiola Simard
* * * *

*épouse Claude Geoffroy, le 5 mai 1950.
enfants: Serge 1951, Alain 1959, Martin 1965.*

Georgette Garceau
fille de
Jeanne Simard

*épouse Gilles Desjardins, le 9 juillet 1955.
enfants: Richard 1956, Carole 1957, Sylvie
1963, Christian 1964, Bruno 1965,
Erick 1970.*

Michel Garceau
fils de
Jeanne Simard
* * * *

*épouse Colette Robillard, le 12 août 1967.
enfant: Jean-François 1970.*

Denis Simard
fils de
Onésime Simard

*épouse Lucille Roy, le 6 octobre 1956.
enfants: Michel 1957, Daniel 1958, Robert
1960, Serge 1961, Paul 1965.*

Léo Simard
fils de
Onésime Simard

*épouse Céline Courchesne, le 7 septembre 1957.
enfants: Marie-France 1958, Jean-François 1960,
Josée-Michelle 1962, Maryse 1963.*

Jean-Maurice Simard
fils de
Onésime Simard
* * * *

*épouse Louise Raymond, le 17 septembre
1966.
aucun enfant.*

6ème GENERATION

Jacques Perreault
fils de
Sylvio Perreault

*épouse Simone Lajeunesse, le 9 juillet 1966.
enfant: Nathalie 1967.*

Gonzague Neveu (suite)

- Francine Perreault
fille de
Sylvio Perreault
*épouse Claude Gervais, le 6 mai 1967.
enfants: Isabelle 1968, Claudine 1969, Caroline
1972.*
- Ginette Perreault
fille de
Sylvio Perreault
*épouse Noël Lafrenière, le 26 octobre 1968.
enfants: Nancy 1970, Josée 1973.*
- Gilles Perreault
fils de
Sylvio Perreault
* * * *
*épouse Evelyne Laliberté, le 26 août 1980.
aucun enfant.*
- Louis-Charles Parent
fils de
Jean Parent
*épouse Monique Venne, le 25 septembre 1976.
aucun enfant.*
- Julien Parent
fils de
Jean Parent
*épouse Jeannine Chevrette, le 10 juin 1972.
enfants: Nany 1975, Geneviève 1978, François
1979.*
- Francine Parent
fille de
Jean Parent
*épouse Jocelyn Vincent, le 6 octobre 1973.
enfant: Guillaume 1981.*
- Johanne Parent
fille de
Jean Parent
*épouse Bertrand Blouin, le 6 août 1977.
aucun enfant.*
- Christiane Parent
fille de
Jean Parent
* * * *
*épouse Mario Coderre, le 22 septembre 1979.
aucun enfant.*
- Claude Tremblay
fils de
Laurette Trudel
* * * *
*épouse Johane Coutu, le 18 février 1978.
aucun enfant.*
- Claude Grégoire
fils de
Simon Grégoire
*épouse Gaétane Gougeon, le 17 octobre 1964.
enfants: Dominique 1965, Lyne 1969.*

Gonzague Neveu (suite)

* * * *

Jean-Claude Simard
fils de
Donatien Simard

*épouse Lucile Prud'Homme, le 23 août 1963.
enfants: Martin 1964, Manon 1965, Josée 1966,
Anne et Claude 1973.*

Liette Simard
fille de
Donatien Simard

*épouse Pierre-Paul Plante, le 29 juin 1974.
enfant: Christine 1979.*

Monique Simard
fille de
Donatien Simard

*épouse Raymond Perreault, le 24 juillet 1971.
enfants: Julie 1978, Karine 1980.*

* * * *

Guy Simard
fils de
Fernand Simard

*épouse Gisèle Brouillette, le 1 juillet 1967.
enfants: François 1969, Bruno 1973, Caroline
1976.*

* * * *

Jacinthe Laporte
fille de
Sylvette Chevette

Célibataire.

* * * *

Gaétan Beauséjour
fils de
Rita Ducharme

*épouse Cécile Chevalier, le 15 août 1959.
enfants: Sylvain 1960, Yvan 1961, Chantal
1963, Guylaine 1965, Marysol 1974.*

Marie-Laure Beauséjour
fille de
Rita Ducharme

*épouse Gilles Joly, le 21 juin 1969.
enfants: Sylviane 1970, Nathalie 1973.*

* * * *

Yvon Ducharme
fils de
Alfred Ducharme

*épouse Thérèse Brouillette, le 2 juin 1973.
aucun enfant.*

Réal Ducharme
fils de
Alfred Ducharme

*épouse Andrée Payette, le 9 décembre 1978.
enfant: Karine 1980.*

Gonzague Neveu (suite)

Jacinthe Ducharme
fille de
Alfred Ducharme
* * * *

Célibataire.

Louise Ducharme
fille de
Rosario Ducharme
* * * *

*épouse Maurice Venne, le 18 septembre 1971.
enfants: Chantal 1973, Simon 1977.*

Ginette Ducharme
fille de
Joseph Ducharme

*épouse Denis Venne, le 8 juin 1974.
enfants: Sébastien 1977, Patrice 1980.*

André Ducharme
fils de
Joseph Ducharme
* * * *

Célibataire.

Yvette Ducharme
fille de
Florent Ducharme
* * * *

*épouse André Neveu, le 15 juillet 1978.
enfant: Elyse 1980.*

Thérèse Chevette
fille de
Hortence Ducharme
* * * *

*épouse Marcel Lacourse, le 25 janvier 1969.
enfants: Martin 1969, Michel 1972, Marco 1975,
Mélanie 1976.*

Marielle Laporte
fille de
Gisèle Ducharme

*épouse Jean-Guy Grégoire, le 6 septembre 1969.
enfants: Sherley 1973, Mélisa 1977.*

Robert Laporte
fils de
Gisèle Ducharme

*épouse Jocelyne Lussier, le 25 mars 1972.
enfant: Kathleen 1978.*

Charles Laporte
fils de
Gisèle Ducharme

*épouse Rita Delisle, le 14 juillet 1973.
enfants: Jean-Pierre 1977, Alexandre 1979.*

Gonzague Neveu (suite)

Rolland Laporte
fils de
Gisèle Ducharme
* * * *

*épouse Marie-Sylvie Johnson, le 9 juin 1979.
aucun enfant.*

Reine Malo
fille de
Rachel Ducharme
* * * *

Célibataire.

Chantal Perreault
fille de
Claudette Simard

*épouse Alain Larivière, le 2 juin 1979.
aucun enfant.*

Claude Perreault
fils de
Claudette Simard
* * * *

Célibataire.

Raymonde Beaudry
fille de
Laurent Beaudry
* * * *

*épouse Roger Noury, le 26 juillet 1969.
enfants: Nathalie 1970, Cathy 1972, Ghyslain
1974, Mylène 1978.*

Daniel Simard
fils de
Denis Simard
* * * *

*épouse Clémence Alary, le 17 mai 1980.
aucun enfant.*

Jean-François Simard
fils de
Léo Simard

Célibataire.

LA FAMILLE LOUIS PARENT

Nous pouvons croire que Louis Parent est arrivé à Saint-Ambroise en 1846. Il fit baptiser un fils du nom de Louis, le 8 décembre de cette année-là. La maison paternelle est sise dans le rang double, elle est habitée aujourd'hui par Monsieur Richard Laliberté.

Louis Parent épouse Marie Beauséjour.
enfants: Louis 1846, Marie 1849, Célestin 1851,
Georgia 1855, Emma 1857, Joseph
1858, Noé 1860, Julie 1862, Narcisse
1864, Evelina 1865.

2ème GENERATION

Noé Parent épouse Amanda Christin, le 24 janvier 1881.
fils de enfants: Alexina 1882, Albina 1885, Emery
Louis Parent 1888, Laura 1889, Wilfrid 1892, Eléna
1892, Joseph 1896.

Julie Parent épouse Alfred Boucher, le 8 octobre 1879.
fille de enfants: Damien 1890, Arthur 1893, Albert
Louis Parent 1895, Adrien 1897, Philippe 1899,
Marie-Ange 1901, Irène 1903.

Narcisse Parent épouse Céline Valois, le 9 avril 1877.
fils de enfants: Louise-Dorilda 1878, Philomène 1881,
Louis Parent Alida 1886, Lumina-Exérina 1887, Eu-
génie 1890, Henri-Adélard 1891, Mar-
guerite-Eva 1893.
2ème épouse: Mélina Léveillé.
enfants: Yvonne, Agnès 1902.

3ème GENERATION

Emery Parent épouse Marie-Victoria Neveu, le 10 septembre
fils de 1912.
Noé Parent enfants: René 1913, Emilien 1915, Marie-Berthe
1916, Fleurette 1918, Léodina 1919,
Jean-Paul 1921, Marie-Claire 1922, Gas-
pard 1924, Blandine 1926, Léliane 1928
Fernande 1930, Réginald 1931, Lucile
1932, Yvon 1934, Jeannette 1936,
Claude 1938.

Louis Parent (suite)

Laura Parent
fille de
Noé Parent

*épouse Arthur Larivière, le 8 avril 1908.
enfants: Alvas 1909, Germaine 1911, Romulus
1915, Laurette 1917, Dorina 1919.*

Joseph Parent
fils de
Noé Parent

*épouse Cécile Martel, le 29 février 1916.
enfants: Royal 1917, Florence 1918, Florian
1920, Laurenza 1922, Marie-Jeanne
1924, Rita 1925, Roch 1927, Rose-
Aimée 1928, Monique 1930, Germain
1932, Réal 1934, Angèle 1935, Yvon
1937.*

Hélène Parent
fille de
Noé Parent

*épouse Euclide Laporte, le 27 janvier 1926.
enfants: Marie-Ange 1928, Henri 1929, Yvette
1935, Raymond 1936, Rolland 1930,
Pierre 1938, Joseph-Ange 1932.*

* * * *

Damien Boucher
fils de
Julie Parent

*épouse Rosana Perreault.
enfants: Simone 1914, Lucien 1916, Aline
1918, Irène 1919, Rollande 1925,
Thérèse 1932.*

4ème GENERATION

Jean-Paul Parent
fils de
Emery Parent

*épouse Madeleine Léveillé, le 21 août 1943.
enfants: Nicole 1944, Denis 1945, Gyslaine
1946, Michel 1949, Pauline 1951,
Danielle 1953, Jacques 1954, Sylvain
1959.*

Gaspard Parent
fils de
Emery Parent

*épouse Agathe Desrosiers, le 17 mai 1948.
enfants: Micheline 1949, Alain, Normand.....,
Ginette.....*

Blandine Parent
fille de
Emery Parent

*épouse Yves Gaudet, le 8 octobre 1955.
enfants: Alain 1958, Josée 1962, Pierre 1967.*

* * * *

Alvas Larivière
fils de
Laura Parent

*épouse Germaine Desrosiers, le 4 octobre 1933.
enfants: Cécile 1937, Marielle 1939, Rosaire
1942, Laurent 1944.*

Louis Parent (suite)

Laurette Larivière
fille de
Laura Parent

* * * *

Royal Parent
fils de
Joseph Parent

Marie-Jeanne Parent
fille de
Joseph Parent

* * * *

Henri Laporte
fils de
Hélène Parent

Yvette Laporte
fille de
Hélène Parent

5ème GENERATION

Michel Parent
fils de
Jean-Paul Parent

Pauline Parent
fille de
Jean-Paul Parent

Sylvain Parent
fils de
Jean-Paul Parent

* * * *

*épouse Lucien Boucher, le 8 novembre 1939.
enfants: Robert 1941, Victor 1946, Germain
1947, Réal 1955.*

*épouse Marie-Rose Desmarais, le 23 novembre
1938.
enfants: Maurice 1939, Bernard 1941, Rosaire
1942, Roger 1943, Léon 1945, Guy
1947, Lise 1948, Paul 1951.*

*épouse Georges Rivest, le 27 octobre 1944.
enfants: Réjeanne 1945, Rachel 1946, Jacque-
line 1947, Thérèse 1949, Jean-Guy
1950, Angèle 1952, Alain 1953, Michel
1955, Gaétan 1957, Daniel 1958, Ray-
mond 1960, Réal 1962, Martin 1965.*

*épouse Edith Bourdage, le 26 septembre 1953.
enfant: Diane 1954.*

*épouse Léandre Ayotte, le 20 mai 1961.
enfants: Pierre 1962, Sylvie 1964, Angèle
1965, Alain 1969.*

*épouse Jocelyne Forcier, le 14 août 1971.
enfants: Patrick 1973, Marie-Èlène 1979.*

Célibataire.

Célibataire.

Louis Parent (suite)

Alain Gaudet
fils de
Blandine Parent
* * * *

Célibataire.

Laurent Larivière
fils de
Alvas Larivière
* * * *

Célibataire.

Victor Boucher
fils de
Laurette Larivière

Célibataire.

Germain Boucher
fils de
Laurette Larivière

Célibataire.

Réal Boucher
fils de
Laurette Larivière
* * * *

Célibataire.

Léon Parent
fils de
Royal Parent
* * * *

*épouse Reine Beauséjour, le 6 juillet 1967.
enfants: Martin 1969, Stéphane 1975.*

Diane Laporte
fille de
Henri Laporte
* * * *

Célibataire.

LA FAMILLE URGEL PERREault

Plusieurs familles Perreault ont vécu dans notre paroisse depuis ses débuts. Parmi elles, celle de Monsieur Urgel Perreault est la plus ancienne que nous ayons pu trouver; avec la continuité dans sa descendance jusqu'à aujourd'hui.

Monsieur Urgel Perreault fut un homme qui a occupé des postes de commandement dans notre société. Il fut président de la Commission scolaire, conseiller municipal, syndic, etc...

Urgel Perreault épouse Eugénie Desmarais, le 9 janvier 1866.
enfants: Joseph 1866, Marcelline 1869, Paméla
1872, Wilfrid 1876, Adélard 1879,
Marie-Anne Eugénie 1880, Alfred 1883,
Parfait 1884.
2ème épouse: Addie Pelletier, le 12 juillet 1900.
aucun enfant.

2ème GENERATION

Joseph Perreault épouse Leada Riberdy, le 23 janvier 1894.
fils de enfants: Adrien 1894, Yvonne 1899, Roméo
Urgel Perreault 1900, Maximilienne 1903, Régina 1904,
Doria 1906, Germaine 1908, Albert
1911.

Marcelline Perreault épouse Washington Simard, le 2 octobre 1888.
fille de enfants: Wilbrod 1893, Dorila 1890, Louisa
Urgel Perreault 1895, Hector 1899, Florida 1904, Isa-
belle 1906, Anselme 1913.

Télesphore Perreault épouse Eudora Perreault.
fils de enfants: Joseph 1898, Adélard 1899, Albertine
Urgel Perreault 1901, Damien 1904, Albert 1907,
Isaie 1908, Eléonore 1911, Flore
1912, Onésime 1914.

Parfait Perreault épouse Anna Trudeau, le 8 septembre 1903.
fils de enfants: Irène 1905, Adélard 1907, Aurore 1909
Urgel Perreault Léo 1911, Rose 1913, Simone 1915.
2ème épouse: Ida Barnabé.
aucun enfant.
3ème épouse: Claudia Houle.
enfant: René 1928.

Urgel Perreault (suite)

3ème GENERATION

Adrien Perreault
fils de
Joseph Perreault

épouse Albina Grégoire, le 12 janvier 1915.
enfants: Rolland 1916, Yves 1918, Monique
1920, Rachel 1921, Marc 1923, Ré-
gina 1925, Brigitte.....

2ème épouse: Aimée Borduas.
enfants: Pierre 1942, Jean-Paul.....

Roméo Perreault
fils de
Joseph Perreault

épouse Marie-Ange Forest, le 15 octobre 1924.
enfants: Claire 1925, Fernande 1926, Jean-
Noël 1932.

Maximilienne Perreault
fille de
Joseph Perreault

Célibataire.

Régina Perreault
fille de
Joseph Perreault

Célibataire.

Albert Perreault
fils de
Joseph Perreault

épouse Gilberte Neveu, le 6 octobre 1937.
enfants: Jean 1938, Jeannine 1941, Lise 1942,
Claude 1943, Francine 1951.

* * * *

C.-Hector Simard
fils de
Marcelline Perreault

épouse Irène Saint-Amour, le 12 octobre 1921.
enfants: Gisèle 1922, Fernande 1924, Réal 1926,
Aline 1928, Huguette 1933, Marcelle
1935, Madeleine 1936, Maurice 1937,
André 1942.

Isabelle Simard
fille de
Marcelline Perreault

épouse Patrick Duly, le 23 février 1927.
enfants: Marielle 1930, Réjean 1936.

Anselme Simard
fils de
Marcelline Perreault

épouse Prudencienne Auger.
enfant: Nicole.....

* * * *

Urgel Perreault (suite)

- Joseph Perreault
fils de
Télesphore Perreault
*épouse Germaine Beauséjour, le 23 février 1925.
enfants: Alfred 1926, Thérèse 1927, Gérald
1928, Aliette-Victor 1930, Roger 1931,
Réal 1935, Agathe 1933, Alette-Ger-
vaise 1932, Lucien 1941, Julien 1941.*
- Adélarde Perreault
fils de
Télesphore Perreault
*épouse Doria Ducharme, le 13 janvier 1926.
enfants: Laurette 1927, Claire 1928, Marcel
1930, Denis 1931, Réjeanne 1933,
Rolande 1935, Georgette 1940, André...*
- Albertine Perreault
fille de
Télesphore Perreault
*épouse Maximilien Beauséjour, le 29 septembre
1926.
aucun enfant.*
- Damien Perreault
fils de
Télesphore Perreault
*épouse Maria Rivest, le 2 octobre 1935.
enfants: Lise 1936, Jean 1937, Pierrette 1939,
Alice 1941.*
- Albert Perreault
fils de
Télesphore Perreault
Célibataire.
- Isaïe Perreault
fils de
Télesphore Perreault
*épouse Alice Robert, le 28 décembre 1938.
enfant: Marielle 1953.*
- Eléonore Perreault
fille de
Télesphore Perreault
*épouse Alfred Grégoire, le 24 octobre 1928.
enfants: Emilien 1929, Bernadette 1930, Agathe
1933, Estelle 1931, Bernard 1934.*
- Flore Perreault
fille de
Télesphore Perreault
*épouse Sylvio Larivière, le 5 juin 1940.
enfant: Estèle..., Robert..., Jacques...*
- Wilfrid Perreault
fils de
Télesphore Perreault
Célibataire.
- * * * *
- Aurore Perreault
fille de
Parfait Perreault
*épouse René Grégoire, le 27 juin 1928.
enfants: Rolland 1930, Bertrand 1932, Made-
leine 1933, Guylaine 1941, Lise 1945.*

Urgel Perreault (suite)

Léo Perreault
fils de
Parfait Perreault

*épouse Régina Dupuis, le 6 septembre 1933.
enfants: Marcel 1934, Gérard 1935, Maurice
1936, Thérèse 1939, François 1940,
Nicole 1941, Carnen 1947.*

Simone Perreault
fille de
Parfait Perreault

*épouse Réginald Lemire, le 3 décembre 1969.
aucun enfant.*

4ème GENERATION

Pierre Perreault
fils de
Adrien Perreault

*épouse Carmen Tellier, le 6 juin 1964.
enfant: Richard 1969.*

Jean-Paul Perreault
fils de
Adrien Perreault
* * * *

*épouse Thérèse Moreau.
enfant: Nathalie.....*

Fernande Perreault
fille de
Roméo Perreault

*épouse Jean Grégoire, le 21 août 1954.
enfants: Nelson 1957, Christian 1963, Chantal
1964.*

Jean-Noël Perreault
fils de
Roméo Perreault
* * * *

*épouse Jocelyne Grenier, le 9 juin 1962.
enfants: Martin 1963, Yvan 1964, Alain 1966,
Annie 1971.*

Jean Perreault
fils de
Albert Perreault
* * * *

*épouse Denise Saint-Amour, le 6 juin 1960.
enfants: Sylvain 1961, Maryse 1964, Carles
1972.*

Fernande Simard
fille de
C.-Hector Simard

*épouse Bernard Boucher, le 24 juin 1944.
enfants: Louise 1945, Claude 1949, Marcel
1951, Roland 1953, Alice 1954, An-
gèle 1957, Guy 1962.*

Marcelle Simard
fille de
C.-Hector Simard

*épouse Jacques Chevrette, le 1 juin 1957.
enfants: Angèle 1958, Raymond 1959, Ja-
cinthe 1960, André 1960, Sylvie 1963.*

Urgel Perreault (suite)

Madeleine Simard
fille de
C.-Hector Simard

*épouse Gaétan Trudel, le 12 octobre 1957.
enfants: Danielle 1958, Jacques 1959, Michelle
1960, Pierre 1961, Robert 1963,
France 1965, Johanne 1966.*

Maurice Simard
fils de
C.-Hector Simard

*épouse Rollande Rainville, le 3 juillet 1960.
enfants: Alain 1961, Lyne 1964, Cathy 1975.*

André Simard
fils de
C.-Hector Simard

*épouse Suzanne Champagne, le 25 juin 1973.
enfants: Julie 1975, Annie 1977, Benoît 1979.*

* * * *

Marielle Daly
fille de
Isabelle Simard

*épouse Jacques Garceau, le 25 juin 1951.
enfants: Jocelyn 1952, Johanne 1953, Alain
1955, Serge 1961, Nelson 1963, Joël
1966.*

Réjean Daly
fils de
Isabelle Simard

Célibataire.

* * * *

Gérald Perreault
fils de
Joseph Perreault

*épouse Denise Goyet, le 1 mai 1954.
enfants: Suzanne 1955, Nicole 1956, Richard
1958, François 1961.*

Lucien Perreault
fils de
Joseph Perreault

*épouse Gisèle Rivest, le 17 juin 1967.
enfants: Stéphane 1969, Audrey 1973.*

Julien Perreault
fils de
Joseph Perreault

*épouse Lucille Forest, le 5 novembre 1966.
enfant: Karine 1976.*

* * * *

Laurette Perreault
fille de
Adélarde Perreault

*épouse Jean-Paul Chevrette, le 4 septembre 1947.
enfants: Marie 1948, Suzanne 1949, Françoise
1951, Alain 1955, Bertrand 1956, Car-
men 1959, Lyne 1966.*

Urgel Perreault (suite)

Claire Perreault
fille de
Adélarde Perreault

*épouse Louis-Joseph Chevrerie, le 26 octobre
1950.
enfants: Jeannine 1951, Michel 1953, Richard
1956, Liette 1958, Reine 1959, An-
gèle 1962.*

Marcel Perreault
fils de
Adélarde Perreault
* * * *

*épouse Doris Baillargeon, le 26 juin 1955.
enfants: Céline 1959, Johanne 1960, Martin
1964, Maryse 1965, Ninon 1968.*

Jean Perreault
fils de
Damien Perreault
* * * *

*épouse Thérèse Lavallée, le 25 juillet 1959.
enfants: Céline 1960, Josée 1961, Serge 1964.*

Emilien Grégoire
fils de
Eléonore Perreault

*épouse Agathe Valois, le 5 juin 1954.
enfants: Michel 1955, Lyne 1956, Sylvie 1958,
Eliane 1960, Pascale 1965.*

Agathe Grégoire
fille de
Eléonore Perreault

*épouse Ronald Malo, le 14 avril 1956.
enfants: Sylvain 1958, Alain 1961, Danielle
1966.*

Bernadette Grégoire
fille de
Eléonore Perreault
* * * *

*épouse Marcel Ducharme.
enfants: Richard 1956, André 1958, Guylaine
1959, Martin 1961, Pierre 1964.*

Estelle Larivière
fille de
Flore Perreault

*épouse Pierre-Paul Lebel, le 16 juillet 1966.
enfants: Christian 1967, Josée 1969.*

Robert Larivière
fils de
Flore Perreault

*épouse Nicole Perreault, le 20 juillet 1968.
enfants: Martin 1971, Dominic 1974.*

Jacques Larivière
fils de
Flore Perreault
* * * *

*épouse Rita Roy, le 12 août 1972.
aucun enfant.*

Urgel Perreault (suite)

- Rolland Grégoire
fils de
Aurore Perreault
*épouse Denise Lamontagne, le 20 août 1956,
enfants: Daniel 1957, Sylvain 1960, Serge 1962,
Gabry 1965, Marie-Josée 1971*
- Bertrand Grégoire
fils de
Aurore Perreault
*épouse Lise Malo, le 5 septembre 1959,
enfants: Christian 1961, Martin 1965, Stéphane
1972.*
- Madeleine Grégoire
fille de
Aurore Perreault
* * * *
*épouse Marcel Beaudry, le 12 juillet 1958,
enfants: Lyndia 1961, Diane 1965*
- Carmen Perreault
fille de
Léo Perreault
Célibataire
- 5ème GENERATION** -----
- Louise Boucher
fille de
Fernande Simard
*épouse Réal Grenier, le 18 septembre 1965,
enfants: Stéphane 1968, Ghyslain 1979.*
- Marcel Boucher
fils de
Fernande Simard
*épouse Liette Gagnon, le 22 juillet 1978,
enfant: Francis 1980.*
- Rolland Boucher
fils de
Fernande Simard
* * * *
*demeure avec Irène Plante,
aucun enfant.*
- Françoise Chevette
fille de
Laurette Perreault
*épouse Denis Perreault, le 9 juin 1973,
aucun enfant.*
- Alain Chevette
fils de
Laurette Perreault
*épouse Réjeanne Gauthier, le 19 novembre 1977,
enfant: Stéphane 1979.*

Urgel Perreault (suite)

Bertrand Chevette
fils de
Laurette Perreault

*épouse Sylvie Gauthier, le 11 novembre 1978.
enfant: Danny 1980.*

Carmen Chevette
fille de
Laurette Perreault

*épouse Paul Beaulieu, le 3 juin 1978.
enfant: Valéry 1980.*

* * * *

Jeannine Chevette
fille de
Claire Perreault

*épouse Julien Parent, le 10 juin 1972.
enfants: Nany 1975, Geneviève 1978, François
1979.*

Michel Chevette
fils de
Claire Perreault

*épouse France Forget, le 28 juin 1975.
enfants: Stacy 1979, Jimmy 1980.*

Richard Chevette
fils de
Claire Perreault

*épouse Lucille Goyet, le 18 octobre 1975.
enfants: Steve 1978, Benoît 1981.*

Liette Chevette
fille de
Claire Perreault

*épouse Alain Arbour, le 25 juin 1977.
aucun enfant.*

* * * *

Andrée Ducharme
fille de
Bernadette Grégoire

*épouse Gaétan Turgeon le 31 juillet 1976.
enfants: Pascal 1977, Mathieu 1980.*

* * * *

Daniel Grégoire
fils de
Rolland Grégoire

*épouse Louise Perreault, le 1 juillet 1978.
enfant: David 1980.*

LA FAMILLE CHARLES PREVILLE

La famille Prévile est arrivée dans la paroisse de Saint-Philippe en 1837. Elle s'est d'abord installée dans le rang de Kildare sur la ferme qu'occupe aujourd'hui Monsieur Loyd McManiman. Vers 1900, un des fils Prévile achète une terre dans le 4ème rang, celle qui appartient à Jacques Prévile. Une autre branche de cette famille qui était partie à Saint-Alphonse revient à Saint-Ambroise avec Monsieur Oscar Prévile quand celui-ci s'installe au village en 1925.

Charles Prévile *épouse Angèle Geoffroy.*
enfants: Léon....., Joseph..... Onésime 1828,
Délina 1830, Nathalie 1841, Philo-
mène 1850.

2ème GENERATION

Léon Prévile *épouse Claire Boisvert, le 11 janvier 1848.*
fils de *enfants: Léon 1848, Onésime 1850, Dieudonné*
Charles Prévile *1852, Norbert 1854, Joseph 1857,*
Napoléon 1858, Thomas 1860, Nathalie
1861, Alfred 1863, Zénon 1872.

Onésime Prévile *épouse Léocadie Simard, le 22 janvier 1856.*
fils de *enfants: Elise 1856, Délina 1858, Louis 1860,*
Charles Prévile *Léocadie 1869.*

Nathalie Prévile *Célibataire.*
fille de

Charles Prévile.

3ème GENERATION

Alfred Prévile *épouse Marie Gareau.*
fils de *enfants: Léontine 1887, Paul 1888, Emery 1889,*
Léon Prévile *Oscar 1891, Diana 1892, Antoinette*
1894, Thomas 1896, Ephrem 1898,
Albert 1899, Maria 1900, Josephat
1902, Jeanne 1904.

Louis Prévile *épouse Astérie Malo, le 15 août 1887.*
fils de *enfants: Arthur 1894, Emile 1901, Delmina*
Onésime Prévile *1906, Orise 1909, Léopold 1910, Ida*
1912, Imelda 1915.

Charles Prévile (suite)

4ème GENERATION

Oscar Prévile
fils de
Alfred Prévile

épouse Edwidge Bougeois, le 7 janvier 1914.
enfants: Yvette 1915, Jeannette 1916, Bernard
1917, Madeleine 1920, Fernand 1921,
René 1923, Jean 1924, Yvon 1926, De-
nise 1927, Thérèse 1930, Agathe 1933.

* * * *

Arthur Prévile
fils de
Louis Prévile

épouse Pamela Ducharme, le 27 juin 1916.
enfant. Alger 1923.

Emile Prévile
fils de
Louis Prévile

épouse Eglantine Cadieux, le 6 février 1928.
enfants. Fernand 1929, Robert 1930, Roger
1932, Jacqueline 1933, Maurice 1937,
Jacques 1938, Gisèle 1938, Thérèse
1940, Laurette 1942, Nicole 1943.

Ida Prévile
fille de
Louis Prévile

épouse Léopold Héroux, le 23 avril 1931
enfants: Réal 1932, Lise 1937.

5ème GENERATION

Jeannette Prévile
fille de
Oscar Prévile

épouse Alban Hétu, le 3 août 1946.
enfants. Claude 1948, Micheline 1952, Domi-
nique 1957, Gilles 1959.

Denise Prévile
fille de
Oscar Prévile

épouse Claude Lapierre, le 7 octobre 1950.
enfants: Danielle 1951, Andrée 1953, Jean 1956,
Pascale 1963.

* * * *

Jacques Prévile
fils de
Emile Prévile

épouse Nicole Prud'Homme, le 9 juin 1962.
enfants: Yves 1963, André 1964, Sonia 1966,
Patrice 1970.

* * * *

Lise Héroux
fille de
Ida Prévile

épouse Jean Perreault, le 5 septembre 1959.
enfants. Louise 1960, Jules 1961, Evelyne 1964,
Jean-Yves 1974.

Charles Prévile (suite)

6ème GENERATION

Danielle Lapierre
fille de
Denise Prévile

*épouse Marcel Neveu, le 14 juin 1975
enfants. Isabelle 1977, Philippe 1979.*

* * * *

Louise Perreault
fille de
Lise Héroux

Célibataire.

LA FAMILLE DE FRANÇOIS-XAVIER CHARTIER DIT ROBERT

François-Xavier Chartier dit Robert est né à Saint-Jacques. Il vécut dans cette paroisse jusqu'à son mariage. Il vint demeurer dans la paroisse de Saint-Ambroise, en 1846, sur une terre dans la partie nord de la paroisse. Il restera chez nous deux ans; il fera baptiser son premier enfant dans Saint-Ambroise. Ensuite, il quittera Saint-Ambroise pour retourner vivre à Saint-Jacques, sa paroisse natale.

Ce sont ses fils François-Xavier et Félix qui, quelque vingt ans plus tard, viendront s'établir définitivement dans la paroisse. Le premier dans le dixième rang, et le second dans le cinquième rang, sur la terre de Gérard Lépine.

François-Xavier Robert *épouse Rosalie Maillot, le 21 octobre 1845.*
enfants: Joseph 1846, François-Xavier 1848,
Médéric 1849, Alexis 1857, Félix
1858, Patrice, Louis-Ménasie 1860.
Joseph-Emeril 1864, Damien 1866,
Marie-Louise 1868, Séraphin 1872.

2ème GENERATION

François-Savier Robert *épouse Florestine Paré, le 7 octobre 1873.*
fils de *enfants: Phidias 1878, Zéphirina 1880, Lucia*
François-Xavier Robert *1883, Pierre 1886, Damien 1887,*
 Médéric 1890, Anysie 1892.

Félix Robert *épouse Rose-de-Lima Marion, le 7 février 1888.*
fils de *enfants: Joseph 1889, Marie 1890, Rose-Ida*
François-Xavier Robert *1899, Lucien-Léo 1902, Adalbert-An-*
 tonio 1904, Léona-Laurette 1906.

3ème GENERATION

Phidias Robert *épouse Mathilda Chevette, le 26 septembre 1904*
fils de *enfants: Adrien 1907, Irène 1909, Damien 1910,*
François-Xavier Robert *Jeanne 1912, Blanche 1914, Annette*
 1916.
2ème épouse: Florida Chevalier, le 8 novembre
1947.

François-Xavier Chartier dit Robert (suite)

Pierre Robert *épouse Anna Chevrette, le 20 septembre 1909.*
fils de *enfants: Marie-Ange 1911, Alice 1913, Viateur*
François-Xavier Robert *1917, Louis-Joseph 1918, Médéric 1921*
* * * *

Rose-Ida Robert *épouse Oléus Grégoire, le 7 mai 1930.*
fille de *enfants: Marie-Jeanne 1931, Françoise 1933,*
Félix Robert *Robert 1934.*

4ème GENERATION

Irène Robert *épouse Pierre Paré, le 24 octobre 1936.*
fille de *enfants: Noëlla 1937, Jean 1938, Denise 1941,*
Phidias Robert *Pierrette 1942, Suzanne 1943, Jean-*
Pierre 1945.
* * * *

Marie-Ange Robert *épouse Gérard Lépine, le 26 juin 1940.*
fille de *enfant: Jean-Claude 1952.*
Pierre Robert

Alice Robert *épouse Isaïe Perreault, le 28 décembre 1938.*
fille de *enfant: Marielle 1953.*
Pierre Robert

Viateur Robert *épouse Hermine Grégoire, le 12 novembre 1946.*
fils de *enfants: Jean-Pierre 1947, Luc 1949, Gratien*
Pierre Robert *1951, Anne-Marie 1959.*

Médéric Robert *épouse Germaine Champagne, le 4 octobre 1945.*
fils de *enfants: Monique 1946, Michel 1949, Denis*
Pierre Robert *1952, Gaston 1954.*
* * * *

Robert Grégoire *épouse Colette Perreault, le 17 octobre 1959.*
fils de *enfants: France 1960, Richard 1962, Nathalie*
Rose-Ida Robert *1967.*

François-Xavier Chartier dit Robert (suite)

5ème GENERATION

Jean-Pierre Paré
fils de
Irène Robert

* * * *

*épouse Francine Marion, le 22 juin 1968.
enfants: Geneviève 1969, Roseline 1971.*

Jean-Claude Lépine
fils de
Marie-Ange Robert

* * * *

*épouse Louise Gagnon, le 2 août 1975.
enfants: François 1976, Nathalie 1979.*

Marielle Perreault
fille de
Alice Robert

* * * *

épouse Jacques Dubeau.

Gratien Robert
fils de
Viateur Robert

* * * *

*épouse Johanne Marseille, le 28 septembre 1973
enfants: Audry 1975, Nicolas 1977.*

Gaston Robert
fils de
Médéric Robert

* * * *

*épouse Gisèle Pellerin, le 10 septembre 1977
enfant: Mélanie 1981.*

France Grégoire
fille de
Robert Grégoire

Célibataire

LA FAMILLE LOUIS SICARD

La famille Sicard, est originaire de l'île d'Orléans, elle a vécu dans la région de Maskinongé quelques années, avant de s'installer à Saint-Ambroise. La terre paternelle, est dans le 4ème rang, habitée aujourd'hui par Monsieur Bernadin Noury. Ses descendants se sont établis à proximité.

Louis Sicard *époux de Julie Déziel.*
enfants: Adolphe 1839, Octave 1841, Joseph
1846, Zoe 1848, Narcisse-Léon 1851,
Pierre-Edmond 1853.

2ème GENERATION

Edmond Sicard *épouse Emma Croze, le 19 octobre 1875.*
fils de *enfants: Délia 1876, Zéphirina 1877, Léon 1878,*
Louis Sicard *Azilda 1881, Emery 1884, Joseph 1885,*
Edmond 1886, Astérie 1889, Camille
1888, Albertina 1891, Damien 1892,
Eusèbe 1894, Louise 1895, Marie-Anne
1897, Alfred 1899.

3ème GENERATION

Joseph Sicard *épouse Berthe Valois*
fils de *aucun enfant.*
Edmond Sicard

Camille Sicard *épouse Doria Boucher, le 1er avril 1918.*
fils de *enfants: Marguerite 1925, Collette 1943.*
Edmond Sicard

Eusèbe Sicard *épouse Florida Simard, le 12 janvier 1922.*
fils de *enfants: Guy 1925, Jean 1927, Cécile 1933,*
Edmond Sicard *Monique 1935.*

Alfred Sicard *épouse Alice Champagne*
fils de *enfants: Fernand 1927, Camilien 1930,*
Edmond Sicard *Raymond 1932, Gilles 1933, Claude*
1935, Antonio 1939, Yves 1940.

Julia Sicard *épouse Ovila Beaudry, le 20 août 1906*
fille de *enfants: Alice , Gertrude , Roméo*
Edmond Sicard

Louis Sicard (suite)

Louisé Sicard
fille de
Edmond Sicard

Célibataire

4ème GENERATION -----

Jean Sicard
fils de
Eusèbe Sicard

*épouse Diane Chevrette, le 14 juillet 1955.
enfants: Daniel 1957, Pierre 1958, Richard 1960,
Maryse 1962, Marc 1964, France 1965.*

* * * *

Gertrude Beaudry
fille de
Julia Sicard

*épouse Philippe Beauséjour, le 3 janvier 1934
enfants: Marcel 1934, Thérèse 1936, Denise
1937, Lucille 1940, Roméo.....*

5ème GENERATION -----

Daniel Sicard
fils de
Jean Sicard

Célibataire

Pierre Sicard
fils de
Jean Sicard

Célibataire

Richard Sicard
fils de
Jean Sicard

Célibataire

* * * *

Marcel Beauséjour
fils de
Gertrude Beaudry

*épouse Yvonne Blouin, le 27 avril 1957.
enfants: Marcellin 1963, Julie 1968.*

Roméo Beauséjour
fils de
Gertrude Beaudry

*épouse Denise Brouillette, le 1er juillet 1967.
enfants: Annie 1973, Nadine 1976, Pascale 1979*

* * * *

ETIENNE SIMARD

Etienne Simard est arrivé à Saint-Ambroise avec son père vers 1850, trois de ses soeurs naîtront et seront baptisées à Saint-Ambroise, en 1850, 52 et 55. son père Pierre Simard décèdera en 1855, à l'âge de 46 ans.

Etienne Simard *épouse Edwidge McRay, le 1er décembre 1862.*
 enfants: Edwidge 1863, Ambroise 1864, Dina
 1867, Washington 1869, Acton 1870,
 Victoria 1877, Victor 1883.

2ème GENERATION

Washington Simard *épouse Marcelline Perreault, le 2 octobre 1888.*
fils de *enfants: Wilbrod 1893, Dorila 1890, Louisa*
Etienne Simard *1895, Hector 1899, Florida 1904,*
 Isabella 1906, Ansèlme 1913.

3ème GENERATION

Hector Simard *épouse Irène Saint-Amour, le 12 octobre 1921.*
fils de *enfants: Gisèle 1922, Fernande 1924, Réal 1926,*
Washington Simard *Aline 1928, Huguette 1933, Marcelle*
 1935, Madeleine 1936, Maurice 1937,
 André 1942.

4ème GENERATION

Fernande Simard *épouse Bernard Boucher, le 24 juin 1944.*
fille de *enfants: Louise 1945, Claude 1949, Marcel 1951,*
Hector Simard *Rolland 1953, Alice 1954, Angèle 1957,*
 Guy 1962.

Marcelle Simard *épouse Jacques Chevrette, le 1er juin 1957*
fille de *enfants: Angèle 1958, Raymonde 1959, Jacinthe*
Hector Simard *1960, André 1960, Sylvie 1963.*

Madeleine Simard *épouse Gaétan Trudel, le 12 octobre 1957.*
fille de *enfants: Danielle, 1958, Jacques 1959, Michel*
Hector Simard *1960, Pierre 1961, Robert 1963, France*
 1965, Johanne 1966.

Maurice Simard *épouse Rollande Rainville, le 3 juillet 1960.*
fils de *enfants: Alain 1961, Lyne 1964, Cathy 1975.*
Hector Simard

Etienne Simard (suite)

André Simard
fils de
Hector Simard

*épouse Suzanne Champagne, le 25 juin 1973.
enfants: Julie 1975, Annie 1977, Benoit 1979.*

5ème GENERATION

Louise Boucher
fille de
Fernande Simard

*épouse Réal Grenier, le 18 septembre 1965.
enfants: Stéphane 1968, Ghyslain 1979*

Marcel Boucher
fils de
Fernande Simard

*épouse Lisette Gagnon, le 22 juillet 1978
enfant: Francis 1980*

Roland Boucher
fils de
Fernande Simard

*demeure avec Thérèse Plante
aucun enfant.*

Alice Boucher
fille de
Fernande Simard

Célibataire

Angèle Boucher
fille de
Fernande Simard

Célibataire

LA FAMILLE JEAN SIMARD

Jean-Philippe Simard, est arrivé à Saint-Ambroise autour des années 1844, il était originaire de la côte de Beaupré près de Québec. Il défricha son lot au cours des deux premières années. En 1846, il épousait la fille d'un proche voisin, Edwige Neveu, et s'installait définitivement sur sa terre dans le 6e Rang. Cette terre a longtemps appartenu à son petit-fils, Arsène Simard. Elle est aujourd'hui la propriété de Mme Gilles Neveu et ses fils.

Jean Simard épouse Edwige Neveu, le 28 juillet 1846.
 enfants: Urgel , Médéric , Alexandre ,
 Ernest 1855, Azarie 1857, Emma 1861.

2ème GENERATION

Urgel Simard épouse Diana Gareau, le 30 janvier 1877.
fils de enfants: Anna 1878, Emery 1879, Amenda
Jean Simard 1881, Alfred 1883, Urgel 1886, Léonti-
 ne 1888, Régina 1889, Fabienne 1892,
 Germaine 1894, Wilbrod 1895, Adrien
 1896, Blanche 1899, Edmond 1901,
 Jeanne 1903.

Médéric Simard épouse Georgetina Grégoire, le 23 juin 1879.
fils de enfants: Albertine 1881, Louise 1882, Alexandre-
Jean Simard Ernest 1884, Claudia-Hélène 1885,
 Fabienne 1886, Ludger 1888, Georges
 1890, Louis-Henri 1891, Aurélien 1894.

Alexandre Simard épouse Rose-Anna Gareau, le 4 mars 1878.
fils de enfants: Eugène 1881, Eva 1882, Alfred 1884,
Jean Simard Paméla 1885, Georges 1885, Hermidas
 1890, Damien 1892, Arsène 1893,
 Florida 1896.

Azarie Simard épouse Marie-Louise Gareau, le 3 septembre 1883
fils de enfants: Albertine 1884, Georges-Albert 1886,
Jean Simard Raoul 1888, Alice 1889, Yvonne 1891,
 Florence 1894, Juliette 1896, Léon
 1897, Paul 1898, Blanche-Emma 1899,
 Eliane 1900, Antoinette 1901, Arthur
 1902, Alfred 1903, Iréné 1905, Lucien
 1907.

Jean Simard (suite)

Emma Simard
fille de
Jean Simard

*épouse Simon Grégoire, le 22 janvier 1883.
enfants: Emery 1883, Léontine 1885, Louisée
1886, Oléus 1887, Alexandre 1889,
Marie-Anne 1890, Arsène 1891, Germai-
ne 1893, Aurélien 1894, Isaline 1896,
Léo 1898, Marie-Ange 1899, Hermas
1903, Laurette 1905.*

3ème GENERATION

Florida Simard
fille de
Alexandre Simard

*épouse Eusèbe Sicard, le 12 janvier 1922.
enfants: Guy 1925, Jean 1927, Monique-Jannette
1935, Cécile 1937.*

Oléus Simard
fils de
Alexandre Simard

Célibataire

Hermidas Simard
fils de
Alexandre Simard

*épouse Yvonne Simard, le 26 septembre 1935.
aucun enfant.*

Damien Simard
fils de
Alexandre Simard

Célibataire

Arsène Simard
fils de
Alexandre Simard

*épouse Evana Laliberté.
enfants: Jacques 1925, Robert 1926, Edgard
1928, Jean 1930, Georges 1935, Charles
1939, Jeannine 1929.*

* * * *

Yvonne Simard
fille de
Azarie Simard

*épouse Simon Lemire, le 15 octobre 1924.
enfant: Marcel 1925.
"2ème époux: Hermidas Simard, le 26 septembre
1935.
aucun enfant.*

* * * *

Jean Simard (suite)

Emery Grégoire
fils de
Emma Simard

*épouse Parmélia Neveu, le 24 août 1909.
enfants: Fernand 1916, Marie-Ange 1918, Gérald
1921, Aurélien 1923, Jeannette 1928,
Jean-Roger 1930, Madeleine 1931.*

Louisée Grégoire
fille de
Emma Simard

*épouse Joseph Neveu, le 11 janvier 1910.
enfants: Laurette 1911, Annette 1911, Thérèse
1915, Gilberte 1916, Paul 1918, Gilles
1920, Gertrude 1925, Marielle....*

Oléus Grégoire
fils de
Emma Simard

*épouse Rose-Ida Robert, le 7 mai 1930.
enfants: Marie-Jeanne 1931, Françoise 1933,
Robert 1934.*

Léo Grégoire
fils de
Emma Simard

*épouse Maximilienne Perreault, le 25 janvier 1928
enfants: Guy 1928, Jean 1929, Jacqueline 1930,
Huguette 1932, Fernande 1933, Michel-
le 1939.*

* * * *

4ème GENERATION

Jean Sicard
fils de
Florida Simard

*épouse Diane Chevrette, el 14 juillet 1955.
enfants: Daniel 1957, Pierre 1958, Richard 1960,
Maryse 1962, Marc 1964, France 1965.*

* * * *

Robert Simard
fils de
Arsène Simard

*épouse Solange Laurin, le 29 mai 1948.
enfants: André 1949, Raymonde 1952, Lise
1958.*

* * * *

Gérald Grégoire
fils de
Emery Grégoire

*épouse Georgette Chevrette, le 4 octobre 1943.
enfants: Jacques 1946, Micheline 1947, Pierre
1949, Luc 1952, Sylvie 1955.*

Aurélien Grégoire
fils de
Emery Grégoire

*marié à Marie-Paule Roy, 1948.
enfants: Suzanne 1949, Charles 1951, France
1952, Danielle 1954, Hélène 1956,
Georges 1958, Céline 1961.*

Jean Simard (suite)

Jeannette Grégoire
fille de
Emery Grégoire

* * * *

Laurette Neveu
fille de
Louisée Grégoire

Annette Neveu
fille de
Louisée Grégoire

Thérèse Neveu
fille de
Louisée Grégoire

Gilberte Neveu
fille de
Louisée Grégoire

Paul Neveu
fils de
Louisée Grégoire

Gilles Neveu
fils de
Louisée Grégoire

* * * *

Robert Grégoire
fils de
Oléus Grégoire

* * * *

Guy Grégoire
fils de
Léo Grégoire

Jean Grégoire
fils de
Léo Grégoire

* * * *

522

Célibataire

*épouse Antonio Robillard, le 13 juillet 1944.
aucun enfant.*

*épouse Viateur Ducharme, le 30 septembre 1939.
enfant: Marcel 1940.*

Célibataire.

*épouse Albert Perreault, le 6 octobre 1937.
enfants: Jean 1938, Jeannine 1941, Lise 1942,
Claude 1943, Francine 1951.*

*épouse Yvette Nadeau, le 10 octobre 1946.
enfants: Odette 1948, Jacques 1949, André
1950, Réjean 1950, Nicole 1954.*

*épouse Bernadette Cardin, le 7 février 1950.
enfants: Lucie 1952, Simon 1953, Yvon 1955,
Alain 1956, Pierre 1958, Thérèse 1959.*

*épouse Colette Perreault, le 17 octobre 1959.
enfants: France 1960, Richard 1962, Nathalie
1967.*

*épouse Aline Chevrette, le 2 octobre 1950.
enfants: Jean-Guy 1951, Gilles 1953, Angèle
1954, Bernard 1958.*

*épouse Fernande Perreault, le 21 août 1954.
enfants: Nelson 1957, Christian 1963, Chantal
1964.*

Jean Simard (suite)

5ème GENERATION

Daniel Sicard
fils de
Jean Sicard

Célibataire.

Pierre Sicard
fils de
Jean Sicard

Célibataire.

Richard Sicard
fils de
Jean Sicard

Célibataire.

* * * *

André Simard
fils de
Robert Simard

*épouse Diane Rivest, le 24 juillet 1976.
enfants: Alexandre 1978, Olivier 1980.*

Raymonde Simard
fille de
Robert Simard

*épouse Denis Picard, le 14 août 1976.
aucun enfant.*

* * * *

Pierre Grégoire
fils de
Gérald Grégoire

*épouse Francine Brouillette, le 12 août 1972.
enfant: Sébastien 1977.*

* * * *

Marcel Ducharme
fils de
Annette Neveu

Célibataire.

* * * *

Jean Perreault
fils de
Gilberte Neveu

*épouse Denise Saint-Amour, le 6 juin 1960.
enfants: Sylvain 1961, Maryse 1964, Charles 1972*

* * * *

Jacques Neveu
fils de
Paul Neveu

Célibataire.

Jean Simard (suite)

André Neveu
fils de
Paul Neveu

*épouse Yvette Ducharme, le 15 juillet 1978.
enfant: Elise 1980.*

Nicole Neveu
fille de
Paul Neveu
* * * *

Célibataire.

Lucie Neveu
fille de
Gilles Neveu

Célibataire.

Yvon Neveu
fils de
Gilles Neveu

Célibataire.

Pierre Neveu
fils de
Gilles Neveu

Célibataire.

Thérèse Neveu
fille de
Gilles Neveu
* * * *

Célibataire.

France Grégoire
fille de
Robert Grégoire
* * * *

Célibataire.

Gilles Grégoire
fils de
Guy Grégoire
* * * *

*épouse Francine Rivest, le 29 mai 1976.
enfant: Viviane 1980.*

Nelson Grégoire
fils de
Jean Grégoire

Célibataire.

Jérôme Simard (suite)

Alida Simard
fille de
Adélarde Simard

*épouse Gaspard Ducharme, le 16 janvier 1912.
enfants: Rita 1913, Alfred 1915, Athanas 1916,
Dominique 1919, Rosario 1920, Joseph
1921, Florent 1923, Hortence 1924,
Gisèle 1926, Ange-Albert 1927, Thé-
rèse 1929, Rachelle 1930, Gabrielle
1932, Marie-Laure 1934.*

Louis Simard
fils de
Adélarde Simard

*épouse Laurette Rainville, le 5 juin 1936.
enfants: Claudette 1937, Pauline 1939, Rollande
1943, Ginette 1947.*

* * * *

Fabiola Simard
fille de
Hector Simard

*épouse Edouard Beaudry, le 7 avril 1920.
enfants: Laurette 1922, Laurent 1926, Françoise
1930.*

Jeanne Simard
fille de
Hector Simard

*épouse Camille Garceau, le 15 avril 1931.
enfants: Raymond 1932, Georgette 1934, Denise
1940, Michel 1942.*

Onésime Simard
fils de
Hector Simard

*épouse Flore-Ida Chevette, le 22 avril 1931.
enfants: Denis 1932, Clément 1934, Léo 1935,
Jean-Maurice 1937, Madeleine 1938,
Bertrand 1940, Jules 1942, André 1944,
Hubert 1946, Denise 1948.*

4ème GENERATION

Donatien Simard
fils de
Joseph Simard

*épouse Hermance Forest, le 15 juin 1940.
enfants: Jean-Claude 1941, Jeannine 1942, Ma-
rielle 1943, Yvette 1944, Lucile 1945,
Normand 1948, Liette 1949, Lise 1950,
Monique 1951, Carmen 1953, Gisèle
1954, Diane 1955, Martine 1962.*

Fernand Simard
fils de
Joseph Simard

*épouse Noella Rivest, le 18 octobre 1939.
enfants: Jacqueline 1940, Yvon 1941, Guy 1943
Nicole 1944, Mario 1946, Cécile 1948,
Marcelle 1949, Jean-Noël 1953.*

* * * *

Jérôme Simard (suite)

Sylvette Chevette
fille de
Exilda Simard

* * * *

*épouse Lionel Laporte, le 6 septembre 1947.
enfants: Jacinthe 1958, Sylvie 1961.*

Rita Ducharme
fille de
Alida Simard

*épouse Wilfrid Beauséjour, le 3 septembre 1938.
enfants: Gaétan 1939, Marie-Laure 1941, Monique 1943, Jacqueline 1945, Réal 1946.*

Alfred Ducharme
fils de
Alida Simard

*épouse Laurence Lafrenière, le 30 décembre 1944.
enfants: Denise 1946, Yvon 1948, Réal 1950, Jacinthe 1953.*

Rosario Ducharme
fils de
Alida Simard

*épouse Jacqueline Beauchamp, le 30 août 1947.
enfants: Louise 1948, Nicole 1950, Diane 1960.*

Joseph Ducharme
fils de
Alida Simard

*épouse Laurette Boucher, le 26 décembre 1946.
enfants: Jeannine 1950, André 1952, Ginette 1954, Micheline 1957.*

Florent Ducharme
fils de
Alida Simard

*épouse Jacqueline Lafond, le 21 août 1955.
enfants: Yvette 1956, Guy 1957, Lise 1959, Céline 1961, Monique 1962, Ghyslaine 1966.*

Hortence Ducharme
fille de
Alida Simard

*épouse Jean Chevette, le 5 janvier 1949.
enfants: Thérèse 1949, Rolland 1950, Clémence 1953, Robert 1955, Denise 1957, Mario 1959, Ghyslain 1967.*

Gisèle Ducharme
fille de
Alida Simard

*épouse Marcel Laporte, le 26 décembre 1946.
enfants: Marielle 1947, Robert 1948, Charles 1949, Réjeanne 1951, Rolland 1955, Yolande 1958, Jocelyn 1963.*

Rachelle Ducharme
fille de
Alida Simard

* * * *

*épouse Jean-Claude Malo, le 26 septembre 1953.
enfants: Claire 1954, Francine 1956, Danielle 1959, Reine 1960, Paul 1965.*

Jérôme Simard (suite)

Claudette Simard
fille de
Louis Simard

* * * *

*épouse Robert Perreault, le 31 août 1957.
enfants: Claude 1958, Chantal 1961, Myriane
1965.*

Laurent Beaudry
fils de
Fabiola Simard

*épouse Yolande Lépine, le 2 juillet 1949.
enfants: Raymonde 1951, Ginette 1953, Diane
1954, Lise 1956, Denis 1958.*

Françoise Beaudry
fille de
Fabiola Simard

* * * *

*épouse Claude Geoffroy, le 5 mai 1950.
enfants: Serge 1951, Alain 1959, Martin 1965.*

Georgette Garceau
fille de
Jeanne Simard

*épouse Gilles Desjardins, le 9 juillet 1955.
enfants: Richard 1956, Carole 1957, Sylvie 1963
Christian 1964, Bruno 1965, Eric 1970.*

Michel Garceau
fils de
Jeanne Simard

* * * *

*épouse Colette Robillard, le 12 août 1967.
enfant: Jean-François 1970.*

Denis Simard
fils de
Onésime Simard

*épouse Lucile Roy, le 6 octobre 1956.
enfants: Michel 1957, Daniel 1958, Robert
1960, Serge 1961, Paul 1965.*

Léo Simard
fils de
Onésime Simard

*épouse Céline Courchesne, le 7 septembre 1957.
enfants: Marie-France 1958, Jean-François 1960,
Josée-Michelle 1962, Maryse 1963.*

Jean-Maurice Simard
fils de
Onésime Simard

* * * *

*épouse Louise Raymond, le 17 septembre
1966.
aucun enfant.*

5ème GENERATION

Jean-Claude Simard
fils de
Donatien Simard

*épouse Lucile Prud'Homme, le 23 août 1963.
enfants: Martin 1964, Manon 1965, Josée 1966,
Anne et Claude 1973.*

Jérôme Simard (suite)

Liette Simard
fille de
Donatien Simard

*épouse Pierre-Paul Plante, le 29 juin 1974.
enfant: Christine 1979.*

Monique Simard
fille de
Donatien Simard
* * * *

*épouse Raymond Perreault, le 24 juillet 1971.
enfants: Julie 1978, Karine 1980.*

Guy Simard
fils de
Fernand Simard
* * * *

*épouse Gisèle Brouillette, le 1 juillet 1967.
enfants: François 1969, Bruno 1973, Caroline
1976.*

Jacinthe Laporte
fille de
Sylvette Laporte
* * * *

Célibataire.

Gaétan Beauséjour
fils de
Rita Ducharme

*épouse Cécile Chevalier, le 15 août 1959.
enfants: Sylvain 1960, Yvan 1961, Chantal 1963
Guylaine 1965, Marysol 1974.*

Marie-Laure Beauséjour
fille de
Rita Ducharme
* * * *

*épouse Gilles Joly, le 21 juin 1969.
enfants: Sylviane 1970, Nathalie 1973.*

Yvon Ducharme
fils de
Alfred Ducharme

*épouse Thérèse Brouillette, le 2 juin 1973.
aucun enfant.*

Réal Ducharme
fils de
Alfred Ducharme

*épouse Andrée Payette, le 9 décembre 1978.
enfant: Karine 1980.*

Jacinthe Ducharme
fille de
Alfred Ducharme
* * * *

Célibataire.

Jérôme Simard (suite)

Louise Ducharme
fille de
Rosario Ducharme
* * * *

*épouse Maurice Venne, le 18 septembre 1971.
enfants: Chantal 1973, Simon 1977.*

Ginette Ducharme
fille de
Joseph Ducharme

*épouse Denis Venne, le 8 juin 1974.
enfants: Sébastien 1977, Patrice 1980.*

André Ducharme
fils de
Joseph Ducharme
* * * *

Célibataire.

Yvette Ducharme
fille de
Florent Ducharme
* * * *

*épouse André Neveu, le 15 juillet 1978.
enfant: Elyse 1980.*

Thérèse Chevette
fille de
Hortence Ducharme
* * * *

*épouse Marcel Lacourse, le 25 janvier 1969.
enfants: Martin 1969, Michel 1972, Marco 1975,
Mélanie 1976.*

Marielle Laporte
fille de
Gisèle Ducharme

*épouse Jean-Guy Grégoire, le 6 septembre 1969.
enfants: Sherley 1973, Mélisa 1977.*

Robert Laporte
fils de
Gisèle Ducharme

*épouse Jocelyne Lussier, le 25 mars 1972.
enfant: Kathleene 1978.*

Charles Laporte
fils de
Gisèle Ducharme

*épouse Rita Delisle, le 14 juillet 1973.
enfants: Jean-Pierre 1977, Alexandre 1979.*

Rolland Laporte
fils de
Gisèle Ducharme
* * * *

*épouse Marie-Sylvie Johnson, le 9 juin 1979.
aucun enfant.*

Jérôme Simard (suite)

Reine Malo
fille de
Rachelle Ducharme
* * * *

Célibataire.

Chantal Perreault
fille de
Claudette Simard

*épouse Alain Larivière, le 2 juin 1979.
aucun enfant.*

Claude Perreault
fils de
Claudette Perreault
* * * *

Célibataire.

Raymonde Beaudry
fille de
Laurent Beaudry

*épouse Roger Noury, en juillet 1969.
enfants: Nathalie 1970, Cathy 1972, Ghyslain
1974, Mylène 1978.*

Ginette Beaudry
fille de
Laurent Beaudry

Célibataire.

Lise Beaudry
fille de
Laurent Beaudry

Célibataire.

Denis Beaudry
fils de
Laurent Beaudry
* * * *

Célibataire.

Alain Geoffroy
fils de
Françoise Beaudry
* * * *

Célibataire.

Daniel Simard
fils de
Denis Simard
* * * *

*épouse Clémence Alary, le 17 mai 1980.
aucun enfant.*

Jérôme Simard (suite)

Jean-François Simard
fils de
Léo Simard

Célibataire.

7ème GENERATION

Sylvain Beauséjour
fils de
Gaétan Beauséjour

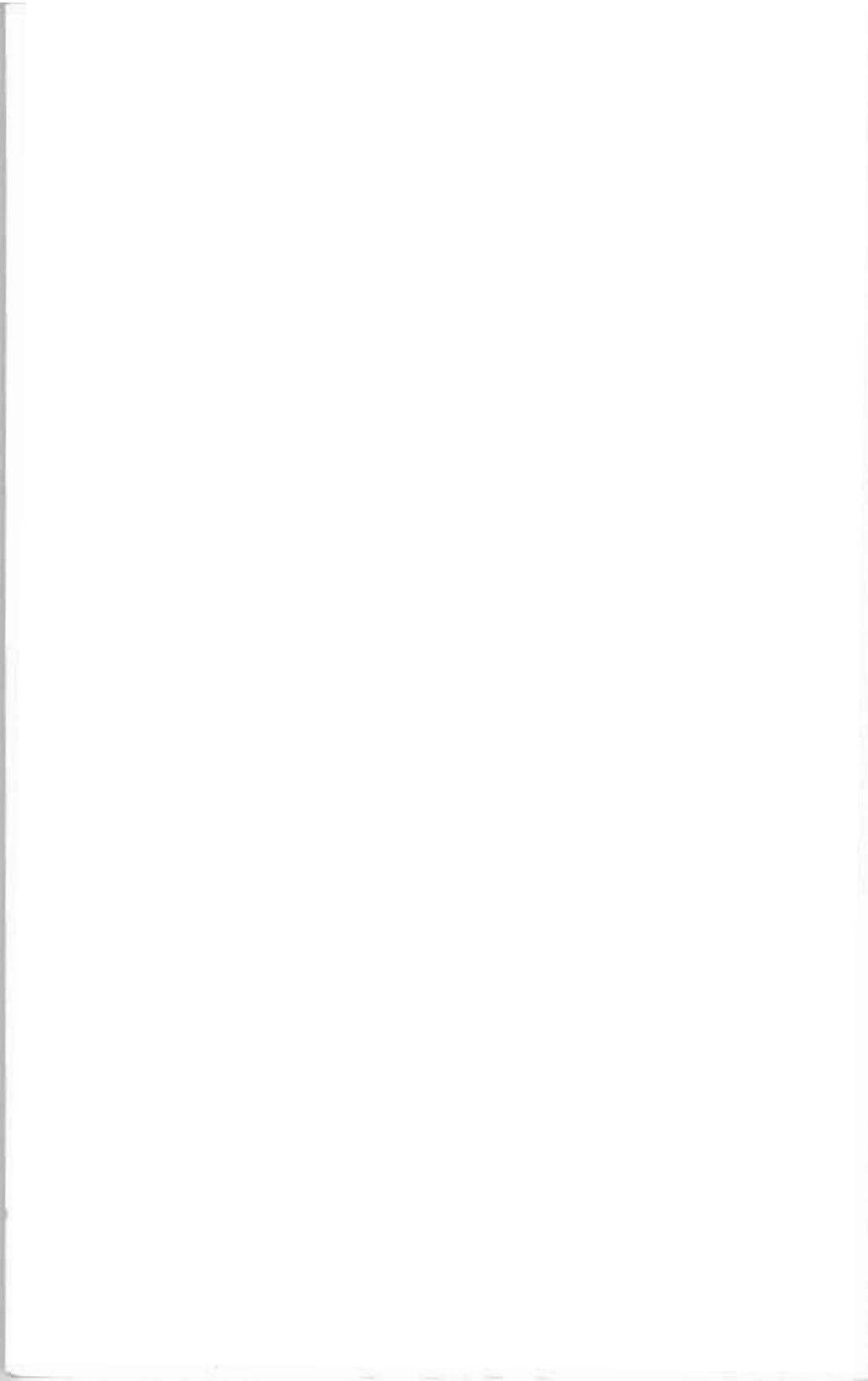
Célibataire.

Table des matières

Avant propos	
Chapitre I	
Saint-Ambroise de Kildare aujourd'hui	11
Environnement climatique	
Environnement naturel	
La faune	
Kildare	
Environnement économique	
Chapitre II	
La Seigneurie de Lavaltrie	23
Chapitre III	
Le Township of Kildare	35
Chapitre IV	
Nos pionniers	59
Les rangs 1, 2, 3	
Les rangs 4, 5, 6	
Les rangs 7 à 12	
La famille Daly	
La famille Dixon	
La famille Gass	
Le Village of Kildare	
Chapitre V	
L'église	143
Les curés	



Chapitre VI	
La municipalité de Saint-Ambroise et ses services	217
Les Maires	
Quelques séances du conseil municipal	
Les aqueducs	
Les pompiers	
Chapitre VII	
Les écoles	261
Le couvent	
Chapitre VIII	
La vie économique	297
Les chemins	
Les moulins	
L'agriculture	
Les anciens métiers	
Remerciement	370
Annexe	373
Note explicative de l'annexe	375
Liste des Ancêtres	377
Liste des noms et des familles	377
Les familles	381





Jean-Claude Lapierre est né à Montréal en 1928. Il a épousé en 1950, une jeune fille du village de St-Ambroise: Denise Préville.

Il habite cette paroisse depuis mars 1953.

Autodidacte et philosophe à ses heures, il aime l'histoire et la petite histoire.

Il est d'autant plus fier de son appartenance au milieu rural, que pour lui ce fut un choix.